


600009547V

HISTOIRE DE L'ORDRE

ROYAL ET MILITAIRE

DE SAINT-LOUIS

Paris. — Typographie de Firmin Didot frères, fils et Cie, rue Jacob, 56.

HISTOIRE DE L'ORDRE

ROYAL ET MILITAIRE

DE SAINT-LOUIS

DEPUIS SON INSTITUTION EN 1693 JUSQU'EN 1830;

PAR ALEX. MAZAS

Ancien officier d'état-major.

TERMINÉE

PAR THÉODORE ANNE

Ancien garde du corps du Roi, compagnie de Noailles.

DEUXIÈME ÉDITION,

REVUE, CORRIGÉE ET CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE

Ludovicus Magnus instituit 1693.
Bellicæ virtutis præmium.
(Devise de l'Ordre.)

Jamais Louis XIV n'aurait pu soutenir avec avantage la lutte contre l'Europe coalisée, lors de la guerre de la Succession, s'il n'avait eu à sa disposition la monnaie de la croix de Saint-Louis.
(NAPOLEON, *Discussion dans le conseil d'État de l'institution de la Légion d'honneur.*)

TOME DEUXIÈME.

PARIS

FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET Cie | E. DENTU, LIBRAIRE-ÉDITEUR

Libraires-éditeurs, rue Jacob, 56. | Palais-Royal, galerie d'Orléans, 13.

1860


BIBLIOTHECA · BODLEIANA
DOMINUS ILLUMINATIO MEA

HISTOIRE
DE L'ORDRE ROYAL ET MILITAIRE
DE
SAINT-LOUIS.

DEUXIÈME PARTIE (*suite*).
DE 1745 A 1830.

CHAPITRE PREMIER.

Chevaliers de Saint-Louis relevés sur les registres de 1724 à 1731.

Laugier, capitaine au régiment de Montmorency. Services de 1704, capitaine en 1708, retiré en 1737. (*Registre de* 1734 *à* 1748, *régiment de Fleury*, *auparavant Montmorency*.)

De Polignac (1), capitaine au régiment du Roi.

De Broc, capitaine au régiment de la Marine.

D'Agoult, capitaine au même régiment.

Figeac, capitaine au corps royal d'artillerie, bataillon de Romillé. Capitaine en 1706, retiré en 1748. (*Registre de* 1734 *à* 1748.)

Brémont, capitaine au régiment de Talard.

Castellane, capitaine de la compagnie du mestre de camp

(1) Un autre officier de ce nom, le chevalier de Polignac (Henri de la Faye de la Martinie), enseigne au régiment de Normandie en 1755, lieutenant en 1756, a délaissé en 1762. (*Registre de* 1748 *à* 1763.) Il ne fut pas chevalier de Saint-Louis, mais il fit les campagnes de la guerre de Sept-Ans et était à Clostercamp.

du régiment Royal-Dragons. (*Registre des capitaines de cavalerie, de* 1727 *à* 1734.)

Brémont, capitaine au régiment de Picardie. Est d'Apt en Provence; cadet au régiment de la Marine en 1697, sous-lieutenant même année, lieutenant réformé dans le régiment de Luxembourg au commencement de la guerre, capitaine dans le régiment d'Orléanais en 1702, chevalier de Saint-Louis. (*Registre de* 1724 *à* 1731.) A présent commandant du fort Blin. (*Registre de* 1730 *à* 1734.) Les registres ne disent pas à quelle époque il vint d'Orléanais dans Picardie.

Richecourt, capitaine au corps royal d'artillerie. Est de Saint-Rémy, près Laon; cadet en 1700, lieutenant en second en 1701, lieutenant en pied en 1703, capitaine de canonniers en 1706, bataillon de Pijart (*Registre de* 1724 *à* 1731); major en 1736, rayé. (*Registre de* 1734 *à* 1748.)

De Linage (Joseph Rosier), sous-brigadier des gardes du corps du roi, compagnie de Duras. Garde du corps en 1704 (à l'âge de vingt et un ans), sous-brigadier en 1724; mort en activité de service en 1732. (Archives de la famille.) Chevalier de Saint-Louis le 22 juillet 1726. (Brevet communiqué.)

Des Essarts, capitaine au régiment de Bresse. Cadet en 1698, sous-lieutenant en 1701, lieutenant en 1703, aide-major en 1706, capitaine en 1707. (*Registre de* 1724 *à* 1731.) — Lieutenant-colonel, mort en 1743. (*Registre de* 1734 *à* 1748.)

La Brosse, capitaine au régiment royal la Marine Services de 1697, capitaine en 1708, retiré en 1728 (1).

Ribauville, capitaine au régiment Royal-infanterie (2). Est de Morsenteuil en Soissonnais; lieutenant réformé en 1701, lieutenant en 1703, capitaine en 1706; mort en 1729.

(1) Cet officier doit être M. de Fournas de la Brosse, signalé par sa famille comme ayant été nommé chevalier de Saint-Louis vers 1722.

(2) Il se nommait Flavigny de Ribauville, d'après les notes de la famille.

Duprat, capitaine au régiment de Bourbonnais. Né à Caumont, évêché de Condom ; lieutenant au régiment de Cotentin en 1704, lieutenant de grenadiers en 1710, rang dans Bourbonnais du 18 décembre 1714. (*Registre de* 1689 *à* 1720.) Rang de capitaine en 1725, époque à laquelle il a été replacé à une compagnie : ses services portés aux réformés (1); chevalier de Saint-Louis. (*Registre de* 1724 *à* 1731.) A présent major de Bayonne. (*Registre de* 1734 *à* 1748.)

Kergomart, capitaine au régiment de Beauvoisis (2). Sous-lieutenant en 1703, lieutenant même année, capitaine en 1706. (*Registre de* 1724 *à* 1731.) Major en 1741, lieutenant-colonel le 8 juillet 1745, retiré en 1748. (*Registre de* 1734 *à* 1748.)

Du Teil, capitaine au régiment de Bourbon-infanterie. Services de 1702, capitaine en 1709. (*Registre de* 1724 *à* 1731.) Retiré en 1733. (*Registre de* 1730 *à* 1734.)

La Ferté, capitaine au régiment de la Sarre. Est de Saint-Pérouse en Nivernais; volontaire en 1703, sous-lieutenant même année, lieutenant en 1704, capitaine en 1708. (*Registre de* 1724 *à* 1731.) Capitaine de grenadiers en 1734. (*Registre de* 1730 *à* 1734.) Mort en 1734. (*Registre de* 1734 *à* 1748.)

Bastart, capitaine au régiment de Foix. Est de Flurancé en Guienne; cadet 1703, sous-lieutenant même année, lieutenant en 1705, capitaine en 1706, retiré en 1735. Il avait été nommé chevalier de Saint-Louis, mais il a remercié, par un principe de dévotion (*Registre de* 1734 *à* 1731) (3).

Le marquis d'Hérouville, colonel du régiment de Bourgogne. Chevalier de Saint-Louis. (*Registre de* 1724 *à* 1731.) Colonel du régiment de Bourgogne de 1728 à 1734. (*État du*

(1) Il n'existe point de registres des officiers réformés aux Archives de la Guerre.

(2) De Boisgelin (Pierre-Antoine), seigneur de Kergomar; il eut un bras emporté à Fontenoy et mourut en 1756. (Archives de la famille de Boisgelin.)

(3) De Bastard, orthographe du nom.

militaire, par Roussel). Brigadier en 1719, maréchal de camp en 1734, lieutenant général en 1738, gouverneur du fort Barraux (*État militaire de* 1758) (1).

Flavigny, capitaine au régiment de Normandie. Est de Metz ; sous-lieutenant en 1703, lieutenant en 1704, capitaine en 1706, retiré en 1727. (*Registre de* 1724 *à* 1731.)

La Lalande, capitaine au régiment de Conti. Né à Aire; cadet en 1699, capitaine en 1702, major. (*Registre de* 1689 *à* 1720.) Lieutenant-colonel, chevalier de Saint-Louis ; pension de 660 livres sur le trésor royal. (*Registre de* 1718 *à* 1724.) Mort en 1731. (*Registre de* 1730 *à* 1734.)

Duvivier, capitaine au régiment de Normandie (2). Est né à la Sauvetat de Caumont, en Agenais; sous-lieutenant en octobre 1705, lieutenant au mois de décembre suivant, capitaine en 1713. (*Registre de* 1689 *à* 1720.) Chevalier de Saint-Louis. (*Registre de* 1718 *à* 1724.) Commandant de bataillon en 1736, retiré en 1743. (*Registre de* 1734 *à* 1748.)

Saint-Denis, capitaine au régiment de Conti. Est de la Breuière, près d'Alençon; cadet en 1700, enseigne en 1701,

(1) Il défendit Égra en 1743, d'après les notes de la famille. Nous n'avons pu retrouver la constatation de la croix de Saint-Louis de son fils, le comte d'Hérouville (Antoine de Ricouart), colonel du régiment de Bourgogne de 1734 à 1745, brigadier en 1745, maréchal de camp en 1745, lieutenant général en 1748 (*État militaire de* 1748), ni celle du comte d'Hérouville, autre fils du marquis, colonel du régiment de Bourgogne en 1745, brigadier en 1758. (*État militaire de* 1760.) Les registres nous fournissent la mention suivante pour ce dernier : « Enseigne le 1er novembre 1733, étant âgé de douze ans. (*Registre des lieutenants, de* 1732 *à* 1748.) — Capitaine le 6 septembre 1738, est âgé de dix-sept ans, et frère du colonel. » (*Registre des capitaines, de* 1734 *à* 1748.) Ces nominations dans l'ordre doivent être antérieures à la reprise des registres en 1746.

(2) Jacques-Philippe de Vivie de Duvivier (d'après les renseignements de la famille). On nous a signalé un autre officier du même nom, Jean Ruben de Vivie, également capitaine au régiment de Normandie, vers 1700 et années suivantes, et chevalier de Saint-Louis. Nous n'avons pu le retrouver. Il est probable que sa retraite a précédé l'établissement du registre de 1689 à 1720, qui, à notre sens, et malgré son titre, ne date que de l'avénement de Louis XV (1715).

lieutenant même année, capitaine en 1704; a reçu une blessure considérable, n'a pas discontinué. (*Registre de* 1689 *à* 1720.) Chevalier de Saint-Louis, capitaine de grenadiers. (*Registre de* 1718 *à* 1724.) Retiré en 1734. (*Registre de* 1730 *à* 1734.)

Solemy, capitaine au régiment de Conti. Lieutenant au régiment de Miromesnil en 1701, sous-lieutenant au régiment de Barrois en 1702, enseigne en 1703, aide-major en 1704, capitaine en 1706; a été blessé, n'a pas discontinué. (*Registre de* 1689 *à* 1720.) Chevalier de Saint-Louis, major. (*Registre de* 1718 *à* 1724.) Pourvu du second bataillon en 1734. (*Registre de* 1730 *à* 1734.) Lieutenant-colonel en 1736. Mort (*Registre de* 1734 *à* 1748) (1).

Duvivier, capitaine au régiment de Picardie. Est de Viviers, près Tonnerre; lieutenant réformé en 1702, lieutenant même année, capitaine en 1708, chevalier de Saint-Louis. (*Registre de* 1724 *à* 1731.) Capitaine de grenadiers en 1733. (*Registre de* 1730 *à* 1734.) Commandant de bataillon en 1734, lieutenant-colonel même année; pension de 400 livres sur le trésor royal; mort en 1740. (*Registre de* 1734 *à* 1748.)

Laugier, capitaine au régiment de Montmorency. Est de Thoard en Provence; lieutenant au régiment de Tessé en 1704, capitaine en 1708, chevalier de Saint-Louis, capitaine-lieutenant de la compagnie du mestre de camp. (*Registre de* 1724 *à* 1731). Pourvu d'une compagnie en 1732. (*Registre de* 1730 *à* 1734.) Retiré en 1737. (*Registre de* 1734 *à* 1748.)

(1) MM. Duvivier, Saint-Denis et Solemy appartiennent à la période qui termine le 1er volume, mais ils n'ont été retrouvés qu'après l'impression de ces feuilles. Les prénoms de M. de Solemy étaient Louis-François, d'après les renseignements de la famille.

Officiers portés chevaliers de Saint-Louis sur les registres de 1730 à 1734.

Macarty-Valig, capitaine au régiment de Bulkeley. Capitaine en 1713, date de sa réforme. Est de ..., en Irlande; lieutenant en 1690; a été pourvu d'une compagnie le 24 octobre 1727. (*Registre de* 1724 *à* 1731, *régiment de Lée*, folio 353.) Chevalier de Saint-Louis; retiré en 1733 (*Registre de* 1730 *à* 1734, *régiment de Bulkeley* [*ci-devant Lée*], folio 529) (1).

Macarty (Charles), capitaine au régiment de Bulkeley. Capitaine en 1719, date de sa réforme. Est d'Irlande; lieutenant en 1690 dans Montcashel; a été pourvu ici d'une compagnie le 25 juin 1728. (*Registre de* 1724 *à* 1731, *régiment de Lée*, folio 353.) Chevalier de Saint-Louis; mort en 1733. (*Registre de* 1730 *à* 1734, *régiment de Bulkeley* [*ci-devant Lée*], folio 529.)

Bredeville. Est de Caen en Normandie ; a porté le mousquet dans le régiment de Languedoc en 1700; lieutenant en 1701, capitaine en 1712, chevalier de Saint-Louis. (*Registre de* 1730 *à* 1734, *régiment de Languedoc*, folio 307.) Mort en 1742. (*Registre de* 1734 *à* 1748, *même régiment*, folio 259.)

D'Esgrigny, brigadier, mestre de camp du régiment de Forez-infanterie, chevalier de Saint-Louis. (*Registre de* 1730 *à* 1734, *régiment de Forez*, page 425.)

De Bailleux, capitaine au régiment de Mauconseil (2).

D'Ouvrier, capitaine au régiment Royal-Vaisseaux. Capi-

(1) Le régiment irlandais de Bulkeley passa en France, en corps, en 1690. Son premier colonel fut, de 1690 à 1694, lord Montcashel (Macarty, ou Mac-Carthy, comme on l'écrit aujourd'hui, comte de Montcashel); il devint ensuite Lée, du nom de ses colonels, de 1694 à 1733; puis Bulkeley, de 1733 à 1776, époque à laquelle, les régiments à un bataillon ayant été supprimés, il fut versé dans le régiment de Dillon. (Voir l'*Histoire des Troupes étrangères au service de la France*, par M. Eugène Fieffé, commis principal au ministère de la Guerre.)

(2) La famille donne à cette nomination la date du 31 août 1731.

taine en 1712, retiré en 1745. (*Registre de* 1734 *à* 1748.)

Lacant, capitaine au régiment d'Angoumois (1). Est de Briatexte en Languedoc; sous-lieutenant en 1705, lieutenant en 1708, capitaine en 1716; retiré en 1735. (*Registre de* 1734 *à* 1748.)

Blanche, capitaine au corps royal d'artillerie, bataillon de Villas. Est de Villeneuve d'Agenais; lieutenant réformé au régiment de Champagne en 1701, lieutenant au corps royal d'artillerie en 1702, capitaine en 1714 (*Registre de* 1730 *à* 1734) (2).

Bournazel, capitaine au régiment de Noailles (ci-devant d'Estaing, et auparavant de Saillant).

Fromental, capitaine au même régiment (3). Retiré en 1734. (*Registre de* 1734 *à* 1748.)

Lancosme, capitaine au régiment de Richelieu. Est de Châteauroux en Berry; sous-lieutenant en 1709, lieutenant en 1712, capitaine même année; retiré en 1733. (*Registre de* 1730 *à* 1734.)

Seguin, capitaine au régiment de Saint-Simon. Sous-lieutenant en 1706, lieutenant en 1708, capitaine en 1710. (*Registre de* 1718 *à* 1724.) Retiré en 1734 (*Registre de* 1734 *à* 1748 (4).

Montmort, capitaine au régiment de Bourbonnais. Services de 1709, capitaine en 1712. (*Registre de* 1730 *à* 1734).

(1) On nous a signalé M. de Carrière (Jean-Charles), seigneur de Lachamp, capitaine au régiment d'Angoumois, retiré major, chevalier de Saint-Louis en 1744. Les registres ne mentionnent que M. de Lacant, chevalier de Saint-Louis dans la période de 1730 à 1734; mais un Carrière, chevalier de Saint-Louis de 1718 à 1724, capitaine au même régiment et retiré en 1725, est porté 1er volume, page 658.

(2) Nous présumons que cet officier est M. de Mothes de Blanche, qu'on nous a signalé comme ayant été capitaine d'artillerie et chevalier de Saint-Louis avant Fontenoy.

(3) La famille a la lettre d'avis, qui fixe la nomination au 22 novembre 1732. Cet officier fut reçu par le comte du Dognon, son oncle, brigadier des armées du roi.

(4) De Seguins-Vassieux (Charles-Louis-Henri), d'après les notes de la famille.

Commandant de bataillon en 1738; rayé comme ayant été nommé commandant du fort de la Kenoque. (*Registre de* 1734 *à* 1748.)

Villemort-Menou, capitaine au régiment de Picquigny. Volontaire en 1702, sous-lieutenant en 1704, lieutenant en 1708, capitaine en 1709; vient du régiment de Ribérac; (*Registre de* 1730 *à* 1734.) Capitaine de grenadiers en 1737; retiré en 1743 (*Registre de* 1734 *à* 1748, *le régiment devenu de Rosniniven*) (1).

Rochefolle de Menou, capitaine au régiment du Perche. Est du Mée, en Touraine; cadet dans la compagnie de son frère au régiment de Ribérac en 1702, lieutenant en 1703, capitaine en 1704; a pris rang de 1723 dans le régiment du Perche, où il fut replacé capitaine-lieutenant de la colonnelle. (*Registre de* 1730 *à* 1734.) Pourvu d'une compagnie; rayé (*Registre de* 1734 *à* 1748, *régiment des gardes de Lorraine*, dans lequel le régiment du Perche avait été incorporé) (2).

(1) Charles de Menou, seigneur de Villemort, cavalier volontaire dans la compagnie de Corgy, puis brigadier, sous-lieutenant au régiment d'infanterie de Barville en 1705, lieutenant au même régiment (devenu Ribérac) en 1708, commandant une compagnie en 1709, passé même année au régiment de Perrin, devenu Picquigny, où il prit la compagnie du Mée, commandée par son frère Jean-Louis de Menou, au service sous le nom de du Mée, tué à Malplaquet. (*Archives de la maison de Menou.*)

(2) De Menou (François), seigneur de Rochefolle, capitaine au régiment de Barville en 1704. — Ce régiment devenu Ribérac, et licencié à la paix. — Premier capitaine-factionnaire en 1744, quand le régiment du Perche fut incorporé dans les gardes de Lorraine; mort en 1747, commandant de bataillon. (*Archives de la maison de Menou.*) Famille essentiellement militaire, et dont les archives sont aussi anciennes que glorieuses. Un Menou était maître des arbalétriers de France sous saint Louis, au combat de la Massoure. Un autre périt à la bataille de Poitiers, et son jeune fils, qui tomba au pouvoir de l'ennemi, combattait à ses côtés, comme Philippe le Hardi auprès de son père le roi Jean. Enfin, outre les nombreux chevaliers de Saint-Louis que cette famille compte avec un juste orgueil, *la Gazette de France* du 14 juin 1684 annonce la mort d'un Menou, major au régiment de la Ferté, tué au siége de Luxembourg.

Chabrier, colonel au corps royal d'artillerie. Cadet aux bombardiers en 1706, sous-lieutenant en 1707, lieutenant en 1711, lieutenant réformé en 1716, replacé en 1720, capitaine en 1729. (*Registre de* 1730 *à* 1734.) Major en 1738, rang de lieutenant-colonel en 1744. Est de Dauvillar en Guienne. (*Registre de* 1734 *à* 1748.) Colonel, commandant le bataillon de son nom (*État militaire de* 1758) (1).

Ricouart, capitaine au régiment de Toulouse. Enseigne en 1706, capitaine en 1708, retiré en 1733 (*Registre de* 1730 *à* 1734) (2).

De Croismare, capitaine au régiment du Roi-infanterie (3). Est de Caen; sous-lieutenant en 1714, lieutenant même année, capitaine en 1720, retiré en 1731. (*Registre de* 1730 *à* 1734.)

Saint-Vincent, capitaine au régiment de Béarn. Sous-lieutenant en 1704, lieutenant en 1707, capitaine en 1713. (*Registre de* 1730 *à* 1734.) Capitaine de grenadiers en 1740, major en 1746; rayé, est placé (*Registre de* 1734 *à* 1748 (4).

La Martinière, capitaine au régiment de Bassigny (5).

(1) Cité à la bataille de Fontenoy. (*Voir* plus haut, t. I, page 341.)

(2) De Ricouart, comte d'Hérouville (Philippe-François), d'après les renseignements de la famille.

(3) Un autre Croismart (ainsi écrit), également de Caen, sous-lieutenant en 1713, lieutenant même année, capitaine en 1718, n'est pas porté chevalier de Saint-Louis parce qu'il était chevalier de Malte. (*Registre de* 1730 *à* 1734, *régiment du Roi-infanterie.*)

(4) Il quitta le régiment en 1748, pour passer à la majorité de Landrecies. Ses noms étaient Dubois de Saint-Vincent (Gabriel). Il mourut à Apt en 1753, des blessures considérables qu'il avait reçues en 1746 à la bataille de Rocoux. Il se distingua en plusieurs occasions, et notamment à la défense du pont de la Croix, au mois de septembre 1743, où, à la tête de sa compagnie, soutenue de quelques piquets du même régiment, il donna des preuves du plus grand courage. (Archives de la famille.) Son frère était chevalier de Saint-Louis de 1714 (*voir* 1er volume, page 644), et son fils obtint aussi cette croix si enviée, en 1762. (*Voir* 1er volume, page 556.)

(5) La famille fixe sa nomination au 25 juillet 1734. Il se nommait Maillard de

Sous-lieutenant en 1706, lieutenant même année, capitaine en 1718; mort en 1734. (*Registre de* 1730 *à* 1734.)

De Boissonnade, capitaine au régiment Royal-Vaisseaux (1).

Le marquis de Montmorency, colonel du régiment de Bresse.

D'Ambly, capitaine au régiment de la Reine-infanterie. Sous-lieutenant en 1705, lieutenant en 1706, capitaine en 1709; a été blessé, n'a pas discontinué. (*Registre de* 1689 *à* 1720.) Chevalier de Saint-Louis; 300 livres de pension sur le trésor royal. (*Registre de* 1730 *à* 1734.) Retiré en 1735. (*Registre de* 1734 *à* 1748.)

Maricourt (François-Pascal Dumesnil), né en 1703. Est d'Escles, près Aumale; lieutenant au régiment de Gesvres en 1729, capitaine dans Royal-Étranger en 1734, lieutenant-colonel en 1759, chevalier de Saint-Louis. (*Registre, rang des capitaines de cavalerie, de* 1731 *à* 1763, *régiment Royal-Étranger.*) Retiré en 1764, avec 2000 livres d'appointements de retraite. — 1763, brave homme, intelligent, qui a eu des actions à la guerre; il a de la fermeté (*Registre du régiment Royal-Étranger de* 1763 *à* 1776) (2).

Officiers portés chevaliers de Saint-Louis sur les registres de 1734 à 1748.

Caroll, lieutenant-colonel du régiment de Berwick. Capitaine le 8 juin 1726, date de sa réforme; ne tient ici rang que

Lamartinière (Jean-François) et mourut, le 29 septembre suivant, des blessures qu'il avait reçues à la bataille de Guastalla. Son fils, qui fut grièvement blessé à ses côtés, devint à son tour chevalier de Saint-Louis en 1748. (*Voir* plus loin la période de 1748 à 1763.)

(1) Jean-Baptiste. (Renseignements de la famille.)

(2) La nomination de cet officier comme chevalier de Saint-Louis est antérieure à la reprise des registres de l'Ordre en 1746, puisqu'elle n'est pas portée sur ces registres. Nous pensons qu'elle appartient à la période de 1734 à 1745, sans pouvoir préciser l'époque, et nous l'avons indiquée ici à cause de la date du premier registre matricule. Celui de 1763 à 1776 mentionne bien aussi la croix de M. de Maricourt, mais sans indication de date.

du 20 janvier 1733, qu'il y a été pourvu d'une compagnie. Enseigne dans ce régiment-ci en 1718, lieutenant en 1720, lieutenant de grenadiers en 1726, capitaine réformé même année. (*Registre, rang des capitaines d'infanterie, de* 1730 *à* 1734, *régiment de Berwick*, folio 596, verso.) Chevalier de Saint-Louis, capitaine de grenadiers en 1746, major le 5 avril 1747, rang de lieutenant-colonel le 27 juillet suivant (*Registre de* 1734 *à* 1748, folio 507.) — Caroll (Michel), né le 1er mars 1789. Est de Ballyerenode, en Irlande; cadet en 1710, lieutenant réformé même année, lieutenant en 1713, de grenadiers le 21 janvier 1726, capitaine même année, major le 5 avril 1747, rang de lieutenant-colonel le 27 juillet suivant, lieutenant-colonel du régiment en 1752; retiré en 1761. (*Registre de* 1748 *à* 1763, folio 216, 2e volume.) De Caroll (*États militaires,* 1759, page 262; 1760, page 273; 1761, page 243) (1).

De Macarty-Moore, capitaine réformé au régiment de Clare, reçu chevalier de Saint-Louis par le roi, le 14 juin 1747 (*voir* 1er volume, page 389); était capitaine du 15 avril 1747. (Classement parmi les capitaines.) — Enseigne en 1729, lieutenant en 1734, capitaine réformé en 1739. (*Registre de* 1734 *à* 1748, *régiment de Clare*, folio 453.) Mort en 1758. (*Registre de* 1748 *à* 1763, même régiment, 2e volume, folio 186.)

Macarty, aide-major, capitaine le 12 juin 1734 (2). Est de ....; lieutenant réformé le ...., lieutenant en pied dans

(1) Nous avons reproduit cette seconde mention des services parce qu'elle change quelques dates, et qu'elle doit être une rectification faite ultérieurement sur pièces officielles.

(2) Date du rang parmi les capitaines. — Le nom d'un autre Calahan de Macarty, capitaine au même régiment, est précédé d'une croix au crayon rouge, indiquant qu'il est chevalier de Saint-Louis, mais nous n'avons pu le retrouver sur les registres de l'Ordre. Voici ses services : Calahan Macarty, capitaine le 1er juin 1745 (date du rang parmi les capitaines). — Est de......; capitaine réformé le 9 septembre 1734. (*Registre de* 1734 *à* 1748, *régiment de Berwick*, fº 507, verso.) — Macarty (Calahan), né en 1701, est de Curchten, province de Munster, en Irlande;

ce régiment-ci en 1726, aide-major le ...., capitaine réformé du 26 janvier 1732. (*Registre de* 1730 *à* 1734, *régiment de Berwick*, folio 597.) Pourvu d'une compagnie en 1738, chevalier de Saint-Louis; retiré en 1744 (*Registre de* 1734 *à* 1748, *même régiment*, folio 507.)

Mac-Mahon, capitaine au régiment de Bulkeley, chevalier de Saint-Louis. Reçu le 30 décembre 1746 par M. Lée, lieutenant-colonel du régiment. Porté d'abord à la date du 22 octobre 1746, et rayé avec cette note : « N'a pas été reçu, le régiment étant passé en Bretagne. » (*Registre de l'Ordre de* 1746 *à* 1757.) Inscrit au registre de l'Ordre à la date du 14 janvier 1747 (porté 1[er] volume, page 401). Cet officier, dont le prénom était Patris (sans doute Patrice), était d'Irlande. Cadet en 1730, enseigne en 1733, lieutenant en 1737, capitaine réformé en 1743, réformé à la suite du régiment en 1744, replacé capitaine réformé en 1747, capitaine, pourvu d'une compagnie, en 1754. (*Registre de* 1748 *à* 1763, *régiment de Bulkeley*, 2[e] volume, page 181, verso.) Chevalier de Saint-Louis en 1746, blessé à Lawfeldt; retiré en 1763 avec 1,000 livres d'appointements de retraite. — 1773, entretenu à Boulogne, sans logement. — 1763, bon officier à la guerre. (*Registre de* 1763 *à* 1776, *même régiment*, folio 19.) Il semble résulter de l'examen des registres de l'Ordre de 1746 à 1770 que la date inscrite sur ces registres n'est pas la date exacte de la nomination, mais la date de l'inscription, après renvoi postérieur, dans les bureaux, du travail du ministre, et après expédition des ordres aux parrains, pour qu'ils aient à procéder à la réception des chevaliers nommés.

cadet en 1718, lieutenant réformé en 1720, capitaine réformé en 1734, capitaine en pied en 1742, réformé en 1744, replacé à une compagnie en 1745; retiré en 1754. — 1772, entretenu à Lille, sans logement, avec 1,000 livres d'appointements. — 1777, décidé qu'il aura le logement. (*Registre, de* 1748 *à* 1763, *régiment de Berwick*, f° 216.)

Mac-Mahon, capitaine réformé au régiment de Berwick, chevalier de Saint-Louis le 26 mars 1748. (*Registre de l'Ordre de* 1746 *à* 1757.) Porté 1er volume, page 411. — Mac-Mahon, capitaine le 1er mars 1748, date du rang parmi les capitaines. Lieutenant réformé, brigade de Galmois, le 25 juin 1708, ensuite dans celle de Bulkeley; capitaine réformé au régiment de Berwick, le 11 mai 1738. (*Registre de* 1734 *à* 1748, *régiment de Berwick*, folio 507, verso.) Retiré en 1754. (*Registre de* 1748 *à* 1763, *même régiment*, folio 216, verso.)

Mac-Mahon, capitaine réformé d'infanterie, dans la garnison de Valenciennes, chevalier de Saint-Louis le 24 décembre 1748. (*Registre de l'Ordre de* 1746 *à* 1757.)

Caroll, lieutenant-colonel du régiment de Bulkeley-irlandais. Capitaine en 1708, date de sa réforme, ne tient rang que du 3 juin 1725, où il a été pourvu d'une compagnie; est de Blanque, en Irlande (1); enseigne dans Moncazel (Montcashel) en février 1693, lieutenant réformé en 1698, lieutenant en pied dans Lée en février 1706, capitaine réformé le 8 juin 1708. (*Registre, rang des capitaines d'infanterie, régiment de Lée, ensuite Bulkeley, de* 1724 *à* 1731, folio 353.) Chevalier de Saint-Louis, capitaine de grenadiers en 1742, lieutenant-colonel en 1743, retiré en 1744. (*Registre de* 1734 *à* 1748, folio 448, *régiment de Bulkeley*.)

Bangy (Louis-Charles), lieutenant-colonel du régiment Mestre-de-Camp-Général-Cavalerie, né en 1691. Est de Paris; mousquetaire en 1711, lieutenant en 1717, capitaine même année, lieutenant-colonel en 1745, brigadier le 20 mars 1747; mort en 1752. Chevalier de Saint-Louis (*Registre, capitaines de cavalerie et dragons de* 1731 *à* 1763, *régiment Mestre-de-Camp-Général-Cavalerie*, folio 5, verso) (2).

(1) Il n'y a pas d'endroit nommé Blanque en Irlande; mais l'usage, en Angleterre, quand on ignore le lieu de naissance, est de laisser un espace en ajoutant *blanc*, c'est-à-dire *laissé en blanc*.

(2) Le nom de cet officier est de Bengy. La famille nous a fait parvenir la copie

Laroque (Jacques Artot de Frugy), né le 31 décembre 1716. Est de Saint-Pierre de Cumont, en Périgord; page de la reine en 1728, était dans les gardes du corps du roi en 1732, où M. son père était enseigne, capitaine le 23 décembre 1733, pourvu de la majorité en 1743, rang de lieutenant-colonel en 1748, lieutenant-colonel en 1752. (*Registre, rang des capitaines de cavalerie de* 1731 *à* 1763, *régiment de Trasegnies.*) Maréchal de camp en 1762. — C'est un officier de distinction, connu par lui-même. (*Registre du régiment de Chartres-cavalerie, de* 1763 *à* 1776.) — De la Roque. (*État militaire de* 1758, page 236.) — Le régiment de Trasegnies fut incorporé dans le régiment de Chartres en 1761. Ces registres ne font pas mention du grade de brigadier, que M. de la Roque obtint en 1759. (*État militaire de* 1761, page 137.) Cet officier n'est pas porté sur les registres de l'Ordre, qui recommencent en 1746, ce qui prouve que sa nomination est antérieure à cette année, et qu'il obtint la croix de Saint-Louis étant très-jeune encore de service. Elle n'est indiquée ni sur le registre des régiments de 1731 à 1763, ni sur celui de 1763 à 1776; mais le titre de chevalier de Saint-Louis est prouvé par le registre de l'Ordre de 1762 à 1781, où M. de la Roque est inscrit en 1774, comme parrain de M. de la Roque de Cumont. (*Voir* à l'année 1774, derniers chevaliers nommés par Louis XV, 1er volume, p. 632.)

Bassonnière, capitaine au régiment Royal-infanterie, che-

de la lettre du roi, du 4 décembre 1734, annonçant à M. de Bengy qu'il est nommé chevalier de Saint-Louis, et que M. de Montpipeau, brigadier, est commis pour le recevoir; et la copie du brevet sur parchemin, du 20 mars 1747, annonçant à M. de Bengy, lieutenant-colonel du régiment Mestre-de-Camp-Général, qu'il est promu à la charge de brigadier de cavalerie. Les brigadiers furent classés dans les premiers *États militaires* comme officiers généraux. On vient de voir que le nom de Bengy était écrit Bangy dans le registre de 1731 à 1763. Il est écrit Baugy dans celui de 1718 à 1724. Ces relevés prouvent avec quelle négligence les matricules de cette époque étaient tenus, et cependant il importe aux familles que l'orthographe d'un nom soit respectée.

valier de Saint-Louis le 17 février 1748. Envoi de l'ordre, pour recevoir cet officier, à M. de Bruslard, lieutenant-colonel du régiment de Picardie, à Louvain, le 11 février précédent. (*Registre de l'Ordre de* 1746 *à* 1757.) — La Bassonnière (Charles Gauvignan), né en 1715. Est d'Orléans; lieutenant en second en 1734, lieutenant en 1735, capitaine en 1744; retiré en 1756. (*Registre de* 1734 *à* 1748, *régiment Royal*, folio 109.)

Valori, capitaine au régiment de la Marine. Capitaine en 1717, de grenadiers en 1740; retiré en 1742. (*Registre de* 1734 *à* 1748.)

Durfort, capitaine au corps royal d'artillerie, bataillon de Valenceau, ensuite Gaudechart. Retiré en 1745. (*Registre de* 1734 *à* 1748.)

Durfort de Causa, capitaine au corps royal d'artillerie, même bataillon. Capitaine en 1733. Pension de 300 livres sur le trésor royal. Mort en 1746. (*Registre de* 1734 *à* 1748.)

La Bachellerie, capitaine au corps royal d'artillerie, bataillon de Romillé. Capitaine en 1706, puis major, commandant du bataillon en 1742; mort en 1743. (*Registre de* 1734 *à* 1748.)

Blotfier, capitaine au régiment de Navarre. Est d'Amiens; sous-lieutenant en 1689, lieutenant en 1691, de grenadiers en 1706, capitaine en 1719. A reçu plusieurs blessures. (*Registre de* 1730 *à* 1734.) Chevalier de Saint-Louis, à présent major de Marsal (*Registre de* 1734 *à* 1748) (1).

Mauny, capitaine au régiment de Condé-cavalerie. Est du Bois des Près, près Chartres; cornette du .... avril 1710, a eu dans ce régiment une compagnie qui a été réformée à la paix. Le 1er janvier 1734 il lui a été expédié un ordre de rejoindre. Replacé à la compagnie de M. de Fortia le 9 mars

(1) L'orthographe du nom est de Blottefière. — D'après les notes de la famille, un autre M. de Blottefière, chevalier, seigneur de Voyenne, a été nommé chevaer de Saint-Louis en 1714 et reçu par le roi.

1742; chevalier de Saint-Louis ; retiré en 1745 (*Registre de* 1731 *à* 1763, *régiment de Condé-cavalerie*, folio 97) (1).

Mauny, capitaine au régiment de Navarre. Est de Bois le Pré, près Bonneval, en Beauce; sous-lieutenant en 1713, lieutenant en 1715, lieutenant en second en 1718, en pied en 1720, capitaine en 1729. (*Registre de* 1730 *à* 1734.) Chevalier de Saint-Louis; capitaine de grenadiers en 1746; mort (*Registre de* 1734 *à* 1748) (2).

Le chevalier de Mauny, capitaine au régiment de Navarre (3). Est de Bois le Pré, en Beauce; volontaire dans Navarre en 1718, lieutenant en 1720, capitaine d'une compagnie nouvelle levée en 1733, de grenadiers en 1746, commandant de bataillon en 1748. (*Registre de* 1734 *à* 1748.) Chevalier de Saint-Louis le 16 décembre 1744; retiré en 1755. Pension de 700 livres sur le trésor royal. (*Registre de* 1748 *à* 1763.)

12 juillet 1744, lettres de chevalier de Saint-Louis à M. de Cabassole, lieutenant-colonel du régiment des milices de Paris (4).

(1) Ses noms étaient le marquis de Mauny (Jean-Claude de Reviers.) (Archives de la famille.)

(2) Ses noms étaient le chevalier de Mauny (François de Reviers). — Il mourut, le 11 octobre 1746, des blessures reçues à Rocoux le même jour. (Archives de la famille.) — A cette époque les registres des régiments ne donnaient pas d'autres détails que ceux relatant les services.

(3) Le comte de Reviers-Mauny. (Archives de la famille.)

(4) Il fut reçu le 21 juillet par M. de Crény, lieutenant pour le roi et gouverneur de Lille. (Certificat et lettres communiqués.) — Cabassol ; est de Paris. — Cadet en 1720, enseigne même année, lieutenant en second en 1721, lieutenant en pied le ......, capitaine en 1734 (*Registre de* 1730 *à* 1734, *régiment de Xaintonge*) (Saintonge). — Capitaine-lieutenant de la compagnie colonelle en 1739; retiré en 1742. (*Registre de* 1734 *à* 1748.) — Il devint lieutenant-colonel des milices de Paris en 1743, et commandait trois bataillons au siége d'Oudenarde en 1747. (Archives de la famille.) — Ses noms étaient Louis de Séguins de Cabassole-Piégon ; mort en 1799 (*idem*.)

Voici quelle était à cette époque la formule des lettres d'avis :

« Mons. de Cabassol, la satisfaction que j'ai de vos services m'ayant convié à vous associer à l'ordre militaire de Saint-Louis, je vous écris cette lettre pour vous

De Fransure-Villers, capitaine au corps royal d'artillerie. Est de Picardie; sous-lieutenant en 1705, lieutenant en 1710, capitaine en 1715, bataillon de Romillé. (*Registre de* 1689 *à* 1720.) Pension de 400 livres sur le trésor royal; pourvu d'une compagnie en 1743; premier capitaine du bataillon Bourgfelden, a pris le commandement par ancienneté. (*Registre de* 1734 *à* 1748.)

De la Gorce (Guy-Joseph de Merle), capitaine de grenadiers du régiment Dauphin-infanterie (1). Capitaine en 1726; retiré en 1747. (*Registre de* 1734 *à* 1748.)

Du Blaisel, capitaine au régiment de Picardie. — Capitaine en 1723; mort en 1737. (*Registre de* 1734 *à* 1748.)

Du Blaisel (Marcheville), capitaine au régiment de Picardie. Capitaine en 1731; retiré en 1738. (*Registre de* 1734 *à* 1748.)

Du Blaisel, lieutenant-colonel du régiment de Grassin. Enseigne au régiment de Picardie en 1730, capitaine en 1734, lieutenant-colonel du régiment de Grassin. (*Registre de Picardie de* 1734 *à* 1748.) — Du Blaisel de la Neuville. (*Registre du régiment de Grassin.*) — Baron du Blaisel (Antoine-Joseph du Blaisel de la Neuville), commandeur en 1774. (*Mémoires*

dire que j'ai commis le sieur de Crény, mon lieutenant à Lille, et chevalier dudit Ordre, pour en mon nom vous recevoir et admettre à la dignité de chevalier de Saint-Louis, et mon intention est que vous vous adressiez à lui pour prêter en ses mains le serment que vous êtes tenu de faire en ladite qualité de chevalier dudit Ordre, et recevoir de lui l'accolade et la croix, que vous devez dorénavant porter sur l'estomac, attachée d'un petit ruban couleur de feu ; voulant qu'après cette réception faite vous teniez rang entre les autres chevaliers dudit Ordre, et jouissiez des honneurs qui y sont attachés. Et la présente n'étant pour autre fin, je prie Dieu qu'il vous ait, Mons. de Cabassole, en sa sainte garde. Écrit à Dunkerque, le 12 juillet 1744. *Signé :* Louis. *Contre-signé:* M. de Voyer d'Argenson.

(1) Chevalier de Saint-Louis le 3 décembre 1738. — Il combattit d'une manière brillante à Fontenoy, et le roi, en lui envoyant une gratification, lui fit écrire une lettre des plus flatteuses par le ministre de la guerre. (Archives de la famille de la Gorce.)

concernant l'institution de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis.) Baron du Blaisel; a été colonel-lieutenant des volontaires de Clermont-Prince, brigadier en 1747, maréchal de camp en 1759, lieutenant général en 1762. (*État militaire de* 1763.)

De Sinety, major du régiment de Brie. Mort en janvier 1746 (*Registre de* 1734 *à* 1748) (1).

Darimont, capitaine au régiment de Champagne (2). Capitaine en 1717, de grenadiers en 1738, commandant du troisième bataillon en 1742; à présent lieutenant de roi d'Huningue. (*Registre de* 1734 *à* 1748.)

Malevielle, capitaine au régiment de Boulonnais (3). Est de Malevielle en Gévaudan; sous-lieutenant en 1711, lieutenant en 1712. (*Registre de* 1689 *à* 1720.) Capitaine en 1730. (*Registre de* 1734 *à* 1748.) Chevalier de Saint-Louis; retiré en 1741. (*Registre de* 1734 *à* 1748.)

De Fromental (Joseph), capitaine au régiment de Blaisois. Garde-marine en 1705, sous-lieutenant en 1714, lieutenant en 1715, capitaine en 1718; retiré en 1739; pension de 300 livres sur le trésor royal. (*Registres de* 1730 *à* 1734 et *de* 1734 *à* 1748.)

(1) Un autre M. de Sinety (Charles), lieutenant au régiment de Flandre en 1714, puis capitaine au régiment de Tallard, est qualifié chevalier de Saint-Louis dans les lettres patentes d'érection de la terre de Lurcy-Levis en marquisat pour André de Sinety. On nous a signalé onze chevaliers de Saint-Louis de ce nom ; nous n'avons pu en retrouver que six. Parmi ceux qu'il nous a été impossible de constater se trouve André de Sinety, marquis de Lurcy-Levis, capitaine aux Gardes-françaises, brigadier en 1761 (*État militaire,* 1765), maréchal de camp en 1767. (*État militaire,* 1768.) Marquis de Sinety. (*États militaires.*)

(2) Béraud d'Arimont (Louis), marquis de la Haye, capitaine de grenadiers au régiment de Champagne, lieutenant de roi d'Huningue, chambellan et premier veneur du duc de Berry, chevalier de Saint-Louis du 20 avril 1756; mort le 24 mars 1754. (*Histoire de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis*, par d'Hozier, ouvrage posthume, 2 vol. in-12, 1817, tome II, page 251.)

(3) Retz de Bressoles de Palamourgue de Malevielle (Jaochim). (D'après les notes de la famille.)

Le chevalier de Bermond de Puisserguier, capitaine aux dragons de Languedoc. Chevalier de Saint-Louis le 1er février 1736. (Brevet communiqué par la famille.) — Puyserguier. Est de Puyserguier; garde de l'estendard sur les galères en 1709, cornette dans le vieux Languedoc du .... janvier 1711, lieutenant du .... 1712, capitaine le 23 mars 1720; chevalier de Saint-Louis; a vendu en 1737. (*Registre de* 1731 *à* 1763, *régiment de dragons de Languedoc*, folio 300.)

Severac de Jusses (Jean-Louis-Balthasar), lieutenant-colonel des dragons de Languedoc. Né le 6 janvier 1688. Est de Jusses, archevêché de Toulouse; dragon en 1702, cornette le .... février 1704, lieutenant le .... janvier 1710, capitaine le 3 avril 1714, replacé ici à une compagnie le 11 mai 1727, lieutenant-colonel le 24 août 1741, retiré en 1756. (*Même registre*, folio 299, verso.)

La Panouze, capitaine au régiment de Montmorin. Est de Montalazar, en Auvergne; lieutenant en 1709, capitaine en 1721; mort en 1742. (*Registre de* 1734 *à* 1748.)

La Roche l'Epinais, capitaine au régiment de Bresse. Lieutenant en second en 1719, capitaine même année, capitaine de grenadiers en 1743. La lettre du roi a été expédiée sous le nom de la Roche Saint-André pour la compagnie de grenadiers. Lieutenant-colonel en 1747; retiré en 1749. (*Registre de* 1734 *à* 1748.) Le chevalier de Saint-André : brigadier en 1748, ancien lieutenant-colonel du régiment de Bresse, lieutenant de roi à Maubeuge. (*État militaire de* 1758. Voir aux brigadiers d'infanterie.)

Basancourt, capitaine au régiment de Piémont. Né à Rouen. Sous-lieutenant au régiment de la Marine en 1706, lieutenant en 1708, capitaine au régiment de Piémont en 1709. (*Registre de* 1689 *à* 1720.) Chevalier de Saint-Louis, capitaine de grenadiers en 1741; mort en 1742. (*Registre de* 1734 *à* 1748.)

Chaltillon, capitaine au régiment de Bretagne. Est de

Chatillon, entre les deux mers, en Guienne; volontaire en 1712, sergent en 1713, lieutenant de la compagnie franche de Sommery en 1725, rang de capitaine même année, capitaine dans Bretagne en 1727. (*Registre de* 1724 *à* 1731.) Rang de lieutenant-colonel en 1743, major en 1744, rang de colonel en 1746, commandant de bataillon en 1748, chevalier de Saint-Louis. (*Registre de* 1734 *à* 1748.) Colonel réformé en 1751. (*Registre de* 1748 *à* 1763.)

Choumouroux, capitaine au régiment d'Auvergne. Capitaine en 1712. (*Registre de* 1689 *à* 1720.) A reçu plusieurs blessures, dont une à la tête, qui le rend sourd. La croix de Saint-Louis a été demandée pour lui. (*Registre de* 1724 *à* 1731.) Chevalier de Saint-Louis, capitaine de grenadiers en 1738, major en 1743, lieutenant-colonel en 1744. (*Registre de* 1734 *à* 1748.) Retiré en 1756. (*Registre de* 1748 *à* 1763.)

Le marquis de Chambonas, colonel-lieutenant du régiment d'Eu (1).

(1) Scipion (Louis-Joseph de la Garde), marquis de Chambonas, enseigne des gendarmes de la garde en 1726 (Le Pipre de Neuville, *Histoire des Troupes de la maison du roi*), colonel-lieutenant du régiment d'Eu en 1734 (*Registre de* 1734 *à* 1748), brigadier en 1744 (*Gazette de France* du 13 juin); mort à Paris le 27 février 1765 (*Gazette de France* du 11 mars). — Il commandait une redoute à Fontenoy (*voir* au 1er volume). — Il se rendit maître du chemin couvert d'Ostende, et fut nommé pour commander dans cette ville. (*Gazette de France* du 4 septembre 1745.) — Un autre marquis de Chambonas (Henri-Joseph de la Garde), capitaine des gardes du duc du Maine (d'Aspect, tome II, page 122), fut fait chevalier de Saint-Louis en 1694 (*voir* 1er volume, page 128). — *La Gazette de France* du 11 mars 1713 annonce la mort de Charles-Antoine de la Garde de Chambonas, évêque de Viviers. Il était évêque de Lodève lorsqu'il fut nommé évêque de Viviers en 1690 (*Gazette de France* du 14 octobre 1690) ; et la marquise de Chambonas, née Marie-Charlotte d'Auberoque, dame d'honneur de la duchesse du Maine, mourut à Sceaux le 7 juillet 1738, âgée de soixante-dix-huit ans. (*Gazette de France* du 26 juillet.) — Cette famille, qui compta parmi ses membres des lieutenants de roi de la province de Languedoc, est encore mentionnée dans les registres postérieurs de l'Ordre, et, en 1823, elle était dignement représentée au Trocadéro par le vicomte de la Garde de Chambonas, lieutenant au 6e régiment de la garde royale. Cet of-

Le marquis d'Autichamp, colonel-lieutenant du régiment d'Enghien (1). Chevalier de Saint-Louis. (*Registre de* 1734 *à* 1748.)

Laugier, capitaine au régiment d'Eu, ci-devant du Maine. — Laugier (Laurent), né le 10 août 1686. Est de Manosque, en Provence; cadet en 1704, sous-lieutenant en 1706, lieutenant en 1708, capitaine en 1734, de grenadiers en 1747; à

ficier commandait sa compagnie à cette attaque, et avait pour premier soldat Charles-Albert, prince de Carignan (depuis roi de Sardaigne). C'est un honneur qui compte dans la vie d'un officier. Quelques jours après, commandant le poste de service auprès de Monseigneur, duc d'Angoulême, au port Sainte-Marie, il fut mandé par S. A. R., qui lui remit elle-même la croix de la Légion d'honneur, en ajoutant, avec le sourire de bonté qui lui était familier : « Attachez-la sur-le-champ; on doit la porter tout de suite quand on l'a si bien gagnée. » — Capitaine adjudant-major en 1828, M. de la Garde était présent aux journées de Juillet. Rappelé au service, il fut capitaine au 34e de ligne, puis chef de bataillon au 69e en 1840, lieutenant-colonel au 75e en 1848 (par suite du classement du mois de janvier et en récompense de sa bonne conduite devant les barricades de Rouen), colonel du 65e en 1852, et il a été retraité, sur sa demande, en 1856. Il avait été mousquetaire, 1re compagnie, en 1815, et lieutenant dans la légion de la Haute-Loire en 1816, d'où il était passé dans la Garde en 1820. Il reçut la croix d'officier de la Légion d'honneur en 1845, et il est aujourd'hui maire de la ville de Tarbes et membre du conseil général du département des Hautes-Pyrénées. Nous avons grand plaisir à rappeler ces faits, qui nous sont particulièrement connus, et à rattacher la gloire de cet officier à celle de ses ancêtres.

Enfin on trouve aux dossiers des pensions (Archives de la Guerre) que madame Marie-Laurence-Sophie de la Garde de Chambonas, épouse de M. de Lastic (comte de Lastic, *État militaire* de 1780), maréchal de camp, lieutenant-commandant d'escadron des gardes du corps, compagnie de Villeroy, obtint, en 1768, à titre de douaire, une pension de 2,000 livres, dans le cas où elle survivrait à son mari, et, en 1780, un brevet de confirmation de cette pension, lors de la mort de M. de Lastic. — Scipion, Louis-Joseph de la Garde, marquis de Chambonas, colonel-lieutenant du régiment d'Eu, avait épousé mademoiselle Claude-Marie de Ligne, qui mourut en 1751, âgée de trente ans. (*Gazette de France* du 10 novembre 1751.) — L'illustration de la maison de Ligne n'a pas besoin d'être constatée.

(1) Tué à Lawfeldt à l'âge de trente et un ans. — Grand-père du comte Charles d'Autichamp, lieutenant général, grand-croix de l'Ordre, ancien général en chef des armées vendéennes. Ce doit être le chevalier de Saint-Louis de 1740. (*Voir* le 1er volume, page 320.)

présent lieutenant de roi à Sisteron. (*Registre de* 1734 *à* 1748.)

Tremault (Henri), capitaine au régiment de Bourbon-infanterie, chevalier de Saint-Louis le 2 avril 1747. (*Registre de l'Ordre de* 1746 *à* 1757.)

Du Couédic de Kerdrain, contrôleur des trésoriers généraux de l'Ordre (1).

De Chabrignac de Condé (Adrien-Nicolas), lieutenant-colonel de la brigade de Bussy-Lamotte, du régiment des carabiniers (2).

Courbezon, capitaine au régiment Royal-infanterie. Sous-lieutenant en 1707, lieutenant en 1709, capitaine en 1711; a été blessé, n'a pas discontinué. (*Registre de* 1689 *à* 1720.) Capitaine de grenadiers en 1740, retiré en 1741. (*Registre de* 1734 *à* 1748.)

La Roche Jaquelein, capitaine au régiment Royal-infanterie. Est de Fontenay-le-Comte, en Poitou; mousquetaire en 1711; lieutenant dans Royal en 1714. (*Registre de* 1689 *à* 1720.) Capitaine en 1730. (*Registre de* 1730 *à* 1734.) Retiré. (*Registre de* 1734 *à* 1748.)

Du Besset, capitaine au régiment de Vexin. Lieutenant en 1724, capitaine en 1734; retiré en 1746 (3).

(1) Lettres du 1er mars 1745, qui conservent à M. du Couédic de Kerdrain les honneurs et priviléges de contrôleur des trésoriers généraux de l'Ordre, c'est-à-dire le droit de porter la croix de Saint-Louis. (*Édit d'avril* 1719, art. X.) Il était en outre secrétaire général des galères. (*Registre de l'Ordre de* 1719 *à* 1748.) — De Kerdrain (Olivier du Couédic), nommé contrôleur triennal le 28 juin 1721. (*Mémoires concernant l'institution de l'Ordre*, 1785, 1 vol. in-4°.)

(2) Né à Loattre, près de Soissons, en 1693. Page du prince de Vaudemont, en Italie, en 1706, cornette en 1709, lieutenant en second en 1719, lieutenant en 1720, commission de capitaine en 1722, chevalier de Saint-Louis en 1734, capitaine d'une compagnie en 1742, rang de lieutenant-colonel en 1747, lieutenant-colonel en pied en 1749. (*État des officiers de carabiniers en* 1754, archives administratives de la Guerre.)

(3) De Barrau (Guillaume), sieur du Besset, servant sous le nom de du Besset, chevalier de Saint-Louis le 18 avril 1745. (D'après les renseignements fournis par la famille.)

De Broc, capitaine au régiment du Roi-infanterie. — Colonel-lieutenant du régiment de Bourbon-infanterie en 1749, brigadier en 1758, maréchal de camp en 1761. (*État militaire de* 1765, page 118.) — Commandeur en 1765 (1).

Gaudin, capitaine au régiment Royal-Vaisseaux (2).

Le duc de Montmorency, colonel du régiment de Touraine.

Carrière, capitaine au régiment de Cambresis (3). Capitaine en 1711, de grenadiers en 1737; retiré en 1740.

Carrière, capitaine au régiment de Beauce (4). Lieutenant en 1733, capitaine en 1735, passé aux grenadiers de France en 1748. (*Registre de* 1734 *à* 1748.)

Le comte de Rochechouart de Faudoas, colonel du régiment d'Anjou. Capitaine au régiment du Roi-cavalerie, colonel du régiment, depuis de Rohan, en 1734, colonel du régiment d'Anjou et brigadier en 1743, maréchal de camp en 1745, lieutenant général en 1748. (*État militaire de* 1759.) Chevalier de Saint-Louis. (*Registre de* 1734 *à* 1748, *régiment d'Anjou, devenu d'Aquitaine en* 1753.)

De Boisgelin (Joseph de Kerdu), capitaine au régiment de Beauvoisis. Cadet en 1707, sous-lieutenant en 1712, capi-

(1) Il était à Saint-Cast en 1758. M. le marquis de Broc, colonel du régiment de Bourbon, eut le commandement du centre de l'armée. (*Saint-Cast, Recueil de pièces officielles*, 1 vol. in-8°, 1858, chez Prudhomme, libraire à Saint-Brieuc, page 120.) « On ne saurait trop louer la valeur et la conduite de M. le marquis de Broc, qui commandait l'attaque du centre. » (*Idem*, page 23.) — Brigadier le 15 octobre 1758, à la suite de cette affaire. (*État militaire*, 1760.)

(2) Il se nommait de Gaudin (Jean-Louis). (Archives de la famille.) On nous a signalé encore, comme chevaliers de Saint-Louis, MM. de Gaudin (Esprit), mort en 1725; de Gaudin (Joseph-Honoré), ancien capitaine-commandant le bataillon de milices gardes-côtes de Toulon; le marquis de Pérussis, baron de Barles, enseigne des mousquetaires, 1re compagnie, brigadier en 1740, et Valonssan (Jean-Pierre), capitaine de cavalerie; mais l'absence des registres ne nous a pas permis de les retrouver.

(3) Chevalier de Carrière (Jean-Baptiste-Aléas). (Notes de la famille.)

(4) De Carrière (Étienne-Félix). (Notes de la famille.)



taine en 1725, de grenadiers en 1746, rang de lieutenant-colonel en 1747, commandant de bataillon en 1748 ; retiré en 1751 (1). (*Registre de* 1748 *à* 1763.)

De Vaudreuil, major des Gardes-Françaises (2).

Chabert, capitaine au régiment de Noailles-infanterie (3). Lieutenant réformé en 1722, lieutenant en 1723, capitaine en 1733; retiré en 1743. (*Registre de* 1734 *à* 1748, *régiment de Custine, auparavant Noailles.*)

Du Masel, capitaine au régiment de Noailles-infanterie (4). Lieutenant réformé en 1723, en pied en 1724, aide-major en ...., capitaine en 1733, pourvu d'une compagnie en 1742, major en 1744; mort sans indication de date. (*Registre de* 1734 *à* 1748.)

De Cugnac du Bourdet (Louis-Honoré), capitaine au régiment de Bourbonnois (5). Enseigne en 1717, lieutenant

(1) Chevalier de Saint-Louis en 1740. (Titres de la famille.) Un Kerdu de Boisgelin était à l'affaire de Saint-Cast comme volontaire. (*Saint-Cast, Recueil de pièces officielles sur la journée du* 11 *septembre* 1758, 1 vol. in-8°, 1858, publié chez Prudhomme, libraire à Saint-Brieuc.) Nous ne savons si c'est l'ancien capitaine de Beauvoisis.

(2) Vaudreuil a été mousquetaire; enseigne aux Gardes-Françaises en 1712, sous-lieutenant en 1715, lieutenant de grenadiers en 1720, sous-aide-major en 1721, rang de lieutenant en 1728, lieutenant en pied en 1730 et aide-major, rang de colonel en 1735, capitaine en 1738, chevalier de Saint-Louis, major en 1744. (*Registre de* 1734 *à* 1748, *régiment des Gardes-Françaises*, f° 2.) — Brigadier en 1744, maréchal de camp en 1745. (*Registre de* 1748 *à* 1763, vol. 1er, f° 1.) — Le chevalier de Vaudreuil, lieutenant général en 1748. (*État militaire de* 1758, p. 103.) — Le vicomte de Vaudreuil (Jean de Rigaud), commandeur de l'Ordre en 1745, grand-croix en 1751. (Voir 1er volume, p. 433 et 436.)

(3) De Chabert (Charles), d'après les notes de la famille.

(4) De Chabert du Mazel (Pierre-Antoine), d'après les notes de la famille.

(5) Nous n'avons pu retrouver la nomination du marquis du Bourdet (Gaspard-Louis-Philippe de Cugnac), lieutenant des gardes du corps, brigadier en 1734, maréchal de camp en 1738. (*État militaire,* 1759.) — Il en est de même de celle de M. de Cugnac (Jean), seigneur de Tourondel, capitaine au régiment de la Reine-cavalerie. Le *Registre de* 1731 *à* 1763 dit : « Cugnac. Est de Périgueux. Garde du corps du roi depuis quinze ans, dans la compagnie de Charost ; capitaine d'une compagnie de nouvelle levée en 1735; mort en 1745. » Mais il n'est pas fait

en 1719, capitaine en 1727, major en 1744, commandant de bataillon en 1747, rang de colonel en 1749, lieutenant-colonel en 1751, brigadier en 1761; retiré en 1763, avec une pension de 2,000 livres. Blessé d'un coup de feu au visage à l'attaque du chemin couvert d'Ypres; chevalier de Saint-Louis en 1740. (*Registre du régiment de Bourbonnais, de* 1763 *à* 1776.)

Chantradeu, capitaine au régiment de Rohan. Est de Vimoutiers, en Normandie; sous-lieutenant en 1712, lieutenant en 1714. (*Registre de* 1689 *à* 1720, *régiment de Leuville, devenu Richelieu en* 1718.)Capitaine en 1730. (*Registre de* 1730 *à* 1734.) Chevalier de Saint-Louis, capitaine de grenadiers en 1740; mort en 1741. (*Registre de* 1734 *à* 1748, *même régiment, alors de Crillon, devenu la Tour-du-Pin en* 1746.)

La Rochetulon, capitaine au régiment de Picardie. — La Rochetulon (Claude-Philippe-Anne-Thibault), né le 1er mai 1715. Est de Boisdenance en Poitou ; lieutenant en 1728, capitaine en 1734, de grenadiers en 1752, commandant de bataillon en 1757, lieutenant-colonel en 1762. — Chevalier de Saint-Louis en 1743. — Blessé au pied, d'une pierre, au siége du château de Milan, d'un coup de feu à la cuisse à l'affaire d'Inguelfelden, et d'un éclat de bombe à la tête au siége de Fribourg. 400 livres de pension sur le trésor royal. — 1763, gratification extraordinaire de 800 livres. — 1764, appointements de retraite de 2,000 livres, en supprimant sa pension de 400 livres. — 1764, conservation de sa pension de 400 livrés. — 1763, homme de naissance et de mérite à tous égards ; peut être regardé comme un homme distingué et propre à tout. — 1764, jouit d'une réputation qu'il a bien mé-

mention de sa croix. — Un autre Cugnac (Pierre), né le 29 septembre 1704 à Monpassier, en Périgord, volontaire en 1724 dans le régiment de Bourbon-cavalerie, cornette en 1729, lieutenant en 1730, capitaine en 1743, retiré en 1762, n'est pas porté davantage comme étant chevalier de Saint-Louis. Cependant l'un a servi pendant vingt-sept ans, et l'autre pendant trente-deux.

ritée. Il lui faut une bonne retraite. Vieux et respectable militaire; beaucoup d'honneur (*Registre du régiment de Picardie de* 1763 *à* 1776) (1).

Valfond, capitaine au régiment de Piémont. Lieutenant réformé dans Vauldrey en 1721, enseigne dans Piémont en 1728, lieutenant en 1729, capitaine en 1733, chevalier de Saint-Louis, rang de colonel du 8 juin 1744. (*Registre de* 1734 *à* 1748.) — Valfons, colonel réformé le 6 novembre 1750, à la suite de ce régiment-ci. (*Registre de* 1748 *à* 1763, *régiment de Piémont.*)

Permangle, capitaine au régiment de Montboissier (ensuite Joyeuse). Est de Chalus en Périgord; enseigne en 1713, lieutenant en 1718, capitaine en 1726, major en 1738, rang de lieutenant-colonel en 1747; retiré en 1752. (*Registre de* 1748 *à* 1763.) Chevalier de Saint-Louis; est neveu de M. de Permangle, lieutenant général, gouverneur du fort Louis (*Registre de* 1734 *à* 1748) (2).

Permangle (Louis), capitaine au régiment de Limosin. Né le 21 août 1694. Est de Monchaty, paroisse de Dourna, près Limoges; lieutenant réformé en 1722, enseigne en 1724, lieutenant en 1727, capitaine le 5 janvier 1736; retiré en 1755. (*Registre de* 1748 *à* 1763.) — Chevalier de Saint-Louis le 30 juillet 1747. (*Registre de l'Ordre de* 1747 *à* 1757.)

De Richecourt, commissaire provincial d'artillerie. — Richecourt (Abraham Dagneau de), né à Laon le 1er avril 1701, a commencé ses services à l'École de la Fère. Officier poin-

(1) Un autre la Rochetulon, également de Boisdenance, a servi aussi dans Picardie. Cadet pendant un an, lieutenant en 1721, capitaine en 1722, il est mort en 1734, sans être chevalier de Saint-Louis. — Gentilhomme du Poitou, très-estimé, dit le *Registre de* 1730 *à* 1734.

(2) Gabriel Irieix de Chouly, marquis de Permangle (d'après les notes de la famille). Son oncle se nommait Gabriel de Chouly de Permangle, et la nomination de cet officier général comme chevalier de Saint-Louis est antérieure à la reprise des registres.

teur en 1723, commissaire extraordinaire en 1729, commissaire ordinaire en 1734, commissaire provincial en 1743, chevalier de Saint-Louis en 1745, lieutenant d'artillerie en 1754, lieutenant-colonel en 1755, colonel en 1759. Six campagnes, quatorze siéges, deux batailles ou affaires. Mort en 1770. — 1761, gratification extraordinaire de 600 livres. — Il a été accordé à sa veuve, sur le quatrième denier, 600 livres de gratification annuelle, reversibles après elle sur ses deux filles, par portions égales. (*Registre*, *officiers supérieurs d'artillerie avant* 1789.)

Daubignan, capitaine au régiment de la Tour-d'Auvergne (auparavant Montboissier). Lieutenant en 1732, capitaine en 1738; rayé, sans date. (*Registre de* 1734 *à* 1748.) — Chevalier de Saint-Louis le 13 septembre 1747. (*Registre de l'Ordre de* 1747 *à* 1757.) — François-Nicolas de Seguins Pazzis; servait sous le nom de d'Aubignan. (Notes de la famille.)

Seguin (Philippe), capitaine aide-major au régiment de Montboissier. Est de Vixan, comtat d'Avignon; lieutenant réformé au régiment de Bourbon-cavalerie en 1724, cadet à Metz en 1727, enseigne en 1733, lieutenant en 1734, aide-major en 1739, rang de capitaine en 1743; chevalier de Saint-Louis. (*Registre de* 1734 *à* 1748.) — Passé à une compagnie en 1748, major en 1752, retiré en 1756. (*Registre de* 1748 à 1763.) — Chevalier de Saint-Louis en mars 1746 (*Registre de l'Ordre de* 1747 *à* 1757) (1).

Piégon, aide-major au régiment de Clermont-Tonnerre-cavalerie, chevalier de Saint-Louis du 10 juin 1747. (*Registre de l'Ordre de* 1747 *à* 1757.)

De Merlemont, capitaine de grenadiers au régiment Royal-

(1) De Seguins, orthographe du nom. (Notes de la famille.) — Quoique le registre de l'Ordre porte la date de 1747, l'enregistrement des noms commence au mois de mars 1746.

marine. Enseigne en 1723, capitaine en 1726, de grenadiers en 1743, major en 1744, rang de lieutenant-colonel le 27 juillet 1747, chevalier de Saint-Louis ; mort en 1747. (*Registre de* 1734 *à* 1748.)

Il résulte du procès-verbal de la vente des effets de cet officier, faite après son décès par le conseil d'administration de son régiment, qu'il mourut, le 6 août 1747, des blessures qu'il avait reçues à Lawfeldt. La date de son brevet de lieutenant-colonel indique que ce grade était la récompense de la bravoure qu'il avait déployée dans cette journée.

D'Aubermesnil, capitaine général des gardes-côtes de la capitainerie de Port-Ville ou Dieppe, pourvu de sa charge le 10 mai 1719, chevalier de Saint-Louis le 10 janvier 1742. (*Registre des officiers de gardes-côtes de Picardie et Normandie de* 1730 *à* 1748, page 43.)

De Saint-Astier (Jean), major du régiment de Bourbon-cavalerie. Page du roi en 1722, capitaine dans Reine-cavalerie en 1726, major en 1743, chevalier de Saint-Louis en 1744, lieutenant-colonel en 1757, brigadier en 1761. — Retiré en 1764, avec 2,000 livres d'appointements de retraite, indépendamment de sa pension de 600 livres. — Blessé d'un coup de feu le 18 décembre 1748. — 1763, d'un bon exemple. — 1764, fort exact. — Il a de l'esprit, et est estimé de la plus saine partie du régiment (*Registre du régiment de Bourbon-cavalerie de* 1763 *à* 1776) (1).

Le prince de Beauvau, colonel du régiment des gardes de Lorraine, chevalier de Saint-Louis. (*Registre de* 1734 *à* 1748.)

Le comte de Moncan, commandant en second du régiment des gardes de Lorraine, chevalier de Saint-Louis. — A un ordre particulier pour commander en l'absence du prince de

(1) L'absence de registres ne nous a pas permis de retrouver M. de Saint-Astier (Blaise), seigneur de la Varenne, exempt des gardes du corps, mestre de camp de cavalerie, chevalier de Saint-Louis en 1705 ou 1706, d'après les notes de la famille.

Beauvau, et, en sa présence, sous son autorité. (*Registre de* 1734 *à* 1748.) — Brigadier en 1743, maréchal de camp en 1745, lieutenant général en 1758. (*État militaire de* 1759.)

Le chevalier de Boisrenard, capitaine au régiment de Mailly. — Le chevalier de Boisrenard (Joseph de Bodin de Galembert), né en 1698, enseigne en 1707, lieutenant en 1709, capitaine en 1713. (*Registre de* 1689 *à* 1720, *régiment de Pons.*) — Aide-major. (*Registre de* 1724 *à* 1731.) — Capitaine de grenadiers en 1739, major en 1741, rang de lieutenant-colonel en 1744, chevalier de Saint-Louis. (*Registre de* 1734 *à* 1748, *régiment de Mailly, ci-devant Pons.*) — Lieutenant-colonel et brigadier en 1748; retiré en 1760. (*Registre de* 1748 *à* 1763, *régiment de Talaru, ci-devant Mailly.*) — Vivant encore (*État militaire de* 1793) (1).

Boisrenard, capitaine au régiment de Mailly (ensuite Talaru, Chastellux, puis la Marche). Chevalier de Saint-Louis le 24 octobre 1747. (*Registre de l'Ordre de* 1747 *à* 1757.) — Boisrenard (François Bodin), enseigne en 1733, lieutenant même année, capitaine en 1740, de grenadiers en 1757, commandant de bataillon en 1760. (*Registre de* 1748 *à* 1763.)

De Vaux de la Brosse (François Beaudin), capitaine au régiment de Nivernais (2). Enseigne en 1720, aide-major en 1725, capitaine en 1729, de grenadiers en 1740, lieutenant-colonel en 1741, brigadier en 1745. (*Registre de* 1734 *à* 1748.) — Maréchal de camp en 1758. (*Registre de* 1748 *à* 1763, *régiment de la Marche-Prince, ci-devant Nivernais.*) — Mort en 1759. (*État militaire de* 1760.)

Dagoult, capitaine au corps royal d'artillerie (*Registre de* 1734 *à* 1748) (3).

(1) Prisonnier à Rosbach. (*Gazette de France* du 19 novembre 1757.) — Blessé à cette même bataille. (Archives de la famille.)

(2) Bodin, orthographe du nom patronymique.

(3) D'Agoult, orthographe du nom.

Bastard, capitaine au régiment de Mailly (ci-devant Pons). Est d'Agen; enseigne en 1709, lieutenant en 1711, capitaine en 1721. (*Registre de* 1724 *à* 1731, *régiment de Pons.*) — Capitaine de grenadiers en 1743, chevalier de Saint-Louis, commandant de bataillon en 1746; rayé sans indication de retraite ou de mort. (*Registre de* 1734 *à* 1748.)

Bastard, capitaine au régiment de Foix, chevalier de Saint-Louis le 28 septembre 1746. (*Registre de l'Ordre de* 1747 *à* 1757.) — Enseigne en 1732, lieutenant en 1733, capitaine en 1739; neveu de M. de la Caze, brigadier, ci-devant lieutenant-colonel du régiment (1); retiré en 1748 (*Registre de* 1734 *à* 1748) (2).

Saint-Denis, capitaine au régiment de Montboissier, chevalier de Saint-Louis le 7 mars 1746. (*Registre de l'Ordre de* 1747 *à* 1757.)

Saint-Denis, capitaine au régiment de la Fère-infanterie, chevalier de Saint-Louis le 27 mars 1746. (*Registre de l'Ordre de* 1747 *à* 1757.)

Prugues, capitaine au régiment de Piémont (3). Capitaine en 1727, de grenadiers en 1743; retiré en 1745. (*Registre de* 1734 *à* 1748.)

(1) M. de la Caze, chevalier de Saint-Louis avant 1720. (*Voir* 1er volume, p. 642.)

(2) On trouve dans le *Registre, rang des lieutenants, de* 1732 *à* 1748, la note suivante, qui accompagne le nom de M. de Bastard: « Le commissaire Denis a mandé, le 10 octobre 1738, que cet officier est généralement aimé et estimé dans le régiment. »

Un M. de Bastard, capitaine au même régiment, est compris par M. Mazas dans la promotion de 1740 (1er volume, page 318); mais il n'y a pas, sur le registre matricule de 1734 à 1748, d'autre Bastard que le chevalier de 1746. Il nous est impossible de dire où M. Mazas a puisé ce renseignement, et nous croyons qu'il aura anticipé sur la promotion de 1746, portée sur les registres de l'Ordre dont il n'a pas eu communication.

(3) On nous a signalé deux autres chevaliers de Saint-Louis du nom de Prugue, l'un colonel de grenadiers royaux en 1746, l'autre colonel, maréchal général des logis en 1690; mais la lacune qui règne dans les registres de l'Ordre ne nous a pas permis de les retrouver.

Chatillon, capitaine au régiment d'Angoumois, chevalier de Saint-Louis le 27 mars 1746. (*Registre de l'Ordre de 1747 à 1757.*)

Chatillon-Dorsans, capitaine aux dragons de Bartillat, chevalier de Saint-Louis le 14 novembre 1747. (*Même registre.*)

Chatillon, capitaine de grenadiers au bataillon de milice de Saint-Lô, chevalier de Saint-Louis le 10 avril 1748. (*Même registre.*)

La Borde, capitaine au régiment de la Gervaisais (1). Capitaine en 1715, commandant de bataillon en 1745; rayé, sans date précise. (*Registre de* 1734 *à* 1748.)

De Solérac (Toussaint), gendarme de la garde. Chevalier de Saint-Louis le 16 août 1739, plus tard brigadier dans la même compagnie, maréchal des logis en 1747, rang de mestre de camp le 1er décembre 1748. (Brevets communiqués.) Retiré en 1762 avec une pension de 3,000 livres.

De Saint-Cyr de la Chatrie, capitaine au régiment du Perche, chevalier de Saint-Louis le 20 mai 1736. (Brevet communiqué) (2). — De Saint-Cyr de la Chatrie (Pierre-Auguste-César de Jambon). Lieutenant dans Saint-Évremond de 1705 à 1712, lieutenant de la colonelle (régiment du Perche) en 1712, capitaine en 1713. (*Registre de* 1730 *à* 1734.) Retiré en 1740. (*Registre de* 1734 *à* 1748.)

De Saint-Cyr, sous-brigadier des gardes du corps du roi, compagnie d'Harcourt, chevalier de Saint-Louis le 5 août 1737 (Brevet communiqué) (3).

Le comte Desoffy de Cserneck, capitaine aux hussards de Desoffy. Cadet aux hussards de Rattky en 1729, lieutenant

(1) De la Borde d'Arbrun (Thomas), d'après les renseignements de la famille.

(2) De la Chatterie, orthographe du nom. — Il fut reçu par M. de Pimodan, lieutenant de roi à Toul.

(3) Il fut reçu par M. de Saint-Laurent, brigadier de la même compagnie.

réformé en 1730, cornette de la mestre de camp en 1734. — Blessé en Italie, en 1734, d'un coup de feu à la cuisse, au passage du Séraglio. — Capitaine en 1742 (sous son père, colonel du régiment après M. de Rattky.) — Blessé d'un coup de sabre à Troja, près Prague, où son père fut également blessé. — Chevalier de Saint-Louis en 1745. — Blessé d'un coup de feu à travers la cuisse le 10 octobre 1746, veille de Rocoux. — Passé au régiment de Turpin, en 1755, avec commission de lieutenant-colonel. — 1760, deuxième lieutenant-colonel en pied. — Réformé en 1762, brigadier en 1770, maréchal de camp en 1780. (*Services relevés au dossier*) (*carton des généraux*). — *Archives administratives du ministère de la Guerre*(1).

De Brugier de Rochebrune, aide-major aux carabiniers, rang de capitaine en 1745, chevalier de Saint-Louis le 29 juin 1747 (2).

De Lamerlière (Adrien Bocon), capitaine au régiment de Bourbonnais. Lieutenant en 1723, aide-major en 1724, capitaine en 1731, passé à une compagnie en 1744, capitaine de grenadiers en 1746, repassé à une compagnie factionnaire en 1747, commandant de bataillon même année. (*Registre de* 1734 à 1748.) — Rang de colonel en 1749; mort en 1760 (*Registre de* 1748 *à* 1763) (3).

(1) Après sa mort, arrivée en 1785, sa veuve obtint une pension de 3,000 livres pour elle, et une de 500 livres pour chacun de ses enfants, l'un cadet gentilhomme au régiment Colonel-Général des hussards, l'autre (une fille) élève à Saint Cyr. (*Lettre du maréchal de Ségur, ministre de la guerre, même dossier.*) L'absence de registres complets de l'Ordre ne nous a pas permis de retrouver la constatation de la croix du père de cet officier, colonel des hussards de son nom, ainsi qu'on l'a vu plus haut.

(2) Cette nomination n'est pas portée sur le registre de l'Ordre de 1747 à 1757, ce qui fait supposer que M. de Rochebrune a été reçu par le roi, mais elle est consignée sur un état des officiers de carabiniers, dressé en 1754 et signé par le prince de Dombes, mestre de camp du régiment. Il est ajouté que la croix de Saint-Louis avait été demandée pour cet officier à Fontenoy. (*Carton des carabiniers, archives administratives de la Guerre.*)

(3) Il fut tué à Warbourg, d'après les notes de la famille.

De Gauville, capitaine au régiment de Normandie. — Né en 1720, lieutenant en 1733, capitaine en 1736, aide-major en 1742, pourvu d'une compagnie en 1748, chevalier de Saint-Louis le 26 mai 1745 (1). (*Registre de* 1734 *à* 1748.) Joseph-Marie-Roch, retiré en 1753. (*Registre de* 1748 *à* 1763.) — Aide-major général d'infanterie à l'armée du Haut-Rhin le ...., rang de colonel en 1761, colonel du régiment de Cambresis en 1762. — 1763, pension de 1,200 livres pour assurer le douaire de sa femme. — 1763, appointements de 3,000 livres jusqu'à ce qu'il ait un régiment de grenadiers royaux. — 1764, ce régiment avait besoin d'un pareil colonel ; il le fait très-bien servir. — 1765, officier d'un vrai mérite, dont il faudra réellement se servir à la guerre. (*Registre du régiment de Cambresis de* 1763 *à* 1776.) — Brigadier en 1768, maréchal de camp en 1780, marquis. (*État militaire de* 1782.)

De Bonneval, capitaine au régiment de Poitou, chevalier de Saint-Louis le 14 janvier 1747 (2). — Le chevalier de Bonneval (André), né en 1720, est de Langle en Limousin ; enseigne en 1731, lieutenant en 1732, capitaine en 1737, major en 1755, lieutenant-colonel en 1757, rang de colonel en 1766, colonel de grenadiers royaux même année. —1763, très-bon lieutenant-colonel, devenant tous les jours des meilleurs, très-ferme et très-intelligent. — 1764, paraît songer à sa retraite : tâcher de le retenir. — 1765, homme essentiel et du meilleur exemple ; il a eu des actions distinguées à la guerre. — Blessé d'un coup de sabre à la tête à la bataille de Plaisance, en 1746, d'une contusion à la cuisse, et fait prisonnier. — Blessé d'un coup de feu au bras gauche et d'un coup de sabre au bras droit à Rosbach. (*Registre du régiment de Poitou de* 1763 *à* 1776.) — Brigadier en 1762, vicomte.

(1) La date de cette nomination annonce que c'est une des récompenses accordées pour Fontenoy.

(2) *Registre de l'Ordre de* 1747 *à* 1757.

(*État militaire de* 1763.) — Maréchal de camp en 1770. (*État militaire de* 1772.)

Le marquis de Rostaing (Louis-Charles), commissaire provincial d'artillerie. Né en 1705, fils d'un officier d'artillerie, aide de parc en 1712, officier pointeur en 1720, commissaire extraordinaire en 1721, commissaire ordinaire en 1732, commissaire provincial en 1734, chevalier de Saint-Louis en 1737, lieutenant d'artillerie en 1744, brigadier en 1747, maréchal de camp en 1758, inspecteur général en 1759, lieutenant général en 1762. — . . . . mars 1750, pension de 1,000 livres sur l'Ordre. — 1759, gratification annuelle de 4,000 livres sur les fonds extraordinaires de l'artillerie. — Retiré en 1764, avec 12,000 livres d'appointements sur les fonds de l'artillerie, sa pension de 1,000 livres sur l'Ordre, et l'assurance de l'un des premiers gouvernements et de l'un des premiers cordons rouges qui viendront à vaquer. — Campagnes de 1733, 1734, 1735, 1741, 1744 et 1746. (*Registre des officiers supérieurs d'artillerie de* 1700 *à* 1757.) — Commandeur en 1768.

Le comte de Rostaing (Philippe-Joseph), commissaire ordinaire d'artillerie. — Élève à l'école de Metz, officier pointeur en 1732, commissaire extraordinaire en 1737, commissaire ordinaire en 1744, chevalier de Saint-Louis en 1745, commission de lieutenant-colonel en 1759, lieutenant-colonel, sous-directeur, même année; colonel en 1765, brigadier en 1769, commandant d'école en 1774 (1). — Campagnes de 1733, 1734, 1735; siéges de Kehl, Traerback, Philisbourg; affaire de Glozen. — 1741, envoyé aux Indes pour donner une forme à l'artillerie, y établir une école et une manufacture de poudre. — Campagne contre les Indiens de la côte de Malabar; revient à l'île de France, où il organise l'artillerie et établit une raffinerie de salpêtre et un moulin à

(1) Commandant en chef l'école de Grenoble. (*État militaire*, 1775.)

poudre. — 1748, commande l'artillerie de terre et de mer du chevalier de la Bourdonnais. Est au combat de cette escadre contre les Anglais, et dirige l'artillerie au siége de Madras; rentré à l'île de France, met les côtes en état de défense. — 1749, commandant les troupes et les habitants de l'île, il s'oppose au débarquement des Anglais, les canonne pendant six jours et les force de reprendre le large; revient en Europe en 1755. — 1759, est au bombardement du Havre. — 1758, pension de 1,000 livres pour la nouvelle pièce de canon qu'il a inventée — 1762, gratification de 1,000 livres. (*Registre des officiers supérieurs d'artillerie avant* 1789.)— Brigadier en 1769. (*État militaire de* 1770.)—Maréchal de camp en 1780. (*État militaire de* 1782.)

Dargoust, capitaine au régiment de Piémont. Services de 1705; capitaine au régiment de Bombelles en 1706, de grenadiers en 1707, capitaine réformé dans Piémont en 1714, capitaine de grenadiers en 1742, commandant de bataillon en 1743. (*Registre de* 1734 *à* 1748.) — Retiré en 1754. (*Registre de* 1748 *à* 1763.)

Chauviret, capitaine au régiment Royal-infanterie (1). Services de 1720; retiré. (*Registre de* 1734 *à* 1748.)

Serigny, capitaine au régiment du Roi-infanterie (2). Lieutenant en pied en 1727, capitaine en 1734; retiré en 1745. (*Registre de* 1734 *à* 1748.)

(1) Jean de la Fontaine-Solare de Verton. Il servait sous le nom de Chauviray, et se retira en 1746 ou 1747, avec 400 livres de pension, à la suite des blessures qu'il avait reçues au siége de Tournay. (Archives de la famille.) La famille a en outre le certificat de réception de chevalier de Saint-Louis par le duc de Chaulnes, le 19 octobre 1758, de M. le comte de Verton (Charles-Hubert-Marie Gaspard de la Fontaine-Solare), capitaine général de la capitainerie des gardes-côtes de Verton, non inscrit aux registres de l'Ordre. On le trouve porté au registre des gardes-côtes comme ancien aide-major du régiment Royal-infanterie, pourvu en 1749 de la charge de capitaine en second de cette capitainerie, le capitaine général étant alors M. de la Fontaine-Solare, ancien lieutenant des grenadiers à cheval de la garde.

(2) Le Moyne (Jean-Honoré-François-Xavier), chevalier de Sérigny, chevalier de Saint-Louis le 2 novembre 1759. (Archives de la famille.)

Jannart de Baronville (Claude), chef de brigade au corps royal du génie, chevalier de Saint-Louis le 6 janvier 1744. (Brevet communiqué.) — Tué au siége de Maëstricht le 30 avril 1748.

Bermont, capitaine au régiment de Normandie, chevalier de Saint-Louis le 28 novembre 1747. (*Registre de l'Ordre.*) — Bermont du Caylard (Pierre-Louis) est de la Guillotière, faubourg de Lyon. Né en 1718. Cadet gentilhomme en 1731, lieutenant en 1733, capitaine en 1743, capitaine de grenadiers en 1758; mort en 1760 (*Registre de* 1748 *à* 1763) (1).

D'Inguimbert, capitaine au régiment de Monaco, chevalier de Saint-Louis le 20 juillet 1747. (*Registre de l'Ordre.*)

La Gorce, capitaine au régiment Dauphin-infanterie. Sous-lieutenant en 1709, lieutenant en 1712, capitaine en 1726, retiré en 1747. (*Registre de* 1734 *à* 1748.)

Lusignen, capitaine au régiment de la Reine-infanterie, chevalier de Saint-Louis le 30 avril 1747, reçu par M. de Lusignen, ci-devant capitaine au régiment du Roi. — Luzignan (Henri-Renault-Nicolas Lezay), né à Lezay, en Poitou, en 1705, enseigne en 1727, lieutenant en 1728, capitaine en 1735, capitaine de grenadiers en 1748, lieutenant-colonel en 1760. (*Registre de* 1748 *à* 1763.)

Le chevalier de Coué, capitaine au regiment de la Reine, chevalier de Saint-Louis le 5 février 1747. (*Registre de l'Ordre.*) — De Coué (Hyacinthe). Est de Vannes; volontaire en 1729, enseigne en 1732, lieutenant même année, capitaine en 1740, major en 1754; retiré en 1763 avec une pension de 600 livres. (*Registre du régiment de la Reine-infanterie de* 1763 *à* 1776.)

Coué, capitaine au régiment de Mailly, chevalier de Saint-Louis le 2 août 1747. (*Registre de l'Ordre.*) — Retiré en

(1) Il fut tué à Clostercamp. (*Voir* 1er volume, page 508.) Porté par erreur dans le rapport sous le nom de Brémont.

1754. (*Registre du régiment de Mailly de* 1748 *à* 1763.)

Le chevalier de Broc, aide-major au régiment du Roi-infanterie. Aide-major, capitaine en 1734; mort en 1736. (*Registre de* 1734 *à* 1748.)

Du Pouet de l'Église, capitaine au régiment de Quercy (1). Services de 1713, capitaine en 1724, capitaine de grenadiers en 1738, major en 1739, lieutenant-colonel en 1746; retiré en 1755. (*Registre de* 1748 *à* 1763.)

De Champagne (Jean-Joseph-Nicolas), capitaine au régiment du Roi-infanterie (2). Lieutenant réformé en 1727, lieutenant en 1728, capitaine en 1734, de grenadiers en 1756; retiré même année. (*Registres de* 1734 *à* 1748 et 1748 *à* 1763.)

Le chevalier de Lusignan, capitaine au même régiment. Lieutenant en second en 1721, lieutenant même année, capitaine en 1732; a abandonné en 1741. — Pension de 500 livres sur le trésor royal (*Registre de* 1734 *à* 1748) (3).

Rassay, capitaine au régiment de Montboissier. Sous-lieutenant en 1707, capitaine en 1712. (*Registre de* 1730 *à* 1734, *régiment de la Gervaisais.*) — Chevalier de Saint-Louis, capitaine de grenadiers en 1745, commandant de bataillon en 1746. (*Registre de* 1734 *à* 1748, *régiment de Montbois-*

(1) Dans une campagne en Piémont, pendant qu'il était à une des ailes de l'armée, le roi de Sardaigne, fuyant, vint à passer devant le front de bataille de cet officier, qui arrêta le feu et fit présenter les armes. Louis XV, informé de cet hommage rendu à la majesté royale, le fit remercier d'avoir si bien interprété ses intentions. (Renseignements donnés par la famille.)

(2) Un autre officier, le chevalier de Champagne, lieutenant en second en 1721, en pied en 1729, capitaine en 1734, capitaine-lieutenant de la compagnie colonelle en 1747, est également porté au même régiment, mais sans indication de la croix de Saint-Louis.

(3) Un autre officier de ce nom, M. de Lusignan, a servi dans le même régiment comme lieutenant en second et lieutenant en 1721, a été nommé capitaine en 1732, et a abandonné en 1741. (*Registre de* 1734 *à* 1748, *régiment du Roi.*) — Le registre ne lui donne pas la qualité de chevalier de Saint-Louis.

sier, ci-devant la Gervaisais.) — Rassay (Jean-Baptiste du Petit-Thouars de), lieutenant-colonel en 1754; mort même année (*Registre de* 1748 *à* 1763, *régiment de Joyeuse, ci-devant Montboissier*) (1).

Severac, capitaine au régiment de la Marche (2). Cadet en 1702, lieutenant en 1703, capitaine en 1707, major en 1741, lieutenant-colonel en 1744, brigadier en 1747; retiré même année. (*Registre de* 1748 *à* 1763.)

Le chevalier de Severac, capitaine au même régiment (3). Est de Jusses en Languedoc; sous-lieutenant en 1704, lieutenant en 1707, capitaine en 1712. (*Registre de* 1730 *à* 1734.) — Rayé sans indication de retraite ou de mort. (*Registre de* 1734 *à* 1748.)

Severac Belle-Isle, capitaine au même régiment. Sous-lieutenant en 1712, lieutenant en 1713, capitaine en 1733. (*Registre de* 1730 *à* 1734.)—Capitaine de grenadiers en 1747, commandant de bataillon même année. (*Registre de* 1734 *à* 1748.) — Retiré en 1754, rang de lieutenant-colonel. (*Registre de* 1748 *à* 1763.)

De Rupaire, capitaine au régiment de Richelieu, ensuite de Rohan (4).

Bonneval, capitaine dans Royal-artillerie, chevalier de Saint-Louis le 10 avril 1747. (*Registre de* 1747 *à* 1757.) — Bonneval de Galligny (Denis), né en 1710, volontaire en 1726, cadet en 1729, sous-lieutenant en 1731, lieutenant en second en 1740, en premier en 1742, capitaine en second en 1747, chevalier de Saint-Louis le 10 avril 1747, capitaine en premier

(1) Ses prénoms étaient Jean-Baptiste-Auguste-Pierre, d'après les archives de la famille.

(2) De Severac. (*État militaire* de 1760, page 136, *brigadiers*.) — Il fut reçu le 22 juin 1735. (Titres de la famille.)

(3) Il fut reçu le 1er juillet 1735. (Titres de la famille.)

(4) Il s'agit ici du chevalier du Repaire (Louis de Beaumont). — Il fut reçu le 26 novembre 1745. (Archives de la famille.)

en 1753, lieutenant-colonel par commission en 1773, avec rappel de ce grade à compter du 8 mars 1769. — Douze campagnes, treize siéges, cinq batailles ou affaires, deux expéditions. (*Registres, capitaines d'artillerie avant* 1789, tome I, folio 2.) — Mort en 1780. (*Registre des officiers supérieurs d'artillerie avant* 1789, tome II, folio 148.)

Mouchy, capitaine au régiment des Cars-cavalerie, chevalier de Saint-Louis le 6 mars 1746. (*Registre de l'Ordre de* 1746 *à* 1757.)

Gensac, capitaine au régiment de Dauphiné, chevalier de Saint-Louis le 30 mai 1746. (*Registre de l'Ordre de* 1746 *à* 1757.) Est de Gensac, diocèse de Rieux; volontaire en 1707, sous-lieutenant en 1708, lieutenant en 1711, lieutenant de grenadiers en 1729, capitaine en 1735; retiré en 1747. (*Registre de* 1748 *à* 1763.)

Gensac, capitaine au régiment de Mailly (1). Sous-lieutenant en 1712, lieutenant en 1713, capitaine en 1726, de grenadiers en 1746; rayé sans indication de retraite ou de mort. (*Registre de* 1748 *à* 1763.)

Le chevalier du Hamel (Étienne), capitaine aux carabiniers. Né à Saint-Rémy, en Champagne, en 1716. Carabinier, cornette en 1730, lieutenant en 1737, a eu en 1741 la compagnie vacante par la mort de son père; chevalier de Saint-Louis le 10 février 1745 (*État des officiers des carabiniers en* 1754, *carton du régiment, archives du ministère de la Guerre*) (2).

Le chevalier Olier de Tonquin (Jean-Philibert), capitaine aux carabiniers, chevalier de Saint-Louis le 2 mai 1747. (*Registre de l'Ordre de* 1746 *à* 1757.) Né à Paris en 1718,

(1) Porté Jensac sur les registres de 1689 à 1734. — Gensac. (*Registre de* 1734 *à* 1748.)

(2) Son père, le marquis du Hamel, capitaine aux carabiniers, rang de lieutenant-colonel, a été, d'après les indications de la famille, également chevalier de Saint-Louis, mais cette nomination est antérieure à la reprise des registres.

gentilhomme à drapeau en 1733, mousquetaire, 1re compagnie, en 1740, rang de capitaine en 1743, capitaine d'une compagnie en 1744. — Blessé d'un coup de fusil à la hanche droite au siége de Philisbourg; à Dettingen d'un coup de sabre au bras droit; d'un coup de baïonnette qui lui a percé la jambe d'outre en outre, et d'un coup de plomb au visage à Fontenoy. Plusieurs contusions à Lawfeldt, et coup de sabre sur le cou. (*État des services des carabiniers en* 1754, *carton des carabiniers*, *archives de la Guerre*.)

De Portes (François), lieutenant aux carabiniers en 1737, rang de capitaine en 1742, chevalier de Saint-Louis en mai 1745. — Blessé de trois coups de feu à Dettingen. (*Même état.*)

De la Bartette (Dominique-François Dumoulin-Pontaignan), capitaine au régiment d'Auvergne. Lieutenant-colonel à Clostercamp, et blessé. — Blessé auparavant à Guastalla, au siége de Prague et à Rocoux : pension de 1,000 livres sur l'Ordre. Brigadier en 1767, et retiré du service avec 2,000 livres d'appointements de retraite, et sa pension de 800 livres sur le trésor royal (*Registre d'Auvergne de* 1763 *à* 1772) (1).

Colomez, capitaine au régiment de Mailly (2).

Nettancourt, capitaine au régiment de Mailly. Lieutenant réformé en 1720, lieutenant en 1721, capitaine en 1729. (*Registre de* 1730 *à* 1734, *régiment de Pons.*) — Chevalier de Saint-Louis; a abandonné. (*Registre de* 1734 *à* 1748, *régiment de Mailly*, *ci-devant Pons.*)

Duvivier, capitaine au régiment de Picardie. Enseigne en 1731, lieutenant même année, capitaine en 1735, aide-major en 1736, major en 1748. (*Registre de* 1734 *à* 1748.) —

(1) M. de la Bartette, volontaire en 1727, a servi pendant quarante ans consécutifs, non compris les campagnes, que l'on ne comptait pas alors.

(2) Pierre de Colomez. (Notes de la famille.) — N'avait point servi avant 1733; capitaine d'une compagnie de nouvelle levée en 1733. — Retiré. (*Registre du régiment de Mailly de* 1748 *à* 1763.)

Rang de commandant de bataillon en 1759, rang de colonel en 1762. (*Registre de* 1748 *à* 1763.) — De Viviers (Jean-Baptiste-Laurent Deya), chevalier de Saint-Louis en 1745. — A une pension de 600 livres sur l'Ordre. A été blessé d'un coup de feu à l'épaule droite à la bataille de Parme, en 1734. — Lieutenant-colonel en 1764. — 1763, excellent major, et très-propre à devenir lieutenant-colonel. — 1764, homme du plus grand mérite à tous égards, plus propre à la lieutenance-colonelle qu'à la majorité. (*Registre du régiment de Picardie, de* 1763 *à* 1776, *article Major.*) — 1765, excellent officier à tous égards. — Mort en 1765. (*Même registre, article Lieutenant-colonel.*) — De Viviers. (*État militaire de* 1758 *à* 1767.)

De Maillé, capitaine au régiment de Rohan (ensuite Crillon, la Tour-du-Pin, puis Boisgelin, et Béarn en 1762) (1). Lieutenant en 1729, capitaine en 1732, capitaine-lieutenant de la colonnelle en 1738, passé à une compagnie en 1740, redevenu capitaine-lieutenant de la colonnelle en 1741, pourvu d'une compagnie en 1743, commandant de bataillon en 1745; rayé. (*Registre de* 1734 *à* 1748.)

La Pérouse (Louis-Bonaventure-Raymond), capitaine au régiment d'Enghien. Né en 1719; est de Tortose en Espagne et réside à la Gobertie en Périgord. — Lieutenant en second en 1734, lieutenant même année, aide-major en 1742, rang de capitaine en 1743, pourvu d'une compagnie en 1750,

(1) Comte de Maillé-Brézé (François-Alexis). — 1757, pension de 200 livres à la mort de son frère, ancien commandant de bataillon réformé du régiment de la Tour-du-Pin, et en considération de ses services. — 1762, pension de 1,300 livres en considération de ses services et de l'impossibilité où il est de les continuer. — 1782, pension de 1,500 livres, sur celle de 3,000 livres, éteinte par la mort de son frère, capitaine de vaisseau. (*Dossiers des pensions.*) — Un autre officier du nom de Maillé-Brézé, qui signait en 1779 le marquis de Maillé, a été page de la reine en 1725, et s'est retiré en 1757, après trente ans de services, capitaine de grenadiers dans Bourbonnais, avec une pension de 1,000 livres Il n'est point porté chevalier de Saint-Louis sur les registres du régiment, et, s'il n'était pas chevalier de Malte, sa nomination serait antérieure à la reprise des registres de l'Ordre.

major en 1755, rang de commandant de bataillon en 1760, de colonel en 1765. — 1760, pension de 600 livres. (Trésor royal.) — Chevalier de Saint-Louis en 1747. — 1763, major excellent, propre à commander un corps, nécessaire à la guerre et en temps de paix. — 1764, a toutes les qualités requises pour faire un bon major; serait très-bien placé à la tête du corps. — 1766, lieutenant-colonel. (*Registre du régiment d'Enghien de* 1763 à 1776, *article Major.*) — 1768, très-aimé et considéré, utile au corps. (*Même registre, Lieutenant-colonel.*) — 1779, pension de retraite de 3,000 livres et la conservation de sa pension de 600 livres. (*Registre du régiment d'Enghien de* 1776 *à* 1788.)

Le chevalier de Damas (Pierre-Hector), capitaine aux carabiniers. Né à Issoire en Auvergne, mousquetaire en 1722, cornette aux carabiniers en 1729, lieutenant en 1733, aide-major en 1742, rang de capitaine en 1743, chevalier de Saint-Louis le 6 avril 1743, capitaine en pied en 1744. (*État des services des officiers de carabiniers en* 1754, *carton des carabiniers, archives du ministère de la Guerre.*) — Né en 1703, mêmes services que ci-dessus jusqu'en 1744, sauf cette différence qu'il serait entré aux mousquetaires en 1720. — Rang de lieutenant-colonel en 1760, lieutenant-colonel de la 5e brigade en 1761, rang de mestre de camp en 1763. — 1767, appointements de retraite de 3,000 livres. — 1764, homme ferme et de la plus sévère exactitude. Officier de mérite. (*Registre des carabiniers de* 1763 *à* 1776.) — Sur ce registre la croix de Saint-Louis n'est pas indiquée, mais nous venons de dire où elle se trouve. — Marquis de Damas. (*État militaire de* 1762.) — Comte de Damas. (*États militaires de* 1763 *et suivants.*)

Le chevalier de Damas, capitaine au régiment de la Marine. Est d'Autun; lieutenant dans Monchan en 1710, capitaine en 1711; vient de du Châtelet. (*Registre de* 1730 *à* 1734.) — Chevalier de Saint-Louis, capitaine de grenadiers en 1742,

commandant de bataillon en 1744; retiré. (*Registre de 1734 à 1748.*)

Seillac, capitaine au régiment de Beauce. Enseigne en 1723, lieutenant en 1725, capitaine en 1734, de grenadiers en 1744, major en 1745, rang de lieutenant-colonel en 1746. (*Registre de 1734 à 1748.*) Le régiment ayant été licencié, nous ne pouvons suivre cet officier.

De Saint-Denis de Charencey (André-Louis), né à Vandœuvre, en Champagne, en 1716. Cadet aux Cadets de Strasbourg en 1731, cornette aux carabiniers en 1733, lieutenant en 1734, aide-major en 1742, chevalier de Saint-Louis le 1er avril 1743, rang de capitaine en 1744, major même année, a eu une compagnie de carabiniers même année. — Contusion par suite d'un coup de feu à la bataille de Parme en 1734. (*État des officiers de carabiniers en 1754, carton des carabiniers.*)

La Cropte de Chanterac (Henri), major de la brigade de Bussy-Lameth. Né à Chanterac (Périgord) en 1716, page de la grande écurie en 1729, cornette aux carabiniers en 1730, lieutenant en 1734, capitaine en 1742, chevalier de Saint-Louis le ... mai 1743, major en 1744. — Coup de feu à la cuisse. (*Même État.*)

Castillon. Lieutenant en second aux carabiniers en 1721, cornette en 1729, lieutenant en 1730, capitaine en 1734. — Blessé légèrement à Fontenoy. Porté chevalier de Saint-Louis, sans date, dans une demande de grâces pour la brigade de Guiry (régiment des carabiniers), du 23 juillet 1745, à la suite de la bataille de Fontenoy. Le prince de Dombes sollicitait une pension pour M. de Castillon; il faisait observer que c'était un ancien officier et de distinction, et qu'il avait donné des preuves de son courage en plusieurs occasions. (*Carton des carabiniers, archives administratives de la Guerre.* — En marge de cette demande il est écrit : *Gratification de 600 livres.*

Le chevalier de Solages (Pierre-Gabriel), mestre de camp d'une brigade de carabiniers. Né en 1713, entré au service en 1731, mestre de camp-lieutenant d'une brigade en 1765; retiré en 1769, avec une pension de 4,000 livres. — 1764; officier de grande distinction, très-capable d'être envoyé à la guerre, très-occupé de tout ce qui est relatif à ses devoirs, et très-utile au corps. (*Registre des carabiniers, de* 1763 *à* 1776.) — Il est porté sur ce registre comme chevalier de Saint-Louis à la date de 1751, ce qui est une erreur, car cette qualité lui est donnée dans la demande des grâces du 28 juillet 1745. Le prince de Dombes demandait pour cet officier une gratification de 600 livres qui fut accordée. Il disait que « M. de Solages avait fait toutes les campagnes de Bohême; qu'il s'était trouvé à toutes les affaires où les carabiniers avaient eu part; qu'il s'y était comporté avec distinction; qu'il avait perdu près de 5,000 livres aux environs de Nuremberg, et que sa compagnie était très-bien entretenue, quoiqu'il n'y eût que quatre chevaux quand il en avait été pourvu. » — Enfin *l'État des officiers de carabiniers en* 1754 donne la date que nous cherchions : M. de Solages fut nommé chevalier de Saint-Louis le 9 mai 1743.

Solages de Saint-Estève (François). Page en 1729, cornette en 1731, lieutenant en 1733, chevalier de Saint-Louis le 6 avril 1743, capitaine le 10 juin suivant. (*État des carabiniers, de* 1754.)—Lieutenant-colonel d'une brigade en 1762; retiré en 1767 avec une pension de retraite de 2,400 livres. —Très-brave; beaucoup d'honneur. (*Registre du régiment des carabiniers de* 1763 à 1776.) — Frère du précédent.

Cambefort, capitaine au régiment de Custine. — Cambefort (Joseph-Paul-Augustin de la Motte-Bezat), né en 1708, est d'Agen. — Mousquetaire, 1re compagnie, en 1733, capitaine d'une compagnie de nouvelle levée même année, capitaine de grenadiers en 1747; retiré en 1754. (*Registre de* 1748

à 1763, *régiment de Saint-Chamond*, *ci-devant Custine*, *auparavant Noailles*.)

Monnot de Mannay, commandant du bataillon de milices de Montargis. Né en 1693, à l'Échenot d'Anordre, en Berry. — Enseigne de la compagnie colonelle dans Turbigny-infanterie en 1709, capitaine en 1711, réformé en 1714, capitaine dans ce bataillon en 1742, capitaine de grenadiers en 1745, commandant du bataillon en 1747, chevalier de Saint-Louis le 5 novembre 1745, retraité. — Campagnes de 1709, 1710, 1711, 1712, 1713, 1745, 1746, 1747, 1748. (*Registre des Milices de* 1759 *à* 1771, *capitaines*, *services*, *bataillon de Montargis*, folio 139.)

De Courtais de Manseaux (Gilbert) (1), capitaine au régiment de Clermont-cavalerie. Né à Montluçon, en Bourbonnais, le 27 juillet 1697. — Volontaire au régiment de Clermont-Prince en 1713, officier en 1714, lieutenant en 1716, chevalier de Saint-Louis en 1740, capitaine en 1742. (*Carton du régiment de Chartres en* 1684, *Clermont-Prince en* 1734, *la Marche en* 1771 ; *État des officiers en* 1752 ; *archives de la Guerre*.)

Gauville, capitaine aux Gardes-Françaises. Capitaine en 1736, commandant, chevalier de Saint-Louis (*Registre de* 1734 *à* 1748, *capitaines d'infanterie*, *régiment des Gardes-Françaises*) (2).

(1) Son nom était de Courtais de Moreaux. Voir son fils, chevalier de Saint-Louis en 1763, t. I, page 579.

(2) Le marquis de Gauville — a été capitaine aux Gardes-Françaises en 1736, aujourd'hui commandant un bataillon, brigadier en 1745, maréchal de camp en 1748, lieutenant général en 1759. (*État militaire de* 1761, page 96.) — Commandant le 4e bataillon. (*Même État*, *régiment des Gardes-Françaises*, page 176.) — N'est plus porté dans l'*État de* 1762; a dû quitter les Gardes-Françaises en 1761.

A la suite d'un *État* du régiment des Gardes-Françaises imprimé en septembre 1753, une note manuscrite donne les noms des officiers de ce corps jouissant d'une pension sur l'ordre de Saint-Louis. M. de Gauville y figure pour une pension de 1,000 livres.

D'Espinchal (Antoine-Édouard), né le 22 janvier 1705. Est de Massiac (Auvergne); lieutenant réformé en 1720, lieutenant en 1728, capitaine en 1732, lieutenant-colonel en 1748, chevalier de Saint-Louis. (*Registre des capitaines de cavalerie de* 1731 *à* 1763, *régiment Royal-Picardie*, folio 170.) — Chevalier d'Espinchal, brigadier en 1762, maréchal de camp en 1770. (*État militaire de* 1772, page 121.)

M. d'Espinchal, comte de Massiac, lieutenant général, lieutenant des gardes du corps du roi, compagnie écossaise, nous a été signalé comme ayant reçu la croix de Saint-Louis en 1730. Nous n'avons pu retrouver cette nomination, faute de matricules, mais la qualité est prouvée par le *registre de l'Ordre de* 1757 *à* 1762, qui porte que M. de Boissière (Jean-Joseph), garde de la Manche, compagnie écossaise, fut reçu par M. d'Espinchal, maréchal de camp. On trouve dans l'*État militaire de* 1763, page 97 : « Le marquis d'Espinchal sert depuis le 23 août 1732 dans la compagnie écossaise des gardes du corps, dont il est lieutenant depuis 1752; brigadier dès 1745, maréchal de camp en 1748, lieutenant général en 1762. »

Caroll, capitaine en second au régiment de Berwick. (*Registre de l'Ordre de* 1746 *à* 1757.) — Caroll (Timothée), né le 6 juin 1691. Est de Bollibane en Irlande; cadet en 1730, lieutenant réformé en 1735, lieutenant en 1739, capitaine réformé en 1745, capitaine pourvu d'une compagnie en 17 1; retiré en 1757 (*Registre de* 1748 *à* 1763, *régiment de Berwick*, folio 216, 2e volume) (1).

Saint-Alvert, capitaine au régiment Royal-Dragons, chevalier de Saint-Louis. (*Registre de* 1746 *à* 1757.) — Le comte de Saint-Alvert (Alexandre de Lostanges de Cadrieu),

(1) On ne trouve pas sur le matricule du corps, à côté du nom de cet officier, le signe indicateur de la croix de Saint-Louis; mais, quoiqu'il y eût plusieurs Caroll dans le régiment, Timothée était à ce moment le seul pourvu du grade de capitaine.

né le 26 août 1722, est de Saint-Alvert en Périgord; mousquetaire, 1re compagnie, le 15 août 1735; est neveu de M. de Cadrieu, lieutenant général. Capitaine le 2 février 1742; a acheté la compagnie du sieur d'Heuzé, mestre de camp du régiment Dauphin-Dragons en 1761. (*Registre, rang des capitaines de cavalerie de* 1731 *à* 1763, *régiment Royal-Dragons.*) — Comte de Lostanges (Alexandre de Saint-Alvert). Mestre de camp-lieutenant de ce régiment-ci le 27 mars 1761, chevalier de Saint-Louis, maréchal de camp en 1770. — Blessé de treize coups de sabre, en 1760, à l'affaire de Grimberg. — 1765, gratification extraordinaire de 6,000 livres. — 1764, de la plus grande valeur, très-appliqué à son métier, conduit à merveille son régiment, et joint beaucoup de douceur à la fermeté militaire. Il est craint et aimé des officiers et dragons. Il est excellent colonel. (*Registre du régiment Dauphin-Dragons de* 1763 *à* 1776, folio 1.) — Il n'est pas fait mention, dans ce dernier registre, du grade de brigadier, intermédiaire entre celui de mestre de camp et celui de maréchal de camp, que M. de Lostanges obtint le 25 novembre 1766. (*État militaire de* 1768, page 133.) — On voit avec quelle difficulté nous procédons. Si nous n'avions pas eu recours aux registres matricules, nous n'aurions pas su, et nous n'aurions pu découvrir et faire connaître que M. de Saint-Alvert est le comte Alexandre de Lostanges, un des plus braves officiers du règne de Louis XV, et que l'année 1748, particularité assez rare pour être remarquée, a vu trois Lostanges mériter et obtenir à la fois une récompense, juste prix de la valeur.

Macarty (Denis), capitaine en second au régiment de Rothe, chevalier de Saint-Louis le 21 juin 1755. (*Registre de l'Ordre de* 1746 *à* 1757.) Né en 1711. Est de Cork en Irlande; cadet en 1735, enseigne même année, capitaine en second en 1743, capitaine en 1756. — Croix au crayon rouge, indiquant la croix de Saint-Louis. (*Registre de* 1748 *à* 1763, *régiment*

de Rothe, 2e volume, folio 212.) — Chevalier de Saint-Louis en 1755. — 1763, appointements de retraite de 1,000 livres. — 1773, entretenu à Nancy. — 1763, brave homme, qui s'est toujours bien conduit, suivant l'aveu de ses camarades. (*Registre de* 1763 *à* 1776, *régiment de Rothe*, folio 18.)

Macarty (Collaghan), capitaine au régiment de Rothe, chevalier de Saint-Louis le 29 janvier 1758. (*Registre de l'Ordre de* 1757 *à* 1762.) — Macarty (Calaghan), né en 1708. Est de Courlbrack en Irlande; lieutenant réformé en 1735, lieutenant en 1741, capitaine en second en 1745, capitaine en 1757; mort en 1760. — Croix au crayon rouge, indiquant la croix de Saint-Louis. (*Registre de* 1748 *à* 1763, *régiment de Rothe*, 2e volume, folio 212.)

Macarty, capitaine en second au régiment de Bulkeley, chevalier de Saint-Louis le 11 février 1750. (*Registre de l'Ordre de* 1746 *à* 1757.)

Macarty (Denis), capitaine au régiment de Berwick, chevalier de Saint-Louis le 10 octobre 1759. (*Registre de l'Ordre de* 1757 *à* 1762.) Né le 1er février 1716. Est de Seartino (Irlande); cadet en 1738, lieutenant réformé en 1741, lieutenant en 1745, capitaine en second en 1748. — Son nom est précédé d'une croix au crayon rouge, indiquant qu'il est chevalier de Saint-Louis. (*Registre de* 1748 *à* 1763, *régiment de Berwick*, 2e volume, folio 217.) — Chevalier de Saint-Louis en 1759; retiré en 1769, avec 1,000 livres d'appointements de retraite. — 1771, entretenu à Cambrai, sans logement, avec ses appointements de 1,000 livres. — 1763, bon officier, bonne conduite. — 1764, d'un bon exemple. (*Registre du régiment de Berwick de* 1763 *à* 1776, folio 18, verso.)

Cantillon (Thomas), capitaine au régiment de Bulkeley, porté chevalier de Saint-Louis en 1762 (1er volume, p. 556). Né en 1719, en Irlande; cadet en 1740, lieutenant réformé à la suite du régiment, sans appointements, même année;

avec appointements en 1741; lieutenant en pied en 1742, de la compagnie du colonel en 1743; rang de capitaine en second en 1754; pourvu d'une charge de capitaine en second en 1756; capitaine en pied en 1757. — S'est distingué à la bataille de Lawfeld. — 1765, appointements de retraite de 1,000 livres. — 1773, entretenu, sans logement, à Saint-Omer, avec ses appointements de 1,000 livres. (*Registre du régiment de Bulkeley de* 1763 *à* 1776, folio 20, verso.) Chevalier de Saint-Louis le 24 avril 1762. (*Registre de l'Ordre.*)

Caroll (César), capitaine au régiment de Berwick, chevalier de Saint-Louis le 4 juin 1762. (*Registre de l'Ordre de* 1762 *à* 1781.) Né à Kelfade-Munster (Irlande); cadet en 1748, lieutenant en second en 1752, enseigne en 1756, capitaine en second même année. (*Registre de* 1748 *à* 1763, *régiment de Berwick*, 2e volume, folio 217.) — Réformé à la composition de 1763; replacé capitaine-commandant la compagnie du lieutenant-colonel en 1768; passé à une compagnie en 1769; brevet de major en 1770; retiré même année avec 1,000 livres d'appointements de retraite. — 1763, très-bon officier, intelligent, bonne conduite (*Registre du régiment de Berwick de* 1763 *à* 1776) (1).

(1) Un autre officier du même nom, Caroll (Michel), né en 1715 à Clojourdin, en Irlande, a également servi dans Berwick. — Cadet en 1734, lieutenant réformé en 1742, lieutenant en 1745, capitaine en second en 1756, capitaine pourvu d'une compagnie en 1759. (*Registres de* 1748 *a* 1763, *régiment de Berwick*, 2e volume, fo 217.) — Réformé à la composition de 1763, replacé à une compagnie en 1767, capitaine de grenadiers en 1774; a été blessé, mort... 1775. — 1767, attaché à son métier. — 1769, bon officier. — 1770, propre à être capitaine de grenadiers; très-bon, a très-bien servi. (*Registre du régiment de Berwick de* 1763 *à* 1776.) Dans le registre de 1748 à 1763, le nom de Michel Caroll est, comme celui de César, précédé d'une croix au crayon rouge, ainsi faite ×, signe indicateur du titre de chevalier de Saint-Louis, et cependant nous n'avons pu le retrouver sur le registre de l'Ordre. Il n'y a aucune mention sur le registre matricule de 1763 à 1776, mais la mention n'existe pas davantage pour César, et cependant César a été nommé en 1762, après dix ans de services seulement, ce qui prouve des faits d'armes brillants. Michel a servi pendant quarante et un ans, dont trente-trois ans comme officier; il avait donc plus que le temps voulu, et les notes

Méhégan (Jacques-Antoine-Thaddée), capitaine-aide-major au régiment de la Couronne, chevalier de Saint-Louis (*Registre de l'Ordre de* 1746 *à* 1757) (1).

Ricard (Louis), major de Guise (gouvernement de Picardie.) Chevalier de Saint-Louis le 28 décembre 1759 (*Registre de l'Ordre de* 1757 *à* 1762) (2).

Ricard (prénoms en blanc), capitaine des portes à Antibes, avec brevet d'aide-major, chevalier de Saint-Louis le 18 avril 1761. (*Registre de l'Ordre de* 1757 *à* 1762.)

Ricard (Nicolas-Xavier), capitaine en second aux volontaires du Haynault, chevalier de Saint-Louis le 15 janvier 1762 (*Registre de l'Ordre de* 1757 *à* 1762) (3).

des inspecteurs attestent son mérite. Nous pensons qu'il y a omission sur le registre de l'Ordre, que Michel et César ont été nommés en même temps, et que le second n'a pas été inscrit parce qu'on aura cru à un double emploi.

(1) Irlandais. Né le 19 août 1719; est de la Salle, en Sévène (Cevennes); lieutenant en second en 1735, enseigne en 1739, lieutenant en 1740, aide-major en 1745, capitaine même année; en second à la réforme (à la paix de 1749); repassé à une aide-majorité en 1749, à une place de capitaine en second en 1755, pourvu d'une compagnie en 1755, rang de lieutenant-colonel en 1757, à présent lieutenant-colonel des grenadiers royaux de Solar. (*Registre de* 1748 *à* 1765, *régiment de la Couronne*, 1er volume, f° 185.) — Colonel des grenadiers royaux de l'Artois. — De Méhégan. (*État militaire*, 1775, page 307.) — Brigadier en 1768. (*Même État*, page 127.) — Maréchal de camp en 1780. (*État de* 1781, page 96.) — Il épousa madame Chappron, grand'mère maternelle du maréchal Marmont, « veuve depuis longues années, dit le duc de Raguse dans ses *Mémoires*, et jouissant d'une assez belle fortune. » Marmont lui donne le titre de comte, que nous n'avons trouvé nulle part. Quoi qu'il en soit, ce mariage fut utile à Marmont, auquel M. de Méhégan fit obtenir, à quinze ans, un brevet de sous-lieutenant dans le bataillon de garnison de Chartres, « manière d'avoir des droits plus anciens pour la croix de Saint-Louis et les récompenses militaires. » (*Mémoires du duc de Raguse*, t. I, page 15.)

(2) Il fut reçu par M. Dagout, ancien lieutenant-colonel d'artillerie. (*Registre de l'Ordre.*)

(3) Ricard, lieutenant-colonel, chevalier de Saint-Louis. — Zélé, plein de talent et de connaissances. — Ingénieur volontaire en 1744, lieutenant réformé en 1748; a quitté en 1750. Lieutenant en premier aux grenadiers royaux de Solar en 1757, capitaine en second aux volontaires du Haynault en 1758; réformé en 1760; rang de lieutenant-colonel en 1764 pour passer à la Guadeloupe; rang de colonel

Le marquis de Lostanges, mestre de camp du régiment de cuirassiers du roi, chevalier de Saint-Louis le 25 août 1748 (voir 1er volume, page 410). Est de ..... Était mousquetaire depuis deux ans; neveu de M. de Cadrieu, lieutenant général; capitaine en 1739, à présent mestre de camp du régiment de cuirassiers. (*Registre de* 1731 *à* 1763, *régiment d'Anjou-cavalerie.*) — Mestre de camp en 1748. (*État militaire de* 1761, page 286.) — Brigadier de cavalerie en 1758. (*État militaire de* 1760, page 153.) — Maréchal de camp en 1761. (*État de* 1763, page 120.) — Mort en 1769. (*État militaire de* 1770, page 125.)

De Lostanges, capitaine au régiment d'Anjou-cavalerie, chevalier de Saint-Louis le 5 décembre 1748 (voir 1er volume, page 412). Page du roi de Pologne, cornette en 1734, lieutenant en 1742, capitaine en 1743, mort en 1752. (*Régi-*

en 1768, lieutenant-colonel du régiment provincial d'Aix en 1771. (*Registre des régiments provinciaux, de* 1771 *à* 1775, *régiment d'Aix*, f° 393.) — Réformé en 1775, employé par le ministre de la marine en 1779, brigadier en 1780, maréchal de camp en 1788, commandant à Sainte-Lucie en 1792. — Campagnes de 1744, 1745 et 1748 comme officier réformé; — de 1757, 1758, 1759, 1760, 1761 et 1762, comme major à Rottembourg, et aide de camp de M. de Chevert; — du 1er juin 1772 au 21 décembre 1775. (*État de services, dossier du maréchal de camp de Ricard.*) — De Ricard. (*État militaire de* 1772, p. 346.) — 600 livres d'augmentation aux appointements de 1,800 livres, dont il jouissait avant d'être lieutenant-colonel du régiment provincial d'Aix. M. de Sartines, ministre de la marine, rend les meilleurs témoignages des services de cet officier, dans son département. (*Dossier de M. de Ricard, décision du 7 août* 1776.) — Chevalier de Ricard. (*État militaire de* 1775, page 338.) — Son traitement porté à 3,000 livres, et 1,200 livres de gratification. (Décision du 2 mars 1785, *dossier de M. de Ricard.*) — Blessé d'un coup de fusil à l'épaule à l'attaque des retranchements de Pierre-Longue, en Italie, en 1744, armée du prince de Conti; blessé par un éclat de grenade au siége de Coni, même année; commandant à Sainte-Lucie avec patente de gouverneur en 1792; établit qu'avant la Révolution ses traitements s'élevaient à 6,000 livres, tant sur la guerre que sur la marine, soit 5,724 livres net, déduction des retenues. (*Mémoire de M. de Ricard, classé à son dossier.*) — Retraité avec une pension de 4,000 francs, pour cinquante-six ans dix mois et cinq jours de services, en vertu de l'arrêté consulaire du 7 pluviôse an XII (janvier 1804). (*Dossier de M. de Ricard, archives de la Guerre.*)

ment d'Anjou-cavalerie, *registre de* 1731 *à* 1763, folio 86, verso.)

Cavalier (Augustin), lieutenant au régiment de Durfort-infanterie, chevalier de Saint-Louis le 23 août 1758. (*Registre de l'Ordre de* 1757 *à* 1762.) Né en 1708; est de Gourdon en Provence; soldat en 1730, sergent en 1734, lieutenant de grenadiers en 1746, capitaine en 1758; retiré en 1761. (*Registre de* 1748 *à* 1763, *régiment de Durfort, ensuite Lastic, et Beaujolais en* 1762, vol. II, page 63.) — Cet officier fut reçu par M. de Contades et est porté 1er volume, page 468. Ses services ont été retrouvés depuis l'impression des premières feuilles.

De Gailhac (Antoine-François), sous-aide-major aux Gardes-Françaises. — Gailhac de la Gardie (Antoine-François), chevalier de Saint-Louis le 11 mai 1760. (*Registre de l'Ordre, de* 1757 *à* 1762.) Né le 1er juin 1731; page du roi, petite écurie, en 1745; deuxième enseigne dans ce régiment-ci en 1750, premier enseigne en 1753, sous-lieutenant en 1757, lieutenant en 1767 et sous-aide-major, aide-major en 1769, rang de colonel en 1770, capitaine d'une compagnie en 1780, brigadier en 1781, maréchal de camp en 1788 ; était présent le 31 août 1789. (*Registre : Gardes-Françaises, officiers*, *de* 1786 *à* 1789.) — Baron de Gailhac de la Gardie. (*État militaire de* 1780, page 135.)

Droullin de Ménilglaise (Alphonse); deuxième enseigne en 1753, premier enseigne en 1756, enseigne de grenadiers en 1758, sous-lieutenant en 1759, lieutenant en 1771, rang de colonel en 1774, capitaine en second de grenadiers en 1780, capitaine d'une compagnie en 1782, maréchal de camp le 31 mai 1790; était présent le 31 août 1789. (*Registre : Gardes-Françaises, officiers*, *de* 1786 *à* 1789.) — Chevalier de Saint-Louis le 14 mai 1761 (porté 1er volume, p. 539).

Dalesme (Pierre de Rigoulesme), capitaine au régiment Royal-Roussillon-infanterie, chevalier de Saint-Louis. Né en

1710; est de Limoges; cadet à Metz en 1731, lieutenant réformé en 1733, enseigne en 1734, lieutenant en 1738, de la compagnie colonnelle en 1743, capitaine en 1744, de grenadiers en 1758. (*Registre de* 1748 *à* 1763, *régiment Royal-Roussillon.*) — Chevalier de Saint-Louis en 1747; blessé d'un coup de feu à l'Assiette, même année; blessé à la main à l'affaire du 5 août 1758. — 1764, appointements de retraite de 500 livres. — 1763, bon gentilhomme, a des sentiments, bon capitaine de grenadiers. (*Registre de Royal-Roussillon, de* 1763 *à* 1776.) — Nous n'avons pas trouvé le nom de cet officier sur le registre de l'Ordre, mais la mention inscrite aux deux matricules est plus que suffisante.

Le comte de Lur-Saluces (Henri de Lur-Duza), mestre de camp du régiment de cavalerie de Penthièvre. Né le 11 novembre 1730; est du château de Pérignac, près Bordeaux; cornette dans Saluces en 1744, capitaine en 1747, réformé en 1749, replacé en 1750, mestre de camp-lieutenant du régiment de Penthièvre en 1753, brigadier en 1762, maréchal de camp en 1770. — 1765, il désire le bien, a beaucoup de douceur, est aimé. (*Registre du régiment de Penthièvre-cavalerie, de* 1763 *à* 1776.) — Nommé chevalier de Saint-Louis le 12 décembre 1757 (voir 1er volume, page 448). Sa croix de Saint-Louis fut la récompense du courage qu'il déploya à Rosbach. Profondément dévoué à la monarchie, la ligne de fidélité qu'il suivit a toujours été et est encore la règle de conduite observée par sa descendance.

Deschamps des Varennes (1), capitaine au bataillon de milice de Montluçon, province de Bourbonnais, chevalier de Saint-Louis le 27 mai 1749. (*Registre de l'Ordre de* 1746 *à* 1757.) — Deschamps (Joseph), écuyer, né en 1708 à Montluçon; garde du corps du roi, compagnie de Charost, en 1726; lieutenant de milice en 1733, de grenadiers en 1735, capi-

(1) Deschamps de Varennes, orthographe du nom.

taine même année, réformé en 1737, rentré capitaine en 1741. — Il a un frère capitaine dans ce bataillon. (*Registre : Milices, services de* 1759 *à* 1771.) — Sur ce registre la mention de la croix de Saint-Louis est faite ainsi : « Chevalier de Saint-Louis le 25 mai 1759; » mais un trait de plume a été passé sur cette date : l'employé ne s'était trompé que de dix ans.

M. de Fromental, chevalier de Saint-Louis le 12 janvier 1748 (porté 1er volume, page 411). Né à Évreux en Bourbonnais en 1708; volontaire dans Noailles-cavalerie en 1724, chevau-léger de la garde en 1731, capitaine de milices en 1734, capitaine de grenadiers postiches en 1746 et de grenadiers en 1749. — S'est trouvé aux siéges de Mons, Charleroi, Namur, Berg-op-Zoom, à l'attaque du fort Frédéric, aux batailles de Rocoux et de Lawfeld. (*Registre : Milices, services de* 1759 *à* 1771, *régiment de Moulins, bataillon de Montluçon.*)

Le comte de Lur-Saluces, capitaine au régiment Royal-Roussillon-cavalerie. — Vient de la Tour, a passé ici avec sa compagnie en vertu de l'ordonnance du 30 mai 1730. Est de ...; mousquetaire pendant deux ans, capitaine réformé au régiment de la Tour en 1722. — Homme de condition, gendre de M. de Tarneau. — Capitaine d'une compagnie le 1er mars 1728. Chevalier de Saint-Louis, à présent mestre de camp d'un régiment de cavalerie. (*Registre de Royal-Roussillon-cavalerie de* 1731 *à* 1763, folio 34.) — Les états militaires donnent la suite des services de cet officier. — Le marquis de Saluces, mestre de camp du régiment de cavalerie, depuis de Seyssel, en 1743, brigadier en 1748, maréchal de camp en 1759. Le régiment, créé de Puysieulx en 1734, fut Saluces en 1743, Seyssel en 1759, et finit par être incorporé dans Mestre-de-Camp-Général le 1er décembre 1761. Le régiment de Saluces comptait parmi les dix escadrons qui, à Rosbach, reçurent bravement le choc de quarante escadrons prussiens (voir 1er volume, page 451).

Caroll (Timothée), capitaine au régiment de Berwick. — Né le 6 juin 1691; est de Bollibane en Irlande; cadet en 1730, lieutenant réformé en 1735, lieutenant en 1739, capitaine réformé en 1745, capitaine en 1751, retiré en 1757. (*Registre de* 1747 *à* 1763, *régiment de Berwick*, folio 216, verso, 1er volume.) — Chevalier de Saint-Louis en 1750. (*Registre de l'Ordre*.)

D'Esgrigny, enseigne aux Gardes-Françaises, porté chevalier de Saint-Louis en 1751 (1er volume, page 422). — A défaut de registres, les états militaires nous permettent de constater les services suivants. — Desgrigny, vingtième lieutenant sur trente-six. (*État militaire de* 1768, le premier qui publie les noms des lieutenants.) « Les seize premiers seulement ont commission de colonel. » — Dix-neuvième lieutenant. (*État de* 1769.) On lit en note, page 171 : « Les dix-neuf premiers ont commission de colonel. » Le brevet de colonel de M. Desgrigny est donc de 1768. — Dernier capitaine. (*État de* 1772.) — Capitaine en second (*État de* 1778), par suite de l'ordonnance du 17 juillet 1777, qui avait supprimé six compagnies de fusiliers, une par bataillon. — Capitaine en premier. (*État de* 1781.) — Cesse de figurer sur les états militaires à dater de 1783. Doit avoir quitté le service ou être mort en 1782. — Marquis. (*État de* 1776.)

Nous avons porté (1er volume, page 563), au nombre des chevaliers de Saint-Louis nommés en 1763 le comte de la Luzerne, brigadier, colonel aux grenadiers de France. — Deux autres officiers de ce nom, le comte de la Luzerne, colonel du régiment de Périgord de 1711 à 1722, et le chevalier de la Luzerne, colonel du même régiment de 1722 à 1743, ne sont point portés sur les registres du corps avec le signe distinctif de chevalier de Saint-Louis, et nous ne pouvons constater leur nomination; mais cette formalité manque également pour les autres officiers de ce grade. Le chevalier de la Luzerne fut nommé brigadier en 1734, maréchal de

camp en 1743 (*État militaire de* 1760) et mourut en 1763. (*État militaire de* 1764, page 127.)

Le comte de la Luzerne (François-Pierre de Briqueville), commandeur en 1754, service de terre (voir 1[er] volume, page 434, ligne 4), fut lieutenant dans Orléans-infanterie en 1719, capitaine réformé dans ce régiment en 1720, et à la suite du régiment d'Aumont en 1723; exempt des gardes du corps, compagnie d'Harcourt (ensuite Luxembourg), en 1726; eut le rang de mestre de camp en 1731, devint enseigne de sa compagnie en 1740, brigadier en 1743, maréchal de camp en 1745, lieutenant de sa compagnie en 1747, lieutenant général en 1748, et mourut en 1762 (*Mémoires concernant l'institution de l'Ordre*, page 149) (1).

M. de la Bouère (Armand-Philippe de Gazeau), chevalier de Saint-Louis en 1752 (porté 1[er] volume, page 425). Né le 31 janvier 1705 à Cuon, en Anjou; a été cadet en 1726, cornette en 1733, lieutenant en 1738, aide-major en 1749, rang de capitaine le 25 août 1753, major le 3 octobre suivant, et s'est retiré en 1760. (*Registre de* 1731 *à* 1763, *régiment de Crussol-cavalerie*, folio 184.) — Services retrouvés depuis l'impression des premières feuilles.

1748, 4 octobre (2). Le chevalier de Moyria, capitaine réformé d'infanterie, entretenu dans la garnison de Montpellier.

Officiers portés chevaliers de Saint-Louis sur les registres de l'Ordre de 1748 à 1763, ou retrouvés sur les registres matricules depuis l'impression des premières feuilles.

1577, 4 août. Coste (Jean-Louis), prévôt général de la

(1) Il fut envoyé par le roi au corps de ville de Paris, le 23 août 1754, pour lui porter la nouvelle de la naissance de Mgr le duc de Berry (depuis le roi Louis XVI). A son retour à Versailles il fut nommé commandeur de l'ordre de Saint-Louis, et décoré le même jour des marques de cet ordre. (*Gazette de France* du 31 août 1754.)

(2) La date placée en avant du nom indique celle de l'inscription sur les registres de l'Ordre.

maréchaussée de Languedoc. — Prévôt général à Montpellier. (*État de* 1761, page 355.)

1757, 29 mai. Seguin de Cabassolle (Estienne), capitaine au régiment de Saintonge. — Seguin de Cabassol, né à Chinon en 1727, enseigne en 1739, lieutenant en 1741, capitaine en 1746, major en 1758, lieutenant-colonel en 1768. — 1770, appointements de retraite de 1,800 livres. — Blessé d'un coup de feu qui lui a traversé le bras, en 1747. — 1763, excellent, bien fait pour être avancé. — 1768, très-bon lieutenant-colonel. (*Registre du régiment de Saintonge de* 1763 *à* 1776.)

1759, 15 janvier. Le marquis de Lusignem, mestre de camp du régiment de cavalerie de son nom (1). Brigadier en 1761, maréchal de camp en 1762. (*État militaire de* 1763.) — Lieutenant général en 1781. (*État militaire de* 1783.)

1746, 24 décembre. Montandre, capitaine au régiment de Poitou (2).

Nous avons cité, 1er volume, page 425, Davy, chevalier de la Pailleterie (Louis-François-Thérèse), au nombre des chevaliers de Saint-Louis nommés en 1752. Voici le relevé de ses services. Né à Bielleville, diocèse de Rouen, le 27 mai 1718; a commencé ses services à l'armée d'Italie. Officier pointeur en 1735, commissaire extraordinaire en 1742, commissaire ordinaire en 1747, capitaine en pied le . . . ., lieutenant-colonel par commission en 1763. — 1761, pension de

(1) Lusignan (*Gazette de France*), ainsi qu'il résulte de l'article suivant, inséré dans le numéro de ce journal du 29 mars 1749 : « Le marquis de Lusignan, capitaine réformé à la suite du régiment de cavalerie du Roi', obtient l'agrément du régiment de cavalerie de Brionne. » Si l'on se reporte ensuite à l'*État militaire de* 1760, page 339, on verra que le marquis de Lusignan était mestre de camp, depuis 1749, du régiment ci-devant de Brionne.

(2) Un des auteurs de l'*État militaire de France*, depuis 1758, date de sa première apparition, jusqu'en 1775 inclusivement.



300 livres sur le trésor royal. — 1759, gratification de 450 livres. — 1760, gratification de 400 livres. — 1761, gratification de 400 livres. — 1763, gratification de 400 livres. — Neuf campagnes, dix-neuf siéges, cinq expéditions, six batailles, quatre blessures, dont une d'un éclat de bombe qui lui a fendu la cime de la tête au siége de Prague. (*Registre des capitaines d'artillerie de* 1700 *à* 1757.) — Colonel titulaire en 1770. — 24 octobre 1773, cet officier a obtenu sa retraite avec 3,000 livres de pension, savoir : 1,500 livres sur les fonds de l'artillerie, et 1,500 livres sur le trésor royal, y compris les 300 livres dont il jouissait déjà (*Registre : Officiers supérieurs de l'artillerie avant* 1789) (1).

(1) Le maximum de la retraite de colonel est encore aujourd'hui de 5,000 francs, et n'est pas, par conséquent, en proportion avec le chiffre accordé à ce grade sous Louis XV.

Nous avons trouvé aux archives de la Marine un dossier intitulé : « Davy de la Pailleterie. » Ce dossier, qui concerne un autre personnage que celui ci-dessus, ne renferme qu'une lettre ; elle est adressée au ministre de la marine par M. Clairambault, chef des archives, et est ainsi conçue : « Paris, le 8 mai 1755. L'affaire, Monseigneur, de M. Davy de la Pailleterie, que j'ai l'honneur de vous renvoyer, est bien en règle. C'est une noblesse bien alliée, et admise dans l'ordre de Malte, auquel elle a donné des chevaliers. Son origine est d'ailleurs connue par un anoblissement sous Louis XI, il y a près de trois cents ans. »

Pour être chevalier de Malte il fallait faire preuve de seize quartiers de noblesse, huit du côté paternel et huit du côté maternel.

L'*Alphabet Laffilard* (*État des officiers de Marine de* 1270 *à* 1750, *archives de la Marine*) relate les services suivants d'un officier général du nom de la Pailleterie, qui n'a pu être chevalier de Saint-Louis parce qu'il était de l'ordre de Malte, qualités incompatibles sous Louis XIV et sous Louis XV. « Le bailly de la Pailleterie : a été sept ans cornette, lieutenant et capitaine de cavalerie; capitaine réformé dans les cuirassiers. — A servi sur la capitane de Malte. — Sous-lieutenant de la Réalle (au service de France) le 1er janvier 1685 ; lieutenant de galère le 14 mai suivant ; sous-inspecteur des écoles le 7 février 1687 ; capitaine de galère en 1690 ; inspecteur à 2,000 livres le 1er mars 1701 ; chef d'escadre le 11 juillet 1702 ; mort le 5 octobre 1719. »

La table de *la Gazette de France* de 1631 à 1765 (table analytique des numéros de cette feuille, t. II, p. 316) fait deux fois mention de cet officier, et indique comment il gagna son grade de chef d'escadre (aujourd'hui contre-amiral). « Année 1695 : le chevalier de la Pailleterie, commandant les galères dans le port de Saint-

1757, 17 septembre. Le comte de Suze (Charles-Louis de la Beaume), capitaine de cavalerie (1).

1749, 17 août. Saint-Pierre, commissaire ordinaire des guerres.

1749, 26 avril. Saint-Priest, capitaine au bataillon de milice de Montluçon.

1751, 6 décembre. De la Poterie (François-André de Lampaireuse), maréchal des logis des gendarmes écossais.

1752, 28 juin. Gensac (Jean-Baptiste Tartanac de Gensac), capitaine aux gardes de Lorraine. Né en 1719; est de Gensac en Guienne; lieutenant en second en 1734, enseigne en 1740, lieutenant même année; mort en 1758. (*Registre : Régiment des gardes de Lorraine*, *de* 1748 *à* 1763.)

1751, 7 avail. Le baron d'Oppède (Joseph-Louis-Roch-Charles-Palamède de Forbin), capitaine-lieutenant des chevau-légers de Bourgogne (2).

1751, 11 avril. Decourt, capitaine au régiment d'Eu.

Malo, donne des preuves d'une grande capacité et d'une rare valeur lorsque les Anglais et les Hollandais viennent bombarder cette ville, le 15 juillet. (Numéro de *la Gazette de France* du 23 juillet.) — Année 1702 : il s'empare, le 4 juillet, d'un vaisseau hollandais, et le remorque dans le port d'Ostende, à la vue de onze autres vaisseaux hollandais. Le roi, pour le récompenser de ses services, le nomme chef d'escadre. (Numéro de *la Gazette de France* du 15 juillet 1702.) »

Un autre de la Pailleterie, garde de l'étendard (surnuméraire) le 1er janvier 1699, en pied le 3 octobre 1706, cesse de figurer sur les états de la marine le 1er mai 1713, étant page du roi. (*Alphabet Laffilard.*)

Nous avons dit, premier volume, que le chevalier de Saint-Louis de 1752 était oncle paternel de M. Alexandre Dumas. Lorsque le général Alexandre Dumas, père du célèbre littérateur, s'engagea sous Louis XVI, contre le gré de son père, le marquis de la Pailleterie, il prit le nom de sa mère et le conserva. Voilà comment son fils est à la fois Alexandre Dumas et marquis de la Pailleterie. (Voir les *Mémoires de M. Alexandre Dumas*, t. I.)

(1) Il fut reçu par le maréchal de Richelieu, et la date de son inscription est celle des croix d'Hastembeck.

(2) Il fut reçu par le marquis de Blacas d'Aulps, capitaine de galères, à Aulps, chevalier de Saint-Louis du 18 mai 1738. (*Registre de l'Ordre, de* 1719.)



1748, 31 janvier. Chamaillard, capitaine, commandant une compagnie de fusiliers du régiment de la Morlière.

1753, 29 avril. De Galembert (Gaspard Bodin de Boisrenard), capitaine au régiment de Mailly. — Le chevalier de Galembert de Boisrenard (Gaspard Bodin), lieutenant en 1734, capitaine en 1745, de grenadiers en 1762, rang de major en 1767; retiré même année avec une pension de 800 livres. — 1763, bon capitaine de grenadiers, sert avec zèle et exactitude. (*Registre du régiment de Guienne, ci-devant Mailly, de* 1763 *à* 1776.)

1750, 24 mars. Villeneuve, capitaine au régiment de la Fère.

1747, 14 janvier. Villeneuve, capitaine des grenadiers royaux de Modène.

1746, 22 avril. Hébert, aide-major aux gardes du corps du roi, compagnie de Noailles (écossaise).

1753, 16 juin. De Sarcus (Charles-Maximilien), enseigne aux Gardes-Françaises (1).

1753, 2 octobre. De Chatillon (Joseph), lieutenant de la compagnie des cadets-gentilshommes du roi de Pologne.

1752, 1er février. Le chevalier de Betz (François-Christophe), capitaine en second au régiment d'Alsace (infanterie allemande).

1759, 8 octobre. De Besse-Despréaux (Joseph), lieutenant aux dragons de la Reine.

1755, 13 novembre. De Besse (Jean-François), brigadier de la compagnie des gardes du corps du roi de Pologne.

1749, 28 décembre. Dumas de Saint-Martin, capitaine de grenadiers au régiment de l'Ile-de-France.

(1) Comte de Sarcus. (Titres de la famille.) — On nous a signalé deux autres officiers du même nom : de Sarcus (Firmin-Victor), qualifié capitaine en chef des canonniers et chevalier de Saint-Louis dans le contrat de mariage de son neveu, en 1717, et le marquis de Sarcus (Éléonor-Maximilien), colonel au corps royal d'artillerie en 1756, qualifié chevalier de Saint-Louis dans son acte de décès, en 1768. Il nous était impossible de retrouver le premier, et nos recherches à l'égard du second ont été également infructueuses.

1752, 28 mars. Dumas (César), capitaine en second au régiment de la Couronne.

1757, 18 septembre. De Palys (Nicolas Desmarest), capitaine au régiment Mestre-de-Camp-Général des dragons. — Mousquetaire en 1740, capitaine dans ce régiment-ci en 1744, lieutenant-colonel en 1761, brigadier en 1768. — 1764, gratification de 1,200 livres. — 1765, même gratification. — 1767, pension de 1,000 livres sur l'Ordre. — 1764, lieutenant-colonel de distinction, très-considéré dans le corps. — 1765, il a fait un projet de manœuvres dont on a tiré de bonnes choses. (*Registre de Mestre-de-Camp-Général des dragons*, *de* 1763 *à* 1776.) — Mestre de camp du 2[e] régiment de chasseurs à cheval en 1779, maréchal de camp en 1780. (*Registre du* 2[e] *chasseurs à cheval*, *de* 1779 *à* 1784.)

1756, 30 novembre. Le comte de Breteuil, capitaine en second au régiment de Lally (irlandais).

1748, 31 juillet. La Broue, capitaine au régiment de Dauphiné, lieutenant en second le ...., enseigne, puis lieutenant en 1735, capitaine en 1744. (*Registre de* 1734 *à* 1748.)

1757, 10 décembre. La Borde (Joseph de la Salle), capitaine de milice au bataillon de Saint-Sever. Cadet en 1729, lieutenant en 1733, capitaine en 1735, commandant de bataillon en 1759; a beaucoup de parents au service. (*Registre des officiers de milices*, *de* 1759 *à* 1771, page 211.)

De Gonidec, ci-devant lieutenant des grenadiers à cheval de la garde du roi, brigadier de cavalerie en 1748, commandant à Brest (*État militaire de* 1759, p. 60 et 149) (1).

1749, 17 mai. De Saint-Cyr de la Coudre, capitaine au bataillon de milice de Falaise, de la généralité de Rouen. — Reçu par M. de Saint-Cyr de la Chatrie (Chatterie, ortho-

(1) Parrain, en 1760, de M. Dalbert (François Laval-Montalembert), capitaine au régiment de Nice; donc, chevalier de l'Ordre. (Voir au *Registre de l'Ordre, de* 1757 *à* 1762, lettre D, Dalbert.)

graphe du nom), ancien capitaine aux gardes de Lorraine, chevalier de Saint-Louis en 1736. (Voir plus haut, page 31.)

1759, 16 août. Charrier (Charles-Louis de Mortier de), capitaine au régiment de Normandie. — Charrier de Mortières, major à Clostercamp, et blessé. — Lieutenant-colonel en 1772, lieutenant de roi de Saint-Omer en 1776. (*Registre de Normandie, de* 1763 *à* 1776.)

1750, 23 octobre. La Gravelle (Gratian de Concaret), capitaine au régiment de Normandie, blessé à Clostercamp.

1755, 2 avril. De Villefavard-Dumonard (Jean-François), capitaine au même régiment, blessé à Clostercamp.

1760, 3 septembre. La Faye (Louis de), capitaine au même régiment (1).

1754, 8 octobre. De la Coudraye (Pierre-Barnabé), capitaine au même régiment, blessé à Clostercamp.

Le chevalier de Pujol, chevalier de Saint-Louis en 1694 (porté 1er volume, page 132), était un Durfort, ainsi que le constate la table alphabétique de *la Gazette de France*, depuis 1631 jusqu'en 1765, 3 vol. in-4°, publiés en 1767, t. II, p. 118, première colonne, ligne 16. Le nom, mal écrit sur le registre de l'Ordre, est de Pugeol.

Le comte de Champagne-Chapton (Charles-François), colonel des régiments de Rouergue et d'Auvergne. — La croix de cet officier n'est point inscrite aux registres de l'Ordre, et doit être antérieure à la reprise des registres, en 1746; mais la qualité de chevalier de Saint-Louis est prouvée par la pen-

(1) La Faye de la Renaudie (Louis), né en 1720, est de la Renaudie près Villetoureix, en Périgord. Volontaire en 1742, lieutenant en second en 1743, lieutenant même année, capitaine en 1746, en second à la réforme, replacé à une compagnie en 1751; retiré en 1765 avec 400 livres d'appointements de retraite; mort même année. — Prisonnier sur mer en 1757, venant de Saint-Domingue avec 20,000 livres. — Blessé d'un coup de sabre à la tête, à Clostercamp, et prisonnier de guerre. — 1763, gentilhomme, bon sujet, serait très-précieux à conserver. — 1764, hors d'état de servir par ses blessures ; bon officier à tous égards. (*Registre du régiment de Normandie, de* 1763 à 1776.)

sion accordée à M. de Champagne sur les fonds de l'Ordre. — Lieutenant en second au régiment d'infanterie du Roi en 1742, lieutenant en 1744, capitaine en 1747, lieutenant-colonel en 1751, colonel du régiment de Rouergue en 1759, colonel du régiment d'Auvergne en 1761 (1), brigadier en 1769. — 1761, pension de 4,000 livres sur le trésor royal. — 1763, gratification annuelle de 2,000 livres. — 1766, gratification extraordinaire de 2,000 livres. — 1769, pension de 2,000 livres sur l'ordre de Saint-Louis. — 1769, gratification extraordinaire de 6,000 livres. — 1764, homme vertueux, plein d'honneur, et du meilleur exemple; appliqué et assidu; travaille à donner de bons exemples à son régiment. — 1771, retire le prix de son régiment, quoiqu'il ne l'ait pas payé; il est de 40,000 livres; conserve sa pension et sa gratification annuelle de 2,000 livres; continue d'être attaché au service comme brigadier, et sera avancé à son tour au grade de maréchal de camp (*Registre du régiment d'Auvergne, de* 1763 *à* 1776)(2).

1750, 5 janvier. Le chevalier de l'Estrade (Jacques-Joachim-Élisabeth), capitaine au régiment de Béarn. — Né en 1707; est d'Hembourg, comté de Nassau-Otteville; enseigne en 1726, lieutenant en 1729, aide-major en 1738, capitaine en 1742, pourvu d'une compagnie en 1743, commandant du fort Chapus (*Registre : Rang des capitaines d'infanterie*, *de* 1748 *à* 1763.) (3).

1750, 9 novembre. Laurière-Despeirons (Vincent), capitaine au régiment de Normandie (4). — Desperond, garde du

(1) Colonel d'Auvergne par la promotion du comte de Rochambeau au grade de maréchal de camp.

(2) Il ne fut pas maréchal de camp, la promotion n'ayant eu lieu qu'en 1780. A ce moment il disparaît de l'*État militaire*, ce qui indique qu'il mourut en 1779.

(3) Nous ignorons s'il était de la famille des Roqueplan de l'Estrade. (*Voir* 1763, 1er volume, page 567.)

(4) L'orthographe du nom est d'Espeyron.

corps en 1732, lieutenant dans Normandie en 1733, capitaine en 1745, capitaine de grenadiers en 1761. — Retiré en 1763 avec une pension de 800 livres. (*Registre de Normandie, de* 1763 *à* 1776.)

1746, 9 octobre. La Mazellière, lieutenant au régiment de cavalerie de Gramont.

1752, 11 octobre. Millon (François), lieutenant au régiment de cavalerie de Bourbon-Busset.

1753, 29 avril. Colometz de Montbrun (Jean-François), capitaine au régiment de Mailly. (*Registre de l'Ordre, de* 1746 *à* 1757.) — Est de Jansac, près Lombez; lieutenant en second en 1735, réformé en 1737, lieutenant en second en 1741, lieutenant en 1743, capitaine en 1746; retiré en 1760. (*Registre de* 1748 *à* 1763, *régiment de Chastellux, ci-devant de Mailly.*)

1750, 25 octobre. De Béon, ci-devant lieutenant-colonel des dragons de Septimanie. (*Registre de l'Ordre, de* 1747 *à* 1757.) — Il fut reçu par M. de Béon, mestre de camp réformé à la suite du régiment de cavalerie de la Reine. (*Même registre.*)

1758, 31 novembre. De Béon-Dareizac (Charles-Louis), capitaine au régiment d'infanterie de Boulonnais (1). (*Même registre.*)

1758, 16 octobre. De Béon (François-Augustin), capitaine au régiment d'infanterie d'Aquitaine. (*Même registre.*)

(1) Un autre officier du même nom, le vicomte de Béon (Jean-Antoine), né en 1715, cadet à Metz en 1731, enseigne au régiment de Boulonnais en 1732, lieutenant en 1734, capitaine en 1741, de grenadiers en 1757, lieutenant-colonel en 1758, colonel du même régiment en 1761, brigadier en 1762, se retira en 1766 avec 3,000 livres d'appointements de retraite. (*Registre du régiment de Boulonnais, de* 1763 *à* 1776.) — Comte, maréchal de camp en 1770. (*État militaire de* 1771, page 126.) — N'est point porté au registre matricule avec la qualité de chevalier de Saint-Louis. Peut-être était-il chevalier de Malte. « Ancien officier qui a passé par les grades, respecté et considéré, » dit le registre de Boulonnais cité plus haut. — Il ne se trouve pas non plus sur les registres de l'Ordre.

1758, 23 septembre. Lechevalier de Lorry (Daniel-Nicolas Couet), capitaine aide-major à l'École royale militaire. (*Registre de l'Ordre, de* 1757 *à* 1762.) — Lieutenant au régiment de milice de Lorraine en 1742, lieutenant en second au régiment de Piémont en 1743, lieutenant en 1744, aide-major en 1750, rang de capitaine en 1753, capitaine réformé et aide-major à l'École royale militaire en 1754, pourvu d'une compagnie aux grenadiers de France en 1759, lieutenant colonel du régiment d'Auvergne en 1768, rang de colonel en 1769, lieutenant-colonel du régiment de Gâtinais (formé des deuxième et quatrième bataillons d'Auvergne) en 1776; retiré en 1777 avec une pension de 1,800 livres, en conservant sa gratification annuelle de 1,000 livres (*Registre du régiment de Gâtinais* [*Royal-Auvergne en* 1782], *de* 1776 *à* 1788.)

1757, 24 août. Duval (Claude-Henri), capitaine au régiment de Cambresis (1). Né au village de Rhaas (erreur de l'employé, c'est Thaas, en Champagne); enseigne en 1739, lieutenant en 1740, capitaine en 1745; a délaissé en 1758. (*Registre de* 1748 *à* 1763.)

1756, 6 septembre. Blottefier (Pierre-François), capitaine au régiment de Cambis (2). (*Registre de l'Ordre, de* 1757 *à* 1762.) Blessé d'un coup de feu à la jambe gauche à Rosbach. (*Registre du régiment Royal* [dans lequel Cambis fut incorporé en 1762], *de* 1763 *à* 1776.)

Le baron de Pouilly (Albert-Louis), chevalier de Saint-Louis en 1770, porté 1er volume, p. 599 et 600. Né à Pouilly en Clermontois près Stenay ; cornette dans Royal-cavalerie en 1746, réformé en 1748, remplacé en 1757, capitaine dans Bauffremont-dragons même année, dans Royal-cavalerie en

(1) Ses noms étaient du Val, seigneur de Thaas et autres lieux. La famille a la lettre d'avis, datée du 16 juin 1757.

(2) Son nom était de Blottefière. — Chef de bataillon, rang de lieutenant-colonel. (*État militaire de* 1776.)

1758, lieutenant-colonel de Royal-Cravates en 1764, rang de mestre de camp en 1769, mestre de camp du 3e régiment de chevau-légers en 1779. (*Registre de Royal-Cravates, de* 1776 *à* 1788.) — Brigadier en 1780, — maréchal de camp en 1784. — 1779, pension de 800 livres sur l'Ordre. — 1781, officier supérieur d'une grande distinction. (*Registre du* 3e *chevau-légers, devenu régiment de Franche-Comté-cavalerie en* 1784.)

1748, 17 février. De la Bazonnière (Charles Gauvignon), capitaine au régiment Royal-infanterie. (*Registre de l'Ordre, de* 1747 *à* 1757.) — Lieutenant en second en 1734, lieutenant en 1735, capitaine en 1744; retiré en 1756. (*Registre de* 1748 *à* 1763.) — La famille a la lettre d'avis de M. d'Argenson, datée du 2 novembre 1747. — Cet officier fut reçu le 28 février 1748. — Il semble résulter de l'examen de ces dates que l'inscription sur le registre de cette époque avait lieu, non pas au moment de la nomination, mais au momnt du départ des ordres envoyés au parrain.

1761, 24 mars. De Vigny (André-Charles), sous-lieutenant aux Gardes-Françaises. (*Registre de l'Ordre, de* 1757 *à* 1762.) — Lieutenant au même régiment. (*État militaire de* 1767, où les lieutenants apparaissent pour la première fois.) — Capitaine commandant en 1780. (*État militaire de* 1781.) — Avait eu le brevet de colonel quand il était un des seize premiers lieutenants. — Brigadier en 1781. (*État militaire de* 1783.) — Cesse de figurer sur les *États* à partir de celui de 1785. — Reste inscrit comme brigadier jusqu'en 1793 inclusivement.

1746, 17 juillet. Dorsanne, capitaine aux dragons de Bartillat (*Registre de l'Ordre, de* 1746 *à* 1757) (1).

(1) Rayé. (*Registre de la cavalerie, de* 1748 *à* 1763.) — Mort ou retiré. — D'après les notes de la famille, il aurait été major. Le registre ne le dit pas. Il est probable qu'il s'agit du brevet accordé alors aux bons et loyaux services. L'orthographe du nom est d'Orsanne.

De Saint-Mars (Claude-Joseph Fortmanoir), capitaine au régiment de cavalerie du Rumain. — Chevalier de Saint-Louis en 1745. — Vient de Poly (ci-devant du Rumain), incorporé. — Mousquetaire, deuxième compagnie, en 1728, capitaine en 1735, rang de lieutenant-colonel en 1760, lieutenant-colonel en 1763. — Blessé aux deux bras d'un coup de fusil et d'un coup de baïonnette à la bataille de Minden. Prisonnier en 1761. — 1764, pension de 1,500 livres sur l'Ordre. Brigadier en 1768. — 1772, appointements de retraite de 2,000 livres, en conservant sa pension de 1,500 livres sur l'Ordre. — 1763, très-bon officier, propre à être convenablement à la tête d'un corps. — 1764, brave homme, d'un fort bon exemple. — 1767, excellent officier, dont la réputation est établie. (*Registre du régiment de Royal-Normandie, de* 1763 *à* 1776.)

1747, 22 février. La Lande, capitaine au régiment de Champagne. (*Registre de l'Ordre, de* 1746 *à* 1757.) Est de . . . .; lieutenant en second en 1734, enseigne et lieutenant en pied même année, capitaine en 1742. (*Registre de* 1734 *à* 1748.) — A abandonné en 1750. (*Registre de* 1748 *à* 1763.)

Belestat, capitaine au régiment d'infanterie d'Artois. — Belestat (Jean Niort). Est de Belestat, près d'Alais en Languedoc; né en 1691; sous-lieutenant en 1709, lieutenant en 1711, réformé en 1714, lieutenant en second en 1718, lieutenant en 1720, capitaine en 1734, de grenadiers en 1751; retiré en 1759. — Est porté chevalier de Saint-Louis sur le *registre de* 1748 *à* 1763 (*rang des capitaines d'infanterie*), mais ne se trouve pas sur le *registre de l'Ordre, de* 1747 *à* 1757, ce qui donne lieu de croire que sa nomination est antérieure à la reprise des registres.

1750, 6 décembre. Duvivier, capitaine au régiment d'infanterie d'Artois. (*Registre de l'Ordre, de* 1747 *à* 1757.) Duvivier (Henri-Gabriel), né en 1716; est de Saint-Paul de Fenouillette en Languedoc; lieutenant en second en 1735,

enseigne en 1737, lieutenant en 1738, capitaine en 1745, de grenadiers en 1762, rang de major en 1767, rang de lieutenant-colonel en 1771; retiré même année avec 1,200 livres d'appointements de retraite, y compris la gratification annuelle de 500 livres qu'il a. — 1764, sert avec distinction; a beaucoup de zèle et de volonté. (*Registre du régiment d'Artois-infanterie, de* 1763 *à* 1776.) Duvivier. (*États militaires.*)

1752, 6 mai. Duvivier (Ange-Charles), aide-major au régiment d'Artois-infanterie. (*Registre de l'Ordre, de* 1747 *à* 1757.) — Chevalier Duviviers (Ange-Claude); est de Saint-Paul de Fenouillette en Languedoc; né en 1718; lieutenant en second en 1735, enseigne en 1738, lieutenant en 1739, aide-major en 1743, rang de capitaine en 1745, pourvu d'une compagnie en 1759, capitaine de grenadiers en 1768, rang de major en 1770, de lieutenant-colonel en 1772, commandant d'un bataillon en 1774. — Blessé, sur l'escadre du capitaine Thurot, d'une forte contusion à la tête. — 1763, officier distingué. — 1764, propre à être major. — 1769, excellent à tous égards. — 1772, très-bon, d'un excellent exemple. (*Registre du régiment d'Artois-infanterie, de* 1763 *à* 1776.) — Capitaine commandant à la formation de 1776, lieutenant-colonel en 1777. — 1779, gratification annuelle de 600 livres. — 1782, retraité avec une pension de 2,600 livres, en conservant sa pension de 600 livres. (*Registre du même régiment, de* 1776 *à* 1788.) — Chevalier Duvivier. (*États militaires.*)

1750, 24 mars. Bourcia, capitaine au régiment de Provence. (*Registre de l'Ordre, de* 1747 *à* 1757.) — Bourcia (Antoine-Laurent de Branges de); est de Saint-Laurent de Vault, près Lyon. — Chevalier de Saint-Louis en 1749. — Cadet dans Royal-artillerie en 1733, lieutenant en second en 1734, lieutenant de grenadiers en 1740, capitaine en 1744, de grenadiers en 1761, lieutenant-colonel en 1765. — Blessé d'un

coup de canon près Rimberg en 1758, d'un coup de feu à la jambe à Rosbach en 1757. — 1768, 800 livres de gratification. — 1769, 1,000 livres de gratification. — 1771, entretenu dans la ville de Salins, en qualité de lieutenant-colonel, avec les appointements de 2,000 livres, en attendant qu'il soit pourvu du commandement du fort Saint-André de Salins. — 1765, excellent sur tous les points, fait pour être bon lieutenant-colonel. — 1767, très-bon, très-ferme et exact ; vit noblement, quoique pauvre. (*Registre du régiment de Provence, de* 1763 *à* 1776.)—Commandant du fort Saint-André de Salins. (*États militaires de* 1774 *à* 1784 *inclusivement.*) Ne figure plus sur l'*État militaire de* 1785; doit être mort ou retiré en 1784.

1750, 29 octobre. Duvivier de Saint-Sulpice, capitaine au régiment de Chartres-infanterie. — Duvivier de Saint-Sulpice (Louis de Martin), né en 1713; est de Viviez-les-Montagnes en Languedoc; lieutenant en second en 1734 ; enseigne en 1737, lieutenant en 1739, capitaine en 1745; retiré en 1760. (*Registre de* 1748 *à* 1763, *régiment de Chartres.*)

1749, 2 février. Lossandière, capitaine au régiment d'Artois (1). (*Registre de l'Ordre, de* 1747 *à* 1757.) — Lossendière (François-Maurice), né en 1708; est de Paris; lieutenant en 1728, capitaine en 1733, rang de colonel et capitaine de grenadiers en 1739, commandant de bataillon en 1752, lieutenant-colonel en 1758, en attendant le retour du titulaire; est demeuré lieutenant-colonel titulaire, M. de Bois-renard s'étant retiré le 1er mars 1760. — Le 7 mars 1761 il lui a été expédié un ordre pour commander le régiment en l'absence de M. de Talaru. (*Registre de* 1748 *à* 1763, *régiment de Talaru, ci-devant de Mailly.*) — Chevalier de Saint-

(1) Il y a erreur sur le registre de l'Ordre. Il n'existe au registre, rang des capitaines, de 1748 à 1763, ni antérieurement, aucun officier du nom de Lossandière ou Lossendière, dans le régiment d'Artois, et le registre du régiment de Guienne de 1763 à 1776 constate la nomination de M. de Lossendière comme chevalier de Saint-Louis, à la date de 1749.

Louis en 1749, brigadier en 1761. — 26 janvier 1756, appointements de retraite de 2,000 livres, et pension de 1,000 livres sur l'Ordre. — Maréchal de camp le . . . . . . (*Registre du régiment de Guenne, ci-devant Chastellux, et auparavant Mailly, de* 1763 *à* 1776.) — Maréchal de camp en 1770. (*État militaire de* 1772.)

Le chevalier de Milly, capitaine au régiment de Mailly, porté chevalier de Saint-Louis en 1750 (1er volume, page 420), a eu de longs et honorables services qu'il est bon de relater. — Milly (Jean-Nicolas de Boucher), enseigne en 1735, lieutenant en 1737, capitaine en 1743, de grenadiers en 1758, major même année, lieutenant-colonel en 1765. — 1764, on ne saurait dire trop de bien de cet officier. — 1766, homme fait pour parvenir. (*Registre du régiment de Guienne, ci-devant de Mailly, de* 1763 *à* 1776.) — 1767, pension de 500 livres sur l'Ordre. — Blessé à l'Assiette d'un coup de feu au bras droit. — 1777, retiré avec 1,800 livres de retraite. (*Registre du régiment de Viennois, de* 1776 *à* 1788.) Le régiment de Viennois était formé des deuxième et quatrième bataillons du régiment de Guienne.

Du Vivier, capitaine au régiment de Normandie, porté chevalier de Saint-Louis en 1748 (tome 1er, page 410), a servi pendant vingt-deux ans; il fut enseigne en 1733, lieutenant en 1735, capitaine en 1744, et se retira en 1755 (*Registre de* 1748 *à* 1763) (1).

1751, 7 décembre. De Niel (Gabriel), capitaine au régiment de Quercy. Né le 26 juillet 1712; est de Saint-Paul-Trois-Châteaux en Dauphiné. — Lieutenant en second en 1734, enseigne même année, lieutenant en 1735, capitaine en 1742; retiré en 1756. (*Registre de* 1748 *à* 1763.)

1752, 7 avril. De Narbonne (François), garde du corps du roi, compagnie de Noailles (écossaise).

(1) Ses noms étaient de Vivie, chevalier Duvivier (Jean-Baptiste). — (Notes de la famille.)

1747, 16 avril. Changy, mousquetaire, 1re compagnie.

1747, 2 septembre. Changy, capitaine au régiment de Gâtinais.

1750, 15 mars. La Boissière, capitaine au régiment de Navarre.

M. de Richecourt, chevalier de Saint-Louis le 7 novembre 1754 (*Registre de l'Ordre, de* 1746 *à* 1757), porté 1er volume, page 428, est inscrit ainsi qu'il suit au *Registre des capitaines d'artillerie avant* 1789, tome 1er, folio 11 : « Ronty de Richecourt. — Théophile Rémond de Ronty, vicomte de Richecourt, né à Richecourt en Picardie, juridiction de Laon, le 3 avril 1715. — Cadet en 1731, sous-lieutenant en 1738, lieutenant en second en 1744, lieutenant en premier en 1746, capitaine en second en 1747, chevalier de Saint-Louis en septembre 1754, capitaine en premier en 1755. — 7 campagnes, 4 siéges, 2 batailles ou affaires, 2 expéditions, 2 blessures. — Retiré en 1787 avec 2,400 livres de pension, outre celle de 400 livres qu'il a. » — Il était détaché à Guise, direction de la Fère. (*État militaire de* 1786.)

Millon (François), lieutenant au régiment de Bourbon-Busset-cavalerie, chevalier de Saint-Louis le 11 octobre 1752.

Durfort, capitaine aide-major au régiment de Guienne, chevalier de Saint-Louis le 18 novembre 1746 (porté 1er volume, page 374), avait commencé à servir comme volontaire en 1731. Il fut fait enseigne en 1733, major en 1755, et se retira en 1759 (1). (*Registre de* 1748 *à* 1763.)

Son frère, Durfort, capitaine au régiment d'Agenais, chevalier de Saint-Louis le 14 mai 1747 (porté aussi 1er volume, page 401), avait commencé à servir comme lieutenant en 1726. Il fut capitaine en 1738, capitaine de grenadiers en 1754, et se retira en 1756 (*Registre de* 1748 *à* 1763, *ré-*

(1) Durfort (Joseph Clergué). (*Registre de* 1748 *à* 1763.) — Son nom était Durfort de Clergué, d'après les titres de la famille.

giment de Berry, dans lequel celui d'Agenais avait été incorporé en 1749) (1).

Chabert (Louis), capitaine au régiment de Custine. — Né en 1711; est de Tarascon; lieutenant réformé en 1723, lieutenant en 1724, capitaine en 1735, de grenadiers en 1754, commandant de bataillon en 1757, chevalier de Saint-Louis; mort en 1758. (*Registre de* 1748 *à* 1763.) — Son nom était de Chabert.

Nous avons cité (1er volume, page 374) M. de Laugier-Beaucouze, capitaine au régiment de Fleury, chevalier de Saint-Louis en 1746. Voici ses services : Laugier ; se nomme aujourd'hui de Beaucouze; lieutenant en 1728, capitaine en 1738, major en 1746, rang de lieutenant-colonel en 1747, à présent commandant de la ville de Lauterbourg. (*Registre du régiment de Fleury, ci-devant Montmorency, de* 1748 *à* 1763.) — On le trouve porté en 1772 comme parrain. — On trouve encore aux *registres de* 1730 *à* 1734, et *de* 1734 *à* 1748, *même régiment :* Le chevalier de Beaucouze garde de l'étendard en 1698, capitaine en 1702, de grenadiers en 1733, major en 1735, lieutenant-colonel en 1743; lieutenant de Roi à Douai. — En marge du nom de cet officier (*Registre de* 1734 *à* 1748) on avait placé le signe distinctif de chevalier de Saint-Louis, mais il a été ensuite gratté, avec cette mention : « Chevalier de Malte. » La qualité de chevalier de Saint-Louis étant incompatible avec celle de chevalier de Malte, on voit par quelle cause le chevalier de Beaucouze a été privé d'une récompense bien méritée.

1753, 5 mars. Le marquis de Boisse (Ambroise-Joseph-François Dulcenne), sous-lieutenant de la compagnie des chevau-légers de Berry. (*Registre de l'Ordre, de* 1746 *à* 1757.)

1757, 10 mars. Clavaux (Basile-Hubert), capitaine au régi-

(1) Durfort (François Clergué). (*Registre de* 1748 *à* 1763.) — Son nom était Durfort de Clergué, d'après les titres de la famille.

ment de Champagne. (*Registre de l'Ordre, de* 1757 *à* 1762, folio 22). Né en 1718; est d'Orléans. Lieutenant de milice de 1735 à 1737, lieutenant en second en 1742, enseigne en 1743, lieutenant même année, capitaine en 1746, en second à la réforme, replacé en 1750; retiré en 1766 avec 500 livres d'appointements de retraite. — 1764, officier de distinction. (*Registre du régiment de Champagne, de* 1763 *à* 1776.) — Son frère, Claveau de Bélaitre, est porté également chevalier de Saint-Louis en 1762 (1er volume, page 551).

Le chevalier de la Prunarède, capitaine au régiment de Dessalles-cavalerie. — Jean-Benoît, né en 1719; est de Lodève en Languedoc. Cornette dans Royal-dragons en 1739, lieutenant en 1742, capitaine en 1743, réformé en 1749, replacé en 1753, chevalier de Saint-Louis. (*Registre des capitaines de cavalerie et dragons, de* 1731 *à* 1763, *régiment de Dessalles.*) — Rang de lieutenant-colonel en 1770, chevalier de Saint-Louis en 1757. — 1769, gratification de 1,000 livres. — 1763, officier de valeur et de talent, propre à être lieutenant-colonel. — 1768, bon officier. — 1769, *idem*, mérite les bontés du roi. — 1770, appointements de retraite de 1,200 livres (*Registre du régiment de Royal-Lorraine, de* 1763 *à* 1776, *ci-devant Dessalles*) (1).

1762, 4 juin. O'Mara (Étienne), capitaine en second au régiment de Clare-Irlandais. (*Registre de l'Ordre.*) — O'Meara. (*État militaire de* 1770.)

1750, 23 octobre. Odouard du Hazé, capitaine au régiment d'Angoumois (*Registre de l'Ordre, de* 1747 à 1757) (2).

1763, 2 mars. Severac (Jean de), major de l'île d'Oléron. (*Registre de l'Ordre, de* 1762 *à* 1781.)

(1) Porté chevalier de Saint-Louis en 1757, 1er volume, p. 430; mais, les services ayant été relatés d'après les notes de la famille et des documents particuliers, nous les rétablissons d'après les registres, pour leur donner une consécration officielle.

(2) L'orthographe du nom est Odoard du Hazé.

1752, 1er décembre. Guy (Étienne-Dominique), capitaine au régiment de Saint-Chamond. — Né en 1718; est de Toulouse; lieutenant en second en 1735, lieutenant en 1736, aide-major en 1738, pourvu d'une compagnie en 1739, capitaine de grenadiers en 1759, rang de major en 1765, rang de lieutenant-colonel en 1768. — 1770, adjoint au commandement de du Prat et Moulien (1), avec 1,800 livres d'appointements. — 1766, gratification de 600 livres. — 1768, gratification annuelle de 600 livres, en attendant une lieutenance de Roi. — Blessé au pied à Ettingen en 1743, à la cuisse au siége du fort Frédéric-Henrick en 1747, et à Rosbach en 1757. — 1763, capitaine de grenadiers à avancer davantage. — 1767, fait pour être lieutenant-colonel. — 1768, demande une lieutenance de Roi. — 1769, sert bien, mérite les grâces du roi. (*Registre du régiment de Dauphiné, de* 1763 *à* 1776.)

1747, 26 octobre. Le chevalier Durosel de Beaumanoir, capitaine au régiment de Saintonge (2).

De Méniglaise (Bernard de Droullin) (3), lieutenant-colonel du régiment Mestre-de-Camp-Général des dragons. — Né en 1700; est de Méniglaise, près Argentan, en Normandie. Mousquetaire, 2e compagnie, de 1714 à 1719, lieutenant réformé en 1719, et capitaine réformé dans ce régiment en 1722; capitaine le 27 octobre 1737; en conséquence de l'ordre qui lui a été expédié le 16 avril 1738, doit prendre rang du 3 février 1735, date de l'ordre qui lui a été expédié pour rejoindre ce régiment en qualité de capitaine réformé. Commandant les dragons à pied en 1751, pourvu d'une compagnie en 1755, lieutenant-colonel en 1757, chevalier de

(1) Prat de Mouillou, comté de Roussillon (*État militaire de* 1772, page 39), aujourd'hui Pratz de Mollo (Pyrénées-Orientales).

(2) Commandeur en 1777, grand-croix en 1787. (*Voir à ces dates.*)

(3) L'orthographe du nom est Ménilglaise, mais nous avons dû reproduire la mention telle qu'elle se trouve sur les registres.

Saint-Louis (1); mort en 1758. (*Registre : Rang des capitaines de cavalerie et de dragons, de* 1731 *à* 1763.)

Du Corail de Sablon (Jean-Antoine), lieutenant-colonel du régiment du Roi-cavalerie. — Né le 11 septembre 1682; est de Riom en Auvergne. Volontaire en 1704, capitaine en 1706. M. le comte de Broglie dit que c'est un excellent sujet, qui a toujours servi avec distinction et qui mérite. Major en 1733, lieutenant-colonel en 1735, chevalier de Saint-Louis; retiré en 1757. (*Même registre.*) — Br gadier le 1[er] mai 1745 (*État militaire de* 1758, page 92) (2).

La Prunarède (Henri), capitaine au régiment Royal-dragons. — Né en 1715; est de Lodève en Languedoc. Cornette en 1735, lieutenant en 1739, capitaine en 1742, pourvu de la compagnie vacante par la démission du sieur Rouches. — Est parent de M. le duc de Fleury, mestre de camp de ce régiment-ci. — Rang de lieutenant-colonel, 23 mars 1762. (*Registre des capitaines de cavalerie, régiment Royal-dragons, de* 1731 *à* 1763.) — 12 septembre 1766, pension de 800 livres sur l'Ordre. — Retiré en 1767 avec 1,200 livres d'appointements de retraite. — 1763, officier très-courageux à la

(1) Porté (1[er] volume, page 323) chevalier de Saint-Louis en 1741, d'après un état de services qui nous a été communiqué avant que nous n'eussions retrouvé le registre ci-dessus mentionné, état résultant des pièces fournies par le ministère de la Guerre à M. le marquis de Godefroy-Menilglaise.

(2) D'après un état de services délivré par le ministère de la Guerre, et dont copie nous a été communiquée, la nomination de cet officier dans l'ordre de Saint-Louis est du 27 avril 1732. Son fils servait sous le nom de la Ripe. — La Ripe (Antoine Sablon de), né en 1703; cadet pendant deux ans, lieutenant réformé au régiment du Roi-cavalerie en 1721, ensuite cornette dans Royal-dragons le ..., capitaine en 1733 (compagnie de nouvelle levée), commandant les dragons à pied en 1751, pourvu d'une compagnie en 1755; retiré en 1763 avec 1,200 livres d'appointements de retraite. (*Registre de* 1731 *à* 1763, *Royal-dragons.*) — Cet officier nous a été indiqué comme ayant reçu la croix de Saint-Louis avant 1746, mais la constatation officielle manque sur le registre du régiment. — Le fils d'Antoine de Sablon de la Ripe, un des défenseurs de Lyon en 1793, expia sa foi politique sur l'échafaud révolutionnaire, avec un courage digne de son nom.

guerre. — 1765, fait pour être un bon lieutenant-colonel (*Registre du régiment Royal-dragons, de* 1763 *à* 1776) (1).

Bontemps, capitaine au régiment de Conti-cavalerie. — Capitaine réformé en 1722, capitaine en 1728 (2), chevalier de Saint-Louis; mort en 1740. — Est fils de M. Bontemps, premier valet de chambre du roi. (*Registre de* 1731 *à* 1763.)

Le marquis de Châtillon, capitaine au régiment de Toulouse-Lautrec-cavalerie (ci-devant Randan). — Est de . . . ., province de Bourgogne. Capitaine dans Noailles (marquis) en 1711; n'a pu garder cette compagnie, étant trop jeune; le roi lui en a donné une dans Germiny en 1717. Est fils de M. de Châtillon, lieutenant général. — Rang de lieutenant-colonel en 1743, chevalier de Saint-Louis; retiré en 1747. — 1,200 livres de pension sur le trésor royal (*Registre de* 1731 *à* 1763) (3).

Le chevalier des Fontaines, capitaine au régiment de Conti-cavalerie. — Est de Séez en Normandie. Maréchal des logis dans Montgommery en 1691, cornette au même régiment en 1693, lieutenant en 1694, capitaine en 1702, rang de lieutenant-colonel en 1735, chevalier de Saint-Louis. A vendu en 1738 (*Registre de* 1731 *à* 1763) (4).

Vaubert, capitaine au régiment Colonel-Général-cavalerie Mousquetaire en 1709, cornette en 1710, capitaine en 1711,

(1) Services retrouvés depuis l'impression du 1er volume. Porté chevalier de Saint-Louis en 1748, d'après le registre de l'Ordre de 1746 à 1757 (1er volume, p. 412).

(2) C'est la date de l'époque à laquelle il fut pourvu d'une compagnie.

(3) Marquis de Moyria de Chastillon (Alexandre), sénéchal de Valence. Sa nomination est du 8 septembre 1734. (Archives de la famille.) On nous a signalé son père, le marquis de Moyria-Chastillon, maréchal de camp, inspecteur général de la cavalerie et des dragons, qui était chevalier de Saint-Louis en 1711, mais l'absence des registres de cette époque ne nous a pas permis de retrouver cette nomination.

(4) De Fontaine (Aleaume), chevalier, seigneur d'Himaincourt. (Archives de la famille.)

chevalier de Saint-Louis; retiré en 1743 (*Registre de* 1731 *à* 1763) (1).

Pierre Buffière, capitaine aux dragons d'Apchon (auparavant de Bertillat, et avant de Nicolaï). — Est de Chabenet, près Argenton, en Berry. Sous-lieutenant au régiment du Roi en 1715, lieutenant réformé dans Saint-Germain-Beaupré en 1720, capitaine en 1722, chevalier de Saint-Louis; retiré en 1742, a vendu sa compagnie (*Registre de* 1731 *à* 1763, *dragons d'Apchon*) (2).

Destignols, capitaine au régiment Dauphin-dragons. — Capitaine en 1702, chevalier de Saint-Louis; a vendu en 1721 (*Registre de* 1718 *à* 1724, *rang des capitaines d'infanterie, cavalerie et dragons, régiment Dauphin-dragons*, folio 372, verso) (3).

Parfouru, capitaine aux dragons de Nicolaï.—Est de Cannes; sert depuis 1704, en qualité de cornette, dans les dragons de Senneterre; lieutenant dans Belabre en 1705, capitaine en 1710, replacé en 1736, chevalier de Saint-Louis; retiré en 1742 (*Registre: capitaines de cavalerie et de dragons, de* 1731 *à* 1763, *dragons de Nicolaï, ci-devant de Belabre*) (4).

Parfouru (Gabriel de Boussel de la Motte), major aux dragons de Nicolaï. — Né en 1690; est de Caen; a commencé à

(1) De Waubert du Buat (Joseph-François), d'après les renseignements fournis par la famille.

(2) Marquis de Pierre Buffière, d'après les notes de la famille. On nous a signalé son fils, major au même régiment, comme ayant été également chevalier de Saint-Louis. Le *registre de* 1731 *à* 1763 porte : « Pierre Buffière, est de ..., était lieutenant dans ce régiment en 1728, capitaine en 1733 (compagnie de nouvelle levée), major en 1746; retiré en 1743. Il n'est pas fait mention de sa croix de Saint-Louis; nous ne pouvons donc, faute de renseignements officiels, et les registres de l'Ordre manquant de 1695 à 1746, constater cette nomination.

(3) De Spens Destignols (Jacques), d'après les notes de la famille.

(4) Un chevalier de Parfouru, lieutenant au régiment de Languedoc, fut tué le 8 juillet 1758, à la défense du fort Carillon, en Canada. (*Gazette de France* du 23 septembre 1758.)

servir en 1706 en qualité de volontaire; cornette dans Belabre en 1709, lieutenant en 1712, capitaine en 1742, major en 1746, chevalier de Saint-Louis; retiré en 1752. (*Même registre.*)

Saint-Pière, capitaine au régiment de Vaudray-cavalerie. — Est de Montagniac en Languedoc. Cavalier et maréchal des logis dans Sully en 1688, cornette en 1706, lieutenant audit régiment (devenu Vaudray) en 1711, capitaine même année, capitaine-lieutenant de la Mestre-de-Camp en 1738, chevalier de Saint-Louis; mort en 1738. (*Registre de* 1731 *à* 1763, *régiment de Vaudray, ensuite Châtelleraut, d'Andlaw et Bourbon-Busset.*)

De Ségur, mestre de camp du régiment d'Orléans-cavalerie, brigadier, chevalier de Saint-Louis (1). (*Registre de* 1731 *à* 1763).

Signy, lieutenant-colonel du régiment d'Orléans-cavalerie. — Est de Laon; volontaire et cornette en 1703, lieutenant en 1704, capitaine réformé en 1710, replacé à une compagnie en 1732, lieutenant-colonel en 1743; retiré en 1749. (*Registre de* 1731 *à* 1763.)

Sirty, capitaine au régiment de Turenne-cavalerie. — Est de Lucques en Italie. Cornette dans la Ferronnays en 1707, capitaine dans la Trémoille en 1709, chevalier de Saint-Louis; mort en 1745. — Est neveu de M. de Magnac, lieutenant général, et frère de M. de Sirty, lieutenant-colonel de la Ferronnays. (*Registre de* 1731 *à* 1763, *régiment de Turenne, ci-devant la Trémoille, puis Gramont de* 1734 *à* 1759, *et enfin Balaincourt*, folio 152.)

Sirty, lieutenant-colonel du régiment de la Ferronnays-Cavalerie. — Est de Lucques en Italie. Cadet en 1692, cornette en 1693, capitaine en 1695; neveu de feu M. de Ma-

(1) Mestre de camp de 1719 à 1734. Remplacé en 1734 par le marquis de Gravelle.

gnac, lieutenant général. Chevalier de Saint-Louis. — Pension de 400 livres sur le Trésor. — Retiré en 1745. (*Registre de 1731 à 1763, régiment de la Ferronnays, devenu Chabot-la-Serre de 1743 à 1746, et ensuite Crussol.*)

Saumery (Jacques-François Duménil), lieutenant-colonel des dragons de Saumery. Né en 1688; mousquetaire en 1705, lieutenant aux dragons de Sommery en 1707 (1), capitaine en 1708, rang de lieutenant-colonel en 1744, lieutenant-colonel titulaire en 1746, chevalier de Saint-Louis, à présent gouverneur d'Obernheim. (*Registre de 1731 à 1763, dragons de Thianges, ci-devant de Saumery.*)

Le chevalier de Saumery, major aux dragons de Saumery. Cornette et lieutenant en 1707, réformé à la paix, capitaine en 1711, replacé en 1742, major en 1743, rang de lieutenant-colonel en 1744, chevalier de Saint-Louis; à présent enseigne des gardes du corps (*Même registre*) (2).

Botdéru, lieutenant-colonel du régiment de la Reine-cavalerie. Né en 1697; est d'Hennebon. Dragon dans Rohan en 1710, capitaine en 1714, capitaine dans Rohan en 1743. Il a été pourvu de la compagnie vacante par la retraite de M. de Theuville. — Lieutenant-colonel en 1746, chevalier de Saint-Louis; retiré en 1753. (*Même registre.*)

Gauville, major du régiment de la Reine-cavalerie. Est de Gauville en Normandie. A été huit ans dragon, lieutenant réformé en 1720, lieutenant en pied en 1728, aide-major en

(1) Il doit y avoir erreur de la part de l'employé chargé de tenir les registres. Les dragons de Saumery, et non Sommery, tenaient leur nom du marquis de Saumery, leur mestre de camp de 1707 à 1731, porté chevalier de Saint-Louis de 1718 à 1724. (Voir 1er volume, page 657.) Ils devinrent ensuite dragons de la Suze en 1731, d'Asfeld en 1744, et de Thianges en 1748.

(2) Il doit s'agir ici du chevalier de Saumery (Alexandre-Johanne de la Carre), troisième lieutenant des gardes du corps de Villeroy, maréchal de camp, mort d'une blessure reçue à Fontenoy, dit d'Hozier, t. II, page 98, et que cet auteur porte comme étant chevalier de Saint-Louis depuis 1715. Un M. de Saumery, lieutenant des gardes, figure en effet dans la liste des morts et blessés de Fontenoy, jointe au rapport du maréchal de Saxe. (*Archives du Dépôt de la Guerre.*)

1731, capitaine en 1734; sa commission porte qu'il tiendra rang conformément à l'article IV de l'ordonnance du 29 février 1728. — Major en 1735; chevalier de Saint-Louis; retiré en 1742. (*Même registre*, folio 256, verso.)

Rouvray, capitaine au régiment de Bourbon-cavalerie. Est de Beaulieu, diocèse d'Évreux. — Sert depuis 1700. Cavalier, ensuite chevau-léger de la garde du roi pendant trois ans; cornette dans Bourbon en 1705, lieutenant en 1713, capitaine réformé en 1720, capitaine en 1730, chevalier de Saint-Louis ; retiré en 1741. (*Même registre*, folio 101.)

Le comte de Maillé, capitaine au régiment de Clermont-cavalerie. Lieutenant réformé dans Orléans-cavalerie en 1722, capitaine réformé dans Condé-cavalerie en 1723, a acheté une compagnie dans ce régiment-ci en 1725; chevalier de Saint-Louis; a vendu en 1741. (*Même registre, régiment de Clermont, ci-devant Chartres*, folio 105.)

De Condé, capitaine au régiment de Tessé, chevalier de Saint-Louis le 7 janvier 1705. (Brevet original communiqué.)

Saint-Clément, lieutenant-colonel incorporé au régiment de cavalerie d'Orléans, rang de mestre de camp, chevalier de Saint-Louis (*Registre de* 1718 *à* 1724, folio 437) (1).

De Banville (Georges), commandant le bataillon de milice de Vire, de la généralité de Caen, chevalier de Saint-Louis le 11 mai 1754. (*Registre de l'Ordre, de* 1746 *à* 1757.) — De Banville (Georges de la Lande), écuyer. Né en 1711, paroisse de Bredeville sur Bordel, généralité de Caen. — Lieutenant au bataillon de Caen en 1734, lieutenant de grenadiers en 1735, aide-major en 1742, capitaine en 1743, pourvu en 1744 d'une compagnie au bataillon de Vire, capitaine de grenadiers postiches en 1746, capitaine de grenadiers en

(1) Pension de 600 livres sur l'Ordre, accordée le 1er janvier 1728 à M. de Saint-Clément d'Exéa, lieutenant-colonel incorporé du régiment de cavalerie d'Orléans. (Brevet original communiqué.)

1747, commandant de bataillon en 1750, chevalier de Saint-Louis en 1754. — A fait la campagne de Stenay; s'est trouvé aux siéges des forts de Sainte-Marguerite et de la citadelle d'Anvers, à celui de Namur, aux batailles de Raucoux et Lawfeldt. — A beaucoup de parents au service, tant dans les gardes du roi que dans d'autres régiments, tous chevaliers de Saint-Louis. (*Registre : milices, services de* 1759 *à* 1771, folio 58.)

Gassendy (Ferdinand), lieutenant-colonel du régiment de Marcieu-cavalerie. Né en 1684; est d'Aix en Provence. Gendarme du roi en 1701, sous-lieutenant dans Orléans-infanterie en 1702, capitaine dans Lambesc en 1703; a discontinué en 1704; rentré en 1708; major, rang de mestre de camp, en 1742, lieutenant-colonel même année; chevalier de Saint-Louis; retiré en 1757. (*Registre de* 1731 *à* 1763, *capitaines de cavalerie et dragons, régiment de Marcieu, ci-devant Beaucaire et auparavant Lambesc.*)

CHAPITRE II.

Derniers chevaliers de Saint-Louis sous Louis XV, ou services de chevaliers de Saint-Louis retrouvés depuis l'impression des feuilles précédentes.

Le chevalier de la Ferronnays (Pierre-Jacques–François-Louis-Auguste le Féron), né le 3 septembre 1727; est d'Angers. Porté chevalier de Saint-Louis en 1759 (1er volume, page 497). — Il entra au service comme cornette dans le régiment de Crussol-cavalerie en 1743, passa comme capitaine dans le régiment de Moustier, même arme, en 1748, fut réformé même année (réduction de l'effectif par suite de la paix). — Passa au régiment du Roi-cavalerie en 1758, fut pourvu

d'une compagnie dans les carabiniers en 1759, et devint aide-major de la gendarmerie en 1764. (*Registre*, *régiment des carabiniers de M. le comte de Provence*, 1763, *brigade de Lisle*, folio 149.) — Vicomte. (*État militaire de* 1766, page 259.) — Rang de mestre de camp. (*État militaire de* 1769, page 334.) — Brigadier en 1780. (*État militaire de* 1781, page 122.) — Mort en 1784. (*État militaire de* 1785, page 96.)

Le comte de Pleurre (Claude-Charles), porté chevalier de Saint-Louis en 1774 (1er volume, page 635); a été page de M. le duc d'Orléans en ....; lieutenant réformé dans le régiment de cavalerie d'Orléans en 1755; passé avec le même grade dans Commissaire-Général-cavalerie en 1756, il fut nommé cornette dans la même année et capitaine en 1758; pourvu d'une compagnie dans les carabiniers en 1761, il eut le rang de major en 1769, de lieutenant-colonel en 1772, de mestre de camp en 1774, et devint lieutenant-colonel commandant d'escadron à la formation de 1776. (*Registre des carabiniers de M. le comte de Provence*, 1763, folio 192, *brigade de Montaigu*.) — Nommé mestre de camp en second de la seconde brigade en 1780, et mestre de camp commandant la première brigade en 1784, il obtint en même temps le grade de brigadier. — En 1787 le roi lui donna une pension de 800 livres sur le trésor royal. — Il était né le 7 septembre 1737. (*Registre des carabiniers*, 17[illegible]9, folio 6, verso.) — Il fut nommé maréchal dé camp en 17[illegible]3, avec un traitement de 3,200 livres et la conservation de sa pension de 800 livres. (*Registre des carabiniers*, 1786, folio 7.)

Le comte de Béthisy (Eugène-Eustache), chevalier de Saint-Louis. Enseigne au régiment de Rohan-Rochefort en 1750, capitaine en 1755, colonel aux grenadiers de France en 1762, colonel du régiment de Cambresis en 1765, colonel du régiment de Poitou en 1770. — 1763, pension de 2,000 livres

et gratification de pareille somme. — 1772, très-bon colonel dans toute l'étendue du terme; plein de zèle et de capacité, très-instruit et exerce le régiment aussi bien que le meilleur major de l'infanterie; est juste et honnête. (*Registre du régiment de Poitou, de* 1763 *à* 1776, folio 1.) — Colonel d'un régiment de grenadiers royaux en 1779, brigadier en 1780. (*Registre de Poitou, de* 1776 *à* 1788.) — Ce régiment de grenadiers royaux était celui de Picardie. (*État militaire de* 1781, page 349.) — Maréchal de camp en 1781. (*État militaire de* 1783, page 83.) — Commandeur de l'Ordre en 1787. (*État militaire de* 1788, page 113.) — Grand-croix en 1793 (*Registre de l'Ordre pendant l'émigration*, 1[er] volume) (1). — Lieutenant général. (*Almanach royal*, 1814-1815, p. 376.)

Deslandes (Jacques-Alexandre), porté chevalier de Saint-Louis en 1762 (1[er] volume, page 558). Est né, le 30 juillet 1732, à Mesle en Poitou. Cornette en 1744 aux dragons d'Orléans, il fut réformé en 1748, devint lieutenant en second en 1752, et lieutenant en premier en 1765. — 1765, sujet dont on dit du bien. — 1778, officier de distinction, qui a fait la guerre; mérite une compagnie. (*Registre des dragons d'Orléans, de* 1763 *à* 1776, folio 38.) — Capitaine en 1780; retiré. (*Registre de* 1776 *à* 1781, *même régiment,* article *capitaines.*) — 1780, commission pour tenir rang de capitaine. — 1783, pension de retraite de 810 livres (*Même registre*, article *lieutenants*) (2).

(1) M. le comte de Béthisy n'est point porté sur les registres de l'Ordre comme chevalier de Saint-Louis, mais le signe indicatif de la croix existe sur le registre du régiment de Poitou, sans date de nomination. Il est à présumer qu'il fut reçu par le roi, ce qui explique la lacune que nous signalons, les chevaliers que S. M. honorait de cette faveur ne figurant pas, ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer, sur les registres de l'Ordre.

(2) Le nom de cet officier devait être Dubois-Deslandes. *Voir*, aux nominations de 1782, un autre Dubois-Deslandes, qui servit pendant vingt-huit ans dans le même régiment, et qui était également de Mesle en Poitou.

Le duc de Coigny (Marie-François de Franquetot), porté chevalier de Saint-Louis (1er volume, p. 539), a servi comme mousquetaire en 1752. Il fut mestre de camp général des dragons en 1754, brigadier en 1756, maréchal de camp en 1761, colonel général des dragons en 1771, chevalier des Ordres du roi en 1777, et lieutenant général en 1780. — 28 avril 1778, ordonnance pour lui conserver ses appointements de 6,000 livres et les lui faire payer au corps. (*Registre du régiment Colonel-Général des dragons, de* 1776 *à* 1788.) — Quitte sa charge de colonel général des dragons en 1783; est remplacé par le duc de Luynes; chevalier de Saint-Louis en 1779. — Le duc de Coigny se distingua extrêmement à l'affaire du 30 août 1762, auprès de Friedberg. (Tables de *la Gazette de France,* de 1631 à 1763, 2e volume, page 164, 2e colonne, année 1762.) — Gouverneur des Invalides en 1815, maréchal de France en 1816; mort en 1817 (1).

Fontenay, capitaine aux dragons de Bombelles, chevalier de Saint-Louis. (*Registre, rang des capitaines d'infanterie, cavalerie et dragons, de* 1718 *à* 1724, folio 582.) Est de .... Etait auparavant aide-major des dragons de Lourières (Fourières ou Pourières, peu lisible), capitaine en 1709; retiré en 1733 (*Registre, rang des capitaines de cavalerie et dragons, de* 1731 *à* 1763, *dragons d'Armenonville, auparavant de Bombelles, plus tard dragons d'Aubigné,* folio 275, verso) (2).

(1) M. le duc de Coigny ayant été reçu par le roi ne figure point sur les registres de l'Ordre déposés aux archives de la Guerre.

(2) Nous présumons que c'est un Bastard de Fontenay. Un autre de Fontenay (Denis de Bastard), né le 8 octobre 1708 à Bourgué, pays de Caux, a été volontaire dans la marine en décembre 1722, garde-marine en 1724, enseigne de vaisseau en 1733, capitaine aux dragons d'Aubigné même année, commandant des dragons à pied en 1755, pourvu d'une compagnie même année, et s'est retiré du service en 1757. (*Registre de* 1731 *à* 1763, *dragons d'Aubigné*, fº 276, verso.) Le registre ne fait pas mention de sa croix de Saint-Louis, mais sa qualité est constatée par le *Registre*

Montgrand de la Napoule, capitaine aux dragons d'Aubigné, porté chevalier de Saint-Louis en 1760 (1er volume, p. 520 et 521).—Jean-Baptiste.—Né le 13 juillet 1727; est de Marseille. Aide de camp de M. le marquis de Mirepoix depuis le 1er mars 1741 jusqu'au 24 juin 1743, qu'il a été fait cornette dans Broglio. A abandonné le 9 septembre 1744. Aide de camp de M. le marquis de Mirepoix depuis le mois de juin 1744 jusqu'au 16 avril 1747, qu'il a été fait capitaine réformé à la suite des dragons d'Aubigné; pourvu d'une compagnie le 13 janvier 1759, rang de mestre de camp le 13 août 1761. (*Registre de* 1731 *à* 1763, *dragons d'Armenonville, ensuite Surgères, d'Aubigné et Choiseul.*)—Chevalier de Saint-Louis le 11 août 1760. (*Registre de l'Ordre de* 1757 à 1762.) —Major en 1763.—1770, appointements de 2,400 livres, l'assurance d'être fait brigadier à son rang, et est attaché au régiment en sa qualité de mestre de camp.—1766, gratification de 1,200 livres.—1er janvier 1768, pension de 800 livres sur l'Ordre.—1763, excellent pour être major; il possède tout ce qu'il faut pour remplir cette place avec distinction. —1767, il réunit toutes les qualités de son état; il a beaucoup de réputation à la guerre. (*Registre des dragons de Custine, ci-devant Choiseul, de* 1763 *à* 1776, folio 6.)—Brigadier de dragons en 1780. (*État militaire de* 1781, page 124.)— Maréchal de camp en 1781. (*État militaire de* 1783, p. 83, et *Relevé manuscrit des officiers généraux*, 2e volume, archives de la Guerre, continuation de Pinard.)

Le chevalier de Germigney (Charles-Joseph), porté chevalier de Saint-Louis en 1763 (1er volume, page 576), est né à Salins le 11 juin 1733. Il est entré en qualité de cornette au régiment des dragons du Roi en 1747. Il a été réformé à la paix en 1748, et a été replacé comme lieutenant en 1755.

de l'Ordre de 1781 *à* 1791, où il figure comme parrain de M. Bastard de Fontenay (Jean-Baptiste), capitaine aux dragons de Lescure. (Voir les nominations de 1781.) — Marquis de Fontenay. (Archives de la famille.)

Devenu capitaine en 1759, il a été réformé de nouveau en 1763; replacé en 1766 comme capitaine-commandant la compagnie du mestre de camp, il est passé à une compagnie en 1767, et a obtenu le rang de lieutenant-colonel en 1774. —A été blessé plusieurs fois à la guerre.—1769, gratification de 600 livres.—1771, gratification annuelle de 400 livres.— Retiré du service, le 21 avril 1777, avec 1,100 livres d'appointements. —Conserve sa pension de 300 livres sur le trésor royal et sa gratification annuelle de 400 livres.— 1763, homme de condition, peut servir utilement.—1766, bon capitaine. — 1768, propre à une lieutenance-colonelle. — 1770, très-bon sujet.—1771, bon officier, du meilleur exemple, bon capitaine.—1775, très-bon officier. (*Registre des dragons du Roi, de* 1763 *à* 1776, folio 23.)

Drouhaut (Charles), capitaine de grenadiers postiches au bataillon de milices d'Ornans, chevalier de Saint-Louis le 19 juillet 1763 (*Registre de l'Ordre de* 1762 *à* 1781) (1).

Saint-Denis, capitaine aux carabiniers, chevalier de Saint-Louis. — Est de Dijon. — Cornette dans Orléans-cavalerie le .... décembre 1705; a été page de S. A. S. Madame. Monseigneur le duc du Maine en a rendu bon témoignage. Capitaine en 1708. — Pension de 500 livres sur le trésor royal. — Mort en 1734. (*Registre des capitaines de cava-*

(1) Il fut reçu par le marquis de Saint-Simon, lieutenant de roi à Besançon. (*Registre de l'Ordre.*) — Droulhaut (Charles), né le 18 mars 1715 à Raucoux (ou Rancoux), bailliage de Gray, réside à Volo, même bailliage. — Volontaire dans Novarre en 1731; a levé, en 1745, une compagnie qui fut réformée quatre mois après. — Capitaine dans Lowendal en 1744, réformé en 1749, capitaine au bataillon de milice d'Ornans en 1750, capitaine en second de grenadiers postiches en 1760, chevalier de Saint-Louis le 28 avril 1763. — A fait les campagnes de Flandre depuis 1744 jusqu'à la paix. — S'est trouvé à onze siéges. — A été blessé en 1748, pendant l'hiver, de deux coups de feu. — A un fils lieutenant dans la Marck. — Rayé (comme retiré, sans date). (*Registre : milices,* 1759, *bataillon d'Ornans, comté de Bourgogne,* f° 280, verso.) — Son nom était Drouhot (Charles-Daniel), ainsi que le constatent les services de son fils, chevalier de Saint-Louis en 1791. (Voir à cette date.)

lerie, de 1731 *à* 1763, *régiment des carabiniers,* folio 45, verso.)

De Guiry, capitaine en 1708, chevalier de Saint-Louis. (*Registre, rang des capitaines d'infanterie et cavalerie, de* 1718 *à* 1724, *régiment des carabiniers*, folio 416, verso.) — Mestre de camp. Lieutenant d'une brigade; retiré en 1748. (*Registre, rang des capitaines de cavalerie, de* 1731 *à* 1763, *régiment des carabiniers,* folio 45.)

De Tilly, lieutenant réformé dans Charlus en 1721, capitaine réformé en 1722, capitaine aux carabiniers (classé à la date de son brevet de capitaine réformé), chevalier de Saint-Louis; mort en 1745. (*Même registre,* folio 48, verso.)

Jaucourt. Est de Paris. Aide de camp de M. de Villars-Chandieu en mai 1706, cornette en 1709, lieutenant en 1714, capitaine en 1730, retiré en 1735. (*Même registre*, folio 48, verso.)

Macdonnel. Est d'Irlande. Córnette aux carabiniers en 1712, lieutenant réformé en 1714, lieutenant en second en 1719, lieutenant réformé en 1720, lieutenant en pied en 1724, capitaine en 1735; à présent, mestre de camp réformé à la suite de Fitz-James-cavalerie. (*Même registre,* folio 46.)

Dubois de la Bernade (Jean-Elie), chevalier de Saint-Louis en 1760 (porté 1er volume, page 520), est né en 1717 à la Bernade, en Angoumois. Lieutenant en second au régiment de Périgord en 1736, il fut réformé en 1737, devint volontaire au régiment d'Orléans-dragons en 1742, cornette en 1743, lieutenant en 1748, aide-major en 1760, eut le rang de capitaine en 1761, celui de lieutenant-colonel en 1762, et fut placé à cette époque comme lieutenant-colonel réformé à la suite du régiment. (*Registre des capitaines de cavalerie et dragons, de* 1731 *à* 1763, *régiment d'Orléans-dragons*, folio 233, verso) (1).

(1) Cet officier est porté deux fois sur le registre de l'Ordre de 1757 à 1762,

Le chevalier de Saint-Mandé (Guillaume-Alexandre Dubois), porté chevalier de Saint-Louis en 1761 (1er volume, p. 538), est né le 10 décembre 1731.—Entré comme cornette aux carabiniers en 1744, lieutenant en 1746, lieutenant de la compagnie du mestre de camp en 1749, brigade de Saint-Georges, rang de capitaine en 1752; il se retira du service en 1764, avec une pension de retraite de 800 livres.—1764, a servi avec courage et a été blessé. (*Registre des carabiniers de M. le comte de Provence*, 1763, folio 159.)

Saint-Mandé, lieutenant au régiment Dauphin-dragons, porté chevalier de Saint-Louis en 1763 (1er volume, p. 576), se nommait de Saint-Mandé (Charles-André Dubois). Né en 1726 à Saint-Jean-d'Angely; il fut nommé cornette en 1743, lieutenant en 1747, et se retira du service en 1765, avec 300 livres d'appointements de retraite. — Gentilhomme et brave garçon, dit la note d'inspection de 1764. (*Registre du régiment Dauphin-dragons, de* 1763 *à* 1776, folio 37, verso.)

Blenac de Courbon, chevalier de Saint-Louis. Est de Tonnay-Charente, en Saintonge. Sous-lieutenant au régiment du Roi-infanterie en 1713, lieutenant en 1715, capitaine réformé dans Clermont-cavalerie en 1728 (nulle, n'a pas eu lieu, la commission a été supprimée); capitaine aux carabiniers, brigade de Parabère en 1735. — Rayé. (*Registre des capitaines de cavalerie de* 1731 *à* 1763, *régiment des carabiniers*, folio 39.)

Charbonnier, comte de Crangeac (Marie-Philippe-Henri), porté chevalier de Saint-Louis en 1763 (1er volume, page 575), sous le nom de Grangeac (d'après le registre de l'Ordre de

d'abord à la date du 18 octobre 1759, avec envoi de la croix, le 15 octobre, au maréchal de Contades. Cette nomination est rayée, avec la note suivante : « N'a pas été reçu ; la croix a été renvoyée. » — Ce renvoi avait lieu lorsque le parrain n'était pas à portée de recevoir le chevalier nommé. — Il est inscrit pour la seconde fois à la date du 23 février 1760, avec envoi de la croix, le 14 février, au maréchal de Broglie.

1762 à 1781); est entré au service en 1744 comme cornette dans le régiment de Sainte-Aldegonde-cavalerie. Réformé en 1748, et replacé comme capitaine en 1756, il fut réformé de nouveau à la composition de 1763. Replacé à une compagnie dans le régiment de la Reine-cavalerie en 1764, il passa aux carabiniers (brigade de Malvoisin) dans la même année, eut le rang de major en 1767, de lieutenant-colonel en 1768, de mestre de camp en 1772, devint lieutenant-colonel commandant d'escadron à la formation de 1776, et se démit dans la même année. — 1774, expectative d'une pension de 1,000 livres sur l'Ordre.— 1780, pension de 1,200 livres sur le trésor royal.—1764, excellent sujet, très-intelligent, sage, zélé; on ne saurait désirer un meilleur officier. (*Registre des carabiniers,* 1763, folio 63.) Sa croix n'est pas indiquée sur le registre des carabiniers, mais elle se trouve sur le registre du régiment de la Reine, de 1763 à 1776, folio 21, verso.—Il est porté sur le registre des pensions de l'Ordre pour une pension de 800 livres, à dater de 1779, et il la touchait encore au moment de la Révolution. (*Registre des Pensions de l'Ordre, archives de la Guerre.*) —Il est probable que sa pension sur le Trésor fut portée à 1,200 livres pour compléter celle qui lui avait été promise sur l'Ordre, en 1774.

Saint-Mandé, capitaine en second au régiment d'Orléans-dragons, chevalier de Saint-Louis. (*Registre de* 1718 *à* 1724, folio 575.)—Est de Saint-Jean-d'Angély.—Sous-lieutenant en 1701, lieutenant aux dragons de Châtillon en 1702, capitaine audit régiment en 1709, réformé au régiment de Goesbriant en 1714, capitaine en second au régiment d'Orléans en 1718, replacé à une compagnie en 1727; retiré en 1741 (*Registre des capitaines de cavalerie, de* 1731 *à* 1763, *dragons d'Orléans*, folio 263, verso) (1).

(1) Dubois de Saint-Mandé (Guillaume-Alexandre). (Archives de la famille.) — Un autre officier de la même famille, porté chevalier de Saint Louis en 1758 (1er vol., p. 466), le chevalier de Saint-Mandé (Pierre-Jacques Dubois), né le 11 no-

Montsabré. Est de Bussière, paroisse de Saint-Ours-de-Loche, en Touraine. Sert depuis 1709 en qualité de volontaire au régiment de cavalerie de Tourotte, cornette dans les carabiniers en 1711, lieutenant réformé en 1714, lieutenant en pied le ...., capitaine en 1735, brigade de Parabère, chevalier de Saint-Louis; mort en 1742 (*Registre des capitaines de cavalerie, de* 1731 *à* 1763, *régiment des carabiniers*, folio 49) (1).

Banville, capitaine au régiment de Lénoncourt-cavalerie, chevalier de Saint-Louis. (*Registre, rang des capitaines d'infanterie et de cavalerie*, de 1718 *à* 1724, folio 520, verso.) Est d'Emalville, diocèse de Rouen. Volontaire dans la cavalerie en 1684, cornette dans Marinault en 1693, aide-major en 1694, réformé à la paix de Riswyck, replacé aide-major dans Marinault en 1701, capitaine dans Vivans Saint-Cristo, devenu Beaujeu, en 1703; a eu une compagnie dans ledit régiment en 1704, qu'il a gardée jusqu'en 1710, époque à laquelle il a pris l'aide-majorité. — Mort en 1733. (*Registre des capitaines de cavalerie et dragons, de* 1731 *à* 1763, folio 188.)

Saint-Mauris (Jean-Charles Ardoin), né le 22 avril 1713; est de Verge en Comté. Cadet à Metz en 1727, brigadier des cadets en 1739, lieutenant réformé dans Picardie en 1733, lieutenant en 1734, aide-major en 1742, capitaine même année, capitaine de grenadiers en 1757, commandant de bataillon en 1762. (*Registre de* 1748 *à* 1763, *régiment de Picardie*, folio 12.) — Saint-Mauris (Jean-Charles Hardouin,

vembre 1728, était de Saint-Jean-d'Angely. Il fut volontaire aux dragons d'Orléans en 1740, cornette en 1741, lieutenant en 1744, capitaine en 1754, et se retira du service en 1765, avec 500 livres d'appointements de retraite. — Bon capitaine à la guerre, dit sa note d'inspection de 1765. (*Registre des dragons d'Orléans, de* 1765 *à* 1776, f° 20, verso.)

(1) Retrouvé depuis l'impression des feuilles précédentes. Il se nommait de Maussabré (René-Michel). (*Voir la note* du 1er volume, p. 560.) Nous avons reproduit la mention du registre, pour montrer que l'on faisait bon marché autrefois dans les bureaux de la Guerre de l'orthographe des noms.

(véritable orthographe du nom), lieutenant-colonel, en 1771, du régiment provincial de Verdun. (*Registre des régiments provinciaux, de* 1771 *à* 1775, *régiment de Verdun*, folio 298.) — 700 livres d'augmentation à ses appointements de réforme, en octobre 1776. Lieutenant de Roi à Briançon en 1778. (*Registre des régiments provinciaux de* 1775 *à* 1782, *régiment provincial d'artillerie de Metz, ci-devant régiment provincial de Verdun*, folio 238.) — Brigadier en 1780; comte de Saint-Mauris de Germonville (*État militaire de* 1782, pages 35 et 106) (1).

Xivry, capitaine en second d'infanterie du corps des volontaires royaux, chevalier de Saint-Louis le 13 août 1747. (*Registre de l'Ordre de* 1747 *à* 1757.)

Duverne de la Varenne (François), capitaine de grenadiers postiches du bataillon de milice de Moulins, chevalier de Saint-Louis le 21 avril 1754. (*Registre de l'Ordre de* 1747 *à* 1757.)

Le marquis de Fremeur (Jean-Toussaint la Pierre), sous-lieutenant aux Gardes-Françaises le..., sous-aide-major en 1759, colonel du régiment d'Angoumois en 1761, brigadier en 1770. — 1764, augmentation de 1,000 livres à sa pension de 2,000 livres sur le trésor royal. — Colonel du régiment Royal-Roussillon-infanterie en 1774. — 1769, c'est un colonel dont on ne peut dire trop de bien. — 1770, *idem*, aimé et estimé, appliqué, sert à merveille. — 1773, homme fort sage, qui sert et fait très-bien servir; maintient l'union dans le régiment : il n'y a que du bien à en dire à tous égards. (*Registre du régiment d'Angoumois, de* 1763 *à* 1776.) — Chevalier de Saint-Louis le 29 mars 1758, maréchal de camp en 1780. (*Registre du régiment Royal-Roussillon-infanterie*, *de* 1776 *à* 1788.)

(1) Cité comme chevalier de Saint-Louis en 1747 (1er volume, p. 401). Mort en 1785. (*État militaire de* 1784, p. 115.)

Le chevalier de Saint-Pierre (Marc-Antoine Dupuis de Belvèze), porté chevalier de Saint-Louis en 1770 (1er volume, page 600), est né à Belvèze le 4 mai 1729. — Mousquetaire (première compagnie) en 1750, il fut nommé capitaine en 1759 et pourvu d'une compagnie dans Mestre-de-Camp-Général-cavalerie; réformé à la composition de 1763, il fut replacé à une compagnie dans le cours de la même année, devint lieutenant-colonel du régiment en 1766, et se retira du service le 21 avril 1777 avec des appointements de 1,900 livres. Il avait eu le 20 avril 1768 une gratification de 1,200 livres, et, le 3 mars 1774, l'assurance d'une pension de 600 livres sur l'Ordre. — 1765, excellent officier. (*Registre du régiment Mestre-de-Camp-Général-cavalerie*, *de* 1763 *à* 1776, folio 4.) — Il entra en jouissance de sa pension en 1779, et il la touchait encore au moment de la Révolution. (*Registre des Pensions de l'Ordre, archives de la Guerre.*)

Dusablé (Michel-Ignace), major d'infanterie, chevalier de Saint-Louis le 4 août 1770. (*Registre de l'Ordre de* 1762 *à* 1781.) — A servi dans les troupes de la marine en Canada. A été aide de camp de M. de Grandmaison, maréchal de camp. — 1768, rang de major, et 600 livres d'appointements. — 1771, major du régiment provincial de Mantes. — Excellent sujet, très-capable, très-intelligent. (*Registre*, *régiments provinciaux*, *services*, 1771, *régiment de Mantes*, folio 208.) — Lieutenant-colonel du régiment provincial d'Abbeville en 1773, puis commandant du bataillon de garnison de Hainault. — A été blessé deux fois. Ses oncles ont été mangés par les sauvages. (*Registre*, *régiments provinciaux*, *services*, 1775, *régiment d'Abbeville*, folio 7.)

Le chevalier de Chambrun (Antoine Pinneton). — Lieutenant dans la Ferté-Imbault en 1734, lieutenant réformé en 1750, capitaine réformé en 1752, capitaine dans Orléans-cavalerie en 1759, réformé à la composition de 1763, replacé à une compagnie en 1765, passé avec son rang aux

carabiniers (brigade Malvoisin) en 1767, nommé lieutenant-colonel du régiment d'Orléans-cavalerie en 1769. — 1766, excellent officier, propre à tout. (*Registre des carabiniers*, 1763, folio 64.) — Pinneton de Chambrun, né en 1732 au château de Lempery, près Marvejols en Gévaudan. Lieutenant dans la Ferté-Imbault en 1743, a fait les campagnes de 1746 et 1747; page de M. le duc d'Orléans, lieutenant réformé en 1750, etc. (Suivent les services ci-dessus relatés). Rang de mestre de camp en 1773. — Chevalier de Saint-Louis en 1763. (*Registre d'Orléans-cavalerie*, 1763, folio 3.) — Vicomte de Chambrun; mestre de camp du 4e chevau-légers en 1779. (*Registre d'Orléans-cavalerie de* 1776 *à* 1788.) — Brigadier en 1780, maréchal de camp en 1784. — 1782, pension de 400 livres sur l'Ordre (*Registre du 4e chevau-légers, devenu Septimanie-cavalerie en* 1784, 29e *de l'arme*) (1).

Damerval (Jean-Louis Feydeau), capitaine en second au régiment de Cambis-infanterie, chevalier de Saint-Louis le 9 février 1752. (*Registre de l'Ordre de* 1747 *à* 1757.) — Feydeau Damerval Daplincourt (Louis), né le 8 octobre 1722, est d'Aplincourt, près Péronne; vient du régiment des Cars. — Lieutenant en second en 1735, enseigne en 1739, lieutenant en 1740, capitaine en 1747, en second à la réforme; retiré en 1761 (*Registre, rang des capitaines d'infanterie, de* 1748 à 1763, *régiment de Cambis*, vol. 11, folio 73, verso) (2).

Le chevalier de Fontenay, major du régiment de Toulouse-

(1) Il y a évidemment une inversion de chiffres dans le registre des Carabiniers, inversion corrigée dans le registre d'Orléans-cavalerie. M. de Chambrun fut nommé lieutenant dans la Ferté-Imbault en 1743, à l'âge de onze ans, et non en 1734, à l'âge de deux ans. Ce grade était la récompense des services de son père. M. de Chambrun n'est point porté sur les registres de l'Ordre, mais la constatation au matricule du régiment établit sa qualité de chevalier.

(2) Son nom était d'Amerval. (Archives de la famille.) Un autre Damerval, porté chevalier de Saint-Louis en 1747 (1er volume, p. 405), était baron d'Amerval. (Mêmes archives.)

cavalerie. — Est de Cherbourg, — Page du roi en 1702, garde de la marine en 1704. — Est de Montebourg, en basse Normandie. — Capitaine en 1708, a passé à une compagnie en 1732. — Chevalier de Saint-Louis. — Pension de 600 livres sur le trésor royal. — Était chevalier de Malte lorsqu'il a quitté l'ordre pour se marier, en 1732. — A vendu en 1733. (*Registre, rang des capitaines de cavalerie, de* 1731 *à* 1763, *régiment de Toulouse, devenu Penthièvre en* 1737.)

Joly de Maiseroy (Paul-Gédéon), capitaine au régiment de Bresse, chevalier de Saint-Louis le 8 mai 1753. (*Registre de l'Ordre de* 1747 *à* 1757.) — Cadet d'artillerie en 1733, lieutenant en second au régiment de Bresse en 1734, lieutenant en 1735, capitaine en 1745, capitaine de grenadiers en 1756, lieutenant-colonel en 1759, réformé avec le régiment en 1763, lieutenant-colonel du régiment provincial de Sens en 1771. — Fort bien placé à la tête d'un corps. (*Registre, régiments provinciaux, services*, 1771, *régiment de Sens*, folio 216.) — 1776, gratification de 600 livres. — Commandant du bataillon de garnison de Beauvoisis. (*Registre, régiments provinciaux*, 1775, folio 175.) — Né le 10 janvier 1719; est de Metz. (*Registre, rang des capitaines d'infanterie, de* 1748 à 1763, *régiment de Bresse*, 2ᵉ volume, folio 156.)

Talhouet (François de Boishoran), lieutenant-colonel du régiment Dauphin-Étranger-cavalerie, chevalier de Saint-Louis. — Né le 4 avril 1693; est de la Ville-Quenoc. — Volontaire en 1712, cornette même année, lieutenant en 1714, réformé même année, replacé en 1723, lieutenant de la compagnie du mestre de camp même année, capitaine en 1727, pourvu d'une compagnie en 1733, rang de lieutenant-colonel en 1748, commandant des dragons à pied même année, lieutenant-colonel en 1752; mort en 1754. (*Registre, rang des capitaines de cavalerie et dragons, de* 1731 *à* 1763, *régiment Dauphin-Étranger*, folio 260.)

Le baron de Drouhot (Louis-Hyacinthe), capitaine au régiment de Montcalm-cavalerie, chevalier de Saint-Louis le 29 février 1758 (*Registre de l'Ordre de* 1757 *à* 1762) (1).

Du Roc (Claude-Pierre-Sidoine-Michel, chevalier), capitaine aux dragons d'Aubigné, chevalier de Saint-Louis le 15 novembre 1753 (*Registre de l'Ordre de* 1757 *à* 1762) (2).

Tréville (Jean Nouins), chef de brigade aux carabiniers de M. le comte de Provence, chevalier de Saint-Louis le 24 mars 1772 (*Registre de l'Ordre de* 1762 *à* 1781) (3).

(1) Né le 17 septembre 1721. Est de Féchain, en Ostervans, diocèse de Cambrai. Page de la Reine en 1738, enseigne au régiment de la Reine-infanterie en 1740, lieutenant en 1742, capitaine dans Royal-Piémont en 1745, a passé dans Montcalm en 1747; s'est démis en 1758. (*Registre des capitaines de cavalerie, de* 1751 *à* 1763, *régiment de Montcalm*, f° 322.) — Aide maréchal des logis de la cavalerie en 1758, colonel à la suite du régiment de Raugrave en 1759. Ce régiment ayant été réformé, il fut placé comme mestre de camp réformé à la suite du régiment Royal-Étranger-cavalerie. (*Etat de services de la main de M. Drouhot, dossier de cet officier, pensions, archives de la Guerre.*) — Brevet original du 1er mars 1762, signé Louis, contresigné duc de Choiseul, qui place le baron de Drouhot à la suite du régiment Royal-Étranger-cavalerie, comme mestre de camp réformé, aux appointements de 1,000 livres par an. — 1779, brevet de pension de 885 livres, délivré au baron de Drouhot, en remplacement de sa pension de 1,000 livres, réduite d'un dixième sur la totalité et de quatre deniers par livre sur le restant. — De Blondel, baron de Drouhot, né en légitime mariage de messire Antoine-Hyacinthe Drouhot de Blondel, seigneur de Fléchain, de la Marlière, du Barlet, etc., et de dame Geneviève de Caulaincourt; parrain, Pierre-Claude de Blondel, chevalier du Barlet; marraine, dame Françoise de Béthune, marquise de Caulaincourt. (Actes contenus au même dossier.)

(2) Le chevalier Duroc (Claude-Antoine de Michel), né le 22 avril 1720, est de Marvejols, en Gévaudan. — Lieutenant en second au régiment d'infanterie de Saint-Simon en 1734, lieutenant en 1735, aide-major aux dragons de Surgères en 1748, capitaine en 1751. (*Registre de la cavalerie, de* 1731 *à* 1763, *dragons d'Aubigné, auparavant de Surgères*. f° 278.) — Le chevalier du Roc; retiré en 1766 avec 600 livres d'appointements de retraite. — 1763, fort bon capitaine. — 1766, de bon exemple, exact. (*Registre des dragons de Custines (auparavant d'Aubigné et de Choiseul), de* 1765 *à* 1776, f° 20, verso.)

(3) Le comte de Tréville (Jean Moneins), né le 21 mai 1745 à Paris, paroisse de Saint-Sulpice. Cornette en 1760, capitaine réformé à la suite des carabiniers

Des Wault des Montières (au-dessus de ce nom est ajouté : marquis de Clément du Metz, Louis-Clément), chevalier de Saint-Louis en 1760. Mousquetaire, 2e compagnie, en 1749, rang de capitaine de cavalerie en 1759, capitaine dans Colonel-Général-cavalerie, même année, capitaine aux carabiniers (brigade Malvoisin) en 1761, réformé à la composition de 1763, replacé capitaine commandant la compagnie du mestre de camp en 1765, pourvu d'une compagnie, même année, brevet de major en 1773, capitaine en premier à la formation de 1776.—A reçu des blessures à la guerre. — 1778, commission de lieutenant-colonel, et appointements de retraite de 1,800 livres. — 1765, grand courage, grande naissance. (*Registre des carabiniers, de* 1763, folio 63, verso.) — Du Wault, marquis de Moustière. (*Registre des carabiniers, de* 1776, folio 11.) — Marquis de Clément du Metz. (*États militaires de* 1768 *à* 1778.)

Sainte-Maure (Étienne-Guillaume), porté chevalier de Saint-Louis en 1759 (1er volume, page 498). — Est né à Paris le 18 juin 1727; cornette aux dragons de Surgères en 1742, capitaine au régiment Colonel-Général-dragons en 1745; a quitté en 1760 (*Registre, rang des capitaines de cavalerie, de* 1731 *à* 1763, *régiment Colonel-Général-dragons*, folio 246) (1).

en 1762, capitaine commandant la compagnie de la brigade de Saint-Girons en 1765; retiré en 1770, avec le grade de mestre de camp, qui l'attache au corps de la cavalerie ; mestre de camp d'une brigade de carabiniers en 1770, réformé en 1776, en conséquence de l'ordonnance du 15 février, même année. — 18 avril 1776, mestre de camp en second du régiment Dauphin-dragons, sous le nom de comte de Montréal. — 1766, homme de condition, très-riche, qui a beaucoup de valeur et de goût pour son métier. (*Registre des carabiniers, de* 1765 *à* 1776, fo 51.) — Comte de Montréal (Jean Moneins), ci-devant comte de Troisville, a été autorisé à quitter le nom de Moneins, celui de Montréal étant le nom de ses premiers ancêtres. — 1779, attaché en qualité de mestre de camp aux hussards de Conflans. (*Registre, Dauphin-dragons, de* 1776 *à* 1788.)

(1) Son nom était de Chavaudon (Étienne-Paul-Guillaume), dit le chevalier de Sainte-Maure. (Archives de la famille.)

Dablaincour (Honoré-Valentin d'Ablaincour). — Né à Ablaincour, près Péronne, le 12 septembre 1727. Lieutenant de milices au bataillon de Péronne en 1742, surnuméraire en 1745, officier pointeur en 1747, lieutenant en premier en 1759, capitaine par commission en 1760, capitaine en second en 1762, capitaine en premier de bombardiers en 1765, capitaine de canonniers en 1766, chevalier de Saint-Louis le 12 novembre 1770. — 15 campagnes, 8 siéges, 2 batailles ou affaires, 5 expéditions, 2 blessures. — Mort à Péronne le 12 octobre 1772. — 1759, gratification de 250 livres. — *Id.*, de 200 livres en 1764. (*Registre des capitaines d'artillerie avant* 1789, vol. I, fol. 160.)

De Viennet (Jacques), lieutenant aux dragons de Languedoc, porté chevalier de Saint-Louis en 1760 (1er volume, page 528). — Est d'Arbois. Soldat dans Champagne en 1732, dragon dans Languedoc en 1735, maréchal des logis en 1742, cornette en 1744, lieutenant en 1747, aide-major en 1761, mort même année (*Registre, rang des lieutenants de cavalerie et dragons, de* 1731 *à* 1763, folio 269, verso) (1).

Duhamel, capitaine de carabiniers, chevalier de Saint-Louis. (*Registre, rang des capitaines d'infanterie, cavalerie et dragons, de* 1718 *à* 1724, *régiment des carabiniers*, folio 414.)

Mauny, capitaine de carabiniers, chevalier de Saint-Louis. (*Même registre, même folio.*)

Des Essars, capitaine de carabiniers, chevalier de Saint-Louis; retiré en mars 1720. (*Même registre*, folio 416.)

Rozières, capitaine de carabiniers, chevalier de Saint-Louis. (*Même registre, même folio.*)

(1) Son nom est écrit Vienet au registre de 1731 à 1763. — Son fils, Viennet (Jacques-Joseph), né le ..., est de ..., a été maréchal des logis. A commencé à servir le ..., cornette le 17 juin 1761, réformé à la composition de 1763; a délaissé. (*Registre de Languedoc-dragons, de* 1763 *à* 1776, f° 56.) — Classé aux sous-lieutenants le 17 juin 1761, date de son brevet de cornette.

De Barville (Nicolas), lieutenant dans la brigade de Bovet, du régiment royal de carabiniers, chevalier de Saint-Louis le 10 mars 1757. (*Registre de l'Ordre de* 1757 *à* 1762.) — Chevau-léger de la garde en 1736, cornette aux carabiniers, brigade de Guiry, en 1746, réformé en 1748, replacé lieutenant, brigade de Bovet, en 1755, lieutenant de la mestre de camp de cette brigade, rang de capitaine, en 1758, capitaine en 1760; retiré en 1761. (*Registre, rang des capitaines de cavalerie, de* 1731 *à* 1763, *régiment des carabiniers*, folio 47, verso.)

Bonnefous (Jean-Gaspard), capitaine au régiment de Vermandois, chevalier de Saint-Louis le 9 février 1763. (*Registre de l'Ordre de* 1762 *à* 1781.)— Le chevalier de Bonnafoux (François-Gaspard), né le 25 décembre 1731 ; est de Milhau, en Rouergue.—Lieutenant en second dans Saint-Chamond en 1743, enseigne de vaisseau en 1744, lieutenant en 1745, capitaine en 1746, en second à la réforme (par suite de la paix); replacé à une compagnie en 1752, passé à la majorité de Brest le 25 août 1767. — 1767, gratification de 400 livres. — 1763, a toujours bien servi, a toujours eu une bonne troupe, est très en état de la bien conduire. — 1764, le plus excellent officier pour conduire une troupe. — 1765, fait pour avancer. — 1767, serait bon lieutenant-colonel et bon major. (*Registre du régiment de Vermandois, de* 1763 *à* 1776, folio 20, verso.)

De Gorce, capitaine en 1702, chevalier de Saint-Louis. (*Registre, rang des capitaines d'infanterie et de cavalerie, de* 1718 *à* 1724, *régiment d'Orléans-dragons*.)

Dachon, capitaine au régiment de Soissonnais, chevalier de Saint-Louis le 8 décembre 1762 (porté 1er volume, page 554). — Dachon des Rigaudières (François-Amand-Jean-Baptiste), né en 1729; est des Rigaudières, près Ancenis. — Lieutenant de milice en 1744, lieutenant dans Soissonnais en 1746, capitaine en 1754 (*Registre, rang des capitaines d'infante-*

rie, *de* 1748 *à* 1763, *régiment de Soissonnais*, folio 171, verso) (1).

Poulariers (Médard), né le 20 mars 1717; est de Limoux, en Languedoc. Enseigne en 1734, lieutenant même année, de grenadiers en 1742, capitaine en 1743, de grenadiers en 1755, commandant de bataillon et rang de lieutenant colonel en 1759, major en 1763, lieutenant-colonel en 1764, chevalier de Saint-Louis en 1749. — Blessé à la tête et à la cuisse à l'affaire de l'Assiette, en 1747. Pension de 400 livres en 1758; augmentation de pension de 400 livres en 1760. — 1767, gratification de 1,500 livres. — 1769, pension de 1,000 livres sur l'Ordre. — Brigadier en 1768. — 1764, a servi avec la plus grande distinction, plutôt comme officier général que comme officier particulier : mérite à tous égards les grâces du roi.—1765, s'est acquis beaucoup d'honneur en Canada. (*Registre de Royal-Roussillon-infanterie, de* 1763 *à* 1776, folio 3.)— Maréchal de camp en 1780; blessé à la cuisse, au bras et à la tête, à l'Assiette, en 1747. — 1er mars 1780, traitement de 3,200 livres, en conservant sa pension de 800 livres sur le trésor royal et celle de 1,000 livres sur l'Ordre. (*Registre de Royal-Roussillon-infanterie*, *de* 1776 *à* 1788.) — De Poulhariez (Médard), commandeur de l'Ordre le 25 août 1779. (*Mémoires concernant l'institution de l'Ordre de Saint-Louis*.)

Rumigny, capitaine en 1703, chevalier de Saint-Louis (*Registre*, *rang des capitaines d'infanterie et de cavalerie*, *de* 1718 *à* 1724, *régiment d'Esclainvilliers-cavalerie*) (2).

(1) Il fut réformé en 1762. — D'Achon, orthographe du nom. (Archives de la famille.)

(2) Gueulluy de Rumigny (Philippe-Antoine), d'après les renseignements donnés par la famille.

Chevaliers de Saint-Louis portés sur le registre,

Rang des capitaines d'infanterie, de cavalerie et de dragons, de 1718 à 1724.

Le marquis de Chastillon, mestre de camp du régiment Mestre-de-Camp-Général-cavalerie (folio 376); Chastillon, lieutenant-colonel du régiment de Champagne-infanterie (folio 147); d'Autichamp, capitaine au régiment Mestre-de-Camp-Général-cavalerie (1) (folio 376, verso); d'Egrigny-Derville, capitaine au régiment Commissaire-Général-cavalerie (folio 379, verso); Raousset et Rouvray, capitaines au régiment Royal-Étranger-cavalerie (folio 387); de Choiseul, mestre de camp du régiment Royal-Roussillon-cavalerie (folio 395); Pujol, major de la brigade de Grieu, régiment des carabiniers (folio 406); de Pujol, mestre de camp d'une brigade du même régiment (folio 412); Tocqueville, lieutenant-colonel du régiment de Bretagne-cavalerie (folio 428); Mouchy, lieutenant-colonel du régiment d'Anjou-cavalerie, rang de mestre de camp (folio 431); Courtais, lieutenant-colonel, rang de mestre de camp, et la Roque, capitaine du régiment de Clermont-Prince-cavalerie (440); Bourzac (2), mestre de camp réformé dans le régiment de Conti-cavalerie (folio 448); Flavigny, capitaine au régiment de Gesvres-cavalerie (folio 472, verso); Sainte-Marie, lieutenant-colonel du régiment de Cheppy-cavalerie (folio 523); le marquis de Béthune, mestre de camp du régiment de cavalerie de son nom (folio 544); de Mouchy, mestre de camp du régiment de son nom (folio 552); de Saint-Simon et la Roque, capitaines au régiment Colonel-

(1) Capitaine en 1704; retiré en 1721. (Même registre.) — C'est le marquis d'Autichamp (Antoine de Beaumont), signalé par la famille et non retrouvé, parce qu'on ne nous avait pas indiqué le régiment dans lequel il servait. Il quitta le régiment pour prendre la charge de lieutenant de Roi en la province d'Anjou, commandant les ville et château d'Angers, charge déjà ancienne dans sa famille, et qu'elle posséda jusqu'en 1791, époque de son abolition. (*Voir États militaires.*)

(2) Marquis de Bourzac (de la Cropte). (Archives de la famille.)

Général-dragons (folio 556); Lescure, capitaine au régiment de Bauffremont-Dragons (folio 578).

Chevaliers de Saint-Louis dont le titre est prouvé par la qualité de parrains.

(Extrait des Registres de l'Ordre, archives de la Guerre.)

Du Bourdet, maréchal de camp, ci-devant lieutenant des gardes du corps du roi, compagnie de Charost, chargé de recevoir M. Brinsac, sous-brigadier de la même compagnie, nommé chevalier de Saint-Louis le 31 janvier 1747.

Doléançon (l'orthographe du nom est d'Oilliamson), brigadier des gardes du corps du roi, compagnie d'Harcourt, chargé de recevoir M. Lamotte, garde de la même compagnie, nommé chevalier de Saint-Louis le 10 avril 1748.

Le comte de Saint-Sernin, lieutenant général, gouverneur de Belle-Isle, chargé de recevoir M. Montastruc, capitaine au régiment de Languedoc, nommé chevalier de Saint-Louis le 27 mai 1747.

Le chevalier de Sommery, maréchal de camp, enseigne des gardes du corps du roi, compagnie Luxembourg, chargé de recevoir M. Bodué, capitaine au régiment de Cambis, nommé chevalier de Saint-Louis le 15 octobre 1750.

Le comte de Noailles, lieutenant général (1), chargé de re-

(1) Le comte de Noailles, fils du maréchal, colonel du régiment d'infanterie, aujourd'hui Saint-Chamond, en 1734; brigadier en 1743, maréchal de camp en 1744, grand d'Espagne, chevalier de la Toison d'Or en 1746, lieutenant général en 1748, chevalier grand'croix de Malte en 1750. (*État militaire de* 1759, p. 98 et 99.) — Philippe, comte de Noailles, duc de Mouchy, chevalier des Ordres du roi, commandant en chef en Guienne, maréchal de France en 1752. (*État militaire de* 1786, p. 65.) — Né en 1715, il entra fort jeune au service et fit toutes les guerres de 1733 à 1759; il gagna tous ses grades sur les champs de bataille, et se distingua particulièrement à la bataille d'Hilkersperg, où, par son courage et sa présence d'esprit, l'armée française fut sauvée d'une destruction complète. Il fut chargé par Louis XV de plusieurs missions importantes, remplaça Richelieu dans le gouvernement de la Guienne, reçut ensuite le commandement de Versailles, et fit partie des états généraux. Le maréchal de Mouchy, à qui son grand âge

cevoir le chevalier de Caumont, lieutenant au régiment Colonel-Général-cavalerie, nommé chevalier de Saint-Louis le 13 février 1750.

De Boisdenemetz, exempt des gardes du corps du roi, compagnie de Charost, chargé de recevoir M. La Houssaye, garde de la même compagnie, nommé chevalier de Saint-Louis le 6 janvier 1751.

D'Agoult, lieutenant pour le Roi au fort Barrault, chargé de recevoir M. de Belleville, capitaine des portes au même fort, nommé chevalier de Saint-Louis le 11 août 1759.

Le marquis de Scepeaux, maréchal de camp, lieutenant des gardes du corps, compagnie de Villeroi, chargé de recevoir M. de Boislinard (Etienne-Jean-Henri), garde de la même compagnie, nommé chevalier de Saint-Louis le 18 octobre 1761.

De Valois, lieutenant pour le Roi à Toul, chargé de recevoir M. Dufresnoy (Pierre-Joseph), lieutenant pour le Roi à Riblemont, à Void, nommé chevalier de Saint-Louis le 28 septembre 1760.

Le comte de Merinville, maréchal de camp, chargé de recevoir le chevalier d'Annières (François Guillot), ci-devant capitaine au régiment de Champagne, nommé chevalier de Saint-Louis le 24 mars 1772.

Autres chevaliers de Saint-Louis retrouvés.

Solar, capitaine au régiment de Rohan-Infanterie. — Enseigne en 1725, lieutenant en 1729 (parent de M. Dangervilliers), capitaine en 1734, de grenadiers, bataillon d'augmentation, en 1746, rang de colonel en 1747. Cette commis-

commandait le repos, reparut à la cour au commencement de la Révolution, et, serviteur dévoué à Louis XVI, il le protégea de sa personne dans la journée du 20 juin. Dénoncé et conduit devant le tribunal révolutionnaire, il fut condamné à mort et exécuté, à l'âge de 79 ans, le 27 juin 1794. (*Dictionnaire des Dates, par M. d'Harmenonville*, t. II, folio 456.)

sion lui a été donnée pour le mettre à portée de commander une brigade de milice. A passé capitaine factionnaire le 30 avril 1747. — Chevalier de Saint-Louis. (*Registre de* 1754 *à* 1748, fol. 172, verso.) — Commandant de bataillon en 1752, à présent colonel réformé à la suite du régiment. (*Registre de* 1748 *à* 1763, vol. I, folio 203.)

De Farcy d'Ozonville (Antoine-Joseph), commissaire des guerres, chevalier de Saint-Louis le 15 décembre 1772. (*Registre de l'Ordre de* 1762 *à* 1781.)

CHAPITRE III.

Chevaliers de Saint-Louis appartenant à la marine.

La marine, comme l'armée de terre, compte de glorieux officiers qui ont payé de leur sang l'honneur d'être chevaliers de Saint-Louis. Les registres que S. Exc. M. l'amiral Hamelin, ministre de la Marine et chevalier de l'Ordre, a bien voulu nous permettre de consulter, offrent d'importantes richesses. On y trouve, sur un grand nombre de familles, des détails qui établissent une filiation de gloire très-intéressante, et qui sont une sorte de nobiliaire. Les enfants remplacent les pères, les neveux remplacent leurs oncles, et continuent le même dévouement et le même courage. On a beaucoup écrit sur notre histoire; les livres se succèdent tous les jours; mais ce qui nous manque, c'est un ouvrage qui, au lieu de se borner à retracer les faits généraux, tirerait de l'oubli où ils dorment, au milieu des archives de la Guerre et de la Marine, les faits particuliers dont la mise en lumière serait une nouvelle gloire pour la France. Ces annales militaires produiraient un double effet : elles donneraient un nouvel éclat aux vieux noms, prouveraient un héroïsme qui a trop souvent été nié,

montreraient qu'à toutes les époques la valeur chez nous a toujours été la même, et rappelleraient aux descendants de ceux qui ont si bien servi le roi et la France le rôle que leurs ancêtres ont joué.

On connaît mal, ou même on ne connaît pas, chez nous, le dévouement que la noblesse a montré alors qu'elle possédait, pour ainsi dire seule, les emplois et les distinctions. On s'imagine à tort, et d'après les déclamations mensongères de ceux qui avaient intérêt à tromper l'opinion publique, que les richesses de la France lui étaient livrées. Les états de services que nous allons reproduire répondront mieux que des paroles. On y verra par quels sacrifices, par quel sublime dévouement on achetait, dans ce temps si peu connu et si indignement calomnié, les quelques centaines de livres qui constituaient la solde de retraite d'un officier de marine; on y verra quels titres il fallait produire pour obtenir cette croix de Saint-Louis, but principal de tous les efforts, de toutes les généreuses ambitions, et de quelle scrupuleuse surveillance le gouvernement de nos rois entourait l'exécution des statuts de l'Ordre. Les abus sont faciles quand il n'y a pas de contrôle, et cependant, au milieu de toutes les recherches que nous avons faites, nous n'avons pas trouvé un seul exemple de dérogation aux lois que la sagesse de Louis XIV avait posées. Loin de là : le grand roi n'exigeait que dix années de services pour donner à un officier le droit d'obtenir la croix de Saint-Louis; à la fin de son règne, et sous Louis XV, ce laps de temps fut doublé; sous Louis XVI il fut encore prolongé.

Notre histoire militaire est pleine de récits surhumains. Glorieuse sous Louis XIV, notre marine fut moins heureuse sous son successeur; mais encore à ce moment elle fit payer si cher ses défaites qu'elle tira un nouveau lustre de ses malheurs mêmes. Nous avons parlé rapidement dans le premier volume des faits maritimes qui se rattachent au siècle de Louis XV à partir de 1745, les phases précédentes apparte-

nant au travail de M. Mazas. Nous n'y reviendrons pas, et la nomenclature des chevaliers de Saint-Louis, que nous allons donner, suppléera en beaucoup d'endroits à un récit qui n'aurait pas pour lui la constatation officielle des registres.

Chevaliers de Saint-Louis nommés par Louis XIV.

ANNÉE 1694.

Le marquis de Sorel, capitaine inspecteur (1).

ANNÉE 1698.

Le marquis de Vaudreuil, capitaine de vaisseau (2).

(1) Le marquis de Sorel, originaire des Iles, né en Normandie; capitaine au régiment de Navarre en 1680, capitaine inspecteur en 1693, chevalier de Saint-Louis le 8 mai 1693 (*a*), gouverneur général de Saint-Domingue en 1718.—Pension de 1,000 livres sur l'Ordre en 1702, portée à 2,000 livres en 1707. — Retiré avec 2,400 livres de pension sur la marine, sa pension de 2,000 livres sur l'Ordre et 1,000 livres sur le trésor royal. — Blessé au cou et a eu l'épaule fracassée. — Blessé à Carthagène des Indes en 1697. — Commandeur honoraire de l'Ordre le 28 mars 1728. — Mort près de Melun, le 5 septembre 1723. — Soixante-trois ans de services. (*Liste des officiers de marine, dignitaires ou chevaliers de l'Ordre, de* 1693 *à* 1754, *Registre de l'Ordre*, nº 1.)

(2) Rigaud, chevalier, puis marquis de Vaudreuil; mousquetaire en 1675, commandant les troupes au Canada en 1687, capitaine de vaisseau en 1697, chevalier de Saint-Louis le 1er mai 1698, gouverneur à Québec en 1703, commandeur honoraire de l'Ordre en 1712, grand croix honoraire en 1721; mort à Québec le 14 octobre 1725 (*État des dignitaires et chevaliers de l'Ordre, de* 1693 *à* 1754, *Registres de l'Ordre*, t. Ier) (*b*).

(*a*) Cette date est une erreur commise par l'employé chargé de la tenue des listes, et qui ne les établit que bien longtemps après la création de l'Ordre; car celle où nous avons puisé va jusqu'en 1754 et est tout entière de la même main en ce qui concerne les chevaliers. Les officiers nommés en 1693 avaient tous une pension, et M. de Sorel ne fut pensionné qu'en 1702. Le registre déposé aux archives de la Guerre, et qui contient les trois premières promotions, 1693, 1694 et 1695, classe cet officier à la date de 1694, et il est porté à ce rang, 1er volume, p. 134.

(*b*) L'état de services de M. de Vaudreuil, dans l'*Alphabet Laffilard*, présente quelques différences. Il est ainsi conçu : « Mousquetaire en 1672, et brigadier au même corps pendant quinze ans, commandant les troupes en Canada en 1687, capitaine *idem* en 1689, capitaine par commission en 1694, commandant en l'absence du gouverneur, capitaine de vaisseau en 1695, chevalier de Saint-Louis le..... 1698, gouverneur de Montréal en 1699, gouverneur du Canada et lieutenant général en 1703, commandeur honoraire de l'Ordre en 1712, grand-croix honoraire en 1721; mort à Montréal le 14 octobre 1725. » — D'Aspect, t. III, p. 246, comprend

ANNÉE 1699.

Lemoine d'Iberville, capitaine de frégate (1). — De Courbon, marquis de Blénac (Louis), capitaine de vaisseau (2).

ANNÉE 1703.

Salaberry de Benneville, capitaine de vaisseau (3). — Le baron de Longueil, capitaine au Canada (4). — Le marquis

(1) Lemoine d'Iberville, capitaine de frégate en 1692, capitaine de vaisseau en 1702, chevalier de Saint-Louis le 25 août 1699. — Originaire de la Normandie. — Né au Canada. — Mort à la Havane, commandant *le Juste*, le 9 juillet 1706 (*Liste des officiers de marine, dignitaires et chevaliers de l'Ordre, de* 1693 *à* 1754) (*a*).

(2) De Courbon, marquis de Blénac (Louis); enseigne de vaisseau en 1675, capitaine de vaisseau en 1689, gouverneur général des îles du Vent en 1714. — Chevalier de Saint-Louis le 25 août 1699. — Retiré en 1717 avec 3,000 livres de pension sur la marine. — Mort à Rochefort le 22 juillet 1722. (*Même liste.*)

(3) Salaberry de Benneville (Vincent) (porté chevalier de Saint-Louis en 1704, par M. Mazas, 1er vol., p. 227).—Frère du feu président de la chambre des comptes et premier commis de la Marine, bon officier et qui a beaucoup servi, entendant bien les détails de la marine. — Garde-marine en 1684, brigadier des gardes-marine en 1688, enseigne de vaisseau en 1689, aide-major en 1690, a opté lieutenant de vaisseau en 1691, capitaine de frégate en 1693, capitaine de vaisseau en 1696, chevalier de Saint-Louis le 1er janvier 1703, chef d'escadre en 1728, lieutenant général des armées navales en 1736, commandeur de l'Ordre en 1745. — Originaire de Champagne, vice-amiral en 1750; mort à Toulon le 30 décembre 1750. (*Liste des membres de l'Ordre, de* 1693 *à* 1754, *Registres de l'Ordre*, n° 1.)

(4) Lemoine, baron de Longueil, lieutenant au Canada en 1687, capitaine (*idem*) en 1691, garde-marine en 1693, capitaine par commission en 1694, chevalier de Saint-Louis le 3 juillet 1703, major à Montréal en 1706, lieutenant de Roi (*idem*) en 1710. — Pension de 300 livres sur le trésor royal en 1715. — Gouverneur des

M. de Vaudreuil dans la promotion de 1698, comme il est porté sur le registre ci-dessus mentionné, et ajoute : « Officier de mérite, qui se distingua dans un grand nombre d'actions de guerre. » — M. Mazas, *voir* t. I, p. 182, le classe dans la promotion de 1700; mais il dit, p. 177, que le projet d'une quatrième promotion fut conçu dans l'automne de 1698, quoiqu'il ne fût mis à exécution qu'au mois de mars 1700. Cependant les registres officiels de la marine font une distinction entre les promotions de 1698, 1699 et 1700. La date était importante, puisqu'elle assignait le rang que l'on tenait dans l'Ordre. Enfin, si le projet d'une promotion a été conçu dans l'automne de 1698, comment le faire concorder avec la nomination de M. de Vaudreuil, qui eut lieu au mois de mai précédent.

(*a*) Porté par M. Mazas (t. I, p. 182) comme chevalier de Saint-Louis en 1700. — Voir, pour le détail honorable des services de cet officier, d'Aspect, t. III, p. 248 à 251. — L'orthographe du nom est le Moyne d'Iberville. (Archives de la famille.)

de Velleron, capitaine de galère (1). — Cohé de Luzignan (Armand) (2) et de Luzignan (3), lieutenants de vaisseau. — Le chevalier du Muin (4), capitaine de vaisseau. — Le marquis de Langeron (5), lieutenant général des armées navales.

Trois-Rivières en 1720, gouverneur de Montréal en 1724; mort à Montréal en 1729. (*Alphabet Lafflard*, et *Liste des officiers militaires et de plume employés aux colonies, de* 1627 *à* 1785.) — Lemoine, baron de Longueuil. (*Liste des chevaliers de* 1693 *à* 1754, f° 8.) — L'orthographe du nom est le Moyne de Longueuil. (Archives de la famille.)

(1) Le marquis de Velleron, sous-lieutenant de galère en 1678, chef d'escadre (*idem*) en 1720. — Commandeur de l'Ordre, avec expectative et pension de 1,500 livres, en 1731, commandeur titulaire à 3,000 livres en 1734; mort à Marseille le 6 janvier 1736. (*Liste des membres de l'Ordre, de* 1693 *à* 1754, *Registres de l'Ordre*, n° 1.)

(2) Cohé de Lusignan (Armand), garde-marine en 1683, lieutenant de vaisseau en 1693; est de Poitou. — Trépané en 1704, mort des suites de cette opération, à Toulon, le 10 juillet 1705 (*Idem*) (*a*).

(3) De Lusignan; est de Poitou; garde-marine en 1684, lieutenant de vaisseau en 1692. — A eu un bras emporté. — Mort à Rochefort le 21 avril 1709 (*Idem*) (*b*).

(4) Le chevalier du Muin, garde-marine en 1676, enseigne de vaisseau en 1677, lieutenant de vaisseau en 1682, capitaine de frégate en 1693, capitaine de vaisseau en 1696 ; mort commandant *l'Apollon* en 1702. (*Alphabet Lafflard*, t. Ier.) — Chevalier de Saint-Louis, sans indication de date, mort ... 1703 (*Liste générale des officiers de vaisseau, de* 1270 *à* 1774, vol. III ; *Liste générale des officiers de marine en* 1703) (*c*). — Chevalier de Saint-Louis en 1703. Mort à Carthagène, commandant *l'Apollon*, le 1er décembre 1703 (*Liste des membres de l'Ordre, de* 1693 *à* 1754, *Registres de l'Ordre*, n° 1) (*d*).

(5) Le marquis de Langeron, capitaine de vaisseau en 1670, lieutenant général des armées navales en 1697. — Est de Paris. — Commandeur à 4,000 livres en

(*a*) L'orthographe du nom est Coué de Lusignan. (Table alphabétique de la *Gazette de France* de 1631 à 1763, t. III, p. 18.)

(*b*) « Quatorze années de services signalés et la perte d'un bras lui valurent la croix de Saint-Louis. Peut-on ne pas être flatté de cette décoration, quand on ne la doit qu'au sang versé pour la patrie? » (D'Aspect, *Histoire de l'ordre de Saint-Louis*, t. III, p. 300.) — D'Aspect se trompe. M. de Lusignan avait dix-neuf ans de services, et non quatorze, quand il fut décoré. — Cet officier est porté 1er volume, p. 227, mais à la date de 1704, ce qui est en contradiction avec les registres de la Marine.

(*c*) Cette seconde mention rectifie l'erreur commise par Lafflard, qui fait mourir M. du Muin en 1702.

(*d*) Du Muyn, capitaine de vaisseau, chevalier de Saint-Louis en récompense de vingt-deux années de services distingués. (D'Aspect, *Histoire de l'ordre de Saint-Louis*, chevaliers de 1701 à 1703, t. III, p. 295.)

ANNÉE 1705.

Le comte de Béthune de Selle (1), chef d'escadre. — Le comte de Chavagnac (2), major. — De la Messelière (3), lieutenant de galère. — Tanneguy du Chastel (4). — Guillouet d'Orvilliers père (5), le marquis de Pennes-Perruys (6), le Berceur, comte de Fontenay (7), lieutenants de vaisseau. — Le comte de Choiseul-Beaupré (8), le comte de Roque-

1707; mort à Sceaux le 28 mai 1711. — Quarante et un ans de services. (*Même registre.*)

(1) Le comte de Béthune de Selle. Est de Paris. Filleul du roi. Enseigne de vaisseau en 1680, lieutenant de vaisseau en 1684, capitaine de vaisseau en 1689, chef d'escadre en 1720, commandeur honoraire avec expectative en 1728, lieutenant général *ad honores*, aux appointements de chef d'escadre, le 10 mars 1734 ; mort le 25 octobre 1734. (*Alphabet Laffilard*, et *Liste générale des officiers de marine chevaliers de Saint-Louis, de* 1693 *à* 1734, *Registres de l'Ordre*, n° 1.)

(2) Henri d'Honore-Dieu, comte de Chavagnac. Est d'Auvergne. — Garde-marine en 1683, enseigne de vaisseau en 1686, aide-major en 1690, rang de lieutenant d'infanterie en 1691, a opté pour lieutenant de vaisseau en 1693, capitaine d'artillerie en 1701, major en 1702, commandant des gardes-marine en 1705, chef d'escadre en 1728, retiré lieutenant général *ad honores*, avec les pensions et appointements qu'il avait comme chef d'escadre, en 1741. (*Même registre.*)

(3) De la Messelière. Enseigne de *la Réalle* en 1682, capitaine de galère en 1713; mort à Portofino le 2 avril 1732. — Cinquante ans de services. (*Liste des officiers de marine chevaliers de Saint-Louis, de* 1693 *à* 1734, *Registres de l'Ordre*, n° 1.)

(4) Tanneguy du Chastel. — Garde-marine en 1689, enseigne à la Martinique en 1696, lieutenant de Roi, *idem*, en 1705; mort en 1710. (*Idem.*)

(5) Guillouet d'Orvilliers père. — Est du Bourbonnais. — Enseigne au régiment de Conti en 1651, gouverneur de Cayenne en 1706; mort à Cayenne en 1713. (*Idem.*)

(6) Le marquis de Pennes-Perruys. — Sous-lieutenant de galère en 1684, chef d'escadre, *idem*, en 1736; mort le 18 mars 1738. (*Idem.*)

(7) Le Berceur, comte de Fontenay. — Est de Normandie. — Garde-marine en 1688, capitaine de frégate en 1712; retiré avec la commission de capitaine de vaisseau honoraire et 1,000 livres de pension, le 1er février 1729 (*Idem*) (*a*).

(8) Le comte de Choiseul-Beaupré. — Garde-marine en 1680, capitaine de vaisseau en 1705, gouverneur de Saint-Domingue en 1706; tué commandant de la *Thétis*, le 18 mai 1711. — Originaire de Champagne. (*Idem.*)

(*a*) Ces annotations sont d'une écriture très-difficile à lire.

feuil (1) et de Court la Bruyère (2), capitaines de vaisseau.

(1) De Roquefeuil, chef d'escadre. — Mort le 8 mars 1744. (*Idem.*) — En 1703, le sieur de Roquefeuil, capitaine de vaisseau, commande *le Ludlow* dans le combat du 22 juin, où le chevalier de Saint-Pol défait une escadre hollandaise au nord de l'Écosse, près des Orcades. Le sieur de Roquefeuil s'empara d'un vaisseau hollandais et poursuivit jusque dans le port de Bressey-Sound cent soixante barques de cette escadre, qu'il brûla. (*Gazette de France* du 11 juillet 1703.) — Le comte de Roquefeuil, lieutenant général des armées navales du roi et commandant l'escadre armée à Brest, mourut à bord du *Superbe*, le 9 mars 1744, âgé de quatre-vingts ans. (*Gazette de France* du 28 mars 1744.)

(2) De Court la Bruyère, originaire de Bourgogne. Il a été gouverneur de M. le duc d'Orléans, régent du royaume. — Garde-marine en 1684, enseigne de vaisseau en 1686, lieutenant de vaisseau en 1689, capitaine de vaisseau en 1695, chevalier de Saint-Louis le 18 juillet 1705, chef d'escadre en 1715, lieutenant général en 1728, commandeur de l'Ordre à 3,000 livres en 1729, vice-amiral et grand-croix à 6,000 livres en 1750. — En 1684 était au bombardement de Gênes, et fut du nombre de ceux qui descendirent à Saint-Pierre d'Arène. — 1685, au bombardement de Tripoli. — 1687-88-89, à Rome, où le roi envoya deux cents officiers de vaisseau ou de galère pour défendre les franchises de son ambassadeur. — A la fin de 1689 s'embarqua sur *le Parfait*, escadre de Tourville. — 1690, sur *le Parfait*, au combat de la Manche, où il commanda une chaloupe à la descente faite à Tingmouth, après que l'armée d'Angleterre et celle de Hollande eurent été mises en fuite. — 1693, sur *l'Agréable*, combat de Lagos, qui fut suivi de la perte d'environ 50 millions pour la flotte de Smyrne, et du brûlement des vaisseaux anglais qui s'étaient réfugiés dans le vieux môle de Gibraltar, sous les ordres de M. de Coëtlogon, à qui le général avait confié six vaisseaux pour cette expédition; *l'Agréable* était du nombre. — 1694, sur *le Maure*, escadre de M. Bart, pour aller chercher une flotte de blé en Norvége, qui était composée d'environ deux cents voiles, laquelle avait été prise et escortée par huit vaisseaux hollandais qui avaient cent vingt pièces de canon montées de plus que l'escadre du roi, qui n'avait que six frégates. — Combat. Le vaisseau du contre-amiral hollandais fut pris à l'abordage par M. Bart, deux autres eurent le même sort, et les cinq autres s'enfuirent et abandonnèrent la flotte, qui remit l'abondance dans le royaume accablé de famine. — 1695, commande *le Melfort*, escadre de M. Bart, retenue dans les jetées par l'armée navale des Anglais, dont le projet était de bombarder Dunkerque et de faire sauter les deux forts des têtes avec des machines qu'ils appelaient infernales. Sur l'avis que le roi en eut, le ministre écrivit par son ordre à M. de Relingue, commandant de ce port, de dire aux officiers de son département que, si quelqu'un d'eux avait l'audace d'aborder une des machines et de parvenir à en empêcher l'effet, il pouvait l'assurer de son avancement. M. de Court eut le bonheur d'en aborder une tout en feu, de la remorquer au delà du fort de l'Est et de la faire échouer à la côte. Dans cette même journée il mit le feu à une frégate hollan-

ANNÉE 1706.

Le comte de Courbon Saint-Léger (1), capitaine de vaisseau, et le marquis de Belmont (2), capitaine général de gardes-côtes.

daise de quarante-quatre canons, qui était échouée sur le banc du Brac, à une lieue au large, malgré l'opposition de quatre vaisseaux ennemis, mouillés à demi-portée de canon d'elle, et elle sauta en l'air. — 1696, commande *le Statenlend*, escadre de M. de Gabaret, destinée à convoyer les troupes de débarquement qui devaient passer en Angleterre avec le roi Jacques. L'entreprise échoua, et une flotte de quarante vaisseaux obligea l'escadre de France de rentrer à Dunkerque, mais l'ennemi n'osa rien entreprendre de plus. M. Bart sortit avec son escadre pour aller dans le Nord, où elle fit cinquante prises, dont cinq vaisseaux de guerre. Il y en eut un de ceux-là qui se rendit à M. de Court, comme il allait l'aborder. — 1697, ressortit avec la même escadre, pendant une nuit, malgré quinze vaisseaux anglais destinés pour l'empêcher, pour conduire en Pologne M. le prince de Conti, qui repassa de Copenhague en France sur *l'Alcyon*, que M. de Court commandait, parce que *l'Adroit*, que commandait M. Bart, qui l'avait mené, avait échoué en revenant dans le Zon (le Sund). — 1704, sur le vaisseau *l'Amiral*, au combat de Malaga; ensuite au siége de Gibraltar, où il commandait une brigade de trois mille hommes. Il fut fait brigadier d'infanterie par le roi d'Espagne, qui lui donna, à son passage à Madrid, une épée d'or, qu'il reçut de sa main, et un diamant de celle de la reine. — 1706, commande *le Parfait* au siége de Barcelone, où il commanda les chaloupes armées pour s'opposer au débarquement de six cents Napolitains qui devaient entrer par mer dans la place. Il attaqua ce renfort avec douze chaloupes; il ne parvint dans la ville que cent cinquante de ces soldats. Tout le reste fut pris, tué ou noyé, quoique soutenu par une galiote de cent cinquante hommes d'équipage et deux brigantins de cent hommes chacun. — 1707, au siége de Toulon, où il conduisit six pièces de canon, à la tête des grenadiers de l'attaque de Sainte-Catherine, à qui il facilita l'entrée dans les retranchements ennemis. Les ennemis ayant commencé à bombarder, il établit sur la grande tour une batterie qui les chassa. — 1708, 1709, 1710, commande la marine à Boulogne. — 1741 à 1744, a commandé l'escadre de Toulon pour la Méditerranée; a escorté les Espagnols. — Combat de l'armée combinée qu'il commandait en chef. Après cette expédition, a ramené la flotte espagnole dans ses ports. — Mort à Gournay en août 1752. (*Registres des mouvements*, t. I, folio 1.)

(1) Le comte de Courbon Saint-Léger. — Enseigne de vaisseau en 1678, capitaine de vaisseau en 1693. — Est de Saintonge. — Mort à Rochefort le 21 avril 1725. — Quarante-sept ans de services. (*Liste des officiers de marine chevaliers de Saint-Louis*, de 1693 à 1754.)

(2) Le marquis de Belmont Saint-Sulpice, capitaine général des gardes-côtes à Royan, le 9 octobre 1705; mort et remplacé le 1er février 1724. (*Idem.*)

ANNÉE 1707.

Le marquis de Broglie (1), capitaine de vaisseau. — De Grouchy (2), aide-major. — Le marquis de la Luzerne de Briqueville (3), capitaine de vaisseau. — De Barentin (4),

(1) Le marquis de Broglie ou Broglia (*a*), originaire de Piémont, né en France; fils de Victor-Maurice de Broglia, maréchal de France, et frère de François-Marie, aussi maréchal de France, duc de Broglia en 1742, mort en 1745. Cette maison est originaire de Piedmont, où elle est connue dès 1257. François-Victor-Maurice, comte de Revel, père du maréchal Victor-Maurice, défendit la ville de Cony, pour le duc de Savoie, contre l'armée française, en 1631, avec tant de courage que le cardinal Mazarin l'engagea à passer au service de France en l'an 1640. — Garde-marine en 1688, enseigne de vaisseau en 1689, lieutenant de vaisseau en 1691, capitaine de vaisseau en 1696, chevalier de Saint-Louis le 9 mai 1707, chef d'escadre en 1728, lieutenant général en 1737. Mort. (*Liste générale des officiers de marine*, 1749.)

(2) De Grouchy (Claude). — Garde-marine en 1693, aide-major en 1705. — Est de Normandie. — Retiré en 1727 avec la commission de capitaine de vaisseau honoraire et une pension de 800 livres. — Mort le 4 octobre 1734. (*Liste des membres de l'Ordre, de* 1693 *à* 1734, *Registres de l'Ordre*, n° 1.)

(3) Le marquis de la Luzerne Briqueville. — De Normandie. — Garde-marine en 1680, enseigne de vaisseau en 1681, lieutenant de vaisseau en 1682, capitaine de vaisseau en 1689, chef d'escadre en 1715, lieutenant général en 1727, chevalier des Ordres du roi en 1739, vice-amiral du Ponent en 1741. Mort à Paris en 1746. (*Alphabet Laffilard.*) Chevalier de Saint-Louis en 1707, commandeur en 1728. (*Liste des membres de l'Ordre, de* 1693 *à* 1734, *Registres de l'Ordre*, n° 1.) Toutes les relations de combats livrés dans la Manche racontent de brillants effets de sa valeur. Envoyé en croisière vers le nord de l'Écosse avec les vaisseaux *l'Amphitrite, le Jersey* et *les Jeux*, il découvrit la flotte de la pêche du hareng, escortée de quatre vaisseaux de guerre de 50. Il s'attacha au commandant du convoi et l'enleva à l'abordage. Deux autres vaisseaux furent pris de la même manière par les autres capitaines, et le quatrième, étant bon voilier, se sauva. (D'Aspect, *Histoire de l'Ordre*, t. III, p. 235.) — Il était alors comte de la Luzerne. — Le roi le gratifia d'une pension de 1,000 livres sur la marine en 1705 (*Gazette de France* du 10 octobre 1705), et d'une autre pension de 1,500 livres, également sur la marine, en 1712. (*Gazette de France* du 22 octobre 1712.)— Il mourut le 29 septembre 1746, à l'âge d'environ quatre-vingt-trois ans. (*Gazette de France* du 1er octobre 1746.)

(4) Le 9 mai 1707, provisions de chevalier de Saint-Louis pour le sieur de Ba-

(*a*) L'histoire a toujours dit Broglio, mais nous conservons l'orthographe du registre, comme nous l'avons respectée à l'occasion d'autres mots de cet article que l'on n'écrit plus aujourd'hui comme on les écrivait en 1749 et avant.

lieutenant de vaisseau. — De la Galissonnière (1), lieutenant d'artillerie.

ANNÉE 1709.

Le chevalier de Pilles, lieutenant de galère (2).

ANNÉE 1712.

S. A. S. Monseigneur le duc de Penthièvre (3), amiral de France.

Le chevalier de Ricouart (4), capitaine de vaisseau.

rentin, lieutenant de vaisseau. — Dix-neuf années de service en qualité d'enseigne et de lieutenant de vaisseau, et un bras emporté au combat rendu en 1706, par le sieur Forbin, commandant l'escadre du Nord, contre six vaisseaux hollandais. (*Registres de l'Ordre de* 1693 *à* 1791, n° 1.) — Chevalier de Saint-Louis le 4 janvier 1707. — Pension de 800 livres sur l'Ordre, en 1609. (*Liste de* 1693 *à* 1734, *Registres de l'Ordre*, n° 1, folio 13.)

(1) Le 9 mai 1707, provisions de chevalier de Saint-Louis pour le sieur de la Galissonnière, lieutenant d'artillerie et de galiote. — Treize années de service, tant en qualité d'aide et de sous-lieutenant d'artillerie et de galiote qu'en qualité de lieutenant d'artillerie. (*Registres de l'Ordre, de* 1693 *à* 1791, n° 1.) — Il eut plus tard une pension sur l'Ordre, ainsi que le prouve la mention suivante : « 1er juin 1738, pension de 800 livres au marquis de Roye, lieutenant général des galères, ancien chevalier, vacante par la mort de M. de la Galissonnière. » (*Registres de l'Ordre*, 1719, *archives de la Guerre*.)

(2) Le chevalier de Pilles, originaire de Provence. — Garde de l'étendard en 1698, enseigne de galères en 1699, réformé en 1701, rétabli en 1702, sous-lieutenant de galère en 1706, sous-lieutenant de la Réale en 1713, lieutenant de galère en 1722, capitaine-lieutenant de galère en 1725, capitaine de galère en 1728, commandant des grenadiers en 1738, chef d'escadre des galères en 1747, commandeur de l'Ordre en 1748, commandant de la marine en 1749, chef d'escadre des armées navales en 1750. (*Liste générale*, 1749.) — Chevalier de Saint-Louis le 10 septembre 1709. — En 1733, pension de 1,500 livres sur l'Ordre. — Commandeur honoraire en 1748. Mort le 10 novembre 1760. (*Liste des chevaliers de l'Ordre, de* 1693 *à* 1754, *folios* 6 *et* 12, *registre des ordonnances*, n° 1.)

(3) S. A. S. Louis-Jean-Marie de Bourbon, duc de Penthièvre. — Amiral en survivance le 1er janvier 1712. — Amiral en titre le 2 décembre 1737. (*Idem*.)

(4) Le chevalier de Ricouart. — Est de Normandie. — Garde-marine en 1691 ; capitaine de vaisseau en 1712, inspecteur en 1720. — Chevalier de Saint-Louis le 23 novembre 1712. — Retiré en 1727, avec 3,000 livres de pension. — Mort à Notre-Dame-des-Vertus, le 27 janvier 1733. (*Liste des membres de l'Ordre, de* 1693 *à* 1754, *Registres de l'Ordre*, n° 1, folio 13.)

Provisions de chevalier de Saint-Louis délivrées le 25 novembre 1712 aux sieurs Duhamel et de Fontenay, lieutenants de vaisseau (33 ans de services); — Gaudin, enseigne de vaisseau depuis 22 ans; — de Fontenay-Montreuil (1), capitaine de vaisseau (23 ans de services); de Damas de Marillac (2), capitaine de vaisseau (26 ans de services); — Villeneuve de Trans, lieutenant de vaisseau (23 ans de services); — de Rochambault (3), capitaine de vaisseau; — de Brach, de Champagné, le comte de Polignac, lieutenants de vaisseau; — la Bouchetière, lieutenant de frégate. (*Registre des ordonnances*, tome II.)

De la Comme (4), enseigne de vaisseau.

Bernon de Lilleau (5), capitaine de vaisseau.

(1) Fontenay de Montreuil. — Originaire de Normandie. — Garde-marine en 1683, capitaine de vaisseau en 1705. Mort sur *la Thétis*, le 18 juillet 1725 (*Registres de l'Ordre*, *de* 1693 *à* 1754, n° 1, fol. 15) (*a*).

(2) Damas-Marillac. — Garde-marine en 1683, capitaine de vaisseau en 1705. Mort à Brest le 6 juillet 1740. (*Idem*.)

(3) 20 avril 1719, pension de 800 livres sur l'Ordre au sieur de Rochambeau, capitaine de vaisseau. (*Registre* 1719, *archives de la Guerre*.) — 1er mars 1738, pension de 1,000 livres au sieur de Rochambeau, capitaine de vaisseau, au lieu de celle de 800 livres qu'il avait. (*Registres des ordonnances*, t. II, *archives de la Marine*.)

(4) De la Comme. — Est de Bayonne. — Garde-marine en 1685, enseigne de vaisseau en 1691, chevalier de Saint-Louis le 25 novembre 1712; retiré le 1er juillet 1717, avec une pension de 400 livres. (*Liste des chevaliers*, 1693 *à* 1754. *Registre* n° 1, folio 17.)

(5) Bernon de Lilleau (Alexandre). — Garde-marine en 1671, enseigne de vaisseau en 1675, lieutenant de vaisseau en 1685. — En 1688, pension de 600 livres sur le trésor royal. — Capitaine de frégate en 1692, capitaine de vaisseau en 1705. Mort en 1726. (Alphabet Laffilard.) — Chevalier de Saint-Louis le 25 novembre 1712. (*Liste des membres de l'Ordre, de* 1693 *à* 1754, folio 15.) — Un autre Lilleau (Laffilard renvoie de la lettre B (Bernon), à la lettre L (Lilleau) a servi comme garde-marine en 1705 et est mort en 1712. (Alphabet Laffilard.) — Enfin un troisième Bernon de Lilleau, garde-marine en 1715, enseigne de vaisseau en 1725,

(*a*) De Bastard de Fontenay (Denis), dit le marquis de Fontenay, mort commandant la station de la Guadeloupe, en 1723. (Archives de la famille.)

ANNÉE 1713.

La Garde, enseigne des galères (20 années de services); — de Bréda (1), major de Saint-Dominique (20 années de services); — de Maulevrier (2), aide-major des galères (17 ans de services); — le marquis de Razac (3), lieutenant des galères (21 ans de services) (*Registre des ordonnances*, tome II); — Cacqueray de Valmenier (4).

Chevaliers de Saint-Louis nommés par Louis XV.

ANNÉE 1717.

De Bienville (Lemoyne) (5), lieutenant de Roi à la Louisiane.

est mort en 1742. (*Même Alphabet.*) Il ne fut pas chevalier de Saint-Louis. *Voir* plus loin la note qui accompagne la promotion de 1738, et ce qui est dit dans cette note au sujet des enseignes de vaisseau.

(1) Guibert de Breda. — Lieutenant aux Iles en 1686, garde-marine en 1694, lieutenant de Roi au Port-de-Paix en 1714. — Retiré avec une pension de 700 livres, le 1er mai 1725. (*Idem.*)

(2) Le comte de Maulevrier-Langeron, frère du maréchal de France. — Garde de l'étendard en 1691, chef d'escadre des galères en 1741. — En 1731, pension de 1,000 livres sur l'Ordre, portée à 1,500 livres en 1736. — Commandeur en expectative en 1740. — Commandeur à 3,000 livres en 1741. — Chef d'escadre des armées navales en 1749. — Est de Bourgogne. — Lieutenant général des armées navales en 1750. — Commandeur à 4,000 livres en 1752. — [*Liste des officiers de marine dignitaires ou chevaliers de l'Ordre, de* 1693 *à* 1754 : *Voir* aux chevaliers, aux commandeurs avec expectative et aux commandeurs titulaires (*a*).]

(3) De Beaulieu, marquis de Razac (Jacques-Alexandre). — Garde de l'étendard en 1688, lieutenant de vaisseau en 1706. — Mort le 9 avril 1716. (*Idem.*)

(4) Cacqueray de Valmenier (Louis). — Garde-marine en 1689, enseigne de vaisseau en 1693, lieutenant de Roi à la Martinique en 1715, chevalier de Saint-Louis le 23 février 1713; retiré le 16 août 1721; mort à la Martinique le 18 août 1724. (*Liste des chevaliers, de* 1693 *à* 1754. *Registre des ordonnances*, n° 1, folio 19.)

(5) De Bienville (Lemoyne), lieutenant pour le Roi de la province de la Loui-

(*a*) Il y avait quatre classes de commandeurs : les commandeurs *ad honores*, qui portaient le cordon rouge, mais qui ne concouraient pas pour devenir titulaires; les commandeurs avec expectative, c'est-à-dire autorisés à porter les insignes en attendant qu'il y eût des vacances; les commandeurs titulaires à 3,000 livres de pension, et les commandeurs titulaires à 4,000 livres.

ANNÉE 1718.

D'Estourmelles (1), lieutenant de vaisseau; du Bois de la Mothe (2), enseigne de vaisseau.

siane, chevalier de Saint-Louis le 20 septembre 1717. — Le même jour, autorisation de porter la croix jusqu'à ce qu'il puisse être reçu. — Dans une requête adressée par lui, en 1725, il expose qu'il est commandant général de la Louisiane, et qu'il sert le roi depuis plus de trente-deux ans, dont huit d'abord comme garde de la marine. — Retiré sur sa demande, en 1742, avec la commission de capitaine de vaisseau et 1,800 livres d'appointements, pour lui tenir lieu de demi-solde. (*Dossier de M. de Bienville, archives de la Marine.*) — L'orthographe du nom est le Moyne de Bienville. (Archives de la famille.)

(1) Derville des Tourmelles. — Est de Normandie. — Garde-marine en 1701, capitaine de vaisseau en 1738; retiré le 1er avril 1748 avec une pension de 3,900 livres. Mort le 20 novembre 1749. — (*Liste des membres de l'Ordre, de 1693 à 1754. Registre des ordonnances,* n° 1, folio 22.) — L'orthographe du nom est d'Estourmelles.

(2) Bois de la Motte. — Originaire de Bretagne. — Un des bons et braves officiers du roi, qui en a donné des preuves en plusieurs occasions, et en dernier lieu aux îles, commandant les vaisseaux d'escorte. — Garde-marine en 1698, sous-brigadier *idem* en 1705, enseigne de vaisseau en 1708, lieutenant de vaisseau en 1727, capitaine de vaisseau en 1738. — En 1748, pension de 1,000 livres sur la marine. (*Tab le générale,* 1749.) — Comte du Bois de la Motte, chevalier de Saint-Louis, par terre, le 28 juin 1718, chef d'escadre en 1751, commandeur honoraire même année et gouverneur des îles sous le Vent, commandeur à 3,000 livres en 1753, lieutenant général en 1755, expectative de vice-amiral en 1757; grand-croix honoraire même année, grand-croix à 6,000 livres en 1761, vice-amiral en 1762.—En 1703, sur *la Couronne*, commandée par M. de Chateaurenault, escadre de M. de Coëtlogon, lieutenant général, rencontre d'une flotte hollandaise venant de Lisbonne, escortée par cinq vaisseaux de guerre, lesquels furent pris après un combat fort opiniâtre. — En 1704 et 1705, sur *le Terrible*, commandé par M. Relingue, combat de Malaga, où il reçut une contusion des plus fortes au bras; ensuite au siége de Gibraltar, où il servit en qualité de lieutenant de grenadiers; au retour fit fonctions de major des batteries de la côte de Saint-Malo. — En 1706, en second sur *la Dauphine*, commandée par M. de Gouyon-Miniac; combat et prise de deux corsaires flessinguois, de 30 et 36 canons; rencontre d'un vaisseau qui se réfugia sous les forts de l'île Saint-Michel, et prise de ce vaisseau, malgré le feu de toutes ses batteries. Prise d'un corsaire de Salé, et prise d'un vaisseau sous les forts de l'île Sainte-Marie, malgré le feu qu'ils firent. — De 1708 à 1712, commande en course, et pour les particuliers, *l'Argonaute*, armé en course; prise d'une frégate anglaise de 44; se trouve par une brume au milieu de cinq gros vaisseaux

D'Aulnay de la Thuillerie (1), lieutenant de vaisseau.

de guerre anglais, et se tire de cette fâcheuse position par l'habileté de ses manœuvres. — Rencontre, en vue du cap Lézard, à la côte d'Angleterre, d'une petite flotte de sept vaisseaux, escortée par *le Falmouth*, vaisseau de 60. — Combats très-vifs ; trois abordages ; obligé d'abandonner le combat parce que le feu prit dans le canot de ce vaisseau et dans tout son gaillard d'avant, et ne pouvant manœuvrer parce qu'ils avaient été hachés et à la veille d'être brûlés s'ils n'avaient débordé. Après cette opération la frégate se trouva dans un si terrible désordre qu'il ne put rien entreprendre : le grand mât et le mât de misaine étaient percés d'une infinité de coups de canon et prêts à tomber ; presque tous les haubans coupés et toutes les manœuvres, par trois ou quatre endroits. Il ne restait plus que deux officiers qui étaient blessés. De six pilotes ou aides, cinq avaient été tués ; le sixième était blessé. Le maître canonnier et le second étaient tués ; le capitaine d'armes, les sergents et presque tous les caporaux étaient tués, et, de trois cents hommes d'équipage, il n'en restait pas quatre-vingts debout. Le frère de M. de la Motte, âgé de dix-neuf ans, reçut deux coups de fusil à travers le corps, et, en passant auprès de son frère sur le passavant de la frégate, il fut coupé en deux par un boulet. — Après avoir relâché à Brest et s'être raccommodé, M. de la Motte ressortit et fit plusieurs prises. — Il soutint un combat contre trois vaisseaux, en prit deux, et *l'Amazone*, commandée par M. de la Jaille, prit le troisième. — Sur les côtes d'Irlande il prit un vaisseau anglais et un vaisseau hollandais. — Chassé par un corsaire flessinguois et deux gros vaisseaux, il fit manquer au corsaire l'abordage que celui-ci lui présentait et lui tua une grande quantité de monde. L'ennemi, surpris et maltraité de toutes façons, ne put s'opposer à sa rentrée à Brest. Il fit partie de l'escadre de M. Duguay-Trouin à Rio-Janeiro, et y commanda une compagnie de grenadiers à terre et au siége. — En 1745 commande *le Caribou*, escadre de M. de l'Étanduère, pour l'Amérique ; trois prises assez considérables ; prise, dans le môle Saint-Nicolas, de quatre corsaires et d'un bâtiment tombé en leur pouvoir. Rentré à Brest en ramenant une flotte de cinquante vaisseaux. — En 1746 et 1747 commande *le Magnanime* et la frégate *l'Étoile*, pour convoyer une flotte à Saint-Domingue. Combat contre quatre vaisseaux anglais, pendant lequel il fit partir la flotte sous l'escorte de la frégate. Parti du Cap avec *l'Alcide*, *l'Arc-en-Ciel*, *le Zéphire*, et sept vaisseaux marchands, pour le fort royal du petit Goave, il prend un vaisseau hollandais et soutient, contre trois vaisseaux anglais de 66 et de 74, un combat pendant lequel *le Zéphire* reste avec la flotte pour la garder. Il prend encore un corsaire, revient au Cap et en repart avec une flotte de cent soixante-trois vaisseaux marchands qu'il ramène en France. — Mort à Rennes le 23 octobre 1764. (*Registres des mouvements*, vol. I, folio 28.)

(1) D'Aulnay de la Tuillerie. — Est de Troyes. — Garde-marine en 1684, lieutenant de vaisseau en 1705 ; retiré le 1er mai 1732, avec une pension de 1,800 livres. Mort le 22 octobre 1741. (*Liste des membres de l'Ordre, de 1693 à 1754. Registre des ordonnances*, n° 1, folio 22.)

Promotion du 28 juin.—Le chevalier de Luynes (1), capitaine de vaisseau (30 ans de services).

Les capitaines de frégate de Fayet (28 ans de services) (2), de Dampierre (26 ans de services), de Beauharnois-Beaumont (23 ans de services) (3).

Les lieutenants de vaisseau de Sérigny (27 ans de services) (4), de l'Étanduère (5) (16 ans de services), de la Maisonfort (Dubois-Descours) (6) (16 ans de services), de Rode-

(1) D'Albert, chevalier de Luynes (Charles-Herculè). — Garde-marine en 1688, enseigne de vaisseau en 1689, lieutenant de vaisseau en 1690, capitaine de vaisseau en 1693, commandant des Gardes-du-Pavillon en 1716, au bureau des Cartes et Plans en 1720, chef d'escadre en 1722.—Mort à Paris le 30 janvier 1734. (*Alphabet Lafflard.*) — Chevalier de Saint-Louis le 28 juin 1718. (*Liste des membres de l'Ordre de* 1693 *à* 1754, folio 20.)

(2) De Fayet. — Garde-marine en 1687, enseigne de vaisseau en 1691, lieutenant de vaisseau en 1703, capitaine de frégate en 1712, capitaine de port en 1726, commissaire général d'artillerie en 1731, gouverneur général en 1732; retiré le 1er juin 1737; mort le 12 août suivant. (*Alphabet Lafflard.*) — Gouverneur général à Saint-Domingue ; mort à Saint-Domingue le 11 août 1737. (*Liste des chevaliers, de* 1693 *à* 1754. *Registre des ordonnances*, n° 1, folio 21.)

(3) De Beauharnois de Beaumont (Claude). — Est d'Orléans. — Garde-marine en 1691, capitaine de vaisseau en 1731; mort à la Chaussée, près Paris, le 17 janvier 1738. (*Même liste.*)

(4) Lemoine de Sérigny (Joseph). — Garde-marine en 1686, capitaine de vaisseau en 1720. — Originaire de Rouen. — Né au Canada. — Mort à Rochefort le 12 septembre 1734. (*Idem.*) — L'orthographe du nom est le Moyne de Sérigny. (Archives de la famille.)

(5) Des Herbiers, marquis de l'Estenduère, originaire du Poitou, fils d'un capitaine de vaisseau, un des bons officiers du roi, qui a toujours été très-zélé et appliqué à son métier ; blessé au combat de 1704, sur le gaillard, et, le 15 octobre 1747, commandant *le Tonnant.* — Garde-marine en 1697, aide d'artillerie en 1701, enseigne de vaisseau en 1703, lieutenant de vaisseau en 1705, capitaine de vaisseau en 1727, commissaire général d'artillerie en 1736. — Pension de 1,200 livres sur le trésor royal. — En 1745 chef d'escadre. — Commandeur honoraire de l'Ordre de Saint-Louis en 1748. — Pension de 1,000 livres sur l'Ordre le 2 avril 1748, et seconde pension de 2,000 livres sur l'Ordre le 13 octobre même année. — Mort. (*Registre alphabétique des officiers de marine*, 1749.)

(6) De la Maisonfort Boisdescourt (Alexandre). — Gendre de M. Chicoisneau. — Garde-marine en 1699, enseigne en 1703, lieutenant de vaisseau en 1712, ca-



ric de Vérac (29 ans de services), le chevalier de Boulainvilliers.

Le lieutenant de port de Marquaysac (29 ans de services).

Le lieutenant de galère marquis de Castellane (20 ans de services) (1).

Les enseignes de vaisseau de Castellanne (2) (12 ans de services), de Cabannes (16 ans de services). (*Registre des ordonnances de l'Ordre*, t. II.)

Promotion du même jour. — Les capitaines de vaisseau le chevalier de Beauharnois (3) (27 ans de services), de la Roche

pitaine de vaisseau en 1731. — Pension de 1,500 livres sur la marine en 1746. (*Liste générale*, 1749.) — Pension de 1,500 livres sur l'Ordre, et retiré à Saint-Domingue en 1752. (*Liste des chevaliers, de* 1693 *à* 1754. *Registre des ordonnances*, n° 1, page 20.)

(1) Castellane-Majastre. — Garde de l'étendard en 1698, capitaine-lieutenant des galères en 1728. — Originaire de Provence. — Chevalier de Saint-Louis le 28 juin 1718. — Pension de 1,000 livres sur l'Ordre le 21 avril 1719. — A eu le poignet gauche coupé, sur le Pô, en 1709. — Mort le 28 octobre 1729. (*Liste des chevaliers de Saint-Louis, de* 1693 *à* 1754. *Registre des ordonnances*, n° 1, folio 24.) — Nous ne pouvons expliquerl a différence qui existe dans le taux de la pension entre les registres de la Guerre et ceux de la Marine (*voir* plus loin, année 1717), mais le chiffre de 1,000 livres que nous venons d'indiquer se trouve répété deux fois sur la liste ci-dessus citée, d'abord au folio 24 (chevaliers non pensionnés) et au folio 14 (liste des pensions de 1,000 livres).

(2) Castellane-d'Adhémard. — Originaire de Provence. — Ils ont été quatorze de ce nom dans la marine et les galères. — Garde-marine en 1700, sous-brigadier *idem* en 1705, enseigne de vaisseau en 1706, lieutenant de vaisseau en 1732, capitaine de vaisseau en 1742. (*Table générale*, 1749.) — 1,000 livres de pension du corps, en 1754; 1,500 livres de pension sur l'Ordre, comme le plus ancien chevalier de Saint-Louis, le 15 novembre 1754 ; 1,500 livres de pension du corps, en 1757; haute-paye de 2,400 livres; mort à Forcalquier le 9 novembre 1760, d'après la lettre de M. de la Tour, intendant et premier président du parlement d'Aix en Provence, du 1er décembre 1760. (*Officiers de vaisseau, liste générale*, t. VI.)

(3) Le marquis de Beauharnois de la Boëche. — Garde-marine en 1691, enseigne de vaisseau en 1692, lieutenant de vaisseau en 1696, capitaine de frégate en 1707, capitaine de vaisseau en 1708, gouverneur général en Canada en 1726, commandant honoraire de l'Ordre en 1732, chef d'escadre en 1741, lieutenant général en 1748; mort à Paris, rue Thévenot, enterré à Saint-Sauveur, le 12 juillet

Saint-André (1) (30 ans de services), Bart (2) (25 ans de services);

1749. (*Personnel des officiers de la marine de* 1270 *à* 1750. *Alphabet Lafflard.*) — Charles, chevalier puis marquis de Beauharnois de la Boëche. — Est d'Orléans. — (*Liste des chevaliers, de* 1693 *à* 1754. *Registre des ordonnances*, n° 1, folio 20.)

(1) De la Roche Saint-André (Louis). — Garde-marine en 1684, enseigne de vaisseau en 1689, lieutenant de vaisseau en 1692, capitaine de frégate en 1705, capitaine de vaisseau en 1712; retiré avec 1,500 livres de pension le 10 avril 1725. Mort à Montaigu le 27 juin 1732. (*Alphabet Lafflard.*) — Chevalier de Saint-Louis en 1718. (*Liste des membres de l'Ordre, de* 1693 *à* 1754.)

(2) Barth, originaire de Dunkerque, fils du fameux Jean Barth, mort chef d'escadre et digne élève de son père. — Garde-marine en 1692, enseigne de vaisseau en 1696. — En 1702, pension de 500 livres sur le trésor royal. — En 1703, pension de 300 livres *idem*. — Capitaine de frégate en 1706, capitaine de vaisseau en 1721, chef d'escadre en 1741, commandeur de l'Ordre à 3,000 livres en 1746, lieutenant général en 1750. (*Liste générale* en 1749.) — Grand-croix en 1755. (*Liste des membres de l'Ordre, de* 1693 *à* 1754. *Registre de l'Ordre*, n° 1.) — Avant d'entrer au service, embarqué avec son père en 1688, 1690 et 1691; s'est trouvé à quatre combats et autant d'abordages, et à une descente qu'ils firent, où ils brûlèrent le château de Wadrington et un village. Ils rentrèrent ensuite à Dunkerque, où ils menèrent pour cinq cent mille écus de prises. — Depuis qu'il est au service : en 1692, sur *le Comte*, commandé par son père, ayant sous ses ordres *l'Hercule* et *le Tigre*, croisière dans la mer du Nord; trois abordages contre les mêmes trois vaisseaux; prise de deux et de la plus grande partie de la flotte hollandaise qu'ils escortaient. — En 1693 et 1694, sur *l'Alcyon*, commandé par son père, armée de M. le maréchal de Tourville pour le Portugal; combat contre vingt-huit vaisseaux de guerre qui escortaient une flotte marchande de cent trente voiles; prise de deux vaisseaux de guerre et de trente-six navires; le reste se dispersa et prit la fuite. Passé ensuite dans la Méditerranée; a forcé trois frégates de s'échouer sous la forteresse de Malaga; on les brûla, après les avoir attaquées dans des chaloupes, malgré leur résistance, la protection de la place et le secours d'un détachement de troupes espagnoles. — Ensuite sur *le Comte*, commandé par son père, ayant *le Tigre* sous ses ordres, pour la Norwége; prise à l'abordage du *Milfort*, de 32 canons. — A ramené des blés en France. — Embarqué de nouveau sur *le Maure*, commandé par son père, ayant cinq autres vaisseaux sous ses ordres, pour la Norwége, où il avait ordre d'aller chercher une flotte chargée de blé; mais elle avait été prise par huit vaisseaux de guerre hollandais, commandés par le contre-amiral de Frise. Ces vaisseaux furent attaqués, malgré leur supériorité; le contre-amiral fut pris à l'abordage; il en fut pris encore deux autres de la même manière, et les cinq qui restaient s'enfuirent en abandonnant la flotte, que M. Bart ramena à Dunkerque. — Était au bombardement de Dunkerque. — En 1695 était à Dunkerque, à la seconde entreprise que firent les Anglais et les Hol-

Firent encore partie de cette promotion du 28 juin les officiers de marine dont les noms suivent :

landais contre cette ville. — En 1696, sur *le Maure*, commandé par son père, qui avait huit frégates pour aller croiser dans le Nord ; rencontre d'une flotte hollandaise qui venait de la mer Baltique, chargée de grains et escortée par cinq frégates hollandaises, dont quatre de 44 canons et une de 28. Le commandant et la frégate de 28 furent pris par M. Bart ; les trois autres eurent le même sort. Cette action se passa à la vue d'une flotte hollandaise de douze gros vaisseaux. On mit le feu aux quatre convois de 44, et on renvoya en Hollande, dans celui de 28, les équipages de ces bâtiments. — En 1697, sur *l'Adroit*, monté par son père, commandant une escadre de cinq vaisseaux et une frégate, pour conduire M. le prince de Conti en Pologne ; rentré à Dunkerque dans la même année. — En 1703, sur *l'Adroit*, commandé par M. de Saint-Pol, ayant *le Milfort* sous ses ordres ; combat et abordage du *Ludlow*, de 32, qui escortait six vaisseaux ; le tout fut pris. — Rencontre d'une flotte de trente bâtiments anglais escortés par un vaisseau de 50 et un de 38. Ces deux vaisseaux furent pris à l'abordage. On prit aussi dix-neuf bâtiments. Il en apporta la nouvelle au roi. — Sur *le Salisbury*, monté par M. de Saint-Pol, commandant une escadre ; combat aux Orcades contre quatre vaisseaux qui soutenaient plus de deux cents bâtiments pour la pêche du hareng ; ces quatre vaisseaux furent pris à l'abordage, les bâtiments furent brûlés. Il fut chargé en partie de cette expédition ; il en brûla cinquante et un et essuya beaucoup de coups de fusil. — Au retour, prise à l'abordage d'une frégate de 38. — En 1704, commande *l'Héroïne*, de 16 canons, escadre de M. de Saint-Pol, de six vaisseaux armés en course pour les particuliers : prise à l'abordage, avec *l'Héroïne*, du *Falmouth*, de 54. — Autre prise. — En 1705, sur *le Salisbury*, sous les ordres de M. de Saint-Pol ; prise d'un vaisseau de 60, qu'on est obligé d'abandonner. — Rencontre d'une flotte de quinze bâtiments, escortés par trois vaisseaux qui furent abordés et pris, ainsi que la flotte marchande. M. de Saint-Pol y fut tué. — En 1706, commande *l'Héroïne*, escadre de M. de Forbin. Combat et abordage de *l'Ardembrouck*, vaisseau hollandais de 54, qu'il mena seul à Dunkerque. Ce fut le seul vaisseau de l'escadre ennemie qui fut pris. — En 1707, commande *le Jersey*, escadre de M. de Forbin, composée de huit vaisseaux. — Combat et abordage de *l'Amptoncourt*, de 72 ; un autre de 76 fut pris de la même manière, ainsi que la flotte. Le troisième vaisseau qui leur servait aussi d'escorte se sauva. — Rencontre d'une flotte anglaise escortée par trois vaisseaux de guerre ; on prit quelques bâtiments. — Rencontre de la flotte hollandaise, également escortée par trois vaisseaux. Cette flotte prit la fuite, et dix-sept bâtiments se réfugièrent dans l'île de Wardhuys, où il y avait un petit fort danois garni de sept canons. Il eut ordre d'aller prendre ces bâtiments, ce qu'il exécuta avec les chaloupes et canots des vaisseaux, malgré les efforts qu'ils firent, et le tout fut conduit à Brest. — Au retour, commandant *le Salisbury* ; rencontre d'une flotte escortée par cinq vaisseaux de guerre ; combat opiniâtre. *Le*

Le marquis de Choiseul-Praslin (1), capitaine de vaisseau.

Les capitaines de frégate de Nesmond (2) (23 ans de services), le comte d'Harcourt (23 ans de services), le chevalier d'Épinay (23 ans de services) (3).

Devonshire coule bas avec douze cents hommes, qui périrent. — En 1717 il accompagne le czar Pierre Ier à Paris, par ordre du roi. — Mort le 22 avril 1755. — Le roi accorde à sa famille, au mois de mai, 3,000 livres de pension sur son trésor royal, savoir : 1,200 livres à M. Bart, capitaine de vaisseau ; 600 livres au chevalier Bart, ingénieur ordinaire, et 600 livres à chacune des deux demoiselles Bart, ses fils et filles. — Le roi, par sa décision du 16 décembre 1755, a accordé aux demoiselles Bart une augmentation de pension de 400 livres sur le fonds des Invalides, reversible de l'une à l'autre, de manière que la survivante jouira de ces 800 livres, et 600 livres qu'elle avait déjà feront une pension de 1,400 livres. (*Registres des mouvements*, vol. I, folio 4.)

On lit dans le *Journal militaire de* 1784, dédié à *Monsieur*, n° 4, p. 317 et 318 : « Dunkerque se fait gloire d'avoir donné le jour à Jean Bart. Il naquit le 20 octobre 1750. Son aïeul et son père avaient tous deux commandé des vaisseaux en course ; tous deux furent frappés mortellement au milieu d'un combat et succombèrent au bout de quelques jours... D'après une enquête faite par les magistrats de Dunkerque, à qui Louis XIV en avait donné l'ordre, il est authentique que la famille des Bart est originaire de Dieppe, en Normandie. Deux frères de cette famille quittèrent leur patrie. L'un d'eux alla se fixer à Dunkerque ; il s'y établit : c'est de cette branche que descend le fameux Jean Bart. L'autre frère passa en Allemagne ; sa valeur et son rare mérite l'élevèrent à la dignité de grand-maître de l'ordre Teutonique. On voit encore son tombeau et son épitaphe dans l'église de Marienthal, petite ville d'Allemagne, dans la Franconie. Son épitaphe est datée de 1489. »

(1) Le marquis de Choiseuil-Praslin. — Garde-marine en 1698, capitaine de vaisseau en 1712, commissaire général d'artillerie en 17.... — Originaire de Champagne ; retiré le 1er mai 1741, avec 3,900 livres de pension. (*Liste des chevaliers, de* 1693 *à* 1754. *Registre des ordonnances*, n° 1, folio 20.)

(2) De Brie, chevalier de Nesmond (Joseph). — Originaire de Bordeaux ; fils du marquis de Nesmond (*a*), mort lieutenant général de la marine, à la Havane, en 1702, très-habile officier et de réputation. — Garde-marine en 1690, enseigne de vaisseau en 1696, lieutenant de vaisseau en 1703, capitaine de frégate en 1712, capitaine de vaisseau en 1727, commissaire général d'artillerie en 1742, chef d'escadre en 1745, commandant la marine à Brest en 1750. (*Liste générale alphabétique*, 1749.)

(3) Le marquis d'Épinay-Beaugroult (Nicolas). — Est de Normandie. — Garde-

(*a*) Commandeur en 1700. (*Mémoires concernant l'institution de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis*, 1785, 1 vol. in-4°.) — Cité 1er volume, p. 293.

Les lieutenants de vaisseau de Vence de Villeneuve (26 ans de services; une blessure considérable à la tête reçue au siége de Barcelone, en 1697), Elzéar de Sabran (27 ans de services; blessé d'un coup de mousquet à la cheville du pied, à la descente de Gênes, blessure qui a nécessité l'amputation de la jambe), le comte de Saumery (1) (14 ans de services; plusieurs blessures et estropié d'une main).

Conteneuil (2).

Les enseignes de vaisseau de Belloy (12 ans de services; plusieurs blessures considérables), de Beaucousse (14 ans de services) (3).

marine en 1692, lieutenant général en 1751, commandeur à 3,000 livres le 1er juin 1751. Mort à Brest le 4 janvier 1752. (*Registre des membres de l'Ordre, de* 1693 *à* 1754 *Registre des ordonnances*, n° 1, folio 21.)

(1) Le comte de Saumery de Lorges. — Garde-marine en 1703, lieutenant de vaisseau en 1712. — Est de Blois. — Retiré le 13 octobre 1728, avec 1,400 livres de pension. (*Liste des membres de l'Ordre, de* 1693 *à* 1754. *Registre de l'Ordre*, vol. I.)

(2) Conteneuil. — Garde-marine en 1693, capitaine de vaisseau en 1738. — Est de Saintonge. — Cinq blessures, une en 1704, une en 1706, et les trois autres, en 1711, à Rio-Janeiro. — Pension de 800 livres sur l'Ordre en 1733. (*Liste des chevaliers, de* 1693 *à* 1754. *Registre des ordonnances*, n° 1, folio 23.)

(3) Le chevalier de Beaucousse. — Originaire de Provence. — Garde-marine en 1689, enseigne de galère en 1698, enseigne de vaisseau en 1705; retiré le 1er avril 1728, avec une pension de 500 livres et 300 livres de gratification; mort le 4 décembre 1742. (*Alphabet Laffilard.*) — Chevalier de Saint-Louis le 28 juin 1718. (*Liste des chevaliers, de* 1693 *à* 1754, fol. 23.) — Son nom était de Laugier de Beaucouse et a été rectifié pour d'autres officiers de ce nom. Laffilard, au bas des services du chevalier de Beaucousse, ajoute : *Beaucousse*, voy. *Laugier*. — Trois autres Laugier de Beaucouse ont servi dans la marine et n'ont pas été chevaliers de Saint-Louis, les deux premiers parce qu'ils étaient chevaliers de Malte, et le dernier parce qu'il a été tué avant d'avoir le temps voulu par les règlements pour faire partie de l'Ordre. — 1° Le chevalier de Beaucouse, chevalier de Malte, — originaire de Provence. — Son père et son oncle sont morts au service. — Garde-marine en 1734, enseigne de vaisseau en 1741, lieutenant de vaisseau en 1751. — En 1756, sur *le Content*, commandé par M. de Sabran, escadre de M. de la Galissonnière, à Minorque. — 20 mai, combat contre l'amiral Binck (Byng); M. de Beaucouse eut la cuisse cassée, et mourut de sa blessure, à Mahon, le 25 mai. (*Registres des mouvements*, t. III, p. 404.) — 2° Le chevalier de Laugier de Beau-

De Clieu (1) (18 ans de services).

L'Hermitte, lieutenant de Roi de la ville des Trois-Rivières (Canada). (*Registre des ordonnances*, t. II.)

ANNÉE 1719.

20 avril 1719, pension de 800 livres sur l'Ordre au sieur de Castellane-Majastre, premier enseigne des galères. (*Registre*, 1719, *archives de la Guerre*.)

ANNÉE 1720.

Lemoine de Châteauguay (2), lieutenant de Roi à la Louisiane.

couse, chevalier de Malte. — Garde-marine en 1735, enseigne de vaisseau en 1741, lieutenant d'artillerie 1751, capitaine de vaisseau 1757, lieutenant-colonel d'artillerie 1762, colonel d'artillerie 1764, commandant en premier *idem* 1770, brigadier ès armées navales 1771; retiré en 1783, pour cause de santé, avec les provisions de chef d'escadre et 3,600 livres de pension sur le trésor royal. Mort à Marseille le 7 août 1784. — 1785, 31 mars, pension de 500 livres sur le trésor royal, à mademoiselle de Beaucouse, sa sœur. (*Liste générale des officiers de marine*, 1770, p. 39, verso.) — 3° Laugier de Beaucouse. — Garde-marine en 1771, enseigne de vaisseau en 1777, lieutenant en second d'apprentis canonniers en 1781, *idem* de bombardiers en 1780, lieutenant en premier d'apprentis canonniers en 1781, lieutenant de vaisseau en 1782. Mort le... 1782, ayant une jambe emportée sur *la Ville de Paris*, dans le combat du 12 avril de cette année, livré par M. de Grasse contre l'amiral Rodney. (*Liste générale*, 1770, fol. 134, verso.)

(1) De Clieu, cousin de feu madame du Casse, veuve du lieutenant général et mère de feu M. le duc d'Enville. — Garde-marine en 1703, enseigne de vaisseau en 1705, capitaine réformé à la Martinique en 1713, capitaine en pied en 1717, chevalier de Saint-Louis en 1718, major de Marie-Galande en 1725, *idem* à la Martinique en 1726, lieutenant de Roi au Fort-Royal même année, lieutenant de vaisseau en 1733, gouverneur de la Guadeloupe en 1737, capitaine de vaisseau en 1746. (*Table alphabétique des officiers de marine en* 1749.) — Commandeur honoraire de l'Ordre en août 1750. — Le 1er septembre 1752, 1,800 livres sur les Invalides et 3,000 livres sur la marine. — Le 1er septembre 1753, ordre de passer au Havre comme capitaine de vaisseau (*Alphabet Laffilard, archives de la Marine*) (*a*).

(2) Le Moine de Châteauguay. — Garde-marine en 1690, enseigne de vaisseau en 1703, capitaine à la Louisiane même année, et commandant les troupes; passé

(*a*) Nous ne pensons pas que cet officier soit celui dont M. Mazas parle au 1er volume, p. 307 à 310, puisqu'il ne paraît pas avoir quitté la Martinique avant 1746.

De Bourmont (1), capitaine *idem*.

ANNÉE 1721.

Le comte de Vaudreuil aîné (2), le chevalier d'Argouges de

avec permission au service de la Compagnie en 1717 ; deuxième lieutenant de Roi en 1718, chevalier de Saint-Louis le . . . 17. . ., lieutenant de Roi en 1726, lieutenant de Roi du fort Saint-Pierre en 1727, gouverneur de Cayenne en 1737, gouverneur de l'île Royale en 1745. Mort à Rochefort le 21 mars 1747. (*Liste des officiers militaires et de plume employés aux colonies*, de 1627 à 1785.) — Chevalier de Saint-Louis en 1720. (*Liste des membres de l'Ordre, de* 1693 *à* 1754. *Registre de l'Ordre*, vol. I.) — L'orthographe du nom est le Moyne de Châteauguay. (Archives de la famille.)

(1) De Bourmont. — Capitaine à la Louisianne en 1720, commandant au Missouri, même année (*Liste des membres de l'Ordre, de* 1694 *à* 1747) (*a*).

(2) De Vaudreuil (Rigaud l'aîné). — Né en Canada, fils du feu capitaine de vaisseau et gouverneur général du Canada (*b*), homme de bien et de vertu, qui a eu le malheur, en 1729, de perdre dans le fleuve Saint-Laurent la flûte *l'Éléphant*, qu'il commandait. Il a aussi, au combat de 1747, sauvé le vaisseau commandé par M. de l'Étanduère, qui aurait été pris par les Anglais. Ils sont quatre frères, dont trois servent dans la marine ou les colonies ; l'autre est major des Gardes-Françaises et commandeur de l'ordre de Saint-Louis. — Expectative d'enseigne au Canada en 1695, enseigne en pied et garde-marine en 1698, lieutenant d'infanterie en 1705, confirmé garde-marine en 1708, capitaine d'infanterie en 1710, enseigne de vaisseau en 1711, lieutenant de vaisseau en 1715, capitaine de vaisseau en 1738, chef d'escadre en 1748. (*Liste générale*, 1749.) — Lieutenant général en 1765, commandeur de l'Ordre en 1754, grand-croix en 1756. Mort le 27 novembre 1763. (*Registre des mouvements*, t. I, fol. 7.)

(*a*) M. de Bourmont n'a pas eu de provisions, n'ayant pas rapporté le certificat de celui à qui les ordres et la croix avaient été adressés. (Note du registre ci-dessus cité.) — Il eut ses provisions au sceau du 24 février 1725. (*Archives du ministère de la Guerre, registre*, 1718.) — On trouve au *Registre de* 1734 *à* 1748 (*archives de la Guerre*), régiment du Roi-Infanterie, la mention suivante : « Bourmont, lieutenant en 1733, capitaine en 1734 ; retiré en 1735. » — D'après les archives de la famille, c'est le même officier qui, après son retour de la Louisiane, entra au régiment de Roi. — Ces mêmes archives constatent qu'il avait été blessé en faisant une action d'éclat. — Ses noms étaient le comte de Ghaisnes de Bourmont (Louis-Henri), et son père, cité par M. Mazas (1er volume, p. 148), comme ayant enlevé un étendard aux Anglais à la reprise de Fécamp, en 1697, obtint pour ce fait la croix de Saint-Louis. Nous n'avons pu en retrouver la constatation, mais le comte de Ghaisnes (Louis-Henri) est peint dans un tableau du temps avec la croix de Saint-Louis, et l'étendard enlevé existe encore aujourd'hui au château de Bourmont. Il était l'aïeul du maréchal de Bourmont, le vainqueur d'Alger, et non son grand-père, comme M. Mazas l'a dit par erreur. Il devint lieutenant des maréchaux de France, charge que son fils exerça après lui, et qui resta dans la famille jusqu'en 1791. Sept Bourmont ont été successivement chevaliers de Saint-Louis : le premier en 1697, le second en 1720, le troisième en 1788, le quatrième (maréchal de Bourmont, commandeur sous la Restauration) en 1796, et les trois derniers en 1830. Nous pensons qu'il existe dans les fastes de l'Ordre peu d'exemples d'une aussi glorieuse filiation.

(*b*) Chevalier de Saint-Louis en 1698. (*Voir* plus haut, p. 105.)

la Gondinière (1), le vicomte de Langle de Kermorant (2), le comte de Choiseul d'Aigremont (3), le comte de Damas (4), de Rochechouart Montpipeaux (5), de Beauharnois de Beauville (6), de Nouailles (7), d'Osmont-Malicorne (8), du Bourdet (9), lieutenants de vaisseau.

D'Aulnay de Sauary, enseigne de vaisseau.

(1) Le chevalier d'Argouges de la Gondinière. — Enseigne de vaisseau en 1675, lieutenant de vaisseau en 1689. Mort au Havre le 6 mai 1727. (*Liste des membres de l'Ordre, de* 1693 *à* 1734. *Registres de l'Ordre,* vol. 1.)

(2) Le vicomte de Langle de Kermorant. — Est de Bretagne. — Garde-marine en 1693, lieutenant de vaisseau en 1712; retiré le 23 septembre 1727, avec une pension de 1,000 livres. (*Idem.*)

(3) Le comte de Choiseul d'Aigremont. — Est de Champagne. — Garde-marine en 1700, lieutenant de vaisseau en 1712; retiré le 8 mai 1724, avec une pension de 800 livres. Mort le 1er mai 1734. (*Idem.*)

(4) Le comte de Damas. — Est de Provence. — Garde-marine en 1703, lieutenant de vaisseau en 1712; retiré le 24 avril 1727, avec une pension de 500 livres. (*Idem.*)

(5) Rochechouart-Montpipeaux. — Garde-marine en 1706, capitaine de vaisseau en 1727. — Est d'Orléans. Mort commandant *l'Argonaute*, le 19 mars 1741. (*Idem.*)

(6) Beauharnois de Beauville (*a*). — Est d'Orléans. — Garde-marine en 1697, capitaine de vaisseau en 1734. Mort sur *le Léopard*, le 17 février 1741. (*Idem.*)

(7) De Nouailles. — Né à Brest. — Garde-marine en 1697, capitaine de vaisseau en 1738. (*Idem.*)

(8) D'Osmont-Malicorne (Jacques).— Est de Paris. — Garde-marine en 1683, enseigne de vaisseau en 1689, lieutenant de vaisseau en 1696; retiré, avec la commission de capitaine de vaisseau *ad honores* et une pension de 1,000 livres, en 1727. Mort le 17 mars 1731. (*Alphabet Laffilard.*) — D'Osmon-Malicorne, chevalier de Saint-Louis le 23 décembre 1821 (*Liste des membres de l'Ordre, de* 1693 *à* 1734) (*b*).

(9) Du Bourdet. — Est de Poitou. — Garde-marine en 1699, enseigne de vaisseau en 1703, lieutenant de vaisseau en 1712, capitaine de vaisseau en 1738; mort à l'île d'Aix, sur *le Saint-Philippe*, le 4 décembre 1739. (*Alphabet Laffilard.*) — Chevalier de Saint-Louis le 23 décembre 1721. (*Liste des membres de l'ordre, de* 1693 *à* 1734. *Registre des ordonnances,* n° 1, fol. 28.)

(*a*) Le nom patronymique des Beauharnais est Beauwis. (*Voir* un chevalier de ce nom en 1796, armée de terre.)

(*b*) Un commandeur d'Osmont, originaire de Normandie, enseigne de vaisseau en 1678, lieutenant de vaisseau en 1682, capitaine de vaisseau en 1689, retiré en 1700 (*Alphabet Laffilard*), n'a pas été chevalier de Saint-Louis parce qu'il appartenait à l'ordre de Malte.— L'orthographe du nom est d'Osmond.

ANNÉE 1724.

Rancogne. — Est de l'Angoumois. — Lieutenant à Saint-Domingue en 1701, colonel de milices dans la même colonie en 1706. (*Liste des membres de l'Ordre, de* 1693 *à* 1754, *registres de l'Ordre,* n° 1.)

ANNÉE 1725.

Provisions de chevaliers de Saint-Louis portées au registre du sceau intitulé : 1719.

(Archives administratives du ministère de la Guerre.)

Sceau du 24 février 1725 :

Provisions de chevaliers de Saint-Louis délivrées aux sieurs :

Anasthaze, de Bernage le cadet, de Montaut, de Fontile, Osmane, Bernage l'aîné, Geraudy, enseignes de galères ;

Gailhac de Caumont, Langerue, de Cipières, Raymondet, lieutenants de galères ;

Butet, lieutenant de vaisseau, capitaine de frégate à Saint-Domingue ;

Bouville, major de l'île Royale ;

De Lignery, capitaine d'infanterie au Canada ; d'Egly, major de Québec; Gabaret, capitaine et ingénieur au Canada; de Garanville, capitaine d'infanterie à Cayenne ; Longuillières de Bellebrune, capitaine aux îles du Vent de l'Amérique ; Noliros, major du gouvernement de Saint-Domingue ;

Vandermêche, capitaine de flûte ;

Pornet, lieutenant de frégate ;

Du Gay, de Cussy, César Boulainvilliers, Fenin, Catelin de la Garde, Coublaux de la Rougerie, le chevalier de Fromantière, Conrart de Surmont, Montigny de la Hantière, de Chaulnes, d'Héricourt, Routtier de Bellisle, de Marcillac-Chambon, du Houlay, de Légier de la Sauzaye, Fromont de Villeneuve, Deslandes, la Grandière, le chevalier Noé, Darcy,

Beaumont le Normand, de Morainville, Longueville, Bellanger la Renaudière, Habert, Mandelot de Lossay, Manerbe, Clanoy, Raousset-Tournon, de Sauzins, Brouet, Lioncel, de Tuoles, Davalau, Lafite-Liestre, des Chanels, de Pons, Bellisle de Laqueue, Baudretan, Semerville, Réal, Chateauneuf (Thomas), Dairs, Saint-Amant, Charmeneuil, le Poupet de la Boularderie, Puydorat, Duresnel, Moussac, de la Haute-Maison, Sestrin, Duplessis-Faucherie, Ducensif, de Bellineaux, enseignes de vaisseau ;

Dargelot et Marquisan, capitaines de brûlot;

Genitte, lieutenant d'artillerie; Villevielle, le marquis de Lordat de Brain et Baillard-Descours, aides-majors;

Lamure, Contudaret, Deigus, d'Escoyeux-Fourax, Colombe, Montmeuf, la Jonquière de la Pomarède, le comte Desgouttes, le comte de Parsevaux, Pannetié, Forant, le baron de Lisle, Dumesné-Clisson, Dubuisson de Varennes, Breugnon, Deverrier, Baraudin, Gravier, Durevest, Raguière de Mareuil, Lapomareyde de Carmain, Darneuse, Lamadelaine-Flotte, Lemairat, Bercy, Gouyon de Ravilliers, de Visé, Joyeux, Boisdavid, Jamain, Guerry, Bailleul de Vicq, Gibarel, Fannes, Lafilière, Belleville, Dorves, Chaney, Ploëre, Dulac de Montvert, Lejay de Kerdaniel, Bocheron, Saint-Estève, Lafregeonnière, de Tilly, Guergorlay (1), Lambourg, Descoulon, Serins, Verjons, Boneuil, La Gondinière, Mauclerc-Dupéré, Candé, Herpin-Desmarais, lieutenants de vaisseau ;

Beaussier l'aîné, lieutenant de port (2);

(1) Kergorlay, orthographe du nom. L'inscription fautive dura longtemps, car on la retrouve encore sur les registres de la Restauration.

(2) De Beaussier (Louis), maître d'équipage au port de Toulon en 1692, enseigne de port même année, lieutenant de port en 1703. — Siége de Toulon par le duc de Savoie : Louis de Beaussier est employé sous les ordres de M. de Langeron, pendant le bombardement, à veiller à la conservation des vaisseaux et de l'arsenal, 1707. — Chevalier de Saint-Louis le 23 décembre 1721, capitaine de vaisseau et de port en 1722. Mort à Toulon en 1731. — Trente-huit ans onze mois de services. (*Certificat de service délivré en* 1740, *par le ministère de la Marine ; autre certi-*

Sesmaisons, la Baume de Borne, capitaines de frégate;

Villars, Dupin de Bellugard, Benoist de Lafferaudie, capitaines d'artillerie;

Leguibergère, Longchamps-Montandre, capitaines de vaisseau.

Sceau du 7 janvier 1726:

Provisions de chevaliers de Saint-Louis pour les sieurs:

Diozé, lieutenant pour le Roi de l'île Bourbon; Desfarges-Boucher, gouverneur de l'île Bourbon; Ravergne, colonel de milices à Saint-Domingue; Sainte-Marie, capitaine de l'île Royale;

Theroulde de Bellefosse, Robecq de Palières, Dubezy, du Lau, de Ville, Héridant, Dumas, lieutenants de vaisseau;

Duquesnet, capitaine de brûlot;

Louis de la Prevalaye, Murat de la Brousse, Vachier-Desmoulins, Méchin, Touret de Mahuzy, enseignes de vaisseau;

De Cresney, lieutenant d'artillerie.

Sceau du 14 août 1726:

Provisions de chevaliers de Saint-Louis aux sieurs:

Loinvilliers de Poincy, lieutenant pour le Roi de Marie-Galande; Landon, capitaine d'infanterie aux îles du Vent.

Sceau du 25 avril 1727:

Provisions de chevaliers de Saint-Louis au sieur de Cabanes,

ficat délivré par le contrôleur de la marine à Toulon; brevets de lieutenant et de capitaine, provisions de chevalier de Saint-Louis.) — On voit, par cet exposé, que les provisions ci-dessus constatent la qualité de chevalier de Saint-Louis, mais ne donnent que la date de l'enregistrement et non celle de la nomination. — Un autre Beaussier de Quiez (Pierre), lieutenant de vaisseau, servit de 1684 à 1721, époque à laquelle il mourut de la peste, à Toulon, ferme devant l'épidémie comme il l'avait été devant l'ennemi. Il avait été blessé au siége de Toulon, en 1707, et en 1710 il ramena du Levant, dans cette ville, un convoi considérable de blé, alors que la famine désolait la Provence. Cette famille compte de nombreux chevaliers de Saint-Louis, et on lit dans d'Aspect (t. III, p. 166), à propos de celui de 1693 (*voir* plus haut, t. Ier, p. 53): « Plusieurs officiers de ce nom l'ont rendu célèbre dans la marine. Celui qui fournit matière à cet article s'était fait une grande réputation de valeur dans plus de vingt actions de guerre où il s'était trouvé. »

enseigne des galères. (*Registre de* 1719, *Archives de la Guerre.*)

ANNÉE 1727.

Rossel (1), enseigne de vaisseau; Massiac (2), lieutenant d'artillerie; de Fontenay-Ruillé (3), Maleyssis (4), Macne-

(1) Rossel. — Garde-marine en 1705, enseigne de vaisseau en 1712, lieutenant de vaisseau en 1731, capitaine de vaisseau en 1741; mort à Brest le 8 juin 1747, commandant *le Fougueux*. (*Alphabet Laffilard.*)

(2) Massiac, fils d'un ingénieur de Brest, fort protégé d'abord par M. Pellerin et depuis par M. Gourdan, chez lequel il demeure à Paris, qui a beaucoup gagné dans les armements qu'il a faits pour la Compagnie et même pour le roi; bon officier. — Garde-marine en 1704, aide d'artillerie en 1707, sous-lieutenant d'artillerie en 1718, lieutenant d'artillerie en 1720, capitaine d'artillerie en 1731, capitaine de vaisseau en 1738. — 1745, pension de 1,000 livres sur la marine. — 1747, pension de 1,000 livres sur l'Ordre. — 1751, chef d'escadre. (*Liste générale alphabétique*, 1749.) — 1752, commandeur de l'Ordre à 3,000 livres de pension. — 1756, lieutenant général. — 1758, secrétaire d'État. — Même année, grand-croix surnuméraire. — Même année, expectative d'une charge de vice-amiral. — 1762, grand-croix à 6,000 livres. — Même année, vice-amiral. — 1758, 20,000 livres de pension sur les Invalides. — 1762, 3,000 livres de pension sur le même fonds. — Avant d'entrer au service il était, en 1701, sur *le Foudroyant*; en 1702, sur *l'Éole*, et, en 1703, sur *l'Orgueilleux*, capitaine du Palais, escadre de Coëtlogon. Cette escadre livra un combat dans lequel elle prit cinq vaisseaux de guerre hollandais. — En 1704, sur *le Henri*, capitaine Serquigny: combat de Malgue. En 1707, sur *l'Achille*, commandé par M. de Beauharnois, escadre du Guay-Trouin; combat et prise de quatre vaisseaux anglais; M. de Massiac eut les mains et le visage brûlés. — En 1709, sur *la Dauphine*, commandée par le chevalier de Courcerac, même escadre; combat et prise du vaisseau *le Glocester*. — 1711 et 1712, sur *la Bellone*, capitaine de Guerguelin, même escadre; était à la prise de Riogénère (Rio-Janeiro); passa ensuite sur la prise *la Reine des anges*. — 1714, blessé d'un coup de fusil au siége de Barcelone. — 1747, a commandé *le Ferme* et les vaisseaux destinés à protéger le commerce dans la Méditerranée; chargé d'escorter un convoi dans le Levant, il livra un combat, prit un corsaire de 32 canons, et ramena du Levant un convoi de quarante-deux bâtiments sans aucun accident. — Mort le 15 août 1770. (*Registres des mouvements*, t. I, fol. 29.) — Comte de Massiac. (*Mémoires concernant l'ordre de Saint-Louis, liste des grands-croix.*)

(3) De Fontenay-Ruillé. — Garde-marine en 1702, lieutenant de vaisseau en 1731; mort à Brest le 16 septembre 1759 (*Liste des membres de l'Ordre, de* 1693 *à* 1754, *registres de l'Ordre*, n° 1) (*a*).

(4) Maleyssis ou Malassis. — Garde-marine en 1705, enseigne en 1712; retiré

(*a*) De Bastard de Fontenay (Henri-Louis), *dit* M. de Ruillé, puis M. de Dobert. (Archives de la famille.)

mara (1), Penandreff de Kersauzon (2), enseignes de vaisseau ; de Cabannes (3), enseigne de galère.

ANNÉE 1728.

De Villers-Franssures (4), enseigne de vaisseau.

chevalier de Saint-Louis en 1727 (*Alphabet Laffilard*, *Archives de la Marine*) (*a*).

(1) Macnemara. — Originaire irlandais. — Est l'aîné, et est né en France ; fort protégé par MM. Pellerin et Gourdan ; très à son aise par le mariage qu'il a fait avec une Irlandaise de l'Amérique. Page de feu monseigneur le Duc. — Garde-marine en 1708, lieutenant de frégate en 1712, enseigne de port en 1721, aide-major en 1723, major en 1734, commandant des gardes-marine en 1745. — 1746, pension de 1,500 livres sur l'Ordre.— 1748, chef d'escadre.— 1750, commandant la marine à Rochefort. (*Liste générale alphabétique*, 1749.) — Lieutenant général en 1752, expectative de commandeur et permission d'en porter les insignes en 1753, commandeur en 1754, vice-amiral le 17 octobre 1756 ; mort le lendemain. (*Mémoires concernant l'institution de l'ordre de Saint-Louis*, p. 114.)

(2) Penandreff de Kersauzon. — Originaire de Bretagne. — Garde-marine en 1706, enseigne de vaisseau en 1712, lieutenant de vaisseau en 1731, capitaine de vaisseau en 1741. — 1754, 1,500 livres de pension du corps. — Haute-paye de 2,400 livres. — Mort le 15 décembre 1759. (*Liste des officiers de marine morts ou retirés, de* 1691 *à* 1770, *registre* 6, *suite de Laffilard*.)

(3) De Cabannes. — Garde de l'étendard en 1706, enseigne de galère en 1713, chevalier de Saint-Louis le 24 avril 1727, lieutenant de galère en 1728, capitaine-ieutenant de galère en 1737, capitaine de galère en 1743 ; retiré le 1er janvier 1749 avec une pension de 3,900 livres ; mort le 30 mai 1759. (*Alphabet Laffilard.*)

(4) Franssure-Villers. — Originaire de Compiègne. — Bon officier, fort sage, et sachant bien son métier. — Garde-marine en 1705, enseigne de vaisseau en 1712, aide-major en 1729, a opté enseigne de vaisseau en 1734, lieutenant de vaisseau en 1735, capitaine de vaisseau en 1741. — En 1743, pension de 800 livres sur l'Ordre. (*Liste générale alphabétique*, 1749.) — Chef d'escadre en 1754. — Avant d'entrer au service avait été page de M. le comte de Toulouse, sur *le Foudroyant*, à Palerme et à Messine, en 1702.— Campagne de 1703, sur le même vaisseau, et toujours avec M. le comte de Toulouse. — Campagne de 1704, encore sur le même vaisseau, monté par M. le comte de Toulouse, qui commandait vingt-sept navires, et qui fut suivi pendant trois jours par quarante-cinq vaisseaux. M. le comte de Toulouse rentre à Toulon ; on y arme vingt-trois bâtiments ; il sort avec cinquante navires, et rencontre l'ennemi, fort de quarante vaisseaux anglais et vingt-trois

(*a*) Lieutenant de Roi à Compiègne ; mort en 1726. Marquis de Maleyssie et de Melville. (Archives de la famille.)

Sceau du 14 septembre 1729.

Provisions de chevaliers de Saint-Louis aux sieurs :

De Cholenec, lieutenant de port à Brest ;

De Hennot, Duchatel-Kerleraussy, La Bédoyère (1), de Saint-Prix, lieutenants de vaisseau ;

Bodon de Moisan, Birague, Heuzé de Grandmont, Desgrez Mont-Saint-Pére, des Écures de Pontchareau, Brossin de Méré, Cany, Dumesné, le chevalier de Kerlorec, Léger Despannes, le chevalier de Montlouet, le chevalier d'Éruaux, Euzéno de Kersalaun, Pepin de Maisonneuve, La Chapelle, Droualin, Longueval d'Héraucourt, Bailleul, du Lezard, de Fromentière, enseignes de vaisseau ;

De Foligny, aide-major de la marine au port de Brest ; Forval, aide-major de la marine au port de Calais ;

Roussel du Preuil, Dupin de Belugard, lieutenants d'artillerie ; Goubert, sous-lieutenant d'artillerie ;

hollandais : combat à la hauteur de Malaga, le 24 août, de dix heures du matin à neuf heures du soir. Les ennemis, ayant le vent, se retirent. M. de Franssure-Villers fut blessé d'un coup de canon, qui lui démit le talon et dont il est resté estropié. — Depuis son entrée au service : en 1705, sur *le Bizarre ;* était au siége de Nice et au blocus de Barcelone. — En 1706, même campagne ; s'est trouvé à trois différentes actions. — Même année, sur *le Mercure*, armé en course ; ce vaisseau a fait plusieurs prises, et a soutenu, pendant deux heures, un combat contre un bâtiment hollandais de 40. — En 1708, sur *le Parfait :* ce navire a fait plusieurs prises. — En 1710, sur *l'Adélaïde*, qui a fait également beaucoup de prises. — En 1712 il a acheté la lieutenance des gardes de M. le duc de Berry, qui lui a coûté 20,000 livres et qu'il a perdue en 1714. — En 1742 en second sur *l'Heureux*, escadre de M. de Caylus, chargé de reconduire l'ambassadeur turc à Constantinople. — Pension de 1,000 livres (sans date) sur le trésor royal. — En 1751, pension du corps, de 1,000 livres. — En 1754, sa pension de 800 livres sur l'Ordre portée à 1,000 livres, et à 1,500 livres en 1758. — Mort au Havre le 5 mars 1775. (*Registres des mouvements*, t. I, fol. 65.)

(1) Pension de 500 livres sur l'Ordre le 1er décembre 1735. — Portée à 800 livres le 24 mars 1740, et à 1,000 livres le 1er janvier 1745. (*Liste des chevaliers de l'Ordre, de 1694 à 1749, registre des Ordonnances*, n° 1, *chevaliers pensionnaires.*) — Huchet de la Bédoyère (Alexis), garde-marine en 1702, lieutenant de vaisseau en 1727, capitaine de vaisseau en 1738 ; estropié ; tué sur *le Monarque*, le 25 octobre 1747. (*Même liste*, fol. 28.)

De la Salle, capitaine réformé aux îles d'Amérique sous le Vent, à Saint-Domingue. (*Registre de* 1719, *Archives de la Guerre*.)

ANNÉE 1730.

Dupont du Chambon (1), capitaine aux colonies. — Le marquis de Vaudreuil-Cavagnal (2), major aux colonies.

ANNÉE 1731.

Hoüel, ingénieur. — Services de 1707. Blessé en 1708, sur *le Salisbury*, expédition d'Écosse, d'un coup de fusil dans la cuisse, où la balle est restée, avec *fraction* (fracture) au genou. — En 1723, la jambe cassée aux îles sous le Vent, dans le service au fort Royal. (*Registres des Ordonnances*, t. II.)

De Longueuille, capitaine d'infanterie aux îles du Vent d'Amérique (*Liste des membres de l'Ordre, de* 1694 *à* 1747, folio 74) (3).

De Courbon, enseigne de vaisseau réformé. (*Idem*, folio 73.)

Châteaurenard, aide-major. — Garde-marine en 1706, en-

(1) Dupont du Chambon (Louis). — Enseigne dans les troupes de l'Acadie en 1702, lieutenant en 1710 ; se trouva au siége du fort Royal, où il fut blessé ; capitaine en 1720, commandant du fort Dauphin en 1723, chevalier de Saint-Louis en 1730, major à l'île Royale en 1733, lieutenant de Roi et commandant à l'île Saint-Jean en 1737, lieutenant de Roi commandant à l'île Royale en 1744. — Commandant en chef par la mort de M. Duquesne, gouverneur général, même année ; a soutenu le siége en 1745 ; retiré en 1748. (*État de services, dossier de M. Dupont du Chambon, Archives de la Marine*.)

(2) Le marquis de Vaudreuil-Cavagnal (Rigaud). — Enseigne d'infanterie au Canada en 1708, garde-marine en 1711, lieutenant d'infanterie en 1712, capitaine d'infanterie en 1715, major des troupes en 1726, aide-major de marine en 1728, gouverneur des Trois-Rivières en 1733, gouverneur de la Louisiane en 1742, capitaine de vaisseau en 1746. (*Liste générale*, 1749.) — Ci-devant gouverneur du Canada ; commandeur de l'Ordre en 1757, grand-croix en 1763 ; retiré du service le .... 176.. — En 1774, pension de 2,000 livres sur les dépenses secrètes. (*Registres des mouvements*, t. I, f° 36.)

(3) L'orthographe du nom est Longueuil.

seigne de vaisseau en 1712, aide-major en 1728; a opté (lieutenant de vaisseau) en 1732, lieutenant des Gardes-Marine en 1734, capitaine de vaisseau en 1741. — En 1754, pension du corps de 1,500 livres. — Haute-paye de 2,400 livres. — Retiré le 15 janvier 1762 avec 3,000 livres d'appointements conservés sur la Marine. (*Liste des officiers de marine morts ou retirés, de* 1691 *à* 1770, *registre* IV, *suite de Laffilard.*)

ANNÉE 1732.

De Conflans-Brienne, lieutenant de la compagnie des gardes-marine de Rochefort, et le chevalier de Bretauville, enseigne de la même compagnie: (26 à 27 ans de services, et plus de dix campagnes de guerre chacun.) (*Registres des Ordonnances*, t. II.)

ANNÉE 1734.

Le baron de Longueuil d'Assigny.—Garde-marine en 1705, expectative de lieutenant en Canada en 1712, lieutenant *idem* en 1713, capitaine *idem* en 1719, major à Montréal en 1733, chevalier de Saint-Louis le 20 mars 1734, lieutenant de Roi des Trois-Rivières en 1743, gouverneur de Montréal en ...; mort le 17 janvier 1755 (*Alphabet Laffilard* et *Liste des officiers militaires et de plume employés aux colonies de* 1627 *à* 1785) (1).

D'Ailleboust de Perrigny (2), capitaine au Canada. (*Registre des Ordonnances*, t. II.)

ANNÉE 1736.

Dorvilliers, major à Cayenne. (*Liste des membres de l'Ordre, de* 1693 *à* 1754.)

1er février 1736, pension de 1,000 livres sur l'Ordre à

(1) Un Longueuil d'Adoncourt fils, garde-marine en 1706, pourvu d'une expectative d'enseigne en Canada en 1712, enseigne en pied en 1715, fut tué dans la guerre des Renards, en 1716. (*Même liste.*)

(2) Lieutenant réformé en 1691, capitaine en 1713. — Quarante-trois ans de services, dont vingt et un comme capitaine. (*Même registre.*)



M. de Villeneuve-Bargemont, capitaine de galère, au lieu de celle de 800 livres qu'il avait. (*Registres des Ordonnances*, t. II.)

ANNÉE 1738.

De Vaudreuil (Rigaud), capitaine au Canada (1).

Promotion du 13 mai 1738 (2) :

(1) Le marquis de Vaudreuil.— Enseigne en 1712, lieutenant en 1715, garde-marine en 1717, capitaine au Canada en 1724. — Il avait été proposé en 1734. (*Registres des Ordonnances*, t. II.) — Capitaine à Saint-Domingue en 1726, capitaine de vaisseau en 1749, gouverneur général de Saint-Domingue en 1755, chevalier de Saint-Louis le 25 mars 1738. (*Liste des chevaliers, de* 1693 *à* 1734, fo 41.)

(2) Le Mémoire de proposition est précédé de la note suivante :

« Il n'y a point eu de promotions de chevaliers de Saint-Louis dans la marine depuis celle de 1721. Seulement, en 1727, M. de Maurepas, étant à Brest, distribua une vingtaine de croix, avec la permission du roi ; il y en a eu dans la suite quelques-unes données par intervalles, principalement à des officiers qui se retiraient ou à des officiers des colonies.

« Après le grand remplacement que le roi vient de faire dans la marine, et qui a excité vivement l'émulation de tout le corps, les officiers espèrent qu'il plaira à Sa Majesté de leur donner des marques de sa bonté et de sa justice en leur accordant des croix de Saint-Louis, et ils les désirent avec d'autant plus d'ardeur que cette marque de distinction est une preuve de leurs services et en même temps de la satisfaction de Sa Majesté.

« On propose au roi d'en accorder une à M. le marquis Dantin, à cause de la dignité de sa charge. Il a d'ailleurs onze ans de services, a fait toutes les campagnes et a commandé six vaisseaux et une escadre en chef (*a*).

« On propose d'en accorder quatre à des capitaines de vaisseau qui ont tous vingt-huit à trente ans de services ;

« A un capitaine d'artillerie qui a trente-cinq ans de services ;

« A trente-sept lieutenants de vaisseau, dont vingt-neuf ont plus de trente ans de services, et un seul qui en a plus de vingt ;

« A deux aides-majors, auxquels cette distinction paraît nécessaire pour imposer aux soldats qu'ils sont chargés de discipliner ; ils ont d'ailleurs plus de vingt ans de services ;

« A quatre lieutenants des ports, tous anciens dans le service, auxquels la même distinction paraît nécessaire, moins pour leurs services militaires qu'à cause du

(*a*) Cette observation prouve avec quel soin scrupuleux on veillait à ce que l'Ordre conservât l'auréole dont il était entouré depuis sa création.

Le marquis d'Antin, vice-amiral.

Capitaines de vaisseau : Le marquis de la Galissonnière (1), Damblimont, Boisjollan, Duquesne.

Capitaines d'artillerie : La Ville Maupety.

Lieutenants de vaisseau : Fredy du Moulinet, Perrier de Salvert, de Vassan, Desbois, de Rambures, Champmartin, du Tillet, de Fraignes, Boisron d'Orignac, du Guaspern, Silly de Louvigny, de Reals-Boscals, du Houlbec, de

commandement continuel qu'ils ont à faire dans le port, dont tous les mouvements roulent sur eux ;

« A cinq officiers des compagnies des gardes du pavillon et de la marine, à cause de la distinction des emplois, ayant d'ailleurs plus de vingt ans de services ;

« A quatre anciens enseignes de vaisseau qui ont plus de trente ans de services, et qui ne sont plus guère en état d'en rendre, ce qui a empêché leur avancement ;

« A un sous-lieutenant d'artillerie, un lieutenant de frégate et un capitaine de flûte, qui sont dans le même cas.

« A quatre lieutenants des galères, et à trois enseignes, qui ont tous plus de vingt ans de services. »

(1) Barrin, comte de la Galissonnière. Originaire de Bretagne. Officier de beaucoup d'esprit et savant, sachant bien son métier et attaché au service ; fils d'un ancien lieutenant général de la marine ; a eu un oncle et un cousin morts au service. — Garde de la marine en 1710, enseigne de vaisseau en 1712, aide-major en 1726, a opté lieutenant de vaisseau en 1732, capitaine de vaisseau en 1738, commissaire général d'artillerie en 1745, commandant général en Canada en 1747, préposé au dépôt des plans en 1750, chef d'escadre même année. (*Liste générale*, 1749.) Lieutenant général en 1755, commandeur de l'Ordre en 1752, expectative de grand-croix et permission d'en porter les insignes le 19 octobre 1756 ; mort le 26 octobre suivant (*Mémoires concernant l'institution de l'ordre de Saint-Louis*) (*a*).

(*a*) Marquis de la Galissonnière. (*Mémoires concernant l'institution de l'ordre de Saint-Louis.*) — Il fut lieutenant général, et s'immortalisa dans le combat qu'il livra contre l'amiral Bing, en 1756, à la hauteur de Mahon. (Voir à cette date, 1er volume, p. 339 à 341.) — Il était petit et bossu, dit M. Hennequin dans sa *Biographie maritime*, t. III, p. 187, et lorsqu'il arriva en Canada, et que les sauvages vinrent le saluer, leur chef, frappé de son peu d'apparence, lui adressa cette singulière allocution : « Il faut que tu aies une bien belle âme, puisque, avec un si vilain corps, le grand chef notre père t'a envoyé ici pour nous commander. » — Son père, Roland Barrin, marquis de la Galissonnière, lieutenant général des armées navales, fut, ajoute M. Hennequin, l'un des plus grands marins de la fin du règne de Louis XIV. A la bataille de la Hogue il commandait, sur *le Saint-Esprit*, une division de l'armée navale, et il y fit des prodiges de valeur. Fait prisonnier à l'affaire de Vigo, en 1702, il se trouvait à Londres lors des négociations qui amenèrent le traité d'Utrecht et il y prit une part active. Chevalier de Saint-Louis en 1696 ; il est porté à cette date, 1er volume, p. 139.

Rimberlieu, de Chabanes, de Martone, de Flavacourt, de Montis, du Lescoet, de Méré, du Rouret, Saint-Surin de Mortagne, de Jenvry, de Martel (rayé, mort), du Fresnay, Perroteau de Grandchamp, Dampierre, Lizardais (1), La Clue, Tourris, Le Tartier, du Chaffaut, Villarzel, Beaumont Le Maître (2), de Fontais, du Breuil, du Goutet.

Aides-majors : Du Quesne Menneville, de Sérigny (3).

(1) Lizardais. Originaire de Bretagne. Gendre de feu M. du Quesne-Guitton, chef d'escadre ; a été sous-gouverneur de M. le duc de Penthièvre, amiral de France ; bon officier, sachant bien son métier. — Garde-marine en 1706, garde du pavillon en 1716, enseigne de vaisseau en 1727, lieutenant de vaisseau en 1734, capitaine de vaisseau en 1742 (*Table alphabétique*, 1749) (*a*).

(2) De Beaumont le Maître. — Originaire de Provence. Ils sont trois dans la marine ou les galères. — Garde-marine en 1704, garde du pavillon en 1716, brigadier idem en 1728, maréchal des logis en 1729, a opté enseigne de vaisseau en 1731, lieutenant de vaisseau en 1735, capitaine de vaisseau en 1746. (*Liste générale*, 1749) — En 1754, pension de 800 livres sur l'Ordre. — Même année, pension de 1,000 livres du corps. — En 1756, pension de 600 livres sur le trésor royal ; haute-paye de 2,400 livres. — Retiré le 15 janvier 1762, avec 3,000 livres de pension sur la marine. (*Liste des officiers de vaisseau de* 1691 *à* 1770, t. VI, *suite de Laffilard.*)

(3) Lemoine de Sérigny, seigneur de Loire. Originaire de Rouen. Né à Rochefort, fils du feu capitaine de vaisseau, dont toute la famille a été au service du roi. Officier sage, sachant bien son métier et fort à son aise. — Garde-marine en 1716, enseigne de vaisseau en 1727, aide-major en 1735, faisant les fonctions de major en 1745, major en 1746. (*Liste générale*, 1749.) — En 1719 et 1720 était sur *le Maréchal de Villars*, navire de la Compagnie des Indes, commandé par son père : il s'est trouvé au siége de Pensacole, qui fut pris par son père ; ensuite au siége de l'île Dauphine, dont les Espagnols levèrent le siége. Les Espagnols ayant repris Pensacole, ce fort fut assiégé une seconde fois et repris. Avant de revenir en France il eut le commandement d'un petit bâtiment garde-côte, pour sonder la côte et en faire la carte. — En 1726 il était sur *la Néréide*, commandée par le chevalier de Chaon, pour soutenir les pêcheurs du grand banc ; la frégate s'échoua sur la roche du Grand-Lorambec, depuis dix heures du matin jusqu'à onze heures du soir. L'on dut le salut de la frégate à la façon dont il se comporta. — En 1744 et 1745 il commanda *la Subtile*, escadre de M. de Roquefeuil, pour croiser dans la Manche. — Après la mort de M. de Roquefeuil, il passa sous les ordres de M. de Camilly, fut détaché pour conduire des prises en France, et eut ordre ensuite de porter des

(*a*) Voir, pour sa mort, à l'article de son fils, chevalier de Saint-Louis en 1754.

Lieutenants des ports : Blain, Tayrand, Andrieu, Gaulette.

Le chevalier Dachey, lieutenant des gardes de la marine; du Filleul, ci-devant enseigne des gardes du pavillon; de Guidy, La Balme, Lafillière, enseignes des gardes de la marine.

Anciens enseignes de vaisseau : Chabert Cogolin, Keroulas, Frémeur Jegou, Runegof de Rosmao.

Sous-lieutenant d'artillerie : Duplessis Nizon.

Lieutenant de frégate : Ancelin.

Capitaine de flûte : Simonet de la Vacherie.

Lieutenants des galères : Duguay, marquis de Blacas d'Aulps (1).

paquets de la cour à M. de Camilly. Il trouva dans sa route un convoi anglais, escorté par l'amiral Hardy, et resta pendant dix heures avec ce convoi pour l'observer. Au moment où il le quitta, il rencontra M. de Camilly, lui remit ses paquets, et lui rendit compte de la flotte qu'il avait rencontrée, de la route qu'elle faisait et des moyens de la joindre. De retour à Brest, il réarma tout de suite la même frégate, avec laquelle il a convoyé plusieurs flottes sans aucun accident. — Mort le 9 octobre 1753. — M. de Sérigny a laissé cinq enfants, dont deux garçons et trois filles. L'aîné des garçons, garde de la marine, ayant de quoi se soutenir au service, n'a point eu part aux grâces du roi à la mort du père. La fille aînée, épouse de M. de Lage de Volude, enseigne de vaisseau, est dans le même état d'aisance. Il a été accordé au second fils et aux deux filles, qui restent, 250 livres de pension à chacun sur les Invalides de la marine. (1er février 1754.) — Depuis cette grâce accordée, sur les nouvelles représentations qui ont été faites au roi de la situation où feu M. de Sérigny laissait sa famille, composée de cinq enfants, savoir deux garçons et trois filles, Sa Majesté a bien voulu y avoir égard, et a accordé de nouveau à chacun des garçons 300 livres, et aux trois filles 250 livres sur le fonds des Invalides, ce qui fait en tout 1,350 livres de pension (*Registres des mouvements*, vol. I, f° 94) (*a*).

(1) Le marquis de Blacas. — Garde de l'étendard en 1709, enseigne de galère en 1722, lieutenant de galère en 1730, capitaine-lieutenant de galère en 1740, capitaine de galère en 1746; retiré du service le 1er janvier 1749, avec 3,000 livres d'appointements (*Alphabet Laffilard*, t. I) (*b*).

(*a*) L'orthographe du nom est Le Moyne de Serigny. (Archives de la famille.) — Voir, pour son père, chevalier en 1718, p. 117 de ce volume.

(*b*) Laffilard constate encore, même volume, les services d'autres officiers de marine du même nom. — Le chevalier de Blacas d'Aups (l'orthographe du nom est d'Aulps), garde



De Soissans Villars, marquis de Levy (1).

Enseignes de galères : Doraison (2), de Bastin, lieutenants. — Doribeau, enseigne des gardes de l'escadre.

ANNÉE 1739.

La Chassagne. — Enseigne en 1714, lieutenant en 1715, capitaine en 1720, major aux îles sous le Vent en 1730. (*Registre des Ordonnances*, t. II; *Archives de la Marine*.)

Le marquis de Vaudreuil (3), major à Saint-Domingue; — le chevalier de Coetlogon, lieutenant de vaisseau, et Hoc–

(1) Le marquis de Lévy. — Garde de l'étendard en 1716, enseigne de galère en 1722, lieutenant de galère en 1730, capitaine-lieutenant de galère en 1742, capitaine général commandant les gardes de l'étendard en 1745, capitaine de galère en 1746; retiré en 1749, avec 3,600 livres d'appointements. (*Alphabet Laffilard.*)

(2) D'Oraison. — Garde de l'étendard en 1713, capitaine-lieutenant de galère en 1743. — Retiré avec 2,000 livres de pension, le 1er janvier 1749. (*Liste des membres de l'Ordre*, *de* 1693 à 1754, *registres de l'Ordre*, n° 1.)

(3) Le marquis de Vaudreuil. — Enseigne en Canada en 1715, lieutenant *idem* en 1720, enseigne aux Gardes-Françaises en 1724, capitaine à Saint-Domingue en 1726, major au Petit-Goave en 1730, chevalier de Saint-Louis le 4 février 1739, major à l'île à Vache en 1740, lieutenant de Roi, commandant dans le gouvernement du Cap, en 1743, gouverneur de la partie de l'ouest en 1749, commandant général des îles sous le Vent et capitaine de vaisseau même année. — Retiré du service de la colonie avec une pension de 6,000 livres, dont 3,000 livres sur le trésor royal et 3,000 livres sur le fonds de Saint-Domingue, et une place de commandeur honoraire sur l'ordre de Saint-Louis, dont il ne doit jouir qu'à son retour en France. — La lettre de M. de Machault, garde des sceaux, à M. le marquis de Vaudreuil, est du 20 décembre 1756. — La décision du roi est du 15 janvier 1757. (*Liste des membres de l'Ordre*, *de* 1699 *à* 1770, *registres de l'Ordre*, n° 1.)

de l'étendard en 1726, sous-brigadier en 1730, enseigne de galère en 1732, lieutenant de galère en 1746; retiré du service le 1er janvier 1749, avec 800 livres d'appointements. — Le chevalier de Blacas Verignon, garde de l'étendard en 1722, enseigne de galère en 1725, lieutenant de galère en 1737; retiré le 1er janvier 1749, avec le brevet de capitaine honoraire et 1,000 livres d'appointements. — Ces deux officiers, étant chevaliers de Malte, n'ont pas été chevaliers de Saint-Louis. — Enfin le chevalier de Blacas, garde-marine en 1723, enseigne de vaisseau en 1731, retiré en 1737, avec 600 livres de pension sur les Invalides, est porté mort sur le même registre, sans date précise, et n'a pas été chevalier de Saint-Louis, sans doute à cause de l'absence des promotions signalée dans la note ci-dessus du ministre de la marine.

quart (1), aide-major de la marine. (*Registre des Ordonnances*, t. II.)

ANNÉE 1741.

Chaussegros de Léry, ingénieur au Canada.

ANNÉE 1742.

Promotion du 1er janvier :

Les lieutenants de vaisseau : Beaussier de Chateauvert (2)

(1) Hocquart de Blincourt. — Originaire du Maine. — Fils du feu intendant de Toulon, frère de l'intendant de Brest, et du fermier général, et du trésorier de l'artillerie. — Garde marine en 1717, enseigne de vaisseau en 1722, aide-major en 1735, capitaine de vaisseau en 1746. (*Liste alphabétique*, 1749.) — En 1754, pension de 1,000 livres du corps, et haute-paye de 2,400 livres. — Le 1er janvier 1761, permission de se retirer avec les provisions de chef d'escadre, 2,000 livres de pension sur les Invalides et 1,000 livres sur l'Ordre. (*Liste des officiers de Marine, de* 1691 *à* 1770, *suite de Lafflard, registre* VI.) — Vingt et une campagnes. — En 1719 était au siége de Roses, et en 1729 au bombardement de Tripoli. — En 1744, commandant *la Médée :* combat contre un vaisseau anglais de 60 et une frégate de 14 ; il fut pris. — En 1745, commandant *le Mercure :* combat pendant trente-trois heures, à plusieurs reprises, contre une frégate de 40, qui s'échappa par le calme, à la faveur de ses avirons ; autre combat et prise du *Prince Noir*, de 52. — En 1747, commandant *le Diamant*, escadre de M. de la Jonquière ; combat : ayant toujours eu affaire contre deux, trois et quatre vaisseaux pendant plusieurs heures, il fut pris, son vaisseau étant ras comme un ponton. (*Services des officiers de* 1685 *à* 1749, *suite de Lafflard, registre* VI.) La promotion du MM. de Coëtlogon et Hocquart est constatée par la lettre suivante, adressée de Versailles, le 9 mai 1739, par le ministre de la marine au duc d'Antin, vice-amiral : « Vous trouverez ci-joint, Monsieur, tous les ordres nécessaires pour la réception de MM. de Coëtlogon et Hocquart dans l'ordre de Saint-Louis. J'ajouterai seulement que l'intention du roi est que tout demeure secret dans le port, et que vous ne les receviez que lorsque vous serez sous voiles et au large. » Cette précaution indique que le roi, ne faisant pas de promotion générale, voulait, en récompensant de bons et loyaux services, couper court à toutes réclamations.

(2) Beaussier de Chateauverd. Originaire de Toulon, fils du feu capitaine de port de Toulon. — Garde-marine en 1715, enseigne de port en 1717, lieutenant de port en 1732, capitaine de port en 1746. (*Liste générale des officiers de la marine*, 1749.) — A opté en 1757 ; retiré en 1764, avec les provisions de chef d'escadre et 4,000 livres d'appointements sur la marine. (*Registres des mouvements*, t. I, p. 90.)

(lieutenant de port), Serquigny Dachey, Laborie (lieutenant de port), du Guermeur (capitaine de compagnie), Courtois, Keriavilly (capitaine de compagnie), Tremereuc, Bournonville, Begasson, Saint-André du Verger (1), Guébriant (capitaine de compagnie), Le Gardeur de Tilly (2), Raguienne de Marcel, Carbriant-Pontlo, Lassigny (capitaine de compagnie), chevalier Daubigny, chevalier de Saint-André (3), Lafalvère (capitaine de compagnie), Bompar (*idem*), Mariol, du Vignau

(1) Saint-André l'aîné. Né à Rochefort. — Fils d'un capitaine de vaisseau mort au service. — Garde-marine en 1713, sous-brigadier idem en 1724, enseigne de vaisseau en 1728, lieutenant de vaisseau en 1738, capitaine de vaisseau en 1746. (*Liste générale*, 1749.) — 1,000 livres de pension du corps en 1756. — Haute-paye de 2,400 livres. — Coupé au milieu du corps par un boulet, étant en second sur *le Formidable*, escadre de M. de Conflans, au combat du 20 novembre 1757. (C'est une erreur : le combat eut lieu le 20 novembre 1759.) (*Liste générale des officiers de marine morts ou retirés, de* 1691 *à* 1770, *registre* VI, *suite de Laffilard.*)

(2) Le Gardeur de Tilly. Originaire du Canada, né à Rochefort, fils d'un lieutenant de vaisseau mort au service, l'un des bons officiers du roi, chargé de famille, et qu'on avait desservi mal à propos. — Garde-marine en 1713, sous-brigadier des gardes-marine en 1719, brigadier idem en 1725, chef de brigade en 1726, a opté enseigne de vaisseau en 1727, lieutenant de vaisseau en 1738, capitaine de vaisseau en 1748. (*Liste générale des officiers de marine*, 1749.) — En 1757, commandant *l'Inflexible* pour Saint-Domingue; mort en se rendant dans cette colonie. (*Registres des mouvements*, t. I, p. 130.)

(3) Saint-André du Verger. — Garde-marine en 1715, aide-major d'artillerie en 1725, sous-lieutenant d'artillerie en 1731, lieutenant d'artillerie en 1735, lieutenant de vaisseau en 1741, capitaine de vaisseau en 1746. (*Liste générale*, 1749.) Commissaire général d'artillerie en 1754, chef d'escadre en 1757. — A eu la tête emportée par un boulet de canon, commandant *le Formidable*, escadre de M. de Conflans, au combat du 20 novembre 1757. (C'est 1759.) (*Liste générale des officiers morts ou retirés, de* 1691 *à* 1770, *registre* VI, *suite de Laffilard.*)

Nous donnons les services des deux MM. de Saint-André comme ils sont portés et classés sur les registres que nous venons de citer. La date de l'entrée au service prévalant, l'aîné avait le pas sur le cadet, puisqu'il était plus ancien lieutenant de vaisseau. Cependant, dans le récit du combat emprunté à l'*Histoire de la Marine*, par M. Léon Guérin (voir plus haut, I[er] volume, p. 502), nous avons dit, d'après cet historien, que l'aîné succomba le premier, et, d'après la teneur des services, il semble que c'est lui qui au contraire tomba le dernier, puisque, n'étant que commandant en second, il prit le commandement à la mort de son frère.

(capitaine de compagnie), Poulcong (*idem*), Macnemara (1) (*idem*), La Girouardière (*idem*), Chabot de Villeneuve, Marquaisac (2), Sanzay (capitaine de compagnie), La Roche-Jaquelein (3) (*idem*), de Motheux (*idem*), Dorcise (*idem*), Tremigon (*idem*), Porter (*idem*), Chasteloger (4) (*idem*), chevalier de Maureville (5), Desherbiers (capitaine de compagnie), de Cas-

(1) **Macnemara**, frère cadet du chef d'escadre (*a*) ; aussi fort à son aise par son mariage avec une Américaine. — Garde-marine en 1708, garde du pavillon en 1716, enseigne de vaisseau en 1727, lieutenant de vaisseau en 1738, capitaine de vaisseau en 1746. (*Même registre.*)

(2) **Marquiessac**. Originaire du Havre, fils d'un lieutenant de port mort au service, bon officier (*b*). — Garde-marine en 1713. — 100 livres de pension en 1724, à la mort de son père, qui les avait pour sa conversion. — Enseigne de vaisseau en 1727, lieutenant de vaisseau en 1738, capitaine de vaisseau en 1746. (*Liste générale*, 1749.)

(3) **Larochejaquelin**. — Garde-marine en 1713, garde du pavillon en 1716, enseigne de vaisseau en 1727, lieutenant de vaisseau en 1738. — A péri dans l'embrasement du *Fleuron*, le 2 février 1745. (*Alphabet Laffilard.*)

(4) **Chasteloger**. — Garde-marine en 1715, garde du pavillon en 1716, enseigne de vaisseau en 1727, lieutenant de vaisseau en 1738, capitaine de vaisseau en 1746. (*Liste générale*, 1749.) Chef d'escadre en 1764 ; mort le 3 décembre 1765. (*Registres des mouvements*, t. I, p. 114.)

(5) **Bidé de Maurville**. Né à Rochefort. Fils d'un capitaine de vaisseau mort au service. — Il a eu un oncle, garde de la marine, tué au combat de M. l'Amiral ; son frère et son cousin ont été noyés sur la flûte *le Chameau*, qui fit naufrage à la côte de l'île Royale, allant en Canada. — Garde-marine en 1715, enseigne de vaisseau en 1727, lieutenant de vaisseau en 1738, capitaine de vaisseau en 1748, chef d'escadre en 1764, commandeur de l'Ordre à 3,000 livres en 1770, lieutenant général en 1775, grand-croix de l'Ordre en 1780. — Avant d'entrer au service avait été volontaire sur le vaisseau du roi *l'Indien*, commandé par M. de Malville ; combat opiniâtre, qui dura six heures, contre un vaisseau anglais de 60. — En 1746 commande *la Subtile*, de 20 canons, en garde-côte ; combat contre un corsaire de 32 canons. — En 1756 commande *l'Aquilon*, en garde-côte : combat ; a eu le bras droit emporté d'un coup de canon. — En 1757, 1758, 1759, commandant *le Florissant*, avec *la Bellone* et *l'Aigrette* sous ses ordres ; combat le 3 novembre 1758, aux atterrages de la Martinique, convoyant une flotte de quinze

(*a*) Voir aux chevaliers de Saint-Louis de 1727.

(*b*) Laffilard donne les services de son père sans indiquer s'il était chevalier de Saint-Louis. « Marquiessac. Est de Normandie. Garde-marine en 1686, enseigne de vaisseau en 1690, capitaine de brûlot en 1702, lieutenant de port même année ; mort le 26 novembre 1724. »

tillon (*idem*), du Revest (*idem*), de Polignac (*idem*) (1), chevalier de Vienne, Sorel (2) (capitaine de compagnie), chevalier de Belingant, marquis de Caumont (capitaine de

vaisseaux hollandais, venant de Saint-Eustache ; blessé d'un coup de mitraille dans le gras de la jambe droite, une contusion sur l'os de la jambe gauche et une à la tête. — Mort à Rochefort le 29 janvier 1784. — En 1705, pension de 100 livres sur le Trésor, à la mort de son père. — En 1756, pension de 500 livres sur le Trésor.— Même année, pension de 1,000 livres sur l'Ordre, portée à 2,000 livres en 1768. — 11 mars 1784, pension de 5,000 livres à sa veuve sur le trésor royal. — 2 mai 1784, pension de 500 livres sur les Invalides à madame du Perron, sa fille. — Madame de Maurville étant morte en 1785, pension de 600 livres sur le trésor royal, le 8 mai, à chacun de ses trois fils, lieutenants de vaisseau, le chevalier de Maurville, Maurville de Beauvais et Maurville de la Funelière. (*Registres des mouvements*, t. I, f° 136.)

(1) Le comte de Polignac. — Garde-marine en 1716, lieutenant de vaisseau en 1738 ; retiré pour servir dans l'armée de terre. — Vingt-six ans de service. (*Liste des chevaliers de Saint-Louis, de* 1693 *à* 1754, f° 45, *registre des Ordonnances*, n° 1.) Le comte de Polignac. — A servi d'abord dans la marine. — Brigadier en 1745, colonel-lieutenant du régiment d'Enghien en 1750, maréchal de camp en 1758. (*État militaire de* 1762, p. 107.) — Il n'est pas fait mention sur le *Registre de* 1748 *à* 1763, régiment d'Enghien, de la qualité de chevalier de Saint-Louis de cet officier, mais nous n'aurions pas retrouvé la date de la nomination que le titre serait prouvé par l'inscription faite sur le *Registre de l'Ordre, de* 1746 *à* 1757, des ordres donnés à M. de Polignac, colonel-lieutenant du régiment d'Enghien, pour recevoir M. de la Vau-Saint-Étienne (Louis-Auguste Lalande), capitaine au même régiment, nommé chevalier de Saint-Louis le 8 août 1756, et porté Ier volume, p. 442. — Un chevalier de Polignac, colonel du régiment de Brie en 1758, nommé brigadier le 15 octobre suivant, à la suite de l'affaire de Saint-Cast, où il fut blessé très-dangereusement, blessure dont il mourut en 1759 (voir Ier volume, p. 475), a-t-il été chevalier de Saint-Louis ? C'est ce que nous ne pouvons dire, le registre du régiment de Brie ne nous donnant aucun renseignement à cet égard. Nous n'avons pu faire d'autres recherches, dans l'ignorance où nous étions du corps où M. le chevalier de Polignac avait servi avant d'être nommé colonel.

(2) De Sorel. Originaire de Normandie ; né à Brest ; petit-fils du gouverneur et seigneur propriétaire des îles de l'Amérique, fils d'un capitaine de vaisseau, inspecteur des troupes de la marine et gouverneur général à Saint-Domingue ; bon officier. — Garde-marine en 1718, enseigne de vaisseau en 1727, lieutenant de vaisseau en 1738, capitaine de vaisseau en 1748. (*Liste alphabétique des officiers de marine*, 1749.) — Haute-paye de 2,400 livres. — Retiré le 15 janvier 1762, avec 2,000 livres sur la marine et 400 livres sur les Invalides. — Mort à Brest le 24 mai 1767. (*Alphabet Laffilard.*)

compagnie), Damat de Montmaur (1) (*idem*), de Charmail (2), Chauvereau, chevalier de Thivas, Hubert de Lauberdière, chevalier de Chavagnac; Rozily (3), aide-major; Kerusoret (capitaine de compagnie), d'Eaux de Raimondis (*idem*) (rayé avec cette mention « chevalier de Malte »), de Blois La Sossote, Daubigny l'aîné (4); Sabran Grandmont, aide-major (5); Landré (lieutenant de port), de Saliez (aide-major), de Merville (aide-major).

Lieutenants d'artillerie : Ollivier Vieuxchâtel, Boispineau

(1) Dannat de Montmaur. — Garde-marine en 1718, enseigne de vaisseau en 1727, lieutenant de vaisseau en 1738, capitaine de vaisseau en 1748. — Est d Provence. — Est fils d'un lieutenant de vaisseau. (*Liste générale*, 1749.)

(2) Trevey de Charmail. — Originaire de Medoc. — Garde-marine en 1718, enseigne de vaisseau en 1727, lieutenant de vaisseau en 1738, capitaine de vaisseau en 1748. (*Liste générale*, 1749.) — Mort à Rochefort le 31 octobre 1751. (*Liste des chevaliers de* 1693 *à* 1754, f° 43.)

(3) Rozély de Meros. Originaire de Bretagne. Très-bon officier et fort aimé. — Garde-marine en 1720, enseigne de vaisseau en 1727, aide-major en 1738, major en 1747 (*Liste générale*, 1749) (*a*).

(4) Morell d'Aubigny. Très-bon officier, fils d'un enseigne de vaisseau et neveu de M. de Gabaret, chef d'escadre. — Pension de 300 livres sur le trésor royal, à la mort de son père. — Garde-marine en 1713, sous-brigadier idem en 1724, enseigne de vaisseau en 1727, lieutenant de vaisseau en 1738, capitaine de vaisseau en 1746. (*Liste générale*, 1749.) — Comte d'Aubigny, chef d'escadre en 1757, lieutenant général en 1764, vice-amiral en 1780. — Commandeur de l'Ordre en 1757, grand-croix en 1773. — En 1755, pension de 600 livres sur le trésor royal. — Mort le 23 mars 1781. — Le 29 avril 1781, pension de 6,000 livres à sa veuve. — Le 26 décembre 1782, pension de 500 livres, sur le trésor royal, à sa fille, veuve d'un capitaine de dragons. — Le 20 novembre 1785, reversion de 1,000 livres à sa fille, sur la pension de 6,000 livres dont jouissait sa mère. (*Liste générale*, 1770, f°s 7 et 1, verso.)

(5) Sabran-Grammont. Originaire de Provence. Ils ont été seize de ce nom dans la marine ou les galères. — Garde-marine en 1718, garde du pavillon en 1727, enseigne de vaisseau en 1731, aide-major en 1738, a opté lieutenant de vaisseau en 1746, capitaine de vaisseau en 1748. (*Liste générale*, 1749.)

(*a*) Nous n'avons pu retrouver la suite des services de cet officier, qui fut chef d'escadre, ainsi que cela est dit à l'article concernant son fils, chevalier de Saint-Louis en 1780. (Voir à cette date.) — Il se nommait Rosily de Mesros et était comte, selon la *Biographie maritime* de M. Hennequin, t. I, p. 81.

(mort à Paris le 2 février 1742), Beaussier Dayraud (1), Clavel, Mathezou de Kerpech, La Brosse.

Le baron de Rochechouart (2) et Bouville, lieutenants de vaisseau, anciens enseignes; La Rue de Fresnay, ancien enseigne, gouverneur d'Ouessant.

D'Heureux, aide-major des galères; Châteauneuf, enseigne de port des galères. (*Registres des Ordonnances*, t. II.)

Furent nommés encore en 1742 :

D'Aubermesnil, capitaine général de la capitainerie de Dieppe. (*Gardes-côtes.*) (*Registres des Ordonnances*, t. II, *chevaliers de* 1694 *à* 1754, folio 14.)

15 avril 1742 : de Lantagnac, capitaine au Canada, enseigne en 1712, lieutenant en 1716, capitaine en 1726. (*Registres des Ordonnances*, t. II.)

Sinety, commissaire des galères. (*Liste des membres de l'Ordre, de* 1694 *à* 1747, *registres de l'Ordre, n°* 1.)

ANNÉE 1744.

Hertel de la Fresnière et le chevalier de Longueuil, capitaines au Canada. — Bidé de Chézac (3), lieutenant de vais-

(1) Beaussier Deyraud. — Tué capitaine en second sur *le Magnanime*, le 11 février 1748. (*Liste des chevaliers de Saint-Louis, de* 1694 *à* 1749, *registre des Ordonnances*, n° 1.)

(2) Le baron de Rochechouart. — Il est de la maison de Montpipeaux; marié richement avec une Américaine. — Garde-marine en 1717, garde du pavillon en 1721, enseigne de vaisseau en 1727, capitaine réformé à la Martinique en 1731, capitaine en pied en 1733, réformé enseigne de vaisseau en 1739, lieutenant de vaisseau en 1741, capitaine de vaisseau en 1746. (*Registre de* 1749.)

(3) Bidé de Chézac, né à la Rochelle, fils d'un lieutenant de vaisseau mort au service. — A eu un oncle tué au combat naval en 1704; un frère et un cousin ont péri sur *le Chameau*, à la côte de l'île Royale; il est petit-neveu de MM. de Louvigny et Bigot de la Motte, intendants de la marine, et cousin germain de M. de Maurville, actuellement capitaine de vaisseau à Rochefort (*a*). — Garde de la marine en 1721, enseigne de vaisseau en 1731, lieutenant de vaisseau en 1741,

(*a*) Voir les ci-dessus, page 141.

seau. — Le marquis de Caylus (1), capitaine de vaisseau. — Kerjan-Kerjan, lieutenant de vaisseau (2).

ANNÉE 1745.

Dupont-Duvivier (3), capitaine à l'île Royale. — Le marquis de Choiseul-Praslin, ancien enseigne de vaisseau (4). — Dalbert, enseigne de galère (5).

lieutenant des gardes-marine en 1743, chevalier de Saint-Louis le 10 août 1744, capitaine de vaisseau et commandant des gardes-marine en 1751. — 1744, sur *le Content :* combat; prise du *Northumberland ;* blessé. — 1746, sur *l'Ardent* : séparé de l'escadre par un coup de vent, à l'atterrage sous Belle-Isle ; combat contre cinq vaisseaux de guerre anglais, depuis dix heures du matin jusqu'à six heures du soir; *l'Ardent* se perd à la côte pour ne pas être pris. — 1759, capitaine du pavillon sur *le Soleil royal*, escadre de M. de Conflans. *Le Soleil royal* s'échoue au Croisic et y est brûlé. — Mort le 23 mai 1764. (*Registre des mouvements*, t. I, f° 173.)

(1) Le chevalier (ensuite marquis) de Caylus, ami intime de M. le comte de Maurepas. Chevalier de Malte. Colonel d'infanterie en ...., capitaine de vaisseau en 1727, gouverneur général de la Martinique en 1745, chef d'escadre en 1746 ; mort. (*Table générale alphabétique*, 1749.)

(2) Kerjan-Kerjan l'aîné, originaire de Bretagne. — Garde-marine en 1719, garde du pavillon en 1727, enseigne de vaisseau en 1731, lieutenant de vaisseau en 1741, capitaine d'infanterie en 1743. (*Liste générale*, 1749.)

(3) Dupont-Duvivier, capitaine d'infanterie à l'île Royale. — Soldat dans la compagnie de son père à l'île Royale en 1714, cadet en 1716, garde-marine en 1719, enseigne en pied d'une compagnie à l'île Royale en 1731, lieutenant en 1732, capitaine le .... — Le 17 mai 1745, certificat délivré à Brest par M. Desnos, chef d'escadre, constatant qu'en vertu des ordres du roi il a reçu chevalier de Saint-Louis le sieur Duvivier, capitaine d'infanterie à l'île Royale. (*Dossier de M. Dupont-Duvivier; Archives de la Marine.*)

(4) Le marquis de Choiseul-Praslin, fils du capitaine de vaisseau mort en ..... Il est aussi neveu du feu gouverneur de Saint-Domingue. — Garde-marine en 1732, garde du pavillon même année, aide d'artillerie en 1735, enseigne de vaisseau en 1738 ; retiré du service par suite de son mariage aux îles ; rétabli lieutenant de vaisseau en 1747, capitaine de vaisseau en 1751. (*Table générale*, 1749.) Mort à Rennes, à l'hôtel d'Artois, le 17 septembre 1760. (*Liste des officiers de marine morts ou retirés*, de 1691 *à* 1770, *registre VI, suite de Laffilard*.)

(5) M. D'Albert obtint ses provisions au sceau du 25 mars 1746 (*Registre*, 1719 ; *Archives de la Guerre*), et sa nomination est du 15 mars 1745.

ANNÉE 1746.

Promotion du 1er janvier :

Capitaines de vaisseau : Le chevalier de Courbon-Blénac (1), le marquis des Gouttes, le comte de Roquefeuil (2), le marquis de Saint-Aignan.

Capitaine d'artillerie : De Morogues (15 ans de services dans l'artillerie de terre).

Lieutenants de vaisseau : L'Ortie-Petitfief, du Pins, Calmeilh, Roussel de Gonderville, La Clochetterie, le chevalier de Pont-de-Vez, Viray, Castelet-Monier, Montalais (capitaine

(1) Courbon Blénac, originaire de Saintonge, petit-fils d'un ancien capitaine de vaisseau mort gouverneur des Isles, et neveu de six capitaines de vaisseau morts au service. — Garde-marine en 1725, enseigne de vaisseau en 1732, lieutenant de vaisseau en 1735, capitaine de vaisseau en 1746. (*Liste alphabétique des officiers de marine*, 1749.) — Chef d'escadre en 1757, commandant de la marine à Brest en 1758, lieutenant général des armées navales, en 1764, commandeur de l'Ordre à 3,000 livres en 1766; mort à Brest le 25 août 1766. — Il avait obtenu en 1758 une pension de 2,000 livres sur l'Ordre (*Registres des mouvements*, t. I, p. 99 (*a*).

(2) Le comte de Roquefeuil, né à Brest, fils aîné du feu lieutenant général de la marine, qui était officier d'une grande réputation. — Garde-marine en 1727, enseigne de vaisseau en 1731, lieutenant de vaisseau en 1741, capitaine de vaisseau en 1746. (*Table générale alphabétique*, 1749.) — Chef d'escadre en 1761, lieutenant général en 1766, commandeur de l'Ordre le 7 février 1768, nommé à l'inspection des troupes de la marine en 1775, inspecteur des troupes du corps royal d'infanterie de la marine en 1777, grand-croix le 4 mars 1779. — A servi longtemps dans la cavalerie et y a été pendant trois ans capitaine. — Vice-amiral en 1781 ; mort à Bourbonne-les-Bains le 1er juillet 1782. — Le 9 août 1782, pension de 6,000 livres sur le trésor royal à sa veuve, à dater du jour de la mort de son mari. (*Registre des mouvements*, t. I, f° 120.) — Comte de Roquefeuil (*Mémoire concernant les institutions de l'Ordre*) (*b*).

(*a*) Un officier du même nom, M. de Courbon de Blénac, garde-marine en 1761, enseigne en 1765, lieutenant de vaisseau en 1777, s'est retiré dans la même année, pour cause de santé, avec une pension de 500 livres sur la marine, sans être chevalier de Saint-Louis, n'ayant pas accompli le temps exigé par les règlements. (*Registres des mouvements*, t. IX, p. 1651.)

(*b*) On trouve dans *Laffilard* la mention suivante des services de son père : « Roquefeuil, garde de la marine en 1681, enseigne de vaisseau en 1687, lieutenant de vaisseau en 1691, capitaine de vaisseau en 1703, chef d'escadre en 1728, lieutenant général, en 1741 ; mort d'une goutte remontée, en 1744. »

de compagnie), Dessonville (*idem*), La Villéon (1) (*idem*), Rochemore (*idem*), Desgouttes la Salle (*idem*), Drée de la Serrée, de Pannat, Requiston (capitaine de compagnie), Mézières, Colbert Turgis, le chevalier de Parcevaux (capitaine de compagnie), d'Erville (*idem*), Kersa Boisgelin (2) (*idem*), Cabanoux, Gayrosse, Moelien (capitaine de compagnie), Saint-Laurent de Sarlves (*idem*), d'Arcy de Montfrial (*idem*), le chevalier de Castillon (3) (*idem*), Saint-André Montmejan (*idem*), Fonrivau, Kermabon, d'Arquemont, des Tourres Saquy, du Mesnil Norcy, Kerlerec de Kervasegant (capitaine de compagnie), le chevalier de Vence (*idem*), Beaussier de Quiès (4), Kersaint de Coetnempren (5) (capi-

(1) Laville-Eon, originaire de Bretagne, garde-marine en 1716, sous-brigadier idem en 1728, enseigne de vaisseau en 1731, lieutenant de vaisseau et capitaine d'infanterie en 1741, capitaine de vaisseau en 1751 (*Liste générale*, 1749) (*a*).

(2) Boisgelin-Kersa. — Garde-marine en 1719, enseigne de vaisseau en 1731, lieutenant de vaisseau en 1741, capitaine de vaisseau en 1754. — En 1747, sur *le Fougueux*, combat de M. de Létanduère ; fait prisonnier. — Retiré le 15 janvier 1762, avec une pension de 1,500 livres. — Mort le 5 mars, même année. — Pensions de 400 livres à sa veuve et à sa fille (*Registre des mouvements*, t. II, f° 214) (*b*).

(3) Le chevallier de Castillon, originaire de Provence.— Six de ce nom dans la marine ou les galères. — Garde-marine en 1720, garde du pavillon en 1727, enseigne de vaisseau en 1731, lieutenant de vaisseau en 1741, capitaine d'infanterie en 1742, capitaine de vaisseau en 1751. (*Table générale*, 1749.) — Retiré du service le 15 janvier 1762, avec une pension de 1,000 livres sur la marine. (*Registres des mouvements*, t. I, p. 169.)

(4) Beaussier de Quiès. — Garde-marine en 1721, enseigne de vaisseau en 1731, capitaine d'infanterie en 1749. (*Liste générale*, 1749.) — Porté sous le nom de Beaussier de la Chaulanne (*Liste générale des officiers de marine morts ou retirés, de* 1691 *à* 1770, *registre VI, suite de Laffilard*) avec les services suivants : « Garde-marine en 1721, enseigne de vaisseau en 1731, lieutenant de vaisseau en 1741, capitaine de vaisseau en 1754 ; retiré le 15 janvier 1762, avec une pension de 1,500 livres sur la marine. »

(5) Kersaint de Coetnnepren. — Originaire de Bretagne. — Très-bon officier

(*a*) L'orthographe du nom est de La Villéon. — Voir aux chevaliers de Saint-Louis de 1776. On trouve encore sur les registres de la marine la mention suivante : « La Villeléon, neveu du capitaine de vaisseau, garde de la marine en 1755, enseigne de vaisseau en 1757 ; mort en 1764. (*Registre des mouvements*, t. VII, f° 1156.)

(*b*) Le chevalier de Boisgelin (Claude-Marie), comte de Kersa. (Archives de la famille.)

10.

taine de compagnie), Tredern du Drenec (*idem*), Castillon (1) (*idem*), Neveu de Roulon (*idem*), Odon des Gouttes (*idem*), Bart (2) (*idem*), Chapiseaux, d'Urtubie Fagosse (capitaine de compagnie), le chevalier d'Amfreville (3), Tremic (capitaine de compagnie), le comte de Galean de Gadagne, le chevalier de Caumont, L'Éguille Froger, Keraneizant (lieutenant de port),

et fort estimé. — A fait un mariage fort avantageux. — A fait une belle manœuvre pendant le siége de l'île Royale. — Garde-marine en 1722, garde du pavillon en 1727, enseigne de vaisseau en 1731, lieutenant de vaisseau en 1741, capitaine de vaisseau en 1747 (*Liste générale*, 1749) (*a*).

(1) Castillon l'aîné, originaire de Provence. L'aîné des jumeaux. — Six de ce nom dans la marine ou les galères. — Garde-marine en 1722, enseigne de vaisseau en 1731, lieutenant de vaisseau en 1741, capitaine d'infanterie en 1745, capitaine de vaisseau en 1751. (*Liste générale*, 1749.) — Castillon cadet, ci-devant l'aîné des jumeaux. — Rang de brigadier ès armées navales en 1765; retiré en 1772, avec une pension de 3,000 livres, savoir : 1,000 livres sur le trésor royal, 1,000 livres sur la marine et 1,000 livres sur les Invalides. (*Registres des mouvements*, t. I, p. 175.)

(2) Bart, originaire de Dunkerque, fils du lieutenant général et petit-fils du fameux Jean Bart. Garde-marine en 1722 (*b*), enseigne de vaisseau en 1731, lieutenant de vaisseau en 1741, capitaine de vaisseau en 1748, gouverneur et lieutenant général à Saint-Domingue en 1756, chef d'escadre en 1764. — Blessé à la hanche gauche, en 1747, au combat de M. de Létanduère. — Retiré en 1764, avec les provisions de chef d'escadre et une pension de 6,000 livres. — En 1775, sa pension portée à 12,000 livres, tout compris. — Mort le ... 1784. — 15 mai 1784, gratification de 3,000 livres à M[lle] Bart, sa sœur, pour lui tenir lieu d'une année de pension. (*Registres des mouvements*, t. I, p. 152.)

(3) Le chevalier d'Amfreville (plus tard comte). — Fils d'un ancien lieutenant général et neveu d'un capitaine de vaisseau. — Garde-marine en 1725, enseigne de vaisseau en 1731, lieutenant en 1744, capitaine de vaisseau en 1751. (*Liste alphabétique*, 1749.) — Retiré le 1er octobre 1761 avec une pension de 1,800 livres (*Registres*, *Mouvements*, t. I, p. 177) (*c*).

(*a*) Mort en 1759. — Voir 1er volume, page 502, et pour ses fils, chevaliers de Saint-Louis, aux années 1776, 1781 et 1786.

(*b*) Garde du pavillon en 1727. (*Liste générale*, 1749.) — Voir, pour son grand-père, t. I, p. 138, et, pour son père, aux chevaliers de 1718, p. 119 de ce volume.

(*c*) M. Hennequin, dans sa *Biographie maritime*, donne au marquis d'Amfreville (François Davy) le titre de commandeur de Saint-Louis, et le fait mourir, le 2 novembre 1692 (cinq mois avant la création de l'ordre), de blessures reçues à la Hogue. Le commandeur nommé à la création de l'ordre était le marquis d'Amblimont (Thomas-Claude Renard de Fuschamberg). (Voir 1er volume, p. 52.)

Keramel Parcevaux (capitaine de compagnie), Querguisiau de Kervasdoué (*idem*).

Lieutenants des gardes-marine : D'Orvilliers (1), La Borde Noguez.

Aides-majors : Le chevalier de Cousage la Rochefoucault (2);

(1) Guillouet d'Orvilliers, originaire du Bourbonnais, né en 1713; fils d'un capitaine de frégate mort gouverneur à Cayenne, en 1729. — Garde-marine en 1728, chef de brigade *idem* en 1734, enseigne des gardes-marine en 1741, lieutenant *idem* en 1743, capitaine de vaisseau en 1754, commandant les gardes-marine en 1756, chef d'escadre en 1764, colonel du régiment de Brest en 1772, commandeur à 3,000 livres même année, lieutenant général en 1777, grand-croix en 1778. — En 1758, pension de 400 livres sur le trésor royal. — En 1768, pension de 1,000 livres sur l'Ordre, portée à 1,500 livres en 1770. — Il a servi dans les troupes de terre à Cayenne, en qualité d'enseigne et de lieutenant, depuis 1719 jusqu'en 1728, époque à laquelle il est entré dans la marine. — En 1778, le 27 juillet, combat d'Ouessant contre l'amiral Keppel, qu'il a forcé d'abandonner le champ de bataille; rentré à Brest le 29 dudit mois. — 1er mai 1779, a repris le commandement de l'armée navale; rentré à Brest le 14 septembre. — 20 septembre 1779, permission de se retirer du service, pour cause de santé, avec ses appointements de 12,000 livres comme lieutenant général, et de 6,000 livres comme commandant de la marine à Brest, pour lui faire en tout 18,000 livres. — 8 mars 1787, pension de 250 livres à chacune de ses deux nièces, filles d'un ancien gouverneur de Cayenne. (*Registres des mouvements*, t. II, f° 256.) — Comte d'Orvilliers (*Mémoires concernant l'institution de l'ordre*) (*a*).

(2) Le chevalier de Cousages-Larochefoucault. — Blessé légèrement au visage et à la poitrine le 15 octobre 1747, étant capitaine de vaisseau en second sur *le Trident*. — Garde-marine en 1733, enseigne de vaisseau en 1738, aide-major en 1741, a opté lieutenant de vaisseau en 1746, capitaine de vaisseau en 1747. (*Liste générale*, 1749.) Commandant des gardes du pavillon en 1755, chef d'escadre en 1764. — Lieutenant général en 1769, vice-amiral des mers du Ponent en 1782, commandeur de l'Ordre en 1771, grand-croix en 1779; mort le 7 mars 1784. — 11 mars 1784, pension de 6,000 livres à sa veuve. — Le 14 du même mois, à son fils, garde du corps, à la demande des ministres de la guerre et de la marine, pension de 1,800 livres, moitié sur le département de la guerre et moitié sur celui de la marine. — En 1734, lieutenant d'infanterie, il était au siége de Philisbourg. (*Registres des mouvements*, t. I, f° 126, et *Liste générale*, 1770, page 2.)

(*a*) Son fils n'a servi que pendant treize ans. — D'Orvilliers de Chateauchenel. — Garde-marine en 1766, enseigne de vaisseau en 1773, lieutenant de vaisseau en 1778. — En 1778 était sur le vaisseau *la Bretagne*, monté par son père, commandant l'armée navale; combat d'Ouessant, le 27 juillet. — En 1779, sur le même vaisseau, toujours avec son père; mort à la mer, le ... juillet. (*Registres des mouvements*, t. X, f° 1851. — Voir, pour le père du comte d'Orvilliers, aux chevaliers de Saint-Louis de 1705, p. 108 de ce volume.)



le chevalier de Parabère, lieutenant-commandant à Bayonne; de Moisset.

Lieutenants d'artillerie : Nas de Tourris, du Lac de Montvért.

Lieutenants des galères : Beaumont-le-Maistre (1), Arragonès de Laval, Roquefort Beausset, de Razac, de Gotho, d'Arbaud Gardane, Castelane-Adhémar (aide-major), chevalier d'Heureux.

ANNÉE 1747.

De Gouvello. — Garde-marine en 1731, sous-brigadier des gardes-marine en 1734, brigadier (*idem*) en 1736, enseigne de vaisseau en 1738, lieutenant de vaisseau et capitaine d'infanterie en 1746, chevalier de Saint-Louis le 1er janvier 1747. (*Liste générale*, 1749.) — Capitaine de vaisseau en 1756, rang de brigadier ès-armées en 1765. — Est d'Hennebon en Bretagne. — 1759, en second sur *le Solitaire*, escadre de Conflans; combat du 20 novembre; blessé légèrement. — 1776, permission de se retirer du service pour cause de santé, avec 3,600 livres d'appointements sur la marine. — Mort à Brest le 26 juin 1786. (*Registres des mouvements*, t. II, f° 296.)

Le chevalier de Tourville, petit-fils du feu vice-amiral et maréchal de ce nom, surnommé *le Héros de la marine*. — Chevalier de Saint-Louis le 18 octobre 1747, à l'occasion d'une action qu'il a soutenue, comme commandant de *la Galathée*, même année, contre deux vaisseaux anglais plus forts que lui, et qu'il a forcés de l'abandonner, sans être pris. — Volontaire et garde de la marine en 1738, enseigne de vaisseau en 1741 (*Liste générale*, 1749) (2).

(1) Beaumont le Maitre. — Garde de l'étendard en 1722, enseigne *idem* en 1725, lieutenant en 1737, lieutenant de canonniers; retiré capitaine honoraire, avec 1,000 livres d'appointements, le 1er janvier 1749. (*Registre V*, *suite de Lafflard.*)

(2) On voit qu'il fut chevalier de Saint-Louis par distinction, les lieutenants

ANNÉE 1748.

Décision du roi, du mois de janvier, par laquelle Sa Majesté a accordé le cordon rouge à MM. de Baraill (chevalier de Saint-Louis à pension de 2,000 livres), avec expectative de la première pension de 3,000 livres, et de Beauharnois et de Champigny, sans expectative, en qualité de gouverneurs généraux. (*Registres des Ordonnances*, *n*° 2.)

Proposition du ministre au roi, également du mois de janvier : « Si le roi vouloit donner à M. de l'Etanduère une marque de satisfaction de la belle *deffence* (*sic*) qu'il a faite dans le dernier combat, Sa Majesté pourroit le décorer du cordon rouge, avec l'expectative d'une pension de commandeur; mais, comme cette grâce ne paroîtroit peut-être pas à Sa Majesté assez considérable, et que le sieur de l'Etanduère n'a point de pension sur l'Ordre, elle pourroit y ajouter une pension de 1,000 livres, dont il y en a deux de vacantes, en attendant qu'il en *vacquât* (*sic*) de plus fortes et qu'il parvînt à celle de commandeur.— En marge, de la main du roi : BON. » (*Même registre.*)

Promotion du 1er avril :

Lieutenants de vaisseau : Le comte Desnos Champmeslin, Beauharnois Beaumont (1), Clavier, chevalier de Martel, de Venel, du Gemeau de Villé, d'Aigremont, chevalier de Mon-

de vaisseau eux-mêmes n'obtenant cette croix ambitionnée qu'après vingt ans de services.

(1) Beauharnois de Beaumont l'aîné, originaire d'Orléans, né à Rochefort, fils du capitaine de vaisseau, neveu du feu lieutenant général, du surintendant des armées navales et du feu capitaine de vaisseau, parent de MM. Bégon, intendant et premier commis, et de M. de Pontchartrain : officier de beaucoup d'esprit, appliqué à son métier et très-bon sujet. — Garde-marine en 1729, enseigne de vaisseau en 1733, lieutenant de vaisseau en 1741, capitaine de vaisseau en 1751. (*Table alphabétique des officiers de marine*, 1749.) — Marquis. — Permission de se retirer du service le 16 septembre 1764, avec les provisions de chef d'escadre et la conservation de ses appointements de 3,000 livres sur la marine. (*Registres, Mouvements*, t. I, page 43.)

tiers (1), chevalier de Beaudouvin, La Guarigue la Tournerie, Pastour de Costebelle, Boades Montbrun, d'Arbaud Châteauvieux, Saujon Cambet (2), La Duz de Vieuxchamp, Lorgeril (3), Chiffrevas, Saint-Lazarre, Arthur de Keralio, Marquisan (lieutenant d'artillerie), Duchaffaut de Besné, de Fayet (4), du Bos, Marolles, Saint-Mesmy, Dabon (aide-major), de Fontenay (Jean-Baptiste) (5), le chevalier Fouquet, Terras (lieutenant d'artillerie), Gaufridy, Desherbiers Létanduère (6).

(1) Le chevalier de Montiers. — Garde-marine en 1715, garde du pavillon en 1729, sous-brigadier *idem* en 1731, enseigne de vaisseau en 1732, lieutenant de vaisseau en 1742; retiré avec 500 livres de demi-solde et 300 livres sur les Invalides. (*Alphabet Laffilard.*)

(2) Saujeon de Campet de Hizé, originaire de Poitou. — Neveu de feu M. de Saujeon, chef d'escadre, ayant beaucoup de réputation. — Garde-marine en 1725, sous-brigadier *idem* en 1732, enseigne de vaisseau même année, lieutenant de vaisseau en 1745. (*Liste générale*, 1749.) — Campet de Saujeon de Hizé, du Poitou, retiré en 1753. (*Alphabet Laffilard.*)

(3) Lorgeril. Garde-marine en 1725, enseigne de vaisseau en 1733, lieutenant de vaisseau en 1745, capitaine de vaisseau en 1754; retiré le 15 janvier 1762, avec 1,500 livres de pension sur la marine. (*Liste des officiers de vaisseau de* 1691 *à* 1770, t. VI.)

(4) Du Fayet est né à Brest; fils d'un capitaine de vaisseau et gouverneur général à Saint-Domingue, mort dans cette colonie en 1737 (*a*). — Garde-marine en 1728, aide d'artillerie en 1733, enseigne de vaisseau en 1734, lieutenant de vaisseau et capitaine d'infanterie en 1746. (*Table alphabétique*, 1749.) — Capitaine de vaisseau en 1754; mort à l'île de France en 1758, étant en second sur *le Zodiaque*. (*État des officiers de marine morts ou retirés, de* 1691 *à* 1770, *suite de Laffilard, registre VI.*)

(5) Fontenay. Garde-marine en 1729, aide d'artillerie en 1734, enseigne de vaisseau en 1735, lieutenant de vaisseau en 1746, capitaine de vaisseau en 1754; retiré avec 2,500 livres de pension, à titre d'appointements conservés sur la marine. (*Idem.*) — De Bastard de Fontenay (Jean-Baptiste), mort en 1787. (Archives de la famille.)

(6) Des Herbiers de l'Estenduère, originaire du Poitou, petit-fils d'un ancien capitaine de vaisseau, neveu du chef d'escadre; a épousé une femme très-riche de Paris. — Garde-marine en 1729, sous-brigadier des gardes-marine en 1735, brigadier *idem* en 1734, enseigne de vaisseau en 1735, lieutenant de vaisseau en

(*a*) V. plus haut aux chevaliers de 1718, p. 117 de ce volume.

La Prevalais, Castelanne La Valette (1), Martel, Breda (2), le comte de Carné Marcin (3), Dagay, Rosel de Beaumanoir (4) (aide-major), de Clieu (5), Terrasson, Guichen (6).

1746. (*Table alphabétique des officiers de marine*, 1749.) Retiré du service le 31 août 1760. (*Registre des mouvements*, t. II, f° 274.)

(1) Castellane la Valette l'aîné, originaire de Provence.— Quatorze de ce nom dans la marine ou les galères. — Garde-marine en 1729, enseigne de vaisseau en 1735, lieutenant de vaisseau en 1746, capitaine d'infanterie en 1748. (*Liste générale*, 1749.) — Capitaine de vaisseau en 1756, rang de brigadier ès armées du roi en 1765; mort à Toulon le 8 janvier 1767. (*Registres des mouvements*, t. II, p. 277.)

(2) De Breda. — Originaire de Picardie. — Né à Saint-Domingue, fils d'un ancien lieutenant de Roi mort audit pays. — Fort à son aise. — Garde-marine en 1730, enseigne de vaisseau en 1738, lieutenant de vaisseau en 1746, capitaine de vaisseau en 1756. — En 1746, sur *le Jason*, commandé par M. de Conteneuil : combat contre les Anglais, au môle Saint-Nicolas. — En 1747, sur *le Sérieux*, commandé par M. d'Aubigny, escadre La Jonquière : combat contre les Anglais ; fait prisonnier. — En 1756, sur *le Prudent*, commandé par M. d'Aubigny, à la Martinique, qui avait sous ses ordres *le Zéphyre* et *l'Atalante* : ces deux frégates ont combattu et pris le vaisseau *le Warwick*. — Retiré le 1er octobre 1760, avec une pension de 500 livres sur l'Ordre. (*Registres des mouvements*, t. II, f° 292.)

(3) Le comte de Carné-Marcein. — Garde-marine en 1730, enseigne de vaisseau en 1738, maréchal des logis même année, enseigne des gardes du pavillon en 1741, lieutenant de vaisseau en 1746, lieutenant des gardes du pavillon en 1747, capitaine de vaisseau en 1757 ; commandant des gardes-marine en 1758, brigadier ès armées navales en 1765 ; mort à Brest le 22 décembre 1771. — 1er mai 1765, pension de 800 livres sur l'Ordre. (*Liste générale des officiers de marine*, 1770, f° 36, verso.)

(4) Du Rozel de Beaumanoir. — Garde-marine en 1732, sous-brigadier *idem* en 1735, enseigne de vaisseau en 1738, aide-major en 1746. (*Liste générale*, 1749.) Capitaine de vaisseau en 1757 ; retiré, en 1762, avec 1,200 livres sur la marine et 300 livres sur les Invalides. (*Registres des mouvements*, t. II, f° 301.)

(5) De Clieu. Fils du capitaine de vaisseau (*a*) et neveu de l'intendant du Havre. — Garde de l'étendard en 1728, brigadier *idem* en 1732, enseigne de galère en 1733, enseigne de vaisseau en 1741, lieutenant de vaisseau en 1746. (*Liste générale alphabétique*, 1749.)

(6) Guichen. — Originaire de Bretagne. — Garde-marine en 1730, enseigne de vaisseau en 1735, lieutenant de vaisseau en 1746, capitaine de vaisseau en

(*a*) Voir aux chevaliers de Saint-Louis de 1718, p. 123 de ce volume.

Enseigne, le chevalier Fabry. — De la main du roi : *Bon le to*

1er septembre 1748, Le Roy de la Potherie, capitaine d… les îles du Vent. — Enseigne en 1725, aide-major en 17… commission de capitaine en 1733. (*Registres des Ordonnanc*… t. II.)

ANNÉE 1749.

Décision du roi, du mois de janvier, par laquelle Sa M… jesté accorde au sieur de l'Etanduère une pension de 2,000 … vres sur l'Ordre, ladite pension vacante par le passage …

1756, rang de brigadier ès armées en 1765, commandant la brigade de Bayo… en 1773, chef d'escadre en 1776, lieutenant général des armées navales … 1779, commandeur de l'Ordre en 1778, grand-croix en 1781. — 1767, pens… de 500 livres sur l'Ordre comme chevalier, portée à 800 livres en 1767, … 1,000 livres en 1771 et à 1,500 livres en 1777. — En 1781, pension … 6,000 livres sur le trésor royal. (*Registres des mouvements*, t. I, page 280.) — Comte de Guichen, chevalier des Ordres du roi en....; en 1784, pension de 4,000 livres sur le trésor royal. (*Liste générale des officiers de marine*, 1770, page 9, verso.) — Comte du Bouexic de Guichen, chevalier des Ordres du roi le 18 janvier 1784; mort à Morlaix le 13 janvier 1790 (*Liste générale de officiers de marine*, 1787, vol. I, fº 11) (*a*).

(*a*) En 1739, sur *la Néréide*, commandée par M. de Macnemara, pour les îles. — En second, a pris, avec la chaloupe et le canot, un interlope de dix canons et huit pierriers, après un combat d'une heure et demie. Le canot était commandé par M. Desgouttes La Salle; M. de Guichen est tombé à la mer et a été blessé. — En 1756 il fut détaché par le maréchal de Richelieu, qui lui ordonna de prendre le commandement d'un corsaire de dix canons pour chasser une frégate anglaise qui était entrée dans le port de Boulogne; mais, cette frégate s'étant jointe à quatre vaisseaux, M. de Guichen se retira sous le fort de Boulogne, où les bâtiments vinrent le canonner pendant deux heures. La marée les obligea de se retirer, et M. de Guichen rentra dans le port. — En 1748, commandant *la Sirène*, envoyée à Saint-Domingue avec *l'Atalante* : combat et prise de quatre corsaires et de neuf bâtiments marchands, dont il prit seul la plus grande partie. — Ils soutinrent l'attaque de cinq vaisseaux de guerre anglais de 90, 70, 60 et 40 canons, sous le fort de Paix, et, ayant établi à la pointe de l'Est de l'entrée de la rade une batterie qui fut appuyée par le feu du fort de Paix et celui des frégates, ils maltraitèrent et rebutèrent l'ennemi. — En 1778 M. de Guichen a commandé le vaisseau *la Ville de Paris* en division; est passé sur le vaisseau *la Couronne*, escadre d'Orvilliers, et était au combat d'Ouessant. — En 1780, toujours sur *la Couronne*, a commandé l'escadre d'Amérique. (*Registres des mouvements*, t. I, p. 280.) — Mort à Morlaix, le 13 janvier 1790. (*Liste générale*, 1787, t. I, fº 11.)

Son fils, M. de Guichen, garde-marine en 1764, lieutenant de canonniers en 1775, lieutenant de vaisseau en 1778, lieutenant en premier à la 1re compagnie des apprentis canonniers, même année, capitaine en second d'apprentis canonniers en 1779, mourut à l'hôpital militaire du Fort-Royal de la Martinique, le 27 mai 1780, des blessures qu'il avait reçues, le 19 mai précédent, dans le combat livré par l'amiral contre les Anglais. (*Liste générale des officiers de marine*, 1770, fº 121.) — Enfin le chevalier de Guichen, sans doute le second fils de cet amiral, l'honneur de la marine française, garde-marine en 1778, garde du pavillon même année, enseigne de vaisseau en 1780, périt par accident, noyé à Dunkerque, le 29 août 1785. (*Même liste.*)

sieur de Barailh à la pension de 3,000 livres de commandeur, en remplacement de M. de la Rochalar, commandeur titulaire décédé (1).

Dans cette même année 1749, M. de Caylus, gouverneur de la Martinique, reçut trois croix pour des officiers de son état-major ; il ne procéda pas à la réception de l'un d'eux, parce que cette nomination aurait fait un mauvais effet. Cet officier s'était discrédité par un commerce prohibé qui l'avait fait suspendre de ses fonctions. Loin de mériter des grâces, sa conduite demandait qu'il fût retranché de l'état-major. La nomination fut annulée ; et l'on remarquera que la sévérité était aussi grande dans la marine que dans l'armée de terre : partout on veillait avec soin à ce que la croix de Saint-Louis conservât la pureté de son origine.

Le chevalier de Beauharnois.—Enseigne au Canada en 1734, expectative de lieutenant en 1736, aide d'artillerie même année, lieutenant d'infanterie en 1737, capitaine d'infanterie en 1738, lieutenant d'artillerie et commandant d'artillerie en 1744, 1745 et 1746. (*Liste générale*, 1749.) — Comte. — Permission de se retirer du service avec les provisions de chef d'escadre et une pension de 2,000 livres sur les fonds de la marine, le 24 juillet 1766. (*Registres, Mouvements*, t. I, p. 48.) — Chevalier de Saint-Louis le 1er mars 1749. (*Registres des Ordonnances*, t. II.)

ANNÉE 1750.

Promotion du 17 février (2) :

(1) M. de l'Étanduère est le seul membre de l'Ordre qui ait cumulé deux pensions. Cette faveur était la suite de la décision du roi, prise en janvier 1748. (Voir page 151 ci-dessus, et, pour l'action qui y avait donné lieu, Ier volume, pages 398 à 400.) Quand les premières feuilles ont été imprimées, nous n'avions pas encore retrouvé la trace des honneurs dont M. de l'Étanduère fut si justement entouré. (Voir, pour ses services et sa croix de chevalier, page 117 de ce volume.)

(2) Le Mémoire de proposition contient la note suivante : « On propose au roi d'accorder la croix de Saint-Louis à seize lieutenants de vaisseau ayant vingt ans

Les lieutenants de vaisseau : De Voutron, Mandelot, de Broves, Meschin, le chevalier de Coutances-la-Selle, Barentin (1), de Langle (2), Foligny, la Filière (2e lieutenant des gardes-marine), Desroches du Dresnay, Reinier, de Sade, de Vendes-Turgot, de Flotte Seillans, Marchainville, La Touche-Tréville (3), commandant les cadets : tous ayant vingt ans de services.

Les lieutenants de vaisseau : Courserac, Fontaine-Mervé, Blois de la Calande, Kervasdoué, et de Queux-Saint-Hilaire, tous ayant dix-neuf ans de services.

Les lieutenants de vaisseau: : Saint-Julien, Taulanne, le che-

de services, et à onze lieutenants qui, sans avoir le même nombre d'années, méritent cette faveur par la manière distinguée dont ils ont servi. On n'ose en proposer un plus grand nombre parce qu'il est de la plus grande importance de rendre cette récompense plus rare, et c'est pour cela qu'on n'y a compris aucun enseigne, quoiqu'il y en ait qui comptent plus de vingt ans de services et dont la conduite pendant la dernière guerre mérite des éloges. »

(1) Barentin. — Né à Toulon. — Fils d'un ancien lieutenant de vaisseau estropié et mort au service. — Neveu d'un ancien intendant de Dunkerque et petit-cousin de l'intendant d'Orléans. — Garde-marine en 1730, garde du pavillon en 1732, sous-brigadier *idem* en 1734, enseigne de vaisseau en 1735, lieutenant de vaisseau en 1747, capitaine d'infanterie en 1749. (*Liste générale*, 1749.)

(2) De Langle. — Originaire de Brest. — Fils d'un lieutenant de vaisseau retiré en 1727. — Garde-marine en 1730, enseigne de vaisseau en 1735, lieutenant de vaisseau en 1746, capitaine de vaisseau en 1756; retiré du service en 1764, avec 2,500 livres d'appointements conservés sur la marine. (*Registres des mouvements*, t. II, fº 284.) — Vicomte de Langle. (*Liste des officiers de marine morts ou retirés, de* 1691 *à* 1770.)

(3) La Touche de Tréville. — Originaire des îles; fils d'un garde-marine mort aux îles. — Cadet en 1730, lieutenant des cadets en 1732, enseigne de vaisseau en 1741, lieutenant de vaisseau en 1748, commandant des cadets même année, capitaine de vaisseau en 1757, rang de brigadier ès armées navales en 1765, chef d'escadre en 1776, inspecteur des classes de la marine même année, lieutenant général en 1781, commandeur de l'Ordre et commandant de la marine à Rochefort même année. — En 1770, pension de 800 livres sur l'Ordre, portée à 1,000 livres en 1775. (*Registres des mouvements*, t. II, fº 352.) — 1786, pension de 5,000 livres sur le trésor royal et 1,000 livres sur les Invalides. — Mort à Paris le 22 novembre 1788. (*Liste générale*, 1787, t. I, fº 11, verso.)

valier de la Prevalaye, La Croix de Mérargues, Brunolo, lieutenants de vaisseau, ayant dix-huit ans de services.

Marnière, lieutenant de vaisseau, ayant dix-sept ans de services.

Nommés le même jour : Castellane Saint-Jeurs (1), lieutenant de vaisseau ; Beaussier de l'Isle (2), capitaine de port, et Truguet (3), lieutenant de port.

Nommés au mois d'avril : De Fonville (trente-quatre ans de services), de Sabrevois (trente et un ans de services), de Saint-Pierre (trente-six ans de services) (4), capitaines dans les troupes des colonies.

Chevaliers nommés à Compiègne le 11 juin, sur la proposition de M. le marquis de Conflans : les sieurs de Champfleury

(1) Castellane-Saint-Jeurs. — Originaire de Provence. — Garde-marine en 1733, aide d'artillerie en 1738, enseigne de vaisseau en 1741, lieutenant de vaisseau en 1748, capitaine de vaisseau en 1757, rang de brigadier ès armées navales en 1765 ; mort à Toulon le 5 septembre 1766. (*Registres des mouvements*, t. II, f° 336.)

(2) Beaussier de l'Isle. — Originaire de Toulon, fils du feu capitaine de port de Toulon. — Enseigne de port en 1732, lieutenant de port en 1739, capitaine de port en 1749. (*Liste générale des officiers de marine*, 1749.) — Chef d'escadre en 1764. — A fait quatre campagnes avant d'être nommé enseigne ; était au bombardement de Tripoli en 1728 ; a été fait prisonnier au siége de Louisbourg en 1758. — Mort le 4 juin 1765. (*Registre des mouvements*, t. I, page 156.)

(3) Truguet. — Originaire de Toulon ; fils d'un écrivain mort au service et frère du commissaire de la marine servant dans les bureaux à Versailles. — Second maître d'équipage en 1733, premier maître en 1737, enseigne de port en 1739, lieutenant du port en 1746. (*Liste générale*, 1749.) — Capitaine de port en 1756, rang de brigadier ès armées navales en 1765, major général de marine en 1774. — Avant d'entrer au service il a fait, de 1726 à 1732, sept campagnes en Amérique ou dans le Levant. — En 1747 il était sur la frégate *la Flore*, commandée par M. du Revest; combat contre le corsaire *la Perle*, de 32. — Le 14 mars 1776, permission de se retirer du service avec les provisions de chef d'escadre et 3,600 livres d'appointements conservés sur la marine (*Registre des mouvements*, t. II, f° 311) (*a*).

(4) Le Mémoire de proposition porte que M. de Saint-Pierre, surtout, est un sujet de très-grande distinction.

(*a*) Voir, en 1780, son fils aîné (depuis l'amiral comte Truguet), chevalier de Saint-Louis, et, en 1784, son fils cadet, également chevalier de l'Ordre.

(vingt-six ans de services), de Bailleul (vingt-deux ans de services), Binau de la Saline (vingt ans de services), de Mazino (dix-huit ans de services comme officier, avait été auparavant sergent des cadets), de Lange (dix-huit ans de services comme officier, avait servi d'abord dans les cadets), tous majors dans les troupes de Saint-Domingue.

Villiers de l'Ile-Adam, capitaine de la compagnie de canonniers à Saint-Domingue, officier de distinction, ajoute le Mémoire.

Nommés le même jour : les sieurs de Blanc (seize ans de services, outre le temps qu'il a passé au service de la compagnie des Indes), Le Sueur (dix-huit ans de services, outre son temps de services dans la compagnie des Indes), de Macarthy (1) (dix-huit ans, outre le temps qu'il a passé dans les mousquetaires et dans la compagnie des Indes), Besnoist (quatorze ans, outre le temps passé dans la compagnie des Indes), et de Velle (dix-huit ans, outre le temps passé dans la compagnie des Indes), tous capitaines à la Louisiane. (*Registres des Ordonnances.*)

ANNÉE 1751.

Duvivier, commandant la milice au Cul-de-Sac, à Saint-Domingue, nommé le 2 janvier.

Promotion du 29 janvier :

Les sieurs Dargy, Goupil, de Combault d'Auteuil, de Bussy (2), capitaines dans les troupes de Pondichéry.

(1) De Macarthy. — A servi dans les mousquetaires et dans un régiment irlandais. — Aide-major à la Louisiane en 1732, capitaine en 1735. (*Registres des Ordonnances*, t. III.)

(2) M. de Bussy s'illustra dans la guerre de l'Inde. (Voir les Mémoires de l'époque.) — Lieutenant en 1735, sous son père; capitaine en 1734; passé à l'Ile Bourbon en 1738; lieutenant-colonel aux Indes en .... (*Dossier de M. de Bussy, Archives de la Marine.*) — Brigadier le 22 mars 1758, avec cette mention : « A commandé en chef, depuis sept ans, les troupes dans le Dekan. » (*Etat militaire de 1759*, page 158.) — Maréchal de camp le 1er juin 1765, sous ce titre : de Bussy, marquis de Castelnau. (*Etat militaire de* 1767, p. 124.) — On trouve dans

Décision du roi, du 1er juin, par laquelle Sa Majesté donne au sieur de la Jonquière, chef d'escadre, la pension de 2,000 livres, vacante par la mort du sieur de l'Etanduère; au sieur de la Maisonfort, capitaine de vaisseau à Brest (1), la pension de 1,500 livres, appartenant au plus ancien chevalier de l'Ordre, ladite pension vacante par la mort du marquis de Roye; et au sieur Kerjan-Kerjan, lieutenant de vaisseau (2), qui se trouve presque à la *teste* (*sic*) de ce grade, et qui a reçu trois blessures, dont une très-dangereuse, une pension de 500 livres sur l'Ordre. (*Registres des Ordonnances.*)

ANNÉE 1752.

Promotion du 8 mars :

Lieutenants de vaisseau suivants :

Les sieurs Missiessy (3) (lieutenant d'artillerie), Cheylus,

son dossier, à la marine, des instructions du roi, données en 1760 au sieur de Bussy, *maréchal de camp*, choisi pour remplacer le sieur de Lally dans le commandement des troupes des Indes, et cependant la date du brevet est postérieure de cinq ans. Il est probable qu'il eut le rang avant d'avoir le grade effectif.

(1) Voir aux chevaliers de 1718, p. 117 de ce volume.

(2) Voir aux chevaliers de 1744, p. 145.

(3) Miciessy, fils d'un consul de Toulon, fort estimé, et qui a rendu de grands services dans cette ville ; bon gentilhomme. — Garde-marine en 1732, aide d'artillerie en 1735, sous-lieutenant d'artillerie en 1738, lieutenant d'artillerie en 1746. (*Liste générale*, 1749.) — Capitaine de vaisseau en 1756, chef de brigade d'artillerie en 1762, rang de brigadier ès armées navales en 1765, commandant en premier la brigade d'artillerie de Toulon en 1770, commandant d'artillerie en 1774. — En 1747 commande la chaloupe *la Foudroyante*, armée en galiote à bombes, à la reprise des îles Sainte-Marguerite. — Le 14 mars 1776, permission de se retirer, pour cause de santé, avec les provisions de chef d'escadre, 3,600 livres d'appointements conservés sur la marine et 400 livres de pension sur le trésor royal. — Son père, anobli quand Louis XIV alla en Provence (*Registres des mouvements*, t. II, fº 289) (*a*).

(*a*) L'orthographe du nom est Missiessy. Trois de ses fils furent aussi chevaliers de Saint-Louis, en 1773, 1782 et 1785. Le chevalier de 1782, comte et vice-amiral sous l'Empire, fut nommé chevalier des Ordres du roi en 1827.—Un autre Missiessy, le second des fils du chef d'escadre, du moins nous le présumons par la date de l'entrée au service, garde-marine en 1756, sous-brigadier des gardes-marine en 1763, enseigne de vaisseau en 1764, lieutenant en second d'artillerie en 1765, embarqué en 1770 sur la galiote *la Salamandre*, commandée par M. Desmichels-Champorcins, au bombardement de Tunis, fut tué d'un boulet devant Suze, le 4 août de cette année. (*Registres des mouvements*, t. VIII, fº 1375.)

Thomas Châteauneuf, Herpin (lieutenant d'artillerie), le chevalier de Roquefeuil (1), le comte de Tourville (2), Froger de la Rigaudière, Kermeno Gouzillon, de la Motte, Beaujeu-Quiqueran, le chevalier de Ricoux, Théon de Chateaubardon, Rossel de Cercy (3), Greslier de Consize (4), Le Roux, Lombart, de Chièvres (5), Rambures, Chabot, le chevalier de Maillé-Brézé (6),

(1) Le chevalier (ensuite vicomte) de Roquefeuil. — Né à Brest, fils cadet du feu lieutenant général. — Garde-marine en 1733, enseigne en 1738, lieutenant de vaisseau en 1746, capitaine de vaisseau en 1754, commandant des gardes du pavillon en 1764, rang de brigadier ès armées navales en 1765, chef d'escadre en 1771, commandant la division vice-amirale à Brest en 1773. — En 1771, pension de 500 livres sur l'Ordre, portée à 800 livres en 1773. (*Registres des mouvements*, t. II, folio 308.) — Sa pension sur l'Ordre portée à 1000 livres en 1778. — Mort à Brest le 1er juillet 1780, laissant deux garçons et trois filles. — Le 22 juillet 1780, pension de 600 livres à chacun de ces cinq enfants. (*Liste générale*, 1770, folio 23.)

(2) Le comte de Tourville. — Petit-fils du feu vice-amiral et maréchal de ce nom, surnommé *le Héros de la marine*. — Garde-marine en 1736, enseigne de vaisseau en 1738, lieutenant de vaisseau en 1746. — Retiré du service le 1er octobre 1753, avec une pension de 600 livres sur la marine. (*Registres des mouvements*, t. II, f° 309.)

(3) Rossel de Cercy. — Originaire de Champagne. — Neveu du feu capitaine de vaisseau, bon officier, fort sage et appliqué. — Page du roi en ...., garde-marine en 1731, enseigne de vaisseau en 1738, lieutenant de vaisseau et capitaine d'infanterie en 1748. (*Liste générale*, 1749.) — Mort le 10 février 1752. (*Alphabet Lafflard*.) — Cet officier fut nommé chevalier de Saint-Louis après sa mort, qui n'était pas connue, et en marge de son nom, sur la liste de promotion, on lit : « Mort. »

(4) Greslier de Concise. — Garde-marine en 1731, enseigne de vaisseau en 1738, lieutenant de vaisseau en 1748. — Retiré le 15 janvier 1762, avec 1,200 livres de pension sur la marine et 300 livres sur les Invalides, reversibles par égale portion sur ses deux filles, l'une à l'autre. (*Liste des officiers de vaisseau, de* 1691 *à* 1770, t. VI.)

(5) Chièvres. Originaire de Saintonge, neveu de M. le chevalier de Bretauville, capitaine de vaisseau. — Garde de la marine en 1732, enseigne de vaisseau en 1738, lieutenant de vaisseau en 1746, capitaine de vaisseau en 1757. — En 1747, sur *le Trident*, escadre et combat de M. de Létanduère ; fait prisonnier ; est resté six mois en Angleterre. — Retiré du service le 15 janvier 1762, avec 1,000 livres sur la marine. (*Registres des mouvements*, t. II, folio 346.)

(6) Maillé de Brézé. Originaire de Sologne. — Garde-marine en 1733, enseigne

la Guarigue Savigny, Foucault, de Plas, le chevalier de Castellet Monier, Fulconis, Braquemont, la Ville Blanche, le chevalier de Kersauson (1), de Ruis (1er aide-major), le chevalier de Lorgeril (2), Coste de Champeron (1er aide-major), Bremoy (lieutenant des gardes-marine), le chevalier du Bos (1er aide-major), La Tullaye (3) (lieutenant d'artillerie), Boisseau de la Galernerie, Semerville (l'aîné), de Valles, lieutenants d'artillerie.

de vaisseau en 1738, lieutenant de vaisseau en 1748, capitaine de vaisseau en 1757; retiré le 14 juin (ou janvier) 1762. (*Liste des officiers morts ou retirés, de* 1691 *à* 1770, *registre VI, suite de Laffilard.*)

(1) Le chevalier de Kersauzon. Garde-marine en 1754, lieutenant de vaisseau; mort à Brest le 29 janvier 1754. (*Liste des chevaliers, de* 1694 *à* 1752, folio 18, *registre des ordonnances*, n° 2.)

(2) Le chevalier de Lorgeril. Garde-marine en 1734, enseigne de vaisseau en 1741, lieutenant de vaisseau en 1751, aide-major en 1755, capitaine de vaisseau en 1757. — En 1755, pension de 300 livres sur l'Ordre, portée à 800 livres en 1758. — Retiré en 1764, avec une pension de 2,400 livres sur les Invalides. (*Liste des officiers de vaisseau, de* 1691 *à* 1770, t. VI.)

(3) Le chevalier de la Tullaye. Garde-marine en 1738, aide d'artillerie en 1741, sous-lieutenant d'artillerie en 1745, lieutenant d'artillerie en 1751, capitaine de vaisseau (pour prendre rang à la promotion) en 1757; capitaine de vaisseau et lieutenant-colonel d'artillerie en 1762, commandant en second la brigade d'artillerie de Brest en 1770, major général d'infanterie en 1772, brigadier ès armées navales dans la même année, commandant d'artillerie en 1774, directeur d'artillerie en 1776. — 500 livres de pension sur l'Ordre en 1762, portées à 800 livres en 1767 et à 1000 livres en 1776. — En 1746, en second sur *le Subtil*, commandé par le chevalier de Coutances la Selles; combat à la côte d'Espagne, blessé considérablement à la joue et au cou par un éclat de mitraille. Huit jours après, autre combat sur la côte d'Arcasson; ses blessures le mettant hors d'état de tenir son poste, il se fit monter sur le gaillard d'arrière à côté du commandant, où il resta pendant tout le combat, qui dura environ cinq heures. — En 1747, sur *l'Alcide*, commandé par M. d'Ervaux, à Saint-Domingue; était au combat de M. Dubois de la Mothe, sous le môle Saint-Nicolas. — Même année 1747, sur *le Fougueux*, commandé par M. du Vignau, escadre de M. de l'Étanduère; était au combat de M. de l'Étanduère et fut fait prisonnier. Rentré en France en 1749. — En 1762, sur *le Minotaure*, commandé par M. Froger de l'Éguille; s'est trouvé au combat du 10 septembre, à la côte de Coromandel, sous les ordres du comte d'Aché. — Mort à Brest, le .. mars 1778. (*Registres des mouvements* t. III, page 424.) — Mort le 6 février 1778. Il a été accordé, le 26 avril 1778, à deux garçons et à une demoiselle de feu M. de la Tullaye, à chacun une pension de

Chevaliers nommés en avril : de Lusignan (vingt-huit ans de services) (1) ; du Chambon du Verger (quinze ans de services) (2), capitaine dans les troupes du Canada.

Chevaliers nommés en octobre : le chevalier de Noyan (vingt-huit ans de services) ; le chevalier d'Orgon (seize ans de services, outre plusieurs années de services en France) ; Scimars de Belle-Isle (vingt-six ans de services), capitaines dans les troupes du Canada ; Vergez, ingénieur au Canada (vingt-six ans de services) (3).

ANNÉE 1753.

Nommés le 1er janvier 1753 : les officiers de milices coloniales à Saint-Domingue, d'Orvilliers (vingt-quatre ans de services), le chevalier de Sabran (accablé d'infirmités), capitaines : le chevalier de Glapion, major ; Brémond, commandant de milices au Mirbalais (4).

ANNÉE 1754.

3 janvier, pension de 500 livres sur l'Ordre au sieur le Borgne, enseigne de vaisseau (5).

400 livres sur la marine. (*Liste générale des officiers de la marine*, 1770, fol. 40, verso.)

(1) Fort bon sujet. (*Mémoire de proposition.*)

(2) Il a commandé en 1750 le bateau *le François*, armé à Québec pour l'Acadie, et qui fut pris par une frégate anglaise, après un combat dont il a été rendu compte au roi. La conduite qu'il tint alors lui mérita les éloges du gouverneur du Canada et de l'île Royale. (*Mémoire de proposition.*) — Enseigne en second à l'île Royale en 1737, enseigne en pied en 1745, lieutenant en 1749, capitaine en 1750, passé au Canada en 1751. (*Registre, officiers civils et militaires, Canada et Louisiane, de* 1692 *à* 1775, folio 22.)

(3) Fort bon sujet. (*Mémoire de proposition.*)

(4) Sujet de distinction ; a tellement mis la règle dans ce quartier, où il se commettait beaucoup de désordres, qu'il est un des mieux montés dans toutes les parties. (*Mémoire de proposition.*)

(5) Il a eu un bras emporté, en 1746, dans le dernier des quatre combats que la frégate *la Renommée* rendit sous les ordres du sieur de Kersaint, capitaine de vaisseau à Brest, action pour laquelle il a obtenu la croix de Saint-Louis, quoiqu'il ne soit qu'enseigne, et c'est une distinction qui paraît méritée. (*Mémoire de proposition.*)

Le chevalier de Montalembert, capitaine à l'île Royale, nommé chevalier de Saint-Louis au mois de mars (1).

10 juillet, pensions de 1,500 livres sur l'Ordre aux sieurs de Foligny, Périer de Salvert, de Montlouel; de 1,000 livres au sieur de Franssure-Villers (2), chefs d'escadre; et de 800 livres au sieur de Kersaint (3), capitaine de vaisseau.

15 novembre, pension de 1,500 livres sur l'Ordre, affectée au plus ancien chevalier de la marine, vacante par la mort du sieur de la Maisonfort, donnée au sieur de Castellane-Adhémar (4), capitaine de vaisseau.

Promotion du 25 juillet :

Le chevalier d'Herlye, de l'Isle Calian, Castellane Lavalette (5), Saint-Victoret, Mablan d'Aiminy, du Plessis Botherel, le chevalier de Carné (6), Blotfier (7), Jousselin de Marigny,

(1) Vingt-cinq ans de services; il est parent du comte de Raymond. (*Mémoire de proposition.*)

(2) Le sieur de Franssure-Villers a une pension de 1,000 livres sur le trésor royal, et le commandement du Havre. (*Mémoire de proposition.*)

(3) Blessé dangereusement dans la dernière guerre. (*Mémoire de proposition.*)

(4) Chevalier de Saint-Louis du 27 juin 1718. (*Voir* à cette date, page 118.) Il avait pour concurrent M. de Clieu, chevalier de la même promotion, commandeur surnuméraire et gouverneur de la Guadeloupe pendant un très-grand nombre d'années; mais M. de Clieu, dit le *Mémoire de proposition*, ayant très-peu servi dans la marine et n'étant porté sur les états du Havre que par une grâce particulière, la pension fut donnée à M. de Castellanne.

(5) De Castellanne-la-Valette, le jeune. Originaire de Provence. Il y en a quatorze de ce nom dans la marine ou les galères. Garde-marine en 1732, enseigne de vaisseau en 1741, lieutenant de vaisseau en 1751, capitaine de vaisseau en 1757, brigadier ès armées navales en 1766. (*Registres des mouvements*, t. II, p. 370.) — Capitaine du 1er bataillon, 5e compagnie, du régiment de Toulon, en 1772. — Permission de se retirer du service avec une pension de 2,800 livres, dont 600 livres sur les Invalides, 1,000 livres sur la Marine et 1,200 livres sur le trésor royal, le 22 février 1774. (*Liste générale des officiers de marine*, 1770, folio 38, verso.)

(6) Le chevalier de Carné. Garde-marine en 1732, enseigne de vaisseau en 1741, lieutenant de vaisseau en 1751. — Péri avec *le Superbe*, le 20 novembre 1757. (*Officiers de vaisseau, liste générale*, t. VI.)

(7) Blotfier. Garde-marine en 1732, enseigne de vaisseau en 1741, lieutenant

Meyronnet Saint-Marc, Montcalm Saint-Veran (1), le chevalier de Blois, Quenhoet le Maintier, Dandanne de Lincourt, de Fabrègues, de Breugnon, Moelien de Gouandour, Laccary, La Combe-Pigache, le chevalier de Boisron d'Orignac, d'Achars de la Brangelie, des Hayes de Cry, le chevalier de Courserac, du Lescoet, Guiny de Kerhos, de Faucher, de Bory, le chevalier de Cresnay, Boulainvilliers, de Moy, Lizardais (2), Lonchamp Montendre, du Chatel Tanguy, de Raimondis, d'Inteville, Perier, lieutenants de vaisseau, et Kerjan-Mol, enseigne, gouverneur d'Ouessant (3).

de vaisseau en 1751, capitaine de vaisseau en 1757, brigadier ès armées navales en 1767. — Permission de se retirer du service, le 25 mars 1776, avec 3,000 livres d'appointements conservés sur les fonds de la Marine, dont 1,000 livres réversibles sur sa femme. (*Liste générale*, 1770, folio 38, verso.) — En 1745, sur *l'Alcyon*, au combat de l'escadre combinée. — En 1747, deux campagnes dans l'artillerie de terre. — En 1756, sur *le Téméraire*, commandé par M. de Beaumont; expédition de Mahon. — En 1759, sur *le Modeste*, capitaine du Lac de Montvert, escadre de la Clue; combat de Lagos; fait prisonnier (*Registres des mouvements*, vol. III, folio 377) (*a*).

(1) Montcalm Saint-Véran. Garde-marine en 1733, sous-brigadier *idem* en 1738, enseigne de vaisseau en 1741, enseigne des gardes-marine en 1746, lieutenant de vaisseau en 1751, capitaine de vaisseau en 1757. — Retiré le 8 mai 1760, avec 1,600 livres de pension sur la Marine. (*Liste des officiers de vaisseau, de 1691 à 1770*, t. VI, *suite de Lafflard.*)

(2) Lizardais, fils du capitaine de vaisseau et commissaire général d'artillerie, mort le 22 décembre 1733 (*b*). — Garde-marine en 1737, enseigne de vaisseau en 1741, lieutenant d'artillerie en 1751, capitaine de vaisseau en 1757, lieutenant-colonel d'artillerie en 1762, colonel d'artillerie en 1765. — En 1756, commandant *la Fidèle*; combat contre une frégate anglaise de 30 canons. — Mort à Brest le 12 juin 1769. (*Registres des mouvements*, t. III, folio 418.)

(3) Les témoignages les plus avantageux rendus sur le compte des sieurs Lacombe Benneville, Taillevis de Perigny, chevalier d'Agoult et comte de Noé, lieutenants de vaisseau, militeraient en leur faveur; mais ils ne servent que depuis seize ans, et sont trop éloignés encore du temps requis pour obtenir cette grâce. (Note du *Mémoire de proposition.*)

(*a*) De Blottelière (orthographe du nom), Joseph-François, seigneur de Voyennes. (Archives de la famille.)

(*b*) Chevalier de Saint-Louis en 1738. (*Voir* ci-dessus, p. 136.)

ANNÉE 1755.

Dupont du Chambon, ci-devant capitaine de troupes à Louisbourg, réformé avec 600 livres de pension. — Services de 1715 à 1760. — Plusieurs blessures. — Chevalier de Saint-Louis (sans indication de date). (*Notes des bureaux en* 1766, *dossier de cet officier*, *archives de la Marine*) (1).

Du Chambon (l'aîné), capitaine dans les troupes de l'île Royale, chevalier de Saint-Louis le 1er juillet (2).

Le 7 février 1755, pension de 500 livres sur l'Ordre au sieur Rosily de Meros, major de la marine; pensions de 300 livres au chevalier de Lorgeril, lieutenant de vaisseau, et au chevalier de la Tullaye, lieutenant d'artillerie (3).

ANNÉE 1756.

Chevaliers de Saint-Louis le 27 mai : Prévost de Traversais (4), lieutenant de vaisseau.

(1) D'après les notes de la famille il a été nommé chevalier de Saint-Louis le 1er avril 1755. — Il a été fait prisonnier en 1758 et est mort en 1765.

(2) Vingt-cinq ans de services. — Enseigne en second en 1730, en pied en 1737, lieutenant en 1744, capitaine en 1749. (*Mémoire de proposition.*)

(3) Le Mémoire de proposition exprime « le regret qu'il ne puisse être accordé de pensions sur l'ordre aux enseignes, l'usage n'étant pas de leur accorder la croix de Saint-Louis, excepté dans des occasions très-rares, soit pour actions très-distinguées, soit pour la perte de quelques membres, quoiqu'il y en ait dans ce grade qui aient mérité les grâces du roi par leur valeur et leur fermeté, particulièrement les sieurs d'Ambray et comte de Durfort. »

(4) Prévost de Traversais, l'aîné. — Originaire de Bretagne. — Neveu de M. de Lizardais, capitaine de vaisseau. — Garde-marine en 1741, sous-brigadier *idem* en 1746, enseigne de vaisseau en 1748. (*Liste générale,* 1749.) — Lieutenant des Cadets en 1749, lieutenant de vaisseau en 1756, capitaine de frégate en 1765, lieutenant en premier des gardes-marine en 1769, capitaine de vaisseau en 1772; mort à Saint-Domingue en 1776. — 14 décembre 1776, pension de 2,400 livres à sa veuve, dont 1,500 livres sur le fonds de la marine et 900 livres sur celui des colonies. — 12 avril 1777, à la demande de Mme de Traversais, ces 2,400 livres ont été réparties sur ses cinq enfants, savoir : 600 livres à chacune de ses trois filles et 300 livres à chacun des deux garçons. — 17 mai 1777, Mme de Traversais a demandé une autre distribution, savoir : pour trois filles et quatre garçons,

De Beaumont (1), lieutenant de vaisseau.

Ganteaume, capitaine de milices à la Martinique, chevalier de Saint-Louis le 19 juin (2).

Promotion du 19 octobre.

Les lieutenants de vaisseau : le chevalier de Ménidot de Rideauville, Avice de Montgon, Pennendreff de Kersauson (3),

400 livres à chacune des trois filles et 300 livres à chacun des quatre garçons, cadets de l'aîné, qui est enseigne de vaisseau. — 21 novembre 1778, à une sœur de M. de Traversais, 100 livres de plus de pension à une de 200 livres dont elle jouissait, ainsi qu'une autre sœur qui vient de mourir (*Liste générale*, 1770, fol. 46) (*a*).

(1) Beaumont. — Originaire de Xaintongé (Saintonge). — Il est neveu du feu capitaine de vaisseau et de feu l'évêque de Xainte (Saintes); officier fort sage et fort appliqué. — Garde-marine en 1734, sous-brigadier *idem* en 1741, brigadier *idem* en 1742, chef de brigade *idem* en 1743. (*Table générale alphabétique*, 1749) A opté enseigne de vaisseau en 1751. — Lieutenant de vaisseau en 1754. — En 1747, sur *le Subtil*, commandé par M. de Coutances la Selles; deux combats fort vifs, pendant cinq heures. — Blessé à la cuisse. — Même année, sur le même vaisseau, commandé par M. de Beaussier, combat, pendant douze heures, contre deux vaisseaux anglais; fait prisonnier. — En 1757, sur *l'Alcyon*, commandé par le chevalier de la Fillière, a péri avec le vaisseau, le 25 novembre. (*Registre des mouvements*, t. III, fol. 491.)

(2) Reçu en 1758, à la Martinique, par M. de Beauharnois, gouverneur de cette colonie. (*Archives de la Marine.*)

(3) Penandreff de Quersauson. — Originaire de Bretagne. — Fils du capitaine de vaisseau. — Retiré le 14 juin 1762, avec 1,200 livres de pension sur la marine. Garde-marine en 1732, enseigne de vaisseau en 1741, lieutenant de vaisseau en 1754. — En 1744, sur *le Juste*, commandé par le marquis de Nesmond, escadre du comte de Roquefeuil, pour la Manche. Les Anglais ayant paru à la pointe des Pérès où l'escadre était mouillée, M. de Roquefeuil mit flamme d'ordre. La mer était grosse, et *le Juste* était si éloigné du commandant que tout le monde craignait d'y aller. Il se proposa, quoique ce ne fût pas son tour. En y allant, et voulant profiter de la lame pour sauter dans le canot, il eut les deux jambes écrasées par le canot contre l'échelle; le canot s'étant retiré avec la lame, il tomba à la mer, et ses jambes étaient en si mauvais état qu'on fut sur le point de les couper. N'étant pas encore guéri il s'embarqua sur *la Vénus*. — En 1759, sur *le Formidable*, commandé par M. de Saint-André du Verger, chef d'escadre, sous

(*a*) Le fils aîné de cet officier fut chevalier de Saint-Louis en 1782. (*Voir* à cette date.) — Prévost de Traversay, orthographe du nom.

de Rouxel de Preroud, Gadeville, de Goy le Bègue, Le Veyer, du Vergier de Kerhorlay (1), Rolland de Kerloury (2), Le Mouton du Manoir, chevalier d'Albert d'Aubagne, Heusaf d'Ouexant, Saint-André de Montméjan, Mirande Guérin, Taurin Damiat, chevalier de Taurin, Bernard de Marigny (3), le chevalier de Gautier des Clefs, Rorthay de Saint-Hilaire, Barras Saint-Laurent (4), de Bracq, Le Gadec Mezedern, La Boullaye, Nova-

les ordres du maréchal de Conflans ; il fut blessé légèrement au visage, au combat du 20 novembre, et reçut une forte contusion à la tête (*Registre des mouvements*, t. III, fol. 449) (*a*).

(1) Duvergier Kerhorlay, l'aîné. — Originaire de Bretagne. — Garde-marine en 1734, enseigne de vaisseau en 1741, lieutenant de vaisseau en 1754, capitaine de frégate en 1764, lieutenant en premier des gardes-marine, à Brest, même année, capitaine de vaisseau en 1765, brigadier ès armées navales en 1775. — 1758, sur *le Raisonnable*, combat, fait prisonnier. — Retiré en 1781, pour cause de santé, avec les provisions de chef d'escadre et une pension de 3,600 livres sur le trésor royal. (*Registre des mouvements*, t. III, page 462.)

(2) Rolland de Kerloury. — Originaire de Bretagne. — Garde-marine en 1734, enseigne de vaisseau en 1741, lieutenant de vaisseau en 1754, capitaine de vaisseau en 1764. — 1744, sur *la Méduse*, capitaine de Kersaint ; la frégate s'étant perdue, il a passé sur la frégate *la Vénus*, capitaine de Chasteloger. — 1757, sur *le Diadème*, capitaine de Rosily, escadre de Beauffremont ; combat et prise du vaisseau *le Greenwich ;* autre combat pendant trois heures, aux atterrages de France.— 1764, permission de se retirer, pour cause de santé, avec la commission de capitaine de vaisseau et 1,600 livres d'appointements conservés sur la marine. (*Registre des mouvements*, t. III, fol. 465.)

(3) Bernard de Marigny. — Garde-marine en 1734, enseigne de vaisseau en 1742, lieutenant de vaisseau en 1754 ; retiré du service, le 15 janvier 1762, avec 800 livres de pension sur la Marine et 600 livres sur les Invalides, reversibles sur sa femme. — Mort le 19 mai 1765. (*Officiers de vaisseaux, Liste générale*, t. VI.)

(4) Barras - Saint - Laurent. — Garde-marine en 1734, enseigne de vaisseau en

(*a*) L'orthographe du nom est Kersauson-Penendreff. (*Voir l'Almanach royal* de 1830, p. 673.) — Un Penandreff de Kéranstret, originaire de Bretagne, fils d'un enseigne de vaisseau retiré, garde-marine en 1738, enseigne de vaisseau en 1746, embarqué en 1752 sur *la Topaze*, commandée par M. de Moelien, mourut, le 14 mai de cette année, des suites du poison dont tout l'état-major avait été si fort maltraité. (*Registres des mouvements*, t. III, fol. 562.) — Ce registre ajoute : « M. de la Faluère, son oncle, enseigne de vaisseau, a été emporté à la mer par un coup de vent, avec une partie de la poupe du vaisseau *le Profond*. — Un autre La Faluère, cousin de celui-ci, est mort à Rochefort, après vingt ans de services, étant lieutenant de vaisseau. — Enfin le sieur Descognées, garde du pavillon, a été tué sur *le Fougueux*, au combat de M. de l'Etanduère, le 25 octobre 1747. »

rin, Pormartin, Gravier, le chevalier de Gouandour, Darbaud de Jouques, Janvry (l'aîné), d'Ortigues, Moriez Castellet, Treoudal, Savigny de Raucourt, La Touche Beauregard, du Sault, Dabillon-Savignac, Thoranc, La Motte Piquet (1), Mauclerc, Bigot, le chevalier de Montfiquet, le chevalier de la Salle-Proissy, La Fitte, Sivrac, du Bourdet, Kerjannol, le chevalier de Belingant, le chevalier de Semerville, Troujoly, le vicomte de Noé.

1742, lieutenant de vaisseau en 1754, capitaine de vaisseau en 1762, brigadier ès armées navales en 1772, chef d'escadre en 1778, commandeur à 3,000 livres de pension le 14 mars 1781, lieutenant général des armées navales le 12 janvier 1782, grand-croix le 20 août 1784. — 1780, pension de 1,000 livres sur les Invalides. (*Liste générale des officiers de marine*, 1770, fol. 10, verso.)

(1) La Motte-Piquet de la Vinoyère. (Ce dernier nom est peu lisible.) — Originaire de Bretagne. — Garde-marine en 1735, aide d'artillerie en 1743, a opté en 1746, lieutenant de vaisseau en 1754, capitaine de vaisseau en 1762, chef d'escadre à prendre rang le 22 mai 1778, a pris rang le 1er juin suivant, commandeur de l'Ordre, sans pension, en 1780, lieutenant général des armées navales en 1782, grand-croix en 1784 — En 1746, sur *la Renommée*, commandant Perrier de Salvert ; combat de deux heures à portée de pistolet contre *le Prince d'Orange*, de 50 canons, monté de 36, qui fut pris. M. de la Motte-Piquet eut le visage brûlé, le feu ayant pris sur le gaillard d'arrière. — Même année, rencontre d'une frégate de 40 et d'un senaut de 10. — Deux combats à portée de pistolet. Les boulets ayant manqué, on tira tout le fer qui put entrer dans les canons. Les deux tiers de l'équipage furent tués ou blessés. — Tombé au milieu de l'escadre de l'amiral Anson, qui détacha une frégate de 36 pour attaquer *la Renommée* ; onze heures de combat ; la frégate ennemie, obligée de se retirer, quoiqu'elle eût été rafraîchie par des troupes envoyées de l'escadre, et ayant abandonné le combat, un vaisseau de 70 vint se mettre dans les eaux de *la Renommée*, tira dessus plusieurs volées de canon ; mais, malgré les efforts de l'escadre, on ne put empêcher M. de Kersaint d'entrer dans le Port-Louis. M. de la Motte-Piquet eut la joue dépouillée par un coup de canon, qui coupa son chapeau au ras de la tête. — De 1747 à 1750, en second sur *le Cumberland*, pour les Indes. Combat contre une frégate anglaise de 40. — En 1778, capitaine de pavillon sur *le Saint-Esprit*, monté par M. le duc de Chartres. (*Registre des mouvements*, vol. III, fol. 511.) — En 1781, pension de 3,000 livres sur le trésor royal. — En 1787, pension de 1,000 livres sur les Invalides. — Mort à Brest le 10 juin 1791. (*Liste générale*, 1787, fol. 12.) — Comte de la Motte-Piquet. (*Table alphabétique des registres de* 1787.)

Du Mas, capitaine au Canada, chevalier de Saint-Louis le 17 mars (1).

ANNÉE 1757.

Promotion du 17 avril, les lieutenants de vaisseau suivants :

Landré (lieutenant de port), La Combe Benneville, Taillevis de Périgny (2), Larnage, Beausset, Laboucherie Fromenteau

(1) Du Mas — a fait la dernière guerre dans les troupes de France, et était capitaine réformé dans le régiment de Condé, quand il a passé, en Canada, capitaine en pied en 1750. Il s'est trouvé commandant après la mort du sieur de Beaujeu, dans l'affaire de Braddock. (*Mémoire de proposition de M. de Vaudreuil, suivi de la mention : Bon, et daté, en tête*, 17 *mars* 1756, *registre des ordonnances*, *n*° 3.) — Capitaine en 1750. — 17 mars 1756, ordre à M. de Vaudreuil pour recevoir chevalier de Saint-Louis le sieur Du Mas. — Major de Québec, 1757. — Major général des troupes du Canada en 1758. (*Officiers civils et militaires des colonies, registre de* 1747 *à* 1762.) — Commandant général des îles de France et de Bourbon en 1766. — Rappelé en France en 1768. (*Registre des colonies.*) — Brigadier d'infanterie, 29 février 1768. (*État militaire de* 1760, page 130.) — Maréchal de camp, 1er mars 1780 ; a été major général et inspecteur des troupes du Canada. (*État militaire de* 1782, page 90.) — A fait la guerre de 1741 en Allemagne, en Italie et sur le Var, en qualité de lieutenant et capitaine au régiment d'Agenais. — Envoyé au Canada en 1750 (*Dossier de M. Du Mas, état de service adressé par lui au ministre de la marine*) (*a*).

(2) Taillevis de Périgny, originaire du Blaisois, parent de M. Mesnard de Clesles. — Garde-marine en 1738, aide d'artillerie en 1741, enseigne de vaisseau en 1745, lieutenant de vaisseau en 1751. (*Liste générale*, 1749.) — 1757, commandant *l'Émeraude*; combat le 12 septembre; tué. (*Registre des mouvements*, t. III, folio 430) (*b*).

(*a*) Un autre membre de cette famille, M. Dumas, a été gouverneur de l'île Bourbon en 1730 et de Pondichéry en 1734. (*Alphabet Laffilard, registre des colonies*, fol. 301.) On nous l'a signalé comme ayant été chevalier de Saint-Louis, ce qui est probable, mais nous n'avons pu retrouver la constatation officielle.

(*b*) *L'Émeraude* avait 22 canons, et son adversaire, *le Southampton*, 40. Malgré cette infériorité de force, M. de Périgny manœuvra si habilement et causa de telles avaries au vaisseau ennemi qu'il allait le forcer de se rendre, lorsqu'un boulet de canon atteignit le brave commandant de *l'Émeraude* et lui coupa les deux jambes. Il se fit mettre dans un tonneau de son, et continua de commander jusqu'au moment où un second boulet lui emporta la tête. Il ne restait debout, comme officier, qu'un garde-marine, M. Villiers de l'Isle-Adam, dernier descendant de l'illustre maison qui donna un grand-maître à l'ordre de Malte. Ce brave enfant ne se rendit qu'après avoir fait tirer une dernière bordée. (*Biographie universelle de Michaud*, article *Périgny*, par *M. le comte de Sallaberry.*)

(lieutenant d'artillerie), le chevalier d'Argouges (1), Saint-Pern, le marquis de Vaudreuil (2).

(1) Le chevalier d'Argouges ; il a eu quatre parents dans la marine : il est parent de M. le lieutenant civil. — Garde marine en 1738, aide d'artillerie en 1743, a opté enseigne en 1746, lieutenant de vaisseau en 1754. — En 1739, sur *le Ruby*, commandé par M. de la Galissonnière, pour Québec. — En 1740, sur *l'Achille*, commandé par M. de Baraillh, escadre du marquis d'Antin, pour Saint-Domingue. — En 1743, employé en Flandre, au service de l'armée de terre. — En 1744, au siége de Furnes. — En 1745, sur *le Juste*, commandé par M. de Létanduère, chef d'escadre, pour Saint-Domingue ; prise de cinq bateaux corsaires et d'un grand nombre de bâtiments marchands. — En 1747, sur *la Sirene*, commandée par M. de Guichen ; prise de quatre corsaires et de neuf vaisseaux marchands ; combat contre cinq vaisseaux de guerre anglais au port de Paix : *la Sirene* a ramené un convoi. — En 1758, sur *l'Intrépide*, commandé par M. de Kersaint, pour la côte de Guinée ; prise de tous les bâtiments anglais qui se trouvaient dans ces parages : *l'Intrépide* a canonné le cap Corse, et est allé ensuite à la Martinique et à Saint-Domingue ; combat contre une escadre anglaise. — En 1759, sur *le Formidable*, commandé par M. du Verger de Saint-André, chef d'escadre, escadre du maréchal de Conflans ; sorti le 19 novembre ; le 20, rencontre de l'escadre anglaise ; combat ; tué par un boulet qui le frappa en pleine poitrine. (*Registres des mouvements*, t. III, p. 517.) — *La Gazette de France*, du 21 janvier 1758, annonce que « M. d'Argouges, lieutenant sur *l'Intrépide*, a reçu deux blessures dans le combat du 21 octobre 1757, entre l'escadre du sieur Kersaint et une escadre anglaise. »

(2) Le marquis de Vaudreuil (Rigaud). Né à Rochefort ; fils aîné du lieutenant général des armées navales. Garde-marine en 1740, aide d'artillerie en 1743, a opté en 1746, lieutenant de vaisseau en 1754, capitaine de frégate en 1764, capitaine de vaisseau en 1765, brigadier ès armées navales en 1776, directeur des constructions même année, chef d'escadre en 1779, commandeur à 3,000 livres en 1780, inspecteur des troupes du corps royal d'infanterie et artillerie de la marine en 1781 ; a pris l'inspection des classes du Ponent, au lieu de celles des troupes, même année ; lieutenant général en 1782, inspecteur général des classes et grand-croix en 1784. — Avant d'entrer dans la marine il a servi pendant quatre ans dans les Gardes-Françaises. — En 1767, pension de 400 livres sur l'Ordre, portée à 500 livres en 1776. — Était en 1744 sur *l'Heureux*, commandé par son père, au combat de M. de Court. — Était en 1747 sur *l'Intrépide*, commandé par son père, au combat de M. de Létanduère. Il commandait la mousqueterie, sur la dunette ; ils dégagèrent du milieu des ennemis *le Tonnant*, que commandait M. de Létanduère, et le ramenèrent à Brest. — En 1759, commandant *l'Aréthuse*, il combattit d'abord contre une frégate plus forte que la sienne, et se trouva ensuite entre un vaisseau de 50 et deux frégates toujours plus fortes que *l'Aréthuse ;* il soutint cependant le combat pendant deux heures et demie, reçut une légère blessure à l'épaule, et se rendit n'ayant plus que trois canons en état de tirer. — En 1778, commandant *le*

Le baron de Narbonne (1), de Grassé-Briançon (lieutenant des gardes de la marine), Villers-Franssures (2).

Quélen, Marin, Vénel (lieutenant d'artillerie), d'Eschillais (3), le marquis de Benouville (aide-major), Bayard, Mallevault, le chevalier de Brach, Narbonne-Pelet (4), Baraudin, du Tillet (lieutenant d'artillerie), Dandoque, Mauclerc du Coudret, La Poype Vertrieux (lieutenant d'artillerie), d'Esclabissac, Basterot la Barière, Massilian, Castellane-Majastres (5),

Fendant, escadre d'Orvilliers; il était au combat d'Ouessant. — Commandant le même vaisseau, en escadre, il prit *le Sénégal*, le 30 janvier 1779, alla rejoindre à la Martinique le comte d'Estaing, et se trouva à la prise de la Grenade, le 4 juillet suivant, et au combat du lendemain 6. (*Registres des mouvements*, t. III, fol. 320.) — 10 décembre 1781, commandant *le Triomphant*, il rejoignit l'escadre de M. de Grasse, avec une partie du convoi qui était dispersé, et se trouva aux combats des 9 et 12 avril 1782. (*Registres, Mouvements*, tome I, fol. 100, verso.)

(1) Narbonne-Pelet (l'aîné). — Garde-marine en 1738, garde du pavillon même année, aide d'artillerie en 1743, enseigne de vaisseau en 1746. (*Liste générale*, 1749.) — Comte de Narbonne-Pelet; lieutenant de vaisseau en 1756, commissaire d'artillerie en 1762, capitaine de frégate en 1764, capitaine de vaisseau en 1767. — Mort à la mer, commandant *la Flore*, en 1775. — 8 avril 1776, pension de 500 livres sur la marine à son fils, à compter du 1er dudit mois. (*Liste générale*, 1770, folio 42, verso.)

(2) De Villers-Franssures, fils aîné du lieutenant de vaisseau. — Garde-marine en 1738, garde du pavillon en 1742, brigadier *idem* en 1743, enseigne de vaisseau en 1746, lieutenant d'infanterie en 1749. (*Liste générale*, 1749.) — Nous n'avons pu retrouver la suite des services de cet officier, dont la promotion au grade de lieutenant de vaisseau doit être de 1756. *Voir*, pour son père, page 130 de ce volume.

(3) De Beaumont d'Eschilais, né à Xaintes (Saintes); fils d'un capitaine de vaisseau mort au service. — Garde-marine en 1737, sous-brigadier *idem* en 1743, enseigne de vaisseau en 1746, lieutenant de vaisseau en 1756; retiré, le 15 janvier 1762, avec 800 livres de pension sur la marine. (*Liste des officiers de vaisseau, de* 1691 *à* 1770, tome VI.)

(4) Narbonne le jeune. — Garde-marine en 1741, aide d'artillerie en 1743, enseigne de vaisseau en 1746. (*Liste générale*, 1749.) — Nous n'avons pu retrouver, comme pour M. de Villers-Franssures, la suite des services de cet officier, dont la promotion comme lieutenant de vaisseau doit être également de 1756.

(5) Castellane-Majastres. — Garde-marine en 1738, enseigne de vaisseau en 1746, lieutenant de vaisseau en 1756; mort le 17 août 1761 (*Officiers de vaisseaux, Liste générale*, tome VI) (*a*).

(*a*) Le chevalier de Castellane-Grimaud, garde-marine en 1741, enseigne de vaisseau en 1746,

Touronce Gozeguer, Gravier d'Ortières, Dambray (1), Vialis.

Du Vergier Kerhorlay (2).

Chevaliers de Saint-Louis le 1[er] mai : de Sermonville, de la Corne la Colombière, de Villiers, Le Gardeur de Repentigny et le chevalier Le Mercier (ce dernier capitaine de canonniers), capitaines dans les troupes du Canada (faits de guerre).

Chevaliers de Saint-Louis, le 15 mai : de Fresne, capitaine à l'île Royale (3) ; et, le 19 novembre, le chevalier de Glapion,

(1) Dambray, fils d'un président honoraire du parlement de Rouen. — Garde-marine en 1741, enseigne de vaisseau en 1746, lieutenant de vaisseau en 1756. — Avant d'entrer au service, campagne comme volontaire, en 1740, sur *l'Ardent*, commandé par M. d'Espinay, escadre du marquis d'Antin ; combat. — En 1745, sur *le Mercure*, commandé par M. Hocquart ; beaucoup de prises, parmi lesquelles le vaisseau anglais *le Prince Noir*, après un combat très-vif : M. Dambray fut blessé légèrement à la joue. — En 1748, sur *la Mutine*, commandée par le chevalier Desroches du Dresnay, ayant sous ses ordres *la Galathée*, commandant le chevalier de Tourville ; beaucoup de prises, combat contre un gros vaisseau anglais et une frégate, qu'ils obligèrent à leur faire passage : M. Dambray fut blessé d'un coup de feu à travers le corps. Retiré du service le 11 septembre 1757, avec une pension de 400 livres sur les Invalides de la marine. (*Registres des mouvements*, tome IV, page 575.)

(2) Duvergier de Kerhorlay, originaire de Bretagne. — Garde-marine en 1746, enseigne de vaisseau en 1751, lieutenant de vaisseau le 17 avril 1757 (le même jour qu'il fut fait chevalier de Saint-Louis). — En 1747, sur *le Tonnant*, où M. de l'Etanduère, qui commandait l'escadre, avait porté son pavillon ; combat, dans lequel il reçut un coup de fusil qui lui traversa le bras. — En 1766, permission de se retirer du service avec une pension de 800 livres sur la Marine. (*Registres des mouvements*, tome V, page 775) (*a*).

(3) Il a fait toutes les campagnes de la dernière guerre, tant dans le régiment de Grassin que dans celui de Lowendal, où il était capitaine à la réforme qui fut faite à la paix. — Capitaine à l'île Royale en 1750. (*Mémoire de proposition, registres de l'Ordre*, n° 3)

lieutenant de vaisseau en 1756 ; retiré, le 16 septembre 1764, avec une pension de 1,200 livres sur la marine. (*Officiers de vaisseaux*, *Liste générale*, t. VI.) N'a pas été chevalier de Saint-Louis, parce qu'il était chevalier de Malte.

(*a*) Un autre officier du même nom, le chevalier Duvergier de Kerhorlay (Guillaume-Michel), sorti de l'École militaire en 1764, enseigne de vaisseau en 1773, mourut à la mer, sur *l'Oiseau*, le 5 novembre 1775, avant d'avoir accompli le temps voulu pour obtenir la croix de Saint-Louis. (*Voir les registres*, *Mouvements*, *enseignes de vaisseau et lieutenants de frégate*, t. V, p. 515.) Il y a aux archives de la Marine deux sortes de registres, les registres des *Mouvements*, qui donnent les services et l'avancement, et les registres *Mouvements*, qui indiquent les mutations.

capitaine dans les troupes de la marine aux îles du Vent (1).

Chevalier de Saint-Louis le 1er novembre : le vicomte de Rochechouart, lieutenant de vaisseau (2).

ANNÉE 1758.

Le 24 mars, pension de 1,500 livres sur l'Ordre au sieur de Villers-Franssure, chef d'escadre; la pension de 1,000 livres qu'il avait obtenue en 1754 est donnée au sieur de Kersaint (3).—Pension de 800 livres au sieur Le Borgne (4), capitaine de vaisseau. — Pension de 500 livres au sieur de Lorgeril, capitaine de vaisseau.—Pension de 300 livres aux sieurs de Villeblanche, capitaine de vaisseau, et Coste de Champeron. (*Registre de l'Ordre*, n° 3.)

Chevaliers de Saint-Louis le 24 mars : les sieurs de Vaublanc, capitaine au régiment de Navarre, et le chevalier Picot, aide-major au régiment de Lyonnais, tous deux capitaines à Saint-Domingue depuis 1750. (*Même registre.*)

Chevalier de Saint-Louis le 25 août 1758 : de Boisgelin de Kergomar, enseigne de vaisseau (5).

(1) Quinze ans de services. (*Mémoire de proposition, registres de l'Ordre.*) — Dans un état de réception dressé en 1758 par le marquis de Beauharnois, gouverneur de la Martinique, M. de Glapion figure parmi les officiers qui n'ont pu se rendre à la Martinique pour être reçus, mais auxquels il a été permis de porter la croix.

(2) Le vicomte de Rochechouart. Garde-marine en 1741, enseigne de vaisseau en 1746, lieutenant de vaisseau en 1751, capitaine de vaisseau en 1757, brigadier ès armées navales en 1771, chef d'escadre en 1776, lieutenant général des armées navales en 1782. — En 1747, sur *le Terrible*, escadre de M. de Conflans, convoyant une flotte pour la Martinique et Saint-Domingue ; combat sous le môle Saint-Nicolas; prise du *Severn*. — En 1778, commandant *le Duc de Bourgogne*, escadre d'Orvilliers. (*Registres des mouvements*, t. III, p. 432.)

(3) Pensionnaire à 800 livres en 1754. (Voir page 165.)

(4) Pensionnaire à 500 livres en 1754. (Voir page 165.) — Dans un état des pensions sur l'Ordre, en 1758, il est dénommé Kerusoret le Borgne, et est porté pour une pension de 1,000 livres. — Dans un autre état on lit : Latour le Borgne, pension de 800 livres en 1758.

(5) Boisgelin de Kergomar. — Né en Bretagne, évêché de Saint-Brieuc. — Son

ANNÉE 1759.

De Bougainville (1).

Chevaliers de Saint-Louis le 23 février : les capitaines Herbin, Saint-Ours des Chaillons, le chevalier de Bonne, de Lorimier, La Pérade de la Naudière, Beaujeu de Villemonde, La

père lieutenant-colonel d'infanterie, et son oncle paternel aussi lieutenant-colonel d'infanterie. — Garde-marine en 1748, enseigne de vaisseau en 1757, lieutenant de vaisseau en 1758, à prendre rang au premier remplacement ; lieutenant de vaisseau en 1761. — En 1756, pension de 400 livres sur le trésor royal, par le ministre de la guerre. — En 1758, pension de 600 livres sur les fonds extraordinaires. — En 1758, embarqué sur *le Raisonnable*, commandé par le chevalier de Rohan ; combat ; a eu le bras droit emporté par un boulet de canon ; fait prisonnier, et repassé en France au mois de juillet. — Retiré en 1763, avec la commission de capitaine de vaisseau et 2,000 livres de pension sur les Invalides de la marine (*Registres des mouvements*, t. V, p. 885) (*a*).

(1) M. de Bougainville a été fait chevalier de Saint-Louis, par le département de la Guerre, le 18 février 1759. (Voir 1er volume, p. 487.) — Nous le classons ici afin de pouvoir donner ses services d'après les registres de la Marine.— Bougainville. — Est de Paris, neveu de M. Rigoley, baron d'Oguy, intendant général des postes. Avant d'entrer dans la marine il était brigadier des armées du roi et chevalier de Saint-Louis. — Capitaine de vaisseau en 1763, chef d'escadre en 1779. — En 1778 commandait *le Guerrier*, escadre d'Estaing, aux îles Sous-le-Vent. — Était à la prise de la Grenade, le 4 juillet 1779, au combat du surlendemain 6, et au siége de Savannah. — Rentré en décembre 1779. — Le 28 janvier 1780, permission de se retirer du service. — Le 16 février 1780, décision qui annule la permission du 28 janvier précédent et la regarde comme non avenue. (*Registres des mouvements*, t. X, folio 1710.) — Vice-amiral le 1er janvier 1792 (*Liste générale*, 1787, folio 22) (*b*).

(*a*) Le vicomte de Boisgelin (Jean-Baptiste). (Archives de la famille.) — Fils du chevalier de Saint-Louis, période de 1724 à 1731. (Voir plus haut, page 3.)

(*b*) Né le 11 novembre 1729. — En 1753, aide-major au bataillon provincial de Picardie et aide de camp de Chevert. — En 1754, secrétaire d'ambassade à Londres. — En 1755, lieutenant de dragons et aide de camp de Chevert. — En 1756, capitaine de dragons et aide de camp de Montcalm, au Canada. — En 1758, alors que les Anglais, au nombre de 24,000 hommes et suivis d'une artillerie nombreuse, s'avançaient contre Montcalm, qui n'avait que 5,000 soldats à leur opposer, Montcalm penchant pour la retraite, Bougainville proposa d'attendre l'ennemi de pied ferme. Des retranchements furent improvisés, et non-seulement les Anglais ne purent forcer ces lignes, mais ils furent contraints de se retirer après douze heures de combat, laissant près de 6,000 des leurs sur le champ de bataille. Bougainville, qui avait déployé la plus brillante valeur, fut atteint d'un coup de feu à la tête à la fin de cette action. Envoyé en France en 1759, pour y exposer la nécessité de faire parvenir de prompts secours si l'on voulait conserver la colonie, il ne put obtenir que 400 hommes et quelques recrues, et reçut comme récompense de sa conduite le brevet de colonel réformé à la suite du régiment de Rouergue

Corne Saint-Luc, de Léry, de Bellestre (1), capitaines dans les troupes du Canada.

(1) « De tous les officiers pour qui le marquis de Vaudreuil demande la croix de Saint-Louis, il n'en est point de qui il fasse plus d'éloges que de celui-ci. Le sieur de Bellestre doit en effet être regardé comme un sujet de la première distinction, par le zèle, la bravoure et l'intelligence qu'il a fait paroitre dans toutes les occasions, depuis qu'il est au service, où il n'est entré qu'en 1741. En 1750, lors de la révolte des Miamis, il fut, à la tête de quelques sauvages, casser des testes (*sic*) à la porte du fort de la Demoiselle. En 1756 il prit un fort et fut légèrement blessé. Il a été blessé en secourant le fort Duquesne, où il a pris le commandant anglois et plusieurs autres officiers. Enfin M. de Vaudreuil marque que sa réputation est si bien acquise qu'il ne fait pas difficulté de le proposer cette année pour une compagnie, qui lui revient de droit, et il supplie encore instamment Sa Majesté de le décorer de la croix de Saint-Louis, en ajoutant que cette croix est si bien méritée que, loin d'être vue avec jalousie par le corps des officiers en général, elle ne

et la croix de Saint-Louis. — En 1759 il couvrit, avec les grenadiers et les chasseurs, la retraite de Montcalm, et était à la bataille de Québec. — Rentré en France en 1761. — En 1762, aide de camp de M. de Choiseul-Stainville, en Allemagne. Il se distingua tellement dans cette campagne que le roi lui fit don de deux pièces de 4. Il les plaça dans sa terre de Brosse, et elles y restèrent jusqu'à la Révolution, époque à laquelle elles furent enlevées par les habitants des bourgs voisins. — En 1763 il échangea son titre de colonel contre celui de capitaine de vaisseau. Il avait étudié l'art maritime pendant ses diverses traversées de France en Canada, et y était devenu très-habile en peu de temps. — En 1763 il alla prendre possession des îles Malouines, au nom de la France; mais, sur la réclamation de l'Espagne, il fut chargé de les rendre à cette puissance, en 1767. — Le 4 décembre de la même année il partit de Rio-Janeiro sur *la Boudeuse*, de 26 canons, à laquelle était jointe la flûte *l'Etoile*, et donna dans le détroit de Magellan, pour pénétrer dans l'océan Pacifique. Il mit cinquante-deux jours à traverser le détroit, que lui-même n'estime être que de cent trente-deux lieues. Il rentra à Saint-Malo le 16 mars 1769, ayant accompli le premier voyage que les Français eussent fait autour du monde, c'est-à-dire ayant traversé les 360 degrés de longitude et tous les méridiens de la terre, et ayant placé son nom au rang de celui des grands navigateurs. — En 1778 il commanda *le Bien-Aimé*, et fit cette campagne sous les ordres de Lamotte-Piquet. — En 1779, promu chef d'escadre, il passa sur *le Languedoc* en qualité de capitaine de pavillon du comte d'Estaing. — La même année il reçut le brevet de maréchal de camp. Il fit les campagnes de 1780 et 1781, et participa aux divers combats de cette époque. — En 1781, commandant *le Guerrier*, il se distingua au combat de la Grenade par l'habileté de ses manœuvres. — Commandant *l'Auguste*, escadre de Grasse, le 5 septembre 1781, il mérita que son amiral lui rendît, en présence de Washington et de Rochambeau, le témoignage flatteur qu'on lui devait le complément de la victoire. — Au funeste combat de la Dominique (12 avril 1782), il couvrit de son feu *le Northumberland*, qui, aux prises avec plusieurs vaisseaux anglais, courait le plus grand danger, et, quoique un des plus maltraités, il ne quitta le champ de bataille qu'après avoir rallié huit vaisseaux, les avoir ramenés à Saint-Eustache, et avoir gagné avec eux le rendez-vous général au cap Français. — Il fut membre de l'Institut, membre du bureau des Longitudes, sénateur en 1804, grand-officier de la Légion d'honneur à la création de l'ordre, et mourut le 31 août 1811, dans sa quatre-vingt-deuxième année. — A vingt-cinq ans, il publia la première partie de son *Traité du Calcul intégral*, dont, à vingt-sept ans, en 1756, il fit paraître la seconde partie. Lagrange et Laplace n'ont point dissimulé les obligations qu'ils avaient à cet ouvrage. (*Biographie maritime*, par *M. Hennequin*, t. I, p. 7 à 20.) — Voir, pour son fils, aux chevaliers de Saint-Louis de 1816.

Le 23 mai, le sieur de Vanssay (1), capitaine de canonniers-bombardiers à Saint-Domingue, et les sieurs d'Hocquincourt, Le Vassor, de Ville, Baillardel la Reinty, Le Pelletier de Surirey, Roy (2), officiers de milices aux îles du Vent.

A la suite du brillant combat livré par le chef d'escadre d'Aché, dans les mers de l'Inde, en 1759, cet officier général eut les honneurs et l'expectative de commandeur, avec 3,000 livres de pension; M. de Gotho, lieutenant de vaisseau, obtint une pension de 400 livres sur l'Ordre; le chevalier de Monteil et M. de Beaudran-Tredean, lieutenants de vaisseau, furent nommés chevaliers de Saint-Louis.

Le 7 septembre, les capitaines Marest de la Tour, Favrot, de Bonnille, Delfau de Pontalba, Gamon de la Rochette, Neyon de Villiers, le chevalier de Villiers, Amelot, Darensbourg, de la Vergne et de Livaudais, servant à la Louisiane, obtinrent la même faveur. Six autres officiers, également proposés, furent ajournés, comme n'ayant pas le temps voulu, ou parce qu'ils étaient trop nouvellement arrivés dans la colonie.

ANNÉE 1760.

Promotion du 26 avril :

Les lieutenants de vaisseau : de Flotte Saint-Joseph, Beaupoil

pourra produire parmy eux qu'un très-bon effet, les flatter tous et leur faire plaisir. » (*Note du Mémoire de proposition au Roi, registres de l'Ordre*, n° 3.)

(1) M. de Vanssay a été reçu en 1740 dans la compagnie des Cadets, et y a servi jusqu'en 1744, qu'il fut nommé enseigne à Saint-Domingue. Les gouverneurs généraux, qui lui ont reconnu les talents les plus décidés pour les différents détails de l'artillerie, l'ont successivement attaché et retenu, depuis 1745, à ce service particulier, qu'il remplit avec toute la capacité et le succès possibles. Il a été nommé l'année dernière capitaine d'une compagnie de canonniers-bombardiers. C'est un excellent sujet, qui aurait été avancé il y a longtemps s'il y avait dans l'artillerie des mouvements aussi fréquents que dans l'infanterie, d'où on l'a fait sortir. (*Note du Mémoire de proposition au Roi, registre de l'Ordre*, n° 3.)

(2) Ils ont donné les plus grandes preuves de zèle et de valeur lors de la dernière attaque faite par les Anglais sur la Martinique. (*Mémoire de proposition, registre de l'Ordre*, n° 3.)

de la Dixmerie, le chevalier Dapchon, le baron de Glandevès-Castellet, Faudran de Taillade, Raimondis Camiaux (1), Claveau (lieutenant de port), Emmanuel Beaussier (2), Damilly, Raya de Breuil, Quertanguy, Barjetton (3), Monnier de Sausse (lieutenant des gardes du Pavillon), Hector (4) (aide-major),

(1) Raimondis Canaux. Originaire de Provence ; parent du chevalier de Raimondis. Enseigne de 1748. — Ils ont été six de ce nom dans la marine et les galères, tous sortis du major général de la marine, tué au combat de 1692. — Garde de l'étendard en 1740, enseigne de galère en 1747, passé aux vaisseaux en 1749, lieutenant de vaisseau en 1756. — En 1759, sur *le Centaure*, commandé par M. de Sabran-Grammont, escadre de M. de la Clée ; combat de Lagos ; fait prisonnier. — 1er avril 1764, permission de se retirer, avec une pension de 600 livres sur le trésor royal. (*Registres des mouvements*, t. IV, p. 602.)

(2) Beaussier (Emmanuel). Originaire de Toulon, cousin des capitaines de port de Toulon et de Brest. — Second maître d'équipage en 1732, maître d'équipage en 1735, enseigne de port en 1741. (*Liste générale des officiers de marine*, 1749.) — Elève écrivain en 1731, aide maître d'équipage en 1735, maître d'équipage même année, enseigne de port en 1741, lieutenant de port en 1751, capitaine de port en second en 1768, capitaine de vaisseau en 1772. — Permission de se retirer du service le 22 février 1774, avec 1,800 livres de pension, savoir : 600 livres sur les Invalides, 600 livres sur la Marine et 600 livres sur le trésor royal (*Registres des mouvements*, t. III, page 436, et *Liste générale*, 1770, fol. 47, verso) (*a*).

(3) Barjeton Verclause, garde-marine en 1741, enseigne de vaisseau en 1746, lieutenant de vaisseau en 1756, capitaine de frégate en 1765, capitaine de vaisseau en 1772, capitaine au 1er bataillon, régiment de Marseille, même année, mort le 18 novembre 1772. (*Liste générale des officiers de marine*, 1770, fol. 45, verso.)

(4) Le comte d'Hector. — Garde-marine en 1741, aide d'artillerie en 1746, sous-aide-major de marine en 1752, lieutenant de vaisseau en 1756, aide-major de marine en 1757, capitaine de vaisseau en 1762, major de la marine en 1770, brigadier ès armées navales en 1774, chef d'escadre en 1779, directeur général de port même année, commandant de la marine et commandeur de l'Ordre en 1781, lieutenant général des armées navales en 1782. — En 1762, pension de 1,000 livres sur les Invalides et de 500 livres sur la Marine. (*Liste générale des officiers de marine*, 1770, fol. 10, verso.) — Grand-croix en 1798. (*Registre de l'Émigration*.)

(*a*) Nous avons rapporté fidèlement les versions des deux registres, pour prouver le soin que nous mettons dans nos recherches et pour faire connaître les difficultés que nous rencontrons. — Ses prénoms étaient Louis-Emmanuel. Il fut fusillé au siége de Toulon, le 18 ventôse an II, à l'âge de quatre-vingt-un ans, étant blessé et couché sur une civière. (Renseignements donnés par la famille.)

Bouin de la Villebouquais, Le Roy de la Grange, Girardin, Keridec, Marencein de Chivrey, Beaussier Châteauvert (1), le chevalier de Montfiquet, Saint-Prix, Lort de Serignan, d'Estry de Secq'ville, Turpin du Breuil (aide-major), de Grasse Limermont (2), Longueville, Goatudavel, le chevalier Roussel Preville, Kermadec Huon (3), de Refuge, le chevalier de Janvry, du Houlbec, du Clesmeur, de Peyroles, le chevalier de Courcy, La Barre La Rivaux.

Chevalier de Saint-Louis le 8 février 1760 : de Lusignan,

(1) Beaussier de Châteauverd. Originaire de Toulon, fils et petit-fils de capitaines de port, à Toulon (*a*). — Garde-marine en 1741, brigadier en 1746, enseigne de vaisseau en 1748. (*Liste générale des officiers de marine*, 1749.) — Lieutenant de vaisseau en 1756, capitaine de frégate en 1764, capitaine de vaisseau en 1771, brigadier ès armées navales en 1776, chef d'escadre en 1782. (*Registres des mouvements*, t. IV, page 609.) Mort le..... 1789 (*Liste générale des officiers de marine*, 1787, t. I, p. 22, verso) (*b*).

(2) De Grasse de Limermont. Est d'auprès de Beauvais, en Picardie. Il a été deux ans page de la chambre du roi. Garde-marine en 1741, enseigne de vaisseau en 1748, lieutenant de vaisseau en 1758, capitaine de frégate en 1764, capitaine de vaisseau en 1771, brigadier ès armées en 1776. — Était en 1744, sur *le Toulouse*, au combat de M. de Court. — En 1748, sur la frégate *la Palme* ; combat ; fait prisonnier. — En 1756, sur *le Lyon*, expédition de Mahon. — En 1778, commandant *le Protecteur* ; était à la prise de la Grenade, le 4 juillet 1779, et au combat du surlendemain 6. — En 1782, permission de se retirer du service pour cause de santé avec les provisions de chef d'escadre, et une pension de 3,600 livres sur le trésor royal. (*Registres des mouvements*, t. IV, p. 616.) — Mort à Toulon en 1790. (*Liste générale des officiers de marine*, 1770, fol. 44.)

(3) Huon de Kermadec, cadet. — Garde-marine en 1743, enseigne de vaisseau en 1748, lieutenant de vaisseau en 1756, capitaine de frégate en 1771. (*Liste générale*, 1770, fol. 85.) — Le chevalier Huon de Kermadec, capitaine de vaisseau en 1772, brigadier ès armées navales en 1781. — En 1773, pension de 500 livres sur l'Ordre. — Retiré en 1784, pour cause de santé, avec les provisions de chef d'escadre et 3,600 livres de pension sur le trésor royal, indépendamment de sa pension de 500 livres sur l'Ordre. — Mort à Brest le 13 mai 1787. (*Même liste*, fol. 49.)

(*a*) Fils du chevalier de Saint-Louis de 1742. (*Liste générale*, 1749.)

(*b*) Commandant, en 1758, *la Sirène* et douze navires chargés de troupes et de munitions, il arriva à Québec quand la colonie était aux abois, et mit l'armée en état d'entrer en campagne. Montcalm lui écrivit : « Nous vous devons de nous avoir empêchés de mourir de faim et de pouvoir nous montrer un peu à l'ennemi. » (Archives de la famille de Beaussier.)

lieutenant de vaisseau (1); — le 25 février : M. Dupont-Duviviers, capitaine à l'île Royale (2); — le 26 avril : les capitaines de Maizière (3), Croizille de Courtemanche, de Gannes, le chevalier de la Roche-Vernay, Jacau de Fièdemont, Monin de Vaucoret, servant au Canada (faits de guerre).

Il existait alors un singulier usage : la valeur des croix de Saint-Louis accordées aux officiers au service de la Compagnie des Indes était payée par la Compagnie, et non par l'État. Dans un *état des croix fournies par la Marine aux*

(1) Le marquis de Lusignan. — Entré au service de terre comme cadet en 1741, garçon-major en 1744, lieutenant en second en 1748, à l'école d'artillerie en 1751, lieutenant d'artillerie en 1755, capitaine du corps royal d'artillerie le 1er février 1760, chevalier de Saint-Louis (par la terre) le 8 février idem, lieutenant de vaisseau le 1er février 1760, capitaine d'artillerie en 1770, capitaine de vaisseau en 1772, brigadier ès armées navales en 1782. — En 1748, pension de 300 livres (par la terre). — Le 2 octobre 1775, pension de 500 livres sur l'Ordre, à compter du 18 août précédent. — En 1777, appointements de 3,000 livres. — Mort à Démerary, dont il était gouverneur, le 9 juillet 1782. — Le 25 octobre 1782, pension de 1,500 livres sur le trésor royal, à madame de Lusignan, à compter du 9 juillet précédent, et pension de 300 livres à chacune de ses trois filles. — M. de Lusignan comptait, comme services de terre, douze campagnes en Canada, deux siéges, une bataille rangée, une prise de village, un corps de garde enlevé, deux blessures (le bras droit et le bras gauche cassés par des coups de feu), une contusion à la poitrine (éclat de bombe), et un naufrage à cent trente lieues au large. — Il était en 1781 en second sur *le Magnanime*, aux combats des 29 avril et 5 septembre. (*Registre des mouvements*, t. X, fol. 1854.)

(2) M. Dupont-Duviviers, capitaine d'infanterie. — Certificat du 25 février 1760, délivré par M. de Guébriant de Budes, chef d'escadre, commandant la marine à Rochefort, constatant qu'en vertu des ordres du roi il a reçu chevalier de Saint-Louis le sieur Dupont-Duviviers, capitaine dans les troupes servant ci-devant à l'île Royale. (*Dossier de M. Dupont-Duviviers, archives de la Marine.*)

(3) Maizière de Maisoncelle (Armand-François). Né en 1724, à Grave, près Epernay; cadet à l'aiguillette en Canada en 1738, enseigne en second en expectative en 1740, enseigne en second (reconnu) en 1741, enseigne en pied en 1745, lieutenant en pied à l'île Royale en 1750, capitaine en 1754, pension de 300 livres sur le trésor royal en 1761, capitaine aux volontaires d'Afrique en 1765, major du régiment de Bourbon, avec commission de lieutenant-colonel, en 1772, chef du nouveau bataillon du premier régiment de l'île de France en 1775. Mort au Port-Louis (île de France) en 1777. — Blessé aux deux jambes à la bataille livrée à Québec le 28 avril 1760. (*Archives de la Marine.*)

officiers de terre et de mer au service de la Compagnie des Indes, que le Roi a agrégés à l'ordre de Saint-Louis, depuis 1741 *jusqu'au* 31 *décembre* 1760, nous trouvons les indications suivantes :

1749, 28 juin.—Dupleix, gouverneur de Pondichéry, une croix, avec une grand'-croix (1).

1751, 3 février.—De Bussy, capitaine d'infanterie.

1751, 6 décembre.—M. Law (2), capitaine d'infanterie,—par duplicata, — la première ayant péri sur le vaisseau *le Prince.* Il en résulte que le capitaine Law est porté pour deux croix.

Le 28 novembre 1760 la Compagnie obtint la croix de Saint-Louis pour les capitaines de vaisseau Claessen, Becdelièvre du Bouéxic (3), et pour les capitaines d'infanterie Courtois de Longchamps, Paignon de Gargas, Vignol, Le Sière, d'Héry, Véry et Villeneuve-Cillart.

Le 15 avril 1761, cinq autres croix lui furent accordées. En tête de la liste se trouve M. Law, gouverneur de Pondichéry et commandant général des établissements français aux Indes orientales (4). Les autres étaient : M. Courtin, comman-

(1) Il fut grand-croix honoraire et ne figure pas sur la liste complète des dignitaires pensionnés de l'Ordre, de 1693 à 1784, imprimée en 1785.

(2) Frère du gouverneur de Pondichéry, cité ensuite. D'Hozier, dans les preuves de la noblesse de la maison Law, dit de lui que, pendant plus de vingt ans, il fut toujours en campagne, sans que plusieurs blessures très-considérables eussent jamais ralenti son zèle. Il fut major général des troupes du roi dans l'Inde. Né le 20 janvier 1724, il obtint la croix de Saint-Louis à vingt-sept ans.

(3) Cet officier, gentilhomme de Bretagne, frère de l'évêque de Nismes, est au service de la Compagnie depuis vingt-deux ans. — Capitaine en 1759, après deux combats sur la côte de Coromandel, commandant le vaisseau *le Moras*, dans l'escadre de M. d'Aché. — Il était en 1746 sur le vaisseau *l'Aimable*, qui enleva, à l'abordage, un vaisseau anglais à l'île Fernando de Noronha. (*Mémoire de proposition au Roi*, *registre de l'Ordre*, *n*° 3.)

(4) Il était le père du maréchal marquis de Lauriston, chevalier de Saint-Louis en 1814. (Voir à cette date.)—La noblesse de la maison Law est prouvée en 1398. Jean Law, gouverneur de Pondichéry, était fils de Guillaume Law, baron de

dant en second sous M. Law; les capitaines d'infanterie Pa-

Lauriston, et de Rebecca Desves, de l'illustre maison de Percy, en Angleterre. Né à Paris, le 3 novembre 1719, il fut placé à la Compagnie des Indes en 1741, par la protection de S. A. S. madame la duchesse de Bourbon. — Passé dans l'Inde en 1742, il y servit avec succès; fut nommé, en 1748, conseiller au conseil souverain de Pondichéry; en 1749, conseiller des Indes pour l'administration générale des affaires, et fut envoyé en 1751 à Patna, pour y prendre le commandement de l'établissement français le plus au nord dans le Bengale. En 1754 il fut nommé au commandement de Cassembazard. — Pendant la guerre de Sept-Ans, forcé d'évacuer Cassembazard avec cent soixante hommes et quelques cipayes, il se retira du côté de Patna, et, toujours actif, fit des courses dans l'Indoustan et jusqu'aux portes de Delhy. Il pénétra deux fois dans le pays ennemi avec l'empereur du Mogol. Tout ce qu'il y avait de troupes anglaises fut envoyé contre lui. En 1761 il tomba au pouvoir de l'ennemi, lors de la déroute de l'armée du Mogol. — En 1761 il reçut la croix de Saint-Louis et la commission de colonel d'infanterie. — En 1764 il fut nommé gouverneur-commandant général dans l'Inde et président du conseil souverain, avec lettres-patentes de commissaire, pour recevoir des Anglais les places et territoires restitués. Il gouverna l'Inde jusqu'en 1777. En 1770 il consacra ses propres fonds aux fortifications de Pondichéry, et continua ce sacrifice en 1772 sur le bruit qui se répandit que la guerre allait éclater. — Remplacé en 1777 par le général de Belcombe, il resta dans l'Inde pour mettre son successeur au courant des affaires. — En 1778 il se disposait à repasser en France sur un bâtiment de 1,200 tonneaux, qu'il avait fait construire à ses frais et aux frais d'un sieur Chevalier, lorsque la flotte anglaise fut signalée. Il mit son bâtiment (*le Lauriston*) à la disposition du gouvernement, et ce bâtiment prit part au combat du 10 août. — En 1780 il fut fait prisonnier avec la garnison de Pondichéry, après une capitulation honorable, dans laquelle il fut employé. — Il fut fait maréchal de camp le 1er mars 1780, pendant qu'il était aux Indes. — Pourvu d'une pension de 12,000 livres, il obtint que le tiers de cette pension serait reversible à sa mort sur la tête de sa femme. Il avait servi activement pendant trente-huit ans, dont seize comme gouverneur. (*Dossier de M. Law de Lauriston, archives de la Marine.*) Quoique désigné dans le *Mémoire de proposition* pour la croix de Saint-Louis sous le nom de Law seulement, il figure dans les *États militaires* et *Almanachs royaux*, sous le nom de Law de Lauriston. (Voir l'*État militaire de* 1768, p. 128, celui de 1782, p. 90, et les *Almanachs royaux*, entre autres celui de 1788, p. 160, 2e colonne, ligne 11, article : *Maréchaux de camp.*) Une lettre de Louis XV, qui se trouve aux Archives de la Marine, charge M. Law de Lauriston, gouverneur général à Pondichéry, de recevoir des chevaliers de Saint-Louis. Elle est datée du 15 novembre 1770, et la réponse, de Pondichéry le 1er octobre 1771, est signée Law de Lauriston. Un arrêt du conseil d'État du Roi, du 31 mai 1782, reconnaît Jean Law de Lauriston issu de nobles de 1398. — Enfin M. Law de Lauriston a mérité que Voltaire le citât dans son *Siècle de Louis XV*,

trice Dromane, Mirande de Langlois, et M. Martené, officier d'infanterie.

Dans le Mémoire de proposition la Compagnie établit « que M. Law est le neveu du ministre que la Compagnie regarde comme son fondateur; que, nommé au mois d'avril 1760 gouverneur de Pondichéry et commandant général les établissements français aux Indes orientales, il est au service de la Compagnie depuis dix-sept ans; que l'intelligence et la capacité qu'il a toujours fait paraître déterminèrent la Compagnie à le nommer au grade de conseiller en 1752; que ce fut en cette qualité qu'il fut chargé du commandement civil et militaire dans différentes places de l'Inde, à Daka, et successivement à Patna et Cassembazard, où il commandait en 1757; que, lors de la prise par les Anglais du comptoir de Chandernagor, M. Law, prévoyant les suites de cet événement, s'occupa avec fermeté de rétablir les affaires de la nation; qu'il rassembla le peu de Français qui purent sortir de Chandernagor avant la prise de cette place; qu'il mit dans son parti différents princes maures, qui lui fournirent quelques secours; qu'avec des forces infiniment inférieures à celles des Anglais il combattit en plusieurs rencontres le corps de troupes qu'ils avaient envoyé à sa poursuite, ce qui avait opéré une diversion si avantageuse que la Compagnie pouvait encore s'en promettre un heureux succès, si, comme il y avait lieu de le croire, il avait continué de se soutenir par ses propres moyens; que le zèle de M. Law pour les intérêts et l'honneur de la nation, sa fermeté dans les plus grands dangers, son intelligence dans les affaires publiques, civiles et militaires, enfin la distinction avec laquelle il s'est comporté

honneur inusité et qui prouve l'illustration des services de cet officier. « MM. d'Auteuil, de Bussy, Lass, et beaucoup d'autres, se signalèrent par des actions qui auraient eu de l'éclat dans les armées du maréchal de Saxe.... Nous ne savons peut-être pas célébrer assez ce qui mérite de l'être, et la multitude innombrable de nos combats en étouffe la gloire. » (*Siècle de Louis XV*, chap. XXXIV.)

dans les circonstances les plus critiques, ont déterminé la Compagnie à lui confier l'administration en chef de ses comptoirs aux Indes, et qu'elle désire que le ministre veuille bien accorder à ses services la décoration militaire qu'elle sollicite en sa faveur. »

ANNÉE 1761.

Dupont-Duchambon de la Mésillière, capitaine à l'île Royale (1), et Reynaud de Villeverd (2).

Promotion du 15 janvier :

Les lieutenants de vaisseau : Duquesnel, L'Hopital des Coignées, Daudiffret, La Ville-Hulin, le chevalier de Kermoisan, La Croix de Gaujeac, La Roche Saint-André, Beauregard de Telincourt, Catelin la Garde, Nas Tourris, de Cherisey (3), de

(1) Dupont Duchambon de la Mesillière. — Cadet à l'aiguillette dans les troupes de l'île Royale en 1749, enseigne en second *idem* en 1755, lieutenant *idem* en 1760, chevalier de Saint-Louis, le.... 1761. (*Alphabet Laffilard, registre, colonies*, fol. 300.)

(2) Raynaud de Villeverd (François). — Lieutenant au régiment de Monaco en 1747. — Etait au siége de Maestricht. — Aide-major en 1752, capitaine en 1755. — A fait les campagnes de 1757, 1758, 1759, 1760. — Était à Hastembeck, à Crevelt, à Lutzelberg, à Minden, à Filinghausen. — Chevalier de Saint-Louis le 2 mars 1761. — Major du château de Rhinfeld en 1760. — Employé comme aide-major général d'infanterie en 1761, et commission de lieutenant-colonel. — Passé comme major général à Saint-Domingue en 1762. — Aide-major général en chef à la paix. — Rang de colonel en 1768, et major général de la légion de Saint-Domingue. — Colonel du régiment du Cap en 1772. — Commandant général des troupes et milices, avec 12,000 livres d'appointements, en 1777. — Lieutenant au gouvernement général des îles Sous-le-Vent, le 17 janvier 1780. — Brigadier par le département de la Guerre le 1er mars 1780. (En avait obtenu l'assurance de M. de Monteynard en 1772.) (*Registre du régiment du Cap.*) — Comte de Reynaud de Villeverd. (Archives de la famille.) — Brigadier d'infanterie le 1er mars 1780. — Reynaud de Villeverd est employé à Saint-Domingue. (*État militaire*, 1781, page 114, ligne 6.) — Maréchal de camp en 1784 (*État militaire*, 1785, page 83, première colonne, ligne 5) (*a*).

(3) Le comte de Cherisey. — Garde marine en 1742, aide d'artillerie en 1746, a opté enseigne de vaisseau en 1750, lieutenant de vaisseau en 1756, capitaine de

(*a*) M. de Villeverd est indiqué comme ayant été fait chevalier de Saint-Louis par le département de la Guerre. Nous n'avons pu retrouver cette nomination sur les registres de l'armée de terre, mais la constatation sur le registre du régiment du Cap établit la qualité.

Lage de Volude, d'Orves Thomas, chevalier de Keranstret, Gotteville Belle-Isle, Desmichels Champorcin (1), Balleroy,

frégate en 1764, capitaine de vaisseau en 1771, commandant des gardes de la marine à Rochefort en 1775, brigadier ès armées navales en 1776. — En 1742, employé à l'artillerie de terre en Flandre. — En 1745, était au siége d'Ypres et de Furne. — Embarqué même année, faisant fonctions d'officier sur *l'Amphitrite* et sur *la Mégère;* descente aux îles anglaises, où ils essuyèrent un feu très-vif; ensuite combat et prise d'un corsaire. — Naufragé sur *l'Amphitrite*. — En 1747, passé en Flandre pour le service de l'artillerie. — Employé dans l'armée de M. de Lowendal, sur l'Escaut, aux siéges de l'Écluse, du fort Frédéric-Henri, d'Illo, et du fort de la Croix. (*Registres des mouvements*, t. IV, fol. 588.) — Chef d'escadre en 1782. — Même année, pension de 1,800 livres sur le trésor royal, pour avoir commandé la compagnie des gardes-marine. (*Liste générale*, 1770, fol. 26, verso.)

(1) Desmichels-Champorcin. — Originaire de Provence. — Garde-marine en 1742, enseigne de vaisseau en 1748, sous-lieutenant d'artillerie en 1750, lieutenant de vaisseau en 1756, lieutenant d'artillerie et capitaine d'artillerie même année, capitaine de frégate en 1767, capitaine de vaisseau en 1772, major d'infanterie de marine en 1774. — Avant d'entrer au service, a fait une campagne comme volontaire sur *la Flore*, aux îles du Vent; s'est trouvé au combat de M. de Caylus. — De 1744 à 1747, sur *le Duc d'Orléans*, commandé par M. d'Orves ; combat de M. de Court. — En 1748, sur *la Galathée*, commandée par le chevalier de Tourville, sous les ordres de M. des Roches, commandant *la Mutine*, ils firent plusieurs prises, du nombre desquelles était le corsaire *le Duc de Cumberland*, et soutinrent un combat contre un vaisseau de 50 et une frégate de 30, qu'ils forcèrent de leur ouvrir passage. Dans ces différents armements M. Desmichels-Champorcin faisait les fonctions d'officier. — En 1758, sur *le Foudroyant ;* combat du 28 février ; fait prisonnier ; rentré d'Angleterre en mai. — En 1765, commandant le chebeck *le Renard*, escadre du Chaffault, contre les Saletins ; a été détaché pour croiser dans l'Archipel avec *le Séduisant ;* a détruit un forban qui avait enlevé une polacre française richement chargée, l'a reprise et a donné la chasse à plusieurs autres petits corsaires. — En 1770, a commandé la galiote *la Salamandre*, au bombardement de Tunis. — En 1777, a commandé le vaisseau *la Provence*, escadre de M. de Barras. — En 1778, a commandé le même vaisseau, escadre du comte d'Estaing. — Était à la prise de la Grenade le 4 juillet 1779. — Tué le surlendemain au combat du 6. — 1767, pension de 300 livres sur l'Ordre, portée à 500 livres en 1771 et à 800 livres en 1776. (*Registres des mouvements*, t. IV, fol. 662). — 1765, pension de 400 livres sur le trésor royal. — En 1770, commandant en second le bataillon d'artillerie, major de la marine en 1776, brigadier ès armées navales le 1er juillet 1778. — (*Liste générale*, 1770, fol. 47.) — Dans un état des capitaines de vaisseau et chevaliers de Saint-Louis blessés pendant la guerre de Sept-Ans on trouve la mention suivante : « Desmichels-Champorcin, lieutenant de vais-

Montigny de la Violaine, de Vassan, Repentigny, Chabert de Burgues, de Selve, Daubenton, le chevalier de Vaudreuil (1), le comte de Durfort (2), le marquis de la Valette (3), le baron de Faugères, de Gabaret, le chevalier de Tournon.

Le prince de Listenois, chef d'escadre, chevalier de Saint-Louis le 6 novembre 1762 (4).

seau, a été blessé en 1763, sur *le Requin*, destiné à aller brûler une galiote des Corses rebelles. A la descente il a reçu deux coups de feu. » (*Registres de l'Ordre*, n° 3.)

(1) Le comte de Vaudreuil (Rigaud), né à Rochefort, second fils du chef d'escadre. — Garde-marine en 1743, enseigne en 1746, lieutenant de vaisseau en 1756, capitaine de frégate en 1764, capitaine de vaisseau en 1771, brigadier ès armées navales en 1776, sous-directeur des constructions même année, directeur général de port en 1781, chef d'escadre en 1782. — En 1744, était sur *l'Heureux*, commandé par le comte de Vaudreuil, au combat de M. de Court. — En 1747, était sur *la Gloire*, escadre de Conflans ; deux combats. — En 1749, était sur *la Fidèle*, commandée par M. de Froger de l'Éguille, qui portait à Saint-Domingue la nouvelle de la suspension d'armes. Ils firent rencontre d'un corsaire anglais, qui les contraignit à se battre, fut démâté de tous ses mâts, presque coulé bas et pris. (*Registres des mouvements*, t. IV, fol. 589.)—En 1781, sur *le Sceptre*, escadre de M. de Grasse ; était au combat du 29 avril contre l'amiral Hood, vis-à-vis le fort Royal, et à la prise de Tabago, le 30 mai suivant. — 18 septembre 1779, pension de 2,000 livres. (*Registres, Mouvements*, t. I, fol. 76, verso.) — Contre-amiral le 1er janvier 1792. (Nouvelle désignation du grade de chef d'escadre.) (*Liste générale*, 1787, t. I, fol. 22, verso.)

(2) Le comte de Durfort Duras, dont le frère est mort sur *le Ruby*, en Canada, en 1742.— Parent de M. le comte de Maurepas.— Garde-marine en 1743, enseigne de vaisseau en 1746. (*Liste générale*, 1749.) — Lieutenant de vaisseau en 1756, capitaine de frégate en 1764, capitaine de vaisseau en 1767, brigadier ès armées en 1776. — En 1773, pension de 600 livres sur les Invalides. — Retiré en 1782 avec les provisions de chef d'escadre et une pension de 3,600 livres, outre celle de 600 livres dont il jouit. (*Liste générale*, 1778, fol. 43.)

(3) Le marquis de la Valette. — Originaire de Provence. — Ils ont été dix de ce nom dans la marine. — Garde-marine en 1743, enseigne de vaisseau en 1746, lieutenant de vaisseau en 1756. — 19 juillet 1764, permission de se retirer du service avec commission de capitaine de vaisseau. (*Registres des mouvements*, t. IV, fol. 591.)

(4) Le chevalier de Bauffremont, prince de Listenois. Chevalier de Malte. — A quitté l'Ordre pour se marier. — Garde-marine en 1731, enseigne de vaisseau en 1733, lieutenant de vaisseau en 1733, capitaine de vaisseau en 1742, chef d'esca-

Taillevis de Périgny (1), major à Saint-Domingue.

ANNÉE 1763 (2).

Les lieutenants de vaisseau : le chevalier de Boisgelin (3), le chevalier de Landemont (4), le chevalier du Muin (5), des

dre en 1755, lieutenant général en 1764, vice-amiral ès mars du Levant en 1777. — Pension de 1,000 livres sur la Marine en 1754. — Même année, 600 livres de haute-paye. — 1767, pension de 2,000 livres sur l'Ordre. — En 1742, sur *l'Espérance*, commandée par M. de Court, qui commandait une escadre de treize vaisseaux. Cette campagne fut belle et heureuse ; ils sauvèrent l'escadre des mains des Anglais, à la veille de la détruire (*a*), et menèrent à leur vue les Espagnols à Toulon. — 1744, commandant du *Volage*, escadre de M. de Court, contre l'amiral Matheus. — 1757, commandant *le Tonnant*, avec quatre vaisseaux et deux frégates sous ses ordres, pour Saint-Domingue ; prise du vaisseau *le Greenwich*, de 56, et d'un corsaire de 14. — Mort le 15 novembre 1781. — 8 décembre 1781, pension de 6,000 livres à madame la princesse de Listenois, sa veuve (*Registre des mouvements*, t. I, fol. 85) (*b*).

(1) Cadet à Rochefort pendant quatre ans ; enseigne en 1750, lieutenant en 1755, capitaine en 1756, major en 1759. (*Mémoire de proposition*, *registre de l'Ordre*, n° 5.)

(2) Nous n'avons pu retrouver la promotion de 1763, qui n'existe pas aux registres de l'Ordre, mais les registres des mouvements nous ont donné, en ce qui concerne les officiers ci-dessous mentionnés, la constatation officielle qui nous était nécessaire.

(3) Le chevalier de Boisgelin. — Originaire de Bretagne. — Garde-marine en 1746, enseigne de vaisseau en 1751, lieutenant de vaisseau en 1757, capitaine de frégate en 1764. — 1765, permission de se retirer du service avec une pension de 1,000 livres sur le trésor royal (*Registres des mouvements*, t. V, fol. 770) (*c*).

(4) Le chevalier de Landemont. — Est du Maine ; neveu de M. de Ricouart, intendant de la marine, parent de M. d'Hérouville de Claye, lieutenant général. — Garde-marine en 1742, enseigne de vaisseau en 1751, lieutenant de vaisseau en 1757. — Permission de se retirer du service en 1765, avec 800 livres de pension sur la Marine. (*Registres des mouvements*, t. IV, fol. 718.)

(5) Le chevalier du Muin. — Petit-fils et petit-neveu d'un intendant de la marine et d'un capitaine de vaisseau mort au service. — Garde-marine en 1743, enseigne de vaisseau en 1748. (*Liste générale*, 1749.) — Lieutenant de vaisseau en 1756, capitaine de frégate en 1771, capitaine de vaisseau en 1772. — Permission

(*a*) Il doit s'agir de la flotte espagnole.

(*b*) La qualité de chevalier de Malte, délaissée plus tard, explique pourquoi M. de Bauffremont ne fut chevalier de Saint-Louis qu'après trente et un ans de services.

(*c*) Comte de Boisgelin, vicomte de Pléhedel (Charles-Eugène). (Archives de la famille.)

Touches (1), de Chasteloger (2), de la Porte-Vezins (3), de Briqueville (4), de Valmenier-Cacqueray (5), du Bois de la Motte-

de se retirer du service pour affaires le 20 janvier 1776, avec une pension de 1,400 livres sur la Marine (*Liste générale des officiers de marine*, 1770, fol. 84 et 48) (*a*).

(1) Des Touches. — Garde-marine en 1743, enseigne de vaisseau en 1748, lieutenant de vaisseau en 1756, capitaine de frégate en 1771, capitaine de vaisseau en 1772. — Brigadier ès armées navales en 1780, commandeur de l'Ordre en 1782, chef d'escadre en 1784. (*Liste générale*, 1770, fol. 49.) — Contre-amiral le 1er janvier 1792. (*Liste générale*, 1787, t. I, fol. 24.)

(2) Chasteloger. — Fils du capitaine de vaisseau (*b*). — Garde-marine en 1748. (*Liste générale*, 1749.) — Enseigne de vaisseau en 1754, lieutenant de vaisseau en 1762. — 1758, pension de 300 livres sur le trésor royal. — Mort le .... juillet 1775. (*Liste générale*, 1770, fol. 89.) — En 1757, dans le combat du *Diadème*, a eu la jambe cassée par un canon crevé à bord ; prise du vaisseau anglais *le Greenwich*. (*État des officiers de marine blessés*, *dressé en* 1766, *archives de la Marine*.)

(3) La Porte Vezins (*c*). — Garde-marine en 1746, enseigne de vaisseau en 1751, sous-lieutenant d'artillerie en 1756, lieutenant de vaisseau en 1757, capitaine de frégate en 1764, lieutenant des gardes du pavillon même année, capitaine de vaisseau en 1772, major d'infanterie même année, brigadier ès armées en 1776, directeur général de l'arsenal de Brest en 1781, chef d'escadre en 1784. — A fait la campagne de 1745 comme volontaire. — En 1748, sur *le Tonnant*, commandé par M. de Létanduère ; combat. — En 1750, sur *le Cumberland*, capitaine de la Gadec de Merzedern ; combat, a reçu deux blessures. — En 1778, commandant *le Zodiaque*, escadre d'Orvilliers. (*Registres des mouvements*, t. IV, folio 746.) — Marquis de la Porte-Vezins. — En 1776, pension de 400 livres sur l'Ordre, portée à 800 livres en 1788. — En 1787, gratification annuelle de 2,000 livres. — Contre-amiral (nouvelle désignation du grade de chef d'escadre), le 1er janvier 1792. (*Liste générale*, 1787, folio 23.)

(4) De Briqueville. Originaire de Normandie. Petit-cousin de feu M. le marquis de la Luzerne, vice-amiral.—Garde-marine en 1743, enseigne de vaisseau en 1748, lieutenant de vaisseau en 1756, capitaine d'artillerie en 1762, capitaine de frégate en 1767, capitaine de vaisseau en 1772, major de la marine même année, chef d'escadre en 1784. (*Registres des mouvements*, t. IV, p. 682.) — Marquis de Briqueville. (*Liste générale*, 1787, t. I, folio 23, verso.)

(5) Valmenier-Cacqueray, originaire de Normandie. Né à Rochefort. Son grand-

(*a*) Voir plus haut, page 107, la mention relative à son grand-père.

(*b*) Son père, chevalier de Saint-Louis en 1742. Voir à cette date, page 141.

(*c*) Au-dessus de son nom est écrit : « Le comte de Grammont, Mme la duchesse de Mazarin, Mme la duchesse d'Elbœuf. » Nous présumons que, par ses alliances, M. de la Porte-Vezins appartenait à ces hauts personnages.

Rabeau (1), d'Albert de Rions (2), de Villers-Franssures de Bissaucourt (3).

père est mort lieutenant de vaisseau et lieutenant de Roi à la Martinique ; son frère aîné a eu un bras emporté au combat de M. de Létanduère et est mort de cette blessure. — Garde-marine en 1745, enseigne de vaisseau en 1751, lieutenant de vaisseau en 1757, capitaine de frégate en 1771, capitaine de vaisseau en 1772, major du corps royal d'infanterie en 1775, major du corps royal de la marine en 1777, brigadier ès armées navales en 1781, chef d'escadre en 1784. (*Registres des mouvements*, t. IV, folio 720.) — Comte de Cacqueray. — En 1787, pension de 1,000 livres sur les Invalides. (*Liste générale*, 1787, t. I, folio 24.)

(1) Bois de la Motte-Rabeau. — Garde-marine en 1745, enseigne en 1751, lieutenant de vaisseau en 1757. — En 1767, permission de se retirer du service pour cause de santé, avec une pension de 800 livres, savoir : 500 livres sur le trésor royal et 300 livres sur la Marine. (*Registres des mouvements*, t. IV, p. 757.)

(2) D'Albert de Rions. — Est de Dauphiné. — Garde-marine en 1743, enseigne de vaisseau en 1748, lieutenant de vaisseau en 1756, capitaine de frégate en 1771, capitaine de vaisseau en 1772, major du corps royal de la marine en 1776, major de la marine et des armées navales en 1780, directeur général de port en 1784, chef d'escadre même année, commandeur de l'Ordre en 1784, commandant de la marine au port de Toulon en 1785. — En 1755, était sur *l'Espérance,* capitaine de Bouville, escadre de la Motte, pour le Canada ; au retour, ce vaisseau, qui n'était monté que de 22 canons, fut attaqué par *l'Oxford*, vaisseau anglais de 70, contre lequel il combattit pendant plusieurs heures, et le contraignit, malgré sa supériorité, à s'éloigner pour se raccommoder. *L'Oxford* revint une troisième fois à la charge, soutenu par un autre gros vaisseau ; ils donnèrent en même temps tout leur feu sur le vaisseau *l'Espérance*, qui fut obligé de se rendre, criblé de coups, et en si mauvais état que les Anglais, après en avoir tout retiré, furent obligés d'y mettre le feu. — En 1758, était sur *le Foudroyant ;* combat ; fait prisonnier. — En 1778, commandant *le Sagittaire*, escadre d'Estaing ; était à la prise de la Grenade, le 4 juillet 1779, au combat du surlendemain 6, et au siége de Savannah. Pendant cette campagne M. d'Albert de Rions a pris seul le vaisseau *l'Experiment,* de 50 canons, sur lequel il y avait 650,000 livres en espèces. (*Registres des mouvements,* t. IV, fol. 702.) — Contre-amiral (nouvelle dénomination du grade de chef d'escadre) le 1er janvier 1792. (*Liste générale*, 1787, t. I, fol. 23, verso.) — En 1757, pension de 300 livres sur le trésor royal. — En 1781, pension de 1,200 livres sur le même fonds (*Liste générale*, 1770, fol. 28) (*a*).

(3) Villers Franssures de Bissaucourt. Troisième fils du chef d'escadre. — Garde-marine en 1745, enseigne de vaisseau en 1751, lieutenant de vaisseau en 1757, aide-major même année, a opté en 1759, capitaine de vaisseau en 1772. —

(*a*) Grand-croix en 1797. Voir aux dignitaires nommés dans l'émigration.

Du Plessis-Parscau (1).

ANNÉE 1764.

Le chevalier de Grasse, capitaine de vaisseau (2).

ANNÉE 1770.

Chevaliers de Saint-Louis nommés le 1er février : Bidé de Maurville, lieutenant de vaisseau (3).

En 1747, était au combat de M. de Létanduère ; fait prisonnier ; en 1757, sur la frégate *l'Aquilon* ; était au combat de M. de Gouvello, et, en 1759, à celui de M. de Conflans. — Retiré pour cause de santé, en 1776, avec 1,500 livres de pension sur la Marine. (*Registres des mouvements*, t. IV, p. 722.)

(1) Duplessis-Parscau. — Originaire de Bretagne ; fils aîné d'un ancien enseigne de vaisseau. — Garde-marine en 1743, enseigne de vaisseau en 1748, lieutenant de vaisseau en 1756, capitaine de vaisseau en 1772, chef d'escadre en 1784. — Mort le 7 mai 1786. — Le 17 juin 1786, pension de 1,500 livres à sa veuve, de 200 livres à son fils cadet, élève de la marine, et de 200 livres à chacune de ses filles. (*Registres des mouvements*, t. IV, p. 698.)

(2) Le chevalier de Grasse de Bar. — Originaire de Provence. Il y en a eu trois de ce nom dans la marine ou les galères. — Chevalier de Malte. — A quitté cet ordre pour se marier. — Garde-marine en 1734, maréchal des logis en 1743, a opté en 1746, lieutenant de vaisseau en 1754, capitaine de vaisseau en 1762, chevalier de Saint-Louis le 1er février 1764, commandant la brigade de Saint-Malo en 1775, chef d'escadre le 22 mai 1778, à prendre rang du 1er juin, commandeur de l'Ordre le 14 mars 1781, lieutenant général des armées navales le 22 mars même année. — 1747, sur *la Gloire*, escadre de M. de Jonquières, a été blessé et fait prisonnier. — 1778, commandant *le Robuste*, au combat d'Ouessant. (*Registres des mouvements*, t. III, page 495.) — A eu un ordre du roi pour faire fonctions de lieutenant général du 22 mars 1781, et Sa Majesté a décidé le 27 novembre suivant qu'il prendrait rang de cette époque parmi les lieutenants généraux. — En 1758, pension de 400 livres sur le trésor royal. — En 1764, pension de 2,400 livres sur les Invalides, reversible sur sa femme. (*Liste générale des officiers de marine*, 1770, fol. 10.) — Comte de Grasse de Tilly ; mort le 14 janvier 1788. (*Liste générale des officiers de marine*, 1787, vol. I, fol. 11.)

(3) Bidé de Maurville. — Garde-marine en 1757, enseigne de vaisseau en 1765, lieutenant de vaisseau en 1768, capitaine de vaisseau en 1779. — 20 juin 1776, pension de 300 livres sur l'Ordre. — En 1757, sur *le Florissant*, commandé par son père (*a*). — En 1758, sur le même vaisseau, combat du 9 novembre. — En 1765, sur *l'Utile*, commandé par M. Duchaffault, expédition contre les Saletins ; était sur la chaloupe dudit vaisseau à l'affaire de Larache, du 27 juin, où il a reçu trois blessures, savoir : deux coups de fusil, un au col et un à la joue, et un coup

(*a*) Voir plus haut, p. 141.

Promotion du 1er juillet.

Le marquis de Nieul-Ponte (1), et le comte d'Amblimont, capitaines de frégate.

Les lieutenants de vaisseau : Janvry (ou Jauvry) de Verneuil, Kerguisiau de Treleon, Brue de Cleray, Giraud Dagay (blessé), de Boades, de Gantes (ou de Gautes) (blessé), le chevalier de Cicé Champion, du Brossay-Dumas (2), de la Clue (aide-major de la marine), d'Erchigny de Clieu (3), le comte

de sabre à la tête; fait prisonnier ; conduit à Maroc, où il s'est très-distingué par les soins qu'il s'est donnés pour procurer des secours aux prisonniers qui étaient avec lui. (*Registres des mouvements*, t. VIII, fol. 1475.)

(1) Le marquis de Nieul (Ponte), aîné. — Originaire de Saintonge; neveu de M. le comte de Surgère, par la maison de Larochefoucauld; riche. — Garde-marine en 1746, enseigne de vaisseau en 1751, lieutenant de vaisseau en 1757, capitaine de frégate en 1764, capitaine de vaisseau en 1772, brigadier ès armées navales en 1777, chef d'escadre en 1784. — En 1780, adjoint à l'inspection des classes du Ponent, avec un supplément de 3,000 livres quand il ne sera pas employé et de 6,000 livres lorsqu'il sera employé. — En 1781, inspecteur des troupes du corps royal d'infanterie et artillerie de marine. — En 1747, sur *le Trident*, commandé par le marquis d'Amblimont ; combat de M. de Létanduère ; fut prisonnier, trois mois en Angleterre. — En 1757, sur *le Hardi*, commandé par M. Levassor de la Touche, pour la Martinique; plusieurs combats au retour. — En 1778, sur *le Dauphin-Royal*, escadre d'Orvilliers. (*Registres des mouvements*, t. V, fol. 765, et *Liste générale*, 1770, fol. 45.) — Commandeur de l'Ordre le 7 août 1788. (*Liste générale*, 1787, fol. 23.)

(2) Brossey du Mas (actuellement Du Mas). — Est de Nantes. — Garde-marine en 1746, enseigne de vaisseau en 1751, lieutenant de vaisseau en 1757, capitaine de vaisseau en 1772, brigadier ès armées navales en 1781. — En 1747, sur *le Monarque*, escadre et combat de M. de L'Etanduère ; fait prisonnier ; trois mois en Angleterre en 1747 et toute l'année 1748. — En 1778, sur *l'Actif*, commandé par M. de Monteil, escadre d'Orvilliers. — Retiré du service le 3 décembre 1784, avec les provisions de chef d'escadre et 3,600 livres de pension sur le trésor royal. (*Registres des mouvements*, t. V, page 761.)

(3) Derchigny de Clieu. — Est de Bretagne. Fils de feu M. de Clieu, gouverneur de la Guadeloupe (*a*), frère du lieutenant de vaisseau de ce nom (*b*), parent de M. Derchigny, ancien intendant au Havre ; appartient à M. le duc d'Enville. — Garde-marine en 1746, enseigne de vaisseau en 1751, lieutenant de vaisseau en

(*a*) Chevalier de Saint-Louis en 1718. — Voir à cette date, p. 123.

(*b*) Chevalier de Saint-Louis en 1748. — Voir à cette date, p. 153.

de Damas (1), Clapier Saint-Tropez, Beaussier-Montauban (2), de Bompar, le vicomte de Rochemore, Flaville, Silguy, Messières (blessé), Thoron, Cymon de Beauval, Jassaud de Thorame, le chevalier de Boisville-Boucheville, Seguiran, le marquis de Coriolis Puymichel (3), de Perrussy (blessé), de Nort, Duchaffault de la Roche, le vicomte de Souilhac, le chevalier

1757, capitaine de vaisseau en 1772. — En 1776, permission de se retirer du service, pour cause de santé, avec une pension de 1,200 livres sur la Marine. — En 1775, pension de 2,000 livres, dont 1,000 livres sur les Invalides et 1,000 livres sur les colonies. (*Registres des mouvements*, t. V, fol. 772.) — Le 8 avril 1776, sa pension de 1,000 livres sur les colonies a été portée à 1.200 livres. (*Liste générale*, 1770, fol. 51, verso.)

(1) Le comte de Damas. — Originaire de Provence. — Ils ont été cinq de ce nom dans la marine. — Garde-marine en 1746, enseigne de vaisseau en 1751, lieutenant de vaisseau en 1757, capitaine de vaisseau en 1772, capitaine de la compagnie des gardes du pavillon et de la marine, puis du régiment de la Marine même année ; supprimé le 19 mai 1775. — Le 22 février 1774, permission de se retirer du service avec une pension de 1,800 livres, savoir : 600 livres sur les Invalides, 600 livres sur la Marine et 600 livres sur le trésor royal. — Le 6 juillet 1784, pension de 800 livres à sa veuve, sur les Invalides. (*Liste générale des officiers de marine*, 1770, fol. 51, verso.)

(2) Beaussier, originaire de Toulon, cousin des capitaines de port de Toulon et de Brest.— Maître d'équipage en...., enseigne de port en 1746. (*Liste générale des officiers de marine*, 1749.) — Beaussier de Chateauvert (le nom de Chateauvert est rayé et remplacé par celui de Montauban, avec cette note : « C'est par la signature du 16 mai 1768 qu'il a été approuvé qu'il serait porté sur le registre sous ce nouveau nom ») ; maître d'équipage en...., aide de port en 1746, enseigne de port en 1751, lieutenant de port en 1757, a opté en 1770, capitaine de vaisseau en 1772. — Permission de se retirer du service en 1779, avec une pension de 2,000 livres. (*Registres des mouvements*, tome V, page 609.)

(3) Le marquis de Coriolis-Puymichel. — Garde de l'étendard en 1746, enseigne de vaisseau en 1754, lieutenant de vaisseau en 1762, capitaine de vaisseau en 1777. — Permission de se retirer du service, pour cause de santé, le 24 novembre 1785, avec le rang de brigadier et une pension de 3,600 livres sur le Trésor (*Liste générale des officiers de marine*, 1770, fol. 53, verso) (*a*).

(*a*) Un autre Coriolis, le chevalier Coriolis d'Espinouse, garde-marine en 1741, enseigne de vaisseau en 1746, lieutenant de vaisseau en 1756, capitaine de frégate en 1764, capitaine de vaisseau en 1771, brigadier ès armées navales en 1776, chef d'escadre en 1782 (*Liste générale des officiers de marine*, 1770, fol. 26, verso, et *Liste*, 1787, fol. 22, verso), n'a point été chevalier de Saint-Louis, parce qu'il était chevalier de Malte.

Daigremont-Peupenva (blessé aux combats des vaisseaux *l'Opiniâtre* et *le Formidable*); Grelier (1), capitaine d'artillerie (deux blessures à la descente des Anglais à l'île d'Aix); d'Oraison (2) (blessé grièvement par un accident aux reins et à la tête étant embarqué en second sur la barque *l'Hirondelle*, en 1769); de Montiers; Texier de Norbec, capitaine d'artillerie (blessé grièvement, en 1769, en faisant l'épreuve d'un mortier, a perdu le bras droit et a eu le visage fracassé); de l'Etang de Ry, lieutenant de vaisseau retiré (grièvement blessé au combat de *la Bellone*, en 1758, et est resté si estropié des jambes qu'il n'a pu continuer ses services).

Pellegrin, capitaine de brûlot; navigue depuis quarante-cinq ans; cet officier, depuis près de vingt ans, a fait vingt-

(1) Grelier Puybernier. — Est du Poitou. — A demandé, par sa lettre du 3 novembre 1768, à n'être porté sur les listes que sous le nom de Grelier. — Garde-marine en 1748, enseigne de vaisseau en 1754, sous-lieutenant d'artillerie en 1755, lieutenant de vaisseau en 1762, capitaine d'artillerie même année, capitaine en premier de bombardiers en 1775, lieutenant-colonel ès armées navales en 1777. — En 1757, employé à l'île d'Aix, quand les Anglais y sont descendus; a été blessé à la joue et à la cuisse, qui a été percée d'un coup de feu; fait prisonnier. — Permission de se retirer du service, pour cause de santé, en 1777, avec la commission de capitaine de vaisseau et 1,600 livres d'appointements sur la Marine. (*Registres des mouvements*, tome V, page 863.)

(2) D'Oraison. — Est d'Oraison, près Riez. — Garde-marine en 1748, enseigne de vaisseau en 1754, lieutenant de vaisseau en 1762, mort le 6 avril 1772. — En 1758, commande la corvette *l'Écureuil*, garde-côte et convoi, pour la tournée de M. le duc d'Eguillon (a), sur la côte de Bretagne, et en découverte; deux combats, dont un très-vif. — Même année, embarqué sur le vaisseau *l'Entreprenant*, allant à Louisbourg, où il a fait les fonctions de major des troupes pendant le siége; fait prisonnier. — En 1769, sur la barque *l'Hirondelle*, commandée par M. de Vialis, lieutenant de vaisseau, en croisière devant l'île de Corse. En faisant faire une manœuvre il reçut un coup de fouet d'un croupiat sur les reins, et un coup sur le front par le bout d'une des barres du cabestan, ce qui l'a mis dans le cas de beaucoup souffrir. On l'a débarqué malgré lui, et il s'est rembarqué quelque temps après. — En 1770, sur *la Mignonne*, au bombardement de Tunis. (*Registres des mouvements*, t. V, p. 875.)

(a) Duc d'Aiguillon. Nous n'avons pas voulu changer l'orthographe du registre.

quatre campagnes, et a rendu des services distingués dans l'Inde (*Mémoire de proposition*).

Chevaliers de Saint-Louis nommés le même jour : du Chambon de Mezillac (1), ci-devant capitaine dans la légion de Saint-Domingue; de Carné Trecesson, commandant en second aux îles de Saint-Marin et Saint-Barthélemy (îles du Vent); le comte de Choiseul-Meuse (2), aide-major général à la Martinique, et le comte de Bouillé (3), colonel du régiment de Vexin, gouverneur de la Guadeloupe.

(1) Dupont du Chambon de Mezillac. — Cadet à l'aiguillette en 1729, enseigne en second d'une des compagnies de la Marine, servant à l'île Royale, en Canada, en 1745, brigadier d'enseignes à pied idem en 1747, lieutenant en 1750, capitaine en 1756, capitaine à la légion de l'île de France en 1766, capitaine à la légion de Saint-Domingue en 1767; retiré en 1769, avec une pension de 600 livres, chevalier de Saint-Louis le 11 mai 1770 (*a*). Blessé en 1745, en s'opposant à la descente de l'ennemi à l'île Royale (sous les ordres de son père) ; blessé dangereusement en 1762, en se rendant à Saint-Domingue, le bâtiment sur lequel il était donnant la chasse à une frégate anglaise. (*Dossier de cet officier. Archives de la Marine.*)

(2) Porté pour mémoire ; nommé par la Guerre. Voir Ier vol., p. 589.

(3) Porté pour mémoire sur les registres de la Marine; nommé par le ministère de la Guerre ; voir Ier vol., p. 590 —Marquis de Bouillé. (*Registres de l'armée de terre.*) Il fut brigadier en 1770, et non en 1769, comme nous l'avons dit par erreur au Ier volume. Il était commandant général de la Martinique au moment de sa promotion au grade de maréchal de camp en 1777; il se distingua de la manière la plus brillante dans la guerre d'Amérique, et on lit, à son sujet, l'anecdote suivante dans le feuilleton du *Journal des Débats* du 15 mai 1857 (*Compte rendu des Environs de Paris, illustrés*) : « Après la mort de Louis XV et la guerre d'Amérique, le roi chassait un jour aux environs de Choisy. Il approchait d'Orly, quand tout à coup on entendit le canon. « De l'artillerie ! D'où vient donc ce bruit ? « dit Louis XVI. — De chez M. le marquis de Bouillé , Sire. — Ah! c'est vrai ! « je lui ai donné deux des canons qu'il a pris à Saint-Christophe. Il s'en sert en « mon honneur. Voyons donc sa demeure! dit-il en s'approchant... Elle est bien « simple! mais il n'a pas de faste, lui; il n'aime que la gloire! » Ces honorables paroles méritaient bien qu'à propos d'Orly nous les citassions. »

(*a*) Tous les brevets originaux constatant le passage aux différents grades sont au dossier. Ils ont été rendus dans la Révolution, conformément au décret de la Convention du 25 brumaire an II, suivant certificat du ministre de la marine, Dalbarade. Le chiffre de la pension est articulé dans une requête de M. de Mezillac, adressée au ministre de la marine en 1775. Les blessures sont mentionnées dans un état de services, signé par M. de Mezillac. Son père avait été nommé chevalier de Saint-Louis en 1730. (Voir plus haut, p. 132.)

ANNÉE 1771.

Chevalier de Saint-Louis nommé le 19 juin : le chevalier de Charitte, ci-devant major au Cap, île de Saint-Domingue.

Chevaliers de Saint-Louis, le 16 novembre : Duplessis Vigoureux, major des troupes de l'Inde (vingt ans de services, quatre siéges, une escalade et plusieurs prises de forts; une action d'éclat dans le port de Mascatte, où, après avoir enlevé à l'abordage un vaisseau anglais, il força des matelots, le pistolet à la main, de le suivre dans un canot pour aller remorquer un vaisseau qui était dénué de voiles et qui allait rester au pouvoir des ennemis). (*Mémoire de proposition. — Archives de la Marine.*) — Tortais de Keroant, capitaine en second de la garde du port à Lorient (au service de la Compagnie des Indes). — Trente-sept ans de services, dont sept dans les milices de Bretagne. (*Mémoire de proposition. Archives de la Marine.*)

Nous n'avons pas trouvé dans les registres de l'Ordre la promotion de 1771, qui cependant a eu lieu, car les officiers suivants en firent partie, d'après les *Registres des mouvements:*

De Trobriant (1), le chevalier de Cumont (2), le chevalier

(1) Kédern de Trobriant. — Garde-marine en 1748, enseigne de vaisseau en 1754, sous-lieutenant d'artillerie en 1756, lieutenant de vaisseau en 1762, lieutenant de port en 1765, a opté en 1770, capitaine de vaisseau en 1777. — Commandant de *l'Amphion*, escadre d'Orvilliers, au combat d'Ouessant, le 27 juillet 1778, où il a essuyé tout le feu de l'escadre anglaise. — Mort à Brest le 18 février 1780. (*Registres des mouvements*, t. V, p. 845.)

(2) Le chevalier de Cumont. — Garde-marine en 1751, enseigne de vaisseau en 1755, lieutenant d'artillerie en 1762, lieutenant de vaisseau en 1764. — 3 mars 1771, permission de se retirer avec la croix de Saint-Louis. — 19 juin 1771, pension de 300 livres sur le trésor royal. (*Liste générale,* 1770, fol. 95.)

du Pavillon (1), Demazières du Passage (2), le chevalier de Fénelon (3), le baron de Cohornes (4), de Saint-Marsault (5), lieutenants de vaisseau.

(1) Le chevalier du Pavillon. — Garde-marine en 1748, enseigne de vaisseau en 1754, lieutenant de vaisseau en 1762, chef de brigade en 1764, lieutenant en second des gardes-marine en 1765, aide-major de la marine en 1772, lieutenant en premier des gardes-marine à Rochefort en 1775, capitaine de vaisseau en 1777. — De 1745 à 1747, a servi dans le régiment de Normandie comme sous-lieutenant et lieutenant, avant d'entrer dans la marine. — En 1782, commandant *le Triomphant*. — Tué au combat, du 12 avril, de M. de Grasse contre l'amiral Rodney. — En 1780, pension de 500 livres sur l'Ordre. — Pension de 500 livres à sa sœur; pension de 500 livres à l'aîné de ses neveux, jusqu'à ce qu'il ait un emploi qui le fasse subsister. — Ce neveu étant mort, reversion de 200 livres, le 9 octobre 1784, sur un autre neveu de cet officier. (*Registres des mouvements*, t. V, p. 875.)

(2) Demazières du Passage. — Est d'Aunix (d'Aunis). — (Pierre-François-Benjamin.) — Né le 29 septembre 1731. — Garde-marine en 1748, enseigne de vaisseau en 1754, enseigne des Cadets en 1757, lieutenant des Cadets même année, lieutenant de vaisseau en 1763. — En 1756 et 1757, sur *la Fidèle*, commandée par M. de Lizardais, en garde-côte : combat. — Permission de se retirer du service en 1776, pour cause de santé, avec la commission de capitaine de vaisseau et 800 livres de pension sur la marine. (*Registres des mouvements*, t. V, p. 850.)

(3) Le chevalier de Fénelon. — Garde-marine en 1757, enseigne en 1758, lieutenant d'artillerie en 1762. — Permission de se retirer du service le 15 août 1768. — Avant d'entrer dans la marine avait servi pendant huit ans dans l'infanterie comme capitaine au régiment de la Fère. — En 1759, sur *le Souverain*, escadre de la Clue : combats des 17 août et 10 octobre aux atterrages de Rochefort. (*Registres des mouvements*, t. VII, fol. 119.)

(4) Le baron de Cohornes (*a*). — Est de Carpentras, dans le Comtat. — Neveu de M. de la Palun, gentilhomme de M. le prince de Conti. — Garde-marine en 1748, enseigne de vaisseau en 1755, lieutenant de vaisseau en 1762, capitaine de compagnie en 1775, capitaine de vaisseau en 1777. — Retiré le 24 novembre 1785, avec le grade de brigadier et 3,600 livres de pension sur le trésor royal. (*Registres des mouvements*, t. V, fol. 899.)

(5) Gréen de Saint-Marsault, fils du major des gardes-côtes de Grandville. — Avant d'entrer dans la marine il avait servi, pendant deux ans, comme lieutenant dans un bataillon de gardes-côtes. — Garde-marine en 1751, enseigne de vaisseau en 1755, lieutenant d'artillerie en 1762, lieutenant de vaisseau en 1764, capitaine de compagnie en 1776, lieutenant-colonel ès armées navales en 1777, capitaine de vaisseau en 1779. — En 1758, sur *l'Entreprenant*, commandé par M. Beaussier de

(*a*) L'orthographe du nom est de Cohorn.

Chaigneau l'aîné (1).

Le prince de Montbazon (2), chef d'escadre.

ANNÉE 1772.

Chevalier de Saint-Louis, le 18 août : le comte d'Osmond, commandant les milices du fort Dauphin, île de Saint-Domingue. — Vingt-six ans de services, dont vingt-trois dans la marine. (*Mémoire de proposition. Registres de l'Ordre.*)

Promotion du 30 décembre (3) : Kerguelen de Trémarec, capitaine de vaisseau.

Les lieutenants de vaisseau : Vidal de Léry, Chauvel-Teilley, Lamotte-Vauvert, Scott de Roys, Castellane-Majastre (4), des

l'Isle, en destination pour l'île Royale, où le vaisseau a été brûlé ; a reçu trois blessures par un éclat, l'une à la tête, l'autre à la hanche, la troisième au bras. — Etait au combat d'Ouessant, en 1778, sur *le Saint-Michel*, escadre d'Orvilliers. — Mort le 2 janvier 1781. — Le 9 mai 1781, pension de 1,000 livres à Mme de Saint-Marsault, à compter du 1er février. (*Registres des mouvements*, t. VI, fol. 997.)

(1) Chaigneau l'aîné,— capitaine de vaisseau,— est au service de la Compagnie des Indes depuis 1756. — A deux cent onze mois de navigation. — Chevalier de Saint-Louis le 19 juin 1771 (*Registre des ordonnances*) (a).

(2) Le chevalier de Rohan. (Ce nom est rayé et remplacé par celui de prince de Montbazon.) Chevalier de Malte, a quitté cet ordre pour se marier le 24 juin 1771. — Garde-marine en 1745, enseigne de vaisseau en 1747, lieutenant de vaisseau en 1751, capitaine de vaisseau en 1756, chef d'escadre en 1764, gouverneur des îles Sous-le-Vent en 1766, lieutenant général en 1769, vice-amiral ès mers du Ponent en 1784. —En 1745, sur *le Saint-Michel*, commandé par M. Daché deux combats considérables. — En 1746, sur *le Mars*, commandé par M. de Cresnay, escadre du duc d'Enville ; séparé de l'escadre par un coup de vent ; combat ; fait prisonnier ; trois mois absent. — En 1747, sur *le Terrible*, escadre et combat de M. de Létanduère ; fait prisonnier ; sept mois en Angleterre. — En 1758, commande *le Raisonnable* à Rochefort, destiné pour Louisbourg ; combat ; pris le 29 avril 1758 ; deux mois en Angleterre. (*Registres des mouvements*, t. III, p. 454.)

(3) Cette promotion, dans les états de services des officiers, porte la date du 1er janvier 1773.

(4) Castellanne-Majastres. — Garde-marine en 1749, sous-lieutenant d'artil-

(a) Il était capitaine de brûlot de 1755, et capitaine de vaisseau de 1775, au service de la ompagnie. (Renseignements fournis par la famille.)

Greffins, Dusault des Croix, Garnier Saint-Antonin, le chevalier Buor de la Chevalière, de Perillau, de Montperoux, Daymar, Navarre, de Cours Lussaignet, le comte du Pontavice, le chevalier de Tilly (1), Saint-Orens, Mallevault de Vaumorans, Charitte (2), Le Grain, Clavel, Mercerel de Chasteloger (3),

lerie en 1754, lieutenant de vaisseau en 1762, capitaine de compagnie en 1775, capitaine de vaisseau en 1777, chef d'escadre à prendre rang le 1er octobre 1784. — Commandant *le Marseillais*; était au combat du 29 avril 1781 et à la prise de Tabago, le 30 mai suivant. — Autre combat le 5 septembre; a essuyé un feu très-vif dans ces deux combats. — Deux combats les 25 et 26 janvier 1782 : 9 hommes tués, 19 blessés. — S'est battu aux combats des 9 et 12 avril 1782. — Le 25 janvier 1781, lettre de satisfaction sur les bons témoignages rendus de lui par M. le comte d'Estaing. — Le 29 septembre 1781, pension de 1,000 livres sur les Invalides, qui ne lui sera annoncée qu'après la réponse de M. de Grasse. Ce général en'a fait l'annonce. — Fait chef d'escadre, à prendre rang le 1er octobre 1784, en considération de la campagne d'Amérique. (*Registres des mouvements*, t. V, fol. 885, et *Registres des mouvements*, t. I, fol. 169.) — Marquis de Castellanne-Majastres, mort le.... 1789. (*Liste alphabétique des officiers de marine*, 1787, t. I, fol. 24.)

(1) Le chevalier de Tilly (le Gardeur), fils du capitaine de vaisseau de ce nom. Son frère, lieutenant de vaisseau, a été tué dans le combat du 21 août 1778, qu'il a livré sur les côtes de Saint-Domingue, étant commandant de la frégate *la Concorde*, contre la frégate *la Minerve*, qui a été prise après deux heures de combat. — Garde-marine en 1750, enseigne en 1755, lieutenant de vaisseau en 1765, capitaine de compagnie en 1775, lieutenant-colonel ès armées navales en 1777, capitaine de vaisseau le 24 octobre 1778, à prendre rang du 24 avril 1777. (*Registres des mouvements*, t. V, p. 916.) — En 1779, pension de 1,200 livres sur le trésor royal. — Le 3 mai 1782, pension de 1,000 livres sur les Invalides, à compter du 16 mars 1781, pour son combat dudit jour. — Chef de division en 1786. (*Liste générale*, 1770, fol. 55.) — Contre-amiral le 1er janvier 1792. — Vice-amiral le 1er juillet même année. (*Liste générale*, 1787, t. I, fol. 59.)

(2) Charitte. — Est de Pau en Béarn. — Garde-marine en 1749, enseigne de vaisseau en 1755, lieutenant de vaisseau en 1765, capitaine de vaisseau en 1777, chef d'escadre pour prendre rang du 1er octobre 1784. (*Registres des mouvements*, t. V, p. 925.)

(3) Mercerel de Chasteloger. — Garde-marine en 1750, enseigne de vaisseau en 1755, lieutenant d'artillerie en 1762, lieutenant de vaisseau en 1765, capitaine de compagnie en 1775, lieutenant-colonel ès armées navales en 1777. — (*Registres des mouvements*, t. V, p. 932.) — Le 24 mai 1779, permission de se retirer, pour cause de santé, avec la commission de capitaine de vaisseau et une pension de 1,600 livres. — Mort le 5 avril 1780. — Le 1er mai 1780, pension de 800 livres à sa veuve. (*Liste générale*, 1770, fol. 92, verso.)

Saulx de Rosnevel, le chevalier de la Croix, de Cambray, Penfetenio de Kerveregan, de Ligondès-Rochefort, de Fondelin, Castellane-Mazaugues (1), Cheffontaine-Trevien, Seillans-Colomps (blessé), le baron de Bombelles (2), La Pommeraye de Kerambar, d'Ethy, le chevalier de Turpin du Breuil, le chevalier de Bruyères, le chevalier de Pathy (blessé), Beaucaire, Dujon (3) (blessé), Percin de Seilh, du Chaffault de Chaon (blessé), de Champmartin, de Saint-Riveul, de Missiessy (4), Cany le Marinier, Lombard, le chevalier du Châ-

(1) Castellanne-Mazaugues. — Est de Marseille. — Garde-marine en 1750, enseigne en 1755, lieutenant d'artillerie en 1762, lieutenant de vaisseau en 1764, capitaine de compagnie en 1775, lieutenant-colonel ès armées navales en 1777. (*Registres des mouvements*, t. VI, fol. 945.)—Permission de se retirer, pour cause de santé, avec 1,600 livres d'appointements et la commission de capitaine de vaisseau, le 14 février 1778. (*Registres*, *Mouvements*, t. III, p. 215.)

(2) Le baron de Bombelles. — Est de la Louisiane; neveu de M. de Bombelles, lieutenant général des armées du Roi. — Garde-marine en 1750, enseigne de vaisseau en 1755, lieutenant d'artillerie en 1762, lieutenant de vaisseau en 1764, capitaine d'artillerie en 1765, aide-major de marine en 1772, capitaine d'apprentis canonniers à Rochefort en 1775, capitaine en second de bombardiers en 1776, sous-directeur d'artillerie même année, capitaine de vaisseau en 1777, directeur des constructions en 1781, directeur de l'artillerie en 1782. — A eu deux combats : le premier en 1756, sur *le Fidèle ;* le second sur *l'Atalante*, en 1777 ; a été fait prisonnier à cette dernière affaire. — En 1781 a eu la reversibilité d'une pension de 500 livres, dont jouissait sa mère. — Mort à Rochefort le 26 avril 1785. (*Registres des mouvements*, t. VI, fol. 953.)

(3) Le baron du Jon (Pierre). Né à Saint-Martin le 26 juillet 1737. Neveu de M. de Chézac, capitaine de vaisseau, commandant les gardes-marine ; — a perdu deux frères au service, l'un enseigne de vaisseau, l'autre garde de la marine.

Garde-marine en 1751, lieutenant d'artillerie en 1762, lieutenant de vaisseau en 1764, capitaine d'artillerie en 1765, capitaine de compagnie en 1775, lieutenant-colonel ès armées navales en 1777. — 1758, sur *le Célèbre*, commandé par M. de Marolles : combat ; forte contusion, fait prisonnier. — Permission de se retirer du service, pour cause de santé, avec la commission de capitaine de vaisseau et une pension de 1,600 livres, le 24 mai 1779.—Émigré en 1792 ; a fait les campagnes de 1793, 1794, 1795 et 1796. — 2 novembre 1815, pension de retraite de 1,800 francs ; mort le... 1823. (*Registres des mouvements*, t. VI, fol. 976.)

(4) Missiessy ; est de Toulon ; fils du capitaine de vaisseau (*a*). Garde-marine en

(*a*) Voir aux chevaliers de Saint-Louis de 1752, p. 159.

tel, Desforges de la Grandinais, Rouxel de Goderville, Damoy (blessé), le chevalier de Jaucourt (blessé), le vicomte de Beaumont (1), Gaétan de Thienne, Delpy de la Ferade, le chevalier de la Landelle-Roscanvec (2), le chevalier des Clavières (blessé), du Chayla (3), Taillevis de Jupeaux (4) (blessé), le chevalier Ferron du Guengo (commandant la gabarre *la*

1751, enseigne de vaisseau en 1755, sous-lieutenant d'artillerie en 1762, lieutenant de vaisseau en 1764, capitaine de bombardiers en 1775, capitaine de vaisseau en 1777. —En 1758, sur *le Triton*, capitaine du Lac de Montvert, pour Malte : combat; prise d'un corsaire de 22 canons et 180 hommes d'équipage. — Retiré le 18 janvier 1786, pour cause de santé, avec le grade de brigadier et 3,600 livres de pension sur le trésor royal, indépendamment de la pension de 800 livres qu'il avait sur le même fonds. (*Registre des mouvements*, t. VI, folio 984.)

(1) Le vicomte de Beaumont; est de Périgord; neveu de M. l'archevêque de Paris. — Garde-marine en 1751, enseigne de vaisseau en 1755, lieutenant de vaisseau en 1764, capitaine de vaisseau en 1777. (*Registre des mouvements*, t. VI, folio 1011.) — Chef de division en 1786. — En 1778, pension de 1,000 livres sur la marine en attendant une pension de même somme sur l'Ordre. — En 1780, sa pension portée sur l'Ordre. — En 1782, pension de 1,000 livres sur les Invalides de la marine pour avoir pris la frégate anglaise *le Fox*. (*Liste générale*, 1770, folio 56, verso.) — Commandeur de l'Ordre le 7 août 1788. (*Liste générale*, 1787, folio 39.)

(2) Le chevalier de la Landelle-Roscanvec.— Garde-marine en 1751, enseigne de vaisseau en 1756, sous-aide-major même année, lieutenant de vaisseau en 1764, aide-major 1765, lieutenant-colonel ès armées navales en 1777, capitaine de vaisseau en 1779. Retiré le 25 juillet 1784. (*Liste générale des officiers de marine*, 1770, folio 58.)

(3) Du Chaila.— Garde-marine en 1751, enseigne en 1756, lieutenant d'artillerie en 1762, lieutenant de vaisseau en 1764, lieutenant-colonel ès armées navales en 1777, capitaine de vaisseau en 1779. — Mort à Dendermonde, dans la Flandre autrichienne, le 21 juin 1782, suivant *la Gazette de France* du 27 septembre même année. (*Liste générale des officiers de marine*, 1770, folio 58.)

(4) Taillevis de Jupeaux, frère du lieutenant de vaisseau mort au service, commandant *l'Émeraude*. — Garde-marine en 1751, enseigne de vaisseau en 1756, lieutenant de vaisseau en 1764. — 20 décembre 1757, pension de 300 livres sur le trésor royal. — En 1758, sur *la Brune*, commandée par M. de la Prévalaye, escadre du chevalier de Beauffremont pour Saint-Domingue : combat, par le travers de la Tortue, contre un corsaire anglais qui fut pris après une résistance opiniâtre, d'une heure et demie, à portée de pistolet. —Même année, sur *le Capricieux*, commandé par le chevalier de Tourville, pour Louisbourg : il fut brûlé en déchar-

Sainte-Reine, envoyée aux terres australes); Fabre (lieutenant de frégate en 1761, lieutenant de vaisseau en 1762, navigue depuis 1744, avait beaucoup servi avant d'entrer dans la marine, avait eu plusieurs commandements, combats et actions distinguées, et avait fait quantité de prises; il fut nommé lieutenant de vaisseau en considération d'un combat qu'il soutint contre la frégate *le Tigre*, avec la plus grande valeur); de Carn (lieutenant de frégate en 1756, lieutenant de vaisseau en 1772; estropié d'une fracture à l'omoplate, qui le prive de l'usage d'un bras. (*Archives de la Marine.*)

Chevaliers de Saint-Louis le même jour : le marquis de Sercey (1), colonel d'infanterie, lieutenant de Roi au port au Prince, île Saint-Domingue (vingt-deux ans de services; a reçu un coup de feu qui lui a percé l'épaule et le bras droit, en s'opposant à la descente que voulait tenter un vaisseau anglais); le chevalier Pelletier, ci-devant capitaine d'artillerie aux îles du Vent (vingt-cinq ans de services); Dumas de Capdeville, capitaine dans la légion de l'île de France (sert depuis 1748). (*Mémoires de proposition.*)

ANNÉE 1773.

De Serigny de Loire (2), Bernard de Marigny (3), le che-

geant un canon et fait prisonnier. — Rentré, sur parole, au bout de six mois, le 28 février 1779. — Permission de se retirer du service le 1er janvier 1775, avec une pension de 1,000 livres, savoir : 500 livres sur le trésor royal et 500 livres sur la Marine. — Nommé provisoirement chef des classes à Orléans, le 5 juillet 1775. — En 1787, indem[illegible] de 500 livres. (*Registre des mouvements*, t. VI, folio 1026.)

(1) Nous pen[illegible]ons qu'il était oncle du marquis de Sercey, vice-amiral, chevalier de Saint-Louis en 1814 (voir à cette date), puis commandeur et grand-croix de l'Ordre, le père de cet officier général étant mort en 1758, d'après la *Biographie maritime* de M. Hennequin.

(2) De Sérigny de Loire. Garde-marine en 1749, enseigne de vaisseau en 1754, lieutenant de vaisseau en 1762. — 18 août 1772, permission de se retirer du service avec une pension de 400 livres sur le trésor royal et une pension de pareille somme sur les Invalides. (*Liste générale*, 1770, folio 90, verso.)

(3) Bernard de Marigny. — Garde-marine en 1756, lieutenant de vaisseau en

valier de Trécesson (1), le baron de Durfort (2); Rossel (3), lieutenant de vaisseau ; Pleville le Pelley (4), lieutenant de port.

1765, capitaine de compagnie en 1775, lieutenant-colonel ès armées navales en 1777, capitaine de vaisseau en 1779. — Commandant *le César* au combat du 12 avril 1782; a été blessé. *Le César* a été pris dans l'action et a sauté en l'air après avoir été amariné. M. de Marigny a eu le même sort. (*Registres des mouvements*, t. VI, folio 1062.)

(1) Le chevalier de Trécesson. — De Ploërmel, évêché de Saint-Malo, neveu de M. de la Grandville, conseiller d'État, frère de M. de Trecesson, capitaine au régiment du Roi. — Garde-marine en 1751 ; enseigne de vaisseau en 1755, lieutenant de vaisseau en 1765, capitaine de compagnie en 1775, lieutenant-colonel ès armées navales en 1777, capitaine de vaisseau en 1779. — En 1755, sur *l'Alcide*, commandé par M. Hocquart, combat, fait prisonnier : sept mois en Angleterre. (*Registre des mouvements*, t. VI, page 998.) — En 1786, chef de division. (*Liste génerale des officiers de marine*, 1770, folio 58, verso.)

(2) Le baron de Durfort. — Garde-marine en 1756, enseigne de vaisseau en 1757, lieutenant de vaisseau en 1765, capitaine de vaisseau en 1777. — En 1784, pension de 1,000 livres sur les Invalides. — Chef de division en 1786. (*Liste générale*, 1770, folio, 55.)

(3) Rossel, né à Rochefort, fils du capitaine de vaisseau mort au service ; son frère cadet, enseigne de vaisseau, mort à Louisbourg, étant armé sur *le Duc de Bourgogne* en 1757 ; cousin-germain de M. Grassin, directeur de la Monnoye de Paris ; petit-fils et arrière-petit-fils de deux commissaires de la marine du côté maternel. — Garde-marine en 1751, enseigne de vaisseau en 1755, lieutenant de vaisseau en 1765, capitaine de compagnie en 1775, lieutenant-colonel ès armées navales en 1777. — En 1785, gratification de 1,000 livres pour un ouvrage de sa composition, intitulé : *Instruction pour le lieutenant en pied d'un vaisseau de guerre.* — En 1786, autre gratification de 2,400 livres. — 24 février 1787, pension de 1,000 livres sur les Invalides, et gratification de 3,000 livres pour peindre les principaux événements de la dernière guerre. — 12 avril 1787, 1,200 livres pour son logement. — 11 août 1779, permission de se retirer du service, pour cause de santé, avec la commission de capitaine de vaisseau et une pension de 1,600 livres. (*Registre des mouvements*, vol. VI, folio 989) (*a*).

(4) Pleville le Pelley, lieutenant de frégate en 1762, capitaine de brûlot en 1766, lieutenant de port en 1770. — Passé au service du port en 1774, revenu aux vaisseaux en 1775. — En 1743, il fut reçu garde-marine, mais sa fortune ne lui

(*a*) Un autre Rossel, garde-marine en 1757, enseigne de vaisseau en 1765, sous-lieutenant en premier au 1er bataillon de Toulon, mourut à la mer, le 2 septembre 1772. (*Liste générale*, 1770, fol. 146.) L'orthographe du nom est de Rossel. Deux officiers de ce nom sont portés chevaliers de Saint-Louis en 1727 et en 1787. Voir à ces dates.

Le chevalier de Sarcus (1), capitaine d'infanterie à la Marti-

permit pas de rester au service, et il quitta dans la même année. — Avant d'entrer dans la marine de l'État, il a fait six campagnes, a eu six commandements, s'est trouvé à sept combats, à beaucoup d'abordages, et a reçu plusieurs blessures. — En 1744, il a eu la jambe droite emportée. — En 1746 sa jambe de bois fut emportée. — En 1760 il perdit encore sa jambe de bois au retour de la Martinique. — A convoyé plusieurs flottes; s'en est toujours bien tiré; a fait beaucoup de prises. — En 1756, s'est trouvé au siége de Mahon, où il fut fort occupé à transporter des troupes, vivres et munitions de guerre. — En 1770, étant officier de port à Marseille, il sauva une frégate anglaise, *l'Alarme*, qui, s'étant échouée, était près de couler bas, et il réussit à la faire entrer dans le port (*Registre des mouvements*, t. IX, folio 1697) (*a*).

(1) Le chevalier de Sarcus, capitaine dans les troupes de la Martinique, ré-

(*a*) Il eut la jambe droite emportée dans un combat soutenu par le corsaire sur lequel il était embarqué, et qui fut attaqué par deux corvettes anglaises. Il tomba au pouvoir de l'ennemi. En 1746, étant officier de manœuvre sur *le Mercure*, escadre du duc d'Amville, il fut atteint par un boulet qui lui enleva sa jambe de bois. Son capitaine, le voyant tomber, lui demanda s'il était blessé. — Non, répondit Pléville en riant; le boulet s'est trompé; il n'a donné de besogne qu'au charpentier. — Commandant la corvette *l'Hirondelle*, en 1749, il attaqua et prit trois bâtiments anglais de la Compagnie des Indes, ayant ensemble quarante canons. Sa jambe de bois fut encore enlevée dans cette affaire. — En 1770, la frégate anglaise *l'Alarme*, étant affalée sur la côte et en danger de se briser sur les nombreux rochers qui environnent Marseille, Pléville réunit tous les marins qu'il rencontra, et les engagea à l'accompagner pour porter du secours à *l'Alarme*. Le temps était affreux, la nuit très-noire, et les marins hésitaient. Pléville se passe autour du corps un cordage assez fort pour le tenir suspendu, saisit le bout d'un orin amarré à terre, s'affale le long des rochers jusqu'à la mer en fureur, arrive, après les plus grands efforts, à bord de la frégate, et, au moyen de la manœuvre qu'il ordonne, parvient à la faire entrer dans le port et la soustrait à une perte presque certaine. — Les lords de l'Amirauté lui adressèrent une lettre de remercîment, dans laquelle ils disaient que la qualité du service qu'il avait rendu à la frégate *l'Alarme* faisait la noble envie et l'admiration des Anglais, et ils la firent accompagner d'un présent qui consistait en une pièce d'argenterie pour cinquante couverts. Une inscription consacrait le souvenir du fait. — Plus tard, en 1778, le fils de Pléville, officier sur une frégate, ayant été fait prisonnier, l'Amirauté anglaise, dès qu'elle en fut instruite, le renvoya immédiatement sans échange, et lui permit même d'emmener avec lui trois de ses camarades à son choix. — En 1778, étant sur *le Languedoc*, monté par le comte d'Estaing, il fut chargé d'aller vendre aux États-Unis les nombreuses prises faites par l'armée navale, et dont la valeur montait à près de quinze millions. Le comte d'Estaing lui ayant alloué 2 pour 100 (près de 300,000 fr.), Pléville les refusa. — En 1794 il fit partie des comités de la marine et du commerce, et, en 1795, il fut envoyé à Ancône et à Corfou pour y organiser le service de la marine. — Chargé de faire, comme ministre, une tournée sur les côtes de l'Ouest, on lui fit compter une somme de 40,000 francs pour cette mission. A son retour, il produisit le mémoire de ses dépenses, qui s'élevaient à 8,000 francs, et renvoya au Trésor les 32,000 francs restant. La dépense étant inscrite, on refusa de recevoir cette somme. Pléville insista, éprouva un nouveau refus, et employa alors ces fonds à l'érection du télégraphe qui existait encore naguère sur l'hôtel du ministère de la marine. Il était cependant pauvre et avait une nombreuse famille à soutenir. Nommé contre-amiral et ministre de la marine en 1797, vice-amiral en 1798, il reçut en 1800 le commandement de l'armée navale de Toulon, commandement que l'état de sa santé le força bientôt de résigner. Appelé au Sénat et fait grand-officier de la Légion d'honneur à la création de l'ordre (1804), il mourut le 5 janvier 1805, âgé de près de quatre-vingts ans. (Hennequin, *Biographie maritime*, t. II, p. 93 à 98.)

nique; La Lune de Belle-Isle (1), capitaine au régiment de l'île de France; du Pont du Chambon du Maine (2), capitaine dans les troupes nationales de Cayenne; Hertel Cournoyer (3), aide-major dans le régiment du Cap, rang de major.

Dernier relevé de chevaliers de Saint-Louis nommés par Louis XV.

De Lénoncourt, mestre de camp du régiment de cavalerie de ce nom, chevalier de Saint-Louis. (*Registre, rang des capitaines d'infanterie et cavalerie, de* 1718 *à* 1724, folio 520.) — Marquis de Lénoncourt, brigadier en 1734. (*État militaire de* 1758, p. 92.)

formées en 1763; conservé en la même qualité, à la suite de la colonie; sert depuis plus de vingt-cinq ans. (*Mémoire de proposition, Registres des Ordonnances, Archives de la Marine.*) — Comte de Sarcus (Pierre), ancien page de Madame la Dauphine, commandant le fort Royal de la Martinique en 1770. (Renseignements fournis par la famille.)

(1) La Lune de Belle-Isle, capitaine au régiment de l'Ile-de-France. — Sert depuis 1746 dans le régiment d'Auvergne, où il a passé par tous les grades. Il est officier depuis 1755; il a reçu plusieurs blessures et il paraît digne d'obtenir cette grâce. Sa Majesté est suppliée de la lui accorder. (*Mémoire de proposition.*) — Chevalier de Saint-Louis le 4 août 1775. (*Dossier, régiment de l'Ile-de-France.*) — Blessé à Clostercamp. (Voir Ier volume, p. 508.)

(2) Du Pont du Chambon du Maine, sert depuis 1748 en qualité d'officier; il était auparavant cadet dans les troupes de l'île Royale. (*Mémoire de proposition.*)

(3) Hertel Cournoyer. — Vingt-cinq ans de services en qualité d'officier. (*Mémoire de proposition.*)— Hertel de Cournoyer. — Cadet gentilhomme dans les troupes de l'île Royale, en Canada, en 1743.— A fait toute la guerre du Canada; a été blessé grièvement et a été fait prisonnier deux fois. — Lieutenant en 1759, capitaine en 1766, major en 1772, lieutenant-colonel du régiment du Port-au-Prince en 1785, passa en France en 1791, par ordre du gouverneur de Saint-Domingue, pour rendre compte au roi de l'insurrection de Port-au-Prince. — Quarante-huit ans de services effectifs, auxquels il faut ajouter, d'après les ordonnances, pour garnison en Amérique, vingt ans; plus dix-huit campagnes; total, quatre-vingt-dix ans de services. (État de services communiqué par la famille.) — Était seigneur du fief et seigneurie de Cournoyer dans le district des Trois-Rivières, au sud du fleuve Saint-Laurent, et d'un autre fief dans le district de Montréal. (Renseignements fournis par la famille.)

Lambertye, capitaine au régiment Colonel-Général-Cavalerie (1).

De Saffray (Alexandre-Augustin-d'Engrandville), capitaine au régiment Royal-Roussillon-Cavalerie, chevalier de Saint-Louis le 25 octobre 1758. (*Registre de l'Ordre, de* 1757 *à* 1762.) Porté 1[er] volume, p. 470 (2).

Le comte de Lénoncourt (Balthazar-Joseph-Michel-Nicolas Sables) (c'est Sublet d'Heudicourt), mestre de camp d'un régiment de cavalerie, chevalier de Saint-Louis le 16 mars 1743. (*Registre de l'Ordre, de* 1746 *à* 1757) (3).

Lénoncourt (Joseph-Michel-Nicolas Sablet) (c'est Sublet d'Heudicourt), capitaine au régiment Royal-Lorraine-Cavalerie (*Registre de l'Ordre, de* 1757 *à* 1762) (4).

De Flavigny, capitaine au régiment de Piémont, chevalier de Saint-Louis le 8 mai 1748, porté 1[er] volume, p. 409 (5).

(1) Est de Paris. — Cadet en 1692, cornette en 1695, lieutenant réformé à la paix en 1697, capitaine en 1703, ayant acheté la compagnie de son frère, rang de mestre de camp du.... — Pension de 600 livres sur le trésor royal. — Chevalier de Saint-Louis. — Retiré en 1734. (*Registre, rang des capitaines de cavalerie et dragons, de* 1731 *à* 1763, fol. 1, *régiment Colonel-Général-Cavalerie.*)

(2) Saffray d'Engrandville. — Né le 1[er] juillet 1725. — Est d'Engrandville. — — Cornette en 1742 dans Languedoc-Dragons.— Capitaine en 1745. — A abandonné en 1761. (*Registre, rang des capitaines de cavalerie et dragons, de* 1731 *à* 1765, fol. 55, *régiment Royal-Roussillon.*) — Maréchal général des logis du régiment Royal-Roussillon le 16 mars 1758; marquis de Saffray; a fait plusieurs campagnes, notamment celle de Fontenoy, en qualité d'aide de camp du maréchal de Saxe. (Archives de la famille.)

(3) Cornette en 1738, lieutenant en 1742, capitaine en 1743, à présent mestre de camp du régiment. (*Registre, rang des capitaines de cavalerie et dragons, de* 1731 *à* 1765, fol. 188, *régiment de Lénoncourt.*)

(4) Cornette en 1745, lieutenant en 1748, réformé même année. — Lieutenant en second en 1757, capitaine en 1761. (*Registre, rang des capitaines de cavalerie, de* 1731 *à* 1765, fol. 190, verso, *régiment de Toustain, ci-devant Lénoncourt.*) — Cet officier dut se retirer après la guerre de Sept-Ans; on ne le trouve plus au régiment Royal-Lorraine, dans lequel le régiment de Toustain fut incorporé en 1761.

(5) Flavigny de la Chesnée (Louis), né le 20 avril 1713, est d'Elbeuf, en Normandie. — Lieutenant en second en 1735, *idem* de grenadiers en 1741, lieutenant

Lostange, lieutenant-colonel du régiment d'Aquitaine-Cavalerie (1).

Saint-Alvert, capitaine au régiment Royal-Dragons (2), chevalier de Saint-Louis le 5 juin 1748. (*Registre de l'Ordre, de 1746 à 1757.*)

en 1742, capitaine en 1746, capitaine en second à la réforme; replacé à une compagnie en 1754. — 1765, a eu les deux jambes cassées; demande à être placé, ou du moins une bonne retraite. — Retiré en 1765 avec une pension de retraite de 800 livres. (*Registre du régiment de Piémont, de* 1765 *à* 1776, fol. 26, verso.) — Porté par erreur au Ier volume comme appartenant au régiment de Picardie. (Voir aux *errata.*)

(1) Lostange. — Vient du régiment de Lénoncourt. — Est de Belair, diocèse de Cahors; demeure à Figeac en Quercy. Volontaire en 1701 dans Villars. — Lieutenant réformé dans ledit régiment en 1702. — Capitaine dans Vivans-Saint-Cristo, devenu Beaujeu en 1702; dit avoir perdu toutes ses provisions, se pouvant tromper de dates. — A eu une compagnie. — M. le comte du Bourg, en 1723 (*note du Registre*) : « Est gentilhomme très-bon, et propre à tout. » — M. de Vanolles, en 1730 (*autre note du Registre*) : « Est âgé de cinquante-deux ans, d'une ancienne maison de Rouergue, a 2,500 livres de rente, bonne réputation, marié, a des enfants, n'a point d'engagement qui l'empêche de continuer ses services. » — Reste à Charbonnières, élection de Gannat. — Replacé en 1730 à une compagnie d'augmentation. — Il est oncle de M. le comte de Lostange, qui a épousé la petite-fille de M. le maréchal du Bourg, qui le recommande fortement. — Lieutenant-colonel en 1734, retiré en 1748. — Chevalier de Saint-Louis. — (*Registre, rang des capitaines de cavalerie et dragons, de* 1731 *à* 1765, fol. 84, *régiment d'Aquitaine, ci-devant Anjou, et plus tard d'Artois.*)

(2) Le comte de Lostanges (Alexandre de Lostanges de Cadrieu de Saint-Alvert), né le 28 août 1722, est de Saint-Alvert en Périgord. — Mousquetaire, première compagnie, en 1735, capitaine dans Royal-Dragons en 1742, mestre de camp lieutenant de Dauphin-Dragons en 1761, maréchal de camp en 1770. — 30 juillet 1765, gratification extraordinaire de 6,000 livres. — Blessé de treize coups de sabre en 1760, en avant de Gerimberg. — 1764; de la plus grande valeur, très-appliqué à son métier, conduit à merveille son régiment, et joint beaucoup de douceur à la fermeté nécessaire. Il est craint et aimé des officiers et des dragons. Il est excellent colonel. — Chevalier de Saint-Louis. (*Registre de Dauphin-Dragons, de* 1765 *à* 1776, fol. 1.) — Neveu de M. de Cadrieu, lieutenant général. (*Registre, rang des capitaines de cavalerie, de* 1731 *à* 1765, *régiment Dauphin-Dragons*, fol. 255, verso.) — Un Lostange, enseigne des gardes-du-corps, fut tué au siége de Mons en 1691. (*Gazette de France du* 14 *avril* 1691.)

Banville (François), capitaine au régiment de Lénoncourt (1).

Castelanne.—Est de l'Isle en Jourdain, province de Guyenne; mousquetaire en 1702, lieutenant en 1706 dans Lestagnol-Cavalerie, a passé dans Royal-Dragons en 1709, capitaine-lieutenant de la compagnie du mestre de camp en 1721; chevalier de Saint-Louis; retiré en 1736. (*Registre, rang des capitaines de cavalerie et dragons, de* 1731 *à* 1763, *régiment Royal-Dragons*, folio 252.)

De Sérigny (Simon-Henri Terchet), capitaine au régiment de Picardie, porté chevalier de Saint-Louis en 1759, 1[er] volume, p. 492; est de Fontenay en Champagne. Volontaire en 1741, lieutenant en second en 1742, lieutenant en 1743, capitaine en 1746; en second à la réforme; pourvu d'une compagnie en 1752. Blessé à la défense d'Ingelfinden; blessé au siége de Maestricht d'un éclat de bombe qui l'atteignit à la poitrine. Retiré en 1766, avec une pension de 400 livres. — 1763, intelligent, bon sujet, des talents, fait pour être à la tête d'un corps. (*Registre du régiment de Picardie, de* 1763 *à* 1776, folio 26.)

(1) Banville, né le 26 décembre 1687. — Est de Malleville, près de Saint-Romain de Colbec, en Normandie. Volontaire dans ce régiment en 1705, maréchal des logis jusqu'en 1712, lieutenant réformé en 1713, lieutenant en 1727, *idem* de la mestre de camp en 1738. — Est gentilhomme. — Capitaine le 2 avril 1742, aide-major le 14 juillet même année, pourvu de la compagnie vacante par la mort du sieur de Varax, avec son rang, le 22 mars 1743. — Cet officier, qui était du corps de M. le comte de Clermont, étant de grand'garde vis-à-vis de Maestricht, n'ayant avec lui que son cornette et vingt maîtres, à cause des détachements qu'il avait été obligé de faire de son lieutenant et de son maréchal des logis avec le surplus de sa troupe, a été attaqué par une centaine de hussards, et a fait une si bonne contenance et une si vigoureuse défense, pendant près d'une heure, que, malgré les efforts des ennemis qui l'enveloppaient de tous côtés, et qui l'ont sommé plusieurs fois de se rendre, il a donné le temps aux piquets de l'armée de venir à son secours.— En considération de cette action distinguée, le Roi a accordé à cet officier une pension de 500 livres sur le trésor royal, le 27 juillet 1747. — Lieutenant-colonel en 1757. — Retiré même année.— Chevalier de Saint-Louis. (*Registre, rang des capitaines de cava-*

Saint-Mauris, major du régiment Royal-Cavalerie (1).

Le comte de Carcado, colonel du régiment de Bresse (2).

Dargoust, commandant de bataillon au régiment de Piémont (3).

lerie, de 1731 *à* 1763, *régiment de Lénoncourt*, fol. 189.)—Voir plus haut, p. 90, pour un autre Banville, capitaine au même régiment.

(1) Saint-Mauris (Philibert-Yolandre), né le 28 août 1711, est de Lons-le-Saulnier. — Aide de camp de M. le duc de Levis. — Cornette en 1733, lieutenant en 1734, aide-major en 1735, rang de capitaine en 1740, pourvu d'une compagnie en 1741, major en 1752, rang de lieutenant-colonel en 1762. — Blessé à la bataille d'Ettinghen d'un coup de canon, et à l'affaire de Ramilly d'un coup de sabre à la tête.— 1763; on ne saurait avoir plus de zèle, de valeur, et un meilleur ton. Est d'un très-bon exemple par ses propos et l'honneur qu'il inspire. — En 1764 pension de retraite de 1,200 livres et le prix d'une compagnie. — 29 avril 1777, 2,000 livres de gratification annuelle sur le quatrième denier, par augmentation aux 1,200 livres, dont 1,000 livres reversibles sur sa femme et 1,000 livres à partager entre ses deux enfants. (*Registre du régiment Royal Cavalerie, de* 1763 *à* 1776, fol. 6.)—Chevalier de Saint-Louis. (*Registre, rang des capitaines de cavalerie et dragons, de* 1731 *à* 1763, fol. 15, *régiment Royal-Cavalerie.*)— Cet officier n'est pas porté sur les registres de l'Ordre, qui recommencent en 1746, ce qui prouve qu'il obtint la croix de Saint-Louis étant très-jeune de services.

(2) Carcado. — Est de Bretagne. — Enseigne en 1733, capitaine en 1737. — Frère de M. de Carcado, colonel de ce régiment, et neveu de M. de Carcado, lieutenant général. (*Registre, rang des capitaines, de* 1734 *à* 1748, *régiment de Bresse*, fol. 375, verso.) —Colonel du régiment, en remplacement de M. le marquis de Carcado. (*Même Registre*, fol. 375.)—Comte de Carcado, colonel du régiment de Bresse depuis 1745. (*État militaire de* 1760, p. 264.) — Brigadier en 1748. (*Même État*, p. 139.) — Maréchal de camp en 1761. (*État militaire de* 1763, p. 115.)— Porté comme parrain chargé de recevoir, en 1751, M. Le Blanc, major du régiment de Bresse, nommé chevalier de Saint-Louis le 20 juin 1751. (*Registre de l'Ordre, de* 1746 *à* 1757.)

(3) Né le 1er mai 1691. — Est de Tournay, en Flandre. — Sous-lieutenant d'une compagnie franche en 1705, capitaine dans le régiment de Bombella en 1706, capitaine de grenadiers en 1711, capitaine reformé dans Piémont en 1714 — Il ne prend rang dans ce régiment que du 1er mai 1718. — Capitaine de grenadiers en 1742, commandant de bataillon en 1743, retiré en 1754. (*Registre, rang des capitaines d'infanterie, de* 1748 *à* 1763, vol. I, fol. 38, *régiment de Piémont.*) — Chevalier de Saint-Louis. (*Registre de* 1734 *à* 1748.) —Fils de M. Dargoust, major de Lisle (*sic*). M. le comte de Lisle a mandé en janvier 1727, en le proposant pour une lieutenance des compagnies de Cadets, qu'il a toute la sagesse et les qualités qu'il faut pour un pareil emploi; que ce qui le dégoûte de ce régiment est

Dargout de Néritier, capitaine au régiment de Piémont, chevalier de Saint-Louis le 20 février 1747 (*Registre de l'Ordre, de* 1746 *à* 1757) (1).

Dargout, capitaine au régiment de Piémont, chevalier de Saint-Louis le 18 mai 1747 (*Registre de l'Ordre, de* 1746 *à* 1757) (2).

Dargout de Bouvin (Pierre-Maurice), né le 1[er] septembre 1734, est de la Côte-Saint-André en Dauphiné. Lieutenant en second en 1743, lieutenant en 1746, réformé en 1749, replacé enseigne en 1750, lieutenant en 1752, capitaine en 1757, de grenadiers en 1774. — 17 juin 1770, l'assurance d'une majorité de régiment; passé dans Blaisois au dédoublement de 1776. — 1763, bon officier, exact et servant bien. — 1769, susceptible d'avancement, propre à une majorité. — Chevalier de Saint-Louis en 1763. (*Registre du régiment de Piémont, de* 1763 *à* 1776, fol. 30, verso.) — Lieutenant-colonel du régiment de Bresse en 1779. (*Registre du régiment de Blaisois* (*devenu Provence en* 1785), *de* 1776 *à* 1788, fol. 11, verso.) — 4 avril 1781, pension de 800 livres. — 13 avril 1783, pension de retraite de 1,800 livres. (*Registre de Bresse, de* 1776 *à* 1788.)

de servir à la queue, après avoir été capitaine de grenadiers d'un autre régiment; que d'ailleurs, étant marié et ayant déjà plusieurs enfants avec peu de fortune, cela le met hors d'état de faire des recrues. (*Registre, de* 1730 *à* 1734, fol. 38.)

(1) Né le 3 novembre 1722, est de Lille en Flandre.— Lieutenant en second en 1734, enseigne en 1739, lieutenant en 1740, aide-major en 1745, et rang de capitaine, pourvu d'une compagnie, en 1746; a abandonné en 1752. (*Registre de Piémont, de* 1748 *à* 1763, t. I, fol. 40, verso.) — Chevalier de Saint-Louis le 18 mai 1747. (*Registre de l'Ordre, de* 1746 *à* 1757.)

(2) Dargout (Jean-Gaston), commandant de bataillon. Est de la Côte-Saint-André en Dauphiné; lieutenant en 1733, capitaine en 1741, de grenadiers en 1757, commandant de bataillon en attendant le retour du sieur La Corderie, prisonnier de guerre, le 1[er] janvier 1758; repassé à une compagnie de grenadiers en 1760, pourvu d'un commandement de bataillon en 1761. (*Registre, rang des capitaines d'infanterie, de* 1748 *à* 1763, 1[er] volume, fol. 39, *régiment de Piémont.*)

Le baron de Flacslande (Jean-François-Henri), capitaine dans Royal-Allemand en 1756, rang de mestre de camp en 1761, colonel commandant du régiment de Nassau en 1769, brigadier et chevalier de Saint-Louis en 1770, colonel-commandant du régiment de Bouillon en 1776, maréchal de camp en 1780. (*Registre du régiment de Bouillon, de* 1776 *à* 1788.) — Il reçut chevalier de Saint-Louis, en 1788, le prince Maximilien des Deux-Ponts, maréchal de camp au service de France et plus tard roi de Bavière (voir à cette date).

Le vicomte de Boisse (Antoine), maréchal général des logis, rang de mestre de camp (1).

(1) Le vicomte de Boisse. — Né le 31 mai 1734, au château de La Farge en Limosin. — Lieutenant en second au régiment du Roi-Infanterie en 1755, lieutenant même année, sous-aide-major en 1758, capitaine en 1760, maréchal général des logis, rang de mestre de camp, en 1766, chevalier de Saint-Louis en 1770 : a vendu en 1772. — Conservé au service en qualité de mestre de camp, avec son rang, colonel en second du régiment de Picardie en 1773, colonel-commandant du régiment de la Marine en 1778, brigadier en 1780, maréchal de camp en 1784. — 1781, très-bon colonel, infiniment occupé de son métier. (*Registre du régiment de la Marine, de* 1776 *à* 1788, fol. 1.)

CHAPITRE IV.

Règne de Louis XVI. — Lettres patentes accordées à la famille d'Assas. — Guerre d'Amérique. — Chevaliers faits à l'occasion de cette guerre. — Autres promotions.

« L'avénement de Louis XVI fut salué comme l'aurore d'un beau jour; les provinces témoignèrent une sorte d'ivresse dont on n'avait jamais vu d'exemple. Paris manisfesta un enthousiasme indicible lorsque le nouveau roi y fit son entrée solennelle, suivant la coutume; tous les ordres de l'État vinrent aux barrières lui offrir leurs félicitations; pas une seule corporation de métiers ne manqua à ce tribut d'amour; la jeunesse des écoles fit offrir ses hommages de respect et de dévouement par l'un des élèves du collége de Louis-le-Grand, qui prononça d'un ton très-ému le compliment au nom de ses condisciples : il se nommait Maximilien Robespierre (1)! »

Il y a des pressentiments inexplicables. Lorsque Henri III fut sacré, on assure qu'il porta la main à sa couronne en disant : *Elle me gêne!* Louis XVI dit : *Elle me pique!*

Les dix premières années du nouveau règne furent belles et glorieuses. La guerre d'Amérique releva l'éclat de notre marine et rappela l'héroïsme du siècle de Louis XIV; mais Louis XVI paya de sa couronne et de sa vie l'appui généreux qu'il donna à la jeune république des États-Unis. En 1784 le nom du roi était béni partout. L'enthousiasme des provinces égalait celui de la capitale. Plusieurs villes décidaient de lui élever de son vivant une statue en marbre. La majeure partie des académies proposèrent en prix l'éloge de

(1) *Cours d'Histoire de France*, par Alexandre Mazas, t. IV.

Louis XVI, et celle de Rouen décerna la palme à un étranger, un Suisse, qui s'appelait *Marat* (1)!

Bientôt les idées se transformèrent. On rêva le système parlementaire, qui devait briser l'œuvre de Richelieu, donner à une Chambre haute le sceptre arraché aux mains de Louis XVI, et une femme de la maison de Contades osait s'écrier : « Il faut que les Bourbons nous rendent ce qu'ils nous ont volé (2)! »

Les parlements, les cours souveraines se soulevèrent et réclamèrent les états généraux, malgré la sinistre et vraie prédiction du vénérable président d'Ormesson, disant : « Vous aurez les états généraux, puisque vous les voulez, mais vous vous en repentirez! » Les états généraux, à peine assemblés, ne furent plus qu'un ramas de révoltés, oubliant leur mandat, et soumis à de hardis conspirateurs, d'autant plus hardis qu'ils étaient encouragés par la trop grande bonté de Louis XVI. Alors la France assista aux sanglantes saturnales du 14 juillet, des 5 et 6 octobre 1789, de la fédération de 1790, de l'émeute militaire de Nancy, du douloureux épisode de Varennes en 1791, de la journée du 20 juin 1792 et de celle du 10 août suivant, où la Révolution en finit avec la royauté, qui s'éteignit, saluée du moins par le dévouement de ses derniers défenseurs. Le 21 septembre la république fut installée, et elle accomplit le plus épouvantable crime, le crime du 21 janvier 1793, suivi de celui du 16 octobre!

Historien de l'ordre de Saint-Louis, nous rappelons seulement ces événements trop connus, et nous revenons à notre tâche.

Le dévouement héroïque du chevalier d'Assas, à Clostercamp, semblait n'avoir rien éveillé dans l'âme de Louis XV. Louis XVI, par un édit du 28 octobre 1777, signé à Fontai-

(1) *Cours d'Histoire de France*, par Alex. Mazas, t. IV.

(2) *Ibidem.*

nebleau, se fit l'interprète de l'admiration de la France. Voici ces lettres patentes :

« Louis, par la grâce de Dieu roi de France et de Navarre, à tous présents et à venir, salut.

« De toutes les grandes actions que l'histoire a immortalisées, aucune n'est au-dessus de l'héroïsme avec lequel le sieur Louis, chevalier d'Assas, capitaine de chasseurs au régiment d'Auvergne, s'est dévoué à la mort. La nuit du 15 au 16 octobre 1760, le prince héréditaire de Brunswick voulut surprendre à Clostercamp un corps de l'armée française, commandé par le marquis de Castries. Le chevalier d'Assas, en marchant à la découverte pendant l'obscurité, tombe dans ' embuscade ennemie. Environné de baïonnettes prêtes à le percer, il peut acheter sa vie par son silence; mais l'armée va périr si elle ignore le danger qui la menace. Il crie à haute voix : *A moi! Auvergne, voilà les ennemis!* et dans l'instant même il expire percé de coups.

« Si cette mort glorieuse l'a dérobé à notre reconnaissance, nous pouvons, du moins, en faire éprouver les effets à son frère, le sieur François, baron d'Assas, chevalier de notre ordre royal et militaire de Saint-Louis, ancien capitaine dans le régiment d'Auvergne, ainsi qu'aux deux fils de celui-ci, les sieurs Jean-Charles-Marie et Jean-François d'Assas, le premier lieutenant en second dans le régiment du Mestre-de-Camp-Général de la cavalerie, le second garde de la marine au département de Rochefort.

« Nous nous y portons d'autant plus volontiers que l'avantage qu'ils ont de tenir de si près au chevalier d'Assas n'est pas la seule considération qui nous parle en leur faveur. Recommandable par l'ancienneté de sa noblesse, qui remonte plus haut que le douzième siècle, leur famille l'est également par trois cents ans des services militaires les plus distingués. C'est en combattant les ennemis de la France que Firlerand d'Assas, deuxième du nom, gentilhomme ordinaire de la

chambre de Louis XIII et troisième aïeul du baron et du chevalier d'Assas, perdit, le 28 février 1638, à la bataille de Rhinfeld, une vie signalée par les plus belles actions. C'est de la même manière que périrent et l'un de ses fils et deux de ses petits-fils. Digne de ses ancêtres, le baron d'Assas a soutenu, à sept siéges et à six batailles où il s'est trouvé, l'honneur de son nom, ainsi que celui du corps dans lequel il servait, et les sentiments qu'il a inspirés à ses deux fils nous répondent des efforts qu'ils feront pour égaler un jour leur père et leur oncle.

« A ces causes et autres à ce nous mouvant, de l'avis de notre conseil, et de notre grâce spéciale, pleine puissance et autorité royale, nous avons créé, établi, et par ces présentes, signées de notre main, créons et établissons, en faveur dudit sieur François, baron d'Assas, et de sa postérité, *une pension perpétuelle et héréditaire de* 1,000 *livres*, au payement de laquelle nous affectons les fonds de l'extraordinaire des guerres. Voulons qu'elle coure à compter du 28 du présent mois, et qu'en vertu des ordonnances que nous, ou nos successeurs, ferons à cet effet expédier, elle soit exactement délivrée d'année en année, sans aucune retenue, et sur simple quittance, par le trésorier général de l'extraordinaire des guerres en exercice.

« Ordonnons qu'elle soit, quant à présent, partagée en trois parts, dont la première, qui sera de 400 livres, appartiendra au sieur François, baron d'Assas; la seconde, montant à 300 livres, au sieur Jean-Charles-Marie d'Assas, son fils aîné; et la troisième, de pareille somme, au sieur Jean-François d'Assas, son fils cadet; mais que ce partage n'ait lieu que pendant la vie du père et des deux fils, et qu'après eux ladite pension, cessant d'être divisée, appartienne toujours en entier à l'aîné des descendants mâles du père; qu'à l'extinction totale de ceux-ci, et non auparavant, les filles issues du père en ligne directe aient le droit d'en jouir; que

l'ordre qui s'observera entre elles pour la succession à ladite pension soit également celui de primogéniture; et, enfin, qu'à la mort de la dernière ladite pension soit et demeure supprimée. Voulons, au surplus, qu'il n'y ait aussi que le sexe et la primogéniture qui, à la mort successive des personnes entre lesquelles nous partageons maintenant ladite pension, règlent le droit d'hériter de la part dont elles auront joui, de manière que les filles n'y puissent venir prétendre qu'à défaut de mâles, et que les cadets soient toujours exclus par l'aîné ou chef de la famille;

« Qu'ainsi, dans le cas où François, baron d'Assas, survivrait à Jean-Charles-Marie et à Jean-François, ses deux fils, il ait seul, comme chef de la famille, le droit de recueillir leurs parts; qu'à la mort dudit François la part dont il aura joui ne passe à son fils cadet Jean-François, ou à l'aîné des descendants mâles de ce dernier, que dans le cas où le fils aîné Jean-Charles-Marie serait décédé sans postérité masculine; que, si ce dernier meurt après son père sans laisser d'autres descendants que des filles, l'aînée d'icelles ne puisse hériter de la part vacante qu'au défaut de Jean-François ou de mâles issus de lui; qu'enfin, à la mort de Jean-François, ou, si elle arrive après celle de son père, Jean-Charles-Marie ou l'aîné des descendants de Jean-Charles-Marie recueille la part vacante par préférence aux descendants de Jean-François, fussent-ils du sexe masculin.

« Si nous donnons en mandement à nos amés et féaux les gens tenant notre chambre des comptes à Paris, et à tous autres officiers et justiciers qu'il appartiendra, que ces présentes ils aient à registrer, et du contenu en icelles faire jouir et user lesdits sieurs François, baron d'Assas, Jean-Charles-Marie d'Assas et Jean-François d'Assas, ensemble leur postérité, pleinement, paisiblement et perpétuellement, cessant et faisant cesser tous troubles et empêchements contraires. Car tel est notre plaisir.

« Et afin que ce soit chose ferme et stable à toujours, nous avons fait mettre notre scel à cesdites patentes. Donné à Fontainebleau, au mois d'octobre, l'an de grâce 1777, et de notre règne le 4e. — Signé Louis. — Plus bas : Par le roi, le prince de Montbarrey ; et scellé du grand sceau de cire verte, pendant à des lacs de soie rouge et verte (1). »

Jamais action ne fut plus belle, mais aussi jamais parchemins ne furent plus beaux. Cette pension, supprimée par la Révolution, fut rétablie, en 1817, au profit de Charles-Marie d'Assas et de Jean-François d'Assas, qui existaient encore. L'aîné, ancien capitaine, qui était marquis, hérita de la part de son père, qu'il réunit à la sienne : il eut 700 francs ; et son frère cadet, le comte d'Assas, contre-amiral en retraite, 300 (2).

(1) Nous avons relevé ces lettres patentes aux Archives de la Guerre, sur une expédition du 29 avril 1779, certifiée entièrement conforme à la minute par M. Campy, commissaire ordonnateur des guerres. Voici la filiation de la famille d'Assas :

François d'Assas, seigneur de Gaujac, fils de François d'Assas, eut de son mariage avec Suzanne Finiel :

Le baron d'Assas (François), né au Vigan le 10 juillet 1722 ;
Lieutenant en deuxième (Auvergne), 30 janvier 1740 ;
Enseigne, 3 septembre 1742 ;
Lieutenant, 27 mai 1743 ;
Capitaine d'une compagnie qu'il avait levée, 15 septembre 1745 ;
Pensionné de 200 liv., 29 août 1757, sur la pension de 400 liv. devenue vacante par la mort du sieur de Gaujac, son oncle ;
Chevalier de Saint-Louis le 18 septembre 1758 ; retiré du service en 1759 ;
De son mariage avec Marianne-Charlotte Ginestous :

Charles-Marie d'Assas, né au Vigan le 6 octobre 1756 ;
Lieutenant en 2e au régiment du Mestre-de-Camp-général de la cavalerie ; capitaine Royal-Roussillon, cavalerie. — Emigré ;
Chevalier de Saint-Louis le 5 octobre 1814.

Jean-François d'Assas, né au Vigan le 14 janvier 1760 ;
Garde de la marine en 1777 ; contre-amiral en retraite en 1814 ; chevalier de Saint-Louis.

Le chevalier d'Assas (Louis), né au Vigan (Gard) le 26 août 1733 ;
Lieutenant (Auvergne), 21 octobre 1746 ;
Capitaine, 1er septembre 1755 ;
Tué à Clostercamp, dans la nuit du 15 au 16 octobre 1760.

Une lettre de Charles-Marie d'Assas, datée de Commercy, le 27 septembre 1777, établit qu'il existait alors trois branches de la famille d'Assas :
1° La sienne ;
2° Celle représentée par le chevalier d'Assas, lieutenant dans Gâtinais (dédoublure d'Auvergne, devenu Royal-Auvergne, en 1782 ; pour hauts faits en Amérique).
3° Les d'Assas-Montdardier, qui servaient dans la marine.

(2) Le baron François d'Assas, dans une note produite pour établir ses droits, raconte le passé militaire de sa famille. Son père et son oncle (M. de Gaujac)

Un autre projet fut conçu à la même époque; il avait été résolu d'élever à la mémoire du chevalier d'Assas un monument qui devait être placé dans une des salles de récréation des élèves de l'École militaire. On ne sait pourquoi ce projet fut abandonné, et le 22 décembre 1778 il fut alloué à M. Duprez, sculpteur, une somme de 288 livres pour le modèle qu'il avait fait de ce monument, resté sans exécution.

En 1811, le département de la Roer, lors de sa réunion à l'empire français, eut l'idée de rendre hommage au dévouement de d'Assas en élevant un monument sur l'emplacement même du lieu où il était tombé; mais l'autorisation ne lui fut pas accordée.

En 1825, le Vigan, ville natale de cette famille, ouvrit une souscription destinée à perpétuer ce grand souvenir; la révolution de Juillet mit à néant cette idée, que la France aujourd'hui devrait bien reprendre pour sa gloire. A cette époque, le lieutenant général baron Lanusse, commandant la 6e division militaire, en annonçant l'ouverture de cette souscription aux officiers qui relevaient de lui, disait dans sa circulaire « que, pendant le temps qu'il avait commandé le 17e de ligne, formé à la Révolution des débris d'Auvergne, il avait pu remarquer que, même après un si long espace de temps et de si grands changements dans l'organisation de ce corps, le souvenir de d'Assas s'y était entièrement conservé, et que les circonstances de sa mort, racontées par les plus anciens soldats aux plus jeunes pour les exciter à être aussi courageux et aussi dévoués à leur patrie que lui, servaient puissamment à entretenir le bon esprit des officiers, sous-officiers et soldats du 17e, fiers de l'avoir compté autrefois dans leurs rangs et d'avoir hérité de la gloire de sa mort (1). »

étaient morts capitaines au régiment de Vexin. Son aïeul était capitaine; son bisaïeul, capitaine au régiment de Plessis-Praslin-Cavalerie, avait eu deux frères tués au service du roi, l'un en Italie, l'autre aide de camp de M. de Schomberg.

(1) Cette circulaire est datée du 15 juillet 1825.

On aime à voir les tempêtes révolutionnaires impuissantes à tuer le souvenir des gloires de la vieille monarchie.

Parmi les chevaliers de Saint-Louis faits par Louis XVI à son avénement à la couronne, en 1774, nous citerons :

Service de terre :

MM. De Sariac (César), colonel d'infanterie; de Gallier (Nicolas) (1), major d'infanterie, ci-devant capitaine aux grenadiers de France, réformé.

Savary (Alexandre-Pierre) (2), sous-lieutenant aux Gardes-Françaises.

Les capitaines généraux des capitaineries de gardes-côtes suivantes :

D'Aubermesnil (Henri-Claude-François) (3) (Saint-Valery); de Méhérenc de Saint-Pierre (Henri-Joseph) (Landernau).

Verton de Greny (Nicolas) (4), aide-major de la capitainerie générale de Floquès.

Bermont (Jean-Douce du), ingénieur en chef à Abbeville (5).

Les mestres de camp de cavalerie : de la Bretesche (Louis-Constantin de Joussaume) (6); de Vareilles (Thibault de la Broue) (7); le chevalier de Courville (Louis-Denis-François Beraud de Sanois); le chevalier de Ghistelles (Ferdinand-Albert); de Saint-Hermine (Louis).

Les mestres de camp de dragons : de Chazot (Claude-Ger-

(1) Il fut reçu par Mgr le prince de Condé.

(2) Lieutenant en second. (*État militaire de* 1778.) Cesse d'être porté sur les *États* à dater de 1781.

(3) Il fut reçu par M. Lemoine d'Aubermesnil, ci-devant capitaine au régiment de Médoc, chevalier de 1755. (*Voir* Ier volume, page 430.)

(4) Il fut reçu par M. de Verton, brigadier d'infanterie.

(5) Douce d'Ubermont. (*État militaire,* 1774, p. 388.)

(6) Il fut reçu en 1779, le 26 janvier, par M. de Vibines, major de Royal-Champagne.

(7) Reçu par M. de Vareilles, mousquetaire, chevalier de 1772. (*Voir* Ier volume, page 623.)

vais-Jean); le chevalier de Chazot (Jean-Pierre-François); de Cordouan (Jean-Philippe-Bernard).

Dorsanne (François) (1), mousquetaire, première compagnie.

De Sarcus (Jean-Baptiste) (2), lieutenant-colonel de cavalerie.

Le marquis de Charras (de la Laurencie), prévôt général de la connétablie et inspecteur général de la maréchaussée.

Promotion du 8 juillet 1774 :

Les lieutenants de vaisseau : Delpy de la Roche (douze campagnes), le chevalier de Farcy (dix campagnes, un combat), de Mine (treize campagnes, cinq combats), Halna du Fretay (dix campagnes), de Mazilles (treize campagnes, deux combats), de Loz (treize campagnes, trois combats, un commandement), le comte de la Galissonnière (neuf campagnes, un combat), le chevalier de Ligniville (huit campagnes, deux combats, blessé en 1760 sur *la Sirène* : avait servi auparavant trois ans dans les cadets du feu roi de Pologne); Duvivier de Gourville (sept campagnes : avait servi dans les cadets de Rochefort depuis 1749); Rocquart (neuf campagnes, un combat; avait servi en qualité de sous-lieutenant et lieutenant dans le régiment de Limosin, depuis 1747 jusqu'en 1749, qu'il fut réformé à la paix); de Flotte (douze campagnes); le chevalier de Cipierre (treize campagnes, un combat); Seigneuret (six campagnes, deux combats; les deux jambes cassées); Coiffier de Breuil (quatre campagnes, un combat; a moins servi à la mer, parce qu'il est attaché à la compa-

(1) D'Orsanne, sous-brigadier. (*État militaire*, 1772.) — Sa nomination est du 4 juin. — D'Orsanne de Montlevic, d'après les renseignements de la famille.

(2) Comte, gouverneur des pages de la petite écurie du roi, gentilhomme ordinaire de S. A. R. MONSIEUR, frère du Roi, comte de Provence. (D'après les renseignements de la famille.)

gnie des gardes de la marine); Guittard (sept campagnes, un combat); le chevalier de Carcaradec (treize campagnes, un combat); d'Arbaud (1) (treize campagnes, trois combats, un commandement); Girardin (onze campagnes, un combat); le chevalier de la Brisolière (neuf campagnes, deux combats, quatre commandements; était à l'expédition de la Roche, où il a été blessé); le baron des Cars (2) (douze campagnes, trois combats, blessé de plusieurs contusions; le visage brûlé au combat de Lagos, sur *le Souverain*, en 1759); Kergariou-Rosconette (3) (neuf campagnes, deux combats, blessé griè-

(1) Le baron d'Arbaud. — Garde-marine en 1754, enseigne de vaisseau en 1757, lieutenant de vaisseau en 1765. — Retiré le 13 mars 1779 avec la commission de capitaine de vaisseau et une pension de 1,200 livres, qui n'aura lieu que du jour de la cessation de son traitement, lorsqu'il se retirera du service des colonies. (*Liste générale des officiers de marine*, 1770, folio 99.)

(2) Le baron des Cars (*a*). — Garde-marine en 1754, enseigne de vaisseau en 1757, lieutenant de vaisseau en 1765, capitaine de vaisseau en 1777. — En 1779, commandant la frégate *la Prudente*, escadre d'Orvilliers pour la Martinique, a soutenu le 2 juin un combat de trois quarts d'heure, à la Jamaïque, contre une escadre à laquelle il a été forcé de se rendre. — Rentré en France en juillet 1780. — En 1781, commandant *le Glorieux*, escadre du comte de Grasse pour la Martinique, s'est trouvé le 29 avril au combat devant cette île et à la prise de Tabago, le 30 mai suivant. — Tué le 12 avril 1782, au combat de M. de Grasse contre l'amiral Rodney, à la hauteur de la Dominique (*Registre des mouvements*, t. VII, folio 1153) (*b*). — 3 mai 1782, pension de 1,000 livres sur les Invalides (*Liste générale*, 1770, folio 57) (*c*).

(3) De Kergariou de Rosconette. — Garde-marine en 1754, sous-lieutenant d'artillerie en 1757, lieutenant d'artillerie en 1762, lieutenant de vaisseau en 1767, capitaine de vaisseau en 1779, capitaine de la compagnie des gardes du pavillon en 1782, chef de division en 1786 (*Liste générale des officiers de marine*, 1770, folio 60, verso) (*d*). — Marquis de Kergariou. (*Liste générale*, 1787, folio 40.)

(*a*) Le titre de baron est rayé et remplacé par celui de vicomte.

(*b*) Le registre *Mouvements*, t. I, fol. 77, ajoute, à la liste des affaires auxquelles cet officier s'est trouvé, deux combats livrés à l'amiral Hood, les 25 et 26 janvier 1782, combats dans lesquels il eut vingt-trois hommes tués et trente-deux blessés, et le combat du 9 avril 1782.

(*c*) On ignorait encore sa fin glorieuse.

(*d*) Un autre officier du nom de Kergariou, beau-frère du chevalier de Guébriant, chef d'escadre, garde-marine en 1748, enseigne de vaisseau en 1754, lieutenant de vaisseau en 1762, fut tué, en 1765, à l'affaire de Larache, contre les Salétins, où il commandait la chaloupe de *la Licorne*, avant d'être chevalier de Saint-Louis. (*Registre des mouvements*, t. V, p. 858.)

vement à la jambe en 1761, sur *la Bouffonne*); le chevalier de Langan Boisfévrier (1) (neuf campagnes, un combat, blessé en 1758, sur *le Célèbre*, à Louisbourg).

Lieutenants de port : Petit (était au service comme ingénieur depuis 1749; a reçu une forte contusion à la cuisse en 1747, sur *le Magnanime*); Duler (avait fait douze campagnes avant d'entrer au service, et naviguait depuis quinze ans, tant sur les bâtiments du roi que sur les corsaires. S'est trouvé pendant la guerre à cinq différentes actions, et a été capitaine de port à Cayenne, où il a rendu des services essentiels). (*Mémoire de proposition. Archives de la Marine.*)

Gaigneron Desravinières, major des milices du Fort-Royal, île de la Martinique, chevalier de Saint-Louis le 21 juin 1774 (*Registres des ordonnances*) (2).

De Pontevès, officier de milices à la Martinique, reçu chevalier de Saint-Louis le 20 octobre 1774, et Dupuy des Islets, officier de milices à la Guadeloupe, reçu chevalier de Saint-Louis le 22 octobre 1774, en vertu des ordres du ministre, du 20 juin même année. (*Registres des ordonnances*, n° 3.)

Chevaliers de Saint-Louis nommés en 1775.

Service de terre. — Le chevalier de la Tour-du-Pin (Jean-

(1) Chevalier de Langan Boisfévrier, garde-marine en 1754, enseigne de vaisseau en 1757, lieutenant de vaisseau en 1770, capitaine de vaisseau en 1779. — Permission de se retirer du service, pour cause de santé, en 1786, avec la commission de chef de division et 3,600 livres de pension sur le trésor royal, outre celle de 600 livres qu'il a eue en 1782 sur les Invalides pour la prise du *Sphinx* en 1779. (*Liste générale des officiers de marine*, 1770, p. 61, verso.)

(2) L'orthographe du nom est Gaigneron de Ravinières. Il se retira du service en 1778. (Renseignements fournis par la famille.) — Un autre M. de Gaigneron (Robert-Dieudonné), né à la Guadeloupe en 1740, entré au service en 1767, capitaine en 1778, a été proposé pour la croix de Saint-Louis par M. de Clugny en 1790, mais il n'y a pas, en marge du Mémoire déposé aux Archives de la Marine, le *bon* de la main du Roi qui constate la nomination.

Frédéric), brigadier, colonel du régiment de Beauce (1); Wittgenstein (Georges-Ernest), brigadier, colonel-commandant du régiment d'Anhalt (2).

Maison du Roi. — De Salis (Jean-Baptiste), capitaine aux Gardes-Suisses (3).

Les capitaines des régiments d'infanterie suivants : Schée (Jacques) (4) (Bulckeley-Irlandais); le chevalier de Lantagnac (Antoine d'Adhémar) (5) (Flandre); d'Espeyron (Pierre) (6) (Normandie);

Le chevalier de Monty (Charles), aide major au régiment de Poitou, rang de capitaine; Randon de Grollier (Henri), ci-

(1) Brigadier en 1770. (*État militaire* 1772.) — Il fut reçu par le marquis de la Tour-du-Pin, maréchal de camp.

(2) Le comte de Wittgenstein (Georges-Ernest). — Porté d'abord chevalier du Mérite militaire en 1769, nomination rayée. — Chevalier de Saint-Louis le 18 janvier 1775. — Colonel réformé à la suite du régiment d'Alsace en 1761. — *Nota.* Il n'avait pas encore servi en France. — Colonel-commandant du régiment d'Anhalt en 1768, brigadier en 1770. — 26 décembre 1768, cessera de jouir de ses 4,000 livres d'appointements. — 12 novembre 1765, gratification annuelle de 10,000 livres sur l'extraordinaire des guerres.— Le 7 avril 1775, établi colonel en second de ce régiment, avec 12,000 livres d'appointements par an; il continuera à commander ce corps avec le même traitement de 12,000 livres, lorsqu'il sera fait maréchal de camp. — 17 juillet 1774, gratification extraordinaire de 6,000 livres. — 18 janvier 1775, réversion à la demoiselle qu'il doit épouser de moitié de la gratification annuelle qu'il a sur l'extraordinaire des guerres. (*Registre d'Anhalt, de* 1765 *à* 1776, fol. 5.) — Maréchal de camp en 1780. (*État militaire de* 1782, page 98.) — Lieutenant général en 1791. (*État militaire de* 1793, page 13.)

(3) Cet officier, étant protestant, reçut la croix du Mérite militaire.

(4) Shée. (*État militaire de* 1775.)

(5) Passé, à la formation de 1776, au régiment de Cambresis, formé des deuxième et quatrième bataillons du régiment de Flandre. — Mort en 1785. (*Registre de Cambresis, de* 1776 *à* 1788.)

(6) Services de 1747, capitaine en 1760, major du régiment de Soissonnais en 1780, lieutenant-colonel en 1784, colonel en 1791. — A abandonné en 1792. — Pension de 500 livres sur le trésor royal le 5 décembre 1781, pour sa bonne conduite à York-Town. — 1779, officier plein de valeur et d'intelligence. — 1785, joint une grande activité à un bon militaire, a de l'instruction et le talent de la transmettre. C'est un bon lieutenant-colonel. (*Registre du régiment de Soissonnais, de* 1776 *à* 1788, *et* 1788 *à* 1793.)



devant capitaine au régiment de Touraine (1); de Lespinasse (Jean-Gaspard), lieutenant de grenadiers au régiment de la Couronne.

Le chevalier de la Martinière (Charles-François Maillard), lieutenant de Roi à Longwy (2).

De Bastard (Jean-François), lieutenant-colonel des grenadiers royaux de Languedoc (3).

Les capitaines en second d'artillerie : de Serre (Louis-Marie-Guillaume) et de Voyeux (Jean-François Lamy d'Hangest) (4), détachés à l'arsenal de Strasbourg; Durand (Ignace), régiment d'artillerie de Metz) (5); du Boisloger (Charles-François Emery) et le chevalier de Boisloger (Henry Emery), détachés à l'École de Metz.

(1) Vient de Flandre, incorporé. — Lieutenant en second de grenadiers 1755, lieutenant même année, capitaine 1762 réformé à la composition de 1763 ; passé, même année, à une compagnie de recrues du régiment de Riom, replacé dans ce régiment-ci capitaine commandant la compagnie colonelle en 1768, passé à une compagnie en 1769. — 24 avril 1774, commission de lieutenant-colonel à la suite de l'infanterie, avec 400 livres d'appointements en quittant sa compagnie. — 1763, joli sujet, très-bonne conduite. — 1768 à 1773, même note. (*Registre de Touraine, de* 1763 *à* 1776.)

(2) Était capitaine dans Royal-Comtois quand il devint lieutenant de Roi de Longwy en 1774, à la mort de son frère, chevalier de Saint-Louis en 1748 (*voir* I[er] volume, page 411). — Fils puîné du chevalier de Saint-Louis de 1730 à 1734 (*voir* plus haut, page 9), oncle de deux autres chevaliers de Saint-Louis, faits en émigration et portés aux années 1796 et 1800.

(3) Lieutenant dans Piémont en 1755, capitaine en 1758, lieutenant-colonel de grenadiers royaux en 1762. — Retiré en 1780, avec une pension de 1,200 livres. (*Registre, Milices, services de* 1775 *à* 1782, *régiment des grenadiers royaux du Languedoc*, fol. 345.)

(4) D'Hangest de Voyeux. (*État militaire de* 1775.) — D'Hangest du Voyeux, capitaine en premier au régiment d'artillerie de la Fère. (*État de* 1778.)

(5) Né en 1740. — Surnuméraire en 1750, cadet même année, sous-lieutenant en 1755, lieutenant en second en 1759, en premier en 1762, capitaine par commission en 1765, en second même année, en second de sapeurs en 1774, capitaine de bombardiers en 1777, de canonniers même année, chef de brigade en 1781. — Six campagnes, deux siéges, deux expéditions. (*Registre, capitaines d'artillerie avant* 1789, t. I, fol. 500.)

Cavalerie. — Les mestres de camp de cavalerie : le marquis de Vassan (Louis-Zacharie), d'Agoult (Étienne-Antoine), de Peyrault (Jean-Marie-Hector Chambonas).

Les mestres de camp de dragons : le chevalier de Suzanne (Charles-Adolphe Mauconvenant), Villers La Faye (Antoine) (1), le chevalier d'Oraison (Henri) (2).

Maison du Roi : Clouet (François-Léonard), garde de la Manche; de Failly (Jean-Claude), gendarme de la garde; Puyredon (Jean-Baptiste de la Morélie), chevau-léger de la garde; Daguin (Jean-Pierre), mousquetaire de la deuxième compagnie.

Le marquis de Martainville (Charles-Gabriel Deshonnest), major du régiment Royal-Lorraine (cavalerie), rang de mestre de camp (3).

Touchimbert de Londigny (François Prévost), ci-devant capitaine au régiment d'Artois-Cavalerie (4) ; Tuja (Jean-Baptiste Chanteloup) (5), quartier-maître du même régiment, rang de lieutenant.

Service de mer. — Promotion du 28 juin (cette promotion suivit le sacre du roi, qui avait eu lieu le 11 juin) :

Les lieutenants de vaisseau : le marquis de la Maisonfort, Chadeau de la Clocheterie (6), le marquis de Tressemannes-

(1) Il fut reçu par M. de Villers-Lafaye, ci-devant capitaine de grenadiers au régiment de Boulonnais.

(2) Il fut reçu par le marquis d'Oraison, ancien lieutenant-colonel d'infanterie.

(3) Né à Rouen le 6 octobre 1739. — Chevau-léger de la garde en 1754, capitaine au régiment du Roi-Cavalerie en 1757, réformé à la composition de 1763, replacé à une compagnie en 1765, major de Royal-Lorraine en 1771, rang de mestre de camp en 1774. — En 1778, attaché à la cavalerie, en qualité de major, avec 1,000 livres d'appointements, en servant trois mois par année. (*Registre de Royal-Lorraine, de* 1776 *à* 1788.)

(4) Marquis de Touchimbert. (*État militaire de* 1775.)

(5) Chanteloure de Tuja, d'après les actes de la famille. Le registre du régiment dit Chanteloup, comme le registre de l'Ordre de 1762 à 1781.

(6) Chadeau de la Clocheterie. — Fils de M. de la Clocheterie, lieutenant de

Brunet, Adhémar, Dupin de Belugard, le chevalier Froger de la Rigaudière, le chevalier de Pontevès-Gien, de Malide, Saliou de Chefdubois, le chevalier de Medine, Bidé de Chavagne (1), Framont de Grezès, Gayot de Cramahé, Le Normant de Champ-

vaisseau, tué sur *le Sérieux* dans le combat de M. de la Jonquière, le 14 mai 1747 ; le roi a accordé des lettres de noblesse à sa famille. — Garde-marine en 1754, enseigne de vaisseau en 1757, lieutenant d'artillerie en 1762, lieutenant de vaisseau en 1767, lieutenant en premier d'apprentis canonniers en 1768, capitaine de fusiliers en 1770, capitaine en second d'apprentis canonniers en 1775, capitaine en premier de bombardiers en 1777, capitaine de vaisseau le 24 juin 1778. — En 1778, commandant la frégate *la Belle-Poule*, avec laquelle, étant à la découverte à quatre lieues de Brest, il a soutenu un combat de cinq heures et demie, dans lequel il a reçu deux fortes contusions. M. Gréen de Saint-Marsault, lieutenant de vaisseau, son second, a été tué. M. de la Roche-Kerandrain, enseigne, a eu un bras cassé, et M. Bouvet, lieutenant de frégate pour la campagne, a été grièvement blessé au bras (*a*). — En 1781, commandant *le Jason*, escadre de M. de Ternay ; était au combat du 16 mars. — En 1782, commandant *l'Hercule*, escadre de M. de Grasse ; était aux combats des 25 et 26 janvier contre l'amiral Hood. — Tué dans le combat livré le 12 avril 1780, à la hauteur de la Dominique. — Le 12 juillet 1782, pension de 1,500 livres sur le trésor royal à madame de la Clocheterie, à dater du jour où son mari a été tué. (*Registre des mouvements*, t. VI, fol. 1072.)

(1) Bidé de Chavagne. — Garde-marine en 1754, enseigne de vaisseau en 1757, lieutenant d'artillerie en 1762, lieutenant de vaisseau en 1767, capitaine de vaisseau en 1779. — Retiré du service, pour cause de santé, le 29 août 1785, avec 2,000 livres de pension sur le trésor royal. (*Liste générale*, 1770, fol. 60, verso.) — Fils d'un président de la chambre des comptes de Nantes, parent de M. de la Grandville, conseiller d'État. — En 1778, sur le vaisseau *le Bien-Aimé*, au combat d'Ouessant. — En 1781, sur le même vaisseau, escadre de la Motte-Piquet. — Le 2 mai 1781, était à la prise du convoi de Saint-Eustache. — En 1781, sur le même vaisseau, escadre de M. de Guichen, en destination pour Cadix ; passé sur *le Royal-Louis*, revenu sur *le Bien-Aimé*, et rentré à Brest le 15 avril 1783. (*Registre des mouvements*, t. VI, fol. 1095.)

(*a*) Il combattit vaillamment durant trois heures, bord à bord, la frégate anglaise *l'Aréthuse*, qu'il força de s'éloigner, après l'avoir démâtée de son grand mât et l'avoir considérablement endommagée dans son bord, ses voiles, ses agrès et ses autres mâts. Il l'aurait même poursuivie si elle n'avait pas été en vue de deux vaisseaux de ligne anglais, *le Vaillant* et *le Monarch*, de 74 canons, que le calme, survenu durant le combat, avait empêchés d'approcher, mais qui ne lui en avaient pas moins donné un désavantage de position qui avait dû nécessairement beaucoup ajouter à la force de *l'Aréthuse*. *La Belle-Poule* eut quarante-cinq hommes tués et cinquante-sept hommes blessés. (*Histoire de la dernière guerre entre la Grande-Bretagne et les États-Unis d'Amérique, la France, l'Espagne et la Hollande*, 1 vol. in-4°, 1788, p. 64 et 65.)

fley, le chevalier de la Voyrie, le chevalièr Bernard de Marigny (1), du Chilleau de la Roche. Desfarges de la Toltière, le chevalier La Pommeraye de Kerambar, le chevalier de Ravenel, Kersauson de Goasmelquin (2), Kermorvant de Gouzillon, le chevalier de Goyon-Taumatz, Bruni d'Entrecasteau (3),

(1) Le chevalier Bernard de Marigny ; est de Normandie. — Garde-marine en 1754, enseigne de vaisseau en 1757, lieutenant de vaisseau en 1767, aide-major en 1772, capitaine de vaisseau en 1779, major du corps royal de la marine en 1784. (*Registre des mouvements*, t. VI, fol. 1109.) — Chef de division en 1786. — En 1782, 3 mai, pension de 1,000 livres sur le trésor royal pour avoir apporté la nouvelle de la prise de Saint-Christophe. — En 1784, le 16 octobre, pension de 800 livres sur l'Ordre, pour l'expédition de Calindes. (*Liste générale des officiers de marine*, 1770, fol. 60, verso.)—Vicomte Bernard de Marigny.— En 1786, pension de 1,000 livres sur les Invalides. Contre-amiral en 1792, commandeur de l'Ordre et vice-amiral en 1814. (*Liste générale des officiers de marine*, 1787, fol. 40.) — Charles-René-Louis : grand-croix de l'Ordre le 27 décembre 1814; mort à Brest le 25 juillet 1816. (*Registre de l'Ordre, de* 1814 *à* 1830, fol. 2.)

(2) Kersauson de Goasmelquin. Neveu de M. le chevalier de Kersauson, lieutenant de vaisseau; cousin-germain de M. Mol de Guernellé; M. de Terville-Mol, son oncle, a été capitaine de pavillon de M. du Guay-Trouin ; bonne maison, fortune aisée. — Garde-marine en 1754, enseigne de vaisseau en 1757, lieutenant de vaisseau en 1768. — En 1755, sur *le Lys*, capitaine de Lorgeril : combat; fait prisonnier; est resté sept mois en Angleterre. — En 1776, permission de se retirer du service, pour affaires, avec une pension de 600 livres sur le trésor royal (*Registres des mouvements*, t. VI, fol. 1067) (*a*).

(3) Bruny d'Entrecasteaux, garde-marine en 1754, enseigne de vaisseau en 1757, lieutenant d'artillerie en 1762, lieutenant de vaisseau en 1770, capitaine d'artillerie même année, capitaine de vaisseau en 1779, sous-directeur d'artillerie en 1780, directeur-adjoint des ports et arsenaux en 1783. — A quitté cette place en 1785. — Chef de division en 1786. — Pension de 1,000 livres sur les Invalides en 1784. — Pension de 2,000 livres sur le trésor royal en 1785, pour avoir été directeur-adjoint. (*Liste générale des officiers de marine*, 1770, p. 61, verso.) — Contre-amiral le 1[er] janvier 1792. (*Liste générale des officiers de marine*, 1787, t. I, p. 40, verso.) — Son père était président au parlement d'Aix. En 1791 il fut investi du commandement des frégates *la Recherche* et *l'Espérance*, et envoyé avec elles à la recherche de la Peyrouse. Il partit de Brest le 29 septembre 1791. Il avait mis son pavillon sur *la Recherche*, commandée en second par M. d'Hesmivy-

(*a*) Un Kersauson, garde-marine en 1757, est mort à Saint-Domingue en 1765. Il avait fait huit campagnes, comme volontaire, avant d'entrer dans la marine. — En 1757, 1758 et 1759, il était sur *le Zodiaque*, escadre Daché, et se trouva aux trois combats livrés par cet officier général. (*Registres des mouvements*, t. IX, fol. 1593.)

de Montgrand (1), de Gonidec (2), de Chambertrand, le chevalier de Rivière, Macarty de Macteigne (3), de Cogolin,

d'Auribeau; le capitaine de *l'Espérance* était M. Huon de Kermadec, major de vaisseau. Le lendemain 30, étant au large, d'Entrecasteaux ouvrit un paquet cacheté, qui lui faisait connaître que le roi l'avait élevé au grade de contre-amiral, et que MM. d'Auribeau et Huon de Kermadec étaient promus à celui de capitaines de vaisseau. Il fit hisser alors le pavillon de distinction, qui fut salué par les deux équipages avec les formes usitées. Atteint du scorbut, qui s'était manifesté sur les deux frégates, il succomba en mer le 20 juillet 1793. Sa mort jeta les officiers et les marins des deux équipages dans la plus grande consternation, car il était généralement aimé de tous ceux qui servaient sous ses ordres. (Extrait de la *Biographie maritime*, par M. Hennequin, t. III, p. 421 à 441.)

(1) Montgrand (*a*). — Fils du commandant des gardes-côtes de Provence. — Garde-marine en 1754, enseigne de vaisseau en 1757, lieutenant d'artillerie en 1762, lieutenant de vaisseau en 1770, capitaine de vaisseau en 1779. — En 1758, sur *la Pléiade*, capitaine de la Croix de Mairargues, combat. — Retiré pour cause de santé, en 1786, avec la commission de chef de division et une pension de 3,000 livres sur le trésor royal. (*Mêmes registres*, t. VI, fol. 1125.)

(2) De Gonidec. — Garde-marine en 1754, enseigne de vaisseau en 1757, lieutenant de vaisseau en 1770, capitaine de vaisseau en 1779. — En 1757, sur *la Calypso*, commandée par le chevalier de Cours Lussaignet, escadre de M. de Kersaint, pour la côte de Guinée. Dans cette campagne il commanda le petit canot, fut chargé de donner la chasse à un bâtiment armé de quatre pierriers, monté par sept hommes et vingt nègres. Après avoir essuyé le feu de loin il s'en empara. — En 1758, commande *le Duc d'Hanovre*, garde-côte : combat; fait prisonnier le 2 octobre, ayant été entièrement démâté, coulant bas d'eau, et ayant combattu contre une frégate de 32 et reçu plusieurs coups de canon du vaisseau *le Hampshire*, de 50. Trois mois en Angleterre. — Mort à Pont-Croix, près Brest, le 9 avril 1781. — Le 20 juin 1781, pension de 1,200 livres sur le trésor royal, à compter du 1er mai, à Mme de Gonidec, sa veuve. — Le 26 mars 1784, autre pension de 300 livres à la même, sur les dépenses secrètes, à compter du 1er janvier. (*Registres des mouvements*, t. VI, p. 1126.) — Le Gonidec de Keramel. (Archives de la famille.)

(3) Ma Carthy de Martaigne. — Garde-marine en 1754, enseigne de vaisseau en 1757, lieutenant d'artillerie en 1762, a quitté l'artillerie en 1764, lieutenant de vaisseau en 1771, lieutenant-colonel en 1779, capitaine de vaisseau en 1780, directeur de port en 1781, directeur des constructions en 1782. (*Registres des mouvements*, t. VII, fol. 1132.) — Chef de division en 1776 et major général de a marine à Rochefort. — En 1781, pension de 150 livres à chacune de ses trois

(*a*) Au-dessus de son nom est écrit : M. l'évêque de Fréjus, M. l'archevêque duc de Cambray. Nous ne savons s'il s'agit de protecteurs ou de parents.

Gignac-Thomas, Fougeroux de Fecval (ou Secval); tous ayant vingt-deux-ans de services;

De Rochesaleil, enseigne de vaisseau, dix-neuf ans de services, mais a servi dans l'artillerie de terre en 1753.

Pour blessures ou services distingués, les lieutenants de vaisseau : Martinenq-Gineste (1) (vingt ans de services, blessé à l'affaire de Larache); comte de Forbin (2) (vingt ans de services, officier très-distingué); Clonard (quatorze ans de services, mais avait servi avant sur les bâtiments de commerce et sur les

sœurs. — En 1782, pension de 600 livres sur l'Ordre, portée à 800 livres en 1788. — En 1784, pension de 1,000 livres sur le trésor royal. (*Liste générale*, 1787, t. I, fol. 41.)

(1) Martineng-Gineste. Il a eu un oncle paternel qui a servi dans la marine; son grand-père maternel est mort capitaine de vaisseau; deux de ses oncles du même côté sont morts aussi, l'un capitaine de vaisseau, l'autre qui fut tué à l'affaire de Tabarque, étant aide d'artillerie. — Garde-marine en 1755, brigadier (*idem*) en 1757, enseigne de vaisseau en 1761, lieutenant de vaisseau en 1765, capitaine de vaisseau en 1779. — En 1756, était à l'expédition de Mahon. — En 1765, était sur la barque *l'Hirondelle*, commandée par M. de Beaussier-Chateauvert, lieutenant de vaisseau, escadre du Chaffault, contre les Saletins; commandait le canot de ladite barque à l'affaire de Larache, le 27 juin; a été blessé d'un coup de fusil au bras et à la poitrine. — En 1778, était sur *le Guerrier*, escadre d'Estaing; s'est trouvé à la prise et au combat de la Grenade, les 4 et 6 juillet 1779, et au siége de Savannah, le 20 octobre suivant. — Permission de se retirer du service, pour cause de santé, le 26 mars 1786, avec le rang de brigadier et 3,600 livres de pension sur le trésor royal. — 1[er] avril 1786, 500 livres de pension sur les Invalides. — Le 21 avril 1789, gratification de 800 livres (*Registres des mouvements*, t. VII, fol. 1205) (*a*).

(2) Le comte de Forbin. — Garde-marine en 1756, enseigne de vaisseau en 1761, lieutenant en second d'artillerie en 1762, lieutenant de vaisseau en 1765, capitaine de vaisseau en 1779, retiré en 1784 (*Registres des mouvements*, t. VIII, p. 1409) (*b*).

(*a*) Il était en outre chevalier de l'ordre de Cincinnatus. (Archives de famille.) — Voir son fils, chevalier de l'ordre en 1814 et commandeur en 1829.

(*b*) On trouve au tome III des mêmes registres la mention suivante : « De Forbin d'Oppède, originaire de Provence. Ils ont été dix de ce nom dans la marine ou les galères. — Garde-marine en 1738, enseigne de vaisseau en 1741, lieutenant de vaisseau en 1751. — Chevalier de Malte, capitaine de vaisseau en 1757, brigadier ès armées en 1771, chef d'escadre en 1776, retiré en 1786, pour cause de santé, avec une pension de 6,000 livres sur le trésor royal. » — La mention de chevalier de Malte indique pourquoi cet officier général ne fit point partie de l'ordre de Saint-Louis.

corsaires ; a eu beaucoup de commandements et de combats); d'Otabaratz, lieutenant de port à Rochefort (dix-neuf ans de services, mais avait servi à Louisbourg en 1753 : onze campagnes, cinq commandements ; a sauvé *le Prothée* en 1757, et le magasin à poudre de Rochefort en 1768) ; le chevalier de Bonneval (1) (vingt ans de services, blessé) ; le chevalier de Senneville (vingt ans de services, blessé); Laub, capitaine-lieutenant de la marine danoise (a servi pendant toute la guerre sur les vaisseaux du roi, et, s'étant fait catholique, est resté au service de Sa Majesté); Griffolet de Rossy (vingt ans de services, blessé); Dubois, lieutenant de port à Rochefort (dix-neuf ans de services, quinze campagnes, cinq commandements, quatre combats, deux blessures); Macnemara (2) (dix-neuf ans de services, officier très-distingué et qui s'est fait remarquer par l'action qu'il fit en 1768, en entrant le premier dans le magasin à poudre de Rochefort, dont le coqueron avait sauté par le feu du tonnerre); le chevalier de Gouzillon-Belizat (vingt ans de services, plusieurs blessures); d'Agoult de Saint-Michel (3) (vingt ans de services, blessé) ; d'Es-

(1) Le chevalier de Bonneval. — Capitaine de vaisseau en 1779, major du corps d'infanterie de la marine en 1780, major de la marine en 1784, chef de division en 1786. (*Registres, mouvements*, t. I, p. 192.)

(2) Macnemara. — Fils du capitaine de vaisseau (*a*), neveu du feu vice-amiral (*b*) : a eu un frère sous-lieutenant d'artillerie, qui a péri sur le vaisseau *le Thésée*, le 20 novembre 1759. — Garde-marine en 1756, enseigne de vaisseau en 1761, lieutenant d'artillerie en 1762, a quitté l'artillerie en 1765, lieutenant de vaisseau en 1772, aide-major d'infanterie même année. (*Registres des mouvements*, t. VIII, fol. 1524.) — Aide-major de la marine en 1775, lieutenant-colonel ès armées navales en 1779, capitaine de vaisseau en 1780. — En 1784, pension de 800 livres sur les Invalides.—En 1786, chef de division. (*Liste générale*, 1770, fol. 64, verso.) — Comte de Macnemara, mort à l'ile de France le 4 novembre 1790. (*Liste générale*, 1787, t. I, fol. 41, verso.)

(3) Dagoult Saint-Michel. — Garde-marine en 1755, enseigne de vaisseau en 1762, lieutenant de vaisseau en 1772. — 21 novembre 1777, permission de se

(*a*) Voir aux Chevaliers de Saint-Louis de 1742, p. 141.
(*b*) Voir aux Chevaliers de Saint-Louis de 1727, p. 130.

thoulon (vingt ans de services, blessé); de Fleurieu (vingt ans de services; officier de mérite et qui rend des services très-utiles); Hay de Bonteville (vingt ans de services, blessé); La Bouchetière (vingt ans de services, deux blessures).

Sohyers de Vaucouleurs (1) et Blondelas, capitaines de brûlot, qui, avant d'entrer au service du roi, se sont distingués par beaucoup de combats et de services sur les corsaires, et dont la réputation de bravoure et de capacité est bien établie.

Enseignes de vaisseau : Trouillet de Bleré (dix-neuf ans de services, une blessure considérable); le chevalier d'Arnaud (dix-huit ans de services, blessé à une cuisse, resté boiteux); de Fretta (dix-huit ans de services, a eu un bras cassé à l'affaire de Larache); de Lironcourt (dix-sept ans de services, blessé dangereusement à la cuisse à Larache).

Officiers retirés, et à qui cette grâce avait été promise: le marquis de Cugnac Dampierre (2), capitaine de vaisseau, retiré en 1774; O'Heguerty, Bonneval, lieutenants de vaisseau, retirés en 1774; de Charnières, lieutenant de vaisseau, retiré en 1775; de Rossel (3) et d'Arbaud de Jouques, lieute-

retirer du service, pour cause de santé, avec une pension de 1,000 livres. (*Liste générale*, 1770, fol. 107.)— L'orthographe du nom est d'Agoult de Saint-Michel. (*Voir* un chevalier de ce nom, 1er volume, p. 594.)

(1) Sohier de Vaucouleurs. — Capitaine de brûlot en 1762, lieutenant de vaisseau en 1778, mort à Brest le 26 novembre 1785. (*Liste générale*, 1770, fol. 124, verso.)

(2) Le marquis de Cugnac-Dampierre. — Garde-marine en 1756, enseigne de vaisseau en 1761, lieutenant de vaisseau en 1772. — Retiré en 1774 avec la commission de capitaine de vaisseau (*Liste générale des officiers de la marine*, 1770, fol. 135, verso) (*a*).

(3) Rossel (Charles-Christophe). — Neveu du capitaine de ce nom, mort le

(*a*) Un commandeur de Dampierre, garde-marine en 1743, enseigne de vaisseau en 1748 lieutenant de vaisseau en 1756, capitaine de vaisseau en 1771, chef d'escadre en 1784, contre-amiral le 1er janvier 1792 (nouvelle désignation du grade de chef d'escadre), n'a pas été chevalier de Saint-Louis parce qu'il appartenait à l'ordre de Malte. Il avait obtenu, en 1781, une pension de 1,000 livres sur le trésor royal. (*Voir* les *Listes générales*, 1770, fol. 27, verso, et 1787, t. I, fol. 23.)

nants de vaisseau, retirés en 1773. (*Mémoire de proposition. Archives de la Marine.*)

De Saint-Marsault (1), lieutenant de vaisseau.

Michon, capitaine au régiment de la Guadeloupe, chevalier de Saint-Louis le 18 août 1775 (*Registres des ordonnances. Archives de la Marine*) (2).

8 juin 1747 (*a*). — Est né à Sens le 9 avril 1739. — Garde-marine en 1756, garde du pavillon en 1757, brigadier (*idem*) en 1762, enseigne de vaisseau en 1765. — En 1757, combat sur *l'Hector*, en passant le détroit. — En 1775, permission de se retirer du service avec le brevet de lieutenant de vaisseau. — Émigré en 1792; a fait partie de l'armée des princes et a obtenu son congé le 15 octobre même année. — Admis à la retraite avec le grade honorifique de lieutenant de vaisseau le 31 décembre 1814. — Pension fixée à 450 francs le 31 janvier 1816. (*Registres des mouvements*, t. VIII, fol. 1331.)

(1) Gréen de Saint-Marsault. — Ils sont trois frères au service. — Garde-marine en 1755, enseigne de vaisseau en 1762, lieutenant d'artillerie même année, a quitté l'artillerie en 1764, lieutenant de vaisseau en 1772, capitaine de fusiliers en 1776, lieutenant-colonel ès armées navales en 1780, capitaine de grenadiers même année, capitaine de vaisseau en 1781. — En 1757, sur *l'Hermione*, partie pour l'île Royale; au retour, combat le 20 novembre, blessé et fait prisonnier. — Était, en 1778, au combat d'Ouessant, sur *le Magnifique*. — En 1780, commandant *la Fée;* mort à Saint-Domingue, suivant le rapport fait par le capitaine de la goëlette *la Linotte*, partie de cette île le 19 avril 1781, à M. de la Grandville, commissaire à Lorient, qui l'a mandé le 4 juin suivant (*Registres des mouvements*, t. VII, fol. 1259) (*b*).

(2) Michon (Louis), né à Nismes en 1731. — Lieutenant au régiment de Vexin en 1756; blessé étant aux volontaires de Vair d'un coup de sabre sur le cou; le 11 août 1760, d'un coup de feu au bras gauche, et d'un coup de feu à la joue droite, dans la nuit du 13 au 14 octobre 1761, au détachement que commandait M. de Vastan, sous Brunswick. — 1763, fort bon sujet, beaucoup de zèle et de volonté. — 1764, de la plus grande valeur, a du zèle. — 1769, sert bien. — 1770, fera un bon capitaine d'infanterie. — 1772, bon officier, très-actif. —

(*a*) Voir aux Chevaliers de Saint-Louis de 1727, p. 129.

(*b*) Frère du chevalier de Saint-Louis de 1771. (Voir plus haut, page 196.) On trouve encore la mention suivante sur les *Registres des mouvements*, tome VIII, page 1682: « Le chevalier Gréen de Saint-Marsault. Ils sont trois frères au service. Garde-marine en 1757, enseigne de vaisseau en 1765, lieutenant de vaisseau en 1777. En 1778, sur *la Belle-Poule*, commandée par M. de la Clocheterie; a été tué au combat du 17 juin. — 24 juin 1778, le roi a accordé une pension de 400 livres à mademoiselle sa sœur. » Cette pension fut portée à 700 livres en 1781, et il en fut accordé une autre de 400 livres à Mme de la Beaugisière, également sœur de ce brave officier, qui mourut au moment où la croix de Saint-Louis, objet de son ambition, allait lui être acquise par la nature et la durée de ses services.

Hertel, capitaine au régiment de l'Ile-de-France, chevalier de Saint-Louis le 1er mai 1775 (1).

Le 29 mai 1775, décision du roi qui déclare que désormais la croix de Saint-Louis ne sera donnée aux capitaines des troupes de la marine qu'après vingt-quatre ans de services révolus, aux majors qu'après vingt-deux, aux lieutenants-colonels qu'après vingt ans, et aux colonels qu'après dix-huit ans.

De Noailles, prévôt général de la maréchaussée à Saint-Domingue, chevalier de Saint-Louis le 1er mai 1775 (2).

Locmaria de Kergariou (3) et de Beaudran, lieutenants de vaisseau, l'un sur le vaisseau *l'Indien*, l'autre sur la frégate *la Consolante*, embarqués pour l'Inde, chevaliers de Saint-Louis le 24 décembre 1775.

1768, gratification de 300 livres. — 1771, gratification de même somme. — Placé en 1775 dans un des régiments des colonies de l'Amérique. (*Registre du régiment de Vexin, de 1763 à 1776. Archives du ministère de la Guerre.*) — Capitaine en 1772, de grenadiers en 1779, brevet de major en 1785, capitaine de fusiliers en 1785, lieutenant-colonel dans ce régiment-ci le 16 septembre 1792, colonel le 16 novembre suivant, destitué le 5 septembre 1795. (*Registre du 109e régiment, ci-devant] régiment de la Guadeloupe et de la Martinique*, 1792; *mêmes archives.*)

(1) Cadet à l'aiguillette au Canada en 1747, enseigne même année, lieutenant dans la légion de l'Ile-de-France en 1766, capitaine en 1770. — A fait la guerre du Canada; a été blessé de deux coups de feu; bon officier, à qui M. de Ternay a donné le commandement d'une troupe de chasseurs. (*Mémoire de proposition.*)

(2) Cet officier sert dans la colonie de Saint-Domingue, en cette qualité, depuis 1742. (*Mémoire de proposition.*) — Arrivé à Saint-Domingue en 1719, il fut cinq ou six ans après cornette dans la cavalerie du Cul-de-Sac. — Grand-prévôt, inspecteur général des maréchaussées dans le ressort du conseil supérieur du Port-au-Prince en 1742, nomination ratifiée par un brevet du roi du 1er novembre 1751, qui le conservait dans ces fonctions avec son ancienneté. — Après la prise de Saint-Louis par l'amiral Knoves, M. de Chatenoye, général à Saint-Domingue, lui remit le commandement du fort Royal pour le défendre. — Il servit pendant vingt-huit ans sans demander d'appointements. — Une lettre du roi, du 15 juillet 1779, lui permet de se retirer du service, ses infirmités le mettant hors d'état de continuer, et lui conserve les honneurs et exemptions de prévôt général dans la colonie. (*Dossier de M. de Noailles. Archives de la Marine.*)

(3) Le comte de Kergariou-Locmaria. — Garde de la marine en 1755, enseigne

Le 17 avril 1775, le roi, attendu que le feu roi avait fixé, en 1770, à vingt-cinq ans la durée des services nécessaires pour donner droit aux capitaines et officiers inférieurs d'obtenir la croix de Saint-Louis, décida que ceux qui, ayant quinze ans de services comme officiers, auraient été au moins vingt ans soldats, cavaliers ou dragons, sergents ou maréchaux des logis, et ceux qui auraient été dix ans dans ces grades inférieurs et serviraient comme officiers depuis vingt ans, seraient susceptibles d'être nommés chevaliers de Saint-Louis.

Sa Majesté décida en même temps que ceux qui, officiers depuis dix ans, auraient été dans l'état de soldat, cavalier ou dragon, de sergent ou de maréchal des logis, un nombre d'années qui, comptées à raison de deux pour une, et jointes aux dix ans ou plus comme officier, donneraient une ancienneté de vingt-cinq ans, jouiraient de la même faveur. (*Archives de la Marine. Registres des ordonnances concernant l'Ordre, registre* III.)

Chevaliers de Saint-Louis nommés en 1776.

Service de terre. — Le baron Duminique (Maximilien), colonel du régiment de Bouillon; le vicomte de Donissan de Citran (François), colonel attaché à l'infanterie; de Moges (Jean-Charles-Théodore), colonel en second du régiment de Bassigny (1); le vicomte de Pons (Charles-Armand-Augustin), colonel du régiment de Dauphiné (2).

de vaisseau en 1757, lieutenant de vaisseau en 1770, capitaine de vaisseau en 1779, chef de division en 1786. — 19 novembre 1785, pension de 800 livres sur l'Ordre à dater du 1er juin. (*Liste générale*, 1770, folio 62.) — En 1781, commandant *la Sibylle* pour Saint-Domingue, avec un convoi de seize voiles. — Le 2 janvier 1783, combat contre *la Magicienne*; blessé grièvement par une boîte de mitraille au bras droit, au dos, à la bouche, avec fracture de dents, et à la mâchoire inférieure. (*Registres, Mouvements*, t. I, page 192.)

(1) Marquis, ci-devant mestre de camp de cavalerie. (*Etat militaire de* 1777, page 198.)

(2) Né à Paris le 1er juillet 1744. — Lieutenant en second au régiment du Roi-

De Crèvecœur (Alexandre-Jean), lieutenant-colonel d'infanterie.

Maison du Roi.—Godefroy (Denis), exempt de la compagnie des Cent-Suisses, avec brevet d'enseigne, rang de colonel d'infanterie (1).

Ferault de Maheru (Charles-Alexandre), capitaine au régiment de Beauvoisis (2); Latil de Thimecourt (Hyacinthe), ci-devant capitaine à la légion de Soubise.

Corps royal d'artillerie. — Marchat de Saint-Pierreville (François-Réné) (3), et de Saint-Sernin (Jean-Baptiste) (4), capitaines en second.

infanterie en 1763, capitaine-commandant la compagnie du lieutenant-colonel dans Royal-Picardie (cavalerie) en 1765, capitaine-commandant une compagnie dans Conty-cavalerie en 1766, colonel du régiment de Dauphiné en 1770. (*Registre du régiment de Dauphiné, de* 1763 *à* 1776.) — En 1767, son esprit, son zèle et son ton répondent à sa naissance. — 1769, a toutes les qualités nécessaires pour faire un excellent chef de corps. (*Registre de Conty-cavalerie, de* 1763 *à* 1776.) — Mousquetaire, deuxième compagnie, le 11 juillet 1763 jusqu'au 4 juillet 1764, suivant certificat de M. de Montboissier, capitaine-lieutenant, chevalier de Saint-Louis le 18 décembre 1776, brigadier en 1781, maréchal de camp en 1788. (*Registre de Dauphiné, de* 1776 *à* 1788.)

(1) De Godefroy. (*État militaire de* 1777.)

(2) Blessé à Rosbach et à Sondershausen d'un coup de feu à la jambe. (*Registre de Beauvoisis, de* 1763 *à* 1776.)

(3) Le chevalier de Saint-Pierreville (François-René de Marchat), surnuméraire en 1751, cadet même année, sous-lieutenant en 1756, lieutenant en troisième en 1760, en second en 1761, en premier en 1763, capitaine par commission en 1766, en second en 1772, capitaine de bombardiers en 1777, de canonniers même année, capitaine en premier détaché en 1780; a donné sa démission, qui a été agréée le 20 octobre 1791. — Deux campagnes, un siége, trois expéditions. — En 1770, gratification de 300 livres. — En 1772, pension de 200 livres sur sa tête et sur celle de sa femme. — En 1775, gratification de 300 livres. (*Registre: Capitaines d'artillerie avant* 1789, t. I, p. 389.)

(4) Surnuméraire en 1751, cadet en 1752, sous-lieutenant en 1755, lieutenant en second en 1759, en premier en 1762, capitaine par commission en 1765, en second en 1767, capitaine de bombardiers en 1777, de canonniers même année, capitaine en premier détaché en 1778, inspecteur d'une manufacture en 1779, major par brevet en 1781. — Six campagnes, sept batailles ou affaires. (*Registre. Capitaines d'artillerie avant* 1789, t. I, p. 310 *bis*.)

Berthus (Louis-Georges), lieutenant du prévôt général de maréchaussée d'Aunis, à Saintes (1).

Dutertre (Jean-Marie), major à Philippeville.

Les capitaines des régiments provinciaux suivants : Magnan (Michel-François) (2) (Valence); La Coste (Jean-Louis) (Clermont); Lachaux (Jacques) (Périgueux); Le Sénéchal (Charles-Vincent) (Rennes); chevalier de Franclieu (Charles-Antoine) (3) (le Mans); Charmont de la Galvaigne (Etienne-Martel) (Bordeaux); de la Vergne (Gilbert-Vezeau) (Poitiers); de la Bruguière (Jean-Baptiste-Carme-Duclaux) (4) (Anduze); Pechillon (Antoine Pierreux) (5) (Lyon); Chatillon (Sylvain-

(1) De Berthus. (Titres de la famille.) Il fut nommé dans le travail du 17 juin, et l'ordre pour le recevoir, adressé à M. de Ferrand, mestre de camp de cavalerie, inspecteur général des maréchaussées de France, fut expédié le 21 juin. (*Registre de l'Ordre, de* 1762 *à* 1781.) — Il avait gagné son brevet de cornette à Fontenoy, et fut gratifié d'une pension de 600 livres en 1780. (Archives de la famille.)

(2) Il fut reçu par M. d'Oraison, colonel d'infanterie. — Lieutenant en 1747, aide-major en 1748, commandant une compagnie en 1751, commission de capitaine en 1759, capitaine de grenadiers en 1761. — Très-bon officier, d'une jolie tournure. (*Registre, régiments provinciaux, services*, 1771 *à* 1775, *régiment de Valence*, fol. 186, verso.) — Magnan (Augustin), chevalier de Saint-Louis. (*Registre de* 1775 *à* 1782, *même régiment, devenu dans cette période régiment d'artillerie de Grenoble.*)

(3) Lieutenant au bataillon de milice d'Argentan en 1747, aux grenadiers en 1752, commandant une compagnie en 1758, commission de capitaine en 1759. (*Registre : Milices, services de* 1759 *à* 1771, régiment d'Argentan. — Passé au régiment provincial du Mans. (*Registre : Milices, services de* 1775 *à* 1782, *régiment provincial du Mans.*) — Le régiment provincial d'Argentan avait été réformé le 1er décembre 1774. (*État militaire de* 1776, p. 306.)

(4) Il fut le troisième chevalier de son nom. La nomination du second est portée à la date de 1759 (*Voir* 1er volume, page 495), et, d'après les archives de la famille, le premier de la Bruguière (Joseph de Lagaro de Carmes), qui eut une jambe emportée à Hochstedt, fut nommé en 1725.

(5) Né en 1731, lieutenant au bataillon de Montbrison en 1748, lieutenant de grenadiers postiches en 1757, lieutenant de grenadiers même année, lieutenant en premier commandant une compagnie en 1758, commission de capitaine en 1759. — Il a fait une campagne en Westphalie. (*Registre : Milices, services de* 1759 *à* 1771, *régiment de Lyon, bataillon de Montbrison.*) Bon gentilhomme, très-bon officier, rempli de zèle. (*Registre : Milices, services de* 1771 *à* 1775.) — De Pier-

Pierre) (1) et Deschamps de Pravier (Jean-Baptiste) (2) (Moulins).

Mercey (Jean-Charles-Certaine) (3), major du régiment provincial de Blois; de la Neuville (Louis-Pierre-Penote-Lombard), major du régiment provincial de Laon.

Taboureau d'Argenville (Louis), capitaine en second au corps royal d'artillerie (4).

reux. (*État militaire de* 1776.) — Il fut reçu par M. Thibault de Pierreux, ci-devant capitaine aux grenadiers royaux de Dauphiné, chevalier de Saint-Louis de 1771. (Voir 1er volume, page 606.) (*Registre de l'Ordre, de* 1762 *à* 1781.)

(1) Il fut reçu par M. de Châtillon, ci-devant capitaine au régiment Royal-infanterie, chevalier de Saint-Louis de 1763. (Voir 1er volume, page 572.) (*Registre de l'Ordre.*) — Chastillon, orthographe du nom. — Il était capitaine de grenadiers.

(2) Deschamps de Pravier, lieutenant en 1746, aux grenadiers en 1756, capitaine en 1771. — Ancienne bourgeoisie, bon sujet, a de l'activité. (*Registre : Régiments provinciaux, de* 1771 *à* 1775, *régiment de Moulins*, fol. 75, verso.) — Jean-Baptiste, chevalier de Saint-Louis. (*Registre de* 1775 *à* 1782, *même régiment, devenu, en* 1777, *deuxième régiment provincial d'état-major*, fol. 56, verso.) — Il fut reçu par M. de Pravier, ci-devant capitaine au régiment de l'Isle-de-France.

(3) Volontaire au régiment du Mestre-de-Camp-Général des dragons en 1750, lieutenant même année, capitaine en 1761, réformé à la composition de 1763, aide-major au régiment des recrues de Rouen même année, aide-major au régiment des grenadiers de France en 1767, major de ce régiment-ci en 1771. — Officier à distinguer, actif, zélé et instruit. Un peu vif. (*Registre : Milices, services de* 1771 *à* 1775, *régiment provincial de Blois.*) Chevalier de Saint-Louis. (*Registre : Milices, services de* 1775 *à* 1782.) — De Mercey. (*Registre matricule.*) — Baron de Mercey. (*État militaire de* 1776, page 525.) — Il fut reçu par le comte d'Argout, maréchal de camp. (*Registres de l'Ordre, de* 1762 *à* 1781.)

(4) Dargenville (d'abord rayé, ensuite rétabli avec cette note au crayon : *Bon.*) — Taboureau (Louis), né à Paris le 30 juin 1737. — Surnuméraire en 1751, sous-lieutenant en 1757, lieutenant en troisième en 1760, garçon-major en 1761, sous-aide major en 1762, lieutenant en premier en 1765, capitaine par commission en 1766, capitaine en second en 1769, chevalier de Saint-Louis le 12 septembre 1776, major le 1er janvier 1777, avec rappel de ce grade à dater du 12 septembre précédent, lieutenant-colonel en 1784, colonel directeur à la Rochelle en 1791, suspendu de ses fonctions le 16 février 1793 par les commissaires de la Convention nationale, qui étaient alors chargés de l'inspection des ports et côtes de la République. — Cinq campagnes, dont deux en Corse, un siége, quatre

Fabert (Abraham-Alexandre-François-Maximien), capitaine au régiment de recrues de Metz, réformé.

Cavalerie. — Les mestres de camp marquis de Bombelles (Marc-Marie) et de Chalabre (Louis-Vincent-Roger).

Henin (Charles-Alexandre-Marc-Marcelin d'Alsace de Bossu de Chimay d'Henin de la Verre, prince du Saint-Empire romain), sans désignation de grade (1).

Maison du Roi. — Dabzac (Léonard), garde du corps du roi, compagnie de Noailles (Écossaise); de Lapelin (Jean-Baptiste) (2), de la Balmondière (Joseph), gardes du corps du roi, compagnie de Beauveau; de Saint-Georges (Jean-Baptiste), garde du corps (réformé), de la même compagnie (3); Dosmont (Louis-Alexis), garde du corps du roi, compagnie de Luxembourg; le chevalier de Bretheville (Thomas-Louis-Alexandre de Gourville), gendarme de la garde; de

batailles ou affaires, dont deux en Corse, deux expéditions en Corse. — Le 6 septembre 1779, pension de 2,000 livres, dont 1,000 livres reversibles sur son épouse. — Le 16 septembre 1781, augmentation de pension de 1,000 livres. — En 1761, gratification de 150 livres. — En 1786, gratification de 500 livres. (*Registres, Officiers supérieurs avant* 1789, t. II, fol. 245.) — Frère de M. de Villepatour, mort, en 1781, lieutenant général et commandeur de l'Ordre. Il eut les 1,000 livres de pension, dont il est question ci-dessus, en 1781, à l'occasion de la mort de son frère, ainsi qu'il est dit au même registre, fol. 5 : « M. de Villepatour mourut le 9 septembre 1781, à Besons, près Paris. Le 16 septembre suivant, le roi accorda une pension de 900 livres à M. Taboureau, son frère, ancien capitaine de dragons, une de 1,000 livres à M. Taboureau, major du régiment d'artillerie de Besançon, aussi son frère, et une de 600 livres à Mme Taboureau, sa sœur. — Chevalier de Saint-Louis le 12 septembre 1776, Taboureau d'Argenville (Louis), capitaine en second au corps royal d'artillerie. (*Registre de l'Ordre, de* 1762 *à* 1781.)

(1) M. d'Alsace, prince d'Henin, mestre de camp de cavalerie, capitaine d'une compagnie des gardes du corps de Monseigneur comte d'Artois. (*État militaire de* 1776, p. 178.)

(2) Il fut reçu en 1780. Il y a à ce moment sur le registre de l'Ordre, de 1762 à 1781, des transpositions. Quand la réception était tardive, parce que la nomination avait eu lieu avant le temps de service exigé (vingt-quatre ans pour les gardes du corps), la nomination était reportée à l'année de la réception, mais en conservant sa date primitive.

(3) Même note que la précédente.

Girardot (Louis-Balthasar) (1), Gouhier de Petite-Ville (Charles-Guillaume) (2), mousquetaires, deuxième compagnie.

Le chevalier de Pradel (Jean-Louis), capitaine aux carabiniers, rang de lieutenant-colonel (3).

Montferré de Banyols (Raymond-Antoine), capitaine au régiment Royal-Navarre; Maumigny de Verneuil (Paul), capitaine au régiment de Durfort-dragons (4); Carrières d'Hau-

(1) Il devait être le petit-fils du chevalier de Saint-Louis du même nom, cité par M. Mazas, t. I, p. 167.

(2) Il fut reçu par M. Berthelot des Tuileries, ancien brigadier des gardes-du-corps (son beau-frère). (*Registre de l'Ordre, de* 1762 *à* 1781.) — Gouhier des Champeaux, seigneur de Petite-Ville. (Titres de la famille.)

(3) Il fut reçu par le marquis de Pradel, ancien major du régiment des carabiniers, brigadier en 1759, maréchal de camp en 1762. (*État militaire de* 1776, p. 113.) — De Chardebœuf, comte de Pradel (Jean-Louis, né en 1741, cornette en 1756, lieutenant en 1757, sous-aide-major en 1758, rang de capitaine en 1760, aide-major en 1763, rang de major en 1770, passé à une compagnie en 1774, rang de lieutenant-colonel même année, capitaine en premier à la formation de 1776, lieutenant-colonel commandant d'escadron en 1780, lieutenant-colonel de la seconde brigade en 1782, mestre de camp en second de la première brigade en 1784, major du corps en 1786. — Colonel-lieutenant en second du 1er régiment de carabiniers à la composition de 1788. — Maréchal de camp en 1789. — En 1787, 600 livres de pension. — En 1789, traitement de 3,200 livres par an, en conservant sa pension de 600 livres sur le trésor royal. (*Registre du 2e carabiniers, de* 1788 *à* 1793.)

Le marquis de Pradel, parrain du chevalier, comte plus tard, et son père ou son oncle, avait aussi servi dans les carabiniers.—De Pradel (Jean-Baptiste Chardebœuf), né en 1709, est de Montjouant en Berry. — Sous-lieutenant dans Royal-artillerie en 1729, pourvu d'une compagnie dans le régiment de cavalerie de Fiennes en 1734, major au même régiment en 1735, pourvu d'une compagnie dans les carabiniers, brigade de Montaigu, en 1742, capitaine-lieutenant de la compagnie du mestre de camp en 1748, lieutenant-colonel d'une brigade en 1755, major du régiment en 1758, brigadier en 1759, maréchal de camp en 1762. — En 1764, augmentation de 4,000 francs, dont 2,000 en appointements, à sa pension de 2,000 livres. (*Registre des carabiniers, de* 1763 *à* 1776.) — Chevalier de Saint-Louis le... juillet 1742. (*État des officiers de carabiniers en* 1734, *carton du régiment. Archives de la Guerre.*) — Lieutenant général en 1780. (*État militaire de* 1782, page 78.)

(4) Né en 1735, page du roi, grande écurie, en 1751, lieutenant en second en 1754, lieutenant en 1755, capitaine en 1758, réformé en 1763, replacé capitaine

terive (Henri), capitaine de dragons à la légion du Dauphiné (1); de Montmirel (Charles-François Ravelinghan) (2), capitaine de cavalerie; Carrière (Jean-Baptiste), lieutenant en second au régiment Royal-Picardie; de la Renaudie (Jean-Antoine) (3), lieutenant au régiment Royal-Pologne.

Un officier que nous ne nommerons pas, mais qui servait au titre étranger, avait été nommé chevalier de Saint-Louis dans cette même année 1776. En marge de sa nomination se trouve écrit : « Par jugement du roi, du 13 décembre 1780, cassé, sa croix arrachée, et rayé du tableau de l'Ordre; condamné à restituer les sommes qu'il a prises et à être enfermé à Doullens jusqu'à nouvel ordre. » Châtiment redoutable, mais qui témoigne du soin avec lequel on gardait scrupuleusement les priviléges d'un ordre qui avait pour bases l'honneur et la gloire.

Service de mer. — S. A. S. Mgr le duc de Chartres, chef d'escadre (4).

commandant la compagnie du mestre de camp en 1765, capitaine titulaire même année, capitaine commandant à la formation de 1776, major en 1779, lieutenant-colonel en 1784. — En 1785, gratification en 800 livres. — En 1785, 24 juillet, pension de 300 livres sur l'Ordre de Saint-Louis. (*Registre de Durfort-dragons, de 1776 à 1788.*) — Excellent officier, propre à une lieutenance-colonnelle. (*Registre, Dragons de Lanan (ensuite Durfort), de 1765 à 1776.*) — Colonel du 4e chasseurs, 25 juillet 1791; n'a point accepté. (*Registre des chasseurs de Franche-Comté (4e), de 1788 à 1793, ci-devant dragons de Durfort.*)

(1) De Carrière. (*État militaire de 1776.*)

(2) En marge du nom de M. de Montmirel se trouve la note suivante : « Il a été remis une croix au prince de Montbarrey pour la reine, qui la fera garder jusqu'au temps où l'officier pourra être reçu chevalier. » (*Registre de l'Ordre, de 1762 à 1781.*)

(3) Nom célèbre dans les guerres de religion du seizième siècle.

(4) S. A. S. Mgr le duc de Chartres. — Chevalier de Saint-Louis le 6 février 1776. — Chef d'escadre le 1er avril même année. — Lieutenant général des armées navales le 4 janvier 1777. (*Liste générale des officiers de la marine, 1770, fol. 8, verso.*) — Amiral le 1er janvier 1792 (*Liste générale des officiers de la marine, 1787, fol. 11*) (*a*).

(*a*) Louis-Philippe-Joseph, duc de Chartres, né à Saint-Cloud le 13 avril 1747. — Chevalier

Les lieutenants de vaisseau : de Kergariou-Locmaria (1), du Bouzet (2), Le Gardeur de Tilly (3), de Suzannet (4), de

(1) Coatles de Kergariou-Locmaria. — Garde-marine en 1755, enseigne de vaisseau en 1765, lieutenant de vaisseau en 1773, attaché à l'artillerie en 1775, capitaine en second de bombardiers en 1777, *idem* d'apprentis canonniers en 1779, lieutenant-colonel ès armées en 1780. — Tué le 15 juillet 1780, commandant *la Belle-Poule*. — Le 12 septembre 1780, 2,000 livres de pension à Mme de Kergariou, dont moitié reversible à son fils, soit qu'elle vienne à mourir ou à se remarier. (*Liste générale des officiers de marine*, 1770, fol. 109, verso.)

(2) Du Bouzet. — Neveu de M. de Sabran-Gramont, capitaine de vaisseau. — Garde-marine en 1755, garde du pavillon en 1756, sous-brigadier *idem* en 1757, chef de brigade *idem* en 1761, brigadier *idem* en 1764, lieutenant de vaisseau en 1772, lieutenant-colonel ès armées navales en 1779, capitaine de fusiliers même année, capitaine de vaisseau en 1781. (*Registres des mouvements*, t. VII, fol. 1215.)

(3) Le chevalier Le Gardeur de Tilly, fils du capitaine de vaisseau de ce nom, mort à la mer en 1757 (*a*). — Garde-marine en 1755, enseigne en 1757, enseigne de port en 1765, lieutenant de vaisseau en 1771. — En 1778, sur *la Concorde* ; tué dans le combat que cette frégate a soutenu, le 21 août, sur les côtes de Saint-Domingue, contre la frégate *la Minerve*, qui a été prise. (*Registres des mouvements*, t. VIII, p. 1154.)

(4) De Suzannet, petit-neveu de M. l'évêque de Nantes. — Garde-marine en 1755, sous-brigadier des gardes-marine en 1762, enseigne de vaisseau en 1765, lieutenant de vaisseau en 1773, lieutenant-colonel ès armées en 1780, capitaine de vaisseau en 1781. (*Registres des mouvements*, t. VII, p. 1292.) — Baron de Suzannet, commandeur de l'Ordre le 13 juin 1814 et vice-amiral le même jour. (*Liste générale*, 1787, vol. 1er, fol. 65, verso.) — Grand-croix le 27 décembre 1814. — Mort le 27 février 1815. (*Registre de l'Ordre*, de 1814 à 1830, fol. 2.)

des Ordres du Roi le 2 mai 1762 (*Etat militaire de* 1763, page 151) ; lieutenant général des armées du roi le 27 juillet 1778 ; colonel général des hussards le 22 novembre suivant (*Etat militaire de* 1779, pages 98 et 113) ; duc d'Orléans le 18 novembre 1785, par la mort de son père. — Il s'était allié aux ennemis de la cour depuis 1785 et eut une grande part à la révolution de 1789. Il fut député aux états généraux par la noblesse de Paris, refusa la présidence de l'Assemblée nationale le 3 juillet 1789 ; mais, depuis le 15 juillet jusqu'aux événements des 5 e 6 octobre, on le vit siéger dans l'assemblée à l'extrême gauche. Il dirigea les assiégeants du château de Versailles, dans les journées des 5 et 6 octobre 1789, et envoya son adhésion au serment civique, qui fut prononcé le 4 janvier 1790. Il se rendit la même année à l'armée du Nord, mais il reçut bientôt l'ordre de la quitter. Partisan de la Révolution, il fut nommé membre de la Convention, y prit le titre de *Philippe-Égalité*, se lia avec le parti de la Montagne, et vota la mort du roi. Malgré sa conduite, Louis-Philippe-Égalité n'en fut pas moins mis lui-même en accusation, envoyé à Marseille dans la nuit du 9 au 10 avril 1793, et ses biens furent séquestrés le 16. Décrété d'accusation avec les Girondins, ses premiers proscripteurs, le 3 septembre, il eut la tête tranchée le 6 novembre 1793. (*Dictionnaire des Dates*, par M. d'Harmonville, 1843, tome II, pages 538 et 539.) — Égalité père. (*Etat militaire de* 1793, page 10, article : *Lieutenants généraux*.) — N'a pas été maréchal de camp. (*Relevé manuscrit des officiers généraux. Archives de la Guerre*.)

(*a*) Voyez ci-dessus, page 140, aux Chevaliers de 1742.

Saint-Pierre (1), La Villéon de la Villevalio (2), de Kersaint (3), Rodellec du Porzic (4).

(1) Meherenc de Saint-Pierre (Auguste-Bonable), parent de Mme Hocquart, l'intendante. — Garde-marine en 1755, garde du pavillon en 1756, brigadier *idem* en 1764, lieutenant de vaisseau en 1772, *idem* des gardes du pavillon même année, lieutenant-colonel ès armées navales en 1779, lieutenant en premier des gardes du pavillon en 1780, capitaine de vaisseau en 1781. — En 1759, sur *le Soleil royal* (escadre de M. de Conflans), brûlé au Croisic. — En 1778, au combat d'Ouessant, escadre d'Orvilliers, sur *la Couronne;* désarmé à Brest le 9 août; passé sur *le Magnifique*, escadre d'Estaing. — Était, en 1779, à la prise et au combat de la Grenade, 4 et 6 juillet. — Était, en 1780, aux trois combats des 17 avril, 15 et 19 mai, avec M. de Guichen. — Retiré pour cause de santé, le 25 avril 1785, avec 3,000 livres de pension sur le trésor royal. — Contre-amiral honoraire le 13 août 1825. (*Registres des mouvements*, t. VII, fol. 1211.)—Marquis. (Archives de la famille.)

(2) La Villéon de la Villevalio. Garde-marine en 1755, garde du pavillon en 1756, sous-brigadier *idem* en 1761, enseigne de vaisseau en 1762, lieutenant d'artillerie en 1768, lieutenant de vaisseau en 1772, attaché aux constructions en 1777, lieutenant-colonel ès armées en 1780, capitaine de vaisseau en 1781. (*Registres des mouvements*, t. VII, fol. 1271.) — Comte de la Ville de Frescheclos (le mot La Villéon rayé et remplacé par Frescheclos), contre-amiral le 1er janvier 1792. (*Liste générale*, 1787, t. I, fol. 63.) — Le 22 janvier 1785, pension de 600 liv. sur les Invalides pour la campagne d'Amérique. (*Liste générale*, 1770, fol. 66, verso.)

(3) Coetnempren de Kersaint. Fils du capitaine de vaisseau de ce nom, qui a péri avec *le Thésée*, au combat du Croizic, le 20 novembre 1759. — Garde-marine en 1755, enseigne de vaisseau en 1757, lieutenant de vaisseau en 1770, capitaine de vaisseau en 1779. (*Registres des mouvements*, t. VII, fol. 1152.) — En 1782, pension de 800 livres sur l'Ordre. — Chef de division en 1786. (*Liste générale*, 1770, fol. 62.) — Comte.—En 1787, pension de 1,000 livres sur les Invalides de la marine. (*Liste générale*, 1787, t. I, fol. 40, verso.)

(4) Rodellec du Porzic. — Garde-marine en 1755, enseigne de vaisseau en 1762, lieutenant d'artillerie en 1765, lieutenant de vaisseau en 1772, aide-major des troupes et armées navales en 1775. — Permission de se retirer du service, pour cause de santé, le 6 mars 1779, avec 1,000 livres de pension. (*Liste générale*, 1770, fol. 107, verso.) — En 1757, sur *le Diadème*, commandé par M. de Rozily; deux combats : le premier en allant à Saint-Domingue; prise du *Greenwich;* le second, qui dura trois heures, eut lieu au retour, aux atterrages de France, contre un vaisseau de 74. — En 1759, sur *le Héros*, commandé par le vicomte de Sauzay; combat du maréchal de Conflans; *le Héros* fut brûlé au Croizic (*Registres des mouvements*, t. VII, fol. 1242) (*a*).

(*a*) Un chevalier de Rodellec du Porzic, garde-marine en 1757, garde du pavillon en 1759, enseigne de vaisseau en 1767, est mort à Brest en 1775. (*Registres des mouvements*, tome IX, fol. 1580.)

De Vigny (1), Vaugiraud de Rosnay (2).

(1) De Vigny. — Ils sont dix enfants, dont le plus grand nombre dans les troupes. — Garde-marine en 1756, enseigne de vaisseau en 1763, sous-brigadier des gardes-marine en 1764, brigadier *idem* en 1766, lieutenant de vaisseau en 1773, chef de brigade des gardes-marine en 1775, lieutenant en second *idem* même année, lieutenant-colonel ès armées navales en 1780, capitaine de vaisseau en 1781. — En 1758, était sur *le Triton*, commandé par M. Duluc-Montvert, commissaire général d'artillerie, avec deux frégates sous ses ordres. — Combat. — *Le Triton* a pris seul un corsaire de 22 canons et 180 hommes d'équipage. — En 1759, était sur *le Centaure*, commandé par M. de Sabran-Gramont, escadre de M. de la Clue; combat de Lagos; fait prisonnier; blessé au cou et au visage. — En 1765, sur *la Terpsychore*, commandée par M. de Marchainville, escadre du Chaffault, contre les Saletins. (*Registres des mouvements*, t. VIII, fol. 1334.)

(2) Vaugiraud de Rosnay, parent de M. l'évêque d'Angers. — Garde-marine en 1755, enseigne de vaisseau en 1762, lieutenant d'artillerie en 1765, lieutenant de vaisseau en 1773, capitaine de vaisseau à prendre rang en 1780. — A pris rang le 9 mai 1781. (*Registres des mouvements*, t. VII, fol. 1274.) — En 1784, pension de 1,200 livres sur le trésor royal. — Major de la quatrième escadre en 1786. — Commandeur de l'Ordre et grand-croix en 1814. (*Liste générale*, 1787, fol. 65.) — Comte de Vaugiraud, gouverneur de la Martinique et vice-amiral. (*Almanach royal*, 1814-1815, p. 525.) — Gouverneur général des îles Sous-le-Vent, à la Martinique. — L'exercice de ses pouvoirs, en ce qui concerne la Guadeloupe et ses dépendances, n'a lieu que dans certains cas qui sont déterminés. (*Almanach royal de* 1817, p. 689.) — En 1778 il était sur *le Fendant*, commandé par le comte du Chaffaut, escadre d'Orvilliers, au combat d'Onessant. Au commencement de l'action, M. du Chaffaut ayant été grièvement blessé et obligé de quitter le pont, chargea M. de Vaugiraud de diriger la manœuvre. Cet officier s'en acquitta si bien que l'amiral, après le combat, envoya féliciter M. du Chaffaut sur ses belles manœuvres, éloges que celui-ci s'empressa de renvoyer à M. de Vaugiraud. — En 1779 l'amiral d'Orvilliers le choisit pour major en second, et il fut ensuite major général de la même armée. — Étant au cap Français (île de Saint-Domingue), escadre du comte de Grasse, le feu éclata tout à coup à bord de *l'Intrépide*, et l'équipage, au lieu de chercher à éteindre l'incendie, se mutina et voulut quitter le bord. Vaugiraud accourut au secours du commandant, son ami; il força les fuyards de revenir avec lui, les calma, ranima leur courage abattu, et sépara *l'Intrépide* de la flotte, pour le conduire à la côte, où il s'échoua. Le débarquement eut lieu. Vaugiraud et le capitaine sortirent les derniers; cinq minutes après, *l'Intrépide*, en sautant, couvrait la plage de ses débris et montrait à l'armée et à la ville à quel danger elles venaient d'échapper. — Au funeste combat du 12 avril 1782, il servait comme major général sur *la Ville de Paris*, vaisseau amiral. Malgré deux blessures reçues trois jours auparavant, il ne cessa, pendant toute

Lieutenant de port : le chevalier de Borda (1).

Le comte de Séguins de Vassieux, colonel d'infanterie (2); de Laulanhier, capitaine au régiment de l'île de France (3).

l'action, de transmettre les ordres de M. de Grasse, dont il subit le sort. Le conseil de guerre chargé de prononcer sur la conduite des officiers dans cette journée donna de tels éloges à M. de Vaugiraud que le roi lui adressa une lettre de satisfaction et y ajouta le brevet d'une pension de 1,200 livres. — En 1788 il commanda la frégate *la Galatée* et la station des Antilles. — En 1789 il aida puissamment M. de Viomesnil à préserver la Martinique des troubles qui menaçaient cette colonie. — Décrété de prise de corps par l'Assemblée constituante, en 1791, il émigra, servit à l'armée de Condé, dirigea l'expédition de Quiberon, et, échappé aux désastres de cette journée, revint à Londres, où il resta jusqu'en 1814. — Nommé gouverneur de la Martinique, il fut, pendant les Cent-Jours, investi de pleins pouvoirs par le roi et remplacé en 1817. Il rentra en France, et mourut le 13 mars 1819, regretté par le roi et par tout le corps de la marine, qui avait pour lui la vénération la plus grande et la mieux méritée. (*Biographie maritime*, par M. Hennequin, t. III, p. 537 à 541.)

(1) Le chevalier de Borda. — Lieutenant de port, étant ingénieur ordinaire du roi. — Lieutenant de port surnuméraire aux appointements de 1,800 livres en 1767, lieutenant en second au bataillon du régiment de Saint-Malo en 1772, passé au service du port en 1774, rentré à celui des vaisseaux comme lieutenant de port en 1775; major de l'escadre de Toulon, commandée par M. d'Estaing, en 1778; capitaine de vaisseau en 1779. (*Registres, Mouvements*, t. III, page 249.) — En 1784, inspecteur des constructions. — En 1786, chef de division. — En 1780, pension de 1,000 livres sur le trésor royal. — En 1786, pension de 1,000 livres sur les Invalides. (*Liste générale des officiers de marine*, 1777, folio 40, verso.) — Membre de l'Académie des Sciences en 1756. (*Almanach royal de* 1788, p. 522.)

(2) Le comte de Seguins de Vassieux (Alexandre-Jean-Jacques-Bernard, page de la grande écurie en 1750; mousquetaire, deuxième compagnie, en 1755; capitaine aux volontaires de Clermont en 1758; capitaine de dragons, réformé à la suite de la légion Royale, en 1762; aide-major général des troupes de la Martinique, brevet de colonel, en 1775; chevalier de Saint-Louis le 13 mars 1776, colonel du régiment de la Martinique en 1779; tué sur l'escadre de M. de Guichen au combat du 17 avril 1780. (*Relevé de services délivré par le ministère de la Marine*.)

(3) De Laulanhier (François-Antoine-Anet). — Dans un rapport du 24 juin 1785 ses services sont établis de la manière suivante. — Volontaire au régiment de Languedoc-infanterie en 1753, lieutenant dans les troupes de l'Inde en 1754, capitaine au régiment de l'île Bourbon en 1772, capitaine au régiment de l'île de France en 1775, rang de major en 1779. — A commandé plusieurs forts dans l'Inde, s'est trouvé à tous les combats et assauts qui y ont été donnés, notamment

Le baron de Piis, aide-major au Cap (île de Saint-Domingue), reçu chevalier de Saint-Louis le 18 juin 1776, au Cap, en vertu d'ordres du ministre du 4 mars précédent.

Chevaliers de Saint-Louis nommés en 1777.

Service de terre. — Le comte de Rochechouart (Emery-Louis Roger) (1), colonel du régiment de Navarre; le comte

dans trois attaques où il commandait en chef ; a reçu trois coups de feu. Il a fait les dernières campagnes de l'Inde et en rapporte des certificats avantageux. — Il compte trente et un ans de services. — On propose au Ministre de lui accorder 1,250 livres de retraite, terme moyen entre les 1,000 livres affectées aux capitaines et les 1,500 livres affectées aux majors. — Son frère, évêque d'Égée, dans une lettre au ministre de la marine, datée de Versailles, communauté de Saint-Louis, le 14 juin 1785, fait mention de sept blessures reçues par cet officier, et ajoute : « Si le chevalier de Laulanhier avait fait en France une partie des actions qu'il a eues dans l'Inde, il serait officier général sous un ministre tel que M. le Maréchal de Castries. » — Ces sept blessures sont constatées par un certificat du premier médecin et du chirurgien-major des hôpitaux de l'île de France: — « Quatre blessures d'armes à feu, dont une à la jambe gauche, une au genou, une à la cuisse gauche, une au bras gauche ; coup de lance à travers le bras droit, plus deux coups de sabre sous les deux omoplates. Port-Louis, île de France, la 12 novembre 1784 : signé Saint-Mihiel et Ansermel. » — Dans une lettre sans date, adressée au ministre de la marine, le chevalier de Laulanhier demande la croix de Saint-Louis, et rappelle qu'il a eu un frère tué dans la dernière guerre (*a*) (celle de Sept-Ans), capitaine au régiment de Champagne et commandant la première centurie des volontaires de Saint-Victor. — Dans un autre Mémoire, au même, également sans date, il expose que, dans l'Inde, il s'est trouvé à neuf siéges, qu'il a reçu trois blessures, dont une l'a laissé longtemps dans le plus grand danger et ne cesse de le faire souffrir de temps en temps ; il ajoute que M. Law a constaté qu'il s'était rendu digne des bontés du roi par son zèle, son intelligence et ses services. — Le 5 septembre 1785 il obtint un supplément de pension de 300 livres sur les Invalides. (*Dossier de M. Laulanhier. Archives de la Marine.*)

(1) Né le 15 novembre 1744, cornette dans Orléans-cavalerie le 15 novembre 1760, capitaine réformé à la suite des dragons d'Autichamp le 2 mars 1762, sous-aide-major des compagnies de hussards attachées à la légion de Conflans le

(*a*) Cet officier est M. de Laulanhier (Joseph-Louis), enseigne au régiment de Champagne en 1754, capitaine en 1758, mort en 1771. (*Registres des capitaines d'infannterie de 1748 à 1763, fol. 26, verso : régiment de Champagne, archives du ministère de la Guerre.*)

d'Autichamp (Antoine-Joseph–Eulalie de Beaumont (1), colonel en second du régiment d'Aquitaine; le comte de Walsh (Antoine-Joseph-Philippe Serrant), colonel du régiment irlandais de son nom; le marquis de Bouthillier (Charles-Léon), colonel en second du régiment de Beauce.

De Palys (Antoine-Joseph), ancien ingénieur en chef au Pont-Saint-Esprit, en Languedoc (2).

Le vicomte du Lau (Louis), major d'infanterie; Langlé

1er août 1765, colonel-commandant ladite légion le 15 novembre 1767, colonel de ce régiment-ci le 26 décembre 1768, brigadier le 1er mars 1780, maréchal de camp le 1er janvier 1784, chevalier de Saint-Louis le 21 août 1777 pour être décoré le 15 novembre. — 1767, a montré dans la dernière guerre du talent et du courage. (*Registre du régiment de Navarre, de* 1776 *à* 1788.)

(1) Comte d'Autichamp (Antoine-Joseph-Eulalie de Beaumont), né en 1744 à Angers, a joint l'armée du Haut-Rhin dans l'hiver de 1759 à 1760. — Lieutenant réformé, sans appointements, au régiment de cavalerie du Roi, en 1761, cornette aux dragons de la Rochefoucauld, même année, rang de capitaine en 1763, de major en 1767, aide-major même année, rang de mestre de camp de dragons en 1770, avec 1,800 livres d'appointements en quittant son aide-majorité, colonel en second du régiment d'Aquitaine en 1776, colonel du régiment d'Agenais en 1779, brigadier le 5 décembre 1781 pour sa conduite distinguée à York, en Virginie. — A été blessé d'un coup de feu à la jambe gauche près Islar en 1762. — Pension de 3,000 livres le 19 avril 1782 pour sa conduite distinguée à Saint-Christophe. — Maréchal de camp le 13 juin 1783 pour prendre rang dans la première promotion (1784). — 1780, colonel de la plus grande distinction, plein de talents, d'activité et de fermeté. (*Registre du régiment d'Agenais, de* 1776 *à* 1788.) — Commandant en second de la partie du sud de Saint-Domingue en 1783. — Inspecteur divisionnaire des troupes cantonnées à Tours, Blois et Orléans; se rend en 1792 à l'armée des Princes; rentré en France après le 18 brumaire, lieutenant général en 1817, commandeur de l'Ordre en 1821, mort au Louvre en 1822. (*Dictionnaire des Dates*, par M. d'Harmonville, 1843, 2 volumes grand in-octavo, t. I, page 519, 1re colonne.) — Il y a une erreur dans ce livre. M. d'Harmonville donne à la croix de Saint-Louis du comte d'Autichamp la date du 23 septembre 1814 et lui fait perdre ainsi le glorieux bénéfice de trente-sept ans d'ancienneté. Quant au Cordon rouge, la famille d'Autichamp présenta sous Louis XVIII le spectacle, inouï dans les fastes de l'Ordre, de trois dignitaires du même nom, vivants. La nomination du comte d'Autichamp comme commandeur est de 1821.

(2) Pour être décoré le 8 mai 1778. (*Registre de l'Ordre, de* 1762 *à* 1781).

(François-Eugène), major du génie (1); Depresle (Jean-Charles), major à Montélimart (2); Lapelouze (Eustache-Clément) (3), major du régiment de Champagne; le chevalier de la Pelouze (Pierre-Joseph Carrefour), major du régiment de Boulonnais.

Dubois de Crancé (Bonaventure-Louis), commissaire ordonnateur; Chateauvillard (Joachim Bruno Le Blanc) (4), commissaire ordinaire des guerres.

De Changey (Etienne-Bernard Lecey) et de Grainville-Trébons (François-Théodore) (5), lieutenants des maréchaux de France.

Maison du Roi. — Reding (Joseph-François Biberegg) (6), capitaine, et Demont (Joseph-Antoine), porte-drapeau au régiment des Gardes-Suisses; Charrier de Chenas (Jacques de Grigny (7), lieutenant au régiment des Gardes-Françaises.

Les capitaines des régiments d'infanterie suivants :

Gigord (Etienne) (8) (Neustrie); le vicomte de Carbon

(1) Lenglé. (*États militaires*, 1776, 1778, 1779.)

(2) De Presle. (*État militaire*, 1776.)

(3) De Lapelouze. (*État militaire*, 1777.)

(4) Château de Villars, commissaire des guerres de la généralité de Paris. (*État militaire de* 1776, page 16.)

(5) Comte de Granville-Trébons, lieutenant des maréchaux au pays de Caux. (*État militaire de* 1783, page 4.) — D'après les archives de la famille, un autre Trébons, marquis de Grainville (François-Théodore), colonel d'infanterie, également lieutenant des maréchaux de France, a été nommé chevalier de Saint-Louis le 18 juillet 1733.

(6) De Reding Biberegg. (*État militaire*, 1777.)

(7) Chenas. (*État militaire*, 1777.)

(8) Né le 8 octobre 1736, à Joyeuse, en Vivarais. — Enseigne au régiment de Normandie en 1751, lieutenant en 1754, capitaine en 1758. — Réformé à la composition de 1763, replacé à une compagnie même année, capitaine de grenadiers en 1774, capitaine-commandant la compagnie de chasseurs dans Neustrie à la formation de 1776 (le régiment de Neustrie, formé des deuxième et quatrième bataillons du régiment de Normandie), major en 1780, major de la ville de Cambray en

nières (Jean-Charles), Montreuil Duclavier (Joseph-Dominique-Augustin) (1) (Normandie); de Maupas (Bertrand Bachelier) (Vivarais); le baron Walsh (Antoine) (Walsh-irlandais); Algrès (Pierre-Philippe Duval) (2) (Boulonnais); Gombeau de Charmois (Hubert-Bernard-Jean) (3) (Aquitaine); le chevalier de Lanzac (Jean-Baptiste) (4) (la Fère); de Villaine (Joseph Deschamps) (5) (Haynault); de Joviac (Alexandre-Jacques-François d'Hilaire) (6) (Flandre); Macarty (Jean) (7)

1784.—En 1769, gratification extraordinaire de 400 livres.—En 1779, gratification annuelle de 300 livres. — En 1781, gratification extraordinaire de 800 livres. — 1763, gentilhomme, sujet d'espérance. — 1764, très-bon. — 1768, intelligent et appliqué. — 1769, susceptible d'être lieutenant-colonel ou major. — 1779, bon officier, a commandé deux fois le régiment et s'en est acquitté avec distinction. — 1781, très-bon major. (*Registres de Normandie, de* 1763 *à* 1776, *et de Neustrie, de* 1776 *à* 1788.) — En 1814 il reçut ses deux fils chevaliers de Saint-Louis à leur tour; il avait alors soixante-dix-huit ans. La longévité, toujours belle, est plus belle encore quand la vie a été pure et honorable. — Son grand-oncle maternel, M. de Tauriers, chevalier de Saint-Louis en 1756, reçut aussi ses deux frères chevaliers en 1760. (Voir à ces dates.)

(1) Blessé à Clostercamp.

(2) D'Algrès. (*État militaire*, 1776.)

(3) Pour être décoré en 1782. (*Registre de l'Ordre, de* 1762 *à* 1781.)— Charmois. (*État militaire*, 1777.)

(4) Chaunac de Lanzac. (Archives de la famille.)

(5) Deschamps de Villaine, né à Montluçon en 1733, volontaire en 1750, enseigne au régiment d'Haynaut en 1753, lieutenant en 1755, capitaine en 1761, réformé à la composition de 1763, replacé à une compagnie en 1766, chevalier de Saint-Louis le 29 décembre 1777, pour en être décoré à vingt-cinq ans révolus. — En 1780, gratification extraordinaire de 500 livres. — En 1781, idem de 800 livres.— En 1785, pension de retraite de 1,500 livres. — 1775 et 1777, bon officier, doux pour le soldat. (*Registre du régiment de Haynault, de* 1776 *à* 1788.)

(6) Né à Montélimart en 1737. — Lieutenant en second en 1753, lieutenant même année, capitaine en 1759, réformé en 1763, replacé à une compagnie en 1766, capitaine commandant la compagnie de grenadiers en 1778. — 1779, assurance d'une compagnie dans un bataillon de garnison. — Passé, même année, à une compagnie dans le régiment provincial d'artillerie de Grenoble.—En 1783, pension de retraite de 666 livres. — 1775, bon capitaine, exact. — 1779, a bien servi à la guerre. (*Registre du régiment de Flandre, de* 1776 *à* 1788.)

(7) Macarty (Jean), né le 4 mars 1737 à Caen; cadet dans Clare en 1749, dans ce régiment-ci en 1759, lieutenant en second en 1761, sous-lieutenant à la for-

(Berwick); d'Orgeis (Alexandre-Joseph Thouet) (1) (Enghien); de Biencourt (Michel-Charles-Louis de Potrincourt) (Bourbon); de Fléchin de Vamin (Charles-François-Joseph), aide-major au régiment du Roi (2).

La Lande d'Alcourt (Bernard), capitaine retiré du régiment de Quercy; Bony de la Vergne (Jean-Alexandre), capitaine en premier au corps royal du génie.

Horric (Jean-Antoine), lieutenant au régiment de Beaujolais; Besse (Paul), ancien lieutenant au régiment de Brie, réformé.

Les capitaines des régiments provinciaux suivants: de la

mation de 1763, lieutenant en second 1777, premier lieutenant (lieutenant en premier) en 1778, capitaine en second en 1785; mort le... 1788. — 1775, bon officier. — 200 livres de gratification extraordinaire en 1770. — 250 livres idem en 1782. — 250 livres idem en 1784. (*Registre du régiment de Berwick, de* 1776 *à* 1788.) Mac-Carthy, orthographe du nom.

(1) Pour être décoré le 1er octobre 1780. (*Registre du régiment d'Enghien, de* 1776 *à* 1788.) — Il se retirait alors après vingt-deux ans de services et devait attendre dans ses foyers qu'il eût vingt-cinq ans de services révolus. — Il fut reçu par M. d'Orgeis, ancien capitaine au même régiment. (*Registre de l'Ordre, de* 1762 *à* 1781.)

(2) Le comte de Fléchin de Vamin. — Lieutenant du régiment du Roi-infanterie en 1760, sous-aide-major en 1764, rang de capitaine en 1767, aide-major en 1771, capitaine-commandant en 1776, aide-major ordinaire en 1777, chevalier de Saint-Louis le 31 décembre 1777, mestre de camp en second du régiment de Touraine en 1780, mestre de camp commandant du régiment d'Auxerrois en 1782. — 1781, 5 décembre, lettre de satisfaction pour sa bonne conduite à York, en Virginie. — 1785, excellent officier, très-distingué en temps de paix comme en temps de guerre. — En 1778, gratification annuelle de 500 livres. — En 1780, pension de 3,000 livres. — S'est distingué à Saint-Christophe à la tête de 500 hommes, avec lesquels il a repoussé et mis en fuite un corps de 1,400 hommes. (*Registre du régiment d'Auxerrois, de* 1776 *à* 1788, folio 1, verso.) — Maréchal de camp le 30 juin 1791. (*Registre du même régiment, de* 1788 *à* 1793, folio 1.) — On lit dans le *Journal militaire* de 1784, page 216 : « Le comte de Fléchin, par sa sagesse, sa constance et sa valeur, a contribué à la prise de Saint-Christophe en empêchant les Anglais de jeter du secours dans la place assiégée. Toutes les gazettes ont célébré cette belle action ; Sa Majesté, pour l'en récompenser, l'a nommé sur-le-champ mestre de camp-commandant du régiment d'Auxerrois. »

Pagerie (Joseph-Louis) (Châteauroux); Lachaux (Jérôme-François-Julien) (Autun); de Fresne (Philippe Louvel) (Abbeville); de Champreux (Anatole-François) (1) (Salins); Guyot des Aubins (Edme-Joseph) (2) (Montargis).

Gréen de Saint-Marsault (Henri-Charles Benjamin), sous-aide-major du régiment des recrues de la Rochelle.

Cavalerie.—Le comte de Saint-Priest (François Guignard), brigadier de cavalerie, ancien exempt des gardes du corps du roi, compagnie Luxembourg (3); le chevalier de Lastic, brigadier de cavalerie (4); le chevalier de Chazot, gouverneur de Lubeck.

Le marquis d'Harcourt (Charles-Louis-Hector), mestre de camp du régiment du Commissaire-Général de la cavalerie; le marquis de Beaumont d'Auty (Abraham-Jacques), mestre de camp en second du régiment de Bourgogne-cavalerie (5);

(1) Lieutenant en 1748, aux grenadiers en 1757, capitaine en 1760. (*Milices, services de* 1775 *à* 1782.)

(2) Lieutenant en 1750, aux grenadiers en 1760, capitaine en 1771. — Officier d'intelligence et à distinguer. (*Milices, services de* 1771 *à* 1775, *régiment de Montargis.*) — Vient du régiment provincial de Montargis. (*Registre de* 1782 *à* 1791, *bataillon de garnison de Royal-Auvergne.*)

(3) Nous rectifions les services, inexactement rapportés, 1[er] volume, p. 306, et retrouvés depuis. — Mousquetaire, première compagnie, rang de capitaine, en 1761; exempt des gardes du corps du roi, compagnie de Luxembourg, rang de mestre de camp, 30 décembre 1760; brigadier en 1770. (*Registre des brigadiers*, de 1750 à 1776.) — Maréchal de camp en 1780. (*État militaire*, 1782.) Était d'abord le chevalier de Saint-Priest. — Ministre plénipotentiaire du roi auprès du roi de Portugal. (*Gazette de France du* 13 *mai* 1763.) — Plus tard ambassadeur à Constantinople, et ensuite ministre de la maison du roi Louis XVI. Nous pensons que le brevet de mestre de camp fut le résultat du zèle et de la bravoure qu'il montra à Clostercamp. Il est classé, comme brigadier et comme maréchal de camp, immédiatement après le comte des Cars, ancien mestre de camp d'un régiment de cavalerie incorporé, et ces deux noms se sont encore trouvés de nos jours unis dans le même sentiment d'honneur et de loyauté auprès de la personne de l'auguste fils du roi Charles X. (Voir les *Almanachs royaux* de 1815 à 1830.)

(4) Il fut reçu par le comte de Lastic, maréchal de camp. (*Registre de l'Ordre*, *de* 1762 *à* 1781.)

(5) Ci-devant colonel du régiment provincial de Châlons. (*État militaire*, 1777.)

le baron de Fumel (Louis-Mathieu-Benoît), mestre de camp-lieutenant, commandant le régiment d'Artois-cavalerie; de Foucault (François), mestre de camp en second du régiment du Mestre-de-Camp-Général des dragons (1); le marquis de Fumel (Philibert), mestre de camp en second des dragons de Belzunce (2); du Cayla (Hercule-Philippe-Etienne), mestre de camp-lieutenant, en second, du régiment de Bourbon-dragons (3); le vicomte de Thesan (Henri-François-Blaise-Éléonore) et Le Mintier (Réné) (4), mestres de camp de cavalerie.

Du Bourgnon (Claude-Marie-Micolon), lieutenant-colonel du régiment du Colonel-Général des dragons, et de Flavigny (Gratien-Jean-Baptiste-Louis), lieutenant-colonel, attaché au corps des dragons.

Maison du Roi.— De Sainte-Marie (Joseph Éparche), garde du corps du roi, compagnie de Beauveau; de la Boissierre (François Humery) et le chevalier du Neufbourg (Symphorien-Louis-Jacques-Crespin) (5), gendarmes de la garde.

Les majors : Dumanoir (Jean-Louis Le Chanoine de Juaye) (6)

(1) Marquis et mestre de camp-lieutenant-commandant. (*État militaire*, 1777.)

(2) Ci-devant cornette des chevau-légers de la garde. (*État militaire*, 1777.)

(3) Ci-devant colonel du régiment provincial de Béziers. (*État militaire*, 1777). Il fut reçu par S. A. S. Monseigneur le prince de Condé. (*Registre de l'Ordre*, *de* 1762 *à* 1781.)

(4) Il fut reçu par S. A. S. Monseigneur le prince de Condé. (*Registre de l'Ordre*, *de* 1762 *à* 1781.)

(5) De Neufbourg. (Titres de la famille.)

(6) Mousquetaire, deuxième compagnie, en 1752, lieutenant au régiment d'Eu-infanterie en 1755, cornette dans le régiment de Royal-Picardie en 1757, sous-lieutenant de la compagnie du mestre de camp en 1765, sous-aide-major en 1767, aide-major en 1768, rang de capitaine en 1770, major dans Royal-Étranger en 1772, lieutenant-colonel en 1780, mestre de camp-lieutenant-commandant de Commissaire-Général-cavalerie, 1er janvier 1784.— Mestre de camp lieutenant-commandant du régiment du Mestre-de-Camp-Général le 28 juin 1784. (*Registre de Commissaire-Général-cavalerie*, *de* 1776 *à* 1788) — Colonel des chasseurs du Languedoc en 1788, maréchal de camp en 1791. (*Registre du* 6e *chasseurs*, *ci-devant Languedoc*,

(Royal-Etranger); de Sinéty (François-André-Esprit) (1) (Royal-Navarre).

De Castillon (Joseph), aide-major réformé du régiment de cuirassiers; Laporte d'Hisserlieux (Joseph), capitaine attaché à la cavalerie.

Les capitaines des régiments de cavalerie suivants : de Champagny (Marc-Pierre-Claude de Pierrefite) (2) (Royal-Cravates); le vicomte de Luppé (Louis-François-Dominique) (3) (Commissaire-Général); le chevalier de Montchal (Charles-Louis-Barentin) (4) (Royal); Martin (Jean-Antoine) (Royal-Lorraine) (5).

de 1788 *à* 1793.) — 2,000 livres de pension en 1785.— 2,400 livres de gratification extraordinaire en 1786. — Même gratification en 1787. — 1785, officier de la plus grande distinction. (*Registre Commissaire-Général de la cavalerie, de* 1776 *à* 1788.)

(1) Il fut reçu par M. de Rosamel, lieutenant-colonel du régiment. (*Registre de l'Ordre, de* 1762 *à* 1781.)

(2) Il fut reçu par M. de Champagny, capitaine de cavalerie. (*Registre de l'Ordre, de* 1762 *à* 1781.)

(3) Né en 1736, garde-marine en 1751.—Chevau-léger de la garde en 1755, capitaine dans Royal-Cantabres en 1757, capitaine dans Commissaire-Général-cavalerie en 1759, réformé à la nouvelle composition de 1763, replacé à une compagnie en 1765. — 1766, d'une très-bonne conduite, ayant des connaissances sur les principes d'équitation. — 1767, très-bonnes mœurs, très-exact. — 1768, intelligent, propre à la majorité.— 1769, trop délicat pour la majorité ; serait excellent lieutenant-colonel. — 1774, serait bon major. — Capitaine-commandant à la formation de 1776. (*Registre de Commissaire-Général-cavalerie, de* 1763 *à* 1776.) — 1778, excellent officier pour être à la tête d'un corps. Passé aux chevau-légers. (*Registre du même régiment, de* 1776 *à* 1788.) — Capitaine-commandant au 1er chevau-légers en 1779; retiré en 1782 avec 800 livres de pension. (1er *chevau-légers, devenu régiment de l'Orléanais-cavalerie* (26e), *registre de* 1784 *à* 1788.)

(4) Marquis. (*État militaire*, 1776.)

(5) Martin (Jean-Antoine), né à Narbonne en 1726, cavalier en 1743, maréchal des logis en 1745, cornette en 1759, lieutenant en 1761, sous-aide-major en 1763, chargé de la caisse du régiment en 1764, aide-major en 1767, rang de capitaine en 1769, réformé à la formation de 1776, capitaine en second de la compagnie de chevau-légers même année, capitaine-commandant en 1778, rang de major en 1785. — A un brevet de retenue de 7,500 livres. — 1780, 21 juin, décidé qu'il

Plantet (Blaise de) (Reine) (1).

Les lieutenants : Varennes de Rozamel (François du Campe) (2) (Colonel-Général-cavalerie) ; de Maximy (Sébastien-Victor) (3) (Royal-Pologne); Clouet (Louis) (dragons de MONSIEUR).

sera dispensé de payer le prix d'une compagnie et qu'il sera remboursé. — A été remboursé. — En 1763, gratification de 300 livres. — En 1765, même gratification. — En 1767, idem de 400 livres. — En 1773, pension de 200 livres sur le Trésor et gratification extraordinaire de 400 livres. — En 1780, gratification de 400 livres. — En 1784, pension de 400 livres sur l'Ordre. — En 1785, 27 février, pension de retraite de 1,600 livres en conservant sa pension de 200 livres. — En 1779, susceptible d'une lieutenance-colonelle. (*Registre de Royal-Lorraine, de* 1776 *à* 1788.) — Marron de Martin, d'après les renseignements de la famille. — Son père était prévôt de la maréchaussée; sa mère était une demoiselle de Gondres. (*Acte de naissance du 3 juillet* 1725. *Dossiers des pensions.*)

(1) Planté (Blaise), né à Agnan, en Gascogne, cavalier en 1743, maréchal des logis en 1747, cornette en 1761, lieutenant en 1762, sous-aide-major en 1763, rang de capitaine en 1764, aide-major en 1769, réformé à la composition de 1776, capitaine en second en 1778 et dispensé de payer le prix d'une compagnie, capitaine-commandant en 1780; retiré en 1786 avec une pension de 1,680 livres. — En 1764, gratification de 400 livres et gratification annuelle de 300 livres. — En 1767, gratification de 300 livres. — Même année, gratification annuelle de 800 livres, jusqu'à ce qu'il soit pourvu d'une aide-majorité. — En 1770, gratification de 300 livres. — En 1773, idem de 400 livres. — En 1774, idem de 400 livres. — Bon officier, très-utile au corps pour l'équitation. (*Registre du régiment de la Reine-cavalerie, de* 1776 *à* 1788.)

(2) Né le 26 avril 1733, à Boulogne-sur-Mer, lieutenant dans les troupes boulonnaises en 1746, lieutenant au régiment Colonel-Général-cavalerie en 1756, rang de capitaine en 1773, capitaine en second au 6ᵉ chevau-légers en 1779, capitaine aux chasseurs du Haynault, par incorporation, en 1788. — En 1789, pension de retraite de 1,300 livres. — En 1786, proposé pour une pension sur l'Ordre ou sur le Trésor; quarante et un ans de services, six campagnes; a été blessé dans la dernière ; a toujours servi avec zèle et distinction. — 1788, frère de M. de Rosamel qui a été lieutenant-colonel de Royal-Navarre et qui est maréchal de camp. (*Registre du régiment de la Marche-cavalerie, ci-devant* 6ᵉ *chevau-légers, de* 1784 *à* 1788.)

(3) Son frère obtint aussi la croix de Saint-Louis en 1791, étant capitaine au régiment d'artillerie de Grenoble. (Voir à cette date.) — Son grand-père, capitaine au régiment de Piémont, nous a été signalé comme chevalier de Saint-Louis, mais nous n'avons pu, malgré les recherches les plus actives, le retrouver sur les re-

De Valori (Joseph Proyard), brigadier aux gendarmes d'Artois.

Service de mer. — Promotion du 8 mars 1777 : les lieutenants de vaisseau : le chevalier de Lirot, Pradine de Vauroux, le chevalier de Cillart, Santo-Domingo, le chevalier de Villeneuve-Cillart, le chevalier de Campredon, Gayot de l'Isleau, Bottey de Villehervé, Saint-Michel de Dureau, le chevalier de Launay-Tromelin, le chevalier de Vigne d'Arrac, Lafaye, Kermeno-Gouzillon, Mesgral de la Haye, Pascal, de Vialis, d'Andigné (vingt et un ans de services).

Guignace, lieutenant faisant fonctions de capitaine de port à Lorient (vingt et un ans de services, sept campagnes, deux commandements, s'est trouvé à l'affaire de Larache); Eyries, lieutenant de port au Havre (navigue depuis trente et un ans et a commencé à être employé au service du roi en 1756; était à l'expédition de Mahon; a eu nombre de commandements, et a soutenu, en 1760, un combat qui lui a fait beaucoup d'honneur et où il a été grièvement blessé); Marchesseau, capitaine de brûlot (navigue depuis quarante-quatre ans, a fait vingt-neuf campagnes pour le roi, a eu dix commandements, s'est trouvé à trois combats, a reçu neuf blessures, dont quatre considérables, est officier depuis seize ans); Du-

gistres qui existent aux Archives de la Guerre. Quant au fils de cet officier, au père des chevaliers de 1777 et de 1791, il a été nommé dans la période de 1734 à 1748, ainsi que le constate la mention suivante : « Maximi Duport; est du fort Barraux; sous-lieutenant en 1710, lieutenant en 1715, capitaine en 1730. (*Registre de* 1730 *à* 1734, *régiment d'Anjou*, folio 139, verso.) — Chevalier de Saint-Louis, major du fort Barraux en 1739. » (*Registre de* 1734 *à* 1748, *même régiment*, folio 110, verso.) — Cet officier ayant quitté son régiment en 1379, sa nomination comme chevalier de Saint-Louis se trouve constatée entre 1734 et 1739. — En ce qui concerne Sébastien-Victor, ci-dessus porté, voici ses services : Né au fort Barraux le 25 juillet 1741, lieutenant au bataillon de milice d'Aix en 1747, cornette dans Royal-Pologne en 1756, lieutenant en 1760, devenu sous-lieutenant à la formation en 1763, replacé lieutenant en 1766, lieutenant en premier à la formation de 1776. — 1775, bon recruteur. — 29 décembre 1777, la croix de Saint-Louis pour retraite. (*Registre de Royal-Pologne, de* 1776 *à* 1788.)

clos Guyot, capitaine de brûlot (navigue depuis quarante-trois ans; a fait vingt-quatre campagnes, dont six pour le roi, et particulièrement celle du tour du monde; a été chargé de plusieurs commandements, a soutenu beaucoup de combats et fait beaucoup de prises, est officier depuis treize ans); Le Mauff, capitaine de brûlot (navigue depuis trente-quatre ans, a fait seize campagnes, composant vingt-trois ans de navigation, a eu plusieurs commandements et s'est trouvé à divers combats, est officier depuis quinze ans. (*Mémoire de proposition. Archives de la Marine.*)

Bolle (1), La Pérouse du Galaup (2), de la Mettrie (3), de

(1) Bolle. — Aide de port en 1768, enseigne de vaisseau en 1770, au service du port en 1774, rentré aux vaisseaux en 1775, lieutenant de vaisseau et de port en 1776, lieutenant-colonel en 1781, major de vaisseau en 1786. (*Liste générale*, 1770, p. 111.) — Capitaine de vaisseau le 1er janvier 1792 (*Liste générale*, 1787, t. I, folio 99) (*a*).

(2) La Pérouse du Galaup. — Garde-marine en 1756, enseigne de vaisseau en 1764, lieutenant de vaisseau en 1777, capitaine de vaisseau à prendre rang le 4 avril 1780; a pris rang le 9 mai suivant; chef de division en 1785, chef d'escadre en 1786. — En 1777, pension de 500 livres sur le trésor royal. — En 1782, pension de 800 livres sur l'Ordre. (*Liste générale*, 1770, folio 68.) — Campagne autour du monde. — La campagne a été censée terminée six mois après l'arrivée des bâtiments de d'Entrecasteaux. (*Liste générale*, 1787, folio 25.) — Comte de la Pérouse (*Biographie maritime de M. Hennequin*, t. III, p. 201) (*b*).

(3) Le Saige de la Metrie. — Parent de MM. Gayon-Taumatz; parent de M. l'évêque de Saint-Omer. — Garde-marine en 1756, sous-brigadier *idem* en 1763, enseigne de vaisseau en 1764, lieutenant en second de canonniers en 1768,

(*a*) Bolle d'Elmont. (Renseignements particuliers.)

(*b*) Voir, dans cette *Biographie*, l'intéressante notice consacrée au célèbre martyr de la science, dont la fin héroïque ne fut légalement constatée qu'en 1828. — Le nom de la Pérouse réveille de glorieux souvenirs. Un la Pérouse fut tué en 1653, en repoussant avec chaleur les troupes du prince de Condé, devant Montignac. Un la Pérouse, lieutenant-colonel, fut tué à l'affaire du 30 juillet 1703, près de Munderkingen. Un la Pérouse, capitaine au régiment de Berry-cavalerie, brigadier en 1743, fut blessé à la bataille de Fontenoy, le 11 mai 1745, et nommé maréchal de camp. Il mourut à Paris le 16 décembre 1753. Il se nommait Jean-Félix d'Athènes de la Peyrouse. (*Gazette de France* des 28 *février* 1653, 16 *août* 1703, 23 *février* 1743, 29 *mai* et 12 *juin* 1745, 25 *décembre* 1753.) — Enfin M. de la Pérouse, capitaine et plus tard lieutenant-colonel du régiment d'Enghien, chevalier de Saint-Louis en 1747 (voir plus haut, page 41), fut blessé à Hastenbeck. (*Gazette de France* du 13 *août* 1757.) Il n'est pas fait mention de cette blessure dans le matricule du régiment, mais elle est constatée par le rapport du maréchal d'Estrées.

Monti (1), Breda de Guilbert (2), du Couédic (3), le cheva-

lieutenant de vaisseau en 1777, lieutenant-colonel ès armées navales en 1780. — En 1781, sur *le Northumberland*, capitaine de Briqueville ; était au combat du 29 avril devant la Martinique, à la prise de l'île de Tabago, le 30 mai, aux combats des 25 et 26 janvier 1782, devant Saint-Christophe, contre l'amiral Hood. — Tué au combat du 12 avril 1782 contre Rodney, à la hauteur de la Dominique. — 12 juillet 1782, pension de 1,500 livres sur le trésor royal à madame Le Saige de la Metrie, à dater du jour où son mari a été tué. (*Registres des mouvements*, t. VIII, folio 1367.)

(1) Le chevalier de Monti de Kermainguy, fils de M. le comte de Rézé. Il a deux frères au service. — Garde-marine en 1756, enseigne de vaisseau en 1764, lieutenant en premier de fusiliers en 1770, lieutenant de vaisseau en 1777. — En 1760, sur *la Malicieuse*, commandée par le chevalier de Goimpy de Feuquières ; combat ; prise d'une frégate de 24 canons et de 156 hommes d'équipage, à laquelle on a mis le feu après avoir fait retirer l'équipage. — En 1762, sur la frégate *la Folle*, commandée par M. de Keranstret ; combat le 20 octobre ; prisonnier ; est resté pendant deux mois en Angleterre. — Le 19 septembre 1778, permission de se retirer du service pour cause de santé, avec lettre de satisfaction. (*Registres des mouvements*, t. VIII, folio 1397.)

(2) Breda de Guibert. — Cousin-germain de M. de Breda, officier de la marine (*a*). — Garde-marine en 1756, enseigne de vaisseau en 1764, sous-brigadier des gardes-marine même année, brigadier des gardes-marine en 1770, enseigne de vaisseau en 1773, lieutenant de vaisseau en 1777, chef de brigade des gardes-marine même année, lieutenant en second des gardes-marine en 1778, lieutenant en premier en 1779, lieutenant-colonel en 1781, capitaine de vaisseau en 1782. — Retiré pour cause de santé, le 24 novembre 1785, avec 2,400 livres de pension sur le trésor royal. (*Registres des mouvements*, t. VIII, folio 1374, et *Liste générale des officiers de marine*, 1770, p. 69.)

(3) Du Couédic. — Son grand-père a été capitaine de la noblesse du département de Quimper. — Garde-marine en 1756, sous-brigadier des gardes-marine en 1763, enseigne de vaisseau en 1764, sous-brigadier des gardes-marine même année, enseigne des gardes-marine en 1773, brigadier des gardes-marine en 1775, lieutenant de vaisseau en 1777, capitaine de vaisseau en 1779. — En 1757, sur *le Diadème*, commandé par M. de Rozily ; combat, prise du vaisseau *le Greenwich* ; autre combat aux atterrages de Brest contre un vaisseau de 76 canons pendant trois heures. — En 1761, sur *la Vestale*, commandée par M. de Boisberthelot ; combat du 8 janvier ; fait prisonnier ; est resté six mois en Angleterre. — En 1778, commandant *la Surveillante* au combat d'Ouessant, le 27 juillet. — En 1779, 12 mars, combat contre le corsaire *la Vieille-Angleterre*, de 18 canons et 110 hommes d'équipage, qui a coulé bas. — Le 19 avril même année, combat et prise du corsaire *le Cra-*

(*a*) Voir plus haut aux Chevaliers de Saint-Louis de 1748, page 153.

lier de Beaumanoir (1), le comte de la Porte (2), lieu-

che-feu, de 18 canons et 95 hommes d'équipage. — Le 7 octobre même année, ayant avec lui le cutter *l'Expédition*, commandé par le vicomte de Roquefeuil, enseigne de vaisseau, il rencontra à la hauteur d'Ouessant une frégate anglaise de 26 canons et 6 mortiers. Du Couédic attaqua la frégate, appelée *le Québec*. Le combat a duré depuis dix heures et demie du matin jusqu'à quatre heures du soir. M. du Couédic l'aurait prise à l'abordage s'il ne se fût aperçu que le feu avait pris à cette frégate, qui sauta en l'air. On a sauvé quarante-trois hommes de l'équipage. *La Surveillante* a eu trente hommes tués et quatre-vingt-cinq blessés. M. du Couédic a reçu trois blessures, dont deux balles lui sont restées dans les reins. Il n'a pu se rendre à Brest qu'à la remorque de *l'Expédition*, qui était venue à son secours après avoir mis en fuite le corsaire (le cutter) qu'elle combattait. — Mort à Brest, à la suite de ses blessures, le 17 janvier 1780. Le roi ayant fait élever un monument sur son tombeau dans l'église Saint-Louis, à Brest, on a donné des ordres le 29 mai 1784 pour y faire placer l'écusson de ses armes (*Registres des mouvements*, t. VIII, folio 1365) (*a*).

(1) Le chevalier de Beaumanoir. — Garde-marine en 1756, enseigne de vaisseau en 1764, sous-brigadier des gardes du pavillon, même année, brigadier *idem* en 1775, lieutenant de vaisseau en 1777, chef de brigade des gardes du pavillon en 1780, lieutenant-colonel ès armées navales en 1781, capitaine de vaisseau en 1782. — En 1784, pension de 800 livres sur le trésor royal pour la campagne d'Amérique. (*Liste générale*, 1770, folio 70.)

(2) Le comte de la Porte Yssertieux. — Est de Bourges, fils de M. le marquis de la Porte Yssertieux. — Garde-marine en 1756, enseigne de vaisseau en 1764, lieutenant de vaisseau en 1777, capitaine de vaisseau le 24 août 1780, à prendre rang dans les nominations; a pris rang le 9 mai 1781. — En 1780, sur la frégate *le Montréal*, capitaine de Vialis de Fontabelle; prise d'un corsaire dont le commandement lui a été donné. — Repassé sur *le Montréal*, qui a eu un combat contre cinq bâtiments devant Alger. Le commandant a été tué à la seconde bordée; M. de la Porte a pris le commandement et a forcé les cinq bâtiments de l'abandonner. — En 1782, sur *le Suffisant*, commandant en second, était au combat devant Gibraltar le 20 octobre. — Retiré pour cause de santé, le 26 mars 1786,

(*a*) Voir plus loin le combat de *la Surveillante*, année 1779. — Du Couédic, lieutenant de vaisseau, nommé capitaine de vaisseau le 20 octobre 1779, en considération de son combat glorieux, des blessures qu'il a reçues et de la conduite pleine de valeur et d'intrépidité qu'il a tenue dans cette occasion. — 6 décembre 1779, gratification extraordinaire de 1,200 livres à M. du Couédic, pour le mettre en état de subvenir aux dépenses que lui occasionnent les suites de ses blessures. — 19 janvier 1780, pension de 2,000 livres à madame veuve du Couédic, reversible après elle par égale portion à ses trois enfants, indépendamment d'une de 500 livres à chacun desdits enfants pour en jouir dès à présent. — 1780, 2 avril, décision accordant à madame du Couédic une somme de 6,000 livres, pour, avec celle de 1,200 livres que M. du Couédic avait reçue à Brest (voir plus haut), l'indemniser des pertes que le combat de *la Surveillante* lui avait occasionnées et des frais de sa maladie. (Dossier du Couédic, *Archives de la Marine*.)

tenants de vaisseau; Pagès, *idem* (1); le chevalier Tascher de la Pagerie, capitaine de port à la Martinique (2); de

avec 3,000 livres de pension.— 1er avril 1786, pension de 500 livres sur les Invalides. (*Registres des mouvements*, t. VIII, folio 1830.)

(1) Pagès. Garde-marine en 1757, enseigne de vaisseau en 1765, lieutenant de vaisseau en 1777. — En 1758, sur *le Triton*, commandé par M. du Lac Montvert, commissaire général d'artillerie, à Malte. — Combat contre un corsaire de 22 canons, qui fut pris. — En 1759, sur *le Souverain*, commandé par M. de Panat, escadre de M. de la Clue; combat de Lagos; a eu le visage brûlé et plusieurs contusions par un canon qui a crevé. — Rayé des listes le 7 décembre 1767 pour avoir débarqué à Saint-Domingue, malgré son commandant (il servait sur la frégate *la Dédaigneuse*, capitaine d'Ambimont). — Voulant faire le tour du monde, ce qu'il a exécuté contre toute espérance, malgré les obstacles qu'il y a de s'introduire dans les possessions espagnoles, il est passé par terre de la Louisiane à la Nouvelle-Espagne, où il s'est embarqué sur les vaisseaux d'Acapulco, et a passé par la mer du Sud aux îles Marianes, des îles Marianes aux Philippines, et de là à Batavia. Il s'est rendu à Surate, dans la presqu'île de l'Inde, et a passé cinq mois dans le pays des brahmes. Il s'est rendu ensuite par le golfe Persique à Bassora. De là il a passé dans l'Arabie avec la caravane, et s'est rendu sur les bords de la Méditerranée, à Seyde. Désirant connaitre le pays des Druses, dont il se trouvait à proximité, il s'est habillé à leur manière, a passé dans leurs montagnes, et est resté trois mois avec eux; puis est revenu à Seyde et s'est rendu à Malte, d'où il s'est rendu à Marseille le... 1772. — Rétabli à son rang par ordre du 1er mars 1772, avec permission d'aller servir à Brest. — Gratification extraordinaire de 3,666 livres 13 sous 4 deniers pour lui tenir lieu des appointements qu'il a perdus. — En 1773, sur *le Roland*, commandé par M. de Kerguelen, pour la découverte des terres australes. — En 1778, sur *le Fier*, escadre d'Orvilliers, combat d'Ouessant, le 27 juillet; débarqué malade le 5 octobre suivant.—En 1778, 11 décembre, sur *le Magnifique*, commandé par M. de Brach, escadre de M. le comte d'Estaing. — Était à la prise de la Grenade, 4 juillet 1779, et au combat du surlendemain 6. — Debarqué malade à Saint-Domingue au mois d'août, et repassé en France sur *le Saint-Michel;* a désarmé à Brest.— Retiré du service le 1er janvier 1782, avec la commission de capitaine de vaisseau et une pension de 1,200 livres sur le trésor royal, et en outre une gratification annuelle de 400 livres sur les dépenses secrètes. — 3 juillet 1784, gratification de 1,000 livres pour aller aux eaux. (*Registre des mouvements*, t. IX, p. 1559.) — Auteur d'un *Voyage autour du monde*, 2 vol. in-8°, 1787. — Il fut massacré, en 1793, à Saint-Domingue, par les nègres révoltés, sur son habitation des Baradaires. Un certificat, à lui délivré en 1791, lui donne le titre de vicomte et il signait avec cette qualité.

(2) Le chevalier Tascher de la Pagerie. — Garde-marine en 1737, enseigne de vaisseau en 1767, capitaine de port à la Martinique, retiré le 4 avril 1777 avec

Valori, capitaine des grenadiers au régiment de l'Ile-de-France (1).

DIGNITAIRES DE L'ORDRE.

Service de terre. — *Commandeurs.* — Les lieutenants généraux, maréchaux de camp ou brigadiers : 1774, chevalier de Redmond, marquis de Saint-Sauveur, baron du Blaisel, de Choisy; 1775, le chevalier de Saint-Sauveur, de Gayon, de la Merville, comte de Drummond de Melfort; 1776, de Pfyffer de Whyer et vicomte de Thianges.

Service de mer. — Les chefs d'escadre : 1775, de la Touche, Villars de la Brosse; 1776, de Breugnon; 1777, d'Abon (2).

Service de terre. — *Grands-croix.* — Les lieutenants généraux : 1774, comte de la Chèze, marquis d'Auvet, et de Gribauval.

Service de mer. — 1775, le chef d'escadre du Chaffault de Béné (3).

le brevet de lieutenant de vaisseau et la croix de Saint-Louis. (*Liste générale des officiers de marine*, 1770, folio 149, verso.) — Il fut reçu le 16 juin à la Martinique par M. le comte de Bouillé, gouverneur de cette colonie. (*Registres des ordonnances*, t. III.)

(1) De Valori. — Mousquetaire en 1752, enseigne aux grenadiers de France en 1755, capitaine au régiment d'Aquitaine en 1759, passé à l'île de France avec le brevet de major en 1771, capitaine au régiment du Port-Louis en 1772, capitaine de grenadiers au régiment de l'île de France en 1775. — Vingt-cinq ans de services et deux blessures. (*Mémoire de proposition, dossier, régiment de l'Ile-de-France.*) — Chevalier de Saint-Louis le 27 juillet 1777. (*Idem.*)

(2 et 3) Il n'y eut plus de promotions qu'en 1779.

CHAPITRE V.

Suite de la guerre d'Amérique. — Promotions de 1778 à 1781.

La guerre d'Amérique, de 1778 à 1783, offrit de grands exemples de courage : là c'est le combat de *la Belle Poule*, commandée par M. de la Clocheterie, contre *l'Aréthuse;* la bataille d'Ouessant, amiral comte d'Orvilliers ; la prise de la Dominique, par le marquis de Bouillé ; un convoi, estimé plus de trois millions, tombé au pouvoir du chef d'escadre de Fabri ; en 1779, c'est d'abord le combat de *la Surveillante*, capitaine du Couëdic, contre *le Québec*. Du Couëdic, atteint de deux blessures à la tête, reste à son poste sans se faire panser. Au moment de l'abordage, une balle lui perce le ventre. « Allons ! mes enfants, » crie-t-il à ses trois neveux qui l'entouraient, « à l'abordage ! C'est à vous de donner l'exemple : maintenez l'honneur de la famille ! » Mais *le Québec* est en flammes ; ses canons, qui partent par l'effet de la chaleur, couvrent *la Surveillante* de boulets et de mitraille. Du Couëdic ne pense qu'à secourir ses ennemis. Ses efforts sont trompés, il n'en peut recueillir que quarante-trois ; mais à ses yeux ils ne sont plus que des naufragés ! Menacé de couler bas, il rentre à Brest, où les plus grands honneurs l'accueillent, et meurt au milieu des larmes de la population. Louis XVI lui fait élever un monument sur lequel on grave : « Jeunes élèves de la marine, admirez et imitez l'exemple du brave du Couëdic (1) ! »

(1) On lit dans *le Périgord*, par M. l'abbé Audierne, les détails suivants, qui se rattachent à ce combat. « Le chevalier de Lostanges (Arnaud-Louis-Charles-Rose) naquit en 1759. Placé au collége du Plessis, il en sortit à l'âge de treize ans et entra dans la marine. Il était lieutenant sur la frégate *la Surveillante*, com-

D'Estaing s'empare de l'île Saint-Vincent et marche sur la Grenade, dont il emporte les forts. Une flotte anglaise accourt; il la bat et revient à la Grenade, ayant en deux jours conquis une île et gagné une bataille navale (1). Parmi les morts se trouva le capitaine de vaisseau Desmichels de Champorcin, tué sur son bord. (Voir plus haut, page 184.)

La Peyrouse prend deux frégates. D'Albert de Rioms s'em-

mandée par M. du Couëdic, dans le combat meurtrier de cette frégate contre la frégate *le Québec*. De tout l'équipage, composé de deux cent soixante-douze hommes, trente-sept seulement restèrent debout : cent cinquante furent tués (*a*); quatre-vingt-cinq furent blessés et mis hors de combat. Le chevalier de Lostanges eut l'œil droit emporté, reçut deux blessures au bras et une troisième au côté droit. La chaleur de la lutte lui enleva le sentiment de la douleur ; il ne se sentit blessé que lorsque, épuisé de fatigue par la perte de son sang, il se vit sans mouvement et obligé d'abandonner le commandement du vaisseau, qui lui avait été confié par le capitaine, mis hors de combat. Le chevalier de Lostanges se rendit l'objet d'une faveur jusqu'alors sans exemple. On ne pouvait avoir la croix de Saint-Louis qu'à vingt-cinq ans ; il la reçut à dix-huit ans. Chevalier de Malte, toute autre décoration lui était interdite ; mais, à la demande de la reine Marie-Antoinette, le grand-maître de l'Ordre fit en sa faveur une honorable exception. » Il y a dans ce récit quelques erreurs, qui seront rectifiées plus loin par la publication des services de M. de Lostanges, à son rang de chevalier de Saint-Louis. M. l'abbé Audierne se trompe encore quand il dit que l'on obtenait cette croix à vingt-cinq ans d'âge ; il fallait plus de vingt ans de services, et être au moins lieutenant de vaisseau, sauf le cas de guerre. Des enseignes ont sans doute été décorés à diverses époques, mais c'était une exception. Le chevalier de Lostanges érigea un monument à la mémoire de Cathelineau, et arracha à la misère la mère du *saint* de l'Anjou, du premier généralissime de la Vendée.

Le roi Charles X lui avait donné un tableau représentant le combat auquel il avait pris une si glorieuse part, et ce tableau est resté la propriété de M. le marquis de Lostanges de Saint-Alvère, aîné de la famille de Lostanges.

(1) Le comte d'Estaing. — Mousquetaire en 1745, capitaine au régiment de Rouergue en 1746, colonel même année (*b*), brigadier en 1756, maréchal de camp en 1761, lieutenant général en 1762, gouverneur et lieutenant général des îles Sous-le-Vent d'Amérique, et lieutenant général des armées navales en 1763, inspecteur général et commandant de la marine à Brest en 1772, vice-amiral ès mers d'Asie et d'Amérique en 1777. — En 1783, gratification annuelle de 30,000 li-

(*a*) C'est une erreur. Voir plus haut, p. 255. Les contrôles de la marine ne portent qu'à trente le nombre des morts.

(*b*) Colonel du régiment de Rouergue en 1748. (*Etat militaire de* 1762, page 118.)

17.

pare d'un vaisseau chargé de 650,000 livres d'argent monnayé, et la Mothe-Picquet, avec cinq vaisseaux, vole au secours d'un convoi menacé par quatorze vaisseaux anglais. Malgré l'infériorité de ses forces il engage le combat et sauve la moitié du convoi. Enfin le marquis de Vaudreuil rend le Sénégal à la France, et détruit tous les comptoirs anglais sur la côte occidentale d'Afrique.

En 1780 la Mothe-Picquet se bat pendant deux jours contre une escadre anglaise, qui se retire par deux fois et qu'il poursuit quoique blessé. Les renforts que reçoit l'ennemi le forcent seuls à lâcher prise; mais il court au Cap (île Saint-Domingue), et sa présence suffit pour rendre la liberté à ce port, bloqué depuis trois mois. Le comte de Guichen livre trois batailles à l'amiral Rodney et le bat trois fois. Enfin douze mille hommes, commandés par Rochambeau, viennent se joindre aux Américains.

vres, en attendant qu'il soit pourvu d'un gouvernement de province, de même somme. — En 1783, gouverneur de la Touraine. — Chevalier de Saint-Louis le.... (a).—Chevalier des Ordres le.... (b). — (*Liste générale*, 1770, folio 1, verso. *Archives de la Marine.*) — Amiral le 1er janvier 1792 (*Liste générale*, 1787, *même archives*, folio 6) (c).

(a) Chevalier de Saint-Louis en 1757, à dix ans de services, et reçu par le roi. (Voir 1er volume, page 443.)

(b) Chevalier des Ordres du roi le 1er janvier 1767. (*Etat militaire* de 1768, page 138.)

(c) Il ternit sa belle conduite dans la guerre d'Amérique par la manière dont il se comporta pendant la Révolution. Membre de l'assemblée des notables en 1787, et comblé des grâces et des bienfaits du gouvernement, il se jeta dans le parti révolutionnaire, sans pouvoir cependant se faire élire député aux états généraux. Commandant de la garde nationale en 1789, il ne donna aucun ordre à cette troupe dans les funestes journées des 5 et 6 octobre. Lors de la fuite du roi, il protesta de son dévouement à l'Assemblée nationale, qui ne lui demandait rien. Courtisan des républicains, il ne leur échappa pas, fut arrêté en vertu de la loi des suspects, et, tiré de Sainte-Pélagie pour venir déposer comme témoin dans le procès de la reine, il déclara n'avoir rien à dire contre cette malheureuse princesse; mais il ajouta qu'il avait personnellement à s'en plaindre, et s'expliqua d'une manière équivoque sur sa conduite pendant la Révolution. Un journaliste ayant cru devoir adoucir la dureté de sa déposition, le comte d'Estaing réclama vivement contre cette infidélité et fit afficher sa déposition telle qu'il affirmait l'avoir faite. (*Biographie universelle*, article D'ESTAING.) — D'Estaing, dans sa déposition, révéla le courage sublime de la reine dans les journées d'octobre. — « *Le président :* Qu'avez-vous entendu au château ? — *Le témoin :* J'ai entendu des conseillers de cour dire à l'accusée que le peuple de Paris allait arriver pour la massacrer, et qu'il fallait qu'elle partît; à quoi elle avait répondu avec un grand caractère : « Si les Parisiens viennent ici pour m'assassiner, c'est aux pieds de mon mari que je le serai, mais je ne fuirai pas. — *L'accusée :* Cela est exact; on



Chevaliers de Saint-Louis nommés en 1778.

Service de terre. — De Saint-Mauris (Emmanuel), maréchal de camp (1).

O'Toolle (Jean), colonel d'infanterie; le marquis de Roche-dragon (Jean-François), colonel en second du régiment de Médoc (2); le comte de Buzançois (Charles-Paul-François de Beauvilliers), colonel en second du régiment d'Aunis (3); le comte de Laporte (Etienne-François), colonel en second du régiment de Viennois (4); Lavauguyon (Paul-François Quélen Stuart de Caussade, duc de Saint-Mégrin), colonel d'infanterie; le comte de Crillon (Louis-Alexandre-Pierre-Nicolas Balbe Berton), colonel en second du régiment provincial de Vesoul, réformé (5); le comte de Coucy (François-Charles),

(1) Brigadier en 1762, maréchal de camp en 1767, chevalier de Saint-Mauris; a été colonel d'un régiment incorporé. (*État militaire de* 1768, page 125.) — Colonel du régiment ci-devant Rohan-Rochefort en 1761, auparavant capitaine de carabiniers. (*État militaire de* 1762, page 228.) — Le regimentde Saint-Mauris fut incorporé en 1762 dans le régiment de Poitou. (*État militaire de* 1763, *notice des ordonnances*, page 307.) — M. de Saint-Mauris fut reçu par le prince de Montbarrey, ministre de la guerre. (*Registre de l'Ordre, de* 1762 *à* 1781.)

(2) Ci-devant major du régiment d'Artois-cavalerie. Il fut reçu par S. A. S. Mgr le prince de Conti. (*Registre de l'Ordre, de* 1762 *à* 1781.)

(3) Comte de Busançois. (*Etat militaire de* 1778.)

(4) Ci-devant capitaine au régiment d'Auxerrois. (*Etat militaire de* 1778.)

(5) Comte de Crillon (Louis-Alexandre-Pierre Nolarque Balbe Berton), né à Paris le 11 décembre 1744. — Était au service d'Espagne. — Colonel aux grenadiers de France en 1769, colonel en second du régiment d'Agenais en 1776, rang de colonel du jour où il a eu vingt-trois ans accomplis (11 décembre 1767, ordonnance du 28 août 1777), colonel du régiment provincial de Vesoul, attaché à l'artillerie en 1778, colonel du régiment de Bretagne même année, brigadier en 1780, maréchal de camp en 1784. — Pension de 3,000 livres le 11 novembre

voulait m'engager à partir seule, parce que, disait-on, il n'y avait que moi qui courais des dangers; je fis la réponse dont parle le témoin. » (*Procès de la reine* (Extrait du *Moniteur*) *Révolutions de Paris*, par Prudhomme, *appendice au n°* 214.) — Traduit devant le tribunal révolutionnaire, le comte d'Estaing fut condamné à mort et exécuté le 28 avril 1794. Il était âgé de soixante-cinq ans.

colonel en second du régiment de Navarre; le marquis de Chabrillan (Joseph-Dominique Moreton), colonel du régiment de Barrois (1); le marquis de Vauborel (Louis-Malo-Gabriel), colonel en second du régiment de Limosin (2).

Bresollier (Gilbert) (3), lieutenant-colonel du régiment de

1782, en attendant un gouvernement de son grade, à l'occasion du siége de Gibraltar. — 1781, s'occupe fort de son régiment, a autant de zèle que d'intelligence. (*Registre du régiment de Bretagne, de* 1776 *à* 1788.)

(1) Né en 1744, garde de la compagnie militaire des gardes du prince de Conti en 1760, lieutenant réformé en 1762, sous-lieutenant aux dragons de Montécler en 1763, colonel-lieutenant de ce régiment en 1764, à condition de n'en faire les fonctions que lorsqu'il aura l'âge prescrit de vingt-trois ans révolus, brigadier en 1780, maréchal de camp en 1784. — 1781, a une grande envie que son régiment soit bien tenu, s'en occupe beaucoup. (*Registre du régiment de Barrois, ci-devant Conti, de* 1776 *à* 1788.) Il fut reçu par le comte de Chabrillan, maréchal de camp. « Le comte de Chabrillan ; a été mestre de camp d'un régiment de cavalerie de son nom jusqu'en 1761, et d'un régiment de dragons aussi de son nom jusqu'en 1762, brigadier en 1761, maréchal de camp en 1762. (*État militaire de* 1778, page 90.) Lieutenant général en 1781. (*État militaire de* 1785, page 74.)

(2) Le marquis de Vauborel. Né à Metz le 28 novembre 1743. — Mousquetaire, deuxième compagnie, en 1759 ; capitaine au régiment de Bourbon-cavalerie en 1762, réformé en 1763; rang de colonel dans les grenadiers de France ; attaché au régiment d'Artois-cavalerie en 1772, colonel en second du régiment de Limosin en 1776, mestre de camp-lieutenant-commandant de Royal-Roussillon-infanterie en 1780, brigadier en 1781, maréchal de camp en 1788. — En 1777, 1,200 livres d'augmentation de traitement, pour lui faire, avec les 1,800 livres qu'il a, un traitement de 3,000 livres par an. — 27 février 1785, pension de 3,000 livres. — 1781, très-occupé de son régiment ; il le commande bien. — 1785, sait fort bien son métier, est appliqué, assidu, et plein de bonne volonté. (*Registre de Royal-Roussillon-infanterie, de* 1776 *à* 1788.)

(3) De Bressolles (Gilbert), né le 3 décembre 1739, est de la Planche en Bourbonnais. — Lieutenant en 1757, sous-aide-major en 1763, aide-major en 1766, rang de capitaine en 1769. — Passé au régiment de Savoie (formé des deuxième et quatrième bataillons de Touraine) à la formation de 1776.— Blessé de plusieurs coups de sabre à Minden en 1759. — En 1765, gratification de 200 livres. — En 1766, *idem* de 300 livres. — En 1771, *idem* de 400 livres. — En 1773, *idem* de 300 livres. — 1766, de l'exactitude et de la volonté, très-appliqué à son métier, qu'il fait bien ; de bonnes mœurs. — 1770, pourra être un bon major. — 1773, officier de la plus grande distinction. (*Registre du régiment de Touraine, de* 1763

Bourbonnais ; le vicomte de Vérac (Jean-Jacques Brons), commandant du bataillon de garnison de Limosin.

Cagniard de Saulcy (Louis-Joseph) (1), capitaine de bombardiers au régiment de la Fère-artillerie.

De Lapeyrouse (Gabriel-Théodore Vallier) et Cardon (Charles-Louis) (2), capitaines au corps royal du génie.

Maison du Roi : De Saint-Denis (Louis-Barbe Juchereau), lieutenant en second, et Duchâtel (Louis-François Tanguy), sous-lieutenant au régiment des Gardes-Françaises.

Les capitaines des régiments d'infanterie suivants : de Lapelin (Jean-Baptiste) (3) (Haynault) ; du Coral (Pierre) et Choumouroux de Sagniard (Jean-Pierre) (4) (Auvergne) ; Saint-

à 1776.) — Foulé par un cheval tué sous lui dans une sortie à Cassel, en 1762. (*Registre du régiment de Savoie, de* 1776 *à* 1788.) — Major du régiment de Bourbonnais en 1776, lieutenant-colonel en 1777. — Le 5 decembre 1781, pension de 600 livres sur l'Ordre pour sa bonne conduite à York-Town. — En 1785, gratification de 1,200 livres pour perte d'effets. — En 1788, *idem* de 1,000 livres. — 1786, très-bon officier, très-actif. (*Registre de Bourbonnais, de* 1776 *à* 1788. — Le 8 mai 1790, lettre de M. de Bouillé qui fait l'éloge de la conduite de M. de Bressolles à Metz, à la tête de son régiment. — Maréchal de camp pour retraite en 1791, conformément aux décrets (*Registre du régiment de Bourbonnais, de* 1788 *à* 1793.)

(1) Caigniart de Saulcy (Louis-Joseph), né en 1737, surnuméraire en 1753, sous-lieutenant en 1757, lieutenant en troisième en 1761, en second en 1762, en premier en 1765 ; capitaine par commission en 1768, en second en 1772, en second de sapeurs en 1777, de bombardiers en 1778 ; capitaine en premier, détaché, en 1779. — Quatre campagnes, deux batailles ou affaires. (*Registres : Capitaines d'artillerie avant* 1789, t. II, fol. 5.)

(2) Cardon de Tersil. (Titres de la famille.)

(3) Né à Moulins en 1734. — Volontaire au régiment de Haynault en 1751, lieutenant en second de grenadiers en 1754, lieutenant en 1755, de grenadiers en 1758, capitaine en 1768, capitaine-commandant à la formation de 1776. — En 1768, gratification de 200 livres. — 1775, très-bon, très-exact, et très-occupé de sa compagnie. — Blessé dangereusement à la prise de la Grenade. — Gratification de 1,000 livres le 20 janvier 1780. — Mort le 28 janvier 1780. (*Registre du régiment de Haynault, de* 1776 *à* 1788.) — Ce brave et digne officier avait d'abord été mis au rang des morts en 1779, et porté comme tel sur le registre-matricule.

(4) Choumouroux de Sagniard (Jean-Pierre), enseigne en 1758, lieutenant en

Surin (Martial-Charles Biberens) (1), Brethous (Jean-Léon), de Galaup (Félix), La Chaize (Armand-Joseph-Pierre-Guérin) (2) (Auxerrois); O'Heguerty (François-Daniel) (3) (Berwick); de Shée (Robert) (Dillon); Castagny-Déclan (Antoine) (4) (Bassigny); de Chazelles (Jean-Baptiste-Henri) (Berry); de Houel (Jean-Laurent) (5) (Ile-de-France); Cordier d'Hautprès (Alexandre-Emmanuel-Joseph) (6) (Gâtinais).

1759, capitaine commandant la compagnie du lieutenant-colonel en 1771, passé à une compagnie même année, blessé d'un coup de feu à la main à Clostercamp; est capitaine en second. (*Registre du régiment d'Auvergne, de* 1763 *à* 1776.) — Chevalier de Saint-Louis le 16 août 1778, pour être décoré à vingt-trois ans de services. (*Registre de* 1776 *à* 1788.) — Porté sur le registre de l'Ordre entre le 12 et le 19 juillet 1781, mais avec la date du 16 août 1778. — Envoi de la croix au vicomte de Laval, colonel d'Auvergne, pour le recevoir, le 15 juillet 1781.—Chevalier de Sagnard. (*Registre du régiment d'Auvergne, de* 1776 *à* 1788.) — Chevalier de Saignard. (*État militaire de* 1778.)—Sanhard, orthographe du nom.

(1) Chevalier de Saint-Surin. (*État militaire de* 1778.)

(2) Récompenses accordées au régiment d'Auxerrois, qui a été employé à la Dominique. (*État militaire de* 1779, *changements survenus pendant l'impression*, p. 6.)

Le vicomte de Damas, chevalier de Saint-Louis et colonel d'Auxerrois, fut fait brigadier, et le colonel en second, comte de Rostaing, chevalier de Saint-Louis, fut nommé colonel du régiment de Gâtinais, pour la même cause. (*Même état*, page 5.)

(3) Il avait servi dans Lally et était attaché à Berwick. (*Registre de l'Ordre, de* 1762 *à* 1781.)

(4) Pour être décoré le 4 novembre 1780. (*Même registre.*)

(5) Gendarme de la garde en 1753, enseigne au régiment de l'Ile-de-France en 1756, lieutenant en 1757, capitaine-commandant la compagnie du lieutenant-colonel en 1770, de la compagnie du colonel même année, capitaine titulaire en 1771, en second à la formation de 1776; retiré en 1777, avec 720 livres d'appointements et l'assurance de la croix de Saint-Louis, suivant l'ordonnance.— En 1772, gratification de 200 livres. (*Registre du régiment de l'Isle-de-France, de* 1776 *à* 1788.) — Fils de Charles Houel et de Michelle de Marchezieux. (Archives de la famille.)

(6) Né en 1732, enseigne dans Auvergne en 1753, lieutenant en 1755, aide-major en 1758, rang de capitaine en 1759, capitaine-commandant à la formation de 1776. — Blessé d'un coup de feu à la cuisse et d'une forte contusion dans les côtes à la bataille de Clostercamp. — En 1765, gratification de 400 livres. — En 1769, gratification annuelle de 300 livres.—En 1771, gratification extraordinaire de 400 livres. —Le 19 août 1777, appointements de retraite de 1,000 livres, et l'assurance de la croix, pour être décoré le 15 juillet 1778. (*Registre de Gâtinais (ensuite Royal-*

Monteils de Boisse (Charles Gardarens), capitaine de grenadiers royaux, réformé.

Les capitaines réformés des régiments provinciaux suivants : le chevalier Daché (Antoine-François) (Soissons); le chevalier de la Ferrière (André-Jules-César) (Montargis); Séguin chevalier de Fiégon (Étienne-Pierre-Marie) (1) (le Mans).

Chartres de la Cour (Jacques), capitaine au bataillon de garnison d'Auxerrois (2); de Musset (Jacques-Charles), capitaine des canonniers gardes-côtes de la capitainerie de Beauvoir.

De Milly (Nicolas), lieutenant réformé des volontaires du Haynault; Gaillot (Jean-Baptiste-Hector) (3), lieutenant en premier au régiment d'Auxerrois.

Cavalerie. — D'Auger (Philippe-Eugène), aide-major des gardes du corps du roi, compagnie de Beauveau, rang de lieutenant (4); Rouillé de Fontaine (Alexandre-Jean-Baptiste),

Auvergne), *de* 1776 *à* 1788.)—M. Cordier d'Hautprez est porté sur le *registre de l'Ordre, de* 1762 *à* 1781, à la date du 15 juillet 1778, sans qu'il soit fait mention de l'assurance indiquée sur le registre du régiment.

(1) Enseigne dans les troupes de la Compagnie des Indes en 1751, lieutenant en 1756, repassé en France en 1765, capitaine au régiment provincial du Mans en 1771, aide-major en 1775.— Sage et zélé, s'applique à son nouvel état. (*Registre, régiments provinciaux, services, de* 1771 *à* 1775.)— En 1775, pension de 450 livres, à la suppression des régiments provinciaux. (*Dossiers des pensions.*) — Il fut reçu par M. Seguin de Cabassolle, ci-devant lieutenant-colonel de Saintonge. (*Registre de l'Ordre, de* 1762 *à* 1781.) — Seguins, orthographe du nom.

(2) Chatres de la Cour, lieutenant en 1751, aux grenadiers en 1759, rang de capitaine en 1761, pourvu d'une compagnie en 1771. (*Registre du régiment provincial de Montargis, services, de* 1777 *à* 1775. — Chevalier de Saint-Louis, retraité en 1779, avec une pension de 300 livres. (*Registre du même régiment, de* 1775 *à* 1782.) — Ce régiment, après son licenciement, fournit les bataillons de garnison d'Auxerrois et de Gâtinais. (*Même registre.*)

(3) Pour la prise de la Dominique.

(4) Lieutenant de sa compagnie. (*État militaire de* 1781.) — Lieutenant-commandeur d'escadron (*État*, 1785), brigadier de cavalerie en 1784 (*État*, 1785), chef d'escadron (c'est-à-dire premier officier supérieur après le capitaine, d'après l'ordonnance de 1788) (*État*, 1788), maréchal de camp en 1788. (*État*, 1789.) — Baron. (*État de* 1777.)

maréchal général des logis de la cavalerie, rang de mestre de camp; le comte de Vaulx (Claude-Joseph-Gabriel), mestre de camp; le vicomte de Choiseul-Meuse (Louis), mestre de camp attaché au corps des hussards; le comte de Moyria-Chatillon (Ferdinand), deuxième lieutenant des gendarmes de la Reine, rang de mestre de camp; le comte de la Ferronnays (Emmanuel-Henri-Eugène), deuxième lieutenant des gendarmes du Dauphin, rang de mestre de camp; le marquis de Lescure (Louis-Marie-Joseph), mestre de camp en second des dragons de Condé (1); le marquis de Menou (Réné-Louis-Charles), mestre de camp réformé (2); Cambis (Henri-Marie-Amable d'Orlan), mestre de camp de dragons; le comte de Bassompierre (Jean-Anaclet), mestre de camp-lieutenant-commandant du régiment Royal-Picardie (3); le chevalier de Crussol, capitaine d'une com-

(1) Le marquis de Lescure. — Né à la Rochelle le 25 novembre 1748. — Mousquetaire, première compagnie, en 1758; capitaine au régiment Dauphin-cavalerie en 1765; cornette de la première compagnie des mousquetaires, rang de mestre de camp, en 1767; mestre de camp, attaché au régiment de Bauffremont-dragons, en 1770; mestre de camp en second du régiment de Condé-dragons en 1776, brigadier et mestre de camp commandant du régiment de dragons de son nom même année; maréchal de camp en 1784. — A déposé 100,000 livres; retirera 75,000 livres. — 1781, plein de zèle et d'activité; paraît s'occuper uniquement de son régiment. (*Registre, dragons de Lescure, ci-devant de Custine, de* 1776 *à* 1788.) — Père du général vendéen.

(2) Sous-lieutenant dans Royal-Pologne en 1769, rang de capitaine à la suite en 1770, capitaine-commandant dans Royal-cavalerie en 1771, guidon aux gendarmes bourguignons même année, enseigne aux gendarmes de la Reine en 1775, rang de mestre de camp en 1775. (*États de services.*) — Mort en 1822.

(3) Garde du corps, compagnie Beauvau, en 1760, lieutenant réformé à la suite des carabiniers en 1762, capitaine au régiment de Conti-cavalerie en 1764, capitaine-commandant aux carabiniers en 1765, mestre de camp-lieutenant de Royal-Picardie en 1769, brigadier en 1781, maréchal de camp en 1784. — 1775, ancien officier supérieur d'une grande distinction et auquel est dû le bon esprit du régiment. — A demandé un brevet de retenue de 45,000 livres sur le prix de son régiment, qui est de 60,000 livres. (*Registre du régiment Royal-Picardie, de* 1776 *à* 1788.)

pagnie des gardes du corps de Monseigneur comte d'Artois (1).

Frottier de Bagneux (Louis), lieutenant-colonel à la suite de la cavalerie (2); Duhamel de Canchy (François-Guillaume-Louis-Barthélemy), capitaine au régiment Royal-Allemand, rang de major; le chevalier de Brunville (Jean-François-Pierre), capitaine au régiment d'Artois (3); le comte de Bruc (Sébastien-Armand), capitaine attaché aux dragons; La Barthe de Thermes (Léonard), lieutenant en premier aux dragons de Noailles, rang de capitaine; Boisgrisel de Caqueray (François de), capitaine aux carabiniers (4).

(1) Mestre de camp. (*État militaire*, 1777.)

(2) Cadet en 1754, lieutenant réformé à la suite de Preyssac-cavalerie en 1756, cornette même année, capitaine en 1760, réformé à la composition de 1763, replacé aide-major même année, passe à une compagnie en 1765. — En 1774, commission de lieutenant-colonel à la suite de la cavalerie, sans appointements. — 1765, actif, intelligent, fait pour commander une compagnie. — 1766, fort bon sujet. — 1769, a de l'esprit et sert bien. — 1775, a de la capacité et du zèle. — En 1789, 19 avril, pension de 1,100 livres, accordée à son frère, deuxième chef d'escadron de carabiniers, qui s'en est démis en sa faveur. (*Registre Royal-Champagne* (dans lequel Preyssac avait été incorporé en 1761), *de* 1763 *à* 1776.)

(3) Né à Caen en 1737. — Lieutenant au bataillon de milice de Caen en 1755, lieutenant au régiment de Rochefort d'Ally, grenadiers royaux, en 1754, cornette dans ce régiment-ci en 1758, lieutenant en 1759, sous-aide-major en 1763, aide-major en 1767, rang de capitaine en 1769, réformé à la composition de 1776, replacé capitaine en second même année, capitaine-commandant en 1777, major en 1778, lieutenant-colonel en 1784. — 1778, excellent officier. (*Registre du régiment de cavalerie d'Artois, de* 1776 *à* 1788.) — Le 19 août 1788, pension de 300 livres sur l'Ordre. — Colonel du 17ᵉ cavalerie, le 25 juillet 1791. (*Même registre, de* 1788 *à* 1793.) — Démissionnaire le 15 septembre 1791. (*Registre du* 17ᵉ *cavalerie, ci-devant Royal-Bourgogne, de* 1788 *à* 1793.)

(4) Boigrisel de Caqueray (François de Valovive : nom peu lisible). — Page du Roi, grande écurie, cornette dans Royal-cavalerie en 1758, lieutenant aux carabiniers en 1760, capitaine-commandant la compagnie du mestre de camp de la brigade Malvoisin en 1766, passé à une compagnie en 1771, réformé à la formation de 1776 comme capitaine en pied, et replacé le même jour comme capitaine en second. — 1766, excellent sujet, qui a été avancé par distinction. (*Registre des carabiniers, de* 1764 *à* 1776, fol. 64.) — Chevalier le 28 février 1778, pour être

De la Bourdonnaye (Jean-François Gardin), lieutenant du prévôt général de la maréchaussée de Bretagne, à Saint-Brieuc (1); du Rocher (Jean-Baptiste-Réné), lieutenant du prévôt général de la maréchaussée de Touraine, à Angers; Martin (Pierre-Nazaire), lieutenant du prévôt général de la maréchaussée de Languedoc, à Toulouse (2).

Service de mer. — Le 3 janvier, le chevalier de Sambucy (3), lieutenant de vaisseau.

reçu le 19 juin 1779. — Page en juillet 1755. — En 1779, major au régiment Royal-cavalerie, et dispensé de payer le prix d'une compagnie. (*Registre des carabiniers, du 1er avril* 1776, fol. 14.) — En 1784, lieutenant-colonel de Royal-cavalerie. — Même année, pension de 400 livres sur l'Ordre, portée à 800 livres en 1788. — En 1786, gratification de 1,000 livres. (*Registre de Royal-cavalerie, de* 1776 *à* 1788.) — Retraité le 25 juillet 1791. (*Registre de Royal-cavalerie, devenu 2e de l'arme, de* 1788 *à* 1793, fol. 9.)

(1) Gardin de la Bourdonnaye (*État militaire*, 1777.) — Cet officier n'a pu être reçu, étant mort auparavant. Il a été donné certificat de la nomination et de l'expédition des ordres. (*Registre de l'Ordre, de* 1762 *à* 1781.)

(2) Retraité en 1780 avec une pension de 600 livres, en considération de trente-huit ans et quatre mois de services, étant capitaine-lieutenant de la maréchaussée de Toulouse. (*Dossiers des pensions, lettre de M. Martin au ministre.*) — Marron de Martin, d'après les renseignements de la famille. — Dans sa requête au ministre de la guerre, en 1780, il signe : Pierre-Nazaire de Martin. (*Dossiers des pensions.*)

(3) Le chevalier de Sambucy, chevalier de Malte (*a*) (Pierre-Louis), né à Georges de Lusençon le 9 septembre 1739. — Garde-marine en 1756, garde du pavillon en 1757, brigadier *idem* en 1763, enseigne de vaisseau en 1764, sous-brigadier des gardes du pavillon en 1775, lieutenant de vaisseau même année, lieutenant en second des gardes du pavillon en 1778, lieutenant en premier *idem* en 1779, lieutenant-colonel en 1780, capitaine de vaisseau en 1782. — En 1765, était au combat contre les Saletins. — Autorisé à se retirer du service, pour cause de santé, avec la commission de chef de division et une pension de 3,600 livres sur le trésor royal, le 3 avril 1787. — Émigré, a fait la campagne des Princes en 1792; rentré en France par congé en août 1793; admis à la retraite le 31 décembre 1814; pension fixée à 2,400 francs le 31 janvier 1816. (*Registres des mouvements*, t. VIII, fol. 1430.)

(*a*) Il dut se pourvoir auprès du grand-maître de l'ordre de Malte pour obtenir l'autorisation de porter la croix de Saint-Louis, l'incompatibilité ayant été abrogée sous Louis XVI, ou plutôt réduite à la condition d'autorisation ou de refus de la part du grand-maître.

Le 5 février, le chevalier de Galle (1), lieutenant de vaisseau.
Le 14 février, le chevalier du Camper, lieutenant de vaisseau.
Le 6 juin, Dagoult (2), lieutenant de vaisseau.

(1) Le chevalier de Galle, gentilhomme du Dauphiné, a été page de M. le maréchal de Soubise et gendarme en même temps, depuis 1752 jusqu'en 1757. — Garde-marine en 1757, enseigne de vaisseau en 1765, sous-aide-major d'infanterie en 1775, lieutenant de vaisseau en 1777, capitaine de vaisseau à prendre rang le 1er juin 1781, par décision du 22 juin 1782. — En 1761, sur *l'Hermine*, commandée par M. de Montigny; naufrage à Vigo, après avoir fait cinq prises et livré deux combats. — En 1765, sur *l'Héroïne*, commandée par M. de Grasse, capitaine de vaisseau, expédition contre les Saletins. (*Registres des mouvements*, t. VIII, fol. 1465.) — En 1781, pension de 500 livres sur les Invalides. — Le 1er janvier 1783, pension de 600 livres sur l'Ordre. (*Liste générale*, 1770, fol. 68, verso.) Contre-amiral le 1er juillet 1792 (*Liste générale*, 1787, fol. 64) (*a*).

(2) Dagoult, marquis de Montmaur. — Garde de la marine en 1754, enseigne de vaisseau en 1757, lieutenant de vaisseau en 1767, lieutenant en second du bataillon de Toulon en 1772. — Le 4 août 1775, permission de se retirer du service avec une pension de 600 livres, dont 400 livres sur le trésor royal et 200 livres sur les Invalides. — Mort le..... 1786. — Le 1er avril 1786, pension de 300 livres à sa veuve sur les Invalides (*Liste générale*, 1770, fol. 100, verso) (*b*).

(*a*) Morard de Galle (Justin-Bonaventure), né à Goncelin (Isère). — Issu d'une famille noble, vouée à l'état militaire de père en fils. — Il était sur *la Ville de Paris*, montée par le comte de Grasse, au combat d'Ouessant, en 1778, et sur le vaisseau *la Couronne*, escadre de M. de Guichen, aux trois combats livrés à l'amiral Rodney, les 17 avril, 15 et 19 mai 1781. — En 1781, en second sur *l'Annibal*, escadre de M. de Suffren, dans l'Inde. — Nommé capitaine de vaisseau par M. de Suffren, à la suite du combat de la Praya (16 avril 1781), dans lequel, quoique ayant reçu plusieurs blessures, il avait pris le commandement de *l'Annibal*, le capitaine, M. de Trémigon, ayant été grièvement blessé dès la première volée. — Passé au commandement du vaisseau anglais *l'Annibal*, pris par l'escadre. Il changeait de vaisseau, mais le vaisseau ne changeait pas de nom, et M. de Suffren confiait *l'Annibal* anglais à celui qui avait si bien défendu *l'Annibal* français. — Était aux combats des 17 février et 12 avril 1782, ainsi qu'à ceux des 6 juillet et 3 septembre suivants, dans lesquels il reçut encore trois blessures. L'une d'elles l'obligea à quitter son commandement et à débarquer à l'île de France. — A peine rétabli il s'embarque comme second sur *l'Argonaute*, rejoint l'escadre, et se trouve au combat de Goudelour, le 20 juin 1783. — En 1792, commandant d'une division de l'armée navale de Brest. — Vice-amiral en 1793, protége avec trois vaisseaux et sept frégates la rentrée des nombreux bâtiments de commerce revenant des colonies, qui sans lui seraient tombés aux mains des Anglais. — A la fin de 1793, commandant d'une croisière dans l'Océan. — Rentré en mars 1794. — Incarcéré comme suspect. — Détenu pendant dix-huit mois. — Réintégré dans son grade et nommé commandant d'armes au port de Brest. — En 1796, commandant de l'armée navale destinée à transporter Hoche en Irlande et à agir avec lui; cette armée fut dissipée par la tempête et l'entreprise échoua. — En 1799, membre du sénat. — En 1804, grand-officier de la Légion d'honneur et titulaire de la sénatorerie de Limoges. — Mort à Guéret, d'une attaque d'apoplexie, le 23 juillet 1809, à l'âge de soixante-huit ans. — Trente-sept campagnes, onze commandements, quinze combats, huit blessures. (Hennequin, *Biographie maritime*, p. 107 à 114, t. III.) — Un chevalier de Morard, lieutenant de vaisseau en 1786, n'a pas été chevalier de Saint-Louis, parce qu'il était chevalier de Malte. (*Liste générale*, 1787, fol. 174.)

(*b*) L'orthographe du nom est d'Agoult.

Promotion du 19 septembre, en considération du combat du 27 juillet précédent (combat d'Ouessant).

Les lieutenants de vaisseau : d'Églereaux, Granchain chevalier de Semerville, Tredern de Lézerec, le chevalier de Beauvoir, Dupé d'Orvault (1), le chevalier de la Règle, Bouloing, des Montiers de la Valette (2), Montbrun de la Barre, Dantin de Saint-Pée, le chevalier Pineau, Pehan de la Villehunault (3), Hubert de Lauberdière, Lafaye d'Amberac, Gourdeau du Plessis de Mesnard, de Vallongne, Coiffier de Breuil, Daen de Kermenenan, de Rochegude, Subtil, Harnois de Blangues, le chevalier de Trolong du Rumain (4), le chevalier Gatinaire de Soulange, d'Islé de la Motte (5), le chevalier de Cramezel de Kerhué, Barras La Vilette, Querhoent de Boisruaut; tous ayant vingt et un ans de services. (*Mémoire de proposition. Archives de la Marine.*)

(1) Garde-marine en 1757, enseigne de vaisseau en 1765, lieutenant de vaisseau en 1777 ; tué le 5 septembre 1781 sur le vaisseau *l'Auguste*, dans le combat rendu par M. le comte de Grasse devant Chesapeac. (*Liste des officiers de la marine*, 1770, fol. 115.)

(2) Des Montiers de la Valette. — Garde-marine en 1757, enseigne de vaisseau en 1765, lieutenant de vaisseau en 1777, mort à Brest le 29 août 1779. — Le 18 décembre 1779, pension de 400 livres à sa sœur, chanoinesse, jusqu'à ce qu'elle ait une prébende. (*Liste générale*, 1770, fol. 115, verso.)

(3) Garde-marine en 1737, enseigne en 1765, lieutenant de vaisseau en 1777, lieutenant-colonel le 15 septembre 1782, capitaine de compagnie le 1er novembre suivant.— Tué, commandant la frégate *la Consolante*, au combat de M. de Suffren, du 3 septembre 1782, dans l'Inde. (*Liste des officiers de la marine*, 1770, fol. 116.) — Ainsi deux grâces lui ont été accordées après sa mort, qui n'était pas encore connue en France.

(4) Garde-marine en 1757, enseigne de vaisseau en 1767, lieutenant de vaisseau en 1778, capitaine de compagnie en 1779, et pension de 600 livres. — Capitaine de vaisseau à prendre rang le 4 avril 1780, et sa pension supprimée le 6 juin.— Tué le 10 août 1780 dans le combat de *la Nymphe*, qu'il commandait. — Le 15 janvier 1781, pension de 300 livres à chacun des trois enfants de son frère à partir du 1er janvier. (*Liste des officiers de marine*, 1770, fol. 118, verso.)

(5) Garde-marine en 1757, enseigne de vaisseau en 1768, lieutenant de vaisseau en 1778 ; tué dans le combat que la frégate *la Junon* a rendu, le 11 septembre 1778, contre la frégate anglaise *le Fox*. (*Liste des officiers de marine*, 1770, fol. 119.)

Promotion du 3 novembre :

Les lieutenants de vaisseau : Clavel, Dupas de la Mancellière, Thierry, Mayet de la Villatelle, d'Orsin, de Serigny (1), Dassat de Montdardier (2), le chevalier du Roslan, le chevalier de Liniers, Maignen de l'Écorce, Beaupoil de Sainte-Aulaire, Thoron de la Robiné, le chevalier de Cogolin, Butler, le chevalier d'Agoult de Montmaur (3), de Joannis, Meyronnet de Saint-Marc, Foucaud, de Castellan, de Paty de Lusies, Le Normand de Victot, le chevalier de Maslys Le Grand, le marquis de Montbas, le chevalier de Beaudreuil, Saint-Ours (4), le chevalier de Brach, le comte de Lavaulx, le chevalier Dauthier de Sisgau, de Roquefort, Coetivy Le Borgne (5), Herault, Neveu de Rouillon, Bonin de la Villebouquais, le chevalier de Suzannet (6), de la Garde, d'Eculleville, Saul-

(1) De Serigny, deuxième fils du feu major de la marine de Rochefort, de ce nom. — Garde-marine en 1757, enseigne de vaisseau en 1765, lieutenant de vaisseau en 1777, lieutenant-colonel en 1781, capitaine de vaisseau en 1782.—Retiré, pour cause de santé, le 13 mai 1785, avec une pension de 2,400 livres sur le trésor royal. (*Registres des mouvements*, tome VIII, folio 1455.) — En 1786, chef des classes de la Rochelle. (*Liste générale*, 1770, folio 71, verso.)

(2) D'Assas-Montdardier, orthographe du nom. (Voir plus haut, p. 215, la généalogie de la maison d'Assas.

(3) Garde de la marine en 1757, enseigne de vaisseau en 1765, lieutenant de vaisseau en 1777, capitaine de compagnie en 1779, lieutenant-colonel en 1782, capitaine de vaisseau en 1786. — Pension de 500 livres sur les Invalides en 1781. (*Liste des officiers de marine*, 1770, folio 115, verso.) — Comte Charles d'Agoult. (*Liste des officiers de marine*, 1787, tome I, folio 66.)

(4) Garde-marine en 1757, enseigne en 1767, sous-aide-major d'artillerie en 1769, idem d'infanterie en 1774, lieutenant de vaisseau en 1778, aide-major d'infanterie en 1779, lieutenant-colonel en 1782. — Pension de 600 livres sur les Invalides, à compter du 3 janvier 1783. — Capitaine de vaisseau, à compter du 17 février 1785, par décision du 25 octobre suivant, en considération du combat de *la Nymphe*, et sa pension annulée. (*Liste des officiers de marine*, 1770, folio 117, verso.)

(5) Garde-marine en 1757, enseigne en 1767, lieutenant de vaisseau en 1778. — Tué le 17 avril 1780, à l'un des combats que M. le comte de Guichen a soutenus en Amérique ; était alors sur le vaisseau *le Destin*. (*Liste des officiers de marine*, 1770, folio 118.)

(6) Le chevalier de Suzannet.—Garde-marine en 1757, enseigne de vaisseau

nier de Mondevit, de Possel cadet, Dauthier de Sisgau l'aîné, de Lort de Sérignan, le chevalier de Coatles (1), le chevalier de Villeneuve La Cursille, Raousset Seillons, de Lisle Lesguen, le chevalier de Coettando.

Le chevalier de Langle, lieutenant de vaisseau, chevalier de Saint-Louis le 21 novembre (2).

Furent nommés encore chevaliers de Saint-Louis en 1778: les lieutenants de vaisseau Roquart de Saint-Michel et le comte Henri de Melfort (Drummond).

La croix du Mérite militaire fut donnée au comte Wachmeister (3), lieutenant de vaisseau.

en 1767, lieutenant d'apprentis canonniers en 1775, lieutenant de vaisseau en 1778, lieutenant en premier de bombardiers même année, capitaine en second d'apprentis canonniers en 1779, capitaine en second de bombardiers même année, capitaine en premier d'apprentis canonniers en 1780, capitaine en premier de bombarbiers en 1782, lieutenant-colonel ès armées navales même année, capitaine de vaisseau en 1786.—En 1784, pension de 500 livres sur les Invalides, pour l'expédition de Démérary. (*Liste générale des officiers de marine*. 1770, page 118, verso.) — Commandeur de l'Ordre, grand-croix, et vice-amiral en 1814. (*Liste générale*, 1787, folio 65.)

(1) Le chevalier de Coatles. Garde-marine en 1758, enseigne de vaisseau en 1767, sous-aide-major de la marine en 1774, lieutenant de vaisseau en 1778, aide-major de la marine en 1779, lieutenant-colonel en 1782. — Permission de se retirer, pour cause de santé, en 1786, avec la commission de capitaine de vaisseau et 1,200 livres de pension sur le trésor royal. (*Liste générale des officiers de marine*, 1770, page 119.)

(2) Le chevalier de Langle.—Garde-marine en 1758, garde du pavillon en 1765, enseigne de vaisseau en 1770, sous-aide-major de marine en 1772, enseigne des gardes du pavillon même année, lieutenant de vaisseau en 1778, capitaine de vaisseau, à prendre rang, le 14 novembre 1782. (*Registres des mouvements*, tome IX, page 1661.) — A pris rang le 17 février 1785; chef de division en 1788. — 2 novembre 1786, pension de 1,000 livres sur les Invalides. — Massacré le 11 décembre 1787, sur la chaloupe de *l'Astrolabe*, qu'il commandait, avec dix autres personnes de son équipage, par les habitants d'une des îles de l'Archipel des Navigateurs, dans le grand océan Pacifique, suivant une lettre du 5 février 1788, de M. de la Pérouse, et le journal de sa campagne, joint à ladite lettre. (*Liste générale*, 1787, t. I, fol. 65 et 42.)

(3) Capitaine de vaisseau de la marine de Suède, enseigne de vaisseau (au service de France) en 1776, lieutenant de vaisseau surnuméraire en 1778. — A pris

Au mois de mars 1778, la pension de 1,000 livres sur l'Ordre, vacante par la mort de M. de la Tullaye, capitaine de vaisseau, fut donnée au vicomte de Roquefeuil, capitaine de vaisseau, et la pension de 800 livres du vicomte de Roquefeuil passa au comte de Plas, également capitaine de vaisseau. (*Archives de la Marine.*)

Le 13 avril 1778, lettre de M. Dargout, datée du Port-au-Prince, annonçant qu'il a reçu chevalier de Saint-Louis M. de Mansigny (sans désignation de grade). (*Archives de la Marine.*)

Chevaliers de Saint-Louis nommés en 1779.

Service de terre. — Les colonels des régiments d'infanterie suivants : de Croy, duc d'Havré (Anne-Auguste-Maximilien-Joseph) (Flandre); le comte de Surgères (Charles-Henri) (Bourgogne).

Les colonels en second des régiments d'infanterie qui suivent : le vicomte de la Bourdonnaye (Anne-François-Augustin) (la Sarre); le comte de Pontevès (François-Alexandre) (1) (Royal-Corse); Biencourt (Charles) (2) (Berry); le comte des Écoltais de Chantilly (Louis-Jacques Roland) (Boulonnais).

Les colonels d'infanterie : le prince de Chimay (Philippe-Maurice-Gabriel-Joseph d'Alsace de Bossu); O'Connell (Charles-

rang de lieutenant de vaisseau en 1781. — Retiré du service en 1783 avec une pension de 1,200 livres sur le trésor royal. (*Liste générale*, 1770, fol. 130.)

(1) Il fut reçu par le comte de Tournon-Pontevès, lieutenant général des armées navales.

(2) Page de la reine en 1761, deuxième enseigne aux Gardes-Françaises en 1766, premier enseigne en 1770, rang de colonel en 1772, colonel en second du régiment de Champagne en 1773, de celui de Berry en 1776, mestre de camp commandant le régiment d'Austrasie en 1782. — Chevalier de Saint-Louis le 3 juin 1779, pour être décoré le 7 novembre suivant, à dix-huit ans de services. (*Registre du régiment de Berry, de 1776 à 1788.*) — Brigadier en 1784, maréchal de camp en 1788. (*Registre du régiment d'Austrasie, de 1776 à 1788.*)

Daniel) (1); Roffignac (Réné); le baron de Bode (Charles-Auguste); le comte de Linières (Jacques-Louis-Henri); le comte de Dillon (Edouard) (attaché au régiment de Dillon-Irlandais); Colonna d'Istria, comte de Cinarca (Ottavio) (à la suite du régiment de l'île de Corse); le baron de Closnard (Jean Sutton) (attaché au régiment de Walsh-Irlandais).

Le comte Duprat (Jean-Louis des Brards Deissat), lieutenant-colonel du régiment d'Orléans-infanterie (2).

D'Espinay Saint-Luc (Nicolas-Marc-Antoine-Mathieu), major de grenadiers royaux (3); de Frêne (Camille-Charles), major du régiment Royal-Comtois (4); le chevalier de Rostaing (Joseph), major du régiment d'Armagnac; Schonen (Gaspard), major du 4e régiment provincial d'état-major; La Borie (Tho-

(1) Il fut reçu par le prince de Tingry, lieutenant général. (*Registre de l'Ordre, de* 1762 *à* 1781.) Le prince de Tingry, capitaine de la troisième compagnie française des gardes du corps du roi. (*État militaire,* 1779.)

(2) D'abord comte des Brards Deissat (Jean-Louis Duprat), rectifié d'après l'acte de naissance : Jean-Louis de Bravard Duprat Deyssat, et inscrit comte du Prat. — Né en 1742, cornette au régiment de Bourbon-Busset en 1759, aide de camp de S. A. S. Monseigneur le prince de Condé en 1762, réformé à la formation de 1763, maréchal des logis aux grenadiers à cheval de la maison du roi en 1763, réformé avec sa compagnie par l'ordonnance du 15 décembre 1775, lieutenant-colonel du régiment d'Orléans-infanterie en 1778. — Retraité en 1784, avec une pension de 1,800 livres. (*Registre du régiment d'infanterie d'Orléans, de* 1776 *à* 1788.)

(3) Il fut reçu par le marquis d'Espinay Saint-Luc, colonel du régiment de Beaujolais. (*Registre de l'Ordre.*) Chevalier de Saint-Louis, de 1772. (Voir 1er volume, p. 622.)

(4) De Fresne (Camille-Charles Leclerc), enseigne au régiment de Lyonnais en 1757, lieutenant même année, aide-major en 1767, rang de capitaine en 1769, capitaine en second à la formation du régiment du Maine en 1776, capitaine-commandant en 1778, major de Royal-Comtois en 1779, rang de lieutenant-colonel en 1780. — En 1782, pension de 600 livres sur le Trésor, et assurance d'être avancé, dès que les circonstances le permettront, à l'occasion de la prise de Saint-Eustache. En 1782, lieutenant-colonel du régiment d'Auxerrois. (*Registre du régiment Royal-Comtois, de* 1776 *à* 1788.) Colonel du régiment de l'île Bourbon en 1784 (ce régiment relevait du ministre de la marine). (*Registre d'Auxerrois, de* 1776 *à* 1788.) — M. de Fresne fut reçu par le prince de Montbarey, ministre de la guerre.

mas Zénon Veyron), major du 2[e] régiment provincial d'état-major (1).

Châtillon (Joseph-Pierre Reignier), lieutenant des maréchaux de France; de Cussy (Gabriel-François) (2) et Descourtils (Louis-René) (3), lieutenants aux Gardes-Françaises.

Les capitaines des régiments d'infanterie suivants : de la Ferté-Meun (Jacques-Gabriel) (4) (Auvergne); de Caldaguès (Joseph - François Ferval) (Forez); de Sailly (Antoine-Joseph) (la Fère); Barbot de la Trésorière (Marc) (5) (Aquitaine);

(1) Enseigne au régiment d'Auvergne en 1755, lieutenant en 1756, capitaine le 18 novembre 1760, sous-aide-major en 1763, passé à une compagnie en 1768, est major du deuxième régiment provincial d'état-major. — Blessé à Clostercamp. — 1778, officier plein de zèle, parfaitement instruit. (*Registre du régiment de Gâtinais (Royal-Auvergne* en 1782), *de* 1776 *à* 1788.) — Gâtinais fut formé, en 1776, des deuxième et quatrième bataillons d'Auvergne.

(2) Les vingt-cinq premiers lieutenants ont le rang de colonel. (*État militaire de* 1775, page 165.) — M. de Cussy était le douzième, en 1789, au licenciement du régiment. (*Voir l'État militaire de* 1789.)

(3) Deuxième enseigne en 1763, premier enseigne en 1767, sous-lieutenant en second en 1771, sous-lieutenant en premier, lieutenant en second en 1778, en premier en 1784, de grenadiers en 1789, rang de colonel d'infanterie le 28 février 1790, était présent le 31 août 1789. (*Registre des officiers des Gardes-Françaises, de* 1786 *à* 1789.)

(4) De la Ferté de Meun (Jacques-Gabriel). — Volontaire en 1753, enseigne au régiment d'Auvergne en 1754, lieutenant en 1755, capitaine en 1760, réformé à la composition de 1763, passé capitaine au régiment de recrues de Moulins, replacé capitaine dans Auvergne en 1767. — A été grièvement blessé d'un coup de feu dans la cuisse à Clostercamp; est gentilhomme d'une très-ancienne extraction du Nivernais. — 1763, très-joli sujet, très-zélé et intelligent. — 1768, excellent sujet. — 1770, très-bon, pourra devenir major. — 1772, tout occupé de son métier. — 1775, susceptible d'une majorité. (*Registre d'Auvergne, de* 1763 *à* 1776.) — En 1771, gratification de 400 livres. — 5 avril 1780, expectative d'un commandement de bataillon de garnison. — Le 24 juin 1780, quitte et obtient une pension de 400 livres, en attendant le commandement d'un bataillon de garnison. (*Registre d'Auvergne, de* 1776 *à* 1788.)

(5) Né à Angoulême le 9 octobre 1738. — Lieutenant dans le régiment de Montmorin en 1747, dans ce régiment-ci en 1757, aide-major en 1762, rang de capitaine en 1765, capitaine en second de la compagnie de chasseurs à la formation de 1776, capitaine-commandant la compagnie du lieutenant-colonel en 1779.

Cormier de Longrais (Jean-François) (1) (Champagne); Ferault de Beaulieu comte de Falendre (Alexandre) (2) (Beauvoisis); de la Vergne (François-Félix) (Rouergue); Retz de Serviès (Pierre-Jean-Baptiste) (Orléans); Walsh (Jacques) et O'Neilh (Jean) (Walsh-Irlandais).

De Villemot (Jean-François), lieutenant en premier au régiment de Haynault; Conway (Robert), sous-lieutenant au régiment de Walsh-Irlandais.

Les capitaines des régiments provinciaux, réformés, suivants : Brisset (Nicolas) (Blois); des Autels de Beaumont (Nicolas) (Autun).

De Laporte (Etienne-Robert Girault), capitaine au bataillon de garnison de Conti; Niceville (Théodore), capitaine au bataillon de garnison de Barrois.

Ganteaume (Jean-Baptiste), capitaine des canonniers-gardes-côtes de Marseille; de Courson de la Ville Hélio (Jean-René), capitaine de gardes-côtes (3); Laporte d'Aboville (Charles-Antoine), capitaine de canonniers-gardes-côtes, division de Fermauville (4).

De Barras (Jacques-Nicolas Rhodes), capitaine de canonniers au régiment d'artillerie de Strasbourg (5); Jouffroy

— En 1767, gratification de 400 livres. — En 1774, *idem* de 300 livres. — 1775, propre à l'état-major. — En 1786, major à Rochefort. (*Registre d'Aquitaine, de* 1776 *à* 1788.)

(1) Né à Guingamp en 1737, enseigne en 1754, lieutenant en 1755, capitaine en 1758, réformé à la composition de 1763, replacé à une compagnie même année. — 1768, bon officier. — 1769, très-bon, instruit. — Blessé à la bataille de Minden d'un raisin à la poitrine ; chevalier de Saint-Louis le 8 avril 1779, pour retraite. (*Registre de Champagne, de* 1763 *à* 1776.) — De Cormier. (*Etat militaire*, 1774.)

(2) Chevalier de Saint-Louis le 1er avril 1779, pour être décoré le 24 novembre suivant. (*Registre de Beauvoisis, de* 1776 *à* 1788.)

(3) Il fut reçu par M. de Courson du Custau, ancien major de gardes-côtes.

(4) Ou Fermanville.

(5) Ce n'est point le conventionnel, qui ne commença à servir qu'en 1775 comme sous-lieutenant dans le régiment de Languedoc, puis passa aux Indes, d'où il

(Antoine), ancien garçon-major au corps royal d'artillerie, détaché à Besançon.

Du Veyrier (Gaspard), capitaine invalide (1); Nœufville de

revint malheureusement pour commencer le scandale d'une vie que l'histoire a signalée au mépris public. Il se soucia peu de la gloire d'un nom si honoré qu'on dit proverbialement dans le Midi : *Noble comme les Barras, aussi anciens que les rochers de la Provence.*

(1) Né le 6 janvier 1715, à Aix ; issu d'une ancienne famille du Languedoc. Il partit pour l'armée d'Italie étant fort jeune, servit comme cadet dans la compagnie de Vertillac, du régiment d'Eu, assista à la bataille de Parme en 1734, s'y distingua, et fut fait officier à la tête du régiment, à la suite de cette bataille, où M. de Vertillac fut tué. Entré aux gardes du corps, compagnie Écossaise, il fit une chute de cheval, se blessa et entra comme lieutenant à l'hôtel des Invalides. Il passa ensuite comme capitaine dans le Midi, commanda à Saint-Vincent, petit fort au milieu des Alpes ; devint lieutenant-colonel, commandant à Villefranche, gouverneur d'Antibes, du château d'If, se retira à Aix, et mourut presque nonagénaire en 1802 ou 1803. En 1734, une lettre du roi, où il est dénommé chevalier Duveyrier, lui donna l'ordre de se rendre à Parme auprès du ministre de France, dont la tête était dérangée, et qu'il ramena à Versailles. Dans le brevet qui nomme son fils lieutenant du prévôt général de la maréchaussée à Aix, en 1766, il est dit : « ..... Pour reconnoître les services que nous a rendus et que nous rend encore le chevalier Gaspard Duveyrier, son père, depuis 1733 jusqu'à présent, d'abord dans le régiment du Maine, ensuite dans les gardes de notre corps, et successivement dans les Invalides, comme lieutenant et capitaine commandant une compagnie détachée ; comme aussi pour reconnoître les services que le sieur Joseph-Martial Duveyrier nous a rendus, etc. » Gaspard du Veyrier eut deux fils : Joseph-Martial, dont nous venons de parler, et qu'on trouvera chevalier de Saint-Louis en 1787, et Honoré-Marie-Nicolas du Veyrier, qui fut baron de l'Empire, et premier président de la cour impériale de Montpellier. Le baron du Veyrier est le père d'un de nos plus célèbres auteurs dramatiques, M. Mélesville, qui prit ce pseudonyme quand il écrivit pour le théâtre. Ce nom avait été celui d'un parent très-éloigné de sa grand'mère maternelle, et M. Mélesville possède aujourd'hui une ferme de ce nom, située dans la Beauce, laquelle lui vient de la succession de cette grand'mère. M. Mélesville a d'abord été magistrat ; on le trouve, dans l'*Almanach royal* de 1814-1815, p. 168, classé parmi les substituts près la cour royale de Montpellier, présidée par son père, sous son véritable nom : Duveyrier fils, et c'est parce qu'il espérait rentrer dans la magistrature qu'il prit cet autre nom, doublement honoré par les qualités de l'homme et par le talent de l'auteur. La famille du Veyrier compte donc deux chevaliers de Saint-Louis, et elle figure aussi sur les registres de la Légion-d'Honneur : le baron du Veyrier était chevalier de cet Ordre (*Almanach impérial* de 1812, page 523), et M. Mélesville est officier. —

Brugnaubois (Jean-Florent), ci-devant commandant de bataillon, invalide.

Cavalerie : Le duc de Luynes (Louis-Joseph-Charles-Amable d'Albert), mestre de camp général des dragons (1); Flahaut de la Billarderie (Charles-François), brigadier; le prince de Nassau-Siégen (Charles-Henri-Nicolas-Othon), mestre de camp, propriétaire de Royal-Allemand (2); Schonberg (Jean-Michel-Louis), mestre de camp; le marquis de Travanet (Jean-Joseph-Henri de Bourguet-Guilhem), mestre de camp de dragons; le comte d'Ecquevilly (Armand-François), mestre de camp lieutenant de Royal-cavalerie (3); le baron de Gravenreuth (Guillaume-Adam-Ermans), mestre de camp; le comte d'Imecourt (Marie-Charles-Ferdinand Vassinhac), mestre de camp en second de Royal-cavalerie; Montboissier (Charles-Philippe-Simon), mestre de camp lieutenant-commandant

A défaut de pièces dans les cartons du ministère de la guerre concernant Gaspard du Veyrier, nous avons puisé nos renseignements dans celles que possède la famille.

(1) Le duc de Luynes. — Né le . . . . ., rang de sous-lieutenant sans appointements dans Colonel-Général-dragons en 1764, rang de capitaine en 1766, mestre de camp-lieutenant du régiment Mestre-de-Camp-Général-dragons en 1769, mestre de camp général des dragons en 1771, brigadier même année, maréchal de camp en 1781, colonel général des dragons en 1783. — Le 28 avril 1778, ordonnance portant qu'il conservera et touchera au corps ses appointements de 6,000 livres. — Chevalier de Saint-Louis le 22 janvier 1779, pour être décoré le 1er mai suivant. (*Registre du régiment Colonel-Général-dragons, de* 1776 *à* 1788.)

(2) Prince d'Orange et de Nassau-Siégen, né à Senarpont, en Picardie, en 1745, sous-lieutenant dans la Marche en 1761, capitaine-commandant la compagnie du lieutenant-colonel des dragons de Schonberg en 1765, rang de mestre de camp de cavalerie en 1769, mestre de camp commandant de ce régiment-ci en 1770, mestre de camp lieutenant en 1772, mestre de camp lieutenant propriétaire, sans appointements, en 1776, brigadier en 1781, maréchal de camp en 1784. — Le 25 novembre 1782, écrit que le temps qu'il a servi le roi d'Espagne pendant la guerre lui sera compté comme aux officiers des troupes qui font la guerre. (*Registre de Royal-Allemand, de* 1776 *à* 1788.)

(3) Chevalier de Saint-Louis le 6 avril 1779, pour être décoré le 25 novembre, à dix-huit ans de services.—Reçu au mois de novembre par le comte d'Ecquevilly, maréchal de camp. (*Registre de l'Ordre, de* 1762 *à* 1781.)

d'Orléans-dragons (1); le comte de la Chastre-Nançay (Claude-Louis), mestre de camp lieutenant-commandant des dragons de Monsieur (2); le comte de Lordat (François-Anne-Louis), mestre de camp, ci-devant lieutenant-colonel d'une brigade de carabiniers; le comte de Lavaulx (Charles-Mathieu), lieutenant-colonel du 6e chevau-légers; le chevalier de Chambones (Zacharie-César-Elisabeth), major des dragons de Penthièvre (3); Lallemand de Wayttes (Théodore-Joseph-Gabriel), major du 5e régiment de chasseurs à cheval (4).

Maison du roi. — De Lastours de Chalus (Charles-Benoist de David), fourrier du guet des gardes du corps du roi, rang de major (5); Hedouville de Merval (Jean-Nicolas), garde du

(1) Baron. (*État militaire de* 1779.)

(2) Il fut reçu par le marquis de la Chastre, lieutenant général.

(3) Le chevalier de Chambonas, né le 22 octobre 1741 au Péage, en Roussillon, page du duc de Penthièvre en 1756, cornette dans Penthièvre-cavalerie en 1759, sous-aide-major en 1765, pourvu d'une compagnie en 1771, capitaine en second à la formation en 1776, major même année, lieutenant-colonel en 1784. — A eu un bras mutilé par un boulet de canon à Minden. — A été détaché pendant quatre ans à l'école d'équitation de Saumur, et a successivement travaillé à l'instruction du régiment. — En 1780, gratification extraordinaire de 600 livres. — En 1785, *idem* de 1,000 livres. — Le 19 août 1788, pension de 500 livres sur l'Ordre. — Le 14 mars 1789, pension de retraite de 1,500 livres. — 1785, zélé, actif, fort occupé du service. — 8,000 livres sans brevet de retenue; a été remboursé de sa réforme le 20 avril 1786. (*Registre de Penthievre-dragons* (*ci-devant Penthievre-cavalerie*), *de* 1776 *à* 1788.)

(4) Page du roi, grande écurie, en 1754, cornette dans Lorraine-cavalerie en 1757, sous-aide-major en 1765, aide-major en 1769, rang de capitaine en 1772, capitaine en second en 1778, major des chasseurs du Gévaudan en 1779, est à la formation de 1788. — En 1768, gratification de 200 livres. — En 1778, *idem* de 400 livres. — En 1780, *idem* de 500 livres. — En 1781, *idem* de 600 livres. — Le 24 juillet 1785, pension de 600 livres sur l'Ordre. — A beaucoup de fermeté et d'activité. (*Registre des chasseurs du Gévaudan* (5e), *de* 1784 *à* 1788.) — Comte de Lallemand. (*États militaires, de* 1780 *à* 1787 *inclus.*) Vicomte. (*États militaires de* 1788, 1789 *et* 1790.) Le régiment devenu 11e chasseurs (chasseurs de la Normandie). — Lieutenant-colonel. (*État militaire*, 1791.) — Colonel. (*État militaire*, 1792.)

(5) On appelait guet des gardes du corps les brigades de service auprès du roi. Le fourrier du guet appartenait à l'état-major.

corps du roi, compagnie de Noailles (Écossaise); de Montbel (Louis-Nicolas Thomassin), brigadier des gardes du corps du roi, compagnie de Beauvau; du Fougeray (Guillaume Potier) et de la Vergne (Antoine-Joseph Veyssière de), gendarmes de la garde (1).

Le comte de Carbonnières (Charles-Henri), capitaine attaché au corps de la cavalerie (2); d'Oilliamson (Étienne-Gabriel), capitaine aux carabiniers, rang de major (3); le chevalier de

(1) Un M. de la Vergne, maréchal des logis de la première compagnie des mousquetaires, est porté sur le *registre de* 1719 *à* 1748, pour une pension de 1,000 livres sur l'Ordre, à la date du 1er octobre 1732.

(2) Il fut reçu par le vicomte de Carbonnières, lieutenant-colonel d'infanterie. (*Registre de l'Ordre, de* 1762 *à* 1781.)

(3) Né en 1740. — Cornette dans Colonel-Général-cavalerie en 1757, capitaine en 1759, réformé à la composition de 1763, capitaine-commandant la compagnie du lieutenant-colonel de ce régiment-ci en 1770, capitaine-commandant à la formation de 1776, rang de major en 1778, lieutenant-colonel commandant d'escadron en 1780. — Par ordonnance du 3 septembre 1786, réformé et resté attaché à sa brigade, pour y être replacé. — Lieutenant-colonel de la deuxième brigade en 1786, lieutenant-colonel du 2e régiment de carabiniers à la composition de 1788. — Le 2 février 1785, pension de 600 livres sur le Trésor. (*Registre des carabiniers, formation de* 1786.) — Le 1er mars 1791, maréchal de camp pour retraite. (*Registre du* 2e *carabiniers, de* 1788 *à* 1793.) — Il avait fait avec son frère, le comte d'Oilliamson, chevalier de Saint-Louis en 1771 (*voir* 1er volume, p. 610), les campagnes de la guerre de Sept-Ans. — A l'époque de la Révolution il maintint les carabiniers dans un état de discipline qui lui valut les éloges de Monsieur, depuis Louis XVIII. Ce prince lui écrivait le 11 juin 1790 : « Né, pour ainsi dire, dans le corps des carabiniers, leur chef depuis trente-deux ans, tout ce qui peut leur arriver m'est devenu personnel. C'est donc avec une joie bien pure que je les ai vus se maintenir dans la discipline et conserver intact l'honneur du corps. Je vous prie de faire part de mes sentiments à messieurs les officiers, ainsi qu'aux carabiniers. Ce n'est pas pour les encourager à se conduire de même, je sais qu'ils n'en ont pas besoin, mais pour m'acquitter envers eux, et dans l'espérance de leur rendre une partie de la satisfaction qu'ils m'ont fait éprouver. En votre particulier, monsieur, il n'y a pas d'éloges que votre conduite ne mérite. Je l'ai dit à M. votre frère, et je vous le répète avec bien du plaisir, etc. Signé Louis-Stanislas-Xavier. » — Plus tard, le vicomte d'Oilliamson émigra, fit les campagnes de l'armée de Condé, et, en 1795, à Quiberon, il était major général de la brigade d'émigrés commandée par son frère, le comte d'Oilliamson. Échappé aux désastres de cette funèbre journée,

Bruc (Louis-Antoine), capitaine dans Mestre-de-Camp-Général-dragons; de la Ferté-Meun (Nicolas), capitaine aux dragons de Custine (1).

Les lieutenants de cavalerie ou de dragons : Dumas-nadau (Alexandre Coustin) (Royal-Picardie); d'Yversen de Saint-Fonds (Louis-Victor) (2) (cuirassiers); de Belle-Isle

il rejoignit, avec plusieurs gentilshommes émigrés en 1797, le comte de Frotté, en Normandie, et fut tué en novembre 1799, après deux années de luttes glorieuses et de brillants faits d'armes. Un fait resté inconnu des historiens de ces guerres, c'est que le comte de Frotté voulut céder le commandement au vicomte d'Oilliamson, honneur que celui-ci déclina, en persistant à rester sous les ordres du Charette de la Normandie. Le marquis d'Oilliamson actuel, ancien brigadier des gardes du corps, compagnie Luxembourg, possède plusieurs lettres de M. de Frotté qui établissent cette particularité, confirmée du reste par la lettre suivante, que Louis XVIII adressa de Blackenbourg, le 16 janvier 1797, au vicomte d'Oilliamson : « Je vous ai bien reconnu, monsieur, au noble dévouement qui vous a porté à servir sous les ordres de M. le comte de Frotté ; mais vous ne vous rendez pas justice en ne vous croyant pas propre à commander. Celui qui a su aussi longtemps maintenir le bon esprit dans le corps des carabiniers, au milieu des séductions qu'on redoublait en proportion des obstacles que vous y opposiez, est certainement propre à tous les commandements qu'on voudra lui donner. Croyez-m'en sur ma parole. Vous connaissez depuis longtemps tous mes sentiments pour vous. — Signé Louis. (Extrait des archives de la famille d'Oilliamson ; copies des lettres prises sur les originaux.)

(1) De la Ferté de Meun. — Chevau-léger de la garde en 1754, cornette dans Colonel-Général-cavalerie en 1759, réformé en 1763, replacé capitaine dans Custine-dragons en 1767, passé à une compagnie en 1768, capitaine en second à la formation de 1776, a quitté pour rester attaché au régiment en 1777, major du 4e chevau-légers en 1779, lieutenant-colonel de Quercy-cavalerie en 1784. — En 1788, conservé attaché à la cavalerie en sa qualité de lieutenant-colonel, comme lieutenant-colonel réformé de Quercy-cavalerie, en conservant ses appointements de 3,800 livres, en attendant qu'il soit nommé au commandement d'un corps, et en conservant son activité pour être avancé comme lieutenant-colonel en pied. — En 1785, pension de 800 livres sur l'Ordre. — 1785, mérite des éloges et est fait pour commander un corps. (*Registre du régiment de cavalerie de Quercy* (30e), *de* 1784 *à* 1788.) — Comte. (*Registre du même régiment, et États militaires, de* 1781 *à* 1788.)

(2) D'Yversen de Saint-Fonds. — Né en 1731, cadet aux cuirassiers en 1750, maréchal des logis en 1751, cornette en 1757, lieutenant en 1758, sous-aide-major en 1770, premier lieutenant à la formation de 1776, rang de capitaine en

(Louis-Joseph Richebé) (Colonel-Général-cavalerie); Laporte (Pierre) (1) (Jarnac-dragons); de Maussabré (Jean-Isidore) (3e chasseurs à cheval) (2).

Le chevalier de Niceville (Dominique-Théodore), lieutenant réformé du régiment de Chamborant (hussards) (3).

De Niceville (Jean-Charles), ci-devant sous-brigadier, Prévost de Crèvecœur (René), et Pérignon (Nicolas), gardes du feu roi de Pologne.

Service de mer. — Le 13 mai : Macarthy de Martaigne (4), lieutenant de vaisseau.

1780, capitaine en second au 5e chevau-légers même année, capitaine-commandant en 1788, demande sa retraite à la formation de 1791. — En 1764, gratification de 200 livres. — En 1765, *idem* de 300 livres. — En 1787, *idem* de 400 livres. (*Registres du régiment de Quercy-cavalerie, formé en* 1784 *du* 5e *chevau-légers, de* 1784 *à* 1788, *et du régiment des chasseurs d'Alsace, de* 1788 *à* 1791.) — Il fut reçu par M. d'Yversen de Saint-Fonds, ci-devant capitaine au régiment de Vermandois (*Registre de l'Ordre, de* 1762 *à* 1781), chevalier de Saint-Louis de 1772. (*Voir* 1er volume, p. 619.)

(1) De Laporte. (*État militaire,* 1779.)

(2) Né en 1737, lieutenant au bataillon de milice de Châteauroux en 1754, cornette dans Bourbon-dragons en 1757, lieutenant en 1760, devenu sous-lieutenant à la formation de 1763, replacé lieutenant en 1767, lieutenant en premier à la formation de 1776, rang de capitaine en 1779. — Criblé de blessures, son cheval tué sous lui à Warbourg. — En 1771, gratification de 300 livres. — Passé au 3e chasseurs à cheval. (*Registre de Bourbon-dragons, de* 1776 *à* 1788.) — Capitaine en 1789. (*Registre du régiment du* 3e *chasseurs, de* 1779 *à* 1784, *chasseurs des Vosges, de* 1784 *à* 1788.) — A abandonné en 1791. (*Chasseurs de Lorraine* (9e), *ci-devant des Vosges, registre, de* 1788 *à* 1793.)

(3) Il fut reçu par M. de Niceville, ancien capitaine d'infanterie. (*Registre de l'Ordre, de* 1762 *à* 1781.)

(4) Macarthy de Martaigne. — Garde-marine en 1754, enseigne de vaisseau en 1757, lieutenant d'artillerie en 1762, a quitté l'artillerie en 1764, lieutenant de vaisseau en 1771, capitaine de vaisseau en 1780, directeur de port en 1781, directeur des constructions en 1782. (*Registres des mouvements,* t. VII, fol. 1132.) — Macarty-Macteigne, chef de division en 1786. — En 1782, pension de 600 livres sur l'Ordre, portée à 800 livres en 1788. — En 1784, pension de 1,000 livres sur le trésor royal. — En 1781, pension de 150 livres sur les Invalides à chacune de ses trois sœurs (*Liste générale,* 1787, t. I, fol. 41) (*a*).

(*a*) Un autre Macarty, fils du commandant aux Illinois, garde-marine en 1754, enseigne de

Promotion du 10 octobre : les lieutenants de vaisseau : de Venel, le baron de Folligny, Le Vassor de la Touche, Dangely de Faïolle, de Kerguern, Grimouard (1), le chevalier de Sauxmenil, de Cambray, Fournier de Saline (2), Saqui des Tourres, le comte Merville de Gibran, le chevalier de Maurville (3), Ruyter, Durand de la Motte (4), le vicomte Montguiot de Cambronne (5), Douville (6), le chevalier Dassas Montdar-

(1) Garde-marine en 1758, enseigne de vaisseau en 1770, lieutenant de canonniers en 1771, brigadier des gardes-marine en 1775, lieutenant de vaisseau en 1778, chef de brigade des gardes-marine en 1779, capitaine de vaisseau en 1781. — En 1783, pension de 800 livres sur l'Ordre. (*Liste des officiers de marine*, 1770, fol. 119, verso.)—Contre-amiral le 1er juillet 1792. (*Liste des officiers de marine*, 1787, fol. 64.)— Nicolas-Henri-René, comte de Grimouard. (Archives de la famille.)

(2) Garde-marine en 1758, enseigne de vaisseau en 1770, lieutenant de vaisseau en 1778, mort des suites des blessures qu'il a reçues, étant sur le vaisseau *la Ville de Paris*, dans le combat livré par M. le comte de Grasse, le 29 avril 1781, aux atterrages de la Martinique. (*Liste des officiers de marine*, 1770, fol. 120.)

(3) Le chevalier de Maurville. — Garde-marine en 1758, enseigne en 1770, lieutenant de vaisseau en 1778, capitaine de compagnie même année, capitaine de vaisseau en 1786. — Le 8 mai 1785, pension de 600 livres sur le trésor royal, à la mort de sa mère. (*Liste générale*, 1770, fol. 120.)

(4) Garde-marine en 1758, enseigne de vaisseau en 1770, lieutenant de vaisseau en 1778, emporté par un boulet sur *le Languedoc*, dans un des combats livrés par M. le comte de Grasse à l'amiral Hood devant Saint-Christophe, les 25 et 26 janvier 1782, suivant un état sans date de M. de Vaugirauld, capitaine de vaisseau, major de l'escadre. (*Liste des officiers de la marine*, 1770, fol. 120.)

(5) Garde en 1758, enseigne en 1770, lieutenant de vaisseau en 1778, tué le 28 juillet 1782, commandant *l'Amazone*, dans le combat qu'il livra à la frégate anglaise *la Santa-Margarita*, de 44 canons. (*Idem*, fol. 120.)

(6) Douville, garde-marine en 1758, enseigne de vaisseau en 1770, lieutenant de vaisseau en 1778, capitaine de compagnie en 1779. — Permission de se retirer pour cause de santé en 1784, avec commission de capitaine de vaisseau et pension de 1,000 livres sur le trésor royal. — En 1785, chef des classes à Nantes. — A quitté cette place le 25 mars 1787. (*Liste générale des officiers de marine*, 1770, p. 120.)

vaisseau en 1757, lieutenant en premier d'artillerie en 1762, a quitté l'artillerie en 1764, a été nommé enseigne de port en 1765, et a péri sur *la Bayonnaise*, à la Martinique, le 3 août même année. La frégate *la Bayonnaise*, commandant de Dampierre, lieutenant de vaisseau, fut submergée avec tout l'état-major. (*Registres des mouvements*, t. VI, fol. 1083.)

dier (1), de Chavagnac, Becave, Gouyon de Mallevre, le comte de Capellis, Martinet, La Boessière, du Lac (Lancelot), Vassal, Kersauzon de Goasmelquin (2), Hamilton, Denis de Bonnaventure.

Les enseignes de vaisseau: Colonia, le vicomte de Roquefeuil (3), de la Bintinnaye.

D'Ordelin (4).

Furent encore nommés chevaliers de Saint-Louis en 1779: de la Coudraie de Bonneville et de la Motte Grout, lieutenants de vaisseau.

Chevaliers de Saint-Louis nommés en 1780.

Service de terre.—Mézières, lieutenant général (5); le chevalier de Talleyrand-Périgord, maréchal de camp (6).

(1) Garde-marine en 1758, enseigne de vaisseau en 1770, lieutenant de vaisseau en 1778, capitaine de compagnie en 1780, major de vaisseau en 1786. — En 1785, pension de 400 livres sur les Invalides. (*Idem*, fol. 120, verso.) D'Assas, orthographe du nom.

(2) Le chevalier de Kersauzon de Goasmelquin. — Garde-marine en 1758, enseigne de vaisseau en 1771, lieutenant de vaisseau en 1768, capitaine de vaisseau à prendre rang le 15 juillet 1784. — En 1760, sur *le Diadème,* commandé par M. de Breugnon; combat en sortant de Brest. (*Registres des mouvements*, t. IX, fol. 1640.)—Fait capitaine de vaisseau, en considération de la campagne de l'Inde. (*Liste générale*, 1770, fol. 121.)

(3) Le vicomte de Roquefeuil. — Garde-marine en 1778, enseigne de vaisseau en 1779, lieutenant de vaisseau en 1780, noyé à Dunkerque le 22 août 1785. (*Liste générale*, 1770, fol. 151.)

(4) Capitaine de vaisseau de la Compagnie des Indes. — Capitaine de brûlot en 1779, lieutenant de vaisseau en 1782. (*Liste générale*, 1770, fol. 155, verso.)

(5) Le chevalier de Mézières. — A servi dans le régiment de Picardie et dans le régiment aujourd'hui Lorraine-dragons, brigadier en 1748, maréchal de camp en 1759, lieutenant général en 1780. (*Etat militaire de* 1781, page 77.) — Il devait être oncle de M. de Béthisy, dont le nom suit, et sans doute chevalier de Malte, ce qui explique sa nomination tardive dans l'Ordre.

(6) Colonel aux grenadiers de France en 1761, brigadier en 1770, colonel du régiment provincial de Périgueux en 1771, maréchal de camp en 1780. (*Etat militaire de* 1782, page 98.) — Il fut reçu par le comte de Périgord, lieutenant gé-

Le vicomte de Béthisy (Jacques-Eléonor), colonel en second du régiment de Gâtinais (1); le marquis de Laval (Anne-Alexandre-Marie-Sulpice-Joseph), colonel du régiment de Bourbonnais; le comte O'Dunne, colonel d'infanterie; le comte de Toulongeon (Anne-Edme-Alexandre), colonel en second du régiment de Rouergue (2); le comte de Dillon (Arthur), colonel du régiment de son nom (3); Gaffory, colonel du régiment provincial de l'île de Corse.

néral. (*Registre de l'Ordre, de* 1762 *à* 1781.) — Le comte de Périgord, colonel du régiment Dauphin-cavalerie en 1753, brigadier en 1756, maréchal de camp en 1761, chevalier des Ordres en 1767, lieutenant général en 1780. (*État militaire de* 1782, pages 74 et 119.)

(1) Le vicomte de Béthisy, garde-pavillon de la marine en 1756, dix-huit mois de campagne en mer. — Rang de capitaine aux dragons de Lorraine en 1768, avec 500 livres d'appointements; pourvu d'une compagnie en 1772; attaché en 1778 au régiment Royal-Étranger en qualité de capitaine, avec 2,000 livres d'appointements, en attendant une place de colonel en second; colonel en second de Gâtinais, même année. — Blessé grièvement à Savanah en 1779. — 1779, officier très-zélé et d'un bon exemple. — En 1780, pension de 2,000 livres. — En 1781, augmentation de 2,000 livres sur le traitement dont jouissait le marquis de Mézières, son père. — Colonel des grenadiers royaux de Picardie, sans indication de date. (*Registre du régiment Royal-Auvergne, ci-devant Gâtinais, de* 1776 *à* 1788.) — Colonel des grenadiers royaux de Picardie. (*État de* 1783.)—Cette date indique qu'il fut nommé en 1782. — Le marquis de Mézières, dont il vient d'être parlé, avait servi dans la gendarmerie. Il avait été fait brigadier en 1740, maréchal de camp en 1744, lieutenant général en 1748 (*État militaire de* 1779, page 67), et l'*État de* 1783 le classe parmi les officiers généraux morts du 1er décembre 1781 au 1er décembre 1782. Nous n'avons pu retrouver la date de sa nomination comme chevalier de Saint-Louis, mais il figure sur les registres de l'Ordre comme parrain, ce qui prouve sa qualité.

(2) Il commença à servir en 1757, et était capitaine aux dragons de Larochefoucauld lorsqu'il fut nommé colonel en second du régiment de Rouergue. Colonel-commandant du même régiment en 1788, il fut nommé maréchal de camp en 1792. — 1781, marque beaucoup de zèle, d'intelligence et de sagesse. (*Registre du régiment de Rouergue, de* 1788 *à* 1793.)

(3) Il était alors à la Martinique, avec le premier bataillon de son régiment, et il eut pour parrain le vice-amiral comte d'Estaing. Il fut brigadier en 1780 (*État militaire de* 1781, page 104), et maréchal de camp en 1791. (*État militaire de* 1793, page 27.)

D'Andigné (Charles-Marie-René), commandant le bataillon de garnison de la Fère, rang de lieutenant-colonel; le baron de Wurmser Wendenheim (Maximilien-Constantin), lieutenant-colonel du régiment d'Anhalt-Allemand; de Laporte (Bernard-Claude), lieutenant-colonel, commandant le bataillon de garnison de Brie; Malet de Roquefort (Salomon), lieutenant-colonel, commandant le bataillon de garnison d'Agenais (1).

De Choumouroux (Joseph-Raimond-Bénigne Juguas Saignard), major des grenadiers royaux de Quercy (2); Laurans, major-adjoint au fort de l'Écluse (3); de la Vergne (Antoine-Benoît), major du régiment d'Aquitaine (4); le che-

(1) Comte de Malet-Roquefort. (*État militaire de* 1781.)

(2) Il était entré comme lieutenant au régiment d'Auvergne en 1755, et fut blessé d'un coup de feu au visage à Clostercamp, étant aide-major. Il fut reçu par M. de Choumouroux, ancien commandant de bataillon du régiment d'Auvergne. (*Registre d'Auvergne, de* 1776 *à* 1788, *et registre de l'Ordre, de* 1762 *à* 1781.)

(3) Le registre de l'Ordre de 1762 à 1781 ne donne pas les prénoms de cet officier.

(4) De la Vergne, né en 1739 à Narbonne, lieutenant de milices au bataillon de Béziers en 1756, enseigne au régiment d'Aquitaine en 1758, lieutenant même année, aide-major en 1762, rang de capitaine en 1765, passé à une compagnie en 1775, capitaine en second à la formation de 1776, capitaine de grenadiers en 1777, capitaine commandant la compagnie du lieutenant-colonel en 1778, d'une autre compagnie en 1779, major en 1780. — Lieutenant colonel du 5e chasseurs en 1784. — 1779, très-bon officier ; il réunit toutes les qualités pour remplir avec distinction une majorité. — 1781, c'est à tous égards un bon major. — En 1765, gratification de 300 livres. — En 1769, *idem* de 400 livres. — En 1772, *idem* de 400 livres. — En 1781, *idem* de 800 livres. — En 1782, *idem* de 800 livres, à l'occasion des pertes qu'il a faites, ayant été pris par les Anglais. Même année, pension de 600 livres en considération de ses services, et des pertes qu'il vient d'essuyer, ayant été pris une seconde fois par les Anglais. — Même année, gratification de 600 livres pour les mêmes causes. — En 1785, pension de 600 livres sur l'Ordre. (*Registre d'Aquitaine, de* 1776 *à* 1788.) — En 1788, lieutenant-colonel commandant le 10e bataillon de chasseurs (chasseurs du Gévaudan), formé du bataillon de chasseurs à pied tiré du 5e chasseurs (également chasseurs du Gévaudan). — En 1789, 4 mars, retraité avec une pension de 1,400 livres. (*Registre du régiment de chasseurs du Gévaudan* (5e), *de* 1784 *à* 1788.) — En 1779

valier de Prugue (Jean-Baptiste), major du régiment de la Couronne (1).

Les capitaines d'infanterie des régiments suivants: de Jobal (François-Joseph-Louis) (Auxerrois); d'Adhémar (Jean-Félix (2) (Cambresis); Daleyrac (Jean-Baptiste) (Languedoc); le chevalier de Macdonald (Charles-Henri-Jacques-Edouard) (Foix); Fremental (François Besc) (3) (Haynault); de la Bo-

on avait créé six régiments de chasseurs à cheval, formés des escadrons de chasseurs, tirés des vingt-quatre régiments de dragons, et on avait attaché à ces régiments les officiers des légions supprimées. En 1784 ces régiments eurent une organisation mixte, par la création d'un bataillon de chasseurs à pied. En 1788, les chasseurs à pied furent séparés des chasseurs à cheval, et formés en bataillon d'infanterie légère, commandés et administrés par un lieutenant-colonel, chef de corps. Cette organisation a été reprise de nos jours, et existe encore aujourd'hui. On voit que les idées anciennes étaient bonnes, puisque les novateurs n'ont trouvé rien de mieux à faire que d'y revenir.

(1) Le chevalier de Prugue, lieutenant au régiment de Médoc en 1756, sous-aide-major en 1765, capitaine-commandant la compagnie du colonel en 1771, aide-major même année, capitaine en second à la formation de 1776, capitaine-commandant en 1778, major du régiment de la Couronne en 1780, major du régiment Colonel-Général-infanterie en 1784, lieutenant-colonel du même régiment en 1788; retiré le 6 septembre 1789 avec une pension de retraite de 1,600 livres. — De 1768 à 1787, gratifications s'élevant à 2,500 livres. — En 1786, pension de 600 livres sur l'Ordre. (*Registres des régiments de Médoc, de la Couronne et du Colonel-Général de l'infanterie, de* 1765 *à* 1776, *de* 1776 *à* 1788, *et de* 1788 *à* 1793.)

(2) Capitaine au régiment de Flandre, passé dans Cambrésis (formé des deuxième et quatrième bataillons de Flandre) à la formation de 1776. — Capitaine de grenadiers. — Blessé à Filinghausen d'un coup de feu entre le cou et l'épaule. (*Registre de Cambrésis, de* 1776 *à* 1788.)

(3) Besc de Fromental (François), né en 1740, volontaire aux grenadiers en 1754, lieutenant en 1755, lieutenant de la compagnie colonnelle en 1756, capitaine-commandant la compagnie du lieutenant-colonel en 1758, capitaine titulaire en 1769, capitaine-commandant la compagnie du lieutenant-colonel à la formation de 1776, capitaine de la compagnie de chasseurs en 1779, mort le 15 avril 1785. — 1775, très-bon, plein de talent et de bonne volonté. (*Registre de Haynault, de* 1776 *à* 1788.) — Il fut reçu par M. de Fromental, ancien capitaine des grenadiers royaux (*Registre de l'Ordre, de* 1762 *à* 1781), chevalier de Saint-Louis de 1748. (Voir 1er volume, page 411.) L'orthographe du nom est Besse de Fromental.

derie (Pierre-Constantin) (1) (Beaujolais); Rocplant (François-Paul de l'Estrade) (2) (Lyonnais); Vauborel (René-Gilbert) (3) (Penthièvre); Maizière (Claude-François-Armand) (4) (Navarre).

Du Puch de Grangeneuve (Pierre-Morand), capitaine d'une compagnie d'ouvriers du corps royal d'artillerie, à Saint-Domingue (5).

(1) Chevalier de Saint-Louis le 20 juin 1780, pour être décoré le 15 juillet suivant.—Blessé d'un coup de feu à l'affaire du 16 juillet 1761 (Filinghausen); retiré le 7 juillet 1782, avec une pension de 360 livres. (*Registre de Beaujolais, de* 1776 *à* 1788).

(2) Roqueplan. (*Registre du régiment de Lyonnais, de* 1763 *à* 1776.)—Roqueplant (ce mot est rayé et remplacé par Rocplant), François-Paul de l'Estrade, né au Puy en Veslay le 25 janvier 1755, soldat au régiment de Brissac en 1751, lieutenant au régiment de Lyonnais en 1757, capitaine-commandant en 1774, capitaine en second à la formation de 1776, capitaine-commandant en 1782. — 1775, bon officier. — En 1781, gratification de 300 livres. — En 1783, gratification de 400 livres. —Le 14 mars 1789, pension de retraite de 1,100 livres. (*Registre de Lyonnais, de* 1776 *à* 1788.)— Pension de 1,100 livres au sieur Rocplant de l'Estrade, capitaine-commandant au régiment de Lyonnais, pour ancienneté de services et l'impossibilité où il est de les continuer par suite de ses blessures. (*Dossiers des pensions. Archives de la Guerre.*) —Il signait Rocplant de l'Estrade, mais son acte de naissance porte : « Extrait des fonts baptismaux du prieuré de Saint-Jean de la ville du Puy en Veslay : Le 26 janvier 1735 a été baptisé Paul-François de Roqueplan, fils de messire Claude-François de Roqueplan, seigneur de Lamarade, et de dame Marie-Marguerite de Rolhac, mariés, habitant la paroisse de Saint-Georges, né le jour d'hier. » (*Dossiers des pensions. Archives de la Guerre.*) — Ces variations d'orthographe prouvent quelle était la négligence des anciens temps à l'endroit des noms propres.

(3) Il commença à servir en 1752, fut capitaine en 1771, et se retira en 1784, avec une pension de 700 livres. — 1776, bon officier. — A fait la guerre de Corse, s'y est distingué par son activité et son intelligence. M. de Marbeuf lui a donné les plus grands éloges. (*Registre de Penthièvre, de* 1776 *à* 1788.)

(4) Maizières, capitaine réformé du régiment de Navarre, chevalier de Saint-Louis le 5 avril 1780. — Ordre à M. Lagoille de Courtagnon, ci-devant capitaine au régiment de Condé-cavalerie, daté du 11 juin et expédié le 17, pour recevoir le nouveau chevalier. (*Registre de l'Ordre, de* 1762 *à* 1781.)—De Maizière de Maisoncelle (d'après les renseignements fournis par la famille).

(5) Du Puch de Grangeneuve, né en 1739, volontaire en 1753, surnuméraire en 1755, sous lieutenant en 1757, lieutenant en second en 1758, en premier en

De Bourzac (Pierre de la Cropte), capitaine de canonniers-gardes-côtes; Balestrier (Pierre), capitaine de canonniers-gardes-côtes, division de Lunel.

Lynch (Stapleton), premier lieutenant au régiment de Berwick; le chevalier de Laporte (Alexandre-Pierre), lieutenant de grenadiers au bataillon de garnison d'Orléans.

Cavalerie : Le vicomte de Noailles (Louis-Marie), mestre de camp en second du régiment Colonel-Général des hussards (1); le chevalier de Luxembourg, capitaine d'une com-

1764, capitaine par commission en 1766, en second en 1767, capitaine en premier d'ouvriers en 1777, major par brevet en 1782. (*Registre, capitaines d'artillerie avant* 1789, premier volume, page 327.)

(1) Né le 17 avril 1756. — Garde du corps du roi, sous-aide-major surnuméraire dans le régiment de Noailles-cavalerie, devenu dragons de Noailles, le 6 novembre 1771, rang de capitaine et d'aide-major surnuméraire le 2 mars 1773, aide-major le 23 avril 1775, réformé à la composition de 1776. — Rang de mestre de camp le 28 février 1778, à condition de ne prendre rang que du moment qu'il aura vingt-trois ans, et ne pourra en faire le service qu'à cette époque. — Mestre de camp en second du régiment Colonel-Général des hussards le 22 août 1779; colonel en second du régiment de Soissonnais le 8 mars 1780, mestre de camp commandant du régiment du Roi-dragons le 27 janvier 1782, pour sa conduite distinguée à York, en Virginie. (*Registre de Soissonnais, de* 1776 *à* 1788.) — A déposé 60,000 livres, retirera 45,000 livres. (*Registre des dragons du Roi, de* 1776 *à* 1788.) — Mestre de camp commandant du régiment de dragons de Boufflers, devenu chasseurs d'Alsace le 1er mars 1788; maréchal de camp le 23 novembre 1791. (*Registre des chasseurs d'Alsace* (1er), *de* 1788 *à* 1793, fol. 1.) — Officier de distinction. (*Registre des dragons du Roi, de* 1776 *à* 1788.) — Chevalier de Malte et de Cincinnatus. (*État militaire de* 1788, p. 401.) — Il fut reçu par M. le maréchal duc de Mouchy. (*Registre de l'Ordre, de* 1762 *à* 1781.) — Dans une notice très-intéressante sur M. le marquis de Vérac, publiée dans le journal *l'Union* du 22 août 1858, M. le duc de Noailles a donné les détails suivants, qui complètent la carrière militaire de M. le vicomte de Noailles, détails relevés sur les pièces déposées aux Archives de la Marine :

« Rentré en France quand l'ordre et l'autorité y furent rétablis, M. de Vérac épousa Mlle de Noailles, dont le père, le général vicomte de Noailles, non revenu d'émigration et banni encore de sa patrie, versait son sang en lui gagnant une victoire. Ayant reçu à Saint-Domingue, du général Rochambeau, le commandement du fort Saint-Nicolas, et n'ayant pas voulu se rendre aux Anglais, il avait eu la hardiesse de faire sortir sa garnison pendant la nuit, de l'embarquer, de lui

pagnie des gardes du corps du roi (1); le chevalier de Coigny, mestre de camp lieutenant-commandant du régiment des dragons de la Reine (2); le comte de Pontmartin (Joseph-Antoine Ferrar), mestre de camp-lieutenant commandant du régiment du Commissaire-Général de la cavalerie (3); le vi-

faire traverser toute l'escadre anglaise, et, arrivé en pleine mer, d'attaquer à l'abordage, le 31 décembre 1803, une corvette anglaise, *le Hasard*, dont il s'empara, et qu'il ramena vainqueur à la Havane. Mais, blessé lui-même à mort dans le combat, il expira quelques jours après, enseveli dans son triomphe. Un peu plus tard, son fils, le vicomte Alfred de Noailles, tombait aussi, frappé d'une balle, au passage de la Bérésina, dans les rangs de nos immortelles armées. »

(1) Brigadier de cavalerie en 1780. (*État militaire*, 1781, p. 122.) Prince de Luxembourg, maréchal de camp en 1784. (*État*, 1785, p. 82.) — Mort à Lisbonne le 13 octobre 1803. (*Dictionnaire des Dates*, par M. d'Harmonville.)

(2) Le chevalier de Coigny (Jean-Philippe de Franquetot), né à Paris le .. décembre 1744. — Mousquetaire (première compagnie) en 1756, guidon aux gendarmes bourguignons, rang de lieutenant-colonel de cavalerie, en 1761; mestre de camp à la suite du régiment Mestre-de-Camp-Général-dragons en 1767, mestre de camp-commandant en second dudit régiment même année, mestre de camp commandant en 1769, brigadier en 1770, mestre de camp-lieutenant des dragons de la Reine en 1771, maréchal de camp en 1784. — Chevalier de Malte. — A déposé 120,000 livres, retirera 90,000 livres. — En 1767, appointements de 2,400 livres. — En 1770, gratification annuelle de 3,500 livres. — En 1780, 4,000 livres d'augmentation à cette grâce annuelle. — Le 13 juin 1779 le roi a décidé que, dans le cas où M. le chevalier de Coigny passerait au commandement d'un autre régiment, il en aurait le détail et l'inspection. — Doit jouir en outre du supplément d'appointements de 2,400 livres accordé aux mestres de camp des régiments dont le prix est de 100,000 livres et au delà. (*Registre des dragons de la Reine, de* 1776 *à* 1788.)

(3) Le comte de Pontmartin, né à Perpignan le 13 juin 1744, élève à l'École royale militaire....., cornette aux carabiniers en 1761, sous-lieutenant à la composition de 1763, sous-aide-major de brigade en 1764, rang de capitaine en 1767. —Major du régiment Commissaire-Général de la cavalerie en 1774. — A payé le prix d'une compagnie. — Mestre de camp lieutenant du même régiment le 13 avril 1780. — Mestre de camp du régiment provincial d'artillerie de Grenoble en 1784. — Blessé d'un coup de canon à l'épaule au siége d'Amenenbourg. — En 1765, gratification de 400 livres. — En 1766, *idem* de 300 livres. — En 1767, *idem* de 500 livres. — En 1768, *idem* de 500 livres. — En 1770, *idem* de 500 livres. — En 1772, *idem* de 400 livres. — En 1774, *idem* de 600 livres. — En 1782, gratification annuelle de 2,400 livres, en attendant qu'il soit possible de lui

comte de Sainte-Hermine (Louis), mestre de camp en second du régiment de Bourbon-dragons (1); le marquis de Clermont-Tonnerre (Charles-Gaspard), mestre de camp attaché au corps de la cavalerie; de Viella (Louis-Pierre-Charles Labay), mestre de camp en second du régiment du Roi-dragons (2); le chevalier de Ludres (Louis-François-Hyacinthe), brigadier, mestre de camp en second du régiment Royal-Champagne; le comte de Roucy (Jacques-Henri-Salomon-Joseph), mestre de camp-lieutenant commandant du régiment de cavalerie de la Reine (3).

Le vicomte de la Bélinaye (René-Maurice), lieutenant-colonel attaché au corps des dragons (4); le chevalier de Montal

en expédier le brevet. — En 1783, pension de 3,000 livres, en supprimant sa gratification annuelle de 2,400 livres. — 1766, sujet de la plus grande intelligence; monte à cheval à merveille; on ne saurait, sous tous les points, montrer plus de talents. — 1778, il réunit l'exemple de l'exactitude à celle qu'il exige des officiers, et n'en sait pas moins concilier leur estime et leur amitié. — 1781, sert avec la plus grande exactitude. (*Registre de Commissaire-Général-cavalerie, de* 1776 *à* 1788.) — M. le comte de Pontmartin n'est pas porté, dans l'*État militaire de* 1785, au régiment provincial d'artillerie de Grenoble, mais on le trouve lieutenant, chef de brigade, aux gardes du corps du roi, compagnie de Luxembourg. Ces charges, d'après l'ordonnance du 1er février 1784, étaient données alternativement aux sous-lieutenants du corps ou aux mestres de camp commandants des troupes à cheval en activité de service, et titulaires depuis quatre ans au moins. — On le voit figurer encore sur l'état de 1791, époque du licenciement de ce qui restait de la maison du roi. — Grand-père de M. le comte de Pontmartin, un de nos littérateurs les plus distingués.

(1) Ci-devant attaché au régiment de dragons d'Artois. (*État militaire de* 1781.)

(2) Comte, ci-devant capitaine au régiment de Bourbon. (*État militaire de* 1781.)

(3) Le comte de Roucy, né en 1747, page du roi, grande écurie, en 1761, premier page et sous-lieutenant de carabiniers en 1763, rang de capitaine en 1771, exempt des gardes du corps du roi même année (*compagnie de Luxembourg, État militaire de* 1772), mestre de camp-lieutenant de Royal-Champagne en 1774, mestre de camp-lieutenant du régiment de cavalerie de la Reine en 1776. — Le prix de ce régiment est éteint. — Maréchal de camp en 1788. — 1785, est ferme, exact, et entend bien la manœuvre. (*Registre de Reine-cavalerie, de* 1776 *à* 1788.)

(4) Le vicomte de la Bélinaye, page du roi, petite écurie, en 1755, lieutenant

d'Albignac (Pierre-Jean-Lévy), lieutenant-colonel du régiment des dragons de la Reine (1).

Maison du roi. — Du Puch (Jean-Théodore Morand), de Solérac (Pierre-Nicolas-Gilbert) (2), et Babinet de Remville (Pierre) (3), gendarmes de la garde; Flavigny, sous-brigadier dans la compagnie réformée des grenadiers à cheval de la garde.

Barat (Jean-Jacques), garde du corps de Monseigneur, comte d'Artois, compagnie de Crussol.

Le comte de la Gorce (Louis-Scipion-Jean-Baptiste-Urbin), capitaine au régiment Commissaire-Général de la cavalerie, rang de lieutenant-colonel (4); Lacroix (Antoine), lieutenant

réformé en 1758, cornette même année, capitaine en 1762, réformé à la composition de 1763, replacé capitaine commandant la compagnie du lieutenant-colonel en 1770, capitaine titulaire en 1772. — En 1780, lieutenant-colonel attaché au corps des dragons avec un traitement de 1,200 livres, en attendant une lieutenance-colonnelle de grenadiers royaux. — 1780, bon officier, susceptible d'une lieutenance-colonelle. (*Registre du régiment de la Reine-dragons, de* 1776 *à* 1788.)

(1) Comte. (*État militaire*, 1782, p. 385.)

(2) Pension de 300 livres sur le trésor royal, accordée en 1770 à M. de Solérac (Pierre-Nicolas-Gilbert), en considération des services de son père, ancien gendarme. (*Dossiers des pensions. Archives de la Guerre.*)

(3) Il fut reçu par M. de Lastre, ancien porte-étendard des gardes du corps. On nous a communiqué le brevet d'une pension de 200 francs, accordée par le roi, en 1814, sur la proposition de M. le prince de Poix, capitaine des gardes du corps, à madame Babinet de Rencogne, veuve d'un garde du corps de la compagnie de Noailles, chevalier de Saint-Louis. Toutes nos recheaches pour retrouver cette nomination ont été inutiles, et nous le regrettons d'autant plus que le fils de ce serviteur dévoué, mort à l'armée de Condé, garde du corps de Noailles en 1814, comme son père l'avait été avant la Révolution, puis lieutenant (breveté capitaine) dans la gendarmerie des Chasses, faisait partie de l'escorte du roi Charles X, de Saint-Cloud à Cherbourg, en 1830.

(4) Le comte de la Gorce (Louis-Scipion-Jean-Baptiste-Urbain de Merle), né en 1744, page du roi, petite écurie, en 1758. — Lieutenant réformé à la suite du régiment Commissaire-Général de la cavalerie en 1763, réformé à la composition de la même année, replacé à une compagnie en 1771, capitaine-commandant à la formation de 1776, rang de lieutenant-colonel en 1780. — Lieutenant-colonel du

aux dragons de Noailles (1); La Lande (Claude), sous-lieutenant du prévôt général de la maréchaussée d'Alsace, à Lunéville (2).

Service de mer.—Les lieutenants de vaisseau: le chevalier de Rosily (3), Carné de Carnavalet (4), Durand de Braye,

régiment Dauphin-cavalerie en 1782. — En 1788, attaché au corps de l'état-major de l'armée comme colonel, en attendant un régiment provincial. — 1772, très-bon capitaine, intelligent, zélé, de bonnes mœurs. (*Registre de Commissaire-Général-cavalerie*, de 1776 à 1788.) — 10,000 livres sans brevet de retenue (c'était le prix de sa compagnie, et il devait le toucher intégralement en la cédant). — En 1786, sa réforme de capitaine remboursée par le comte du Tillet, sous-lieutenant au régiment, qui a déposé les 10,000 livres. — En 1787, pension de 500 livres sur l'Ordre. — En 1788, augmentation de pension de 500 livres sur l'Ordre. — 1785, est instruit, sert bien. (*Registre de Dauphin-cavalerie*, *de* 1776 *à* 1788.) — On lit dans l'*État militaire de* 1793, *page* 28, *Liste des maréchaux de camp du* 1er *mars* 1791 : « Merle-Lagorce. »

(1) Lacroix (Antoine), né en 1735 à Plainval en Picardie, cavalier en 1749, fourrier en 1758, maréchal des logis même année, porte-étendard en 1763, chargé de la caisse du régiment en 1764, rang de lieutenant en 1769, lieutenant en 1772, en second à la formation de 1776. — En 1779, gratification extraordinaire de 300 livres. — 1770, sujet distingué pour l'état-major. — 1772, *idem*, très-intelligent. — 1776, officier distingué. (*Registre de Noailles-cavalerie*, *de* 1763 *à* 1776.) — Premier lieutenant en 1781, rang de capitaine en 1783. — En 1784, gratification extraordinaire de 250 livres — En 1786, *idem*, de 300 livres. — En 1788, retraité avec une pension de 750 livres. (*Registre de Noailles-dragons* (*ci-devant Noailles-cavalerie*), *de* 1776 *à* 1788.)—Lacroix de Plainval. (*États militaires de* 1776 *à* 1788.)

(2) Chevalier de La Lande. (*État militaire de* 1782, page 447.)

(3) Le chevalier de Rosily, fils du chef d'escadre. — Garde-marine en 1762, enseigne de vaisseau en 1770, lieutenant de vaisseau en 1778, capitaine de vaisseau en 1784. — En 1771, sur *le Berryer*, commandé par M. de Kerguelin, lieutenant de vaisseau; est allé aux terres australes. — 1777, sur *le Coureur*, pris et conduit en Angleterre; prisonnier pendant huit mois. (*Registre des mouvements*, t. X, fol. 1721.) — Comte Rosily-Mesros (François-Étienne), vice-amiral; commandeur de l'Ordre le 21 octobre 1818, grand-croix le 18 août 1822 (*Registre de l'Ordre*, *de* 1814 *à* 1830, fol. 9 et 2) (*a*).

(4) Carné de Carnavalet, garde-marine en 1762, enseigne de vaisseau en 1771,

(*a*) Voir pour les services éminents de cet officier général, un des plus brillants amiraux de l'Empire, la *Biographie maritime* de M. Hennequin, t. I, p. 81 à 95. M. de Rosily fut nommé contre-amiral en 1795 et vice-amiral en 1796. Il était né à Brest le 13 janvier 1748, et mourut à Paris le 12 janvier 1832, âgé de quatre-vingt-quatre ans.

Truguet l'aîné (1), de Costebelle, Massilian de Sanilliac, Ra-

sous-brigadier des gardes-marine en 1775, lieutenant de vaisseau en 1778, chef de brigade en 1781, lieutenant en second de brigade même année, lieutenant en premier *idem* en 1782, major de vaisseau en 1786. (*Liste générale des officiers de marine*, 1770, fol. 121, verso.)

(1) De Truguet l'aîné, fils du capitaine de port. — Garde-marine en 1765, garde du pavillon en 1768, enseigne de vaisseau en 1773, lieutenant de grenadiers en 1778, lieutenant de vaisseau en 1779.—En 1770, sur l'*Atalante*, au bombardement de Tunis. (*Registres des mouvements*, t. X, fol. 1803.) — Major de vaisseau en 1786. (*Liste générale*, 1770, fol. 124.) — 22 avril 1789, pension de 400 livres sur l'Ordre. — Capitaine de vaisseau le 1er janvier 1792. — Contre-amiral le 1er juillet même année (*Liste générale de* 1787, fol. 101) (*a*).

(*a*) 1768 et 1769, campagne en Corse ; blessé à l'attaque de l'île Rousse ; était au bombardement de Tunis, escadre de M. de Broves. — De 1769 à 1773, campagnes dans l'Archipel, contre les pirates qui infestaient ces mers. — En 1778, expédition contre Sainte-Lucie, escadre d'Estaing ; il commandait une compagnie de grenadiers. — En 1779, était à l'attaque de l'île Saint-Vincent, ainsi qu'à l'assaut de la Grenade. — En 1780, au siége de Savannah, il remplissait les fonctions de major auprès du comte d'Estaing. Il s'élança un des premiers dans les retranchements ennemis ; mais l'attaque ne réussit pas, et les assiégeants furent obligés de se retirer. L'amiral d'Estaing était tombé blessé gravement au bras et à la jambe. Truguet le reconnut, gisant parmi les morts et les blessés, et, aidé de deux grenadiers, il l'enleva du champ de bataille, que sillonnaient encore les boulets et la mitraille. Dans le trajet, les deux grenadiers furent tués ; Truguet en appela deux autres, et, favorisé par un brouillard qui s'éleva tout à coup, il parvint à ramener son général au quartier de réserve, que commandait le vicomte de Noailles. En récompense de la bravoure que Truguet avait déployée dans cette campagne, où il fut blessé deux fois, le comte d'Estaing sollicita et obtint pour lui la croix de Saint-Louis. — En 1784, il commanda la corvette *le Tartare*, qui devait conduire à Constantinople le comte de Choiseul-Gouffier, ambassadeur près la Porte Ottomane, et des officiers chargés d'initier les Turcs à la tactique européenne. Truguet, auquel était confié le soin d'instruire les officiers de marine, composa un traité de manœuvres pratiques et un traité de tactique navale, qui furent traduits en turc et imprimés à Constantinople. Par suite des instructions du roi, il négocia auprès des beys régnants en Égypte, et obtint d'eux des traités de commerce et de transit de l'Inde, par Alexandrie, Suez et la mer Rouge : il employa ses loisirs, pendant ces négociations, à rédiger, sur la Haute-Égypte, un Mémoire qu'il adressa au roi, et que plus tard Napoléon lui dit avoir lu avec le plus grand intérêt et consulté avec fruit. — Contre-amiral au choix du roi, en 1792, il fut chargé de réorganiser les escadres, ébranlées par l'esprit révolutionnaire et par l'émigration des meilleurs officiers. En trois mois il arma vingt et un vaisseaux, six à Brest, six à Rochefort, neuf à Toulon, et eut le commandement en chef de ces forces. Sorti de Toulon à la tête de neuf vaisseaux, il se présenta devant Nice et se fit rendre le consul français, qui avait cessé ses fonctions dès le commencement des hostilités contre la Savoie. Il se dirigea sur Oneille, qu'il somma d'ouvrir ses portes aux Français ; le canot parlementaire ayant été reçu à coups de fusil qui tuèrent ou blessèrent quatorze hommes, il mit quatre mille hommes à terre, emporta la ville et la livra à l'incendie et au pillage, comme représailles. Rejoint par les escadres de Brest et de Rochefort, il se rendit à Ajaccio, où, dans une émeute, il arracha à la potence déjà dressée les officiers de la garnison, accusés d'*aristocratie*. Il fit ensuite une démonstration contre Cagliari, rentra à Toulon au mois de mars 1793, et se rendit à Paris. Arrêté le 17 septembre, en vertu de la loi des *suspects*, il ne sortit de prison qu'à la chute de Robespierre. Vice-amiral en 1794, il fut ministre de la marine en 1795, et, en quittant le ministère en 1797, il fut nommé ambassadeur en Espagne, où il fit la guerre aux fripons, envoyés dans la Péninsule par le Directoire, qui voulait obtenir à son profit les fournitures des armées de terre et de mer, condition d'une alliance intime. Rappelé et exilé, il se retira en Hollande, où il fut accueilli

félis de Broves, Julhans de Fontblanche, le comte Chastenet de Puységur, Lefer de Beauvais (1), lieutenants de vaisseau.

Taillard, capitaine de brûlot.

De Villiers, ci-devant capitaine commandant une compagnie d'artillerie de Saint-Domingue, lieutenant de roi à la Louisiane. (*Registre des ordonnances*, n° 3.)

En 1781, Minorque est conquise comme en 1756. Le capitaine des Touches, avec huit vaisseaux, attaque une escadre anglaise supérieure en nombre et la contraint à la retraite. L'avant-garde du lieutenant général de Grasse-Tilly en vient aux mains avec celle de l'amiral Graves, et cinq vaisseaux anglais sont très-maltraités. L'un d'eux, ne pouvant plus tenir la mer, se brûla trois jours après. Pendant quatre jours les Anglais refusèrent le combat, et de Grasse vint contribuer à la prise d'York-Town en empêchant les assiégés d'être secourus (2).

(1) Lefer de Beauvais, ancien officier de la Compagnie des Indes, lieutenant de vaisseau en 1780. (*Liste générale de* 1770, fol. 131.)

(2) M. Léon Guérin, dans son *Histoire de la Marine*, peu favorable à de Grasse, a commis une erreur. Il dit que cet amiral « trouva au cap Henri le *lieutenant général* Barras de Saint-Laurent, qui commandait l'escadre de Rhode-Island, et qui, quoique plus ancien, vint se mettre généreusement sous ses ordres, préférant

avec la plus grande distinction. En 1796, il refusa le ministère de la marine et accepta les fonctions de conseiller d'Etat. Commandant de l'escadre de Brest, il vota contre l'Empire, en 1804, et fut destitué et rayé de la liste du conseil d'État et de la Légion d'honneur, dont il était grand officier. En 1809, il fut nommé commandant des débris de l'escadre de Rochefort, et, peu de temps après, chargé de la haute administration maritime, à Amsterdam. — En 1813, il protégea la retraite des employés sous ses ordres, partit le dernier, fut pris par un parti de Cosaques, qui le dépouilla de tout son or, de tous ses bijoux, et conduit à la Haye, sous la protection du prince royal, non comme prisonnier, mais comme otage, et en attendant son échange. — A son retour, en 1814, Louis XVIII lui fit l'accueil le plus gracieux et le nomma grand-croix de la Légion d'honneur. — En 1815, il resta fidèle à ses serments, fut fait commandeur de l'ordre de Saint-Louis en 1816, grand-croix en 1818, et pair de France en 1819. — En 1831, il fut nommé amiral. (*Biographie maritime* de M. Hennequin, t. III, p. 1 à 22.) — Il y a dans cet article une seule erreur. M. Hennequin dit que Napoléon ne rendit à l'amiral Truguet aucun des titres et des décorations dont il l'avait privé en 1804, et on lit dans l'*Almanach impérial de* 1812, p. 159 : « Grand officier de la Légion d'honneur, promotion du 23 octobre 1811, M. Truguet, vice-amiral, préfet maritime à Amsterdam. » — Il apparaît, pour la première fois, avec le titre de comte, dans l'*Almanach royal* 1814 et 1815, p. 385 et 505. (Voir ci-dessus, p. 157, pour son père, chevalier de Saint-Louis en 1750.)

Cette place, investie le 28 septembre 1781, capitula le 19 octobre, après avoir vu deux de ses redoutes emportées d'assaut dans la nuit du 15 au 16 octobre (1). Là se trouvaient Rochambeau, Washington, M. de Choisy et le baron (depuis comte) de Viomesnil.

Le régiment de Gâtinais gagna à cette affaire de changer de nom. « Ce régiment, qui avait été dédoublé de celui d'Auvergne, dit Rochambeau dans ses Mémoires, devait avoir la tête de l'attaque. Au moment où elle fut décidée, je leur dis : — Mes enfants, si j'ai besoin de vous cette nuit, j'espère que vous n'avez pas oublié que nous avons servi ensemble dans ce brave régiment d'*Auvergne sans tache*, surnom honorable qu'il a mérité depuis sa création. — Ils me répondirent que,

le bien du service du roi à un sot amour-propre, sacrifice d'autant plus généreux *que de Grasse ne l'aurait pas accompli.* » De Grasse était lieutenant général du 22 mars 1781, et M. de Barras-Saint-Laurent n'obtint ce grade qu'en 1782. Il n'était pas plus ancien que de Grasse ; il n'était pas même son égal, il était son inférieur. Il ne fit donc pas un sacrifice, il accomplit un devoir.

(1) Nous n'avons retrouvé aux archives du Dépôt de la Guerre aucun rapport relatif aux opérations, et nous avons reproduit les détails contenus dans les Mémoires du comte de Rochambeau; mais le dossier du baron de l'Estrade, chevalier de Saint-Louis de 1763 (voir t. Ier, page 567), contient un fragment d'une gazette imprimée au Cap (Saint-Domingue) (les premières pages contenant la date manquent), où se trouvent les lignes suivantes : « Le baron de l'Estrade, lieutenant-colonel du régiment de Gâtinais, et le comte Guillaume (des Deux-Ponts), colonel en second du régiment des Deux-Ponts, à la tête des grenadiers et chasseurs de leurs régiments, ont emporté, l'épée à la main, dans la nuit du 13 au 14, une redoute défendue avec opiniatreté. Le général Washington envoya au régiment de Gâtinais une des pièces d'artillerie trouvées dans la redoute. Il en a envoyé pareillement une au régiment des Deux-Ponts. » On lit dans la même feuille :

« Vers des dames du Cap au baron de l'Estrade, le jour de son débarquement :

Il est donc vrai, vieux guerrier de Cythère,
Que tu n'as quitté nos remparts
Que pour montrer à l'Angleterre
Qu'on peut braver les Léopards.
A ton aspect le fier Anglais se sauve,
Et Bellone, pour prix de tes travaux guerriers,
A sans doute voulu que ton front devînt chauve
Pour y placer plus de lauriers. »

si je leur promettais de leur faire rendre leur nom, ils allaient se faire tuer jusqu'au dernier; ils tinrent parole, chargèrent comme des lions, et y perdirent le tiers de leurs troupes. M. de Sireuil, capitaine de chasseurs, y fut blessé et mourut de ses blessures, universellement regretté. Le roi, sur le compte que je lui en rendis, signa l'ordonnance qui restituait à ce régiment le nom de Royal-Auvergne (1). »

A la suite de cette attaque, de nouvelles batteries furent élevées et foudroyèrent la place. Dans la nuit du 15 au 16 octobre l'ennemi tenta une sortie qui fut repoussée, et, réduit à toute extrémité, lord Cornwallis parlementa le 17. La capitulation fut signée le 19; la garnison était prisonnière de guerre. Lord Cornwallis étant malade, ce fut lord O'Hara, commandant en second, qui défila à la tête des assiégés, au milieu des troupes françaises et américaines rangées en face

(1) Le régiment de Gâtinais ne pouvait se consoler d'avoir perdu son nom originaire. En 1777, après l'ordonnance qui pensionnait les héritiers du chevalier d'Assas, M. de Lorry, ancien lieutenant-colonel d'Auvergne, écrivait de Metz le 10 novembre, et applaudissait à cet acte de justice de Louis XVI. Il émettait l'idée de donner au régiment de Gâtinais le nom de Royal-Auvergne, pour rappeler son origine et maintenir l'enthousiasme d'un nom précieux à conserver. Il ajoutait que Gâtinais ne cessait de regretter son nom d'Auvergne et se croyait moindre depuis qu'il l'avait perdu. Il avouait qu'il s'était cru lui-même diminué de considération, et en quelque sorte humilié, lorsqu'on lui avait ôté la lieutenance-colonelle du régiment d'Auvergne, que le roi lui avait donnée, pour le placer dans un régiment dont on lui demandait tous les jours le nom. — C'est sans doute cette lettre qui suggéra l'idée du nom donné à Gâtinais sur la recommandation de Rochambeau. On avait formé Gâtinais le 25 mars 1776; *Royal-Auvergne* est du 11 juillet 1782. Un premier régiment de Gâtinais, créé en 1684, avait été réformé.

Le chevalier de Lorry (Daniel-Nicolas Couet) avait commencé à servir en 1742. Il fut capitaine réformé et aide-major à l'École royale militaire, capitaine aux grenadiers de France en 1759, lieutenant-colonel du régiment d'Auvergne en 1768, obtint le rang de colonel en 1769, passa en 1776 comme lieutenant-colonel dans Gâtinais, lorsque ce régiment fut formé des deuxième et quatrième bataillons d'Auvergne, et se retira du service en 1777, avec une pension de 800 livres, outre une gratification annuelle de 1,000 livres qu'il avait obtenue précédemment. (*Registre de Royal-Auvergne, ci-devant Gâtinais, de* 1776 *à* 1788.)

l'une de l'autre. L'orgueil anglais subit une nouvelle humiliation. Lord O'Hara, en arrivant devant Rochambeau, lui présenta son épée, mais celui-ci lui montra vis-à-vis de lui Washington, à la tête de l'armée américaine, et lui dit que, l'armée française étant auxiliaire dans ce continent, c'était au général américain à lui donner ses ordres. Lord O'Hara fut donc forcé de s'adresser au chef de ces insurgés, qu'au début de la guerre l'Angleterre traitait avec tant de mépris.

Le Congrès des États-Unis ordonna l'érection d'une colonne de marbre à New-York, ornée d'emblèmes indiquant l'alliance entre les États-Unis et la France, avec un récit succinct de la reddition du corps de Cornwallis aux généraux Washington, Rochambeau et de Grasse. Il fut résolu, en outre, que deux drapeaux seraient offerts à Washington, et que quatre des pièces de canon prises sur les Anglais seraient données à Rochambeau et à Grasse, avec une inscription qui marquât la reconnaissance des États-Unis pour la part glorieuse qu'ils avaient prise à cette expédition.

Cette journée était décisive; elle assurait l'indépendance de l'Amérique. La croix de Saint-Louis avait été bien gagnée; aussi, par ordonnance du 5 décembre 1781, fut-elle accordée aux officiers suivants :

Le comte de Forbach des Deux-Ponts (Guillaume), mestre de camp-lieutenant en second du régiment Royal-Deux-Ponts (1) ;

(1) Le comte de Forbach des Deux-Ponts, né en 1754 aux Deux-Ponts. — Sous-lieutenant en 1770, rang de capitaine aux dragons de Schomberg le 25 avril 1772, pourvu d'une compagnie le 5 mai suivant, capitaine en second à la formation de 1776, colonel-lieutenant en second de ce régiment-ci le 2 octobre 1777, mestre de camp commandant le régiment de dragons vacant par la démission du comte de Jarnac le 27 janvier 1782. — Blessé au siége d'York-Town en 1781. — Chevalier de Saint-Louis le 5 décembre 1781. — 1775, intelligent, exact, zélé, fait pour être bon colonel, très-subordonné; on ne saurait en dire trop de bien. — 1781, s'est distingué en Amérique. (*Registre, régiment de Royal-Deux-Ponts, de* 1776 *à* 1788.) — A payé 100,000 livres; a un brevet de retenue de

Haynault, Klocker, de Cabannes (Charles) et de Cabannes (Adam-Maximilien), capitaines au même régiment (1); Langon (Jean-Jacques) (2), de la Borde de Pécosme (Jean-François) (3), de Sireuil (Jean Jarlan) (4), de Saint-Florent (François-Isaac

75,000 livres. — Le 2 avril 1782, il a été décidé qu'il prendrait rang de sa commission du 2 octobre 1777. — En 1784, gratification de 2,000 livres. — En 1786, pension de 2,000 livres. (*Registre des dragons de Deux-Ponts, ci-devant Jarnac, de* 1776 *à* 1788.) — Démissionnaire en 1791. (*Registre du* 3ᵉ *chasseurs, ci-devant dragons des Deux-Ponts, de* 1788 *à* 1793.) — M. le comte de Forbach n'est point porté sur le registre de l'Ordre, mais la date de sa nomination est indiquée sur le registre de Royal-Deux-Ponts et sur celui des dragons de Deux-Ponts, ci-devant Jarnac, ensuite chasseurs d'Alsace en 1788. Les *États militaires* font suivre son nom du signe §, indiquant qu'il était en outre chevalier de l'ordre de Cincinnatus, créé par Washington comme souvenir de la guerre de l'indépendance.

(1) De Cabannes (Charles-Guillaume), né à Luttange en 1742. — Lieutenant en second en 1758, deuxième lieutenant en 1759, premier lieutenant en 1776, capitaine en second en 1777, capitaine-commandant en 1780. — A abandonné le... 1782. — En 1774, gratification de 200 livres. — En 1784, gratification de 500 livres en considération de la perte de ses effets par un naufrage. — 1778, bon officier, exact et zélé. (*Registre du régiment Royal-Deux-Ponts, de* 1776 *à* 1788.)

De Cabannes (Adam-Maximilien), né à Nassau-Siégen en 1741. — Sous-lieutenant en 1758, lieutenant en 1767, premier lieutenant à la formation de 1776, capitaine en second en 1777, capitaine-commandant en 1782. — 1778, officier exact et zélé. (*Registre de Royal-Deux-Ponts, de* 1776 *à* 1788.) — A demandé sa retraite à la formation de 1791. (*Registre de* 1788 *à* 1793, fol. 55.)

(2) Entré au service en 1755. — Blessé dangereusement d'un coup de feu à Clostercamp. — Retiré en 1783, avec une pension de 700 livres. — 1778, brave officier, qui a bien servi. — 1781, sert bien. (*Registre de Royal-Auvergne, ci-devant Gâtinais, de* 1776 *à* 1788.)

(3) Entré au service en 1760. — Capitaine en 1775. — 1773, très-bon, a de l'esprit. — 1778, très-instruit. — 1786, susceptible d'une majorité. (*Même registre.*)

(4) De Sireuil, entré au service en 1758, capitaine en 1771. — Nommé chevalier de Saint-Louis le 4 avril 1781, pour être décoré à vingt-trois ans de services, ayant été blessé à Savanah et s'étant trouvé aux trois combats de M. de Guichen; chevalier de Saint-Louis le 5 décembre 1781, à l'occasion de sa blessure à York. — Mort des suites de sa blessure à l'hôpital de Williambourg, le 20 décembre 1781. — 1777, excellent sujet, propre à l'état-major. — 1778, officier qui a toujours très-bien servi, plein de zèle et d'activité. (*Même registre.*)

Domergue) (1), de Vachon (Pierre-Charles-François), Dudrot (Marc-Antoine)(2), le chevalier de Bordenave (Jean-Ignace)(3), de Coussol (Joseph-Henri Desparsac) (4), capitaines au régiment de Gâtinais; Gilbert (Joseph) (5), Le Bret, de la Caterie (Julien Drude) (6), le chevalier de la Gardette (Joseph-Bernard-Modeste-Anselme) (7), de la Boyère (Jean-Pierre Bezage) (8), de Marin (Jean-Baptiste) (9), de Moyria (Joseph-Marie-Anne)(10), de Bazin (Guillaume)(11), et Sinety (Fran-

(1) Domergue de Saint-Florent, entré au service en 1760, capitaine en 1775. — 1775, très-bon sujet. — 1778, sert bien. — En 1784, major de la citadelle de Nancy. (*Même registre.*)

(2) Entré au service en 1759, capitaine en 1773.— 1786, excellent officier, proposé pour une lieutenance de roi. (*Même registre.*)

(3) Entré au service en 1761, capitaine en 1777. — 1773, excellent à tous égards. — 1781, sert bien. — 1786, officier fort exact. (*Même registre.*)

(4) Entré au service en 1756, capitaine en 1777. — Blessé à Minden en 1759, étant dans la gendarmerie. — 1775, excellent lieutenant. — 1778, honnête homme, qui veut toujours le bien. — 1779, honnête et galant homme.— 1786, bon officier, donnant tous ses soins à sa compagnie. (*Même registre.*)

(5) Gilbert (Melchior-Joseph), entré au service en 1756, capitaine en 1769, retiré en 1787 avec 800 livres de pension. (*Registre de Soissonnais, de* 1776 *à* 1788.)

(6) Drude de la Caterie, né à Vire en 1742, lieutenant au bataillon de milice de Saint-Lô en 1759, enseigne dans Soissonnais en 1762, sous-lieutenant à la composition de 1763, replacé lieutenant de la compagnie colonelle en 1769, passé à une autre lieutenance même année, lieutenant en second à la formation de 1776, capitaine en second en 1780; a abandonné en 1782. (*Même registre.*)

(7) Entré au service en 1756, capitaine en 1769. (*Même registre.*)

(8) De la Boyère (Jean-Pierre Berage), entré au service en 1756, capitaine en 1776. (*Même registre.*)

(9) Entré au service en 1756, capitaine en 1762. — Blessé dangereusement au siége d'York. — Chevalier de Saint-Louis et pension de retraite de 800 livres le 5 décembre 1781. — Mort de ses blessures le... 1781. (*Même registre.*)

(10) Entré au service en 1761, capitaine en 1778. — En 1769, gratification de 300 livres. — En 1771, *idem* de 200 livres. — En 1780, *idem* de 300 livres. — Le 4 avril 1781, *idem* de 300 livres. — En 1784, major du régiment de la Couronne. (*Même registre.*)

(11) Né à Marmande en 1740, volontaire au régiment de Picardie en 1755, lieutenant au bataillon de milice de Marmande en 1757, enseigne dans Soissonnais

çois-Bernard) (1), capitaines au régiment de Soissonnais; La Corbière (René), capitaine au régiment d'Agenais; Losse de Bayac, Lannet, capitaines au régiment de Bourbonnais; Scolt de Coulange, Lefebvre de Saluer, La Corbière (Antoine) (2), capitaines au régiment de Saintonge; le chevalier de Lameth (Charles-François-Malo), aide-maréchal général des logis de l'armée, capitaine réformé du régiment Royal-cavalerie, mestre de camp en second des dragons d'Orléans; Tarlé, commissaire ordonnateur des guerres; Lacalte, lieutenant en troisième d'artillerie, au régiment de Toul; de Pusignan (Genevey), lieutenant en premier d'artillerie au régiment d'Auxonne; Sicard, lieutenant en troisième d'artillerie, même régiment (3).

Le 23 décembre suivant, la croix de Saint-Louis fut également donnée au capitaine de la Poterie (Simon), du régiment d'Enghien-infanterie.

Les Anglais s'étaient emparés de plusieurs îles hollandaises et en emportaient les dépouilles; La Mothe-Picquet se rue sur le convoi, s'en rend maître, et restitue aux Hollandais ce

en 1760, lieutenant même année, capitaine en second en 1777, capitaine-commandant en 1781. — Lieutenant de roi de Phalsbourg en 1785, sur la démission de M. de Seilhac. — A été blessé à Borgo, en Corse, le 8 octobre 1768. (*Même registre.*)

(1) De Sinety (François-Bernard), né en 1742 à Apt en Provence. — Lieutenant en 1759, capitaine en second en 1777, capitaine-commandant en 1780. — En 1784, pension de retraite de 500 livres. (*Registre de Soisssonnais, de* 1776 *à* 1788.)

(2) De la Corbière (Antoine-Madelaine), né à Avranches le 11 août 1743, cadet aux volontaires étrangers en 1757, enseigne au régiment de Saintonge en 1759, lieutenant de grenadiers en 1760, capitaine-commandant la compagnie du lieutenant-colonel en 1774, capitaine de la compagnie de chasseurs même année, de la compagnie de grenadiers en 1782. — En 1765, gratification de 300 livres. — En 1770, *idem*. — En 1775, gratification de 200 livres. — Même année, *idem* de 400 livres. — Le 12 avril 1787, pension de retraite de 800 livres. (*Registre de Saintonge, de* 1776 *à* 1788.)

(3) Sur les registres matricules chacune de ces croix est accompagnée de la mention suivante : « Pour sa bonne conduite à York-Town. »

qu'on leur a pris. Bouillé, de son côté, reprend les îles hollandaises, les rend également à leurs possesseurs, plus un million sequestré, et partage entre ses troupes et les marins 1,600,000 livres, propriété de Rodney et du gouverneur anglais. La Floride occidentale tombe au pouvoir d'une escadre franco-espagnole. Les Anglais poussent des cris de rage; ils accusent leurs ministres de trahison. La France bat des mains devant la gloire de ses enfants.

Mais l'année 1782 fut néfaste. Si nous prîmes l'île Saint-Christophe, un corps et une escadre composés de Français et d'Espagnols échouèrent devant Gibraltar (1), et, après un combat acharné, l'amiral de Grasse tomba au pouvoir de l'ennemi. Il ne se rendit du moins, après dix heures de défense, que lorsque *la Ville-de-Paris*, qu'il montait, entourée et canonnée par dix vaisseaux, était entièrement désemparée

(1) Monseigneur, comte d'Artois (plus tard le roi Charles X), assistait à ce siége ; une lettre, datée du camp de Saint-Roch, le 10 octobre 1782, et adressée au ministre de la guerre (le marquis de Ségur), par le baron de Falkenhayn, maréchal de camp, contient les détails suivants : « J'ai partagé avec les troupes que j'ai l'honneur de commander le bonheur dont nous a fait jouir Monseigneur le comte d'Artois depuis son arrivée ici ; je ne prétends pas hasarder mon suffrage sur la conduite de ce prince, qui a enchanté généralement tout le monde sur tous les points, mais je me permettrai de vous assurer que, militairement parlant, elle a été parfaite, et je crois que sa présence a encore excité le zèle des Français et ajouté à leur sagesse ; l'un et l'autre ont été au-dessus de tout ce que je puis vous redire. Les officiers généraux et autres qui l'accompagnaient, et qui ont déjà fait la guerre, pourront vous en rendre compte, et, quoique le chevalier des Cars ne soit pas de ce nombre, comme il a été plusieurs fois à la tranchée avec moi et avec M. le marquis de Bouzols, il pourra vous dire ce qu'il y a vu ; quant à lui, il a montré la plus grande envie de s'instruire, dans les moments où son service le lui permettait ; et cela n'a étonné personne. » (*Correspondance de* 1782, *Gibraltar. Archives du Dépôt de la Guerre.*) Monseigneur, comte d'Artois, était arrivé au camp de Saint-Roch le 15 août ; monseigneur le duc de Bourbon arriva le 16. Monseigneur, comte d'Artois, partit le 15 octobre, et monseigneur le duc de Bourbon le 16. Le siége fut levé à ce moment ; les deux princes furent à leur retour à Versailles nommés chevaliers de Saint-Louis, et reçus par le roi. (*Voir* plus loin.)

et couverte de morts, de mourants et de blessés (1). Là tom-

(1) Le lendemain de ce combat, 13 avril 1782, le comte de Grasse adressait la lettre suivante au marquis de Castries, ministre de la marine :

« Monsieur le Marquis,

« C'est du bord du *Formidable*, commandé par l'amiral Rodney, que j'ai l'honneur de vous rendre compte qu'abandonné de presque toute mon armée, qui n'a jamais voulu exécuter les signaux que j'ai faits de se reformer en bataille après un premier combat, le vendredi 12 avril, où j'avais été dégréé de toutes voiles et de tous cordages, mes mâts ne tenant presque plus, j'ai été entouré par huit à dix vaisseaux anglais, qui, me canonnant de l'arrière et des deux bords, m'ont forcé de me rendre à sept heures du soir. Il n'y a eu que M. de Vaudreuil l'aîné qui m'a secouru autant qu'il a pu, et qui, pendant que j'étais dégréé, a fait tous les signaux que j'aurais faits moi-même, si je l'avais pu, auxquels on n'a pas mis plus d'obéissance qu'à ceux que j'ai faits moi-même, lorsque j'ai eu passé quelques drisses. *Le Glorieux*, ayant abordé un vaisseau anglais qui avait voulu couper la ligne, a rompu son beaupré, et toute sa mâture est venue à bas. On dit ce brave capitaine tué, ainsi que son second et son premier lieutenant. Il est bon de tenir cet événement secret, à cause de la famille.

« *L'Ardent* a été aussi pris sans presque combattre. Si le capitaine n'est pas mort, il mérite punition. Il y en a d'autres, à ce que l'on m'a dit, mais je ne l'affirme pas. Cette défaite à force presque égale, puisque les ennemis ne sont que trente-six, à ce qu'ils disent, contre trente et un, n'est venue que par le peu d'ensemble dans les manœuvres et l'inexécution des ordres que j'ai donnés. Je me suis sacrifié et ai tenu autant qu'il m'a été possible ; mais combattre depuis sept heures du matin, c'est-à-dire sept heures et demie du matin, jusqu'à sept heures du soir, sans discontinuer, et étant abandonné de mon armée, qui faisait vent arrière avec des bonnettes, lorsque je faisais signal d'ordre de bataille, les amures à stribord, et environné de huit à dix vaisseaux ennemis, qui me pressaient de babord, de stribord et de l'arrière, et même quelques-uns faisaient manœuvre pour me couper du dernier vaisseau le plus de l'arrière (qui était le marquis de Vaudreuil), je me suis vu forcé de me rendre pour sauver encore quelques braves gens qui me restaient. Comme on m'a fait passer sur *le Formidable*, je ne puis pas bien savoir la perte de *la Ville-de-Paris*, mais le nombre des morts et des blessés est considérable, et la défense de ce vaisseau, que je dois à tous les officiers et équipages, fait plus d'honneur à la France et à la marine que la fuite honteuse d'une partie de l'armée. Sans des ordonnances nouvelles et une rigidité étonnante on peut renoncer en France à une marine. Je vous instruirai mieux, Monsieur le Marquis, lorsque j'aurai le plaisir de vous embrasser; je dis vous embrasser, parce que plus je suis malheureux et plus j'ai des droits à vos bontés et à celles de Sa Majesté. Que peut faire un vaisseau sans voiles, sans cordages, et pour ainsi dire sans mâts, tout seul et entouré de huit à dix vaisseaux? Aussi, n'ayant rien à me

bèrent sur leur bord les capitaines de vaisseau des Cars, du Pavillon, Bernard de Marigny, de Césaire, La Meltrie et La Clocheterie.

Mais la capitulation de Cornwallis avait porté à l'Angleterre un coup dont elle ne pouvait se relever, malgré sa victoire sur Grasse. En 1783, la marine française lui enlevait encore le groupe des îles Turques, dans les Antilles, important par ses riches salines, et la paix vengea enfin la France du traité consenti par elle vingt ans auparavant. Désormais l'Amérique était un État indépendant; elle le devait à la France, et elle ne s'en est pas toujours souvenue.

Une autre réputation devait grandir dans cette guerre; c'é-

reprocher, je ne puis que vous faire connaître tout le mal, pour le réparer à l'avenir, s'il est possible.

« J'ai perdu dans ce combat M. de Villeneuve-Flajosc, et MM. de Beaucouse et de Lezerec de blessés ; le premier mutilé par la jambe gauche : je doute qu'il en échappe ; le second plus légèrement. MM. de Cibon et de la Villéon ont été légèrement blessés, et, au moment que je me suis rendu, il n'y avait plus personne sur les gaillards que les officiers, ni à la troisième batterie, pour que la première et la seconde fussent mieux servies. Voilà, Monsieur le Marquis, une mauvaise nouvelle à vous apprendre, et dont les suites doivent être funestes à bien du monde. Si vous voulez faire renaître cette attache que nous avions anciennement pour nos chefs et nos commandants, rappelez-vous ce que firent les capitaines qui servaient sous M. de l'Etenduère, lorsqu'il commandait *le Tonnant*. On vint l'enlever de dessous le feu de l'ennemi, et, le remorquant, on sauva le chef et son vaisseau. Je suis l'exemple du contraire, et j'ai été abandonné par mes deux matelots, etc., etc., etc.

« J'ai été assez heureux pour n'avoir pas été blessé dans cette affaire, et, si j'avais quelque reproche à me faire, je dirais à laquelle je ne devais pas survivre ; mais bien souvent on acquiert plus de gloire en succombant qu'en sauvant de frêles machines sujettes à la pourriture après peu d'années d'usage. Je crois être dans ce cas, et avoir acquis l'estime de mes ennemis ; heureux si, bien instruit de toutes les circonstances qui m'ont fait tomber prisonnier, vous me conservez votre amitié et votre estime. Je puis dire que je les mérite, et que je suis plus à plaindre que malheureux.

« Je suis avec respect, etc. « Le comte DE GRASSE.

« Ce 13 avril 1782. » (*Archives de la Marine.*)

tait celle du bailli de Suffren. Après avoir servi en Amérique de 1778 à 1781, il fut envoyé dans l'Inde pour renforcer l'escadre de l'amiral d'Orves. La mort de cet officier fit passer le commandement dans ses mains, et il devint la terreur des Anglais dans cette partie du monde. Vainqueur à Négapatam, vainqueur à Trinquemale, vainqueur à Gondelour, il ne compta que des succès, et rentra en France en 1784, accueilli par l'enthousiasme universel (1).

Cette guerre avait été glorieuse; la paix nous fut fatale. Nos officiers, revenus d'Amérique, rapportaient des idées dont l'exagération devait perdre la France. Le système de M. de Saint-Germain avait porté de mauvais fruits; celui du maréchal de Ségur ne fut pas plus heureux. En 1781, alors que nos soldats rivalisaient d'ardeur en Amérique, une ordonnance leur apprit que l'on ne pouvait aspirer à l'épaulette d'officier qu'à la condition d'être noble. Louis XV avait créé, trente ans auparavant, une noblesse militaire; d'un trait de plume on cassait cette ordonnance en présence d'une époque à laquelle on donnait la fièvre de l'égalité. Un nouveau Fabert, un nouveau Chevert ne pouvaient plus se faire jour. Quand l'esprit philosophique inondait la France, on voulait que la royauté fût moins généreuse qu'elle ne l'était sous les règnes précédents. M. de Ségur préparait le terrain pour les meneurs de 1789 et semblait conspirer pour eux.

Jusqu'alors nous avions vu la croix de Saint-Louis accordée sans règle fixe. Tantôt les officiers avaient plus de vingt

(1) Le bailli de Suffren Saint-Tropez. Garde-marine en 1743, enseigne de vaisseau en 1748, lieutenant de vaisseau en 1756, capitaine de frégate en 1772, chef d'escadre en 1782, lieutenant général en 1783, vice-amiral en 1784. Cette quatrième charge de vice-amiral, créée pour M. le bailli de Suffren, sera supprimée après lui. — 11 mars 1780, pension de 1,500 livres sur le trésor royal. (*Liste générale des officiers de marine*, 1770, folio 2.) — Chevalier des Ordres du Roi en 1784 ; mort à Paris le 8 décembre 1788. (*Liste générale des officiers de marine*, 1787, folio 6. *Archives de la Marine*.) — Son titre de bailli de Malte ne permit pas à l'ordre de Saint-Louis de le compter parmi ses membres.

ans, tantôt moins de vingt ans de services. Nous ne parlons pas des faits de guerre, qui appelaient sur le titulaire les bontés du roi. On invoquait des règlements que nous n'avons pu retrouver, mais souvent leur rigueur fléchissait, sans qu'aucune cause fît connaître le motif de cette bienveillance souveraine.

Le 1er juin 1781 le roi prit plusieurs décisions qui réglaient l'avenir. Ces décisions portaient (1) :

« 1° Sa Majesté accorde la croix de Saint-Louis aux officiers des troupes de ligne, savoir : aux mestres de camp à dix-huit ans de services, sans interruption ; aux lieutenants-colonels à vingt ans, sans interruption ; aux majors à vingt-deux ans ; aux capitaines, lieutenants, sous-lieutenants, et aux capitaines attachés à des régiments, à vingt-huit ans de services.

« 2° Les services ne compteront que de l'âge de quinze ans révolus. Le service de bas officier et de soldat comptera en raison de deux années pour une. Une campagne de guerre comptera pour deux ans. Cette disposition a un effet rétroactif, sous la condition que la campagne sera attestée par les capitaines du régiment avec lesquels l'officier aura fait la guerre. Le service de guerre sur les côtes ou frontières ne sera compté qu'autant que ces côtes ou frontières auront été attaquées par l'ennemi. Le service de mer et dans les colonies sera compté comme service de guerre du jour où le vaisseau sur lequel sera l'officier aura mis à la voile et sera en pleine mer.

« 3° Les actions de bravoure, dans des occasions périlleuses et éclatantes, rendront un officier susceptible de la croix sans considérer l'âge ni l'ancienneté de ses services ; mais l'action devra être constatée par un procès-verbal dressé, autant que faire se pourra, dans le jour même, par les officiers supérieurs

(1) *État militaire de 1782*, page 459.

du corps qui en auront été témoins, ou par ceux du vaisseau où l'officier pourrait être embarqué, ou enfin par les notables de tous états et conditions, s'il n'y a pas d'officiers présents. Ce procès-verbal sera remis au géneral d'armée pour être envoyé au secrétaire d'État de la guerre, qui le présentera à Sa Majesté, à l'effet d'accorder ou de refuser la croix, suivant les circonstances.

« 4° Un officier qui aura plus d'un an et un jour d'interruption dans ses services ne comptera pour la croix que ses services postérieurs à l'interruption.

« 5° Les promesses et expectatives de la croix sont supprimées.

« 6° Les officiers réformés qui ne sont pas rentrés en activité ou n'y rentreront pas dans l'espace de dix ans du jour de leur réforme ne pourront prétendre à la croix.

« 7° Sa Majesté accorde la croix de Saint-Louis aux officiers des troupes provinciales, savoir : aux mestres de camp à dix-huit ans de services sans interruption ; aux lieutenants-colonels et commandants de bataillons de garnison à vingt ans; aux majors à vingt-deux ans ; aux capitaines, lieutenants et sous-lieutenants, à trente ans de services, dont au moins une campagne de guerre, et à quarante s'ils ne font aucune campagne de guerre.

« 8° Les officiers des états-majors des places ont la croix, savoir : les lieutenants de roi à vingt ans de services, les majors et commandants à vingt-deux ans, les aides et sous-aides-majors à vingt-huit.

« 9° Les officiers attachés aux corps de l'infanterie, cavalerie et dragons, ont la croix, savoir : les mestres de camp à vingt ans de services; les lieutenants-colonels à vingt-trois; les majors à vingt-six; les capitaines, lieutenants et sous-lieutenants, à trente ans de services.

« 10° Dans les gardes-côtes, les inspecteurs généraux, qui ont rang de mestre de camp, ont la croix à dix-huit ans de

20.

services; les chefs de division, capitaines et lieutenants, à quarante ans de services, dont dix de commission de capitaine. Si les gardes-côtes sont rassemblés pour la défense des côtes et que les côtes soient attaquées, alors une année leur sera comptée pour deux.

« 11° Sa Majesté accorde la croix aux lieutenants des maréchaux de France qui, après vingt ans de services comme officiers dans les troupes, auront exercé leur charge pendant huit ans; à ceux qui, après quinze ans dans les troupes, auront exercé quinze ans; à ceux qui, après dix ans de services dans les troupes, auront exercé vingt-cinq ans. Ceux qui auront moins de dix ans de services dans les troupes ne pourront y prétendre qu'autant que, dans l'état d'officier dans les troupes, ils auraient reçu des blessures si graves qu'ils eussent été obligés de se retirer; alors la croix leur sera accordée après vingt ans d'exercice de leurs grades. Ceux qui acquerront un de ces offices après une interruption dans leurs services ne pourront prétendre à la croix qu'après vingt-cinq ans d'exercice de leurs charges.

« 12° Les officiers de maréchaussée auront la croix, savoir : les inspecteurs, qui ont le rang de mestres de camp, à vingt ans de services; les prévôts généraux, qui ont rang de lieutenants-colonels, à vingt-deux ans; les lieutenants, qui ont rang de capitaine, à vingt-huit ans, et les sous-lieutenants à trente ans de services.

« 13° Sa Majesté accorde la croix de Saint-Louis aux commissaires des guerres, savoir : à ceux qui auront trente ans de services, dont dix de services actifs et non interrompus dans les troupes en qualité d'officiers. Ceux qui seront employés à l'armée en temps de guerre compteront deux années de guerre pour trois de paix; mais tout commissaire des guerres qui n'aura pas dix ans de services actifs dans un régiment, ou qui n'aura pas été employé en sa qualité de commissaire des guerres pendant six ans dans les armées, ou en qualité

de chef dans l'un des bureaux de la guerre, ne pourra jamais obtenir la croix de Saint-Louis.

« 14° Les uns et les autres profiteront des différents avantages annoncés aux officiers de troupes de ligne, art. 2.

« 15° La croix du Mérite militaire sera accordée, aux mêmes époques de service que la croix de Saint-Louis, aux officiers pour lesquels cette institution a été créée. »

Par une autre ordonnance du 12 décembre 1781, le roi accorda une pension de 3,000 livres à chacun des vingt derniers commandeurs de l'armée de terre et aux quatre commandeurs du service de la marine. Il établit en même temps une pension de 1,000 livres en faveur du plus ancien chevalier de Saint-Louis, et cette pension échut au marquis d'Oyse, doyen des chevaliers de Saint-Louis et des maréchaux de camp. Le marquis d'Oyse était chevalier de Saint-Louis de 1719 et maréchal de camp de 1734 (1).

Chevaliers de Saint-Louis nommés en 1781

(Outre ceux portés plus haut, pages 298 à 301).

Service de terre. — Louis-Joseph-François-Xavier, Dauphin de France (2).

Infanterie. — Les mestres de camp commandants des régiments suivants (3):

Le vicomte de Laval (Mathieu-Paul-Louis de Montmorency) (Auvergne); le duc de la Rochefoucauld (Louis-Alexandre) (la Sarre) (4); le marquis de la Fare (Joseph-Gabriel-

(1) *État militaire de* 1783, page 107.

(2) Par ordre du roi, la croix de Saint-Louis a été attachée à monseigneur le Dauphin, le jour de sa naissance, 22 octobre 1781, par M. le marquis de Ségur, ministre de la guerre. (*Registre de l'Ordre, de* 1781 *à* 1791.)

(3) En 1780 les colonels prirent le titre de mestre de camp. (*État militaire*, 1781.)

(4) Le duc de la Rochefoucauld. — Né à Paris le 11 juillet 1743. — Lieutenant au régiment d'infanterie du Roi en 1762, sous-lieutenant à la composition

Henri) (1) (Piémont); le comte d'Effiat (Benoît-Jean-Gabriel-Armand de Ruzé) (2) (provincial artillerie de Toul); le comte de Saint-Chamans (Joseph-Louis) (3) (La Fère); le comte de Chastellux (Louis-Georges-César) (4) (Beaujolais).

Les mestres de camp en second des régiments suivants :

Le marquis de Courbon-Blénac (5) (Dauphiné); le comte

de 1763, colonel du régiment de la Sarre en 1767, brigadier en 1780, maréchal de camp en 1784. (*Registre du régiment de la Sarre, de* 1776 *à* 1788.)

(1) Il fut reçu par le marquis de la Fare, brigadier de cavalerie (*Registre de l'Ordre*); ancien capitaine au régiment de cavalerie de Chabrillant, incorporé. (*État militaire*, 1781, p. 121.)

(2) Né en 1747, page du duc d'Orléans en 1761, enseigne aux Gardes-Françaises en 1769, colonel aux Grenadiers de France en 1770, colonel en second du régiment de la Marine en 1773, colonel du régiment provincial d'artillerie de Toul en 1780. (*Registre du régiment de la Marine, de* 1776 *à* 1788.) — Brigadier en 1781. (*État militaire de* 1783, p. 89.) — Maréchal de camp en 1788. (*État militaire de* 1789, p. 75.) — Émigré en 1792, lieutenant général honoraire en 1817; mort en 1834. (Archives de la famille.)

(3) Page du roi, petite écurie, pendant deux ans, inscrit aux mousquetaires, 1re compagnie, en 1763, rang de capitaine au régiment du Roi-cavalerie en 1765, capitaine commandant la compagnie du mestre de camp en 1769, colonel du régiment de la Fère en 1771, brigadier en 1784; mort... 1785. — En 1779, gratification de 3,000 livres. — En 1780, pension de 3,000 livres. — Le 27 février 1785, augmentation de pension de 1,000 livres. (*Registre de la Fère, de* 1776 *à* 1788.)— Dans ce même registre, le titre de comte est rayé et remplacé par celui de vicomte. — On lit encore dans l'*État militaire de* 1781, p. 247 : Régiment de la Fère, mestre de camp-commandant, le vicomte de Saint-Chamans.

(4) Il fut reçu par le marquis de Chastellux, maréchal de camp. (*Registre de l'Ordre.*)

(5) Le marquis (ce mot est rayé et remplacé par celui de comte) de Courbon-Blenac (Sophie-Jacques), né à Brest le 28 novembre 1749. — Garde-marine en 1761, enseigne de vaisseau en 1765, lieutenant de vaisseau en 1777, capitaine par commission au régiment de Dauphiné même année, pour y servir trois mois par an sans appointements, mestre de camp en second dudit régiment en 1780; colonel du régiment d'Auvergne en 1788, maréchal de camp pour retraite, le 1er mars 1791. — 1781, homme actif et rempli des vrais principes militaires; sera un excellent chef de corps. — 1785, a du zèle, de l'activité et un grand désir de s'instruire et de faire le bien. — A fait neuf campagnes sur mer, et s'est trouvé à l'affaire de la Roche (Larache) en 1765, où, de treize gardes-marine qu'ils étaient, onze ont été tués. — Le 22 décembre 1765, pension de 1,500 livres, dont il ces-

de Chapt de Rastignac (Charles-Antoine-Armand) (1) (Auxerrois); le vicomte Le Veneur de Tillières (Alexis-Paul-Michel) (2) (Neustrie); le comte de Janson (Michel-Palamède de Forbin) (Languedoc); le comte de Fumal (Marie-Eugène-François Herman d'Hinnisdal) (La Marck); le vicomte de Rastignac (Jacques-Gabriel de Chapt) (Royal); le comte de Canillac (Ignace de Beaufort Montboissier) (Enghien); le baron de Pont-l'Abbé (Jean-Georges-Claude Baude) (Piémont); Walsh (Charles-Joseph-Augustin, vicomte de Serrant) (3) (Walsh); le vicomte du Lau d'Allemans (Pierre-Marie) (Agenais); le marquis de Broissia (Marie-Charles-Hilaire Flavier du Froissard) (Beauce).

Les mestres de camp : de Mahony (Barthélemy), attaché au régiment de Walsh; le marquis de Tressan (Louis Lavergne), ci-devant attaché aux troupes légères.

Le baron de Moyria (Louis-François), lieutenant-colonel commandant le bataillon des élèves de l'École militaire.

Les majors des régiments suivants : De Châteigner (Charles

sera de jouir lorsqu'il sera nommé mestre de camp commandant d'un régiment. (*Registre du régiment d'Auvergne, de* 1788 *à* 1793, fol. 1.) — Marquis de Courbon, mestre de camp en second du régiment de Dauphiné ; ci-devant capitaine attaché au régiment. (*État militaire de* 1781, p. 228.) — Marquis de Courbon, colonel du régiment d'Auvergne. (*État militaire de* 1789, p. 144.)

(1) Il fut reçu par le comte de Rastignac, mestre de camp commandant du régiment de Champagne. (*Registre de l'Ordre.*)

(2) Né le 28 septembre 1746, lieutenant en second sans appointements au régiment d'infanterie du Roi en 1763, enseigne en 1766, colonel du régiment provincial d'Abbeville en 1773, colonel en second du régiment de Neustrie en 1776, mestre de camp commandant du régiment d'Auxerrois en 1782, mestre de camp commandant du régiment de Lyonnais même année, brigadier en 1784, maréchal de camp en 1788. — En 1782, gratification extraordinaire de 3,000 livres. — En 1783, pension de 3,000 livres. — 1785, très-bon chef de corps, très-occupé de son état; commande et administre son régiment avec autant de zèle que d'intelligence. (*Registre du régiment de Lyonnais, de* 1776 *à* 1788.)

(3) Vicomte de Walsh-Serrant. (*État militaire*, 1782, p. 303.) — Il fut reçu par le comte de Walsh, mestre de camp du régiment. (*Registre de l'Ordre.*)

de Sainte-Foix) (Orléans); le vicomte du Lau (Jean-Baptiste) (Maréchal-de-Turenne) (1); de Malet (Jean-Luc) (Rohan).

De Waubert (Charles-Louis-Antoine), lieutenant de roi à Landrecies (2).

Maison du Roi. — De Narbonne-Pelet, lieutenant en second (3), et Anjorrant (Jean), sous-lieutenant au régiment des Gardes-Françaises.

Les capitaines des régiments suivants : de Narbonne-Lara (Damas) (4), et de la Boderie (Jacques-Casimir) (Beaujolais); de Kellermann (Louis-François) (5) (Anhalt); de Briant (Alexandre-Toussaint) (6), le chevalier d'Uzer (Michel-Barthélemy), Bécourt (Nicolas), et de Bourguillon (Pierre-Charles d'Augustin) (Barrois); de Cabanis (Jean-Étienne-Xavier de Georges), et le chevalier de l'Église (Joachim) (7) (Rohan-

(1) Par ordonnance du 21 octobre 1778, le roi, en considération des services rendus à la monarchie par le vicomte de Turenne, et de la distinction avec laquelle le régiment dont il avait été colonel avait servi depuis sa création, ordonna qu'à dater du 1er novembre ce régiment porterait le nom de Maréchal-de-Turenne et le conserverait à perpétuité. (*État militaire*, 1779, pages 441 et 442.) — Ce régiment, créé Lemond en 1604, puis Turenne, prit le nom du Maine, du nom de son colonel le duc du Maine, en 1675; en 1736 il changea encore de nom, devint régiment d'Eu; et enfin, en 1775, à la mort du comte d'Eu, il prit le nom de Nivernais.

(2) Vaubert de Genlis (*État militaire de* 1782, page 24.) — Waubert, orthographe du nom.

(3) Le chevalier Pelet. (*État militaire de* 1782, page 140.) — Premier lieutenant (lieutenant en premier). (*État militaire de* 1788, p. cxxx.)

(4) Damas de Narbonne (Florensac), né en 1738 à Genouillac (Cévennes), enseigne en 1755, lieutenant en 1756, capitaine en 1761, réformé à la composition de 1763, replacé à une compagnie en 1767, capitaine commandant la compagnie colonnelle à la formation de 1776, passé à une autre compagnie en 1778, capitaine de grenadiers en 1783. — Blessé deux fois. — Mort le ..... 1785. (*Registre de Beaujolais, de* 1776 *à* 1788.)

(5) Frère du maréchal Kellermann, duc de Valmy, chevalier de Saint-Louis en 1771. (*Voir* 1er volume, page 612.)

(6) Commença à servir en 1755; retiré en 1785 avec une pension de 800 livres. — Sert bien. (*Registre de Barrois, de* 1776 *à* 1788.)

(7) Commença à servir en 1755, capitaine en 1762, de grenadiers en 1779,

Soubise); de Chanteloup (Pierre-Jacques) (Condé); de Maleden (Jean-Marguerite) (Champagne); de Flamarens (Joseph-Anne de Raimond) (Royal-la-Marine); de Beaumont (Jean-René Hernault) (Lorraine); Shée (Richard) (Walsh); de Maussabré (Joseph) (la Reine).

Villa Vicentio (Michel-Joseph Descodœuvre) (1) (bataillon de garnison de Haynault, ci-devant régiment provincial d'Abbeville); le chevalier de Bonnafoux de Beauregard (Joseph) (Vermandois) (2); de Serrurier (Jean-Mathieu-Philbert (3) (Beauce).

lieutenant-colonel du régiment de l'Ile-de-France en 1788. — 1779, bon officier, mérite de l'avancement par son zèle et sa bonne conduite. — 1785, ferait un excellent lieutenant-colonel et ne saurait être placé trop tôt. (*Registre de Rohan-Soubise, ci-devant Quercy, de* 1776 *à* 1788.)

(1) Villavicencio. (*État militaire de* 1781, page 360.) — *Voir* un autre chevalier de Saint-Louis de ce nom, en 1791, M. de Villavicencio d'Escondœuvre, lieutenant des maréchaux de France.

(2) Chevalier de Saint-Louis le 25 novembre 1781, pour être décoré le 29 avril 1782. — Né le 12 septembre 1736, à Saint-Abondance, en Guienne. — Enseigne le 29 avril 1756, lieutenant en 1758, capitaine commandant la campagnie du lieutenant-colonel en 1769, capitaine titulaire en 1773. — 1770, bon officier, a du zèle. (*Registre du régiment de Vermandois, de* 1763 *à* 1776, folio 30.) — Capitaine en second à la formation de 1776, capitaine commandant en 1783. (*Registre de* 1776 *à* 1788.) — Retraité le 28 septembre 1791. (*Registre de* 1788 *à* 1793, 61e *régiment*, folio 62.)

(3) Né à Laon le 8 décembre 1742. — Lieutenant au bataillon de milice de Laon en 1755, campagnes de 1758 et 1759 en Allemagne, enseigne au régiment de Mazarin en 1759; a eu la mâchoire fracassée à la bataille de Warbourg, le 31 juillet 1760; lieutenant en 1762, a servi en Portugal pendant cette campagne, sous-lieutenant à la réorganisation de 1763 (le régiment devenu Beauce), lieutenant en 1767, campagne de 1771 en Corse, premier lieutenant à la formation de 1776, chevalier de Saint-Louis le 30 juillet 1781 (*le Registre de l'Ordre dit : 29 juillet*), capitaine commandant en 1782, major du régiment de Médoc en 1789, lieutenant-colonel en 1791, colonel en 1792, se distingua à la conquête du comté de Nice par l'armée des Alpes, général de brigade provisoire le 25 juin 1793, confirmé le 22 août suivant, suspecté d'incivisme en l'an II et emprisonné, général de division provisoire le 2 nivose an III, confirmé le 25 prairial pour être employé à l'armée des Alpes et d'Italie, où il avait fait campagne en 1793. En l'an II, culbute l'ennemi au col de Terme, contribue à la victoire de Loano, décide avec sa division la

Carrière de Durfort (Léon-Louis) (1), de la Lande (Jacques Dislet), et de Curnieu (Jean-Louis) (2) (Beauce); le chevalier de Coral (Charles), le chevalier Dutertre de Laire (Antoine-Laurent-Marie) (3), et Dessères (Jean-François) (4)

victoire de Mondovi, dirige le siége de Mantoue, contribue au gain de la bataille de Castiglione et fait capituler Mantoue; est chargé en l'an IV d'apporter au Directoire vingt-deux drapeaux; employé à l'armée d'Italie en l'an VII, s'y distingue, commande à Saint-Cloud pendant les événements du 18 brumaire; sénateur le 4 nivose an VIII, admis à la solde de retraite le 27 brumaire an X; secrétaire du sénat le 8 germinal an X, préteur du sénat, gouverneur des Invalides le 4 floréal an XII, maréchal d'Empire le 29 floréal an XII, grand-aigle de la Légion d'honneur le 12 pluviose an XIII, grand-dignitaire de la Couronne de fer, comte de l'Empire, dotation de 40,000 fr. en Westphalie et en Hanovre le 10 mars 1808; commandant général de la garde nationale de Paris en 1809; livre aux flammes, le 30 mars 1814, pour les soustraire aux alliés, l'épée et les décorations du grand Frédéric, ainsi que 1,417 drapeaux et étendards pris sur les ennemis de la France, et qui étaient suspendus aux voûtes des Invalides; prend part aux actes du sénat et adhère à ceux du gouvernement provisoire; pair de France le 4 juin 1814, commandeur de l'ordre de Saint-Louis le 23 août 1814; se rallie au gouvernement impérial pendant les Cent-Jours, et est pour ce fait remplacé dans le commandement des Invalides, et mis en non-activité le 29 décembre 1815; prête serment comme maréchal de France entre les mains du roi le 1er septembre 1816, rentre à la chambre des Pairs, est rétabli dans le traitement entier de maréchal le 1er janvier 1819; meurt à Paris le 21 décembre 1819. Est inscrit sur l'arc de triomphe de l'Étoile, côté sud. (*État de services. Archives administratives du ministère de la Guerre.*) — 1777, excellent officier; a, de plus, le talent de faire des recrues; est homme de condition et a la meilleure conduite. — 1784, très-bon officier. — 1785, est en état actuellement de faire un bon major. — En 1784, gratification extraordinaire de 400 livres. — En 1785, *idem.* (*Registre du régiment de Beauce, de* 1776 *à* 1788.) — Dans son acte de naissance, déposé aux Archives de la Guerre, son père est qualifié: Officier de la maison du roi.

(1) Lieutenant en 1755, capitaine en 1756, retiré en 1786 avec 800 livres de pension. — Très-bon officier. (*Registre du régiment de Beauce, de* 1776 *à* 1788.) — Chevalier de Durfort. (*État militaire de* 1781, page 300.) — De Carrière d'Albino, chevalier de Durfort, d'après les renseignements de la famille.

(2) De Curnieux (Jean-Louis Matheron), blessé de deux coups de feu à Minden, étant lieutenant, l'un au bras droit, l'autre à la main gauche. (*Registre du régiment de Beauce, de* 1776 *à* 1788.)

(3) Chevalier du Tertre. (*État militaire de* 1781, page 175.)

(4) Baron Dessères. (*État militaire de* 1781, page 175.) — Dessères de Justinien, baron des Tournelles, d'après les renseignements de la famille.

(Picardie); de Coral (Jean-Gabriel), et de Précy (Louis-François Perrin) (1) (Colonel-Général); de Gramont (Silvain-Joseph) (Enghien); Cormier Dumaidic (Fidèle-Roland) (grenadiers royaux de Bretagne); de la Lande (Jean-Baptiste) (Chartres); de Bermond (Joseph-Joachim-François) (Vexin); Reding de Biberegg (Charles-François) (Waldener-Suisse); Daguin (Pierre-Denis) (Royal-Italien); de Bretteville (François Varin) (provincial d'Abbeville); du Plessis (Théodore-Barthélemy de Noël) (La Sarre).

De Lespès (Jean-Joseph) (2), Desmarets (Pierre-Louis-Adrien), de Marans (Joseph), de Caire (François), Lustrac (Jean-Joseph), Laroche-Coquel (Marc-Antoine) (3), Mareil de Cuissard (Joseph-Marin), le chevalier de Saint-Germain (Char-

(1) Né à Semur en 1745, enseigne dans Picardie en 1757, lieutenant en 1758, sous-aide-major en 1765, rang de capitaine en 1774, passé à une compagnie en 1775, capitaine en second à la formation de 1776, capitaine commandant en 1780. — Major du bataillon d'infanterie des chasseurs des Vosges en 1784, lieutenant-colonel au même régiment en 1785. — En 1769, gratification de 200 livres. — En 1773, *idem*. — En 1783, *idem* de 400 livres. — En 1784, *idem*. (*Registre de Colonel-Général-infanterie*, ci-devant *Picardie, de* 1776 *à* 1788.) — Lieutenant-colonel commandant le bataillon de chasseurs royaux des Vosges en 1788. — Colonel du 35e infanterie, ci-devant Aquitaine, le 21 octobre 1791; employé dans la maison militaire du roi le 23 novembre suivant. (*Registre du* 35e *régiment*, ci-devant *Aquitaine, de* 1788 *à* 1793.) — Comte de Précy, défenseur de Lyon en 1793 contre les armées de la Convention. Il résista pendant soixante-dix jours et immortalisa son nom, symbole d'honneur, de courage et de fidélité. — Commandeur de l'Ordre en 1814, grand-croix en 1816. — Lieutenant-général le 13 août 1814. (*Almanach royal de* 1814-1815, page 426, et *de* 1817, p. 441.) — Mort en 1820.

(2) Né en 1731 à Meugron, près Tartres, en Gascogne; lieutenant au régiment de Béarn en 1758, capitaine-commandant la compagnie du lieutenant-colonel en 1774, capitaine titulaire à la formation du régiment d'Agenais en 1776, capitaine-commandant la compagnie du lieutenant-colonel en 1777, capitaine-commandant la compagnie colonnelle même année, capitaine d'une autre compagnie en 1779, de la compagnie de chasseurs en 1780. — 1779, très-excellent officier. — 1780, idem, d'un zèle et d'une intelligence rares. — 19 avril 1782, pension de retraite de 1,000 livres, en considération de sa blessure. — Mort, le 7 mars 1782, des blessures qu'il avait reçues au siége de Saint-Christophe. (*Registre du régiment d'Agenais, de* 1776 *à* 1788.) — Ce régiment fut formé, en 1776, des 2e et 4e bataillons de Béarn.

(3) La Roche-Coquet. (*État militaire de* 1781, p. 194.)

les) (Agenais); de Lignière de la Tournelle (Louis-Julien-Constant Le Roi) (la Marine); Danguy de la Ménaye (Louis-Julien) (1) (Bassigny); d'Auger (Antoine-Charles Le Bourgeois) (provincial de Châlons); Durand d'Augny (François-Benoist-Charles) (provincial d'artillerie de Metz); Dauffrery (Henri-Marie Carrière) (2), et le chevalier de Belesta (Anne) (3) (Vivarais); Taisne (Urse-Joseph) (4) (Orléans); de Hugo (Guillaume-François) (Nassau-Allemand); du Prat (Louis-Angélique) (5) (Monsieur); le chevalier du Pérès (Louis-Grimouard) (6) (Poitou); le chevalier de Gastebois (Fran-

(1) D'Anguy de la Mesnaye. — Blessé d'un coup de boulet à la bataille d'Hastembeck. — En 1780, expectative d'un commandement de bataillon de garnison, et, en attendant, pension de 600 livres. (*Registre du régiment de Bassigny, de* 1776 *à* 1788.) — D'Anguy de la Mennaye, orthographe du nom.

(2) D'Auffrery. (*État militaire de* 1781, p. 304.) — Chevalier d'Auffrery. (*Registre du régiment de Vivarais, de* 1776 *à* 1788.)

(3) Lieutenant en 1755, lieutenant de grenadiers en 1757, capitaine-commandant la compagnie du lieutenant-colonel en 1768; a une compagnie. — 1766, excellent sujet. — 1769 à 1775, idem, plein de zèle et d'intelligence. (*Registre du régiment de Vivarais, de* 1763 *à* 1776.) — Capitaine en second à la formation de 1776, capitaine-commandant la compagnie du lieutenant-colonel en 1778, capitaine de la compagnie de grenadiers en 1785. — Lieutenant du roi du Quesnoy, 19 juin 1785. (*Registre du même régiment, de* 1776 *à* 1788.)

(4) De Taisnes. (*État militaire de* 1781, p. 236.) — On nous a signalé, comme étant chevalier de Saint-Louis, M. de Taisne de Raymonval (Georges-Charles-Joseph), ancien cornette aux dragons d'Egmont, prévôt général de la maréchaussée du duché de Bourgogne en 1758; mais sa nomination doit être antérieure à la reprise des registres de l'Ordre en 1746, toutes nos recherches ayant été infructueuses.

(5) Duprat, lieutenant en 1759, sous-aide-major en 1763, rang de capitaine en 1768, capitaine en second à la formation de 1776, capitaine de grenadiers en 1777, de la compagnie du lieutenant-colonel en 1778, d'une autre compagnie en 1779, de chasseurs en 1780, major du régiment de Champagne en 1788. — 1776, très-bon, susceptible d'avancement. — 1785, un des plus distingués. (*Registre du régiment de Monsieur, de* 1776 *à* 1788.)

(6) Grimouard du Peret (Louis), lieutenant en 1756, de la compagnie colonnelle en 1770, capitaine-commandant la même compagnie en 1772, passé à une compagnie même année. — Blessé d'un coup de feu à la cuisse à Rosbach, et prisonnier. — 1772, très-bon, propre à tout. — 1774, bon capitaine, intelligent.

çois) (1) (Vermandois), de Neuville (François-Léonard) (2) (bataillon de garnison de Vexin); le chevalier de Joviac (Jacques d'Hilaire) (3) (Flandre); le chevalier de Chadois (Pierre) (4) (Médoc); du Barry de Colomé (Antoine) (5)

(*Registre de Poitou, de* 1763 *à* 1776.) — Capitaine en second à la formation de 1776, capitaine de la compagnie de chasseurs en 1778, capitaine-commandant la compagnie colonnelle en 1779; a abandonné en 1781. (*Registre de Poitou, de* 1776 *à* 1788.) — Ses noms étaient Abel-Joseph de Grimouard; il avait emprunté l'acte de naissance d'un de ses cousins, comme cela se faisait alors, pour se vieillir et servir avant l'âge. (Renseignements fournis par la famille.) — Duperré. (*État militaire de* 1781, p. 210.) — De Grimouard du Péré, orthographe du nom. — Un Grimouard du Péré (Marie-François), lieutenant du grand-maître de l'artillerie, et commandant au département de Verdun, mort à Verdun en 1742, âgé de quatre-vingt-quatre ans, est qualifié chevalier de Saint-Louis dans son acte de décès, suivant copie délivrée par le greffe du tribunal.

(1) Lieutenant en 1755, capitaine en 1760, réformé à la composition de 1763, replacé à une compagnie en 1766. — En 1774, gratification de 300 livres. — 1763, sujet de la plus grande espérance, courageux, s'est distingué au fort Philippe. — 1768, idem, exact et appliqué, bonne conduite. — 1769 à 1775, idem, fort instruit. (*Registre de Vermandois, de* 1763 *à* 1776.) — En 1785, pension de 400 livres. — En 1786, pension de retraite de 600 livres, en conservant celle de 400 livres qu'il a. (*Registre de Vermandois, de* 1776 *à* 1788.) — Il fut reçu par M. de Gastebois de Lozenac, ancien capitaine au régiment de Vermandois. (*Registre de l'Ordre.*)

(2) A commencé à servir en 1757, capitaine aux grenadiers royaux de Normandie en 1771. (*Registre du régiment d'Alençon, de* 1771 *à* 1775.) — Campagnes de 1757 à 1763; trois blessures, deux actions d'éclat. (Archives de la famille.)

(3) Lieutenant en 1756, capitaine en 1761, réformé en 1763, replacé à une compagnie en 1769, capitaine-commandant la compagnie du lieutenant-colonel en 1776, d'une autre compagnie en 1778, de la compagnie de grenadiers en 1782. — En 1780, gratification extraordinaire de 600 livres. — En 1783, pension de retraite de 550 livres. — 1775, bon, exact, rempli de bonne volonté. (*Registre de Flandre, de* 1776 *à* 1788.)

(4) Lieutenant en 1758, sous-lieutenant à la composition de 1763, replacé lieutenant en 1766, capitaine en 1772, capitaine en second à la formation de 1776, capitaine de grenadiers en 1778, capitaine-commandant en 1779, d'une autre compagnie en 1787; retiré même année avec une pension de 700 livres. (*Registre du régiment de Médoc, de* 1776 *à* 1788.) — Il fut reçu par M. de Chadois, ancien capitaine au même régiment, chevalier de Saint-Louis de 1771. (*Registre de l'Ordre.*)

(5) Lieutenant au régiment de Piémont en 1758, capitaine en second dans Blai-

(Blaisois); de Boubers (Marc-Hyacinthe) (1) (Limosin); Loth (Balthazar-Augustin (2) (Auvergne); Berry de Saunois (Jean-François Thibout) (3) (Normandie).

De Rotalier (Pierre-Alexis) (4), capitaine de canonniers au régiment d'artillerie de Metz, détaché à l'île Saint-Vincent; de Guevilley de Rumigny (Philippe) (5), capitaine au régiment d'artillerie d'Auxonne.

sois, à la formation de 1776, de la compagnie colonnelle, capitaine-commandant en 1781.—En 1788, lieutenant de roi de Saint-Venant.— En 1786, gratification de 400 livres. (*Registre du régiment de Provence, de* 1776 *à* 1788.) Le régiment de Blaisois, formé, en 1776, des 2e et 4e bataillons de Piémont, prit le nom de Provence par ordonnance du 12 mai 1785. — Chevalier de Colomé. (*État militaire de* 1781, p. 177.)

(1) Chevalier de Saint-Louis le 29 juillet 1781, pour être décoré le 26 avril 1782. (*Registre de Limosin, de* 1776 *à* 1788.)

(2) Chevalier de Saint-Louis en 1781, pour être décoré en 1782, à vingt-trois ans de services. — Blessé à Clostercamp. (*Registre d'Auvergne, de* 1776 *à* 1788.)

(3) Chevalier de Saint-Louis le 5 juillet 1781, pour être décoré le 1er décembre suivant, à vingt-trois ans de services. — Blessé à Clostercamp. (*Registre de Normandie, de* 1776 *à* 1788.) — Comte de Thiboust de Berry des Aulnois. (*État militaire de* 1781, p. 184.)

(4) Surnuméraire en 1757, sous-lieutenant en 1758, lieutenant en second en 1762, en premier en 1765, capitaine par commission en 1769, capitaine en second en 1772, capitaine en second d'ouvriers en 1777, capitaine de bombardiers en 1778, de canonniers en 1779.— Brevet de major le 9 août 1781 pour prendre rang à la première promotion. (*Registre, capitaines d'artillerie avant* 1789, t. II, p. 22.) — Émigré avec ses deux fils, commandant en chef l'artillerie à Quiberon, maréchal de camp à Quiberon, nommé comte par le roi Louis XVIII; son fils cadet blessé à ses côtés et fait chevalier de Saint-Louis (voir en 1796). — Mort en 1807. (Archives de la famille.)

(5) Rumigny (Philippe de Guevilley, rayé et remplacé par le mot Gueuluy.) — Né en 1738, paroisse de Saint-Louis du Crocq, diocèse d'Amiens. Surnuméraire en 1755, sous-lieutenant en 1757, lieutenant en second en 1762, lieutenant en premier en 1765, capitaine par commission en 1768, capitaine en second en 1771, capitaine en premier, détaché, en 1781.—Trois campagnes, une bataille ou affaire. — En 1761, gratification de 150 livres. — Même année, autre gratification de 300 livres. — En 1769, *idem* de 700 livres. — En 1786, *idem* de 500 livres. — Chevalier de Saint-Louis le 30 septembre 1781. — (*Registre, capitaines d'artillerie avant* 1789, t. II, folio 12.)

D'Herbigny (Nicolas-Remi Favart) (1), capitaine au corps royal du génie.

Castillon (Jean-Baptiste, chevalier de Monchan), adjoint au major de la place de Besançon (2); Shée (Henri), sous-aide-major de la place de Blaye; Bellegarde (Louis-Raimond), aide-major du château de Béfort.

Cavalerie. — Les mestres de camp-commandants des régiments suivants: le marquis de Cossé (Jacques-Hyacinthe-Timoléon) (3) (Royal-Roussillon); le duc de Liancourt (François-Alexandre-Frédéric de la Rochefoucauld (4) (la Roche-

(1) Il fut reçu par M. d'Herbigny, ci-devant capitaine de grenadiers au régiment provincial de la Fère. (*Registre de l'Ordre.*)

(2) Lieutenant au régiment d'Aunis en 1759, sous-aide-major en 1769, capitaine-commandant la compagnie du lieutenant-colonel en 1775, passé capitaine en second de la compagnie colonnelle du régiment de Bassigny, à la formation de 1776. — 1775, fort bon officier, a de l'esprit et de l'intelligence. — Neveu de M. de Monchan, lieutenant-colonel, dont il paraît vouloir suivre l'exemple. — En 1778, adjoint à la majorité de Besançon. (*Registre du régiment de Bassigny, de* 1776 *à* 1788.) Le régiment de Bassigny fut formé en 1776 des 2e et 4e bataillons du régiment d'Aunis.

(3) Marquis de Cossé (le titre de marquis rayé ensuite et remplacé par le titre de duc) (Hugues-Hyacinthe-Timoléon). — Mousquetaire en 1762, lieutenant au régiment du Roi-infanterie en 1763, capitaine-commandant la compagnie du lieutenant-colonel dans Bourgogne-cavalerie en 1765, colonel aux Grenadiers de France en 1770, colonel en second de Dauphin-dragons en 1775, mestre de camp en second de Royal-Normandie en 1776, colonel-commandant du régiment Maréchal-de-Turenne en 1778, mestre de camp-lieutenant de Royal-Roussillon-cavalerie en 1781, brigadier même année. — En 1786, mestre de camp-lieutenant du régiment Colonel-Général-dragons. —Le 27 février 1785, pension de 3,000 livres en attendant un gouvernement. — Il a été décidé le 24 avril 1781 qu'il toucherait 10,000 livres sur les dépôts faits par M. de Sérilly, pour le couvrir de la perte de pareille somme qu'il est dans le cas de supporter en quittant ce régiment. — 1781, réussit, on ne peut mieux à la tête de son régiment. (*Registre de Royal-Roussillon-cavalerie, de* 1776 *à* 1788.) — Maréchal de camp en 1788. (*Registre de Colonel-Général-dragons* , *de* 1776 *à* 1788.)

(4) Né en 1747, mousquetaire, première compagnie, en 1762, capitaine-commandant la compagnie du lieutenant-colonel de la brigade Malvoisin (régiment des carabiniers), mestre de camp des dragons de la Rochefoucauld en 1770, maréchal de camp en 1788. (*Registre des dragons de la Rochefoucauld, de* 1776 *à* 1788.)

foucauld-dragons); le duc de Lorges (Jean-Laurent de Durfort-Civrac) (1) (Royal-Piémont); le comte de la Guiche (Amable-Charles) (Bourbon-dragons).

Les mestres de camp en second des régiments suivants : le comte de Montbel (Jules-Gilbert) (Royal-Navarre); le comte de Sesmaisons (Claude-François-Jean-Baptiste-Donatien) (2) (Roi); le marquis de Soudeilles (Marie-Jacques-François-de-Paul-Bonaventure) (3) (Boufflers-dragons); le comte de Lardenoy (Antoine-Philippe) (4) (Reine).

Le chevalier d'Agoult (Louis-Annibal) (5), aide-major général des gardes du corps du roi; le comte de Montmort (Louis-Jean-Raimond), lieutenant des gardes du corps du roi (6);

(1) Né en 1746, mousquetaire en 1762, sous-lieutenant aux Grenadiers de France en 1764, capitaine-commandant la compagnie du lieutenant-colonel de Royal-Champagne en 1765, colonel aux Grenadiers de France en 1770, colonel attaché au régiment Dauphin-cavalerie en 1772, colonel en second du régiment d'infanterie de Languedoc en 1776, mestre de camp-lieutenant de Royal-Piémont en 1777, brigadier en 1781, maréchal de camp en 1788. — 1778, très-appliqué, commandant bien les manœuvres et les commandant presque toujours, fort aimé quoique faisant bien servir, étant fort juste. — 1781, excellent, très-occupé de ses devoirs et du meilleur exemple. — 1785, désire infiniment le bien. (*Registre de Royal-Piémont*, *de* 1776 *à* 1788.)

(2) Ci-devant colonel en second du régiment Royal-Roussillon-infanterie. (*État militaire de* 1781, p. 382.) — Il fut reçu par le comte de Sommery, lieutenant-colonel de cavalerie. (*Registre de l'Ordre.*)

(3) Comte de Soudeilles. (*État militaire de* 1781, p. 425.)

(4) Page du roi, petite écurie, en 1762, enseigne aux Gardes-Françaises en 1766, de grenadiers en 1771, sous-lieutenant en 1774, mestre camp en second du régiment de la Reine-cavalerie en 1780. — Colonel du régiment provincial artillerie de Strasbourg en 1788. — En 1787, gratification de 1,500 livres. — 1785, commande bien, a un très-bon esprit, est instruit, fera un bon chef de corps. (*Registre de Reine-cavalerie*, *de* 1776 *à* 1788.)

(5) Les aides-majors généraux des gardes du corps étaient lieutenants-aides-majors généraux (ordonnance du 15 décembre 1775), et mestres de camp au moins.

(6) Il servait dans la compagnie de Villeroy et était mestre de camp. (*États militaires de* 1780, p. 125, et de 1781, p. 138.) Il fut reçu par le marquis de Montmort, lieutenant général. (*Registre de l'Ordre.*) Les États militaires lui donnent le titre de marquis.

rang de mestre de camp; le baron de Moreton-Chabrillant (1), second lieutenant des gardes du corps de MONSIEUR, frère du roi, compagnie de Lévis; Chateigner de la Chataigneraye (René-Henri) (2), premier lieutenant des gendarmes écossais; d'Imécourt (Marie-Louis-Charles de Vassnhac) (3), premier lieutenant des gendarmes de la Reine.

D'Oradour (François Annet de Courtin-Dumasnadeau) (4), sous-lieutenant des gardes de MONSIEUR, rang de lieutenant-colonel, compagnie de Chabrillant.

Les majors des régiments suivants : de Tournemire (Gabriel-Hector-Joseph) (5) (Royal-Cravates); d'Auger (Louis-Remy) (6)

(1) Mestre de camp. (*État militaire de* 1771, p. 164.) — Il fut reçu en Auvergne par le comte de Vogué, lieutenant général. Nommé chevalier de Saint-Louis le 18 octobre 1781, les ordres pour la réception ne furent expédiés que le 17 février 1782. (*Registre de l'Ordre, de* 1781 *à* 1791.)

() Comte et mestre de camp. (*État militaire de* 1781, p. 145.)

(3) Vicomte de Vassinhac-d'Imécourt et mestre de camp. (*État militaire de* 1781, p. 160.) — Il était auparavant sous-lieutenant des gendarmes bourguignons. (*État militaire de* 1780, p. 144.)

(4) Coustin du Manasdau, comte d'Ouradour. (*État militaire de* 1781, page CLII.) — Il fut reçu par M. de Coustin, ancien capitaine au régiment de Cambresis. (*Registre de l'Ordre.*)

(5) Comte. (*État militaire de* 1781, p. 385.) — M. de Tournemine, lieutenant-colonel du régiment de la Marine, chevalier de Saint-Louis en 1700 (voir 1[er] volume, p. 179), se nommait Tournemire. L'erreur n'appartient point à M. Mazas, mais aux documents de l'époque. D'Aspect a commis la même faute. « Le comte de Tournemine (Henri), dit-il dans son *Histoire de l'Ordre de Saint-Louis*, t. II, p. 185, passa par tous les grades dans le régiment de la Marine, depuis celui d'enseigne jusqu'à celui de lieutenant-colonel, auquel il parvint après trente-quatre ans de services. Il commanda souvent le régiment avec une grande distinction, notamment à la Marsaille, aux siéges de Valence et de Barcelonne, où il montra la valeur la plus brillante. Il se distingua à Carpy, à Chiary, à Luzzara, et surtout à la bataille de Cassano, où il fut fait maréchal de camp (1704). » La famille de Tournemire compte encore dans ses alliances M. de Sailhas (Jean-Bertrand-Adoa), chevalier de Saint-Louis le 22 mai 1736, d'après le certificat délivré par le parrain, M. de Tarnau, lieutenant général.

(6) Chevalier d'Auger. (*État militaire de* 1782, p. 394.) — Vicomte. (*État militaire de* 1785, page 416.)

(Boufflers-dragons); de Rostaing (Charles-Joseph) (Lanau-dragons); du Bouzet (François) (1) (4e chasseurs à cheval).

Les capitaines des régiments suivants : de Vioménil (Charles-Théodore du Houx) (3e chasseurs à cheval) ; de Tascher (Pierre-Jean-Alexandre) (2), et Gauthier de Rigny (Charles) (3) (Penthièvre-dragons) ; Bastard de Fontenay (Jean-Baptiste-Denis) (4) (Lescure-dragons); le marquis de Clermont-Crève-

(1) Enseigne au régiment de Guienne en 1758, lieutenant en 1759, sous-lieutenant dans Royal-Roussillon-cavalerie en 1767, aide-major en 1769, rang de capitaine en 1772, réformé à la composition de 1776, capitaine en second en 1778, dispensé de payer le prix d'une compagnie, major du 4e chasseurs en 1779. (*Registre du 4e chasseurs à cheval*, régiment des Cevennes en 1784 et de Bretagne en 1788.) — Colonel du 8e dragons le 25 novembre 1791. (*Registre du* 10e *chasseurs à cheval*, ci-devant *Bretagne*, *de* 1788 *à* 1793.)

(2) Il fut reçu par le chevalier de Tascher, lieutenant des maréchaux de France, à Belesme.— Né à Chartres en 1740, cornette le 15 février 1757, capitaine, en attendant le retour d'un prisonnier de guerre, en 1759, réformé à la composition de 1763, replacé à une compagnie en 1770, chevalier de Saint-Louis le 29 février 1781, pour être décoré le 15 février 1782 ; retiré en 1783 avec une pension de retraite de 500 livres. (*Registre du régiment de Penthièvre-dragons*, *de* 1776 *à* 1788.)

(3) De Rigny (Pierre-Charles Gauthier), né à Loudun en 1737. Volontaire en 1754, cornette en 1758, réformé à la composition de 1763, replacé sous-lieutenant en 1765, lieutenant en 1771, rang de capitaine en 1773, a payé le prix d'une compagnie (900 livres), capitaine en second en 1779 ; retiré le 13 avril 1785, avec une pension de retraite de 540 livres. (*Registre de Penthièvre-dragons*, *de* 1776 *à* 1788.) — Père du vicomte de Rigny, amiral et ministre de la marine sous le gouvernement de Juillet.

(4) De Bastard de Fontenay, volontaire au régiment d'Aubigné en 1755, mousquetaire surnuméraire, première compagnie, de 1755 à 1757, capitaine dans ce régiment-ci en 1757, réformé à la composition de 1763, replacé à une compagnie en 1765, capitaine-commandant à la formation de 1776. — 1763, est fort bon. — 1773, à très-bien fait la guerre. — 1774, *idem*, attaché à ses devoirs. (*Registre de Custine-dragons*, *de* 1763 *à* 1776.) — En 1788, le 5 février, pension de retraite de 1,200 livres. — En 1788, 19 août, pension de 400 livres sur l'Ordre. — 7,000 livres sans brevet de retenue. — Sa réforme de capitaine, donnée au prince de Rohan-Guéménée, lieutenant à la suite du corps royal d'artillerie. (*Registre des dragons de Montmorency*, ci-devant *Lescure*, auparavant *Custine*, *de* 1776 *à* 1788.) — Dans ce dernier registre les prénoms sont changés, et l'on donne à M. de Bastard de Fontenay ceux de Jean-Marie. — Il fut reçu par M. de



cœur (Charles-Hubert) (5[e] chasseurs à cheval); Savary (Jean-Charles) (1), et de Bernes d'Orival (Gabriel-Henri) (2) (carabiniers de Monsieur); le comte de Dampierre (Anne-Elzéard) (d'Artois) (3); de la Chassagne (Henri-Gabriel-Benoît Dassier) (Lorraine-dragons); Lafont des Essarts (Louis-Emmanuel) (4)

Fontenay, ci-devant commandant les troupes à pied des dragons d'Aubigné. (*Registre de l'Ordre.*)

(1) Marquis de Savary. (*État militaire de* 1781, page 400.)

(2) Cornette au régiment de Chabrillant en 1759, lieutenant aux carabiniers en 1761, sous-aide-major en 1766, rang de capitaine en 1768, aide-major en 1774, réformé en 1776, replacé capitaine en second en 1777, aide-major (2[e] brigade) en 1779, rang de major en 1780, lieutenant-colonel de Commissaire-Généra cavalerie en 1784, mestre de camp en second de la seconde brigade de carabiniers en 1787.— De 1765 à 1775, gratifications s'élevant à 1,500 livres. — 1786, gratification de 1,000 livres. — 1787, *idem.* — 1785, a tout ce qu'il faut pour faire un mestre de camp-commandant de la plus grande distinction. (*Registre de Commissaire-Général-cavalerie, de* 1776 *à* 1788.) — Maréchal de camp en 1792. (*Registre du* 2[e] *carabiniers, de* 1776 *à* 1788, et *État militaire de* 1793, p. 52.)

(3) Il fut égorgé sous les yeux du roi, au retour de Varennes, le 22 juin 1791. Un acte de notoriété, reçu par M. le juge de paix de Sainte-Menehould, le 28 décembre 1827, constate la fin tragique du comte de Dampierre (Anne-Elzéar), racontée ainsi qu'il suit par M. de Lamartine, dans son *Histoire des Girondins* : « Les cris et les gestes de fureur, les risées et les outrages ne se lassaient pas; les voitures avançaient à travers une haie d'opprobres; la clameur du peuple finissait et recommençait à chaque tour de roue. Un seul homme, M. de Dampierre, vieux gentilhomme accoutumé au culte de ses rois, ayant voulu s'approcher pour donner un signe de respectueuse compassion à ses maîtres, fut massacré sous les roues de la voiture. La famille royale faillit passer sur ce corps sanglant. La fidélité était le seul crime irrémissible au milieu d'une tourbe de forcenés. » — Son fils, le lieutenant général comte de Dampierre, lieutenant-commandant des gardes du corps, compagnie de Rivière, acheta, par un noble sentiment de piété filiale, le pré dans lequel le comte Elzéar avait été assassiné, et en donna l'usufruit aux pauvres de Chaudefontaine. (*Notice biographique sur le comte de Dampierre (Auguste-Philippe-Henri), par le capitaine Boulard*, in-8°, 1858, p. 18.)

(4) Lafond des Essarts, mousquetaire en 1755, cornette en 1756, sous-lieutenant à la formation de 1763, rang de capitaine en 1770, capitaine en 1772. — En 1776, commandant la compagnie du lieutenant-colonel. — Chef d'escadron à la formation de 1788. — En 1789, pension de retraite de 1,250 livres. (*Registre de Bourgogne, de* 1776 *à* 1788.) — De Lafons, comte des Essarts, écuyer du roi, après avoir été capitaine dans Bourgogne, mort sur l'échafaud en 1794. (Archives de la famille.)

(Bourgogne), Muratel (David-Maurice Barreau Campolies) (1) (Roi-dragons).

De Becdelièvre (Gabriel-François-Louis) (2) (2e chasseurs à cheval); des Courtils de Merlemont (Charles-Louis) (3), et le chevalier de Sarcus (François) (4) (Royal-Lorraine); Le Moyne (Marie-Antoine) (5) (Royal-Navarre).

Couhé de Lusignan (Louis), lieutenant attaché au 3e régiment de chasseurs à cheval; de Fromental (Martial-Alexandre) (6), lieutenant au régiment de Noailles-dragons.

Chevilly (Christophe-Claude de Biernes), capitaine à la suite du corps de cavalerie.

(1) Barreau de Champoulies de Muratel, services de 1757, lieutenant-colonel au corps des dragons en 1786, chevalier de Saint-Louis le 15 septembre 1781, pour être décoré le 30 avril 1782. (*Registre du régiment du Roi-dragons, de* 1776 *à* 1788.)

(2) Lieutenant au régiment d'Enghien en 1755, lieutenant aux volontaires du Dauphiné en 1761, rang de capitaine en 1762, lieutenant à la formation de 1763, passé à une compagnie en 1765, attaché au régiment d'Auxerrois en 1776, à celui-ci en 1779, avec 1,500 livres. — 1784, est capitaine-commandant. (*Registre du 2e chasseurs à cheval, de* 1779 *à* 1784 : il servait dans les troupes à pied.) — Capitaine-commandant au bataillon d'infanterie des chasseurs des Pyrénées en 1784. — Capitaine-commandant à la formation du bataillon des chasseurs bretons en 1788. — Lieutenant-colonel du 22e d'infanterie légère en 1791. — Lieutenant-colonel dans ce bataillon-ci, même année. (*Chasseurs d'Auvergne, infanterie légère, n°* 7, *de* 1788 *à* 1793.)

(3) Capitaine attaché au régiment de Royal-Lorraine. — Il fut reçu par M. des Courtils, lieutenant aux Gardes-Françaises. (*Registre de l'Ordre.*) Chevalier de Saint-Louis en 1779. (Voir plus haut, page 275.)

(4) Il fut reçu par M. Le Goux Duplessis.

(5) Services de 1757, capitaine en 1761, rang de major en 1784, chef d'escadron à la formation de 1788. — En 1779, susceptible d'une lieutenance-colonelle. (*Registre de Royal-Navarre, de* 1776 *à* 1788.) — Lieutenant-colonel du 22e cavalerie, ci-devant Royal-Navarre. (*État militaire de* 1793, page 263.)

(6) De Fromental (Martial-Alexandre Morel), né à Limoges en 1740. — Chevau-léger de la garde ordinaire du roi en 1757. — Cornette dans Noailles-cavalerie en 1759, sous-lieutenant à la composition de 1763, lieutenant en 1765. — 1763, bon sujet. — 1764, rempli de zèle, d'intelligence et d'activité. — 1768, bon officier. — 1769, très-bon. — 1770, sert bien. — 1772, *idem*, désire une compagnie. — 1777, bon sujet. (*Registre de Noailles-cavalerie, de* 1763 *à* 1776.)

De Saint-Georges de la Saigne (Louis) (1), de Brunville (Michel-Jacques-François), et de Mackarty (François-Charles-Thadée), gardes du corps du roi, compagnie de Luxembourg.

De Boubers (Philippe-César), brigadier aux gendarmes de Flandre.

Service de mer.—Les lieutenants de vaisseau : Massiac (2), Froger de l'Éguille, Perrier de Salvert (3), Amé de la Laune (4), Larcher de la Touraille, le chevalier du Breignou, La Prévalaye, le chevalier de Montluc de la Bourdonnaye (5),

— A obtenu une réforme (capitaine réformé) ; rayé. (*Registre de Noailles-dragons, de* 1776 *à* 1788.) — Porté dans l'*État militaire de* 1775, où les lieutenants sont inscrits pour la première fois, et dans les *États* suivants jusqu'en 1781 inclusivement, ce qui prouve qu'il cessa son service actif en 1780.

(1) Émigré en 1791. Ils étaient trois de ce nom et de cette famille à l'armée de Condé. Les deux autres ont été faits chevaliers de Saint-Louis en 1795 et en 1815 (voir à ces dates). — De Saint-George, orthographe du nom.

(2) Mordant de Massiac. Neveu du lieutenant général ci-devant commandant la marine à Toulon, fait depuis vice-amiral et ministre de la marine (*a*). — Garde-marine en 1761, enseigne de vaisseau en 1765, lieutenant de vaisseau en 1777. — En 1770, sur *le Sagittaire*, escadre de Broves, au bombardement de Tunis.— Le 5 janvier 1785, en conséquence de la décision du roi du 9 août 1782, lettre qui l'autorise à vaquer à ses affaires et à se regarder comme libéré du service, son ordre de retraite ne devant lui être expédié que lorsque les lieutenants de vaisseau de son rang seront avancés. — Le 1er mai 1786, il lui a été expédié une commission de capitaine de vaisseau en retraite. (*Registre des mouvements*, t. IX, folio 1685.)

(3) Perrier de Salvert. — Garde-marine en 1762, enseigne de vaisseau en 1768, lieutenant de canonniers en 1770, lieutenant de vaisseau en 1778. — Tué sur le vaisseau *le Flamand* dans le combat du 20 juin 1783, livré par M. de Suffren à l'amiral anglais Hughes, près de Goudelour, dans l'Inde. — Le 15 juillet 1784, pension de 1,200 livres sur le trésor royal à sa veuve. (*Liste générale*, 1770, folio 119, verso.)

(4) Amé de la Laune. — Garde-marine en 1762, enseigne de vaisseau en 1767, lieutenant de vaisseau en 1778, lieutenant-colonel ès armées navales en 1783, capitaine de vaisseau à prendre rang le 16 janvier 1785. — En 1781, pension de 400 livres sur l'Ordre. (*Liste générale*, 1770, folio 119.)

(5) Le chevalier de Montluc de la Bourdonnaye, garde-marine en 1762, en-

(*a*) Voir plus haut, p. 129, aux chevaliers de Saint-Louis de 1727.

Ruyter-Verfusé, Roquefeuil-la-Devèze, Le Veneur de Beauvais, Givry, le chevalier Meyronnet de Saint-Marc, La Clocheterie (1), Voutron, de Beaujeu, le chevalier de Fontaine-Mervé, Greslier de Concise (2), Coetnempren-Kersaint (3), de Parcevaux, Duplessis-Colombier, le chevalier de Chavagnac, Viart, Meherenc de Saint-Pierre (4), Saint-Julien-Chambon, Maurville de Langle (5), La Jaille, Cambis l'aîné, Chappuis de

seigne de vaisseau en 1770, lieutenant de vaisseau en 1778, capitaine de vaisseau en 1786, chevalier de Saint-Louis le 21 octobre 1781. (*Liste générale des officiers de marine*, 1770, p. 121.)

(1) La Clocheterie. — Garde-marine en 1762, enseigne de vaisseau en 1771, troisième sous-aide-major d'infanterie en 1775, lieutenant de vaisseau en 1778, aide-major de la marine en 1779. (*Registres des mouvements*, t. X, folio 1739.) — Major de vaisseau en 1786. (*Liste générale*, 1787, t. I, folio 104, verso.)

(2) Greslier de Concise. — Sorti de l'École militaire en 1762. — Garde-marine même année, enseigne de vaisseau en 1772, lieutenant de vaisseau en 1778, capitaine de compagnie en 1779, major de vaisseau en 1786. (*Liste générale des officiers de marine*, 1770, folio 122.) — Capitaine de vaisseau le 1[er] janvier 1792 (*Liste générale*, 1787, t. I, folio 99, verso) (*a*).

(3) Le chevalier de Coetnempren de Kersaint. Troisième fils du capitaine de vaisseau de ce nom, péri sur *le Thésée*, qu'il commandait, en 1759. — Garde-marine en 1764, enseigne de vaisseau en 1771, lieutenant de vaisseau en 1778. (*Registre des mouvements*, t. X, folio 1746.) — Capitaine de vaisseau en 1786. — Même année, pension de 600 livres sur les Invalides de la marine. (*Liste générale*, 1787, t. I, folio 68.)

(4) Meherenc de Saint-Pierre (René-Augustin-Anicet), garde-marine en 1764, garde du pavillon en 1772, enseigne de vaisseau en 1775, sous-brigadier des gardes du pavillon en 1775, a opté même année, lieutenant de vaisseau en 1778, capitaine de fusiliers en 1781. — Avant d'entrer dans la marine il avait servi pendant sept ans en qualité de capitaine de gardes-côtes à Landerneau, du 30 avril 1759 au 26 août 1766. (*Registre des mouvements*, t. X, folio 1765.) Major de vaisseau en 1786. (*Liste générale*, 1770, folio 125.) — Comte de Méhérenc Saint-Pierre : capitaine de vaisseau le 1[er] janvier 1792 (*Liste générale*, 1787, t. I. folio 100) (*b*).

(5) Maurville de Langle. — Garde-marine en 1764, enseigne de vaisseau en

(*a*) Major général de la marine à Rochefort ; fusillé à Vannes, après Quiberon. (Archives de la famille.) — L'orthographe du nom est Grelier.

(*b*) D'après les renseignements fournis par la famille, cet officier était le fils aîné d'un lieutenant de vaisseau, chevalier de Saint-Louis, mort à Landernau, et dont nous n'avons pu retrouver les services.

Clerimbert, Forben la Barben (1), Pennandref (2), Pas de Beaulieu (3), de Lyle Saint-Martin, Querebaus, le chevalier du Cluzel (4), Dombideau de Crouseilhes (5), le chevalier du

1775, lieutenant de vaisseau en 1778, capitaine de fusiliers en 1779. — En 1782, sur *l'Artésien*, combat du 6 juillet, escadre de Suffren. — A pris le commandement du *Sévère* le 11 juillet, même année ; combats du 3 septembre 1782 et 20 juin 1783. — Permission de se retirer du service le 25 juillet 1784, avec 800 livres de pension sur la marine. (*Registre des mouvements*, t. X, p. 1777.)

(1) Forbin la Barbenne. — Garde-marine en 1764, enseigne de vaisseau en 1775, lieutenant de vaisseau en 1781. Retiré pour cause de santé, en 1785, avec la commission de capitaine de vaisseau et une pension de 1,200 livres sur le trésor royal. (*Registres des mouvements*, t. X, fol. 1784.)

(2) De Penandreff. — Garde-marine en 1764, garde du pavillon en 1765, enseigne de vaisseau en 1775, lieutenant de vaisseau en 1778, capitaine de fusiliers en 1782. — 29 janvier 1781, brevet de 50 livres de pension, en considération de la mort glorieuse du sieur de Keranstret (a), enseigne de vaisseau, tué dans le combat de la frégate *la Nymphe ;* et le 1er janvier 1782 il lui a été expédié un nouveau brevet, pour perpétuer cette grâce dans sa famille. — En 1781, sur *la Bourgogne*, commandée par M. de Charitte, escadre de Grasse ; était au combat du 29 avril, à la prise de Tabago, au combat du 5 septembre suivant, et aux deux combats des 9 et 12 avril 1782. — A péri dans le naufrage du vaisseau *la Bourgogne*, le 4 février 1783, à trente-six lieues des côtes d'Espagne.— 29 août 1783, pension de 500 livres sur le trésor royal à sa veuve. (*Registres des mouvements*, t. X, fol. 1786.)

(3) Pas de Beaulieu. — Garde-marine en 1764, enseigne de vaisseau en 1775, lieutenant de vaisseau en 1778, capitaine de vaisseau, à prendre rang, le 13 juillet 1784, en considération de la campagne de l'Inde. (*Liste générale*, 1770, fol. 124.) — En 1786, pension de 600 livres sur les Invalides. — Mort. — (*Liste générale*, 1787, fol. 68.)

(4) Le chevalier du Cluzel. — Garde-marine en 1764, enseigne de vaisseau en 1775, lieutenant de vaisseau en 1778. — En 1783, pension de 300 livres en reversion de celle de 400 livres dont jouissait son père. — Major de vaisseau en 1786. (*Liste générale*, 1770, fol. 124.) — Capitaine de vaisseau le 1er janvier 1792. — (*Liste générale*, 1787, fol. 100.)

(5) Dombideau de Crouseilhes. — Garde-marine en 1764, enseigne de vaisseau en 1775, lieutenant de vaisseau en 1778, major de vaisseau en 1786. (*Liste géné-*

(a) Penandreff de Keranstret. Garde-marine en 1776, enseigne en 1778 ; tué dans le combat de la frégate *la Nymphe* contre la frégate *la Flore*, le 10 août 1780. — 13 janvier 1781, lettre de satisfaction du roi à Mme de Keranstret, sa mère. Il a été accordé, à la demande de cette dame, une pension de 50 livres au sieur de Penandreff, lieutenant de vaisseau, seul parent de son fils dans la marine, avec un brevet pour en constater le motif. (*Liste générale*, 1770, fol. 173.)

Loup, Pierrevert l'aîné, Cambis cadet, le chevalier d'Espinassy, du Rouret, le chevalier de Créquy, Chabot, L'Hermite-Maillane (1), le baron de Paroy (2), de Burgues de Missiessy (3), Desgrigny (4), Kermorial de Kermorvant, le chevalier d'Orléans, de Perrault, du Quesne, de Ribère, d'Hes-

rale, 1770, fol. 124.) — Capitaine de vaisseau le 1[er] janvier 1792. (*Liste générale*, 1787, fol. 100.)

(1) L'Hermitte-Maillane, fils d'un conseiller à la cour des comptes, aides et finances de Provence, a eu un oncle, enseigne de vaisseau, tué à Larache en 1765. — Garde-marine en 1766, garde du pavillon en 1768, enseigne de vaisseau en 1775, lieutenant de vaisseau en 1779. — En 1782, le 12 avril, *le César*, ayant été pris et amariné dans le combat livré par M. de Grasse à l'amiral Rodney, sauta dans la nuit de l'action par la négligence des gens qui étaient à bord, et M. l'Hermitte-Maillane eut le même sort. Il s'était trouvé à sept combats, et avait été blessé à la jambe dans la baie de Chesapeac. (*Registre des mouvements*, t. X, p. 1818.)

(2) Le baron de Paroy. — Garde-marine en 1766, enseigne de vaisseau en 1775, lieutenant de vaisseau en 1779, major de vaisseau en 1786. — Pension de 400 livres sur les Invalides, pour la prise de *la Cérès*. (*Liste générale des officiers de marine*, 1770, fol. 125, verso. — Le Gentil de Paroy, à la Table.) — Capitaine de vaisseau le 1[er] janvier 1792. (*Liste générale des officiers de marine*, 1787, tome I, fol. 101, verso.)

(3) De Burgues de Missiessy, troisième fils du chef d'escadre (*a*). — Garde-marine en 1766, garde du pavillon en 1768, enseigne de vaisseau en 1775, sous-aide-major d'artillerie en 1775, lieutenant de vaisseau en 1779. — En 1770, sur *la Provence*, commandée par M. de Broves, commandant une escadre; bombardement de Tunis. (*Registre des mouvements*, t. X, fol. 1821.) — Aide-major de la marine en 1781. (*Liste générale*, 1770, fol. 125, verso.) — Capitaine de vaisseau le 1[er] janvier 1792. (*Liste générale*, 1787, t. I, fol. 155, verso.) — Comte de Burgues de Missiessy (Édouard-Thomas), vice-amiral, commandeur de l'Ordre en 1816. (*Registre de l'Ordre, de* 1814 *à* 1830, fol. 8.) — Grand-croix en 1820. (*Même registre*, fol. 2.) — Chevalier des ordres du Roi en 1827 (*Almanach royal de* 1830, fol. 279) (*b*).

(4) Desgrigny. — Garde-marine en 1766, enseigne de vaisseau en 1775, lieutenant de vaisseau en 1779, major de vaisseau en 1786. (*Liste générale*, 1770, fol. 126.) — Comte d'Esgrigny, capitaine de vaisseau le 1[er] janvier 1792. (*Liste générale*, 1787, fol. 102.)

(*a*) Voir plus haut, p. 159, aux chevaliers de Saint-Louis de 1752.

(*b*) Voir la *Biographie maritime* de M. Hennequin, pour les services de l'amiral de Missiessy, pendant la Révolution et sous l'Empire.

mivy de Moissac (1), de Ponzay, Isnard de Cancelade, Morel de Monsvilleneuve, de Saint-Jean, de Galbert, le chevalier Huon de Kermadec (2), de Lusignan (3), Dubuq de Saint-Prix, Cyresme de Banville, de Boubée (4), le chevalier de Grasse du Bar (5).

Le roi accorda les pensions suivantes à d'anciens chevaliers de Saint-Louis du service de mer : 800 livres à M. Destouches et 600 livres à M. La Grandière, pour le combat du 16 mars 1781, en Amérique; 600 livres au chevalier de Retz, pour le combat de la Grenade; 400 livres à M. de Pontevès-Gien, pour services en Amérique et au Sénégal; 300 li-

(1) Hesmivy de Moissac. — Garde-marine en 1766, enseigne de vaisseau en 1773, lieutenant de vaisseau en 1779, capitaine de compagnie en 1780. — En 1783, pension de 800 livres sur le trésor royal pour sa conduite dans l'Inde. — Capitaine de vaisseau, à prendre rang le 15 juillet 1787, en considération de sa campagne dans l'Inde. (*Liste générale*, 1770, folio 127.)

(2) Le chevalier Huon de Kermadec. — Garde-marine en 1766, enseigne de vaisseau en 1773, lieutenant de compagnie en .... (*Liste générale*, 1770, fol. 161.) — Lieutenant de vaisseau en 1779, capitaine de compagnie en 1781, major de vaisseau en 1786. (*Même liste*, fol. 127, verso.) — Capitaine de vaisseau le 1er janvier 1792. (*Liste générale*, 1787, fol. 103, verso.)

(3) De Lusignan (Bernard-Manuel), originaire du Béarn; neveu de M. de la Borde, banquier de la cour. — Garde-marine en 1767, enseigne de vaisseau en 1773, lieutenant d'infanterie en 1778, lieutenant de vaisseau en 1779. — Il n'avait que onze ans quand il a fait sa première campagne. — Avant d'entrer dans la marine il avait fait, comme volontaire, deux campagnes de vingt-deux mois de mer, la première à l'île de France, la seconde à Saint Domingue. — Il était, en 1778, au combat d'Ouessant, sur la frégate *la Fortunée*, commandée par M. Bernard de Marigny, lieutenant de vaisseau. (*Registre des mouvements*, t. X, fol. 1910.) — En 1784, pension de 300 livres sur le trésor royal, pour le combat de Goudelour. (*Liste générale*, 1770, fol. 129.)

(4) De Boubée. — Garde-marine en 1770, enseigne de vaisseau en 1777, lieutenant de vaisseau en 1781. (*Liste générale*, 1770, fol. 132, verso.)

(5) Le chevalier de Grasse du Bar. — Chevalier de Malte. — A quitté cet ordre pour se marier. — Neveu de MM. les chevaliers de Grasse du Bar, officiers de la marine. — Il a été page du grand-maître de Malte. — Garde-marine en 1757, garde du pavillon même année, enseigne de vaisseau en 1763, lieutenant de vaisseau en 1777, capitaine de vaisseau en 1782. (*Registre des mouvements*, t. VIII, fol. 1483.) — Vicomte. (*Liste générale*, 1770, fol. 72.)

vres d'augmentation à M. Vialis, titulaire d'une pension de 500 livres.

CHAPITRE VI.

Promotions de 1782 à 1784.

En 1782, la croix de Saint-Louis fut envoyée à M. de Rochambeau, commandant le corps d'armée d'Amérique, pour MM. le comte de Saint-Maime (1), mestre de camp, de Saint-Victor, de Vareilles, Saint-Gemme de la Grange, capitaines,

(1) Comte de Saint-Maime (Jean-Baptiste-Louis-Philippe de Félix d'Olières.) — Services de 1766. — Colonel du régiment de Soissonnais en 1775, brigadier en 1784, maréchal de camp en 1788. — 5 décembre 1781, lettre de satisfaction pour sa bonne conduite à York. (*Registre du régiment de Soissonnais, de* 1776 *à* 1788.) — Comte du Muy (auparavant comte de Saint-Maime), chevalier de Cincinnatus. (*Etat militaire de* 1785, p. 209.)

L'ordre de Cincinnatus fut fondé en 1785. « Les officiers de l'armée américaine, ayant généralement été pris dans le nombre des citoyens d'Amérique, ont la plus haute vénération pour le caractère de cet illustre romain, Lucius Quintius Cincinnatus, et, étant résolus de suivre son exemple, en retournant à leur domicile, ils pensent qu'ils peuvent, avec convenance, se dénommer la *Société de Cincinnatus*..... La Société aura un ordre par lequel ses membres seront connus et distingués, qui sera une médaille d'or d'une largeur convenable pour recevoir les emblèmes, et suspendue par un ruban bleu foncé, large de deux pouces, bordé de blanc, pour marque de l'union de l'Amérique et de la France. La principale figure, Cincinnatus, trois sénateurs lui présentant une épée et d'autres attributs militaires; au fond et plus loin, sa femme à la porte de sa chaumière; près d'elle sa charrue et les instruments du labourage; autour: *Omnia reliquit servare Rempublicam.* — Sur le revers: le soleil levant; une cité avec ses portes ouvertes et des vaisseaux entrant dans le port; la Renommée couronnant Cincinnatus, avec une inscription : *Virtutis Præmium;* — au-dessous, deux mains jointes supportant un cœur avec les mots: *Esto perpetua.*— Autour du tout : *Societas Cincinnatorum, instituta A. D.* 1785.

« La Société, vivement pénétrée de reconnaissance de l'assistance généreuse que

et Étrignier (1), quartier-maître du régiment de Soissonnais; Fallois de Vauvimont, capitaine au régiment Royal-Roussillon;

Au marquis de Bouillé, commandant à la Martinique (3), pour MM. Coquard de Kerné, capitaine, et Lecomte, lieutenant au régiment de Viennois; et Grignet d'Euvry, capitaine au régiment d'Armagnac.

Autres chevaliers de Saint-Louis nommés également en 1782.

S. A. R. Monseigneur, comte d'Artois (2); S. A. S. Mon-

cette contrée a reçue de la France, et désirant de perpétuer l'amitié qui a été formée et a si heureusement subsisté entre les officiers des forces alliées dans la poursuite de la guerre, ordonne que le président général transmettra aussitôt que possible, a chacun des personnages ci-après dénommés, une médaille contenant l'ordre de la Société :

« S. E. le chevalier de la Luzerne, ministre plénipotentiaire; S. E. le sieur Gérard, dernier ministre plénipotentiaire; S. E. le comte d'Estaing, le comte de Grasse, le comte de Barras, le chevalier Destouches, amiraux et commandant de la marine; S. E. le comte de Rochambeau, commandant en chef et les généraux et colonels de son armée; et les informera que ladite Société se fait l'honneur de les considérer comme membres. — Fait dans le cantonnement de la rivière d'Hudson, dans l'année 1783.

« Noms des officiers français qui ont servi en Amérique aux ordres de M. le comte de Rochambeau, et qui ont été admis dans la Société de *Cincinnatus* : MM. le comte de Rochambeau, lieutenant général, commandant en chef; le baron de Viomenil, lieutenant général; le chevalier de Chatellux, le marquis de Saint-Simon, le comte de Viomenil, de Choisy, de Béville, le comte de Custine, le duc de Lauzun, le duc de Laval, le comte d'Autichamp, le marquis de Rostaing, maréchaux de camp; Desandrouins, d'Aboville, La Valette, brigadiers; le comte de Saint-Maime, le comte Chrétien des Deux-Ponts, le comte de Pondeux, le vicomte d'Arrost, le comte Guillaume des Deux-Ponts, le vicomte de Rochambeau, le vicomte de Noailles, le comte de Charlus, le comte de Fléchier, Robert Dillon, Querenet de la Combe, le comte de Ségur, le comte de Fersen, le prince de Broglie, Sheldon, le comte de Damas, le comte de Vauban, le marquis de Champcenetz, colonels. » (*Journal militaire, dédié à* MONSIEUR, *frere du roi*, n° 1, 15 avril 1784, p. 52 à 63.)

(1) L'Estrignier. (*État militaire de* 1782, p. 202.)

(2) Reçu par le roi le 21 novembre 1782. (*Registre de l'Ordre.*) — Charles-Philippe de France, second frère du roi Louis XVI, né le 9 octobre 1757. — Mon-

seigneur le duc de Bourbon-Condé (Louis-Joseph) (1).

Les mestres de camp-commandants des régiments d'infanterie suivants : le vicomte d'Hautefort (Abraham-Frédéric) (Haynault); le vicomte de Bernis (Pons Simon de Pierre) (Vermandois); de Causans (Jacques-Vincent de Mauléon (2) (Conti).

Les mestres de camp en second des régiments suivants : le comte de Lusignem (Hugues-Thibault-Henri-Jacques) (3) (Or-

seigneur le comte d'Artois, sous Louis XV, comme petit-fils de France. — Monseigneur, comte d'Artois, sous Louis XVI, comme fils de France. — Monsieur, frère du roi, en 1795. — Lieutenant général du royaume en 1814. — Charles X, roi de France, le 16 septembre 1824. — Mort le 6 novembre 1836. — Il mérita le nom de roi-chevalier, et ses ennemis eux-mêmes, après sa mort, ont reconnu la noblesse de son caractère, sa bonté, ses vertus et son austère loyauté. — M. de Schonen, un des commissaires chargés de conduire ce malheureux prince à Cherbourg lors de la révolution de 1830, avoua à la tribune, en 1833, que la générosité du roi Charles X était sans bornes, qu'il ne fallait pas croire que les pensions accordées par lui sur sa liste civile (il y avait en secours et pensions 8 millions distribués chaque année) fussent attribuées seulement aux vieux serviteurs de la monarchie; que les ministres avaient recours à la munificence royale quand la sévérité des lois ne leur permettait pas d'accueillir des demandes fondées cependant, et que jamais le roi n'avait repoussé aucune de ces propositions, basées sur des services rendus à la France. Les Bourbons ont toujours tenu à honneur de conserver le titre d'*aumôniers* qui leur avait été légué par saint Louis.

(1) Né le 13 avril 1756, mort le 28 août 1830, dans sa soixante-quinzième année. — Monseigneur le duc de Bourbon fut reçu par le roi le 22 novembre 1782. (*Registre de l'Ordre.*)

(2) Nommé chevalier de Saint-Louis le 9 décembre 1782, il fut reçu le 1er janvier 1783 par Monseigneur le prince de Condé. (*Registre de l'Ordre, de* 1781 *à* 1791.) — Né le 30 juillet 1751 à Causans, diocèse d'Orange. — Sous-lieutenant dans la Marche en 1766, sous-aide-major en 1769, capitaine commandant la compagnie du lieutenant-colonel dans Bourgogne-cavalerie en 1770, capitaine titulaire en 1772, colonel-lieutenant du régiment de Conti en 1774. — Chevalier de Saint-Louis le 9 décembre 1782, pour être décoré le 31 dudit mois. — 1785, a de l'intelligence et ce qu'il faut pour être un bon colonel. (*Registre de Conti-infanterie, ci-devant la Marche, de* 1776 *à* 1788.) — Maréchal de camp en 1790. (*Registre de Conti-infanterie,* 81e, *de* 1788 *à* 1793.)

(3) Le comte de Lusignem. — Né à Paris le 22 décembre 1749, mousquetaire, deuxième compagnie, en 1763, sous-lieutenant aux carabiniers en 1767, capitaine au régiment de Conti-cavalerie en 1770, rang de mestre de camp en 1774, en quittant sa compagnie. — Mestre de camp en second du régiment d'Orléans-in-

léans); le marquis de Fouquet d'Auvillars (Jean-Gabriel-René-François) (1) (Armagnac); le comte Duhautier (Jean) (2) (Penthievre); le comte de Roquelaure (François-Rose-Barthélemy) (3) (Artois).

Le comte de Bouillé (Pierre-Christophe), mestre de camp attaché à l'infanterie; le marquis du Crest (Charles-Louis) (4), mestre de camp des grenadiers de la Guienne.

De Menou (Louis-Armand-François), major du régiment d'Auvergne (5); du Tertre (Antoine-Marie), commissaire principal des guerres.

fanterie en 1776, mestre de camp-commandant du régiment de Flandre en 1784. — 1781, s'occupe de son régiment avec le plus grand zèle. — 1785, a du zèle, de l'intelligence, et a gagné beaucoup pour l'instruction. (*Registre du régiment de Flandre, de* 1776 *à* 1788.) — Maréchal de camp en 1790. (*Registre de Flandre, de* 1788 *à* 1793.) — Marquis de Lusignan. (*État militaire,* 1771, p. 338.)

(1) Sous-lieutenant au régiment Mestre-de-camp-Général-cavalerie en 1767, rang de capitaine dans Royal-Piémont en 1773, a payé le prix d'une compagnie, capitaine en second en 1779, passé en la même qualité au 3e chevau-légers. — Mestre de camp en second d'Armagnac en 1780, mestre de camp-commandant de Brie en 1784. — Chevalier de Saint-Louis le 19 avril 1782 pour sa bonne conduite à Saint-Christophe. — 1785, a du zèle, s'occupe de son instruction. — En 1785, pension de 3,000 livres. (*Registre de Brie, de* 1776 *à* 1788.) — Maréchal de camp pour retraite le 1er mars 1791. (*Registre de Brie, de* 1788 *à* 1793.) — Il fut reçu par le comte de Fouquet, lieutenant général. (*Registre de l'Ordre, de* 1781 *à* 1791.)

(2) Comte du Autier. (*État militaire,* 1784, page 287.) — Il fut reçu par Monseigneur le duc de Penthièvre. (*Registre de l'Ordre, de* 1781 *à* 1791.)

(3) Marquis. (*État militaire,* 1782, page 213.)

(4) Il fut reçu par Monseigneur le duc d'Orléans (Louis-Philippe d'Orléans, petit-fils du régent, né en 1725).

(5) Né à Monségur le 19 novembre 1744. — Enseigne au régiment de Soissonnais en 1761, lieutenant même année, devenu sous-lieutenant à la composition de 1763, replacé lieutenant en 1764, lieutenant de la colonnelle en 1769, premier lieutenant, compagnie de chasseurs, à la formation de 1776, capitaine en second en 1778, capitaine-commandant en 1781, major du régiment d'Auvergne en 1782. — En 1769, gratification de 300 livres. — 1779, officier plein de zèle et d'activité, connaissant parfaitement toutes les parties pour faire un bon major. — 5 décembre 1781, l'espérance d'une majorité, pour sa bonne conduite à York-Town. (*Registre du régiment de Soissonnais, de* 1776 *à* 1788.) — Lieute-

Les lieutenants des maréchaux de France : de Mothes de Blanche (Bernard), de Calonne (Jean-Baptiste-Claude-Marie-Balthazar) (1), Pagès de Beaufort (François-Clair), Descourtils chevalier de Bessy (Didier-Robert) (2).

Les capitaines des régiments suivants : du Puch (Pierre-Morand) (3) (Enghien); de Fontenay (Henri Nadot) (Royal); Delperé de Cardaillac (Jean-Hippolyte) (La Sarre); de Couétus (Jean-Baptiste-Réné) (4) (Royal-la-Marine); de Surineau de la Menollière (Réné-Gilbert) (5) (Piémont); La Faux de Chabrignac (Joseph) (6) (Anjou); le chevalier de Failly (Gabriel-

nant-colonel du régiment d'Auvergne en 1788. — 1784, officier de distinction. — 1785, sûrement des meilleurs de l'infanterie. — 1786, officier très-distingué. — En 1787, pension de 400 livres sur l'Ordre. (*Registre du régiment d'Auvergne, de* 1776 *à* 1787.) — A abandonné en 1791. (*Registre du même régiment, de* 1788 *à* 1793.)

(1) Il fut reçu par M. de Calonne, ci-devant mousquetaire.

(2) Ancien lieutenant-colonel d'infanterie. (Archives de la famille.)

(3) Maurand du Puch (Pierre), né le 16 juin 1742 à Eimet, en Périgord. — Enseigne en 1758, lieutenant en 1759, sous-aide-major en 1765. — En 1766, gratification de 300 livres. — En 1769, *idem* de pareille somme. — 1765, excellent sujet, propre à l'état-major. — 1771, très-intelligent, de la meilleure conduite, aime beaucoup son métier, propre à une aide-majorité. (*Registre du régiment d'Enghien, de* 1763 *à* 1776, fol. 15, verso.) — Capitaine en second à la formation de 1776, *idem* de grenadiers en 1778, capitaine commandant la compagnie colonelle en 1779, *idem* de la compagnie de grenadiers en 1784. — Chevalier de Saint-Louis le 8 mars 1782. — Major du régiment de Conti en 1789. — 1785, officier des plus distingués. (*Registre du même régiment, de* 1776 *à* 1788.) — Colonel du régiment le 27 mai 1792. — Général de brigade le 8 mars 1793. (*Registre du régiment de Conti* (81e), *de* 1788 *à* 1793.) — Né à Jemet en Périgord, en 1741. (*Registre d'Enghien, de* 1788 *à* 1793.) — L'orthographe du nom est Morand.

(4) Chevalier de Couétus. (*État militaire*, 1782, p. 250.)

(5) En mer. (*Registre de l'Ordre.*) — Pour être décoré quand il sera en mer. (*Registre du régiment de Piémont, de* 1776 *à* 1788.)

(6) Né en 1742 à Prignac, en Saintonge. — Chevalier de Saint-Louis le 22 septembre 1782, pour être décoré le 6 octobre, à vingt-trois ans de services. Enseigne le 6 octobre 1759, lieutenant en 1760, sous-lieutenant à la formation de 1763, replacé lieutenant en 1764, capitaine en second en 1777, capitaine commandant en 1788. — 1775, très-bon officier. — 1785, en état de faire un très-bon officier supérieur. — En 1763, gratification de 200 livres. — En 1775, *idem*. —

Charles-Jean-Baptiste) (Austrasie); de Chabrol (Joseph-Gaspard) (1) (Lyonnais); Castillon de Monchan (Antoine) (2) (Nassau-Siégen); d'Absac (Bernard-Augustin) (La Marine); Cugnac (Vincent-Sébastien) (3) (Royal-Vaisseaux); de Meaux (Camille-Suzanne-Etienne) (4) (Bourbon);

En 1783, 300 livres *idem*. — En 1785, 600 livres *idem*. (*Registre du régiment d'Anjou, de* 1776 *à* 1788.) — A abandonné en 1791. (*Registre du même régiment, de* 1788 *à* 1793.)—1er avril 1825, pension de 500 francs sur l'Ordre à M. de Chabrignac (Joseph de la Faulx), major, né à Prignac, chevalier de Saint-Louis le 10 octobre 1782, domicilié à Angoulême, décédé le 29 juin 1825. (*Registre des pensions, de* 1814 *à* 1830.) — La date inscrite sur ce registre est celle de la réception.

(1) Né à Riom le 25 novembre 1742. Lieutenant au régiment de Nice en 1756, capitaine commandant la compagnie du lieutenant-colonel du régiment de Lyonnais en 1769, capitaine titulaire en 1771. — 1769, officier très-sage, intelligent, appliqué.— 1771, *idem*, très-bon. (*Registre de Lyonnais, de* 1763 *à* 1776.) — Capitaine en second à la formation de 1776, capitaine commandant en 1779, major du régiment de Bretagne en 1783. (*Registre de Lyonnais, de* 1776 *à* 1788.) Lieutenant-colonel en 1788. — 10 août 1783, pension de 400 livres sur l'Ordre.— 1785, a de l'esprit, des connaissances. — 21 juin 1789, colonel du régiment de la Martinique. (*Registre du régiment de Bretagne, de* 1776 *à* 1788.) — Colonel du 109e régiment (régiment de la Guadeloupe et de la Martinique) à la formation de ce corps (passé du ministère de la marine à celui de la guerre), le 16 septembre 1792. — Remplacé le 16 novembre suivant, rayé. (*Registre du* 109e *régiment, de* 1792 *à* 1793) — D'après les renseignements fournis par la famille, la pension sur l'Ordre fut accordée à M. de Chabrol en considération de ses services à Mahon et à Gibraltar.

(2) Baron de Castillon. (*État militaire*, 1782, p. 319.) — Mort général de brigade. (Archives de la famille.)

(3) Chevalier de Cugnac. (*État militaire*, 1782, p. 307.) — De Cugnac, né en 1740, lieutenant en 1759, sous-lieutenant à la formation de 1763, replacé lieutenant même année, lieutenant de grenadiers en 1770, capitaine de la compagnie du lieutenant-colonel en 1772, capitaine titulaire même année, capitaine en second à la formation de 1776, capitaine commandant en 1779.— En 1789, pension de retraite de 800 livres. — 1786, a toujours parfaitement servi. (*Registre de Royal-Vaisseaux, de* 1776 *à* 1788.) On nous a signalé aussi M. de Cugnac (Pierre), capitaine au régiment de Bourbon-cavalerie, chevalier de Saint-Louis en 1740. Cet officier, qui a servi de 1724 à 1762, époque à laquelle il se retira avec une pension de 600 livres, n'est point porté sur le registre de 1731 à 1763 avec la croix de Saint-Louis ; mais, dans un acte de notoriété du 19 avril 1779 (*Dossiers des pensions*), il est qualifié chevalier de Saint-Louis, et il prend cette qualité dans une requête adressée par lui au ministre de la guerre. (*Dossiers des pensions*.)

(4) Chevalier de Saint-Louis le 20 juillet 1782, pour être décoré le 1er no-

Le Livec de Trésurin (Yves-Michel) (1) (Barrois).

Pasquier de Fontenoy (Charles-François), capitaine au régiment provincial d'atillerie de la Fère; du Bois de Beauregard (François-Marie-Ange), capitaine aide-major réformé au régiment provincial de Vannes; d'Houdetot (François-Bernard), capitaine des canonniers-gardes-côtes de Picardie.

De Villiers (Jérôme-Charles-Joseph-Louis) (2), capitaine au corps royal d'artillerie.

Martinenq (Joseph-Jules-François), aide-major de la place de Toulon; le chevalier de Tartas (Pierre), adjoint au major de Saint-Jean-Pied-de-Port.

Brisset (Eustache-Gérard-François), garde de la porte du Roi.

Les lieutenants des régiments suivants : Viennot (Jacques) (Austrasie); Ferussac (Pierre d'Audebard) (Penthièvre); Taschereau de Liniers (Charles-Antoine) (Angoumois); de Cabannes (François) (Languedoc).

Cavalerie. — Machault, comte d'Arnouville (Charles-Henri-Louis) (3), mestre de camp-commandant du régiment de Languedoc-dragons.

vembre suivant. Services de 1755 à 1787, époque à laquelle il fut retraité avec 800 livres de pension. — 1776, bon officier, très-actif, instruit en mathématiques. — 1785, bon officier, plein de zèle. (*Registre du régiment de Bourbon, de* 1776 *à* 1788.) Son nom était le chevalier de Meaux de Merlieu. (Archives de la famille.)

(1) Né à Quimper le 24 janvier 1740, soldat en 1756, lieutenant même année, capitaine commandant la compagnie du colonel en 1772, capitaine titulaire en 1775, en second à la formation de 1776, capitaine commandant la compagnie du colonel en 1778, capitaine d'une autre compagnie en 1779; retiré le 27 février 1785 avec une pension de 600 livres. (*Registre du régiment de Barrois, ci-devant Conti, de* 1776 *à* 1788.)

(2) M. de Villiers mourut en 1786, inspecteur d'armes de la manufacture de Maubeuge, et en 1788 le roi accorda à sa veuve, née de Mecquenem (Meckenheim), fille du chevalier de Saint-Louis de 1749 (voir 1er volume, p. 416), une pension de 500 livres. Il eut pour parrain M. de Meckenheim, chevalier de Saint-Louis en 1760 (voir 1er volume, p. 517), et pour marraine demoiselle Anne-Françoise de Meckenheim. (*Dossiers des pensions.*)

(3) Il fut reçu par le comte de Machault, maréchal de camp.

Les mestres de camp en second des régiment suivants : le marquis de la Tour-du-Pin (Auguste-Alexandre) (1) (Reine-dragons); le comte de Montsoreau (Yves-Marie du Bouchet de Sourches) (Royal-Cravates); Altier (Charles-Jean-Baptiste-Victor, comte de Borne d') (Conti-dragons).

Le chevalier de Mac-Mahon (Maurice), mestre de camp, attaché au corps de la cavalerie; le marquis de Gain de Montagnac (Jean-Marie), et Aubespine (Maximilien-Marie-Emmanuel), mestres de camp, attachés au corps des dragons.

D'Andigné (François-Marie-Réné), enseigne des chevau-légers de la garde du roi, rang de mestre de camp (2).

De Saint-Pierre (Jean-Gabriel-Constant-Marc), lieutenant-colonel, attaché au corps de la cavalerie.

Les majors des régiments suivants : de Segonzac (Louis-Marc-Antoine) (3) (Royal-Piémont);

(1) Né en 1749 au Buis, en Dauphiné. — Deuxième sous-lieutenant, sans appointements, au régiment du Roi-infanterie, en 1764, deuxième lieutenant en 1765, sous-lieutenant en 1769, rang de capitaine dans Chartres-cavalerie en 1771, pourvu d'une compagnie d'augmentation même année, passé dans Orléans-cavalerie même année, capitaine en second à la formation de 1776, mestre de camp en second de Reine-dragons en 1781. — En 1788, colonel des grenadiers-royaux de Normandie. — En 1781, gratification extraordinaire de 1,200 livres. — En 1782, *idem* de 1,000 livres. — En 1785, gratification extraordinaire de 1,800 livres. (*Registre des Dragons de la Reine, de* 1776 *à* 1788.)

(2) Comte. (*Etat militaire*, 1782, p. 137.) — Il fut reçu par M. d'Eterno, sous-lieutenant des chevau-légers. (D'Esterno, brigadier de cavalerie. *Etat militaire*, 1781, p. 137.)

(3) Le chevalier de Segonzac (Louis-Marc-Antoine Bardon), né au château de Segonzac, en Périgord, page du roi (petite écurie) en 1758, lieutenant réformé en 1762, sous-lieutenant dans Royal-Piémont en 1765, sous-aide-major en 1769, rang de capitaine en 1772, pourvu d'une compagnie en 1775, capitaine en second à la formation de 1776, major en 1779, est à la formation de 1788. — 10,000 livres sans brevet de retenue. — 8 février 1786, sa réforme de capitaine remboursée par le sieur Nollent de Fatouville, sous-lieutenant au régiment, qui a déposé 10,000 livres. — 1774, plein de bonne volonté et de talents, a tout ce qu'il faut pour faire un excellent major. — 1785, rempli de zèle, d'intelligence et de fermeté. (*Registre de Royal-Piémont, de* 1776 *à* 1788.) — Il fut reçu par le duc de Lorges, mestre de camp du

Beaurecueil (Balthazard-Marie-Juste) (1) (2e chevau-légers).

De Chasteigner (Eutrope-Alexis), garde du corps du roi, compagnie écossaise; de Villepreux (Pierre-Laurent), garde du corps du roi, compagnie de Villeroy; Pasquier (Jean-Baptiste), gendarme réformé de la compagnie des gendarmes de la garde du roi; Dumanoir (Pierre Guéret), garde du corps de MONSIEUR, compagnie de Chabrillant.

Les capitaines des régiments suivants : Frottier de Bagneux (François-Joseph) (2) (Carabiniers); de Sautereau de Chasse

régiment (chevalier de Saint-Louis en 1781, voir plus haut, p. 320). (*Registre de l'Ordre, de* 1781 *à* 1791.) Il maintint la discipline dans Royal-Piémont jusqu'à la fin de 1791, et il reçut à cet égard, le 2 août de cette année, une lettre de la députation de la Nièvre, lettre qui nous a été communiquée, et dans laquelle il est dit que la députation n'oubliera jamais les services que M. de Segonzac a rendus au département, et surtout la manière dont il l'a fait. Émigré à cette époque, il fut major de la cavalerie de l'aile droite de l'armée des Princes, en 1792. Il forma, en 1794, les hussards de la légion de Damas, et périt, comme Henri de la Rochejaquelein, victime de son humanité. « Un parti ennemi s'étant approché de Grave pour reconnaître la place, la cavalerie de la légion de Damas tomba sur lui et le mit en déroute, après avoir chargé et culbuté un bataillon d'infanterie. Le major de Segonzac, qui la commandait, après s'être battu avec une rare intrépidité, courut le sabre levé sur un soldat ennemi, qui avait les armes à la main ; celui-ci, près de périr, se jette à genoux et demande grâce. Segonzac la lui accorde en lui disant de se relever et de le suivre. L'autre obéit, mais en même temps il ramasse son arme, couche en joue son bienfaiteur, le tue et se sauve. » (*Dix ans de ma vie, ou Souvenirs de mon émigration*, par M. de B. Corbehem, 1 vol. in-8°, 1827, p. 136 et 137.)

(1) Laugier de Beaurecueil, né en 1745 à Aix, en Provence. — Cornette au régiment de Berry en 1762, réformé en 1763, replacé sous-lieutenant dans ce régiment-ci même année, lieutenant en 1768, sous-aide-major en 1769, rang de capitaine en 1772, pourvu d'une compagnie même année, capitaine en second à la formation de 1776, major du 2e chevau-légers en 1779. (*Registre de Conti-dragons, de* 1776 *à* 1788.) — En 1787, lieutenant-colonel du régiment du Roi-cavalerie. — 1781, officier instruit, a du talent, très-occupé, et attaché à son service. — 1785, bon major, fera un excellent lieutenant-colonel ; a fait la campagne de 1762, en Allemagne. — En 1787, gratification de 800 livres. (*Régiment des Évêchés* (27e cavalerie), *ci-devant 2e chevau-légers, de* 1784 *à* 1788.) — Colonel du 6e régiment de cavalerie, ci-devant du Roi, en 1791 ; démissionnaire le 13 mars 1792. (*Registre du 6e cavalerie, de* 1788 *à* 1793.)

(2) Chevalier de Bagneux (François-Joseph), né en 1737, cornette aux carabi-

(Gabriel) (1) (Berry); Secondat de Roquefort (Jean Godefroy) (2) (Royal-Picardie);

De Pioger de Kermozun (Alexandre-Auguste) (3) (5[e] chevau-légers).

Gilbert de Merlhiac (Jean-Joseph-Guillaume-Marguerite),

niers en 1757, lieutenant en 1760, rang de capitaine en 1772, premier lieutenant à la formation de 1776, capitaine en second en 1779, capitaine en premier en 1784, commandant du 3[e] escadron du 2[e] régiment de carabiniers à la formation de ce régiment, en 1788.— En 1766, gratification de 300 livres. — En 1769, *idem* de 400 livres. (*Registre des carabiniers, de* 1786.) — Chef d'escadron au 2[e] carabiniers le 1[er] mai 1788, rang de major même jour. — 19 avril 1789, pension de retraite de 1,100 livres, sur la tête du sieur Frottier de Bagneux, frère aîné du chevalier de Bagneux, ancien capitaine au régiment de Royal-Champagne, avec rang de lieutenant-colonel (chevalier de Saint-Louis en 1778; voir plus haut, p. 267). (*Registre des carabiniers, de* 1788.) Frotier, orthographe du nom patronymique. Le fils de François-Joseph, le comte Frotier de Bagneux, officier de la Légion d'honneur, gentilhomme honoraire de la chambre du roi, préfet de Maine-et-Loire, député des Côtes-du-Nord (*Almanach royal de* 1830), a donné sa démission, comme tant de serviteurs devoués, lors de la révolution de Juillet. Il fut traduit devant la cour d'assises de Bourbon-Vendée, lors de la présence de Madame, duchesse de Berry, dans les provinces de l'Ouest, en 1832, et accusé d'avoir secondé les projets de S. A. R. L'accusation était fondée, le fait était vrai ; mais, les preuves manquant, il fut acquitté, et il est mort, il y a quelques mois, fidèle aux convictions de toute sa vie.

(1) Comte. (*État militaire*, 1782, p. 366.)

(2) Le baron de Roquefort (Jean Godefroy de Secondat), volontaire en 1756, lieutenant réformé à la suite de Royal-Picardie en 1758, cornette en 1760, sous-lieutenant à la formation de 1763, rang de capitaine en 1771, pourvu d'une compagnie d'augmentation en 1772, capitaine en second à la formation de 1776, capitaine commandant en 1781. — 10,000 livres sans brevet de retenue. — 6 janvier 1785, pension de retraite de 700 livres. — 1775, bon officier. (*Registre de Royal-Picardie, de* 1776 *à* 1788.)

(3) De Pioger de Kermosun, né en 1730. Mousquetaire, deuxième compagnie, en 1733; capitaine dans Escouloubre en 1761, réformé en 1763, replacé capitaine commandant la compagnie du mestre de camp de Royal-Normandie en 1770, capitaine titulaire en 1771, commandant la compagnie du lieutenant-colonel à la formation de 1776, passé au 5[e] chevau-légers en 1779, rang de major en 1784 ; retiré en 1787, avec une pension de 900 livres.—Bon chef d'escadron. (*Registre de Quercy-cavalerie* (30[e]), *ci-devant* 5[e] *chevau-légers*, *de* 1784 *à* 1788.) — Vicomte de Pioger. (*État militaire de* 1782, p. 393.)

prévôt général de la maréchaussée de Limosin (1); de Lucenay (Georges), lieutenant du prévôt général de la maréchaussée d'Auvergne, à Roanne.

Le chevalier Deslandes (Hilaire-Clément Dubois), lieutenant, rang de capitaine, aux dragons d'Orléans (2).

Service de mer. — Les lieutenants de vaisseau : le chevalier Isle de Beauchaisne, Gaston de Pollier, le chevalier de Lorgeril, de Gantes, Mercier, Trenic de Keranneizant (3), Martel cadet, Nevet de Pontbriant, Dyauville (4), Beaumont-le-Maitre (5), de Mine de Quinson, de Rochemore, Huon de Kermadec (6), de Fresne (7), Cœuret de Socqville, Beaus-

(1) Blessé à Clostercamp, étant lieutenant dans le régiment d'Auvergne. (*Registre d'Auvergne*, *de* 1763 *à* 1776.)

(2) Le chevalier des Landes, né le 15 octobre 1735 au Mesle, en Poitou. — Volontaire en 1754, cornette en 1757, lieutenant en 1759, capitaine en 1762, devenu lieutenant à la composition de 1763, premier lieutenant à la formation de 1776, capitaine au 3e chasseurs en 1782. (*Registre d'Orléans-dragons, de* 1776 *à* 1788.) — Retiré en 1786, avec une pension de 700 livres. (*Registre du* 3e *chasseurs, devenu chasseurs des Vosges, de* 1784 *à* 1788, fol. 46.) — 1763, bon officier. — 1764, officier de distinction, très-attaché à son métier; de grande volonté; a été dans l'état-major de l'armée. — 1765, officier plein de zèle. — 1770, s'est distingué à la guerre. (*Registre d'Orléans-dragons, de* 1763 *à* 1776, fol. 37, verso, *lieutenants*.)

(3) Comte Tremic de Keranisant, contre-amiral, commandeur de l'Ordre le 23 mai 1825, promotion du sacre du roi Charles X.

(4) Dyauville, chevalier de Saint-Louis le 30 juin 1782, pour être reçu le 15 novembre. (*Liste générale*, 1770.)

(5) Beaumont Le Maître. Garde-marine en 1766, enseigne de vaisseau en 1775, lieutenant de vaisseau en 1779. — En 1783, pension de 600 livres sur le trésor royal. — Fait capitaine de vaisseau, à prendre rang le 15 juillet 1784, en considération de la campagne de l'Inde. (*Liste générale*, 1770, folio 125.)

(6) Huon de Kermadec. — Garde-marine en 1766, enseigne en 1775, lieutenant de compagnie en.... (*Liste générale*, 1770, folio 159.) — Lieutenant de vaisseau en 1779, capitaine de compagnie en 1782. — Pension de 400 livres sur le trésor royal, major de vaisseau en 1786. (*Même liste*, folio 125, verso.) — Capitaine de vaisseau le 1er janvier 1792 (*Liste générale*, 1787, folio 101, verso) (*a*).

(7) De Fresne. — Garde-marine en 1770, enseigne de vaisseau en 1775, lieu-

(*a*) Commandant la frégate *l'Espérance*, en 1791, expédition d'Entrecasteaux, envoyée à la recherche de la Pérouse. (Hennequin, *Biographie maritime*, t. III, p. 425.)

sier (1), le chevalier Saquy-Destourès, Traversay (2), Maurville de Beauvais (3), La Vilasse, le chevalier de Turpin, de Raimondis, Alpheran de Montmejan, de Lignery, de Mazenod (4), Legris-Desponches, de Goesbriant, Salbert-Deforges, Framont (5), Mandola de la Palu, Saint-Marc de Fauris (6),

tenant de vaisseau en 1779 ; retiré du service, pour cause de santé, le 29 août 1785, avec une pension de 500 livres sur le trésor royal. (*Liste générale*, 1770, folio 125, verso.)

(1) Beaussier, major de vaisseau en 1786, capitaine de vaisseau en 1792. (*Liste générale des officiers de marine*, 1787, t. I, p. 105.)

(2) Traversais, fils du capitaine de frégate. — Garde-marine en 1766, enseigne de vaisseau en 1773, lieutenant de vaisseau en 1779, capitaine de compagnie en 1782. — Était en 1778, sur *le Vengeur*, au combat d'Ouessant. (*Registre des mouvements*, vol. X, folio 1844.) Major de vaisseau en 1786. (*Liste générale*, 1770, folio 126.) — Capitaine de vaisseau le 1[er] janvier 1787. (*Liste générale*, 1787, folio 102.) — En 1781, commandant *l'Aigrette :* combat contre la frégate *le Richmond*, dont il s'empara (*Registres, mouvements*, t. IV, p. 377) (*a*).

(3) Maurville de Beauvais, fils du chef d'escadre, fait depuis lieutenant général (*b*). — Garde-marine en 1766, enseigne de vaisseau en 1773, attaché à l'artillerie en 1775, brigade de Brest, idem en 1776, lieutenant de bombardiers en 1777, sous-aide-major d'artillerie en 1778, lieutenant de vaisseau en 1779, capitaine en second de bombardiers et aide-major d'artillerie en 1781. (*Registre des mouvements*, t. X, folio 1848.) — Capitaine de vaisseau le 1[er] janvier 1792. — 8 mai 1785, pension de 600 livres sur le trésor royal à la mort de sa mère. (*Liste générale*, 1787, t. I, folio 102.)

(4) Mazenod, fils d'un président de la cour des comptes de Provence. — Garde-marine en 1766, garde du pavillon même année, enseigne de vaisseau en 1773, lieutenant d'infanterie de marine en 1778, lieutenant de vaisseau en 1779, capitaine d'infanterie de marine en 1780, capitaine de fusiliers en 1784. (*Registre des mouvements*, t. X, folio 1864.) — Major de vaisseau en 1786, capitaine de vaisseau le 1[er] janvier 1792 (*Liste générale*, 1787, folio 105, verso) (*c*).

(5) Comte de Framont. (*Table de la liste générale*, 1770.)

(6) Saint-Marc de Fauris, d'abord chevalier Meyronnet de Saint-Marc, cadet. (*Liste générale*, 1770.)

(*a*) Fils aîné du chevalier de Saint-Louis de 1756. Voir plus haut, p. 165. Son nom était Prévost de Traversay. — Un autre de Traversay (Charles-Sévère), élève de première classe en 1783, est mort en 1789, en Amérique, sur un des vaisseaux de la station. (*Liste générale*, 1791, vol. II, fol. 600.)

(*b*) Voir aux chevaliers de Saint-Louis de 1752, p. 141 de ce volume.

(*c*) Mort en 1832, contre-amiral en retraite. (Renseignements donnés par la famille.)

de Menou (1), le chevalier de Castillon, La Tullaye (2), le chevalier du Clesmeur, le chevalier de la Corne, Rospiec-Trevien, Trogoff de Kerlessy, Thibault, Basset de Chateaubourg, de Galiffet, de Bourdeilles (3), Desporcelles, de Lostange (4) ;

(1) De Menou (René Marie), fils de M. le comte de Menou, commandant à Nantes. — Garde-marine en 1767, enseigne de vaisseau en 1775, lieutenant de vaisseau en 1779. — En 1778, sur *le Diadème*, capitaine de la Cardoine, escadre d'Orvilliers : était au combat d'Ouessant. — En 1779, sur la frégate *l'Aigrette*, commandée par M. de la Bretonnière, lieutenant de vaisseau ; était au combat du 16 mars contre une frégate anglaise. (*Registre des mouvements*, t. X, folio 1895.) — Major de vaisseau en 1786. (*Liste générale*, 1770, folio 128.) — Baron de Menou, capitaine de vaisseau le 1er janvier 1792 (*Liste générale*, 1787, t. I, folio 104) (*a*).

(2) La Tullaye. — Garde-marine en 1767, enseigne de vaisseau en 1775, sous-aide-major d'artillerie en 1775, attaché au détail en 1776, remis sous-aide-major d'artillerie en 1777, avancé en 1779. (*Liste générale des officiers de marine*, 1770, folio 162, verso.) — Lieutenant de vaisseau en 1779, capitaine en second d'apprentis-canonniers en 1780, capitaine en second de bombardiers en 1782, major de vaisseau en 1786. (*Même registre*, folio 129.) — Capitaine de vaisseau le 1er janvier 1792. (*Liste générale des officiers de marine*, 1787, folio 104.)

(3) De Bourdeilles. — Tué le 12 avril 1782 au combat de M. de Suffren dans l'Isle. — Nommé chevalier de Saint-Louis le 26 octobre, après sa mort, qui n'était pas encore connue. (*Liste générale*, 1770.)

(4) Chevalier de Lostanges (Arnault-Louis-Charles-Rose). — Garde de la marine le 1er juillet 1775, garde du pavillon le 1er juillet 1777, enseigne de vaisseau le 1er août 1777, lieutenant de vaisseau le 4 avril 1780, major de vaisseau le 16 décembre 1786, capitaine de frégate par décret du 10 juin 1805, rang du 1er juillet 1798, chevalier de la Légion d'honneur le 14 juin 1804, démissionnaire le 6 juillet 1806 pour passer au service de Naples. — Par décision du 20 octobre 1779, Sa Majesté a accordé au chevalier de Lostanges, enseigne de vaisseau qui a perdu un œil dans le combat de la frégate *la Surveillante*, une pension de 300 livres, et a approuvé que, dans le cas où cet officier viendrait à quitter l'ordre de Malte, il lui soit accordé sur-le-champ la croix de Saint-Louis. M. de Lostanges ayant depuis

(*a*) Voir 1er volume, p. 447, pour la croix de Saint-Louis de son père, chevalier en 1757. — On trouve encore, dans la *Liste générale des officiers de marine*, 1787, t. I, fol. 208, verso, un autre M. de Menou, lieutenant de vaisseau en 1788. — Il se nommait Louis-Antoine, entra au service en 1782, fut enseigne de vaisseau à sa seconde campagne, et mourut le 1er novembre 1793, à l'entrée de la baie de Chesapeake. (Archives de la famille.) — N'ayant que dix ans de service à la suppression de l'Ordre, il n'a pu obtenir la croix, portée par un si grand nombre de membres de sa famille.

De Sercey (1);

renoncé aux grâces de l'ordre de Malte, il obtint du grand-maître la permission de conserver la croix de l'Ordre en recevant celle de Saint-Louis. Cette décoration lui a été accordée par le roi le 17 mars 1782.

Dans un Mémoire du 27 septembre 1816, en tête duquel le relevé ci-dessus est inscrit, M. de Lostanges réclame au sujet de la date de sa croix de Saint-Louis. Il expose qu'il la reçut en 1779, mais qu'il fit observer qu'étant chevalier de Malte il ne pouvait la porter. Il fit des démarches auprès du grand-maître, et en dut le succès à la protection de la reine. Ayant communiqué la décision du grand-maître au ministre de la marine, il reçut alors son brevet et eut pour parrain le comte d'Estaing. Il demande que son ancienneté dans l'Ordre date de 1779, mais il n'y a pas de rectification sur les registres.

Le 12 novembre 1836, le consul de France à Nice annonce la mort du chevalier de Lostanges, ancien capitaine de vaisseau, arrivée le 10, et ajoute : « Brave entre les braves, et l'honneur personnifié, M. de Lostanges, le plus excellent des hommes, était à la fois aussi distingué par son esprit cultivé que par ses hautes connaissances. Personne d'ailleurs n'était ni meilleur ami, ni plus charitable que ce digne et vieux représentant de la marine française, et personne aussi, je dois l'ajouter, n'était plus digne d'exciter autant de regrets que ceux que sa perte vient d'occasionner. Son convoi, auquel se sont empressés d'assister la presque généralité des Français résidant en cette ville, M. le gouverneur chevalier de Candia, MM. les officiers de la garnison et moi, a eu lieu ce matin. (*Dossier de M. de Lostanges, Archives de la Marine.*) — Chevalier de Saint-Louis le 17 mars 1782, avec la permission de conserver la croix de Malte. (*Liste générale*, 1770, folio 131).

(1) De Sercey, lieutenant de vaisseau. — Garde-marine en 1770, enseigne de vaisseau en 1777, lieutenant de vaisseau en 1781. — 21 septembre 1785, pension de 300 livres sur le trésor royal à dater du 1er janvier. (*Liste générale*, 1770, folio 132, verso.) — Capitaine de vaisseau le 1er janvier 1792. (*Liste générale*, 1787, folio 136.) — Marquis de Sercey, vice-amiral ; commandeur de l'ordre le 3 mai 1816 ; grand-croix le 23 août 1820 (*Registre de l'Ordre, de* 1814 *à* 1830, fol. 2 et 8) (*a*).

(*a*) Volontaire en 1766 sur la frégate *la Légère ;* campagne de neuf mois aux Iles du Vent. — Passé sur *l'Heure-du-Berger ;* campagne de vingt-sept mois. — Embarqué en 1770 sur la frégate *l'Ambulante ;* campagne de près de deux ans. — Passé ensuite sur la flûte *le Gros-Ventre* et sur la frégate *l'Oiseau*, employées à la découverte des terres australes ; campagne de trente-deux mois. — En 1778, envoyé de Brest, avec cent marins d'élite, pour porter secours à *la Belle-Poule*, qui avait relâché à Plouescat, après son combat. M. de la Clocheterie, capitaine, étant grièvement blessé, et les officiers de son état-major étant également plus ou moins blessés, ce fut M. de Sercey qui ramena la frégate à Brest, en passant entre les rochers et la côte, à la vue de l'armée anglaise. — Chargé du commandement provisoire de *la Belle-Poule*. — Surveille les réparations dont elle avait besoin. — Fait partie d'une division sortie sous les ordres de M. de la Touche-Tréville. — La division est dispersée par la tempête. — M. de Sercey seul tient la mer, et rentre à Brest au bout de sept mois, ramenant avec lui

Le vicomte de la Baume (1), le chevalier de l'Epine (2).

Le chevalier de Perrigny (3) et Lunel-Duminy, enseignes de vaisseau.

MM. de Retz et La Grandière, qui avaient obtenu en 1781 des pensions de 600 livres sur l'Ordre, obtinrent en 1782 une augmentation de 200 livres.

(1) Vicomte de la Baume. Inscrit d'abord sous le nom du chevalier de la Baume-Pluvinel. (*Liste générale*, 1770, folio 132.)

(2) Le chevalier de l'Épine. Garde-marine en 1771, enseigne de vaisseau en 1777, sous-aide-major de la marine en 1779, lieutenant de vaisseau en 1782, aide-major de la marine même année; mort à Boston, le 31 octobre 1782, des blessures qu'il avait reçues au combat de *l'Amazone*. (*Liste générale*, 1770, folio 134, verso.)

(3) Le chevalier de Perrigny (Georges-Marie-Florimond). — Garde-marine le 1er juillet 1780. — Fils d'un commandant de quartier à Saint-Domingue et neveu de deux officiers de marine. — Fait enseigne de vaisseau le 9 août 1781 pour ne prendre rang qu'après ceux de la promotion du 9 mai de ladite année. — Le 29 avril 1781, combat aux atterrages de la Martinique; a eu le bras gauche em-

trois bâtiments qu'il avait pris dans un convoi escorté par une frégate de 36 et une corvette de 20. — En 1779, commandant du cutter *le Sans-Pareil*, dans une division composée d'une frégate, une corvette et deux cutters, destinée à éclairer la route de l'armée de M. de Guichen sur les îles du Vent. — La division attaquée par huit *lettres de marque* anglais. — *Le Sans-Pareil* résiste vaillamment, et ne bat en retraite qu'à la dernière extrémité. — Était aux combats des 17 avril, 15 et 19 mai 1780. — 26 juin 1780, tombé, de nuit, dans une division anglaise, en portant des dépêches à Saint-Domingue, et fait prisonnier. — Échangé au mois d'octobre suivant. — En 1781, commandant le cutter *la Levrette*, et ayant sous ses ordres la frégate *la Fée*, il escorte un convoi de trente bâtiments, est attaqué par deux frégates anglaises, les force à abandonner le champ de bataille, et conduit le convoi à sa destination. — En 1790, commandant la frégate *la Surveillante*, il arrive à Saint-Domingue au moment des troubles, recueille à son bord les hommes, femmes et enfants de la ville des Cayes, au nombre de cent quatre-vingts, et les nourrit à ses frais pendant près de trois mois. — Contre-amiral le 1er janvier 1793, il fut chargé de conduire en France tous les bâtiments de commerce qui étaient à Saint-Domingue. Retardé dans son voyage, il était dans la rade du Cap au moment de l'incendie de cette ville. Les bâtiments de commerce, au nombre de cinquante, recueillirent près de six mille habitants, qui fuyaient le massacre; les bâtiments de guerre en reçurent aussi un grand nombre, et l'amiral transporta tous ces malheureux dans la baie de Chesapeake. — Rentré en France à la fin de 1792, il fut destitué comme noble et enfermé au Luxembourg. — Mis en liberté au 9 thermidor, il fut réintégré dans son grade. A la fin de 1795, il fut nommé commandant d'une division et envoyé à l'île de France, où il servit de la manière la plus brillante jusqu'en 1802. — Commandant de la Légion d'honneur à la création de l'ordre, en 1804. — Retraité même année. — En 1810, étant à l'île de France au moment de l'attaque de cette colonie par les Anglais, il se mit aux ordres du comte Decaen, gouverneur, et fut chargé du commandement de la partie du sud du port et de l'île. — Relevé de la retraite en 1814. — Président de la commission chargée d'aller en Angleterre pour y traiter de l'échange des prisonniers français. — Vice-amiral et grand-officier de la Légion d'honneur, à son retour. — Grand-croix de la Légion d'honneur en 1825. (*Biographie maritime*, par M. Hennequin, t. II, p. 191 à 212.)

Le 14 novembre 1782, pensions de 800 livres sur l'Ordre aux sieurs d'Albert de Rions, Castellanne-Majastre et de Charitte; et pensions de 800 livres sur le Trésor aux sieurs de Macarty et de Médine, capitaines de vaisseau, qui sont venus au secours de *la Ville de Paris* dans le combat du 12 avril (*Archives de la Marine*).

Autre ordonnance du même jour, accordant des pensions de 800 livres sur l'Ordre aux sieurs Marin, chef d'escadre, et de Kersaint, capitaine de vaisseau.

En 1783, au retour de la campagne, furent nommés chevaliers : MM. Vaudrimé, capitaine, La Pierre, Terrade, lieutenants au régiment de Royal-Auvergne (ci-devant Gâtinais); Boisdelle de Fugerolles, capitaine, Clavis, lieutenant, Guichard, sous-lieutenant porte-drapeau du régiment de Soissonnais; Blin de Bourdon, de la Villautrey, capitaines au régiment d'Artois; Bonnafos, capitaine au régiment Royal-Roussillon; chevalier de Bruc (de Montplaisir), Sevré, capitaines, Jouen, quartier-maître trésorier, Payet, lieutenant au régiment de Cambresis; Reynaud, quartier-maître trésorier au régiment de Touraine; Lalimant, capitaine, Saulieu de la Chaumònerie, lieutenant au régiment de Limosin; de Roig de Doutre, de Saillet, capitaines au régiment de Médoc; de la Ferrière (Grangier), major au régiment de Bresse; Castel de Fonderine, capitaine au régiment de Chartres; Chalvet,

porté. — Combat le 5 septembre, même année (*Registres, mouvements*, t. VIII, p. 979) (*a*). — Lieutenant de vaisseau en 1786. (*Liste générale*, 1787, t. I, folio 178, verso.) — Comte de Périgny, membre de la chambre des Députés (Loir-et-Cher). (*Almanach royal de* 1814-1815, p. 78.) — Commandeur de l'Ordre le 4 septembre 1814. (*Registre de l'Ordre*, *de* 1814 *à* 1830, folio 8.)

(*a*) Ce fut la reine Marie-Antoinette qui, voyant cet officier, presque encore enfant, déjà glorieusement mutilé par l'ennemi, sollicita de la bienveillance de Louis XVI et obtint pour M. de Perrigny la croix de Saint-Louis. — Il doit y avoir erreur dans les prénoms de M. de Perrigny ci-dessus relatés, car nous trouvons aux registres des pensions de l'Ordre, de 1814 à 1830, déposés aux Archives de la Guerre, t. I, fol. 118, la mention suivante : « Le comte de Perrigny (Louis-Charles-Théodat de Taillevis), né à Saint-Domingue en 1766, ancien officier de marine, commandeur en 1814, pension de 1,500 fr. à dater du 22 juin 1825, portée à 2,000 fr. le 1er janvier 1827. — Réside à Blois. — Décédé le 11 juin 1827. »

capitaine au régiment de Condé; le chevalier de Saint-Éman (Dumouchet), capitaine au régiment de Bourbon; Thausia, capitaine au régiment de la Marine; le chevalier de Meaux, capitaine commandant au régiment Royal-Comtois; Montredon de Cargulhes, capitaine au régiment de Foix; Rivière de Beaudrieux, capitaine au régiment de Poitou; Fontanges, capitaine au régiment d'Enghien; Gigot de Buffan, capitaine au régiment Dauphin; Dumas (Alexandre-Alexis), capitaine au régiment de Rohan-Soubise; Gaillard-Dufort, Lanty, capitaines au régiment d'Auxerrois; Huillot-Philibert, Lavigne, lieutenants au régiment d'Anjou; de Samsons, capitaine au régiment de Blaisois; Langlois, capitaine au régiment d'Armagnac; le chevalier de Loz, capitaine attaché à l'infanterie; de Macdermolt (Bernard), de Macdermolt (Thomas), lieutenants au régiment irlandais de Dillon; Tanneguy de Tilly, capitaine au régiment de Dauphiné; Sallonyer, major, Crublier de Saint-Cyran, Chanteclair (de Vouges), le chevalier d'Épernay, capitaines du génie; Robert (Jean), lieutenant en troisième au régiment d'artillerie d'Auxonne.

MM. Lenoble, capitaine de canonniers du régiment de Besançon, et Poirot, lieutenant au même régiment, tous deux détachés aux Indes, furent également nommés chevalier de Saint-Louis.

Au mois de janvier 1779, et en présence d'une guerre qui commençait, Louis XVI porta les grands-croix de vingt-sept à quarante et les commandeurs de soixante-deux à quatre-vingts. La part de la marine fut fixée à six grands-croix et quinze commandeurs. Les officiers de l'Ordre furent supprimés. L'article 9 déclara que ceux qui obtiendraient la croix pour actions d'éclat porteraient un ruban toujours couleur du feu, mais bordé et liséré de la forme qui serait réglée par une ordonnance spéciale. Cette ordonnance ne fut jamais rendue. L'article 14 déclarait que les chevaliers du Saint-Esprit, chevaliers de Saint-Louis, porteraient désormais cette croix

à la boutonnière, au lieu de la placer au bas du cordon bleu, à côté de la croix du Saint-Esprit. La pension des nouveaux grands-croix était réduite à 4,000 livres, et celle des nouveaux commandeurs fixée à 3,000 livres, sauf les vingt derniers, qui devaient attendre que les revenus de l'Ordre permissent de faire face à cette dépense. Cette lacune fut comblée par une autre ordonnance du 21 août suivant.

Une décision du 11 mai 1782 établit, pour l'avenir, des lettres d'admission en parchemin, signées du roi, et qui permettaient aux chevaliers d'établir leurs droits à l'édit de 1750, qui avait créé une noblesse militaire.

Telle était la teneur de ces brevets, et la formule en a été continuée jusqu'en 1830 :

« Louis, par la grâce de Dieu roi de France et de Navarre, chef souverain, grand-maître et fondateur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, à tous ceux qui ces présentes verront, salut.

« Étant bien aise de donner au sieur..... des marques de distinction, en considération des services qu'il nous a rendus, nous avons cru que nous ne le pouvions faire d'une manière qui lui soit plus honorable qu'en l'admettant au nombre des chevaliers de l'ordre militaire de Saint-Louis, institué par l'édit du mois d'avril 1693, étant bien informé des services ci-dessus, et qu'il professe la religion catholique, apostolique et romaine.

« A ces causes, nous avons fait, constitué, ordonné et établi, faisons, constituons, ordonnons et établissons par ces présentes, signées de notre main, le ..... chevalier dudit ordre de Saint-Louis, pour par lui jouir dudit titre de chevalier, aux honneurs et prérogatives qui y sont attachés, avec faculté de tenir rang parmi les autres chevaliers dudit ordre, et de porter sur l'estomac une croix d'or émaillée, suspendue à un petit ruban couleur de feu, et sur laquelle il y aura l'image de saint Louis, à condition d'observer les statuts dudit ordre,

sans y contrevenir directement ni indirectement, et de se rendre à notre cour toutes et quantes fois que nous lui ordonnerons, pour le bien de notre service et pour le bien et utilité dudit ordre.

« Si donnons en mandement à tous grands-croix, commandeurs et chevaliers dudit ordre militaire de Saint-Louis, de faire reconnaître le sieur..... chevalier dudit ordre, de tous ceux et ainsi qu'il appartiendra, après toutefois qu'il aura prêté le serment requis et accoutumé. En témoin de quoi nous avons signé de notre main ces présentes, que nous avons fait signer par notre secrétaire d'État ayant le département de la guerre.

« Donné à ....., le .....

Signé Louis.

« Par le roi, chef souverain, grand-maître et fondateur de l'ordre militaire de Saint-Louis,

« Le secrétaire d'État ayant le département de la guerre,

« ..... »

Le roi, par décision du 14 avril 1783, établit que la place de secrétaire général, garde des archives de l'ordre de Saint-Louis, serait perpétuellement unie à la place de chef de bureau des fonds du ministère de la guerre, et ne pourrait, sous aucun prétexte et en aucun cas, en être séparée. (*Registre de l'Ordre, de* 1781 *à* 1791.)

Une décision du même jour porte qu'il sera remis au secrétaire général, garde des archives de l'ordre de Saint-Louis, une ampliation des décisions de Sa Majesté sur lesquelles des croix de Saint-Louis auront été accordées. Cette ampliation sera signée du secrétaire d'État de la guerre et sera déposée aux archives de l'Ordre. Le secrétaire général remettra un brevet en parchemin et une croix, qui seront envoyés du

bureau des grâces, aux officiers qui auront obtenu la croix, avec un ordre de réception. Sur ladite ampliation seront portés les noms de baptême des impétrants. (*Même registre.*)

Furent encore nommés chevaliers de Saint-Louis en 1783 :

Service de terre. — Infanterie : le marquis de Lafayette (Marie-Joseph-Paul-Yves-Roch-Gilbert du Moustier) (1), et le chevalier de Crillon (Louis-Sébastien), maréchaux de camp (2) ; de Jerningham (Charles-Louis chevalier de Berfort), brigadier, mestre de camp attaché à l'infanterie ; le marquis des Deux-

(1) Le marquis de La Fayette (Marie-Joseph-Paul-Yves-Roch-Gilbert Dumoustier), né le 26 septembre 1757 à Chavagnac, évêché de Saint-Malo. — Mousquetaire (deuxième compagnie) en 1771, rang de sous-lieutenant sans appointements en 1773, pourvu d'une compagnie en 1774, réformé en 1776, mestre de camp-lieutenant du régiment du Roi-dragons en 1779 ; a donné sa démission le 5 décembre 1781. (*Registre des dragons du Roi, de* 1776 *à* 1788.) — Il fut reçu par le duc d'Ayen, maréchal de camp (son beau-père). (*Registre de l'Ordre, de* 1781 *à* 1791.) — Nous ne l'avons pas trouvé sur les *États militaires* parmi les maréchaux de camp, mais il est porté lieutenant général sur l'*État de* 1792, p. 31, comme ayant été promu en 1791. — Le relevé manuscrit, établi au ministère de la guerre, nous donne les renseignements suivants : « Maréchal de camp le 18 octobre 1781, lieutenant général le 30 juin 1791. » — Sa vie est trop connue pour qu'il soit nécessaire de la raconter. La flatterie l'a surnommé le *héros des deux mondes*. — Il servit avec distinction en Amérique, mais il fut en réalité le fléau de la France et de l'Europe. Une vaine soif de popularité le jeta, en 1789, dans le parti de la Révolution, et il fut, de 1814 à 1830, le drapeau de l'opposition. On le promena de ville en ville, pour réveiller l'esprit révolutionnaire, et, en 1830, il compléta les tristes phases de sa vie en protégeant de son crédit la candidature de M. le duc d'Orléans. Ce fut par lui que ce prince parvint au trône, mais il ne s'était pas écoulé six mois que le promoteur de la nouvelle royauté et le nouveau roi étaient brouillés et ennemis mortels. Le général Lafayette mourut le 20 mai 1834, dans sa soixante-dix-septième année.

(2) Le chevalier de Crillon. — En 1756, rang de mestre de camp de dragons, pour passer dans l'Inde. — Brigadier en 1768. — Maréchal de camp en 1780. (*Dossier de M. de Crillon, État de services, Archives de la Guerre.*)

Ponts (Christian), mestre de camp-lieutenant du régiment Royal-Deux-Ponts (1).

Les mestres de camp-commandants des régiments suivants : le comte de Cossé (François-Artus-Hyacinthe Timoléon de Cossé-Brissac) (Vivarais) (2); le marquis d'Apchon (Antoine-Louis) (Aunis) (3); le comte de Barbançon (Auguste-Jean-

(1) Plus tard marquis de Forbach. — Né le 20 septembre 1752 aux Deux-Ponts. — Rang de second lieutenant sans appointements en 1768, rang de capitaine en 1771 ; ordre du 19 juin 1771 pour être employé en cette qualité, quand l'occasion s'en présentera. — Colonel-lieutenant de Royal-Deux-Ponts en 1772 (le colonel propriétaire était le duc régnant des Deux-Ponts). — Nota : sa commission porte qu'il ne pourra prendre le commandement du régiment que lorsqu'il aura vingt-trois ans accomplis. — Ordre du 20 septembre 1775 pour lui laisser prendre le commandement, ayant, de ce jour, vingt-trois ans accomplis. — Chevalier de Saint-Louis le 13 juin 1783, et assurance d'être fait brigadier quand les mestres de camp de 1772 obtiendront cet avancement. — Brigadier en 1784. — Maréchal de camp en 1788. — 10 mars 1788, mestre de camp-propriétaire du régiment. — 30 septembre 1788, gratification extraordinaire de 4,000 livres. — Il a, comme colonel propriétaire, un traitement de 8,000 livres, à dater du 10 mars 1788. — 1777, annonce le plus grand goût pour son métier, et toutes les dispositions possibles pour faire un bon militaire. — 1781, lettre de satisfaction du roi pour sa bonne conduite à York, en Virginie. — 1785, s'occupe fort de son régiment et le conduit fort bien dans tous les détails. (*Registre du régiment Royal-Deux-Ponts, de* 1776 *à* 1788.) — 28 octobre 1789, devient colonel-lieutenant, en remettant sa commission de colonel propriétaire. — 8 janvier 1790, il est décidé qu'il commandera le régiment en cette qualité. (*Registre du régiment de Deux-Ponts* (99e), *de* 1788 *à* 1793, fol. 1.) — Chevalier de Cincinnatus. (*État militaire de* 1786, p. 327.) Il fut reçu par le duc de Coigny, lieutenant général. (*Registre de l'Ordre, de* 1781 *à* 1791.)

(2) Né à Paris le 1er septembre 1749. — Rang de sous-lieutenant sans appointements dans Orléans-dragons en 1763, capitaine commandant la compagnie du mestre de camp en 1770, capitaine titulaire en 1772, colonel du régiment provincial de Saint-Maixent en 1773, réformé à la suite de l'infanterie en 1774, mestre de camp en second des dragons de Monsieur en 1776, mestre de camp commandant du régiment de Vivarais en 1780, brigadier en 1784, maréchal de camp en 1788. — En 1785, gratification de 4,000 livres. — En 1788, *idem* de 3,000 livres. — 1781, très-bon mestre de camp. — 1787, est à son régiment du meilleur et du plus grand exemple. (*Registre du régiment de Vivarais, de* 1776 *à* 1788.)

(3) Le comte (ensuite marquis) d'Apchon (Antoine-Louis). — Né à Paris le

Louis-Antoine) (Orléans) (1); le vicomte de Rochambeau (Donatien-Marie-Joseph) (Saintonge (2).

Les mestres de camp en second des régiments suivants : le

24 août 1749. — Volontaire au régiment d'Anhalt en 1765, sous-lieutenant de carabiniers en 1766, capitaine commandant dans Lanau-dragons en 1768, capitaine titulaire en 1772 (à vingt-trois ans d'âge), colonel du régiment provincial de Dôle en 1775, mestre de camp en second des dragons de Lanau en 1776, mestre de camp commandant du régiment d'Aunis en 1780, brigadier en 1784, maréchal de camp en 1788. — 1781, rempli de zèle et fort instruit. — 1785, du plus grand exemple. (*Registre du régiment d'Aunis, de* 1776 *à* 1788.)

(1) Le comte de Barbançon (Augustin-Jean-Louis-Antoine), né à Paris le 18 juin 1750. — Volontaire en 1765, rang de sous-lieutenant sans appointements aux carabiniers en 1766, rang de capitaine dans Noailles-cavalerie en 1769, capitaine commandant la compagnie du lieutenant-colonel même année, capitaine titulaire en 1772, rang de mestre de camp en 1774, colonel-lieutenant du régiment d'Orléans-infanterie en 1775, mestre de camp lieutenant du régiment d'Orléans-cavalerie en 1784. (*Registre d'Orléans-infanterie, de* 1776 *à* 1788.) — Plein de zèle et de volonté. (*Registre d'Orléans-cavalerie, de* 1776 *à* 1788.) — Maréchal de camp le 24 mars 1790. (*Registre d'Orléans-cavalerie* (15e), *de* 1788 *à* 1793.)

(2) Le vicomte de Rochambeau (Donatien-Marie-Joseph de Vimeur). — Né à Paris le 7 avril 1755. — Sous-lieutenant en second au corps royal d'artillerie le 5 août 1769, aide-major surnuméraire dans Auvergne en 1772, rang de capitaine en 1773, capitaine aide-major aux dragons d'Artois en 1774, réformé en 1776, mestre de camp en second du régiment de Bourbonnais en 1779, mestre de camp commandant du régiment de Saintonge en 1782, et du régiment Royal-Auvergne en 1783. — 5 décembre 1781, l'espérance d'un régiment, sans être assujetti à l'ancienneté de six ans de commission de colonel, pour sa conduite distinguée à la prise d'York. — 13 juin 1783, pension de 4,000 livres, en considération de ses services en Amérique et la croix de Saint-Louis, pour en être décoré le 5 août suivant (à seize ans de services). (*Registre du régiment Royal-Auvergne, de* 1776 *à* 1788.) — Maréchal de camp en 1791. (*Registre du même régiment, de* 1788 *à* 1793.) — Lieutenant général en 1792. (*État militaire*, 1793, p. 13.) — Gouverneur de Saint-Domingue en 1796, prisonnier des Anglais de 1803 à 1811, commandant une division en 1813, tué à Leipsick. (*Dictionnaire des Dates*, 1845, tome II, p. 872.) — Il fut reçu chevalier de Saint-Louis par le comte de Rochambeau, qui eut ainsi l'honneur, unique dans l'Ordre, d'être successivement le propre parrain de son père (voir le 1er volume, p. 496) et de son fils. Aux termes de l'édit de 1750, ces trois générations avaient gagné une seconde noblesse.



marquis de Valori (Charles-Jean-Marie) (Bourbon) (1); le marquis de la Tour-du-Pin Montauban (Armand-François) (Chartres) (2); le comte de Ruffo des Combes de la Ric (Alexandre-Louis-Gabriel) (Ile de Corse).

Le vicomte de la Balue de Druy (François-Amédée Lombard de Montchalin), mestre de camp attaché à l'infanterie; le baron de Vaux (Noël de Beaune), aide-major général, rang de mestre de camp, employé dans l'île de Corse.

Les capitaines des régiments d'infanterie suivants : Desforêts (Jean-Daniel Pinet de Bordes) (Auvergne) (3); de Beaussier (François) (Normandie) (4); Maquerel de Quémy (Charles-

(1) Né en 1750 à Etampes. — Page du roi en 1765, garde du corps du roi, compagnie de Beauvau, en 1768, rang de capitaine dans Royal-Lorraine en 1770, pourvu d'une compagnie d'augmentation en 1772, capitaine en second à la formation de 1776, capitaine commandant la compagnie du lieutenant-colonel en 1778, colonel en second du régiment de Bourbon-infanterie en 1781. — 1774, très-bon sujet, appliqué, cherche à s'instruire. — 1779, susceptible, par sa naissance, sa fortune et ses talents, d'une place de colonel en second. (*Registre du régiment Royal-Lorraine-cavalerie, de* 1776 *à* 1788.) — Colonel du 1er régiment provincial d'état-major en 1788. (*Registre du régiment de Bourbon-infanterie, de* 1776 *à* 1788.)

(2) Né en 1750 à Crest, en Dauphiné. — Rang de sous-lieutenant sans appointements au régiment du Roi-infanterie en 1765, lieutenant en second en 1767, sous-lieutenant en 1769, rang de capitaine dans Royal-Piémont-cavalerie en 1771, pourvu d'une compagnie en 1772, colonel du régiment provincial de Valence en 1773, mestre de camp en second du régiment de Chartres-infanterie en 1781, mestre de camp commandant du régiment de Rouergue en 1784. — 1781, paraît avoir beaucoup de zèle, conduit bien son bataillon. (*Registre du régiment de Chartres-infanterie, de* 1776 *à* 1788.) — Brigadier en 1784, maréchal de camp en 1788. — 1785, gratification extraordinaire de 3,000 livres. — 1786, pension de 3,000 livres. (*Registre du régiment de Rouergue, de* 1776 *à* 1788.)

(3) Blessé à Clostercamp. (Voir 1er volume, p. 508.)

(4) Né à Marseille en 1738. — Enseigne au régiment de Normandie en 1757, lieutenant même année, capitaine commandant la compagnie du lieutenant-colonel en 1772, capitaine titulaire en 1773. — 1773 à 1775, bon sujet, bonne conduite. (*Registre du régiment de Normandie, de* 1763 *à* 1776.) — Capitaine en second à la formation de 1776, capitaine commandant en 1779; retiré le 12 avril 1787, avec 600 livres de pension. (*Registre du même régiment, de* 1776 *à* 1788.)

François-Louis) (Brie) (1); Blin de Bourbon (Gaspard-Joseph) (Artois) (2); de Flavigny des Iles (Louis-François-Alexandre) (Blaisois) (3); de Monty (Louis) (Royal-la-Marine) (4); Pierreux de Fraisse (Joseph-Thibault) (4[e] régiment provincial d'état-major (5); de Junca (Claude-Jean) (régiment provincial

(1) Né à Noyon en 1738. — Lieutenant le 9 février 1757, capitaine commandant la compagnie du colonel en 1771, capitaine titulaire en 1772, capitaine en second à la formation de 1776, capitaine commandant en 1778, de la compagnie de chasseurs en 1779, de la compagnie de grenadiers en 1782. — A été enlevé par l'effet d'une bombe à Louisbourg. — A abandonné en 1783. — 1777, officier intelligent, exact à son métier. — Chevalier de Saint-Louis le 31 janvier 1783. (*Registre du régiment de Brie, de* 1776 *à* 1778, fol. 12, verso.)

(2) Blin de Bourdon (Gaspard-Joseph), né à Hesdin le 1[er] février 1744. — Enseigne en 1761, devenu sous-lieutenant à la formation de 1763, replacé lieutenant en 1768, sous-aide-major en 1772, lieutenant en premier de la compagnie-colonnelle à la formation de 1776, lieutenant de chasseurs en 1780, capitaine en second en 1781, capitaine commandant en 1784, major du régiment de l'Ile-de-France en 1788. — 1779, gratification de 200 livres. — 1786, *idem* de 400 livres. — 1787, *idem* de 300 livres. — 1777, bon officier. (*Registre du régiment d'Artois-infanterie, de* 1776 *à* 1788.) — Il n'est pas porté chevalier de Saint-Louis sur le matricule du corps, mais il est inscrit au registre de l'Ordre, de 1781 à 1791, à la date du 30 mai 1783.

(3) Flavigny des Isles. — Né en 1738 à Elbeuf. — Lieutenant le 30 avril 1759, sous-lieutenant à la composition de 1763, replacé lieutenant en 1770, capitaine en second en 1780. — Chevalier de Saint-Louis le 3 avril 1785, pour être décoré le 30 du même mois. — En 1771, gratification de 400 livres. — Retiré le 12 avril 1787 avec une pension de 360 livres. (*Registre du régiment de Blaisois, de* 1776 *à* 1778, *devenu régiment de Provence en* 1785, fol. 15, verso.)

(4) De Monty (Louis-Alexis). — Né à Nantes le 14 août 1740. — Page du roi, grande écurie, en 1760; sous-lieutenant en 1763, lieutenant en 1765, lieutenant en premier à la formation de 1776, capitaine en second en 1777. — A donné sa démission le 15 avril 1785. — En 1769, gratification de 300 livres. — En 1779, gratification de pareille somme. — 1777, bon officier et zélé. (*Registre de Royal-la-Marine, de* 1776 *à* 1788.)

(5) Lieutenant au bataillon de milice de Montbrison en 1754, lieutenant de grenadiers postiches en 1759, réformé en 1762, replacé même année. (*Registre des milices*, 1759, *régiment de Lyon, bataillon de Montbrison.*) — Bon gentilhomme. (*Registre des milices*, 1771, *même régiment.*) — Le régiment, devenu 4[e] provincial d'état-major. (*Registre des milices*, 1775, *même régiment.*) — Frère des chevaliers de Saint-Louis de 1771 (Voir I[er] volume, p. 606) et de 1776 (voir plus haut, p. 254.)

d'Auch); Caldaguès (Pierre-Raymond) (Soissonnais); de la Chapelle (Mathieu-Salomon) (1) (Bretagne);

Delafosse (Charles Rouget, ci-devant du Rouget), capitaine au bataillon de garnison de Poitou; de Vigny, chevalier d'Émerville (Léon-Pierre), capitaine au régiment de recrues de l'île d'Aix, réformé.

Prévost de Vernois (Christophe-François), lieutenant en premier au bataillon de garnison de Barrois; Pouilly (Henri-Pierre-Marguerite), sous-lieutenant du prévôt du général de la maréchaussée de Picardie, à Abbeville; Guyon de Saint-Sernin (Pierre-Yves-Dorothée), capitaine attaché à l'infanterie; Coste (Claude-Benoist), quartier-maître réformé du régiment de Gâtinais (2).

Les capitaines de canonniers des régiments d'artillerie suivants: Le Noble (Jean-Baptiste) (Besançon) (3); le chevalier

(1) A servi en qualité d'aide-de-camp du comte de la Chaise, pendant la campagne de 1761; volontaire au régiment de Bretagne en 1762, sous-lieutenant en 1763, lieutenant en 1769, lieutenant de chasseurs en 1777, capitaine en second en 1779, capitaine commandant en 1782. — A demandé sa retraite à la formation de 1791. — 28 septembre 1791, pension de retraite de 1,680 livres. (*Registre du régiment de Bretagne* (46e), *de* 1788 *à* 1793.)

(2) Né en 1727 à Saint-Chef, en Dauphiné. — Cadet aux volontaires de Clermont en 1758, maréchal des logis au régiment de Marcieu en 1760, quartier-maître du régiment d'Auvergne en 1763, chargé de la caisse du régiment en 1764, rang de lieutenant en 1768, réformé à la composition de 1776. (*Registre du régiment de Gâtinais, dédoublure d'Auvergne* (*devenu Royal-Auvergne*), *de* 1776 *à* 1788.)

(3) Le Noble (Jean-Baptiste). — Né le 31 décembre 1736 à Caen. — Écuyer, petit-fils d'un avocat du roi aux requêtes du palais à Rouen, et substitut du procureur général du parlement de cette ville; fils d'un conseiller du roi au bailliage et siége présidial de Caen; un de ses oncles a été maître de la chambre des comptes de Rouen, et un autre chevau-léger. Il a eu un frère, lieutenant au régiment d'Eu, tué à la bataille d'Hastembeck, et il lui en reste deux autres, dont l'un a la lieutenance de celui qui est mort. Il est d'ailleurs parent et allié de plusieurs présidents, tant du parlement que de la chambre des comptes de Normandie, ainsi que d'un grand nombre de conseillers et de plusieurs gentilshommes. — Élève en 1760, sous-lieutenant en 1762, lieutenant en second en 1763, en premier en 1765, capitaine par commission en 1772, en second en 1775, en second

de Seroux (Jean-Nicolas) (Toul) (1); Darodes de Choisy (Joseph) (Strasbourg) (2); de Vigny (Hilaire-Auguste) (la Fère) (3);

Bressolles (Paul Manuel de Jussieu), capitaine du génie (4);

De Cardaillac (Alphonse Dumontet de la Molhière de Malus-

de sapeurs en 1779, capitaine de bombardiers, puis de canonniers, en 1781; mort le 21 septembre 1792. — Sept campagnes, dont cinq dans l'Inde, deux siéges, deux batailles ou affaires, quatre expéditions, une blessure. — En 1762, gratification de 150 livres. — 21 mai 1786, pension de 300 livres. (*Registres, capitaines d'artillerie avant* 1789, t. II, fol. 58.)

(1) Devenu baron de l'Empire (de Seroux, baron de Fay); général de division le 8 février 1806 (*Almanach royal*, 1814-1815, p. 425), grand officier de la Légion d'honneur le 11 juillet 1807 (*même Almanach*, p. 390), commandeur de l'ordre de Saint-Louis en 1814, grand'croix en 1819. (Voir à ces dates.)

(2) Noble. — Un de ses oncles a été capitaine de grenadiers royaux. — Un autre est major du régiment de Brie. — Un de ses grands oncles a été mousquetaire. — Un autre, gendarme de la garde. — Un de ses ancêtres a servi en qualité de capitaine sous M. le maréchal de Montluc. — Élève en 1761, sous-lieutenant en 1762, lieutenant en second en 1763, en premier en 1765, capitaine en second en 1772, de bombardiers en 1779, de canonniers en 1780, lieutenant-colonel en 1791, chef de brigade (colonel) le 11 brumaire an II. — Sept campagnes aux colonies. — A été, pendant la Révolution, trois mois à l'armée du Nord et trois mois à l'armée d'Italie. (*Registres des capitaines d'artillerie avant* 1789, vol. II, fol. 32.) — Directeur d'artillerie à Toulouse; retraité le 8 fructidor an IX (26 août 1801), ayant trente-neuf ans sept mois et vingt-sept jours de services, plus sept campagnes et six mois. (*Dossier de M. Darodes de Choisy. Archives de la Guerre.*)

(3) Né à Émerville, paroisse d'Audeville, près Pithiviers, en Beauce. — Surnuméraire en 1755, sous-lieutenant en 1757, lieutenant en second en 1762, en premier en 1765, capitaine par commission en 1768, capitaine en second en 1772, de bombardiers en 1778, de canonniers en 1779, chef de brigade en 1788 (*a*). (*Registres des capitaines d'artillerie avant* 1789, vol. II, fol. 13.)

(4) Chevalier de Bressolles. (*État militaire de* 1783, p. 421.)

(*a*) Il fut fait chef de brigade dans le régiment d'artillerie de Grenoble. (*État militaire de* 1789, p. 222.) Il ne faut pas confondre ce grade, qui ne donnait que le rang de major, avec la même dénomination affectée aux colonels sous la République. D'après l'ordonnance du 3 novembre 1776, chaque régiment était composé de deux bataillons et de quatre compagnies de bombardiers. Chaque bataillon était formé de deux brigades : la cinquième brigade se composait des bombardiers. Il y avait cinq chefs de brigade par régiment, sous les ordres du colonel et du lieutenant-colonel ; chaque bataillon avait une brigade formée de quatre compagnies de canonniers, et l'autre formée de trois compagnies de canonniers et une de sapeurs. (*État militaire de* 1778, p. 235 et 236.)

sin), et d'Estaniol (Nicolas-Louis), lieutenants des maréchaux de France.

Cavalerie : Le marquis de la Rochejaquelein (Henri-Louis-Auguste), premier lieutenant de la compagnie des gendarmes de MONSIEUR (1); le comte de Moreton-Suger-Chabrillant (Jac-

(1) Né le 29 juillet 1749. — 2 juillet 1764, cavalier au régiment de Berry. — 26 avril 1766, porte-étendard au même régiment. — Sous-lieutenant le 1er janvier 1768. — Rang de capitaine le 4 mai 1771. — Guidon aux gendarmes anglais le 16 octobre même année.— Capitaine le 5 mai 1772.— Enseigne aux gendarmes du Dauphin le 7 mai 1775. — Second lieutenant aux mêmes gendarmes, rang de mestre de camp, le 1er avril 1776.— Premier lieutenant aux gendarmes de MONSIEUR le 1er mars 1780. — Mestre de camp-lieutenant du régiment Royal-Pologne le 1er janvier 1784. — Maréchal de camp le 1er septembre 1788. — Chargé de la vérification des comptes de régiments, le 12 août 1790. (*Dossier de M. le marquis de la Rochejaquelein*, *Archives de la Guerre*.) — Chevalier de Saint-Louis le 6 juin 1783. (*Registre de l'Ordre, de* 1781 *à* 1791.) — « Il émigra, et fut maréchal général des logis de la cavalerie, à l'armée des Princes. — Après la campagne des Princes il se rendit à Londres, passa de là à Saint-Domingue, avec madame la marquise de la Rochejaquelein, qui y avait une habitation; mais, peu de jours après leur arrivée, et quoique les nègres de cette partie de l'île fussent restés très-fidèles, les autorités les obligèrent à aller chercher un refuge à la Jamaïque. Les Anglais, voulant prendre Saint-Domingue, où tous les blancs qui n'avaient pu fuir venaient d'être massacrés, avaient donné l'ordre d'organiser des légions de nègres fidèles, dont les propriétaires de Saint-Domingue seraient les officiers. Le marquis de la Rochejaquelein commanda une de ces légions. La lutte dura cinq ans. Les Anglais furent obligés de se retirer; mais, après avoir licencié les légions, le général Maitland refusa de prendre à bord les officiers et leurs femmes. Il prétendait avoir traité avec le général Rigaud (chef des nègres), ce qui était faux. Rigaud, indigné de cette lâcheté, retarda de vingt-quatre heures la marche de ses troupes, pour donner aux officiers le temps de s'éloigner. Ils parvinrent, en sacrifiant des sommes considérables, à louer de mauvaises barques qui les conduisirent à la Jamaïque. Le marquis de la Rochejaquelein tenta de faire le commerce. Dans un de ses voyages sur une lettre de marque, le vaisseau fut attaqué et pris à l'abordage par un corsaire espagnol. Dans ce combat, M. le marquis de la Rochejaquelein eut un bras emporté et reçut plusieurs coups de sabre à la figure. Son bras tenait encore par un lambeau de chair; il acheva de le couper avec son sabre, et le jeta lui-même à la mer. Conduit à Saint-Iago de Cuba, il y fut recueilli et soigné. Le général Leclerc était alors maître de Saint-Domingue. M. de la Rochejaquelein se fit conduire à son habitation. On ne voulait pas la lui rendre; il s'en fit le fermier; mais au bout de quelques mois, dans le cours de 1802, il succomba à ses blessures, malgré les soins de ses deux filles Annette et Louise, et entouré de ses nègres, toujours fidèles.

ques-Henri-Sébastien-César), capitaine en survivance d'une compagnie des gardes du corps de MONSIEUR (1); le duc de Polignac (Armand-Jules-François Mancini); mestre de camp-lieutenant commandant du régiment du Roi-cavalerie (2); d'Espinchal (Joseph-Thomas), mestre de camp attaché au corps des dragons (3); le chevalier de Bonnard (Bernard),

Madame de la Rochejaquelein n'existait plus. » (*Mémoires de madame la marquise Louise de la Rochejaquelein*, 2 vol. in-18, p. 215 à 218, 9e édition, 1860.) — Ce beau nom a été rendu immortel par les trois fils du marquis de la Rochejaquelein, qui personnifient en eux la sainte et glorieuse histoire de la Vendée. — Henri de la Rochejaquelein (l'aîné), né le 30 août 1770, entra comme sous-lieutenant au régiment Royal-Pologne le 1er septembre 1785, et passa le 19 février 1789 dans les chasseurs de Flandre, pour y prendre rang de ce jour. (*Registre du régiment Royal-Pologne, de* 1788 *à* 1793.) — Il fut officier dans la garde constitutionnelle de Louis XVI en 1791, défendit le roi le 10 août, échappa miraculeusement à cette journée néfaste, fut généralissime des armées vendéennes après le passage de la Loire en 1793, et fut tué le 28 ou le 29 janvier 1794. On l'avait surnommé *l'Intrépide*. (*Mémoires de madame de la Rochejaquelein.*) Son nom glorieux et vénéré manque à la chronologie de l'Ordre, mais ses deux frères furent chevaliers de Saint-Louis en 1814. On les trouvera à cette date. — Un La Rochejaquelein, enseigne des gardes du corps, fut tué à l'affaire de Dettingen en 1743. (*Gazette de France du* 23 *juillet* 1743.) — Enfin on trouve, à propos d'Henri de La Rochejaquelein, cette note au *Registre des chasseurs de Flandre* (3e), *de* 1788 *à* 1793 : « Le 24 janvier 1792, il a été écrit à son père que cet officier ne peut être promu au grade de lieutenant. » — Celui auquel on refusait un brevet de lieutenant commandait cent mille hommes dix-huit mois plus tard, battait les armées républicaines, et méritait que Jomini le plaçât haut dans l'estime des gens de guerre.

(1) Il fut reçu par M. le duc de Lévis. (*Registre de l'Ordre, de* 1781 *à* 1791.)

(2) Sous-lieutenant au régiment Royal-Pologne en 1765, capitaine en 1766, mestre de camp-lieutenant du régiment du Roi-cavalerie en 1770, brigadier en 1781, démissionnaire en 1785. — Excellent sujet, aimé et considéré. (*Registre du régiment du Roi-cavalerie, de* 1776 *à* 1788.)

(3) Il fut reçu par S. A. S. Monseigneur le prince de Condé. — Deux autres officiers de ce nom ont été chevaliers de Saint-Louis, sans que nous puissions constater la date de leur nomination. 1° Le marquis d'Espinchal : « Sert depuis le 23 août 1732 dans la compagnie écossaise des gardes du corps, dont il est lieutenant depuis 1752; brigadier en 1745, maréchal de camp en 1758, lieutenant général en 1762. (*État militaire de* 1764, p. 97.) — Sa qualité est prouvée par la réception de M. de Boissière (Jean-Joseph), garde de la manche, chevalier de Saint-Louis le 11 mai 1759, auquel il servit de parrain. (*Registre de l'Ordre, de* 1757 *à*

mestre de camp attaché au corps des hussards; le chevalier des Cars (Jacques-François de Pérusse), mestre de camp-lieutenant des dragons d'Artois (1); le comte de Gain de Montagnac (Marie-Joseph), mestre de camp en second du régiment d'Artois-cavalerie (2);

1762.) — 2° Le chevalier d'Espinchal (Antoine-Edmond), lieutenant-colonel de Royal-Picardie. — Né en 1705. — Est de Massiac, en Auvergne. — Lieutenant réformé en 1720, en pied en 1728, capitaine en 1732, lieutenant-colonel en 1748. — Chevalier de Saint-Louis. (*Registre, rang des capitaines de cavalerie et dragons, de* 1731 *à* 1763, *régiment Royal-Picardie.*) — Brigadier en 1764, maréchal de camp en 1770, chevalier de Saint-Louis (toujours sans indication de date). — 25 mars 1765, pension de 800 livres sur l'Ordre. — En 1767, gratification de 2,000 livres. — 1765, bon lieutenant-colonel, estimé dans la cavalerie et fort occupé de ses devoirs. — 1763, très-zélé, actif comme un jeune homme, aime son métier, et a beaucoup de connaissances pour tout ce qui concerne les chevaux. — 1767, on ne peut en dire trop de bien; mérite d'être traité d'une façon distinguée. (*Registre du régiment Royal-Picardie, de* 1768 *à* 1776.)

(1) Le chevalier (ensuite baron) des Cars. — Né en 1747 à Flavignac-des-Cars. — Garde-marine en 1765; a fait quatre campagnes en cette qualité, dont trois faisant fonctions d'enseigne. — Rang de sous-lieutenant dans les carabiniers en 1770, rang de capitaine dans le régiment du Roi-cavalerie en 1771, pourvu d'une compagnie en 1772, colonel du régiment provincial de Laon en 1773, mestre de camp-lieutenant du régiment d'Artois-dragons en 1774, brigadier en 1784. (*Registre des dragons d'Artois, de* 1776 *à* 1788.) — Maréchal de camp en 1788. (*État militaire de* 1789, p. 76.)

(2) Né le 24 décembre 1748 à Montagnac, en Dauphiné. — Page du roi, grande écurie, en 1765, sous-lieutenant en 1768, lieutenant en 1772, pourvu d'une compagnie en 1765, capitaine en second à la formation de 1776, capitaine-commandant en 1779, mestre de camp en second de ce régiment en 1780, colonel du régiment de Berry-cavalerie en 1788. — En 1771, gratification de 200 livres. — En 1787, *idem* de 1,500 livres. (*Registre d'Artois-cavalerie, de* 1776 *à* 1788.) — Maréchal de camp en 1791. (*Registre du régiment de Berry* (18e), *de* 1788 *à* 1793.) — Marquis de Gain de Montagnac, lieutenant général, commandeur de l'Ordre le 27 décembre 1814. (*Almanach royal de* 1817, p. 442.) — En 1806 il parut un ouvrage, en deux volumes in-octavo, intitulé : *Mémoires de Louis XIV, écrits par lui même, composés pour le grand Dauphin son fils, et adressés à ce prince; mis en ordre et publiés par J.-L.-M. de Gain-Montagnac.* Nous ignorons si l'auteur et l'officier général ne font qu'un; nous le présumons. Les prénoms de l'un semblent être Joseph-Louis-Marie, et ceux de l'autre sont Marie-Joseph; mais plus d'une fois nous avons pu constater sur les registres l'inversion des prénoms ou l'oubli de l'un d'eux.

De Chamoy (Anne-Claude Rousseau), major du régiment Commissaire-Général de la cavalerie (1); Nadaillac (Alexandre Roger du Pouget), capitaine au régiment Royal-Champagne, rang de major (2).

Les capitaines des régiments de dragons suivants : le chevalier d'Héritot (Louis-François Piédoue) (Chartres) (3); Duban de Crèvecœur (Pierre-Nicolas-Louis) (Royal) (4); de Rostaing (Antoine-Louis-Alphonse-Marie) (La Rochefoucauld (5);

De Lantage (Louis-Jules Balathier), capitaine au 2e chasseurs (6); de Bermond de la Martinière (François-Louis), lieutenant au régiment Dauphin-dragons ; Faucheux (Pierre-Dessent), lieutenant en premier au régiment Commissaire-Général de la cavalerie (7).

(1) Marquis de Chamoy. (*État militaire de* 1785, p. 356.)—Né à Paris le 8 avril 1746. — Cornette dans Royal-Roussillon-cavalerie en 1762, réformé en 1763, replacé sous-lieutenant en 1764, capitaine-lieutenant de la compagnie du mestre de camp de Commissaire-Général-de-cavalerie en 1771, pourvu d'une compagnie en 1772, capitaine en second à la formation de 1776, major en 1780, lieutenant-colonel en 1787, mestre de camp du régiment en 1788. — 1781, sert avec la plus grande exactitude. — 1785, plein de zèle et d'intelligence. (*Registre du régiment Commissaire-Général-cavalerie, de* 1776 *à* 1788, folio 8.) — Démissionnaire en 1791. (*Registre du même régiment, de* 1788 *à* 1793, folio 2.)

(2) Marquis de Nadaillac. (*État militaire de* 1785, p. 367.) — Il fut reçu par le duc de Brissac, maréchal de camp. (*Registre de l'Ordre, de* 1781 *à* 1791.)

(3) De Piédoue. (Archives de la famille.)

(4) Né le 23 mars 1745 à Mazerny, en Champagne. — Cornette en 1757, capitaine en 1761, réformé à la composition de 1763, replacé à une nouvelle compagnie d'augmentation en 1772, capitaine en second à la formation de 1776, capitaine-commandant en 1778. — Retraité le 1er mars 1784, avec une pension de 550 livres. — Forcé de se retirer du service en raison de sa très-mauvaise santé, par suite d'une chute de cheval qu'il a faite en manœuvrant. — 1779, susceptible d'une majorité. (*Registre de Royal-dragons, de* 1776 *à* 1788, folio 12, verso.)

(5) Comte de Rostaing. (*État militaire de* 1785, p. 404.)

(6) Marquis de Lantage. (*État militaire de* 1785, p. 412.)

(7) De Faucheux. (*État militaire de* 1785, p. 356.) — Le Faucheux. (Archives de la famille.) — Volontaire en 1756, maréchal des logis en 1758, cornette en 1760, réformé à la composition de 1763, replacé sous-lieutenant en 1768, lieute-

Maison du Roi. — *Gardes du corps* : Sesmaisons (Louis-Henri-Charles Rogatien), lieutenant, compagnie de Beauvau (1); de Cherisey (Louis), sous-lieutenant, compagnie de Villeroy (2); Chateigner (Eutrope-Alexis), et de Sainte-Marie (Étienne), gardes du corps, compagnie écossaise; Launay de Villemessant (Jean-Philippe), garde du corps, compagnie de Villeroy (3); de Menou (Jacques), brigadier, compagnie de Beauvau; Prévost du Repaire (Jean), garde du corps, compagnie de Luxembourg.

Service de mer. — Les lieutenants de vaisseau : Ruol, La Jonquière, Barentin, de Resmond, du Chilleau de la Roche, Tredern de Lezerec, Montandre-Longchamp, Grasse-Brianson (4), Arthur de Kéralio, Montboissier de Canillac, Greslier

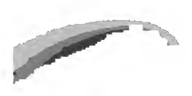
nant en 1772, sous-lieutenant à la formation de 1776, lieutenant en second en 1777, en premier en 1779, rang de capitaine en 1784. — 1772, bon sujet, a de bonnes mœurs, sert bien. (*Registre de Commissaire-Général-cavalerie, de* 1763 *à* 1776.) — Capitaine en 1789, retraité en 1792. (*Registre du même régiment* (3e), *de* 1788 *à* 1793.) — Un autre de Faucheux (Jean-François), lieutenant au même régiment, rang de capitaine, chevalier de Saint-Louis en 1754, est porté 1er volume, p. 429. Nous avons donné ses services; voici ses notes de régiment : — 1763, officier de la plus grande distinction pour tous les détails; fera un major supérieur. — 1764, plus propre aux manœuvres qu'aux détails. — 1766, a très-bien servi depuis qu'il est au corps; était excellent aide-major pendant la guerre; sert avec honneur et exactitude. — 1767, très-bon officier, a parfaitement servi; plein d'honneur et de conduite. (*Registre de Commissaire-Général-cavalerie, de* 1763 *à* 1776.)

(1) Vicomte de Sesmaisons, rang de mestre de camp. (*État militaire de* 1783, p. 117.) — Il est porté comme sous-lieutenant dans cet *État*, mais il est inscrit comme lieutenant dans celui de 1784, p. 127, ce qui prouve qu'il fut avancé d'un grade et nommé chevalier de Saint-Louis dans le cours de la même année. — Il fut reçu par le duc de Nivernais. (*Registre de l'Ordre, de* 1781 *a* 1791.)

(2) Comte de Cherisey; rang de mestre de camp. (*État militaire de* 1783, p. 115.)

(3) Grand-père de M. de Villemessant, directeur du journal *le Figaro*.

(4) De Grasse-Brianson (René-Alphonse-Paulin). — Garde-marine en 1767, enseigne de vaisseau en 1773, sous-brigadier des gardes de marine en 1777, lieutenant de vaisseau en 1779. (*Registre des mouvements*, t. X, folio 1884.) — Major de vaisseau en 1786. (*Liste générale des officiers de marine*, 1770, folio 128.) —



chevalier de la Jalousière (1), Fayard, Foucaud de Pontbriant, Le Melorel de la Haichois, de Lyle-Calian, Brués d'Aigaliers (2), Daché-d'Espars, de Camus;

Junca, commandant le bataillon des milices de Limonade (île de Saint-Domingue), chevalier de Saint-Louis le 1er juillet 1783. (*Archives de la Marine.*)

Chevaliers de Saint-Louis nommés en 1784.

Service de terre : Le comte de la Marck (Auguste-Marie-Raimond d'Aremberg), brigadier, mestre de camp, propriétaire du régiment allemand de son nom (3).

Marquis de Grasse-Brianson, capitaine de vaisseau le 1er janvier 1792. (*Liste générale des officiers de marine*, 1787, t. I, folio 105, verso.)

(1) Greslier, chevalier de la Jalousière. — Garde-marine en 1767, enseigne de vaisseau en 1773, lieutenant d'apprentis canonniers en 1775, lieutenant de vaisseau en 1779, lieutenant en premier de bombardiers en 1781, capitaine en second d'apprentis canonniers même année, capitaine en second de bombardiers en 1782, major de vaisseau en 1786. (*Liste générale*, 1770, folio 129, verso.) — Capitaine de vaisseau le 1er janvier 1792 (*Liste générale*, 1787, t. I, folio 104, verso) (*a*).

(2) Brueys d'Aigalliers. — Garde-marine en 1768, garde du pavillon même année, enseigne de vaisseau en 1777, brigadier des gardes du pavillon en 1778. (*Registre des mouvements*, t. XI, p. 1946.) — Lieutenant de vaisseau en 1780, chef de brigade des gardes du pavillon même année, lieutenant en second des gardes du pavillon en 1783. (*Liste générale*, 1770, folio 130, verso.) — Lieutenant en premier de la garde de M. l'amiral en 1786.—Supplément de solde de 1,200 livres. — Capitaine de vaisseau le 1er janvier 1792 (*Liste générale*, 1787, folio 154, verso) (*b*).

(3) Né à Bruxelles le 23 août 1753. — Sous-lieutenant en 1769, capitaine com-

(*a*) L'orthographe du nom est Grelier.

(*b*) Contre-amiral en 1796, vice-amiral en 1798, commandant de l'armée navale chargée de transporter en Égypte le général en chef Bonaparte et son armée ; tué au combat d'Aboukir le 1er août 1798. Blessé d'abord à la figure et à la main, il n'avait pas voulu être pansé. Il eut ensuite les deux cuisses emportées par un boulet. Ses officiers ayant voulu le faire transporter au poste, il s'y opposa, en disant : « Un amiral français doit mourir sur son banc de quart. » Bonaparte écrivait, en 1797, au Directoire, à propos de cet amiral, qui servait alors dans la Méditerranée : « Le contre-amiral Brueys est un officier distingué par ses connaissances autant que par la fermeté de son caractère. Un capitaine de son escadre ne se refuserait pas deux fois à l'exécution de ses signaux. Il a l'art et le don de se faire obéir. » — Il était comte de Brueys d'Aigalliers. (Hennequin, *Biographie maritime*, t. III, p. 479 à 492.)

Les mestres de camp-commandants des régiments d'infanterie suivants : le comte de Vauban (Jacques-Anne-Joseph) (Orléans) (1) ; le comte d'Ossun (Charles-Hyacinthe) (Royal-Vaisseaux) (2); de Bryas de Royon (Charles-Eugène-Bernard) (3e provincial d'état-major) (3).

Les mestres de camp en second des régiments suivants : Boisgelin (Gilles-Dominique) (Forez) (4); le marquis d'Agoult

mandant la compagnie du lieutenant-colonel en 1771, capitaine commandant la compagnie du colonel le 2 mars 1773, colonel du régiment le 19 octobre 1773 ; ne prendra le commandement que lorsqu'il aura vingt-trois ans accomplis ; en attendant, il commandera la compagnie colonnelle en qualité de capitaine titulaire, et jouira des appointements de colonel et de capitaine. — 1773, on ne peut en dire trop de bien ; sera un sujet rare et de grande distinction ; a le titre de cousin ; est colonel propriétaire. — 23 mars 1775, est autorisé à faire les fonctions de major. — 19 mars 1763 (c'est une erreur de l'employé, ce doit être 1773), 12,000 livres d'appointements et 3,648 livres de gratification annuelle. — Succède au comte de la Marck, lieutenant général en 1745, colonel propriétaire, mort en 1773. (*Registre du régiment de la Mark, de* 1763 *à* 1776, fol. 1.) — Colonel propriétaire le 23 août 1776. — Brigadier le 5 décembre 1783, maréchal de camp en 1788. — 1785, s'est donné des soins et a pris des précautions pendant son séjour dans l'Inde, précautions auxquelles est due la beauté de ce régiment. (*Registre du régiment de la Marck, de* 1776 *à* 1788.)

(1) Le comte de Vauban (Jacques-Anne-Joseph Le Prestre), né à Dijon le 9 mars 1754. — Volontaire dans Cambresis en 1768 et 1769, rang de sous-lieutenant dans La Rochefoucauld-dragons en 1770, rang de capitaine dans Chartres-dragons en 1776, sous-lieutenant de la compagnie des gendarmes anglais en 1777, mestre de camp attaché à Chartres-dragons en 1780, mestre de camp en second du régiment d'Agenais en 1783, mestre de camp lieutenant commandant du régiment d'Orléans-infanterie en 1784.—1785, 22 décembre, pension de 2,000 livres. — Même année, fort occupé de l'instruction de son régiment. (*Registre du régiment d'Orléans-infanterie, de* 1776 *à* 1788.) — 1790, 12 janvier, gratification extraordinaire de 3,000 livres. — A abandonné en 1791. (*Registre du même régiment, de* 1788 *à* 1793.)

(2) Le comte d'Ossun. — Né à Paris le 13 février 1750. — Rang de sous-lieutenant sans appointements en 1766, capitaine commandant la compagnie du lieutenant-colonel en 1770, capitaine commandant la compagnie du colonel même année, colonel-lieutenant du régiment en 1773, brigadier en 1784, maréchal de camp en 1788. (*Registre du régiment Royal-Vaisseaux, de* 1776 *à* 1788.)

(3) Comte. (*État militaire de* 1785, p. 338.)

(4) Le vicomte de Boisgelin de Kerdu (Gilles-Dominique-Jean-Marie). — Né à

(Jean-Édouard) (Agenais) (1); le comte de Boursonne (François-Xavier-Emmanuel) (Poitou); le baron de Saint-Simon (Claude) (Royal-Auvergne) (2); Lynch (Isidore) (Walsh-Irlandais); La Tourette (Marie-Just-Antoine de Larivoire (Ile-de-

Plelo (Bretagne) le 1er décembre 1749. — Sous-lieutenant au régiment de Lorraine en 1766, rang de capitaine dans Royal-Piémont en 1773, pourvu d'une compagnie en 1774, réformé en 1776, colonel en second du régiment de Forez en 1778, colonel du régiment de Béarn en 1788. — 1781, rempli de zèle et de bonne volonté. — 1785, est instruit et commande bien. (*Registre du régiment de Forez, de* 1776 *à* 1788.) — 30 juin 1791, maréchal de camp. — 24 août 1790, lettre de satisfaction de sa bonne conduite à son régiment, et du zèle qui lui a fait sacrifier le congé qu'il avait obtenu, pour rester à son corps. (*Registre du régiment de Béarn, de* 1788 *à* 1793.) — Nous n'avons pu retrouver la croix de Saint-Louis du comte de Boisgelin (René-Gabriel), mestre de camp, réformé à la suite du régiment de la Reine-cavalerie en 1758, colonel du régiment de Saintonge en 1759, de celui de Béarn en 1761, brigadier en 1762, mort en 1764. Les registres des corps ne font pas mention de cette distinction, mais celui de 1763 à 1776 contient la note suivante de M. le prince de Croï, inspecteur : « Colonel du plus grand mérite et du plus grand talent, à tous égards. »

(1) Le marquis d'Agoult (François-Édouard-Venceslas-Augustin-Hippolyte), né en 1746. — Cornette au régiment de cavalerie d'Artois en 1762, réformé à la composition de 1763, replacé sous-lieutenant en 1769, rang de capitaine en 1772, pourvu d'une compagnie même année, réformé à la composition de 1776, replacé capitaine en second même année, capitaine commandant en 1780, mestre de camp en second du régiment d'Agenais en 1784. — En 1788, colonel attaché au régiment d'Austrasie. — En 1785, augmentation de pension de 1,300 livres. (*Registre du régiment d'Agenais, de* 1776 *à* 1788.) — Un autre d'Agoult, chevalier de Saint-Louis en 1770, porté 1er volume, p. 394, obtint, le 8 juillet 1784, une pension de 800 livres sur l'Ordre. (*Registre des pensions.*)

(2) Le baron de Saint-Simon. — Né à Déviac le 8 août 1752. — Sous-lieutenant au régiment d'Auvergne en 1770, lieutenant en 1775, lieutenant en second dans Gâtinais (formé des 2e et 4e bataillons d'Auvergne) en 1776, rang de capitaine par commission du 21 avril 1777, attaché au régiment de Touraine par ordre du même jour, pour y servir trois mois par an sans appointements; mestre de camp en second de Royal-Auvergne (ci-devant Gâtinais) en 1782. — En 1788, colonel du régiment de garnison du Roi. — En 1779, le 14 novembre, 1,000 livres d'appointements pour aller servir en Amérique. — 24 avril 1781, gratification extraordinaire de 300 livres. (*Registre de Royal-Auvergne, de* 1776 *à* 1788.) — Chevalier de Cincinnatus. (*État militaire de* 1786, p. 172.)

France) (1); le vicomte d'Aumale (Louis-Anne-Antoine) (Blaisois) (2);

Le comte d'Hervilly (Louis-Charles), mestre de camp d'infanterie; le marquis de Bièvres, maréchal général des logis, rang de mestre de camp; de Gouvion (Jean-Baptiste), aide-maréchal général des logis, rang de lieutenant-colonel; de Saint-Paër (Gaspard-Séraphin-Mathurin Grout), lieutenant aux Gardes-Françaises.

Les capitaines des régiments d'infanterie suivants : le chevalier de Borda (Jean-Joseph) (Vivarais); Le Noble (Noël-Gilles) (Maréchal de Turenne) (3); La Jante (Charles Jouffre de Chabrignac) (Auvergne) (4); Cugnac (Emmanuel) (Royal-Vaisseaux) (5); d'Andigné (Hilaire-Agathe-Pierre-Ange) (Aquitaine); Saint-Denis (Claude) (Orléans); Tiercelin de la Colleterie (Jean-Julien) (Royal-Comtois) (6); d'Aubermesnil (Jac-

(1) Marquis. (*État militaire de* 1784, p. 203.)

(2) Le comte d'Aumale. — Né le 8 mai 1749 à Cus, diocèse de Soissons. — Sous-lieutenant aux grenadiers de France en 1766, réformé en 1771; capitaine commandant la compagnie du mestre de camp, hussards de Bercheny, en 1774; attaché au régiment Royal-Picardie, en sa qualité de capitaine, en 1776, avec 600 livres d'appointements; mestre de camp en second du régiment de Blaisois en 1780. — En 1788, colonel du régiment provincial d'artillerie de Toul. — En 1782, gratification de 1,500 livres. — En 1787, *idem* de 2,400 livres. (*Registre du régiment de Blaisois, de* 1776 *à* 1788 (*devenu régiment de Provence en* 1785), fol. 3.) — Maréchal de camp en 1791. (*État militaire de* 1793, fol. 27.)

(3) Il fut reçu par le marquis d'Osmond, commandant du Vieux-Château, à Rouen.

(4) Jouffre de Chabriniac La Jente (Charles). — Né le 21 janvier 1742, est de Saint-Salvador, en Limosin. — Chevau-léger en 1758, lieutenant au régiment d'Auvergne le 3 décembre 1760. — En 1771, gratification de 300 livres. — 1765, bon sujet. — 1769, la tête un peu jeune. — 1770, bon sujet. (*Registre du régiment d'Auvergne, de* 1763 *à* 1776, fol. 58.) — Capitaine en second en 1778, capitaine commandant en 1782. — En 1782, gratification de 300 livres. — 1785, est instruit, conduit bien sa compagnie. — 1786, activité, zèle, talents, la meilleure conduite; de bon exemple. (*Registre du même régiment, de* 1776 *à* 1788.) — A abandonné en 1791. (*Registre du même régiment, de* 1788 *à* 1793.)

(5) Le chevalier de Cugnac. (*État militaire de* 1784, p. 213.)

(6) Né à Mortagne, au Perche, le 1er août 1745. — Mousquetaire, 2e compa-

ques-Charles Lemoyne) (Enghien) (1); Duclerc (Joseph-Augustin) (2);

gnie, du 1er janvier 1766 au 24 mars 1769, qu'il est entré dans Royal-Comtois, sous-aide-major en 1770, aide-major en 1773 avec rang de capitaine, capitaine en second de la compagnie de grenadiers à la formation de 1776, capitaine commandant en 1778. — 1779, très-bon officier, sera un chef de corps parfait. — 1784, a l'espérance d'une majorité de régiment. —1785, excellent officier de guerre. — 27 janvier 1782, gratification extraordinaire de 500 livres à l'occasion de la prise de Saint-Eustache. — 19 avril 1782, gratification extraordinaire de 500 livres pour sa bonne conduite à Saint-Christophe. (*Registre de Royal-Comtois, de* 1776 *à* 1788.)— Capitaine dans la garde constitutionnelle du roi, le 30 novembre 1791. — Nommé lieutenant-colonel au 19e d'infanterie (ci-devant régiment de Flandre) le 6 octobre 1791 ; n'a point accepté. (*Registre de Royal-Comtois, de* 1788 *à* 1793.) — Il avait épousé la nièce de Mme Malard, nourrice de Louis XVI. Mme Malard, qui avait refusé d'émigrer, réclama auprès de la Convention contre la suppression absolue de la pension dont elle jouissait. — Elle parut à la barre, vêtue de noir. Le président lui demanda de qui elle portait le deuil. « De mon fils et de mon roi », répondit-elle avec fermeté. — Cette réponse devait être un arrêt de mort, mais la Convention était dans son jour unique de clémence. Loin de punir Mme Malard de sa fidélité, elle fit droit à sa demande et lui accorda une pension de 1,200 francs, que Mme Malard a touchée jusqu'à sa mort. (Archives de la famille.) — De la Colletrye, orthographe du nom. — Cet officier est le grand-oncle de M. de la Rounat, auteur dramatique, directeur du théâtre de l'Odéon.

(1) Né à Aubermesnil, en Normandie, en 1743. — Élève à l'École royale militaire ; enseigne en 1761, sous-lieutenant à la formation de 1763, lieutenant en 1772. — 1763, 1764, joli sujet. — 1765, intelligent. — 1768 à 1771, bon sujet, intelligent. — 1772, très-bon à tous égards. (*Registre du régiment d'Enghien, de* 1763 *à* 1776, *sous-lieutenants.*) — Chevalier d'Aubermesnil. — En 1772, gratification de 200 livres. (*Même registre, lieutenants.*) — Lieutenant en second à la formation de 1776, lieutenant en premier en 1777, capitaine en second en 1779, de grenadiers en 1782, capitaine commandant en 1783. — 1778, très-instruit et en état de bien commander une compagnie. — 1785, capitaine des plus distingués. (*Registre d'Enghien, de* 1776 *à* 1788.) — Capitaine de la compagnie de grenadiers. (*Registre d'Enghien, de* 1788 *à* 1793.) — Un autre d'Aubermesnil (Pierre Lemoyne), lieutenant au même régiment en 1758, sous-aide-major en 1763, aide-major en 1774, rang de capitaine en 1775, capitaine en second à la formation de 1776, capitaine commandant la compagnie du lieutenant-colonel en 1779, est mort en 1780 sans être chevalier de Saint-Louis. Ses notes de régiment portent : « Excellent sujet, très-instruit, propre à tout, très-bon officier ; a les qualités nécessaires pour faire un très-bon major. » (*Registres d'Enghien, de* 1763 *à* 1776 *et de* 1776 *à* 1788.)

(2) Blessé à Clostercamp. Voir Ier volume, p. 510.

D'Arridolle de Guinarte (Jean) (1) (Neustrie); le chevalier d'Allesme (André-Grégoire) (Normandie); La Villavicentio de Castries (Charles-Joseph) (Bresse) (2); Golbéry (Marie-Louis-Charles) (Royal-Suédois); le chevalier de Jobart (Hyacinthe) (1er provincial d'état-major) (3); Failly (Gabriel-Charles-Jean-Baptiste) (provincial de Châlons) (4); Ristori (Jean-Baptiste) (provincial de l'île de Corse).

Les capitaines des bataillons de garnison suivants : Berthier de Grandry (Pierre-Germain) (Gâtinais) (5);

(1) Blessé à Clostercamp. Voir Ier volume, p. 510.

(2) De Villa Vicentio de Casteries (Charles-Joseph), né le 5 avril 1739 à Escodœuvre, en Haynault. — Enseigne en 1759, lieutenant même année, sous-lieutenant à la formation de 1763, replacé lieutenant en 1764, de grenadiers en 1768, capitaine en second à la formation de 1776, capitaine commandant en 1785, de la compagnie de chasseurs en 1784, d'une autre compagnie en 1787. — En 1772, gratification de 300 livres. — En 1785, *idem* de 400 livres. (*Registre du régiment de Bresse, de* 1776 *à* 1788.) — A abandonné le 22 avril 1792. (*Registre du même régiment, de* 1788 *à* 1793.)

(3) Lieutenant au régiment de Haynault en 1757, réformé en 1763 et employé dans les recrues d'Aix, rang de capitaine en 1770, aide-major au régiment provincial d'Aix en 1771, passé au régiment de Montpellier en 1774, réformé avec la moitié de ses appointements en 1775, pourvu d'une compagnie en 1778. (*Registre, régiments provinciaux, services de* 1775 *à* 1782, 1er *régiment provincial d'état-major, ci-devant Montpellier.*) — Pension de 450 livres ; quoiqu'il soit capitaine, n'en doit être privé que s'il a un traitement supérieur à son grade. (*Dossiers des pensions, Archives de la Guerre.*) — Actif, intelligent, sert bien ; enseigne au régiment de Haynault en 1756. (*Registre, régiments provinciaux, service de* 1771 *à* 1775, *régiment d'Aix.*) — Né à Bar-le-Duc le 30 mai 1742 ; fils légitime de Joseph Jobart, seigneur du fief de Longeulle (ou Longeville, peu lisible), conseiller du roi de Pologne en sa chambre des comptes de Bar. (*Dossiers des pensions.*) — Frère du chevalier de Saint-Louis de 1773. (Voir 1er vol., p. 628.)

(4) Chevalier de Failly. (*État militaire de* 1773, p. 304.)

(5) Berthier. — Lieutenant en 1756, capitaine en 1761, aide-major en 1771. — Instruit, exact et attentif. (*Registre, régiments provinciaux, de* 1771 *à* 1775, *régiment de Montargis*, fol. 250.) — Pierre-Germain. — Réformé avec moitié de ses appointements en 1775, pourvu d'une compagnie en 1778. (*Registre, régiments provinciaux, de* 1775 *à* 1782, *régiment de Montargis*, fol. 202.) — Les régiments provinciaux, licenciés par l'ordonnance du 15 décembre 1775, furent rappelés par celle du 30 janvier 1778, et formèrent des régiments provinciaux d'artillerie, d'état-major, ou des bataillons de garnison attachés aux régiments

De Bordenave (Jacques-Christophe) (Armagnac) (1).

De Turpin (Charles-Gaspard) (2), et Royer (Louis), capitaines attachés au corps de l'infanterie; Gaudin (Jean-Baptiste), aide-major à Ajaccio (3); de Vigier (Maximilien-Bertrand-Paul), lieutenant au bataillon de garnison de Royal.

Le marquis de Puységur (Amand-Marc-Jacques de Chastenet), major du régiment d'artillerie de la Fère, rang de lieutenant-colonel.

Cavalerie. — Maison du Roi : Gréen de Saint-Marsault (Claude) (4), sous-lieutenant des gardes du corps, compagnie de Noailles;

d'infanterie de l'armée. Le premier bataillon du régiment de Montargis devint bataillon de garnison du régiment d'Auxerrois, et le second, bataillon de garnison du régiment de Gâtinais. (*État militaire de* 1779, p. 315) — M. Berthier de Grandry est porté dans cet *État militaire*, p. 338, comme capitaine au bataillon de garnison de Gâtinais. Sa réforme, mentionnée plus haut, se rapporte au licenciement général, en 1775.

(1) Blessé à Clostercamp. (Voir 1er volume, p. 308.)

(2) Il fut reçu par le comte de Turpin, lieutenant général. Le comte de Turpin de Crissé, ancien mestre de camp du régiment de hussards, plus tard Chamborant, avait été fait brigadier en 1759, maréchal de camp en 1761, et devint lieutenant général en 1780. (*État militaire de* 1784, p. 75.)

(3) Lieutenant des milices gardes-côtes de Toulon en 1753, lieutenant au régiment de l'Ile-de-France en 1761, capitaine en 1776, passé en 1779 à l'aide-majorité d'Ajaccio. (*Registre du régiment de l'Ile-de-France, de* 1776 *à* 1788.) — De Gaudin. (Archives de la famille.)

(4) Comte de Saint-Marsault. (*État militaire de* 1784, p. 128.) — Maréchal de camp, commandeur de l'Ordre en 1814; lieutenant général, grand-croix en 1821. — Cette ancienne famille, qui compte de nombreux chevaliers de Saint-Louis dans les armées de terre et de mer, était représentée dans la guerre de Crimée par M. de Saint-Marsault, chef de bataillon au 96e de ligne, tué à la prise de Sébastopol, le 8 septembre 1855. Ce n'est pas le premier de son nom qui soit tombé sur les champs de bataille : cet ouvrage en fournit la preuve. Enfin, un autre de Saint-Marsault (Claude-Jean-Baptiste), élève de l'École royale de Saint-Cyr, sorti dans la promotion du 1er octobre 1827, est entré à ce moment dans les gardes du corps du roi, compagnie de Noailles, comme garde de 3e classe (sous-lieutenant de cavalerie). En 1830, fidèle à son devoir, il fit partie de l'escorte qui accompagna le roi Charles X à Cherbourg, et revint, après le départ du roi, à Saint-Lô, où il fut licencié avec sa compagnie, le 24 août. Il est aujourd'hui

Croismare (Ambroise) (1), sous-lieutenant des gardes du corps, compagnie de Noailles; Damazit de Sahuguet, comte d'Espagnac (Jean-Frédéric-Guillaume), sous-lieutenant des gardes du corps, compagnie de Luxembourg; d'Agoult (Antoine-Jean) (2), aide-major général des gardes du corps, compagnie écossaise.

Les mestres de camp-commandants des régiments de cavalerie suivants : le marquis de Chastelier-Duménil (François-Esprit) (Colonel-Général-hussards) (3); le comte d'Hunolstein (Philippe-Antoine) (Chartres-dragons) (4); le comte de Rieux (Louis-François) (Berry) (5); le comte de Civrac (Venant-

comte de Saint-Marsault, commandeur de la Légion d'honneur et préfet du département de Seine-et-Oise.

(1) Comte. (*État militaire de* 1784, p. 128.) — Vicomte, maréchal de camp, lieutenant des gardes du corps du roi, compagnie de Noailles, commandeur de l'Ordre en 1814. — Lieutenant général, grand-croix en 1825.

(2) Vicomte. (*État militaire de* 1784, p. 124.) — Il fut reçu par M. le maréchal duc de Noailles. (*Registre de l'Ordre, de* 1781 *à* 1791.) — Lieutenant général le 9 novembre 1814. (*Almanach royal*, 1814-1815, p. 427.) — Commandeur de l'Ordre, même année. (*Idem*, p. 377.) — Premier écuyer de S. A. R. MADAME, *duchesse d'Angoulême*. (*Idem*, p. 377.) — Grand-croix de l'Ordre en 1822. (Voir à cette date.) — Il fut, dans l'émigration, un des chefs de l'armée de Condé. Il suivit Louis XVIII à Vérone, en Allemagne, en Russie, en Angleterre, fut gouverneur de Saint-Cloud, et mourut le 9 avril 1828, à l'âge de soixante-dix-huit ans. (*Dictionnaire des Dates*, par M. d'Harmenonville, 1845, t. I, p. 60.)

(3) Il fut reçu par M. le duc de Chartres. (*Registre de l'Ordre, de* 1781 *à* 1791.)

(4) Né à Metz le 4 mai 1750. — Sous-lieutenant dans Mestre-de-Camp-Général-dragons en 1766, capitaine commandant la compagnie du lieutenant-colonel de Dauphin-dragons en 1768, capitaine titulaire en 1772, mestre de camp-lieutenant du régiment de Chartres-dragons en 1775, brigadier en 1784, maréchal de camp en 1788. (*Registre du régiment de Chartres-dragons, de* 1776 *à* 1788.)

(5) Le comte de Rieux. — Né à Paris le 11 septembre 1750. — Mousquetaire, première compagnie, en 1766, rang de sous-lieutenant sans appointements en 1768, capitaine commandant la compagnie du mestre de camp de Berry-cavalerie en 1770, pourvu d'une compagnie en 1772, rang de mestre de camp en 1774 en quittant sa compagnie, mestre de camp-lieutenant en second du régiment du Roi-cavalerie en 1776, mestre de camp-commandant du régiment de Berry, même arme, en 1780, brigadier en 1784, maréchal de camp en 1788. — A un brevet de retenue de 75,000 livres. (*Registre du régiment de Berry-cavalerie, de* 1776 *à* 1788.)

Émery-Louis-Henri de Durfort-Blaignac)(Cuirassiers du Roi)(1); Ségur (Louis-Philippe) (Ségur-dragons) (2); Toulongeon (François-Emmanuel) (4e chasseurs à cheval) (3).

Le vicomte de Béthune (Claude-François-Guislain), mestre

(1) Le comte de Civrac. — Né à Paris. — Sous-lieutenant dans la compagnie colonelle du régiment de Rouergue en 1768, capitaine commandant la compagnie du mestre de camp de Berry-cavalerie en 1770, capitaine commandant la compagnie du mestre de camp d'une brigade de carabiniers, même année. (Brigade de Montesquiou, *État militaire de* 1771, p. 330.) — Mestre de camp du régiment de cuirassiers en 1774, brigadier en 1784, maréchal de camp en 1788. — 1781, plein de zèle. — 1785, s'occupe beaucoup de son métier. — 8 avril 1782, il a été décidé qu'il lui serait expédié un brevet de retenue de 75,000 livres en remettant celui de 45,000 livres, et les deux billets ou reconnaissances de M. le comte de l'Aigle (son prédécesseur). (*Registre du régiment des cuirassiers, de* 1776 *à* 1788.)

(2) Le comte de Ségur. — Né à Paris le 10 septembre 1753. — Rang de sous-lieutenant dans Mestre-de-Camp-Général-cavalerie en 1769, rang de capitaine en 1772, pourvu d'une compagnie même année, capitaine attaché au régiment en 1774, a repris une compagnie en 1775, capitaine en second à la formation de 1776, mestre de camp en second d'Orléans-dragons même année, de Soissonnais en 1782, mestre de camp de Belsunce-dragons (devenu Ségur) même année. — 28 décembre 1784, donne sa démission pour aller à Saint-Pétersbourg remplir la place de ministre du roi; il est décidé que son rang courra dans les promotions comme s'il avait conservé son régiment et qu'il a la permission de continuer à en porter l'uniforme. — 23 octobre 1785, il obtient une pension de 4,000 livres sur celle dont jouissait son aïeule, madame la comtesse de Ségur. (*Registre de Ségur-dragons, ci-devant Belsunce, de* 1776 *à* 1788.) — Maréchal de camp en 1791. (*État militaire de* 1793, p. 27.) — Grand-aigle de la Légion d'honneur à la création, en 1804, conseiller d'État, membre de l'Académie française, grand-maître des cérémonies. (*Almanach impérial de* 1812, p. 73, 114, 150 et 721.) — Pair de France en 1814, révoqué en 1815, rétabli en 1818; mort en 1833. (*Dictionnaire des Dates*, 1843, 2e vol., p. 1013.)

(3) Le vicomte de Toulongeon. — Volontaire dans la légion de Soubise en 1766, sous-lieutenant même année, lieutenant d'infanterie en 1768, de dragons en 1769, capitaine d'infanterie même année, attaché au régiment de Neustrie en 1776, lieutenant-colonel du 1er chasseurs à cheval en 1779, mestre de camp du 4e chasseurs à cheval en 1784. — 1781, très-intelligent, plein de zèle et d'amour pour son métier. (*Registre du* 4e *chasseurs à cheval, de* 1779 *à* 1784.) Démissionnaire le 20 août 1791. — Maréchal de camp le 30 janvier 1792. (*Registre, de* 1788 *à* 1793, 10e *chasseurs à cheval, ci-devant* 4e, *chasseurs des Cevennes en* 1784 *et de Bretagne en* 1788.)

de camp-commandant la seconde brigade du régiment des carabiniers de MONSIEUR (1); le comte de Bourbon-Chalus (Louis-François-Joseph), mestre de camp, attaché à Royal-Piémont; de Mac-Mahon (Charles-Laure), colonel en second des chasseurs du Gévaudan (2); le baron d'Elverfeld (Charles-

(1) Le vicomte de Béthune. — Né le 29 décembre 1750. — Volontaire au régiment de Berry en 1765, rang de sous-lieutenant en 1767, rang de capitaine dans Dauphin-cavalerie en 1770, capitaine en 1772, capitaine-commandant à la formation de 1776, guidon des gendarmes de la garde et rang de mestre de camp en 1777, mestre de camp en second de la première brigade de carabiniers en 1780, mestre de camp-lieutenant de la seconde brigade en 1784. (*Registre des carabiniers*, 1779.) — De Béthune-Hesdigneul. (Archives de la famille.)

Depuis l'impression des feuilles précédentes, nous avons retrouvé les services du comte de Béthune, chevalier de Saint-Louis en 1770. (Voir 1er volume, p. 399.) — Le comte de Bethune (Adrien-Joseph-Amélie-Guislain.) — Né à Arras le 5 août 1736. — Lieutenant en second au régiment d'infanterie du Roi en 1748, lieutenant en 1755, capitaine dans Royal-Normandie (cavalerie) en 1758, mestre de camp-lieutenant de la deuxième brigade de carabiniers en 1768, réformé en 1776, replacé mestre de camp-lieutenant de la première brigade à la formation de 1779. — Brigadier le 1er mars 1780, maréchal de camp en 1784. — Blessé grièvement à Minden en 1759. — 1er mai 1775, pension de 2,000 livres. — 1er janvier 1784, pension de 2,000 livres avec la conservation de celle dont il jouit. (*Registre des carabiniers, de* 1779 *à* 1784, folio 8.) — 1767, très-sage, honnête, assidu, en état de faire exécuter ce qui sera prescrit s'il parvient à avoir un régiment. (*Registre des carabiniers, de* 1765 *à* 1776.)

(2) Le marquis de Mac-Mahon. — Mousquetaire, 2e compagnie, en 1767, capitaine dans Royal-Lorraine-cavalerie en 1770, capitaine en second à la formation de 1776, capitaine-commandant même année, rang de mestre de camp attaché à l'infanterie irlandaise en 1780, colonel en second des chasseurs du Gévaudan (5e) en 1784, colonel du régiment de Dauphiné en 1788. (*Registre des chasseurs du Gévaudan, de* 1784 *à* 1788.) — Mac-Mahon, marquis de Vianges (Charles-Laure), né à Autun le 8 mai 1750. — 1774, excellent sujet, propre à une majorité. — 1777, susceptible d'être placé à la suite d'un régiment irlandais. (*Registre de Royal-Lorraine, de* 1765 *à* 1776.) — 1788, excellent colonel, très-instruit, très-zélé, remplissant ses fonctions avec honneur et fermeté, s'étant acquis estime et considération. — En 1791, maréchal de camp. (*Registre du régiment de Dauphiné* (38e), *de* 1788 *à* 1793.) — Chevalier de Cincinnatus. (*État militaire de* 1785, p. 434.)

Il fut nommé chevalier de Saint-Louis le 8 septembre 1784, et soixante et onze ans plus tard, jour pour jour, son petit-fils ou son petit-neveu, le comte de Mac-

Frédéric), mestre de camp; le comte de Moustiers (Éléonore-François-Élie), mestre de camp attaché aux dragons du Dauphin; de Bohan (François-Philibert Loubat), aide-major du corps de la gendarmerie, rang de mestre de camp (1); le baron de Corberon (Marie-Daniel Bourée), mestre de camp attaché au corps des dragons; du Fauga de la Vernosse (Joseph-Honoré de Vares), mestre de camp attaché à la cavalerie; des Ursins, comte d'Harville (Louis-Auguste Juvénal), capi-

Mahon, général de division, plantait le drapeau de la France sur la tour Malakoff, et décidait ainsi la prise de Sébastopol. Si cet autre Mac-Mahon n'est pas chevalier de Saint-Louis, ses services éclatants le rattachent à ceux de ses ancêtres. — De Mac-Mahon (Marie-Edme-Patrice-Maurice) est né à Sully (Saône-et-Loire) le 13 juin 1808. Élève à l'École de Saint-Cyr en 1825 (à 18 ans), il devint en 1827 sous-lieutenant à l'École d'application d'État-major. Lieutenant en 1831, capitaine en 1833, chef d'escadron en 1840, lieutenant-colonel du 2e régiment de la légion étrangère en 1842, colonel du 41e de ligne en 1845, et du 9e, même arme, en 1847, général de brigade en 1848, il fut nommé général de division en 1852. — Envoyé en Crimée en 1855, il y commanda la 1re division du 2e corps d'infanterie de l'armée d'Orient, et, le 19 septembre suivant, il fut investi du commandement du corps de réserve de la même armée. Commandant supérieur des forces de terre et de mer en Algérie en 1858, il fut appelé en 1859 au commandement en chef du 2e corps de l'armée d'italie. — Chevalier de la Légion d'honneur en 1831, officier en 1837, commandeur en 1840, grand-officier en 1853, il fut fait grand-croix le 22 septembre 1855, pour la prise de Malakoff. Il reçut la médaille militaire en 1857 et la grand'croix de l'ordre britannique du Bain en 1856. Il fut nommé sénateur en 1856, maréchal de France et duc de Magenta le 5 juin 1859. A cinquante et un ans d'âge il comptait trente-quatre ans de services et vingt-quatre campagnes: total, cinquante-huit ans de services. Il a été blessé d'un coup de feu à la poitrine au siége de Constantine, le 10 novembre 1837. Ses actions de guerre sont: le combat du bois des Oliviers en 1840, le combat de Bab-el-Taza en 1842; l'expédition du Ziban contre les Kabyles, dans laquelle il se distingua, en 1844; le combat contre les Kabyles sur la crète du Djebel-Alhra, le combat d'Aïdoussa et le combat d'Aïn-Kebira en 1845; le combat de Calaa en 1852; l'expédition au sud de Biskra en 1853; le siége de Sébastopol et la prise de Malakoff en 1855; la campagne de Kabylie et le combat d'Icheriden en 1857; le combat de Turbigo et la bataille de Magenta, dont il décida le succès, en 1859: enfin la bataille de Solferino, même année. (Voir *le Moniteur de l'Armée de* 1859 et la *Campagne d'Italie en* 1859, par M. le baron de Bazancourt.)

(1) Baron. (*Etat militaire de* 1785, p. 134.)

taine-lieutenant des gendarmes de la Reine (1); le comte de Vassy (Louis-Marie), premier lieutenant des gendarmes écossais, rang de mestre de camp;

De Sainte-Marie (Pierre de la Salle), garde du corps du roi, compagnie de Luxembourg; Mallebay de la Vigerie (François), gendarme réformé de la compagnie des gendarmes de la garde du roi; Belly de Bussy (Michel-Jean-Baptiste), mousquetaire réformé, 1re compagnie (2);

Lestrade de la Coux de Montaigu (Jean-Simon), major des dragons de Ségur (3);

Les capitaines des régiments de cavalerie suivants : de Giverville (Armand-Louis-Jean) (Royal-Roussillon) (4); Soulage

(1) Brigadier en 1784. (*État militaire de* 1785, p. 93.) — Maréchal de camp en 1788. (*État militaire de* 1789, p. 76.)

(2) Les deux compagnies de mousquetaires avaient été réformées le 15 décembre 1775.

(3) Né le 1er juillet 1745. — Page du roi, grande écurie, en 1758, lieutenant réformé à la suite du régiment de Noailles-cavalerie en 1761, cornette en 1762, sous-lieutenant en 1763, aide-major en 1765, rang de capitaine en 1768, réformé en 1776, replacé capitaine en second en 1780, capitaine-commandant même année, major des dragons de Ségur en 1784, lieutenant-colonel en 1786 ; a été dispensé de payer le prix d'une compagnie. (*Registre du régiment de Ségur-dragons, de* 1776 *à* 1788.) — A abandonné le 6 octobre 1791. (*Registre de* 1788 *à* 1793, *chasseurs du Haynault* (5e), *ci-devant dragons de Ségur et 3e chasseurs.*) — 1763, très-joli sujet quoique très-jeune. — 1764, utile au manége ; aime son métier. — 1765, peut devenir un bon aide-major s'il s'applique. — 1767, de la plus grande intelligence. — 1775, officier très-distingué. (*Registre du régiment de Noailles-cavalerie, de* 1763 *à* 1776.)

(4) De Giverville, âgé de trente-quatre ans en 1776, habite Giverville en Normandie. Page du roi, petite écurie, en 1757, premier page de Monseigneur le Dauphin en 1760, premier page du roi en 1761, cornette dans ce régiment-ci en 1762, réformé à la nouvelle composition de 1763, replacé sous-lieutenant à la compagnie du mestre de camp en 1764, capitaine commandant la compagnie du mestre de camp du régiment de Chamborant (hussards) en 1765, capitaine commandant la compagnie du lieutenant-colonel de ce régiment-ci même année, passé à une compagnie en 1772, capitaine commandant à la formation de 1776. — 24 mai 1778, quitte sa compagnie pour rester attaché avec le titre et les appointements de capitaine réformé. — 13 septembre 1781, il a été décidé qu'il ne devait être replacé capitaine en second qu'en prenant rang parmi les capitaines

(Jean-Louis d'Aquilhac) (6[e] chasseurs à cheval); Guyon de Quigny (Charles-Alexandre-Hilaire) (chasseurs à cheval du Gévaudan, 5[e]) (1); Dumesnil de Fiennes (Jean-Baptiste) (4[e] chevau-légers); de la Rochetolaye (Emmanuel Horric) (chasseurs des Alpes).

Les capitaines des régiments de dragons suivants : de Murat (Philippe) (dragons de MONSIEUR); Gréen de Saint-Marsault (François) (dragons de Ségur) (2); Jaucourt (Louis-Charles) (dragons d'Orléans); Bourzac (François de la Cropte) (dragons de Boufflers (3).

réformés de la date du 24 mai 1778. — A donné sa démission le 21 septembre 1784. — 1775, sujet propre à tout. — 10,000 livres sans brevet de retenue. (*Registre de Royal-Roussillon, de* 1776 *à* 1788, folio 11, verso.)

(1) Guyon de Quigny, né le 29 mai 1742. Enseigne dans la Tour-du-Pin en 1759; a abandonné en 1760. Lieutenant dans la légion de Soubise en 1762, lieutenant en 1766, capitaine en 1769, réformé en 1776, capitaine attaché au régiment d'Aunis, même année, avec 1,500 livres d'appointements et le rang de sa commission de capitaine en 1769, jusqu'à son remplacement. — Capitaine attaché à ce régiment-ci en 1779, capitaine-commandant dans le bataillon d'infanterie en 1784. — 1774, on ne peut en dire trop de bien. (*Registre des chasseurs à cheval du Gévaudan, de* 1784 *à* 1788.)

(2) Comte de Saint-Marsault. (*État militaire de* 1784, p. 405.) Né en 1744; page du roi, grande écurie, en 1759; lieutenant réformé sans appointements au régiment Dauphin-dragons en 1762. — Chevau-léger de la garde du roi en 1766; dit avoir servi comme capitaine de hussards en Pologne en 1770 ; rang de capitaine dans les troupes légères en 1772, capitaine à la suite du régiment de Ségur-dragons en 1776, capitaine en second en 1780, capitaine-commandant en 1787, chef d'escadron à la formation de 1788. — En 1777, gratification extraordinaire de 400 livres. — A déposé 7,500 livres, retirera 5,250 livres. — En 1774, appointements de 500 livres. — En 1777, conversion en appointements de ses appointements de réforme de 500 livres, indépendamment des 500 livres de 1774. — En 1782, conservation de cette pension. (*Registre des dragons de Ségur, de* 1776 *à* 1788.) — Le 25 juillet 1791, lieutenant-colonel du 7[e] dragons. (*Registre des chasseurs du Haynault, de* 1788 *à* 1793, 3[e] *chasseurs en* 1788, 5[e] *en* 1791, *et auparavant dragons de Ségur.*)

(3) Le chevalier de Bourzac (Louis-François-Joseph de la Cropte.) — Né le 15 juillet 1751. — Sous-lieutenant en 1767, pourvu d'une compagnie d'augmentation en 1772, capitaine en second à la formation de 1776 ; le 24 novembre 1779, ordre pour quitter sa place de capitaine en second et rester attaché au régime ;

Le comte du Mesnil-Simon (Jean-Baptiste), capitaine de remplacement au régiment de Bourgogne-cavalerie; Samson de la Tour-Taxis (Pierre), attaché au corps des dragons; de Rostaing (Jean-Antoine), lieutenant attaché au 2e chasseurs à cheval; de Couétus de la Vallée (Jean-Baptiste-Réné), sous-lieutenant au régiment Royal-Étranger (1); Gilbert de Solérac (Toussaint-Gabriel), lieutenant du prévôt général de la maréchaussée du Poitou, à Montaigu (2); Lucot d'Hauterive, lieutenant du prévôt général de la maréchaussée des Évêchés, à Metz; Duhamel (Jacques-François), ci-devant maréchal des logis de la maréchaussée de Bagneux, rang de lieutenant de cavalerie.

Service de mer. — Les lieutenants de vaisseau : Guillaumanche du Boscage (3);

le 30 mai 1784, il a été décidé qu'il prendrait rang pour être replacé parmi les capitaines réformés du 24 novembre 1779, qu'il serait d'abord capitaine en second, et alors reprendrait son rang de capitaine du 5 mai 1772 pour être capitaine-commandant. — A versé 9,000 livres sans brevet de retenue. — Le 1er juin 1789, passé au régiment d'Artois (cavalerie). (*Registre des dragons de Boufflers, de 1776 à 1788.*) — Capitaine réformé dans ce régiment-ci le 1er juin 1789. (*Registre du régiment d'Artois-cavalerie, de 1788 à 1793, 9e de l'arme.*)

(1) Né à Nantes en 1745. — Page de la reine en 1757, cornette en 1760, réformé à la composition de 1763, replacé sous-lieutenant même année, lieutenant en 1766; a quitté le 14 octobre 1768, avec l'agrément du roi d'être conservé au service, rang de sous-lieutenant, dans Royal-Étranger. (*Registre de Royal-Étranger-cavalerie, de 1776 à 1788, folio 29.*)

(2) Gendarme de la garde en 1754, garde du corps du roi, compagnie de Villeroy, en 1771, lieutenant de maréchaussée en 1782, lieutenant-colonel de gendarmerie à Niort en 1791. (Archives de la famille.) — Gendarmerie nationale : sixième division : départements de la Vendée, de Deux-Sèvres et de la Charente-Inférieure : M. de Solérac, lieutenant-colonel à Niort. (*État militaire de 1792*, p. 324.)

(3) Guillaumanche du Boscage. — Garde-marine en 1757, enseigne de vaisseau en 1767, lieutenant de bombardiers en 1777, lieutenant de vaisseau en 1778, capitaine en second d'apprentis canonniers en 1779, capitaine en second de bombardiers en 1781, lieutenant-colonel ès-armées en 1782, major de vaisseau en 1786, chevalier de Malte (*Liste générale*, 1770, folio 118) (*a*).

(*a*) Le titre de chevalier de Malte indique pourquoi la nomination de M. Guillaumanche du Boscage fut si tardive. Il dut se pourvoir auprès du grand-maître pour obtenir l'autorisation sans laquelle il ne pouvait entrer dans l'ordre de Saint-Louis.

Le chevalier Desherbiers de l'Étenduères (1), Moelien, du Puis Rousseau de la Rochefoucault, de Foudras, le chevalier de Buor, Le Vasseur de Villeblanche, le vicomte Bardon de Segonzac (2), le chevalier de Moulins de Rochefort, Pierrefitte de Champagny, Truguet cadet (3), Terrasson chevalier de Verneuil, Combys d'Augustine, Callamand, de la

(1) Le chevalier des Herbiers de l'Étenduère, fils du capitaine de vaisseau; chevalier de Malte; a quitté cet Ordre. — Garde-marine en 1766, enseigne de vaisseau en 1775, lieutenant de vaisseau en 1779. (*Registre des mouvements*, t. X, folio 1845.) — Capitaine de vaisseau le 1er janvier 1792. (*Liste générale*, 1787, t. I, folio 153, verso.)

(2) Le chevalier Bardon de Segonzac (Pierre-François), né à Segonzac le 26 avril 1749. Il a obtenu, le 6 novembre 1784, de prendre la qualité de vicomte. — Garde-marine en 1767, enseigne de vaisseau en 1775, lieutenant de vaisseau en 1779, lieutenant en premier des gardes au pavillon en 1785, major de vaisseau en 1786. — En 1778, sur *le Saint-Esprit*, monté par M. le duc de Chartres, escadre d'Orvilliers; combat d'Ouessant. — Autorisé à se retirer du service, pour cause de santé, avec la commission de capitaine de vaisseau, le 14 septembre 1787; nommé le même jour chef des classes à Nantes; a exercé cette fonction jusqu'en mai 1791, qu'il a obtenu une pension de 1,333 livres 6 sous 8 deniers. — A fait la campagne des Princes en 1792. — Pension de 1,856 francs, le 31 janvier 1816. (*Registre des mouvements*, t. X, folio 1903.) — Contre-amiral honoraire, commandeur de l'Ordre en 1824. (*Registre de l'Ordre, de* 1814 *à* 1830, folio 43.) — 1er janvier 1826, pension de 800 francs sur l'Ordre. — Décédé le..... 1826 (*Registres des Pensions sur l'Ordre, de* 1814 *à* 1830, t. I, folio 120; *Archives du ministère de la Guerre*) (*a*).

(3) Truguet cadet (Augustin), fils du chef d'escadre. — Garde-marine en 1768, enseigne de vaisseau en 1777. (*Registres des mouvements*, t. XI, folio 1953.) — Lieutenant d'apprentis canonniers en 1778, sous-aide-major d'artillerie en 1779, lieutenant de vaisseau en 1780, aide-major d'artillerie en 1782. (*Liste générale*, 1770, folio 130.) — Capitaine de vaisseau le 1er janvier 1792 (*Liste générale*, 1787, t. I, folio 106) (*b*).

(*a*) On trouve dans *Laffilard* les services suivants de deux officiers du même nom: « Le chevalier de Segonzac de Saint-Michel, garde-marine en 1693, mort aux îles le 1er juillet 1699, sur *l'Emporté*, commandé par M. de Monthault. — Le baron de Segonzac de Plassac, garde-marine en 1691, aide d'artillerie le 1er janvier 1697, retiré le 1er novembre suivant, pour se faire religieux. »

(*b*) Voir ci-dessus, p. 157, pour son père, chevalier de Saint-Louis en 1750, et p. 294 pour son frère, également chevalier de Saint-Louis en 1789.

Villoays de la Villéon (1), Repentigny (2), d'Albert, le chevalier de Paroy (3), de Lort de Sérignan, Quiqueren de Beaujeu, de Messémé, le chevalier de Monty (4), le chevalier Prévost de la Croix, de Querangal (5), Labbe de Saint-Georges baron de Bar (6), le chevalier de Viefville-Boisgelin (7);

(1) De la Villoays de la Villéon. Garde-marine en 1768, enseigne de vaisseau en 1777, lieutenant de vaisseau en 1780, capitaine de compagnie en 1781, Chevalier de Saint-Louis le 20 mars 1784, pour être reçu le 14 juillet suivant. (*Liste générale*, 1770, folio 131.)

(2) Repentigny (Louis-Gaspard), neveu du capitaine de vaisseau. — Garde-marine en 1770, enseigne de vaisseau en 1777, lieutenant de vaisseau, à prendre rang, le 8 mai 1779; a pris rang le 4 avril 1780. — En 1778, sur la frégate *la Concorde*, commandée par M. Le Gardeur de Tilly, lieutenant de vaisseau, pour Saint-Domingue. — Deux combats: l'un, le 1er août 1778, contre la frégate anglaise *la Minerve*, où il a été blessé légèrement; l'autre, au retour, le 7 février 1779. (*Registre des mouvements*, t. XI, folio 1959, et *Liste générale*, 1770, folio 131.) — Ses noms étaient : Le Gardeur de Repentigny.

(3) Le chevalier de Paroy. — Garde-marine en 1770, enseigne de vaisseau en 1777, lieutenant de vaisseau en 1781. (*Liste générale des officiers de marine*, 1770, folio 132.) — Le Gentil de Paroy (à la table.) — Capitaine de vaisseau le 1er janvier 1792. (*Liste générale des officiers de marine*, 1787, t. I, folio 155, verso.)

(4) Le chevalier de Monty. — Garde-marine en 1770, enseigne de vaisseau en 1777, lieutenant de fusiliers le....., lieutenant de vaisseau en 1781, capitaine de compagnie en 1782, chevalier de Saint-Louis le 24 octobre 1784. (*Liste générale*, 1770, folio 133.) — Capitaine de vaisseau le 14 avril 1788. — Péri sur la frégate *la Boussole*, partie en 1785 pour faire le tour du monde (*Liste générale*, 1787, t. I, folio 69, verso) (*a*).

(5) De Querangal. — Chevalier de Saint-Louis sans date indiquée, mais classé sur la *Liste générale*, 1770, parmi les lieutenants de vaisseau décorés en 1784. — Lieutenant de vaisseau pour la campagne le 18 mai 1781, lieutenant de vaisseau le 20 juin même année. (*Liste générale*, 1770, folio 133, verso.)

(6) Labbe de Saint-Georges, baron de Bar, chevalier de Malte. (*Liste générale*, 1770, folio 135, verso.)

(7) Le chevalier de Viefville-Boisgelin. — Garde-marine en 1777, enseigne en 1778, lieutenant de vaisseau, par distinction particulière, en 1784. (*Liste générale des officiers de marine*, 1770, p. 175.) — Comte de Viefville-Boisgelin, capitaine de vaisseau le 1er janvier 1792. (*Liste générale*, 1787, folio 162.)

(*a*) M. de Monty est porté par erreur sur ce même registre de 1787, fol. 157, aux lieutenants de vaisseau, comme chevalier de Saint-Louis, le 24 octobre 1787 ; mais la date de 1784, inscrite sur le registre de 1770, et répétée sur celui de 1787, fol. 69, verso, ne laisse pas de doute sur l'époque précise de sa promotion dans l'Ordre.

Desloges de Kéropars, Obet, le chevalier de la Salle (1), Mallez, Joly, Kerlero de Rosbo (2), capitaines de brûlot; Clemencein, enseigne.

De Pécault, l'un des chefs de brigade du régiment du corps royal de l'artillerie des colonies (3).

CHAPITRE VII.

Promotions de 1785 à 1788.

Chevaliers de Saint-Louis nommés en 1785.

Service de terre. — Le chevalier de la Luzerne (Anne-César), maréchal de camp (4).

(1) Le chevalier de la Salle. — Lieutenant de vaisseau en 1786, retiré le 4 avril 1789, pour cause de santé, avec une pension de 729 livres sur les Invalides. — En 1784, pension de 500 livres sur les Invalides. Ancien capitaine de brûlot (*Liste générale*, 1787, t. I, folio 191) (*a*).

(2) Kerlero de Rosbo. — Capitaine de brûlot le 1er avril 1785, lieutenant de vaisseau en 1786. — Était employé comme capitaine de brûlot, pour la campagne de 1782, sur le vaisseau *le Sévère*. — S'est trouvé aux combats des 17 février, 12 avril et 6 juillet 1782. — S'est fortement opposé, dans ce dernier combat, à ce que le pavillon fût amené. — Était au combat du 3 septembre suivant. — Passé sur *le Brillant* le 12 janvier 1783. — Chargé du détail. — Était au combat du 20 juin 1783. (*Registres, mouvements, lieutenants de vaisseau et capitaines de brûlots*, vol. IV, folio 352) (*b*).

(3) Élève de la marine en 1767, lieutenant même année, capitaine en 1779, chef de brigade en 1784. — Deux campagnes en Corse, six campagnes en Amérique. — Vingt-cinq ans quatre mois vingt et un jours de services, y compris huit campagnes. (*Registres des Ordonnances*, n° 3.)

(4) Le chevalier de la Luzerne-Besgeville, chevau-léger de la garde en 1754, capitaine au régiment d'Héricy-cavalerie en 1759 (régiment incorporé dans Bour-

(*a*) Un chevalier de la Salle-Saint-Got, garde-marine en 1754, enseigne de vaisseau en 1757, embarqué en 1765 sur *l'Utile*, fut tué dans cette même année à l'affaire de Larache, commandant la chaloupe de *l'Utile*. (*Registre des mouvements*, t. VI, fol. 1086.)

(*b*) Au combat du 6 juillet 1783, l'amiral Bailli de Suffren se mit entre *le Brillant* et les Anglais, et donna le temps au *Sévère*, qui avait rehissé son pavillon après l'avoir amené, de revenir dans la ligne (*Hist. de la dernière guerre*, de 1775 à 1783, 1 vol. in-4°, 1787, p. 316.)

Les mestres de camp-commandants des régiments d'infanterie suivants : le marquis de la Suze (Louis-François Chamillart (Dauphin) (1); le chevalier de Bassompierre (Stanislas) (Guienne) (2);

gogne-cavalerie en 1762), colonel aux grenadiers de France en 1762, colonel du régiment provincial de Caen en 1771, chevalier de Malte. — Zélé, intelligent; a servi à la guerre, est employé dans le corps diplomatique. (*Registre, régiments provinciaux, services de* 1771 *à* 1775, *régiment de Caen.*) — Brigadier en 1780. (*État militaire de* 1782, page 103.) — Maréchal de camp en 1781. (*État militaire de* 1785, page 85.) — Il est porté sur le registre de l'Ordre de 1781 à 1791, mais le nom du parrain est laissé en blanc. Ainsi que nous l'avons déjà dit pour d'autres chevaliers qui appartenaient à l'ordre de Malte, cette qualité indique pourquoi sa nomination fut si tardive. Il dut quitter l'Ordre ou se retirer par devers le grand-maître pour obtenir l'autorisation nécessaire, formalité admise seulement sous Louis XVI. — Chevalier de la Luzerne de Beuzeville. (*Relevé manuscrit des officiers généraux, Archives de la Guerre.*)

(1) Le marquis de la Suze. — Né en 1751. — Rang de sous-lieutenant, sans appointements, au régiment de carabiniers en 1767; rang de capitaine dans Royal-Champagne en 1771, colonel du régiment provincial de Montargis en 1774, mestre de camp en second du régiment Royal-Piémont en 1776, mestre de camp commandant du régiment Dauphin en 1780. — 1778, très-bon commandant, sachant bien les manœuvres, fort aimé. — 1779, officier de mérite à tous égards, susceptible d'un régiment de chevau-légers ou de chasseurs. (*Registre de Royal-Piémont, de* 1776 *à* 1788.) — Maréchal de camp le 11 juin 1790. — Lettre qui l'autorise à conserver le commandement du régiment jusqu'à la nomination du colonel. — Ce commandement dura jusqu'au 25 juillet 1791. (*Registre du régiment Dauphin-infanterie, de* 1788 *à* 1793.) — D'Hozier, dans son relevé des chevaliers de Saint Louis, t. II, page 175, cite un autre officier du nom de la Suze, aide-major de Boulogne, major de la capitainerie générale des gardes-côtes de Verbon, en Picardie, chevalier de Saint-Louis depuis 1715.

(2) Le chevalier de Bassompierre. — Sous-lieutenant sans appointements au régiment de carabiniers en 1767, sous-aide-major dans Royal-Picardie en 1770, rang de capitaine en 1771, major en 1776, mestre de camp en second du régiment de Vexin en 1779, mestre de camp commandant du régiment de Guienne en 1784. — 1780, doit jouir, à partir de 1779, des appointements de 3,200 livres qu'il a en qualité de major de Royal-Picardie. — 1784, confirmation des 1,400 livres dont il a joui, étant mestre de camp en second, en forme de supplément d'appointements. — En 1785, gratification extraordinaire de 3,000 livres. — En 1786, pension de 2,000 livres. (*Registre du régiment de Guienne, de* 1776 *à* 1788.) — Mestre de camp des grenadiers royaux de la Lorraine en 1788. (*Registre du même régiment, de* 1788 *à* 1793.)

De Ficte de Soucy (François-Louis) (Berry) (1): le vicomte de Narbonne (Philippe-Louis-Marie-Innocent-Christophe-Jude) (Forez) (2); le marquis de Lascazes de Beauvoir (Pierre-Jean) (Languedoc) (3); le marquis du Goulet (Marie-Yves des Brosses) (Enghien) (4);

(1) De Ficte, comte de Soucy. — Page du roi, petite écurie, de 1767 à 1773, époque à laquelle il est sorti premier page. — Rang de capitaine dans Royal-Picardie en 1773, capitaine réformé en 1776. — A payé 10,000 livres; ne retirera que 7,500 livres. — Mestre de camp en second du régiment de Berry en 1782, rang de mestre de camp de 1780. — En 1788, colonel des grenadiers royaux de Touraine. (*Registre du régiment de Berry-infanterie, de* 1776 *à* 1788.) — Marquis de Soucy. (*État militaire de* 1789, page 306.) — Maréchal de camp le 5 février 1792. (*État militaire de* 1793, page 32.)

(2) Le vicomte de Narbonne (Philippe-Louis-Marie-Innocent-Christophe-Jude). Né à Versailles le 28 décembre 1750. — Rang de sous-lieutenant sans appointements dans Reine-dragons en 1767, sous-lieutenant de la compagnie de mestre de camp en 1768, capitaine en 1769, rang de mestre de camp à la suite des dragons en 1774, mestre de camp en second du régiment de la Reine-dragons en 1776, mestre de camp commandant du régiment de Forès en 1785. — 1785, fait très-bien son métier et a beaucoup de zèle. (*Registre du régiment de Forès, de* 1776 *à* 1788.) — Maréchal de camp le 17 avril 1790. (*Registre du même régiment* (14e), *de* 1788 *à* 1793.)

(3) Le marquis de Lascases (Pierre-Jean-Marie de Lascases), né le 25 octobre 1750 au château de Mazières, en Périgord. Page du roi, petite écurie, en 1766; second enseigne aux Gardes-Françaises en 1770, premier enseigne en 1772, colonel à la suite de l'infanterie en 1774, mestre de camp en second de Penthièvre-infanterie, en 1776, mestre de camp commandant du régiment de Languedoc en 1782. — En 1786, gratification de 2,400 livres. — 1785, infiniment de bonne volonté. (*Registre du régiment de Languedoc, de* 1776 *à* 1788.) — Maréchal de camp le 20 mai 1791. (*Registre du même régiment* (67e), *de* 1788 *à* 1793.)

(4) Le marquis de Goullet (Marie-Yves), né à Argentan le 20 février 1752. — Page de M. le prince de Condé pendant trois ans et demi à compter du 1er décembre 1756. — Rang de sous-lieutenant sans appointements dans la légion de Condé en 1770, rang de capitaine dans le régiment de Condé-dragons en 1771, pourvu d'une compagnie en 1772, capitaine en second à la formation de 1776, mestre de camp en second du régiment de Bresse en 1778, mestre de camp lieutenant commandant du régiment d'Enghien en 1784. — 1775, très-bon officier, plein de zèle et d'intelligence. — 1785, s'occupe de son métier avec zèle et intelligence, et a toutes les qualités d'un chef de corps distingué. (*Registre du régiment d'Enghien, de* 1776 *à* 1788.) — Maréchal de camp le 1er mars 1791. (*Registre du même régiment, de* 1788 *à* 1793.)

Le vicomte de Tavannes (Charles-Dominique-Sulpice de Saulx) (Reine) (1).

Les mestres de camp en second des régiments suivants : le marquis de la Sône (Noël-Félicien de Boffin) (Médoc) (2); le marquis de Montgaillard (Charles-Bernard-Joseph Persin de la Valette) (Bourgogne) (3); le comte de Menou (Louis-Victoire) (la Sarre) (4); le chevalier de Mirabeau (André-Bo-

(1) Le vicomte de Tavannes (Charles-Dominique-Sulpice de Saulx), né à Paris le 19 janvier 1751. — Rang de sous-lieutenant sans appointements en 1767, rang de capitaine en 1770, colonel-lieutenant en 1774. — 1785, paraît fort occupé de son métier. (*Registre du régiment de la Reine, de* 1776 *à* 1788.) — Maréchal de camp le 11 juin 1790. (*Registre du même régiment, de* 1788 *à* 1793.)

(2) Le marquis de la Sône (Noël-Félicien), né à Paris le 25 décembre 1750. — Rang de sous-lieutenant sans appointements aux carabiniers en 1767, rang de capitaine dans Royal-Champagne en 1771, pourvu d'une compagnie en 1772, capitaine-commandant à la formation de 1776, mestre de camp en second du régiment de Médoc en 1781. — Le 13 avril 1780, assurance d'une des premières places de mestre de camp en second qui viendront à vaquer, et que sa commission sera datée dudit jour 13 avril 1780. — Mort le ... (*a*). — 1785, sert exactement, et de bon exemple. (*Registre de Médoc, de* 1776 *à* 1788.)

(3) Le marquis de Montgaillard (Charles-Bernard-Joseph Persin de la Valette). — Né à Toulouse le 27 mars 1747. — Sous-lieutenant en 1764 dans le régiment de la Marche, devenu Conti-dragons; a abandonné en 1766, rétabli en 1768; capitaine commandant la compagnie de mestre de camp même année, capitaine titulaire en 1772, capitaine-commandant à la formation de 1776, mestre de camp en second du régiment de Bourgogne-infanterie en 1780, colonel du régiment de l'Ile-de-France en 1788. — 1777, bon officier, a le plus grand zèle. — 1781, remplit très-bien les fonctions de son grade. — 1785, plein de zèle et d'activité, commande très-bien son bataillon. (*Registre de Bourgogne-infanterie, de* 1776 *à* 1778.)

(4) De Menou (Louis-Victoire.) — Né le 19 mai 1752; est de Radegonde, diocèse de Nantes. — Sous-lieutenant en second sans appointements au régiment du Roi-infanterie en 1767; lieutenant en second sans appointements en 1770, sous-lieutenant en 1773, lieutenant en second en 1776, lieutenant en premier en 1778, capitaine en second en 1780, mestre de camp en second du régiment de la Sarre en 1784. — 1785, bon mestre de camp en second. — En 1788, quitte sa place, et reste attaché en sa qualité de mestre de camp au régiment de Beaujolais.

(*a*) Le registre de Médoc ne donne pas la date de la mort, mais M. de la Sône fut remplacé le 12 mars 1786. (*Registre de Médoc, de* 1776 *à* 1788.)

niface-Louis de Riquet) (Touraine) (1); le chevalier de Broglie de Casal-Bourgon (François-Marie) (Royal-Italien) (2); de Durfort (Louis-Henri, marquis de Grave) (Couronne) (3); le

(*Registre du régiment de la Sarre, de* 1776 *à* 1788.) — Réformé à la nouvelle formation de 1791. (*Registre des services des officiers du régiment de Beaujolais*, 1789.) — Comte. (*État militaire de* 1787, p. 225.) — Massacré à Versailles le 9 septembre 1792, avec son père, lieutenant de Roi à Nantes, chevalier de Saint-Louis en 1757. (*Preuves de la maison de Menou*, 1 vol. in-4°. Voir 1er volume, p. 447.)

(1) Le chevalier de Mirabeau (André-Boniface-Louis de Riquety). Né à Paris le 30 septembre 1754. — Rang de sous-lieutenant sans appointements dans la légion de Lorraine en 1771, attaché au régiment d'Infanterie-Dauphin en 1776, capitaine d'infanterie le 29 mai 1778 ; ordre du 30 juillet suivant pour faire son service au régiment de Nivernais ; attaché au régiment de Touraine en 1780 ; mestre de camp commandant du même régiment en 1788. — S'est trouvé en 1780 aux trois combats de M. de Guichen, et s'est distingué à Saint-Christophe, où il a été blessé. — 1785, plein de zèle, d'activité et de connaissances. — En 1782, gratification extraordinaire de 2,400 livres. — *Idem* de 1,500 livres en 1784. — Pension de 2,000 livres le 27 février 1785. (*Registre du régiment de Touraine, de* 1776 *à* 1788.) — A abandonné en 1791 et a émigré. (*Registre du même régiment, de* 1788 *à* 1793.)

(2) Le comte de Broglie de Casalbourgon (François-Marie). Né le 7 juillet 1750 à Cazalbourgon. — Sous lieutenant au régiment d'Aquitaine en 1768, rang de capitaine dans Royal-Italien en 1772, avec 600 livres d'appointements, capitaine en second à la formation de 1776, capitaine-commandant en 1778, mestre de camp en second en 1780. — Quitte cette place et reste attaché à l'infanterie en sa qualité de mestre de camp, avec un traitement de..... en attendant que ses affaires soient finies en Amérique. — En 1778, 1,000 livres de gratification. — En 1783, gratification de 1,500 livres. — En 1788, promesse d'un régiment de grenadiers royaux et conservation de son traitement de 3,000 livres. — 1779, très-bon officier, parent de M. le maréchal de Broglie. — 1781, a du zèle et de la volonté. — 1785, annonce du zèle et le désir de bien faire. (*Registre de Royal-Italien, de* 1776 *à* 1788.)

(3) Le marquis de Grave de Durfort (Louis-Henri). Né à Montpellier le 20 janvier 1751. — Mousquetaire, première compagnie, en 1767, rang de sous-lieutenant sans appointements dans Mestre-de-Camp-Général-cavalerie en 1770, capitaine commandant la compagnie du lieutenant-colonel en 1772, capitaine titulaire même année, capitaine en second à la formation de 1776, capitaine-commandant en 1779, colonel en second du régiment de la Couronne même année, mestre de camp commandant du régiment de chasseurs des Évêchés en 1786. — 1781, commande bien son bataillon. (*Registre du régiment de la Couronne,*



vicomte Dulau (Jean-Jacques-Armand) (Champagne) (1); le marquis de Saint-Sauveur (Jean-Baptiste-Amédée-Grégoire) (Foix) (2).

Le marquis de Nedonchel (Octave-César-Alexandre-Joseph), et le comte de Wasters (Georges-Jean), mestres de camp d'infanterie.

Les majors des régiments d'infanterie suivants : le chevalier de Laubé (Henri-Alexandre Plancher) (Monsieur); de Blottefierre (Pierre-Louis) (la Sarre) (3).

de 1776 *à* 1788.) — Colonel des chasseurs des Pyrénées en 1788. — A donné sa démission en 1791. (*Registre du 8e chasseurs* (*de la Guienne, ci-devant des Pyrénées*), *de* 1788 *à* 1793, folio 1.)

(1) Le vicomte du Lau (Jean-Jacques), né le 26 août 1748, à Moustier. — Sous-lieutenant dans Normandie en 1767, lieutenant en 1774, en second à la formation de 1776, capitaine d'infanterie par commission en 1777, attaché au régiment de Normandie; capitaine de dragons, par commission, en 1780, attaché au régiment de Monsieur-dragons, sans payer; mestre de camp en second du régiment de Champagne, par commission, en 1784. — 1785, a beaucoup de bonne volonté et de fermeté, fera un parfait et bon colonel. (*Registre du régiment de Champagne, de* 1776 *à* 1788.) — Colonel, attaché au régiment. (*Registre du même régiment, de* 1776 *à* 1788.)

(2) Le marquis de Saint-Sauveur (Jean-Baptiste-Amé ée-Grégoire), né le 8 janvier 1747. — Garde du corps du roi en 1767, rang de capitaine dans Dauphin-cavalerie en 1771, pourvu d'une compagnie en 1772, capitaine-commandant à la formation de 1776; a quitté sa compagnie en 1779 pour rester attaché; colonel en second du régiment d'Australie le 6 janvier 1782, doit prendre rang de mestre de camp du 13 avril 1780, mestre de camp en second du régiment de Foix le 8 mars 1782. — 1788, reste attaché au service avec le traitement dont il jouit, et quitte sa place. — Maréchal de camp, pour retraite, en 1791. — 1785, mérite toutes sortes d'éloges pour la façon dont il a secondé M. de la Roche-Aymon, au moment de son arrivée. (*Registre du régiment de Foix, de* 1776 *à* 1788.)

(3) De Blottefière (Pierre-Louis), né à Saint-Quentin le 16 novembre 1746. — Élève de l'École royale militaire, sous-lieutenant en 1764 dans Bourgogne-infanterie, lieutenant en 1769, sous-aide-major en 1771, aide-major en 1774, rang de capitaine en 1775, capitaine en second de la compagnie de chasseurs à la formation de 1776, major du régiment de la Sarre en 1780, lieutenant-colonel du régiment d'Agenais en 1788. — 1785, bon major. — En 1775, gratification de 200 livres. — En 1774, même gratification. — En 1778, gratification de 800 livres, à l'occasion du camp de Vaussieux. — En 1779, gratification de 300 livres. (*Registre du régiment de*

Les lieutenants-colonels commandant les bataillons de garnison suivants : Le Gentil de Paroy (Jean-Philippe-Guy) (Lyonnais) (1); le baron de Maillé La Tour Landry (Charles-Marie) (Maréchal de Turenne) (2); Costecaude de Saint-Victor (Félix-Marie) (Forez).

Le chevalier d'Hocquart (Philippe-Christophe), et de Barville (François-Louis), lieutenants aux Gardes-Françaises.

Lacger (Jean-Jacques-Joseph), lieutenant des maréchaux de France, à Castres (3).

Les capitaines des régiments d'infanterie suivants : Le Sénéchal (Paul-François-Auguste) (Reine); le chevalier de Parfouru (Jean-Baptiste Le Cordier) (Armagnac); de Beaussier (Antoine-Vincent) (Royal) (4); Marignac (Bernard Gastebois)

la Sarre, de 1776 *à* 1788.) — Colonel du régiment d'Agenais (16e), le 25 juillet 1791. (*Registre d'Agenais, de* 1788 *à* 1795.) — Comte. (*État militaire de* 1789, p. 145.) — Maréchal de camp en 1795, à l'armée de Condé, seigneur de Voyennes et de Villaucourt, chevalier de Saint-Lazare et du Mont-Carmel en 1785. (Archives de la famille.)

(1) Fils du chevalier de Saint-Louis de 1765. (Voir 1er vol., p. 565.)

(2) Le baron de Maillé La Tour Landry. — Né en 1744. — Volontaire en 1764, sous-lieutenant de la compagnie colonelle du régiment de Condé-infanterie en 1766, rang de capitaine dans la légion de Condé en 1771, pourvu d'une compagnie de dragons en 1775, capitaine en second de l'escadron de chasseurs du régiment de Boufflers-dragons en 1776. — En 1780, le 5 avril, supplément de 180 livres d'appointements jusqu'à ce qu'il soit capitaine-commandant, pour lui faire les mêmes 1,800 livres qu'il avait comme capitaine dans la légion de Condé. — En 1785, commandant du bataillon de garnison du régiment Maréchal-de-Turenne, et lieutenant-colonel. (*Registre du 4e chasseurs à cheval, de* 1779 *à* 1784.)

(3) De Lacger. (*État militaire de* 1786, p. 40.) — D'après les notes de la famille, cet officier est celui dont les services suivent : « Lacger; est de.... ; lieutenant en second le..... ; lieutenant en 1734, lieutenant de la compagnie colonnelle en 1740, capitaine en 1745; rayé ; abe (a abandonné). (*Registre, rang des capitaines d'infanterie, de* 1734 *à* 1748, *régiment d'Auvergne,* folio 61). » — Il devint lieutenant des maréchaux de France à Castres, en 1772. — Il avait fait les campagnes d'Italie, de Bohême et de Flandres. (Archives de la famille.)

(4) De Beaussier. — Né à Marseille en 1736. — Enseigne dans Royal-infanterie en 1757, lieutenant en 1758, capitaine en 1772. — 1772, exact. — (*Registre du régiment Royal-infanterie, de* 1765 *à* 1776.) — Capitaine en second à la forma-

(Vermandois) (1); de Buissy (Pierre-Joseph) (Flandre) (2); Carbonnel (Pierre-Bernard-Auguste) (Berry) (3); Belly de Bussy (Jacques-François) (Dauphiné); Lynch (Denis) (Berwick); Mazères (Chartres).

De Chénelette (Jean-Baptiste-Agniel), capitaine de canonniers au régiment d'artillerie de Strasbourg; de Watry (Modeste-Joseph), capitaine au corps royal d'artillerie; Tholozé (David-Alexis), capitaine du génie;

Leroy de la Poterie (Louis), lieutenant en premier au régiment du Roi-infanterie.

Du Rocher de Penhouet (Pierre-Joseph), capitaine aide-major, réformé au régiment provincial de Rennes.

Du Tertre (Antoine-Marie), commissaire principal des guerres;

Lynch (Patrice), lieutenant en premier au régiment de Berwick.

Cavalerie : De Noailles, prince de Poix (Louis-Philippe-Marie-Antoine), brigadier, mestre de camp du régiment de

tion de 1776, capitaine en second de la compagnie de grenadiers en 1779, capitaine-commandant même année. — Retiré le 3 février 1788, avec une pension de 800 livres. (*Registre du même régiment, de* 1776 *à* 1788.)

(1) Gattebois de Marignac. — Né en 1743 à Saint-Macaire, en Périgord. — Enseigne en 1759, lieutenant en 1760, sous-lieutenant à la nouvelle formation de 1763, replacé lieutenant en 1766, capitaine commandant la compagnie colonnelle en 1773, est capitaine en second.— En 1769, gratification de 300 livres. — 1773, sujet de distinction. (*Registre du régiment de Vermandois, de* 1763 *a* 1776.) — De Marignac.—Capitaine-commandant en 1785.—En 1788, gratification de 400 livres. (*Registre du même régiment, de* 1776 *à* 1788.) — A passé vingt-six-mois en Amérique, depuis le mois de septembre 1767 jusqu'au 29 novembre 1769. — Mort le 30 juillet 1789. (*Registre du même régiment, de* 1788 *à* 1793.)

(2) De Buissy. — Né à Abbeville en 1743. — Lieutenant en 1760, capitaine en second en 1778, capitaine en second de la compagnie de chasseurs même année, capitaine-commandant en 1784. — 27 février 1785, pension de 200 livres, en considération des services de feu son frère. — En 1787, pension de retraite de 500 livres. (*Registre du régiment de Flandre, de* 1776 *à* 1788.)

(3) De Carbonnel. (*État militaire de* 1785, p. 223.)

Noailles-dragons (1); le prince de Lambesc (Charles-Eugène de Lorraine), brigadier, mestre de camp, propriétaire du régiment Royal-Allemand (2).

(1) Le prince de Poix.— Né en 1752.— Rang de sous-lieutenant sans appointements au régiment de carabiniers en 1768, sous-aide-major surnuméraire en 1769, capitaine-commandant la compagnie du mestre de camp du régiment de Noailles-cavalerie en 1770, capitaine titulaire en 1772, mestre de camp-commandant du régiment en 1774. — 1774, montre beaucoup de bonne volonté, sert avec beaucoup de zèle. — 1777, commande bien son régiment dans les manœuvres. (*Registre du régiment de Noailles-cavalerie*, *de* 1763 *à* 1776.) — Brigadier en 1784, maréchal de camp en 1788. — 1781, très-occupé de son service, a des talents militaires. (*Registre de Noailles-dragons*, *ci-devant Noailles-cavalerie*, *de* 1776 *à* 1788.) — Capitaine, en survivance, des gardes du corps, compagnie de Beauvau. (*État militaire de* 1775, p. 149.) — (Il paya cette charge 800,000 livres.) — Capitaine titulaire. (*État militaire de* 1785, p. 118.) — Il fut reçu par M. le maréchal duc de Mouchy. (*Registre de l'Ordre*, *de* 1781 *à* 1791.) — Il reprit sa charge de capitaine des gardes en 1814, et fut nommé lieutenant général le 8 août. (*Almanach royal*, 1814-1815, p. 40 et 426.)

Outre les officiers du nom illustre de Noailles que nous avons déjà cités, nous devons indiquer encore les maréchaux de ce nom, dont la qualité est prouvée par la dignité dont ils étaient revêtus, la lacune qui existe dans les registres de l'Ordre, depuis 1693 jusqu'en 1746, ne nous permettant pas de donner une date positive, sauf ce qui concerne le premier : 1° le duc de Noailles (Anne-Jules), maréchal de France en 1693, chevalier de Saint-Louis à la création de cet ordre ; 2° le duc de Noailles (Adrien-Maurice), maréchal de France en 1734 ; 3° le duc de Noailles (Louis), d'abord comte, puis duc d'Ayen, maréchal de France en 1775. — Le régiment de cavalerie de Noailles, depuis sa création en 1688 jusqu'en 1791, ayant toujours été commandé par un mestre de camp de ce nom, il est plus que présumable que cette maison compte encore d'autres chevaliers de Saint-Louis, mais les registres de ce régiment ne fournissent aucun renseignement à cet égard.

(2) Le prince de Lambesc. — Né à Versailles le 22 septembre 1751, sous-lieutenant au régiment Mestre-de-Camp-Général-cavalerie en 1767, rang de capitaine en 1768, pourvu d'une compagnie en 1770, sous-aide-major en 1772, mestre de camp-propriétaire du régiment de Lorraine-dragons en 1773, brigadier en 1781, mestre de camp-propriétaire du régiment Royal-Allemand en 1785, maréchal de camp en 1788 ; est à la formation de 1788. — 3 mars 1785, pension de 6,000 livres. — 22 juillet, même année, sa pension est portée à 12,000 livres à titre de pension personnelle et comme appointements. — 1781, excellent colonel. — 1785, est connu. (*Registre de Royal-Allemand*, *de* 1776 *à* 1788.) — Grand-écuyer en 1761 et chevalier des ordres du roi en 1777. (*Almanach royal de* 1788, p. 124 et 201.) — Duc d'Elbœuf, prince de Lambesc, parent de la reine Marie-

Les mestres de camp commandants des régiments de cavalerie suivants : le prince de Rhinfeld (Charles-Constantin de Hesse) (hussards d'Esterhazy) (1); le vidame de Vassé (Alexis-Bruno) (Dauphin) (2); le marquis de la Roche-Aymon (Antoine-Charles-Guillaume) (Royal-Navarre) (3); le comte d'Helmstatt (François-Louis) (Royal-Allemand) (4); le

Antoinette, émigré, passé au service d'Autriche; mort feld-maréchal-lieutenant, à Vienne, en 1825. (*Dictionnaire des Dates*, par M. d'Harmonville, t. II, p. 175.) — Le régiment Royal-Allemand émigra, en grande partie, en avril et mai 1792; le reste fut incorporé dans la légion de Kellermann. (*Registre du régiment de Royal-Allemand*, 15e, *de* 1788 *à* 1793.)

(1) Le prince de Hesse-Rhinfels de Rotembourg. — Né le 10 janvier 1752. — Commandant la compagnie du lieutenant-colonel de Royal-Allemand en 1765, capitaine titulaire en 1772, rang de mestre de camp en 1775, lieutenant-colonel en 1776, mestre de camp en second même année, mestre de camp-lieutenant-commandant en 1779, mestre de camp-commandant des hussards d'Esterhazy en 1783 avec 6,000 livres d'appointements. — Brigadier en 1784, maréchal de camp en 1788. — En 1785, 9 novembre, pension de 12,000 livres. — En 1788, augmentation de pension de 4,000 livres en attendant qu'il ait un gouvernement de son grade. (*Registre des hussards d'Esterhazy, de* 1776 *à* 1788.) — Lieutenant général en 1792. (*État militaire de* 1793, p. 13.) — Il fut reçu par M. le duc d'Orléans. (*Registre de l'Ordre.*)

(2) Vidam de Vassé (Alexis-Bruno-Étienne). — Né le 20 avril 1753. — Sous-lieutenant dans Navarre en 1770, rang de capitaine attaché au corps de la cavalerie en 1773, colonel en second de Bretagne en 1779, mestre de camp-commandant de Dauphin-cavalerie en 1784. — En 1782, pension de 3,000 livres. — 1785, est instruit et sert bien. (*Registre de Dauphin-cavalerie, de* 1776 *à* 1788.) — Le vidame de Vassé. (*Registre du même régiment* (12e), *de* 1788 *à* 1793, folio 1.) — Le registre ne dit rien de sa sortie du régiment, mais il fut remplacé par M. de Launay de Vallerie le 25 juillet 1791. (*Même registre*, fol. 17.)

(3) Le marquis de la Roche Aymon (Antoine-Charles-Guillaume). — Né le 30 mai 1751 à Mainsac, diocèse de Limoges. — Garde du corps du roi, compagnie de Noailles, en 1767, capitaine dans Noailles-cavalerie en 1769, colonel du régiment provincial de Périgueux en 1773, mestre de camp-lieutenant de Royal-Navarre en 1774. — A un brevet de retenue de 45,000 livres. — Brigadier en 1784, maréchal de camp en 1788. (*Registre de Royal-Navarre, de* 1776 *à* 1788.)

(4) Le comte d'Helmstatt (François-Louis). — Né à Allvangen le 4 octobre 1751. — Garde du corps du roi, compagnie de Luxembourg, en 1767, rang de capitaine dans Royal-Allemand en 1771, pourvu d'une compagnie en 1772, capitaine en second à la formation de 1776, capitaine-commandant même année, mestre de

comte de Montmorency-Laval (Louis-Adélaïde-Anne-Joseph) (Montmorency-dragons) (1).

Les mestres de camp en second des régiments de cavalerie suivants : le marquis de Beausset (Gabriel-Jean-Baptiste) (Commissaire-Général-cavalerie) (2) ; le comte de Pestalozzi (César-Pierre) (hussards de Lauzun) (3) ;

camp en second du régiment d'Esterhazy en 1777, mestre de camp-lieutenant-commandant de Royal-Allemand en 1783 avec 12,000 livres d'appointements, colonel du régiment de Bouillon en 1788. — 1785, M. le prince de Lambesc en est fort content. (*Registre de Royal-Allemand, de* 1776 *à* 1788.) — Conserve les 12,000 livres d'appointements qu'il avait comme mestre de camp-lieutenant de Royal-Allemand. — A abandonné en 1791. (*Registre du 98e infanterie (Bouillon), de* 1788 *à* 1793, folio 2.)

(1) Le comte de Laval (Louis-Adélaïde-Anne-Joseph de Montmorency). — Né à Paris le 8 octobre 1752. — Garde du corps du roi pendant trois ans, rang de capitaine dans Dauphin-dragons en 1771, pourvu d'une compagnie en 1772, capitaine-commandant à la formation de 1776, mestre de camp en second de Royal-dragons en 1777, du régiment de la Rochefoucauld même année, mestre de camp-commandant de celui-ci en 1784. — 1785, plein de zèle et de fermeté. — *Nota* : Est cousin : ses lettres de chevalier de Saint-Louis ont été expédiées en conséquence, d'après la vérification faite à la maison du roi. (*Registre des dragons de Montmorency, ci-devant Lescure et auparavant Custine, de* 1776 *à* 1788.) — Rayé. (*Registre du 2e chasseurs, chasseurs des Évêchés, ci-devant dragons de Montmorency, de* 1788 *à* 1793, folio 1.)

(2) Le marquis de Beausset (Gabriel-Jean-Baptiste-Nicolas). — Né le 10 novembre 1752. — Rang de sous-lieutenant sans appointements en 1766, rang de capitaine en 1771, capitaine-lieutenant de la compagnie du mestre de camp en 1772, pourvu d'une compagnie en 1773, capitaine en second à la formation de 1776, capitaine-commandant en 1780, mestre de camp en second en 1784. — En 1787, gratification de 1,500 livres. — 1785, a servi cet été avec un zèle infatigable malgré le mauvais état de sa santé. (*Registre de Commissaire Général-cavalerie, de* 1776 *à* 1788.) — Colonel attaché au régiment. (*Registre du même régiment, de* 1788 *à* 1798.)

(3) De Pestalozzi (César-Pierre). — Né le 14 janvier 1733. — Sous-lieutenant dans Schonberg en 1762, rang de capitaine en 1772, pourvu d'une compagnie même année, capitaine en second à la formation de 1776, capitaine-commandant en 1780, major même année, mestre de camp en second en 1784, mestre de camp-commandant en 1787. — 1er novembre 1788, augmentation de traitement de 2,000 livres pour en jouir jusqu'à ce qu'il quitte son emploi. (*Registre des hussards de Lauzun, de* 1783 *à* 1788.)

Le marquis de Roquefeuil (Innocent-Adrien-Maurice) (Royal-Piémont) (1).

De Béthune (André-Maximilien Guislain) (2), de Saint-Paër (Albert-Mathurin-Michel Grout) (3), de Lucenay (Louis-Paul Randon) (4), mestres de camp attachés au corps de la cavalerie.

(1) Le marquis de Roquefeuille (Innocent-Adrien-Maurice). — Né le 12 mai 1752. — Garde de la marine en 1762, rang de capitaine dans Noailles-dragons en 1773, pourvu d'une compagnie même année, réformé en 1776, mestre de camp en second de Royal Piémont en 1780, colonel du régiment provincial d'artillerie de Besançon en 1788. (*Registre de Royal Piémont, de* 1776 *à* 1788.)

(2) Baron de Béthune-Hesdigneul. (Archives de la famille.)

(3) Grout de Saint-Paër (Albert-Mathurin-Michel), âgé de vingt-neuf ans en 1776. — Volontaire en 1764, sous-lieutenant aux grenadiers de France en 1765, aide-major au régiment provincial d'Argentan en 1771, capitaine-commandant la compagnie du lieutenant-colonel de ce régiment-ci en 1772, capitaine titulaire même année, capitaine en second en 1776, passé à une charge d'exempt des gardes du corps de Monseigneur, comte d'Artois. — 1775, bon officier, très-actif, paraît avoir de l'intelligence. (*Registre de Royal-Roussillon-cavalerie, de* 1776 *à* 1788, folio 12.) — Il fut reçu par M. le prince de Conti. (*Registre de l'Ordre, de* 1781 *à* 1791.)

(4) Né le 6 septembre 1743, place Louis-le-Grand (aujourd'hui place Vendôme), fils de Messire Hélie Randon, écuyer, seigneur de Massane, Hanneucourt, Gargenville, Rangiport, etc., et de dame Marie-Louise de Pons, son épouse. (Extrait de baptême de M. de Randon de Lucenay.) — Mousquetaire, première compagnie en 1764, capitaine au régiment Royal Lorraine-cavalerie en 1765 ; a abandonné en 1769 pour prendre une charge de maréchal général des logis des camps et armées du roi. — Rang de mestre de camp de cavalerie en 1770. — A été employé en cette qualité dans l'état-major, aux ordres de M. de Bourcet, jusqu'en 1775, époque à laquelle il a vendu sa charge à M. de Roissy, et est resté attaché en qualité de mestre de camp à la cavalerie par ordre du 24 octobre même année ; a les vingt ans de services qu'il lui faut ; ont été révolus le 28 avril 1785 ; est âgé de quarante-deux ans. (*Mémoire de proprosition pour la croix de Saint-Louis en faveur de M. Randon de Lucenay, adressé au ministre de la Guerre par le baron de Besenval.*) — Lettre de M. de Monteynard, ministre de la Guerre, datée de Fontainebleau le 26 octobre 1775, annonçant à M. de Lucenay que le roi a accepté sa démission de maréchal général des logis en faveur de M. de Roissy, que Sa Majesté le conserve à son service comme mestre de camp, et qu'elle lui accordera la croix de Saint-Louis à son rang. — Maréchal de camp le 1er mars 1791. (*Dossier de M. Randon de Lucenay, archives de la Guerre.*) — Marquis de

Le comte de Châtenay (Hérard-Louis-Guy), mestre de camp attaché au corps des dragons.

Les majors des régiments de cavalerie suivants : d'Abzac de Nayac (Antoine-Louis) (Septimanie) (1) ; La Lande, baron de Hinx (Pierre) (dragons d'Artois) (2) ; le chevalier du Plessis Grénedan (Laurent-Jules) (chasseurs des Ardennes) (3).

Le vicomte de Menou du Mée (Louis-Edmond), premier lieu-

Lucenay. (Titres de la famille.)— M. de Lucenay est le grand-père du côté maternel de M. le marquis de Saint-Georges (Henri Vernoy), officier de la Légion d'honneur, commandeur de l'ordre du Chêne (des Pays-Bas), chevalier de l'Étoile (des Pays-Bas, plaque et cordon), chevalier de première classe de l'ordre royal et distingué de Charles III (d'Espagne), l'un de nos auteurs dramatiques les plus renommés ; et de M. le comte de Saint-Georges, ancien préfet des Deux-Sèvres, directeur de l'Imprimerie impériale, commandeur de la Légion d'honneur et de l'ordre religieux et militaire de Notre-Dame de la Conception (de Portugal). — Les Vernoy étaient, avant la révolution de 1789, seigneurs de Montjournal, de Mirejon, de Saint Georges, de Beauverger, de Beauvais, etc. (châtellenies de Moulins et de Billy).

(1) D'Abzac de Mayac (Antoine-Louis). — Né le 22 novembre 1747. — Mousquetaire, première compagnie, en 1763, sous-lieutenant dans Royal-Piémont en 1764, capitaine-commandant en 1770, passé à une compagnie en 1771, capitaine-commandant en 1776, passé en la même qualité au 3e chevau-légers en 1779, major du régiment de Septimanie en 1784, major du régiment de la Reine-cavalerie en 1788, le régiment de Septimanie ayant été réformé. — 1785, plein de zèle et de bonne volonté. (*Registre du régiment de Septimanie, de* 1784 *à* 1788. créé 4e *chevau-légers en* 1779.) Démissionnaire le 30 août 1790. (*Registre de la Reine-cavalerie* (4e), *de* 1788 *à* 1793, folio 17.)

(2) Le baron de Hinx. — Né en 1744. — Cornette aux dragons de la Ferronnays en 1761, sous-lieutenant en 1763, sous-aide-major en 1767, capitaine en 1772, capitaine en second à la formation de 1776, capitaine-commandant en 1784, major des dragons d'Artois même année, colonel du même régiment en 1791. (*Registre du* 12e *dragons, ci-devant d'Artois, de* 1788 *à* 1793, folio 17.)

(3) Le chevalier du Plessis de Grenedan (Laurent-Jude). — Né à Rennes le 1er octobre 1747. — Dragon, brigadier et maréchal des logis dans le régiment de la Reine-dragons du 2 février 1763 au 3 novembre 1765, sous-lieutenant, même régiment, le 30 novembre 1765, lieutenant en 1772, rang de capitaine en 1775, major de ce régiment-ci en 1779, lieutenant-colonel *idem* en 1788. — En 1783, 1785 et 1786, gratifications de 1,200 livres. — 1781, plein d'intelligence, de talent, de connaissances, de zèle et de fermeté. (*Registre du régiment des chasseurs des Ardennes* (6e), *de* 1776 *à* 1788.)

tenant des gendarmes anglais (1); le vicomte de Messey (Ignace-Paul-Simon), sous-lieutenant des gardes du corps du roi, compagnie de Noailles.

Gallard (Charles-René), gendarme de la garde du roi; de Polignac (Antoine Dorlan), chevau-léger de la garde du roi (2).

Termes (Pierre-Vincent), brigadier des gendarmes d'Artois (3).

D'Effiat (Jacques-Abraham), maréchal des logis des gardes du corps de S. A. R. Monseigneur, comte d'Artois, compagnie de Crussol (4).

Duhamel de Brazais (Jean-Alexandre), capitaine au régiment Dauphin-cavalerie; le comte d'Hangest (Remy-Pierre-

(1) Le vicomte de Menou du Mée. — Sous-lieutenant au régiment de Quercy en 1767, lieutenant en 1770, rang de capitaine dans Royal-Piemont-cavalerie en 1772, guidon des gendarmes bourguignons en 1773, sous-lieutenant des mêmes gendarmes en 1776, deuxième lieutenant des gendarmes de MONSIEUR, rang de mestre de camp, en 1778, premier lieutenant des gendarmes bourguignons en 1782, premier lieutenant des gendarmes anglais en 1783, premier lieutenant des gendarmes écossais même année, mestre de camp-commandant du régiment Mestre-de-Camp-Général-cavalerie en 1788, maréchal de camp en 1789. (*Registre de Mestre-de-Camp-Général-cavalerie*, *de* 1788 *à* 1793.) — Il commanda en troisième, comme maréchal de camp, la division de cavalerie de Lunéville en 1789, et il fut, sous la Restauration, maréchal de camp inspecteur des gardes nationales du département de l'Indre. (*Preuves de la maison de Menou*, 1 vol. in-4°.) — Nommé chevalier de Saint-Louis le 3 juillet 1783. Les ordres pour le recevoir et la croix ne furent envoyés au parrain que le 4 juin 1786. (*Registre de l'Ordre, de* 1781 *à* 1791.)

(2) Le 23 juillet 1823, M. de Polignac (Antoine Dorlan), colonel, obtint une pension de 300 livres sur l'Ordre. (*Registres des pensions*, *de* 1814 *à* 1830.) — M. de Polignac est porté sur ces registres comme ayant été nommé chevalier de Saint-Louis le 1er décembre 1793. C'est une erreur de l'employé chargé de ces inscriptions; sa nomination est du 27 décembre 1783. (*Voir le registre de l'Ordre, de* 1781 *à* 1791.)

(3) De Termes. (Archives de la famille.)

(4) Il fut reçu par le prince d'Hénin, capitaine d'une compagnie des gardes du corps d'Artois.

Louis), capitaine aux dragons de Languedoc (1); de Saint-Pierre (Auguste-Henri Méhérenc), capitaine au régiment de Conti-dragons (2); de Beaumont (Pierre-Charles Le Barbe de Fontenailles), lieutenant en premier au régiment de Chartres-dragons.

Service de mer.— Les lieutenants de vaisseau : Castellane-la-Valette (3), le chevalier de Sparre (4), du Trévou, Mauvielle de la Tourelle, Le Blond de Saint-Hilaire (5), Prousanval de Sainvilliers, de Vallongne, le vicomte de la Villevolette, Poulain de Mauny, de Missiessy de Quiès (6);

(1) D'Hangest (Remy-Pierre-Louis).—Né en 1739 à Neumanel, en Champagne.— Cornette dans Languedoc-dragons en 1759, réformé en 1763.— Replacé sous-lieutenant même année, lieutenant en 1772, pourvu d'une compagnie en 1774, réformé en 1776, capitaine en second en 1779, major de Bourbon-dragons en 1785. — En 1765, gratification extraordinaire de 300 livres. — En 1768 et 1769, *idem* de 250 livres. — En 1788, *idem* de 600 livres. — Lieutenant-colonel du régiment en 1788. (*Registre de Bourbon-dragons*, *de* 1776 *à* 1788.) — Colonel du régiment le 21 octobre 1791 ; a émigré ; remplacé le 29 juin 1792. (*Registre de Bourbon-dragons* (13e), *de* 1788 *à* 1793, folio 4.)

(2) Il fut reçu par M. le prince de Conti.

(3) Garde-marine en 1770, enseigne de vaisseau en 1777, lieutenant d'infanterie en 1779, lieutenant de vaisseau en 1781. (*Registres des mouvements*, t. XI, fol. 1968.) — Chevalier de Saint-Louis le 20 novembre 1785, pour n'être reçu que le 9 mai 1786. (*Liste générale*, 1770, fol. 132.)

(4) Le chevalier de Sparre (Marie-Claude-Auguste-Gustave), chevalier de Malte; son père est maréchal de camp. — Garde-marine en 1767, enseigne de vaisseau en 1773, sous-aide-major de la marine en 1777, lieutenant de vaisseau en 1779, aide-major de la marine en 1780.— En 1770, sur la frégate *l'Atalante*, commandée par M. de Forbin, capitaine de vaisseau, au bombardement de Tunis. (*Registres des mouvements*, t. X, fol. 1915.) — En 1783, le... octobre, pension de 2,240 livres sur le trésor royal, par le département de la Guerre. — En 1786, aide-major de la 9e escadre. (*Liste générale*, 1787, t. I, fol. 154.)

(5) Le Blond de Saint-Hilaire, ancien capitaine de la Compagnie des Indes, lieutenant de vaisseau en 1780 ; retiré pour cause de santé en 1786, avec la commission de major de vaisseau. (*Liste générale*, 1770, fol. 131, verso.)

(6) Missiessy-Quiès (Joseph-Marie de Burgues), second fils du capitaine de vaisseau (*a*). — Garde-marine en 1770, garde du pavillon en 1773, enseigne de

(*a*) *Voir* plus haut, aux Chevaliers de Saint-Louis de 1752, p. 159.

Villaret de Joyeuse (1).

vaisseau en 1777, lieutenant d'infanterie même année, lieutenant de bombardiers en 1778, lieutenant en premier d'apprentis canonniers en 1780, lieutenant de vaisseau en 1781. (*Registres des mouvements*, t. XI, fol. 2005.) — Capitaine de vaisseau le 1er janvier 1792. (*Liste générale*, 1787, t. I, fol. 157, verso.)

(1) Villaret de Joyeuse. — Lieutenant de frégate en 1778, capitaine de brûlot en 1780, lieutenant de vaisseau en 1784, admis chevalier de Saint-Louis en juillet 1785, reçu le 24 juin 1785. — En 1785, pension de 400 livres sur les Invalides. (*Liste générale*, 1770, folio 137.) — Capitaine de vaisseau, le 1er janvier 1792 (*Liste générale*, 1787, fol. 162) (*a*). — Nous portons M. de Villaret-Joyeuse chevalier en 1785, quoiqu'il ait été nommé en 1785, parce que les registres de la marine ne lui donnent rang dans l'Ordre que du jour de sa réception.

(*a*) Louis-Thomas. — Né à Auch en 1750. Gendarme de la garde ; quitte ce corps après une affaire d'honneur, et entre, en 1766, dans la marine, carrière vers laquelle ses goûts le portaient. Lieutenant de vaisseau au service de la Compagnie des Indes en 1773. Passé dans la marine royale en 1778. En 1781, commandant la frégate *la Naïade*, et envoyé en mission par M. de Suffren, il fut attaqué par *le Spectre*, vaisseau anglais de 74. Le combat dura cinq heures, avec acharnement. *La Naïade*, après avoir causé des avaries majeures à son ennemi, mais plus maltraitée encore elle-même, fut obligée d'amener. Le capitaine du *Spectre*, en rendant à Villaret-Joyeuse l'épée que celui-ci lui remettait, lui dit : « Monsieur, vous nous donnez une belle frégate, mais vous nous l'avez fait payer bien cher. » — La paix de 1783 rendit la liberté au jeune officier. — Envoyé à Saint-Dominique en 1791, avec la frégate *la Prudente*, qu'il commandait, il parvint, par sa fermeté, à retarder les déplorables événements dont cette île devait être le théâtre. En 1793 il commandait *le Trajan*, escadre du vice-amiral Morard de Galles. — Contre-amiral en 1794, il remplaça presque immédiatement Morard de Galles, qui venait d'être destitué. « Je sais, écrivait le représentant Jean-Bon Saint-André, que Villaret est un aristocrate, mais il est brave et servira bien. » — Villaret sortit de Brest avec la flotte, composée de vingt-six vaisseaux, pour protéger l'arrivée d'un nombreux convoi de grains, que le contre-amiral Vanstabel amenait. Il avait ordre d'éviter tout engagement avant d'avoir rencontré ce convoi. Le 28 mai 1794, l'amiral Howe ayant été signalé, Villaret voulut se conformer à ses instructions, mais Jean-Bon Saint-André lui ordonna de combattre et Villaret dut obéir. Howe avait trente vaisseaux. Malgré cette supériorité de forces, il fut battu par une habile manœuvre de Villaret, qui écrasa l'armée ennemie et la força de fuir, après un combat qui dura neuf heures. Quatre jours après, le 1er juin, les deux armées se trouvaient de nouveau en présence. Villaret, qui avait son pavillon sur *la Montagne*, fut attaqué par Howe et le força bientôt à l'abandonner. Il fut alors entouré par deux vaisseaux à trois ponts et trois autres de 74, qui lui livrèrent pendant plus d'une heure un combat à outrance, dont les annales de la marine offrent peu d'exemples. Il parvint à se faire abandonner, et lorsque le tourbillon de fumée qui l'enveloppait fut dissipé, il vit que son avant-garde avait plié, que le plus grand nombre de ses vaisseaux étaient démâtés et pêle-mêle avec les Anglais, et que l'un d'eux, *le Vengeur*, venait de couler bas. Il fit signal alors à sept ou huit vaisseaux qui étaient devant lui de virer de bord pour aller au secours de son arrière-garde, sur laquelle les Anglais avaient porté tous leurs efforts. Cette manœuvre aurait suffi pour dégager ces six vaisseaux et prendre deux vaisseaux anglais démâtés qui se trouvaient à peu de distance ; mais Jean-Bon Saint-André, qui pendant le combat s'était réfugié dans les batteries, monta sur le pont au moment où Villaret signalait à son arrière-garde qu'il allait voler à son secours, et lui défendit d'exécuter ce mouvement. Villaret dut obéir au terrible proconsul, mais il resta deux heures en panne sous le vent des Anglais, pendant que ses frégates allaient remorquer les vaisseaux démâtés, et il rentra à Brest avec dix-neuf vaisseaux, reste des vingt-six qui étaient sortis. Il avait glorieusement soutenu l'honneur du pavillon français, et, sans Jean-Bon Saint-André, il aurait changé

Chevaliers de Saint-Louis nommés en 1786.

Infanterie. — Les mestres de camp commandants des régiments suivants : le marquis d'Osmond (René-Eustache) (Barrois) (1) ; le chevalier de Damas-Crux (Étienne-Charles) (Vexin) (2) ; le duc de Mortemart (Victurnin-Jean-Baptiste-

(1) Le marquis d'Osmond. — Né à Saint-Domingue en 1751. — Rang de sous-lieutenant sans appointements au régiment de Chartres-cavalerie en 1768; capitaine au régiment de Bourgogne en 1771, mestre de camp-lieutenant en second du régiment d'Orléans-cavalerie en 1776, mestre de camp-commandant du régiment de Barrois en 1784. — En 1785, gratification de 4,000 livres. — En 1787, même gratification. — 1785, officier très-occupé de son régiment, a le meilleur ton, fait bien servir. Le régiment avait besoin d'un pareil chef. — Démissionnaire en 1788. — Maréchal de camp, pour retraite, en 1791. (*Registre du régiment d'infanterie de Barrois, de* 1776 *à* 1788.)

(2) Le chevalier de Damas-Crux. — Né le 10 février 1754 à Crux, en Nivernais. — Chevalier de Malte. — Rang de sous-lieutenant sans appointements au régiment de Limosin, en 1770 ; capitaine en 1772, aide-major surnuméraire même année, capitaine en second à la formation de 1776, capitaine en second de grenadiers en 1777, capitaine-commandant en 1779, mestre de camp en second du régiment d'Aquitaine en 1779, mestre de camp-commandant du régiment de Vexin en 1784. — A passé dans l'Inde, avec le second bataillon du régiment d'Aquitaine, en 1782. — 1781, très-appliqué ; mène bien son bataillon, a un très-bon ton de commandement. (*Registre du régiment d'Aquitaine, de* 1776 *à* 1788.) — 1785, n'a pas encore rejoint le régiment de Vexin. (M. de Damas-Crux était alors

les destins de la journée. Il ne fut pas moins héroïque au combat de Groix (en 1795), que lui livra l'amiral Bridport, avec des forces doubles des siennes. Membre du conseil des Cinq-Cents en 1796, il fit partie de la réunion de Clichy, fut condamné à la déportation au 18 fructidor, parvint à se soustraire d'abord aux recherches, mais se rendit volontairement quelque temps après à l'île d'Oleron, lieu d'exil assigné aux déportés, et n'en fut rappelé qu'à l'époque du Consulat. En 1802 il fut appelé au commandement de la flotte qui transporta à Saint-Domingue le corps destiné à reconquérir cette île. A son retour il fut nommé capitaine général de la Martinique et de Sainte-Lucie. En 1809, attaqué par des forces supérieures, il ne capitula qu'après avoir éprouvé dans le fort Bourbon le bombardement le plus terrible. Informé à son retour que sa conduite avait été blâmée par un conseil d'enquête, il demanda des juges, ne put les obtenir, et vécut dans une sorte de disgrâce jusqu'en 1811, époque à laquelle Napoléon, mieux informé, lui fit connaître que, satisfait de sa courageuse résistance à la Martinique, il le nommait gouverneur général de Venise, et commandant de la douzième division militaire. L'amiral Villaret mourut à Venise en 1812, à l'âge de soixante-deux ans. (*Biographie maritime* de M. Hennequin, t. II, pages 213 à 221.) — Grand-aigle de la Légion d'honneur à la création de l'Ordre (1804). (*Almanach impérial de* 1812, page 150.)

Marie de Rochechouart) (Lorraine) (1); le marquis de Mortemart (Victurnin-Bonaventure-Victor de Rochechouart) (Navarre) (2); le vicomte de la Roche-Aymon (Guillaume-Marie) (Foix) (3); le marquis de Guerchy (Louis-Anne-Regnier)

dans l'Inde.) — 1788, zélé, instruit, à tous égards un fort bon chef. — En 1781, gratification extraordinaire de 2,400 livres. — En 1782, gratification de pareille somme, pour le mettre à même de suivre la destination du régiment (Aquitaine). — 26 décembre 1782, gratification extraordinaire de 2,400 livres. — En 1788, gratification extraordinaire de 3,000 livres. (*Registre du régiment de Vexin, de 1776 à 1788.*) — A fait les campagnes de 1782, 1783, 1784, 1785, dans l'Inde. S'est trouvé à la bataille de Gondelour, le 13 juin 1783, et à la sortie de ladite place le 25 du même mois. (*Registre : services des officiers du régiment de Vexin, 1789.*) — Démissionnaire; remplacé le 21 octobre 1791. (*Registre du régiment de Vexin, de 1788 à 1793.*) — Voir, pour la suite des services, aux commandeurs en 1801 (émigration), et aux grands-croix en 1814. — M. de Damas-Crux fut reçu par le maréchal duc de Broglie. (*Registre de l'Ordre, de 1781 à 1791.*)

(1) Le duc de Mortemart. — Né en 1752. — Lieutenant en second au corps royal d'artillerie en 1762, capitaine-commandant la compagnie colonnelle du régiment de Navarre en 1771, colonel du régiment de Lorraine en 1774, brigadier en 1784, maréchal de camp en 1788. (*Registre du régiment de Lorraine, de 1776 à 1788.*) — Chevalier de Saint-Louis le 14 mai 1786. (*Registre de l'Ordre, de 1782 à 1791.*)

(2) Le marquis de Mortemart. — Né le 28 juillet 1753. — Lieutenant en second au corps royal d'artillerie en 1768, capitaine-commandant la compagnie lieutenante-colonelle du régiment de Navarre en 1771, capitaine en second à la formation de 1776; réformé le 12 septembre suivant, et reste attaché, en sa qualité de capitaine au régiment; colonel en second du régiment de Brie en 1778, colonel en second du régiment de Lorraine en 1779, mestre de camp-commandant du régiment de Navarre en 1784. — 1774, excellent officier, d'une grande espérance. — 1785, homme d'esprit, zélé et instruit, un peu trop dans le principe que la sévérité n'est point nécessaire pour commander à des soldats. (*Registre du régiment de Navarre, de 1776 à 1788.*) Maréchal de camp en 1791. (*Registre du même régiment, de 1788 à 1793.*) — Chevalier de Saint-Louis le 22 novembre 1786; il fut reçu par M. le duc de Mortemart, chevalier du 14 mai précédent. (*Registre de l'Ordre, de 1781 à 1791.*)

(3) Le vicomte de la Rocheaimon (Guillaume-Marie), né à Paris le 27 juillet 1753. — Chevau-léger surnuméraire en 1768, capitaine dans Reine-dragons en 1771, passé aux dragons de Monsieur en 1772, capitaine en second à la formation de 1776, mestre de camp en second, en 1777, du régiment de Belsunce, devenu Ségur-dragons, mestre de camp-commandant du régiment de Foix en 1784. —

(Artois) (1); le marquis de Merle d'Ambert (Agricole) (Royal-la-Marine) (2); Rully (Antoine-Charles-Gabriel-Bernard) (Maine) (3); Richebourg, marquis de Champcenetz (Louis-Pierre Quintin de) (1er régiment d'état-major) (4).

En 1789, gratification extraordinaire de 800 livres. — 1785, s'occupe avec zèle et succès du travail des recrues et y réussit parfaitement. Il met aussi du zèle à l'instruction de son régiment. (*Registre du régiment de Foix, de* 1776 *à* 1788.) — Démissionnaire le 24 août 1791. (*Registre du même régiment* (83e), *de* 1788 *à* 1793.)

(1) Le marquis de Guerchy. — Né à Paris le 3 février 1755. — Lieutenant attaché au corps royal de l'artillerie en 1771, rang de capitaine dans Royal-Normandie en 1773, aide-major surnuméraire même année, réformé à la composition de 1776, capitaine en second en 1778, mestre de camp en second de Lyonnais en 1788, mestre de camp commandant du régiment d'Artois-infanterie le 11 novembre 1782. — 22 mars 1782, l'espérance d'un régiment à vingt-huit au lieu de vingt-neuf ans, à l'occasion du siége de Mahon.— 1785, fort occupé, zélé et intelligent, mais veut trop faire par lui-même. (*Registre d'Artois-infanterie, de* 1776 *à* 1788, fol. 1, verso.) — Embarqué en 1782 jusqu'en 1783. — Maréchal de camp pour retraite, le 1er avril 1791. (*Registre d'Artois-infanterie* (48e), *de* 1788 *à* 1793, fol. 1.)

(2) Le marquis de Merle d'Ambert. — Né à Paris le 13 novembre 1753. — Mousquetaire, première compagnie, en 1768. — Sous-lieutenant dans Reine-dragons en 1773, rang de capitaine en 1774, pourvu d'une compagnie même année, réformé en 1776, a retiré le prix de sa compagnie en 1777, passé même année guidon aux Gendarmes de la garde, mestre de camp en second du régiment du Maine en 1780, de celui de Royal-Roussillon-infanterie en 1781, mestre de camp-commandant du régiment Royal-la-Marine en 1784. (*Registre de Royal-la-Marine, de* 1776 *à* 1788.) — Démissionnaire en 1791. (*Registre du même régiment* (60e), *de* 1788 *à* 1793, fol. 1.)

(3) Le comte de Rully (Antoine-Charles-Gabriel-Bernard de Montessus), né à Rully le 3 décembre 1755. — Service dans l'artillerie de 1772 à 1776, capitaine de dragons, par commission, en 1776, et attaché au régiment de Custine; sous-lieutenant des gendarmes bourguignons, rang de lieutenant-colonel, en 1778, mestre de camp en second du régiment de Foix en 1779, *idem* de celui d'Austrasie en 1782, mestre de camp-commandant du régiment du Maine en 1784. — 25 octobre 1785, pension de 3,000 livres. — 12 avril 1787, gratification extraordinaire de 2,400 livres. (*Registre du régiment du Maine, de* 1776 *à* 1788.) — Tué à Bastia, le... mai 1790. (*Registre du même régiment* (28e), *de* 1788 *à* 1793, fol. 1.)

(4) Le marquis de Champcenetz de Richebourg. — Rang de sous-lieutenant dans Mestre-de-Camp-Général-dragons en 1770, dans Colonel-Général en 1771, sous-lieutenant en 1772, rang de capitaine même année, rang de mestre de camp de dragons en 1779, attaché au régiment d'Artois même année, mestre de camp

Les mestres de camp en second des régiments suivants : le chevalier de Nicolaï de Gussanville (Armand-Pierre) (1) (Brie); le comte de la Tour du Pin Chambly (Charles-François) (2) (Aunis); Secondat de Montesquieu (Charles-Louis) (3) (Bourbonnais); Gironde de Pilles (Gilbert) (Viennois) (4); le comte

d'un régiment provincial en 1784. (*Registre d'Artois-dragons*, *de* 1776 *à* 1788.) — Mestre de camp du premier régiment provincial d'état-major en 1784; mestre de camp-lieutenant-commandant d'Orléans dragons en 1788. (*Registre, Troupes provinciales, de* 1782 *à* 1791, fol. 27.) — A pris le titre de colonel, conformément à l'ordonnance du 17 mars 1788. — Maréchal de camp pour retraite, le 1er mars 1791. (*Registre d'Orléans-dragons* (16e), *de* 1788 *à* 1793.)

(1) Le chevalier de Nicolaï de Gussanville. — Né à Paris en 1752. — Mousquetaire, deuxième compagnie, en 1768; rang de capitaine dans Belsunce-dragons en 1772, pourvu d'une compagnie même année, réformé en 1776, replacé capitaine en second en 1779, colonel en second du régiment de Brie même année, colonel du régiment d'Angoumois en 1788, maréchal de camp, pour retraite, le 1er mars 1791, conformément aux décrets. — 1781, plein de zèle et de bonne volonté. (*Registre du régiment d'Angoumois, de* 1788 *à* 1793.)

(2) Le comte de la Tour-du-Pin Chambly. — (René-Charles-François). (Archives de la famille). — Lieutenant au régiment de Lyonnais en 1762, sous-lieutenant à la formation de 1763, réformé même année, rétabli en 1764, replacé lieutenant en 1768; a abandonné en 1770. — Commission de capitaine, attaché au régiment de Lyonnais, pour y servir trois mois par an, sans appointements, en 1778. — Mestre de camp en second du régiment d'Aunis en 1783. — Colonel des grenadiers royaux de Bourgogne en 1788. — En 1785, pension de 1,200 livres, pour porter son traitement à 3,000 livres, et gratification extraordinaire de 1,500 livres. (*Registre du régiment d'Aunis, de* 1776 *à* 1788.) — Mort sur l'échafaud révolutionnaire. (Archives de la famille.)

(3) Le baron de Montesquieu. — Né à Bordeaux le 22 novembre 1749. — Sous-lieutenant au régiment Royal-Champagne-cavalerie en 1772, réformé en 1776, capitaine attaché au régiment Dauphin en 1777, capitaine réformé dans Royal-Piémont en 1779, mestre de camp en second du régiment de Bourbonnais en 1782, mestre de camp des grenadiers royaux de l'Orléanais en 1787, colonel du régiment de Cambresis en 1788, démissionnaire en 1791. (*Registre du régiment de Cambresis, de* 1788 *à* 1793.) — Chevalier de Cincinnatus. (*État militaire de* 1786, p. 164.)

(4) Le comte de Gironde Pilles (Gilbert). — Né le 4 juillet 1750 à Tournon, diocèse d'Agen. — Sous-lieutenant dans Reine-infanterie en 1768, lieutenant en 1774, lieutenant en second à la formation de 1776, premier lieutenant en 1778, rang de capitaine en 1779, attaché audit régiment, pour y servir trois mois chaque

de Neel (Armand-Jérôme-Aimé) (Vermandois) (1); le vicomte de Podenas (Henri-Pierre-Jacques (Bassigny) (2); le comte de Villefort (Charles-Marie-Auguste d'Isarn) (Austrasie) (3).

Les mestres de camp d'infanterie : de Choiseul-Gouffier (Marie-Gabriel-Florent-Auguste), et de Sainte-Croix (Marie-Louis-Henri d'Escorches).

Le comte de Fersen (Axel), mestre de camp-propriétaire du régiment Royal-Suédois (4), étant protestant et étranger, reçut la croix du Mérite militaire.

année sans appointements, mestre de camp en second du régiment de Viennois en 1784. (*Registre de Viennois, de* 1776 *à* 1788, fol. 3, verso.) — Réformé par l'ordonnance de 1788 (qui supprimait les mestres de camp en second) ; est colonel attaché. (*Registre du même régiment* (22e), *de* 1788 *à* 1793, fol. 69.)

(1) Le comte de Néel. — Né en 1752. — Second sous-lieutenant dans Roi-infanterie en 1769, lieutenant en second en 1770, rang de capitaine dans Berry-cavalerie en 1772, pourvu d'une compagnie même année, capitaine en second à la formation de 1776, capitaine-commandant de chevau-légers en 1779, mestre de camp attaché à la cavalerie en 1780, mestre de camp en second de Royal-Roussillon-infanterie en 1784 ; *idem* de Vermandois même année, en conservant son rang. — Le 10 mars 1788, colonel du régiment d'Haynault. — 27 février 1785. gratification extraordinaire de 1,800 livres. — 1785, est très-instruit et commande avec méthode et régularité ; d'ailleurs d'excellentes mœurs, et très-occupé de son état. Tout annonce qu'il serait un très bon chef de corps. (*Registre de Vermandois, de* 1776 *à* 1788.) — Démissionnaire le 21 octobre 1791. — A fait la campagne de 1782. (*Registre du régiment d'Haynault* (50e), *de* 1788 *à* 1793, fol. 1.)

(2) Le vicomte de Podenas. — Né le 2 juillet 1751 à Aignan', diocèse d'Auch. — Sous-lieutenant dans Forès en 1768, sous-aide-major en 1772, lieutenant en second à la formation de 1776, capitaine attaché au régiment de Brie en 1778, mestre de camp en second du régiment de Bassigny en 1784. — 1er janvier 1786, gratification extraordinaire de 1,800 livres. — A donné sa démission en mai 1787. (*Registre de Bassigny, de* 1776 *à* 1788.)

(3) Le comte de Villefort. — Né le 19 septembre 1746. — Page du roi, grande écurie, en 1761, sous-lieutenant dans Rouergue en 1764, lieutenant en 1768, a abandonné en 1769, capitaine d'infanterie en 1778, attaché au régiment Maréchal-de-Turenne, pour y servir trois mois chaque année, sans appointements ; mestre de camp en second du régiment d'Austrasie en 1784. — Attaché comme colonel au régiment d'Agenais en 1788. — 22 juin 1767, gratification extraordinaire de 150 livres. (*Registre d'Austrasie, de* 1776 *à* 1788, fol. 3, verso.)

(4) Le comte de Fersen (Axel). — Né en 1754 ; était capitaine au service de Suède. — Rang de mestre de camp le 20 janvier 1780. — Mestre de camp en

Furent encore nommés Chevaliers de Saint-Louis en 1786 :

Le vicomte de Casabianca (Marie-Giusepe), lieutenant-colonel d'infanterie; Schawenbourg (Balthasar) (1), major du régiment de Nassau; Duverdier (François-Germain Gréen de Saint-Marsault), lieutenant des maréchaux de France, à Uzerches (2).

Les capitaines des régiments suivants : Le Sénéchal (Charles-Louis-Marie) (Champagne); Carrère de Loubère (François-Pierre) (3), et le chevalier d'Assas (Louis-André) (4) (Royal-

second du régiment Royal-Deux-Ponts allemand le 27 janvier 1782. — Mestre de camp-propriétaire du régiment Royal-Suédois le 21 septembre 1783. — 30 juin 1784, traitement de 8,000 livres, en sa qualité de mestre de camp-propriétaire. — 1781, s'est distingué au siége d'York. — 1785, officier plein de zèle, d'activité et de fermeté; s'occupe sans relâche de l'instruction des officiers. (*Registre du régiment Royal-Suédois, de* 1776 *à* 1788.)

(1) Le baron de Schawenbourg. — Né le 13 juillet 1745. — Sous-lieutenant dans Alsace en 1764, lieutenant en 1767, de grenadiers en 1768, capitaine en second en 1777, capitaine-commandant en 1781, major du régiment de Nassau en 1785. — 1786, zélé, actif, distingué ; mérite de l'avancement. — En 1784, gratification extraordinaire de 500 livres. — En 1786, 1788 et 1789, *idem* de 800 livres. (*Registre de Nassau, de* 1776 *à* 1788.) — Colonel du régiment en 1791, maréchal de camp en 1792. (*Registre du même régiment* (76ᵉ), *de* 1788 *à* 1793, fol. 17.)

(2) Le comte du Verdier. (*État militaire de* 1786, p. 56.)

(3) Carrère de Loubère (François), né le 14 mai 1750 au Mont-de-Marsan, en Guienne. — Sous lieutenant en 1767, lieutenant en 1774, sous-aide-major même année, lieutenant en second à la formation de 1776, lieutenant en premier en 1777, capitaine en second en 1779, *idem* de grenadiers en 1781, capitaine-commandant en 1786. — 5 décembre 1781, gratification de 400 livres pour sa bonne conduite à la prise d'York. — 1779, fort bon officier, a beaucoup d'intelligence, remplit bien ses devoirs. — 1786, a des talents et tout ce qu'il faut pour être bon major. (*Registre de Royal-Auvergne, ci-devant Gâtinais, de* 1776 *à* 1788.)

(4) Le chevalier d'Assas (Louis-André). — Né à Alais en 1749. — Sous-lieutenant en 1765, lieutenant en 1771, premier lieutenant en 1777, capitaine en second en 1778, capitaine-commandant en 1784. — Nommé major du régiment du Cap, à Saint-Domingue, le 25 mai 1787. — 4 avril 1781, gratification extraordinaire de 300 livres. — 1778, excellent officier, plein de bonne volonté. (*Registre de Royal-Auvergne, de* 1776 *à* 1788.)

Auvergne); de Saint-Méard (Jourgniac) (1) (Roi); Dupleix de Cadignan (Jean-Baptiste) (Évêchés); le chevalier de Boyer (François-Auguste) (Dauphin) (2); le chevalier de Maillé de la Tour Landry (Charles-Marie-Joseph) (3) (Cambresis); Macarty (Robert) (4) (Walsh); Verthamy (Claude) (Angoulême).

Le Normand de Bretteville (Louis-Claude), capitaine attaché au corps de l'infanterie (5).

(1) Auteur d'une histoire très-émouvante des massacres de septembre 1792, auxquels il n'échappa que par miracle.

(2) Le chevalier de Boyer (François-Auguste). — Né à Albi en 1736. — Volontaire en 1758, enseigne en 1760, sous-lieutenant en 1763, replacé lieutenant en 1768, premier lieutenant à la formation de 1776, capitaine en second de la compagnie colonnelle en 1778, capitaine-commandant en 1763. — 1775, très-intelligent. — 1784, gratification extraordinaire de 400 livres (*Registre du régiment Dauphin, de* 1776 *à* 1788.) — A abandonné en 1792. (*Registre du même régiment* (29e), *de* 1788 *à* 1793.) — Il émigra avec son frère, le comte de Boyer, maréchal de camp, chevalier de Saint-Louis en 1773 (voir 1er vol., p. 626), et ses deux autres frères ecclésiastiques. (Archives de la famille.)

(3) Le chevalier de Maillé de la Tour Landry (Charles-Marie-Joseph). — Né le 14 décembre 1744 au Pin en Mauges, en Poitou. — Sous-lieutenant dans Flandre en 1767, lieutenant en 1774, premier lieutenant dans Cambresis en 1777, capitaine en second en 1780, capitaine-commandant en 1788. — 1775, très-bon officier. — 25 avril 1786, gratification de 400 livres. (*Registre du régiment de Cambresis, de* 1776 *à* 1788.) — A abandonné le 10 décembre 1791. (*Registre du même régiment* (20e), *de* 1788 *à* 1793, fol. 58.)

(4) Macarty. — Né à Boulogne en 1746. — Sous-lieutenant au régiment de Lally en 1760; réformé; passé dans ce régiment-ci en 1770, lieutenant de la compagnie colonnelle à la formation de 1776, capitaine en second en 1779, capitaine-commandant en 1788, capitaine de la compagnie de chasseurs même année; mort à l'île de France le 22 janvier 1789. (*Registre du régiment de Walsh, de* 1788 *à* 1793.) — Maccarty. (*État militaire de* 1786, p. 316.) — L'orthographe du nom est Mac-Carthy.

(5) Le chevalier de Bretteville (Louis-Claude Le Normand). — Né à Orbec (Normandie) en 1743. — Enseigne en 1759, lieutenant en 1760, capitaine-commandant la compagnie colonelle en 1775; capitaine titulaire même année, capitaine en second à la formation de 1776, a abandonné le 5 mai 1777. — En 1779, attaché au corps de l'infanterie comme capitaine, sans appointements. — En 1788, ordre pour l'attacher au régiment de Flandre. (*Registre du régiment de Flandre, de* 1776 *à* 1788.)

Voulland de Terreplane (Mathieu), capitaine en second au corps royal de l'artillerie (1), employé à la visite des armes; Josserand (Jean-Aimart-Vincent) (2), capitaine en premier au régiment d'artillerie d'Auxonne; le baron de Turpin (Charles-Joseph-Antoine Fontalart de Soalhat), capitaine du génie.

Les capitaines des régiments provinciaux réformés suivants: Garron de la Bévière (Claude-Jean-Baptiste) (Salins) (3); Béhague de Montagu (Louis-François) (Arras); La Briffe (Charles-Gilles) (Alençon).

De Ségur (Jean-Louis-Hector), commandant du château de Péronne.

De Narbonne-Pelet (Jean-Luc-Alexandre), lieutenant en second au régiment Colonel-Général (4); Ligier (Étienne-Joseph), lieutenant au bataillon de garnison de Royal; Bor-

(1) Voulant de Terreplane, capitaine en second au régiment d'artillerie de Toul, détaché aux ordres de M. de Mauroy, colonel, chargé de la visite des armes. (Voir l'*État militaire de* 1786, p. 255 et 270.)

(2) Josserand du Fort (Jean-Aimard-Vincent). — Né le 2 juillet 1738 à Montélimart. — Fils d'un conseiller en la sénéchaussée de cette ville; il a plusieurs parents dans le militaire, entre autres le lieutenant-colonel de Champagne, deux capitaines au même régiment, un commandant de bataillon dans Talaru, un capitaine dans Royal-Comtois, et un capitaine dans Flandre, un capitaine dans Languedoc, un ancien capitaine et un ancien lieutenant dans Auvergne, et un frère dans le corps royal d'artillerie. — Aspirant en 1761, élève en 1762, lieutenant en second en 1763, en premier en 1765, capitaine en second en 1772, capitaine de bombardiers en 1780, de canonniers même année, capitaine en premier, détaché, en 1785, chevalier de Saint Louis le 13 août 1786. — Retiré le 6 février 1789, avec une pension de 700 livres sur le Trésor. — Trois campagnes, un siége, une expédition. (*Registres, capitaines d'artillerie avant* 1789, t. II, fol. 78.)

(3) Seigneur de la Chassagne. (Archives de la famille.)

(4) Il fut reçu par M. le maréchal duc de Biron, colonel des Gardes-Françaises. — L'employé chargé d'inscrire les noms sur les registres l'Ordre a commis une erreur. M. de Narbonne-Pelet ne servait point dans le régiment Colonel-Général, mais dans les Gardes-Françaises, et le nom de son parrain nous a permis de retrouver ses services. — « Narbonne, chevalier de Pelet (Jean-Luc-Alexandre), deuxième enseigne aux Gardes en 1766, premier enseigne en 1770, sous-lieutenant en 1775, lieutenant en second en 1781, lieutenant en premier en 1788; était présent le 31 août 1789. » (*Registre des Gardes-Françaises, officiers, de* 1786 *à* 1789.)

das de Boisraimbourg (Jacques-Emmanuel), lieutenant de grenadiers au bataillon de garnison de Provence; Shée (Guillaume), sous-lieutenant de grenadiers au régiment de Berwick.

Cavalerie. — De Montholon (Mathieu) (1), mestre de camp-commandant du régiment de Penthièvre-dragons; le marquis de la Porte (Joseph-Nicolas), premier lieutenant des Gendarmes-Dauphin, rang de mestre de camp; le marquis de Fournès (Jules-Marie-Henri de Faret), premier lieutenant des gendarmes anglais, rang de mestre de camp; le vicomte de Bourdeilles (Henri-Joseph), et le comte de Durfort (Félicité-Jean-Louis) (2), mestres de camp de cavalerie; de Castellane (Michel-Ange-Boniface-Marie) (3), premier lieutenant des gendarmes bourguignons.

Les mestres de camp en second des régiments suivants : de la Porte (Joseph) (4) (Royal-Normandie); le marquis de Gouy

(1) De Montholon. — Mousquetaire de 1768 à 1773, volontaire, brigadier et maréchal des logis dans le régiment de Penthièvre-dragons en 1773, sous-lieutenant même année, rang de capitaine dans Schonberg-dragons en 1774, mestre de camp-lieutenant-commandant du régiment de Penthièvre-dragons le 8 avril 1779 ; sa commission est datée du 24 avril seulement, jour où il aura cinq ans de capitaine. (*Registre du régiment de Penthièvre-dragons, de* 1776 *à* 1788.) — Marquis de Montholon. (*État militaire de* 1786, p. 415.) — Marquis de Montholon, comte de Lée, décédé le 19 avril 1788. (Acte de décès du 20 avril 1788 ; archives de la famille.)

(2) Le comte de Durfort. — Rang de sous-lieutenant sans appointements au régiment de cavalerie de Chartres en 1768, capitaine au régiment de Condé en 1770, guidon des gendarmes anglais en 1771, enseigne des gendarmes bourguignons même année, enseigne des gendarmes écossais en 1774, rang de mestre de camp; colonel en second du régiment de Champagne-infanterie en 1776, mestre de camp en second du régiment Royal-Pologne en 1777, passé mestre de camp des cuirassiers du roi. (*Registre de Royal-Pologne, de* 1776 *à* 1788.) — En 1782, mestre de camp commandant du régiment Dauphin-cavalerie. (*Registre des cuirassiers, de* 1776 *à* 1788.) — Ambassadeur en 1782. (*Registre de Dauphin-cavalerie, de* 1776 *à* 1788.)

(3) Marquis de Castellane, mestre de camp. (*État militaire de* 1786, p. 156.)

(4) Le chevalier de la Porte. — Né le 17 avril 1742 à la Côte-Saint-André, en Dauphiné. — Page de M. le duc d'Orléans en 1757, cornette dans Chartres-cava-

d'Arcy (Louis-Mathieu) (1) (cuirassiers); de Montagnac (Jean-Léonard de Gain) (2) (dragons de MONSIEUR); le vicomte de Clermont-Tonnerre (Gaspard-Paulin) (3) (Royal-Champagne).

lerie en 1760, sous-lieutenant en 1765, maréchal des logis des grenadiers à cheval en 1766, réformé en 1775, rang de mestre de camp en 1779, mestre de camp en second de Royal-Normandie en 1785; retiré en 1788, maréchal de camp, pour retraite, en 1791. (*Registre de Royal-Normandie, de* 1776 *à* 1788, fol. 3, verso.)

(1) Le comte de Gouy Darsy. — Né à Paris le 15 janvier 1755. — Mousquetaire, deuxième compagnie, du 20 janvier 1768 jusqu'en septembre 1770, lieutenant en second au corps royal d'artillerie en 1770, rang de capitaine dans les dragons de la Reine en 1774, pourvu d'une compagnie même année, réformé en 1776, mestre de camp en second des cuirassiers en 1782. — Ordre pour prendre rang du 15 avril 1780. — Il a été réglé qu'il compterait de l'époque de deux années après qu'il a été fait officier, comme pourvu du grade de capitaine, pour concourir avec les colonels du même jour que lui, et ceux qui ont eu l'assurance des places de colonel en second. Ainsi il doit compter du 9 septembre 1772. — 10 mars 1788, lettre qui lui donne l'assurance d'un des premiers régiments qui viendront à vaquer; il restera, en attendant, attaché à la cavalerie, et son activité de service continuera jusqu'à ce qu'il soit replacé. — 1785, on ne peut avoir plus de zèle. (*Registre du régiment de cuirassiers, de* 1776 *à* 1788.) — Marquis de Gouy d'Arcy. (*État militaire de* 1786, p. 367.) — Colonel du 6[e] dragons le 25 juillet 1791. (*Registre des dragons de la Reine* (6[e]), *de* 1788 *à* 1793, fol. 3.)

(2) Gain, chevalier de Montaignac, né le 11 juin 1746. — Page du roi en 1762, gendarme de la garde en 1767, rang de capitaine attaché aux dragons de MONSIEUR, sans payer, en 1778, mestre de camp en second du régiment en 1786. — Le 16 septembre 1787 il obtient de conserver son activité au service en sa qualité de mestre de camp, quand il quittera sa place, et la promesse d'un régiment provincial à la première promotion. — Donne sa démission le 30 septembre 1787. — 12 avril 1788, obtient la conservation des 1,800 livres qu'il avait comme colonel en second de ce régiment, jusqu'à ce qu'il ait un régiment de grenadiers royaux. (*Registre des dragons de Monsieur, de* 1776 *à* 1788, fol. 3, verso.)

(3) Le vicomte de Clermont-Tonnerre, né le 23 août 1753, à Noisy, près Paris. — Mousquetaire, première compagnie, en 1768, lieutenant en second au corps royal d'artillerie en 1769, rang de capitaine dans Royal-Champagne en 1772, pourvu d'une compagnie en 1773, capitaine en second à la formation de 1776, mestre de camp en second de Royal Champagne en 1780. — Le 20 janvier 1782, pension de 3,000 livres sur celle qu'avait feu M. le maréchal de Tonnerre, son grand-père. — Le 27 février 1785, gratification extraordinaire de 2,400 livres. — 1781, commande et se conduit très-bien. — 1785, du zèle et de l'activité. —

Les majors des régiments suivants : La Lande (Pierre de Lavaux de Saint-Étienne) (1) (dragons du Roi); La Roche (Charles) (2) (dragons de Deux-Ponts) ; de Labitte (Jean-Benoît Ducos) (3) (dragons de Larochefoucauld).

Dauroul (Jean Antoine) (4), garde du corps du roi, compagnie de Noailles; Villefonds de Moreau (Alexis-Modeste),

10 mars 1788, mestre de camp commandant d'Orléanais-cavalerie. (*Registre de Royal-Champagne, de* 1776 *à* 1788, fol. 3.) — 13 mai 1788, gratification extraordinaire de 2,400 livres. — A abandonné le 5 février 1792. (*Registre de Royal-Guienne, ci-devant Orléanais* (23e), *de* 1788 *à* 1793. fol. 1.)

(1) De Lavaux de Saint Etienne, chevalier de la Lande, né le 3 mai 1748 à Limoges. — Page du roi, grande écurie, en 1763 jusqu'en 1766, sous-lieutenant en 1766, lieutenant en 1767 dans Noailles-dragons, sous-aide major en 1769, aide-major en 1775, lieutenant en second à la formation de 1776, rang de capitaine le 21 avril 1777 ordre dudit jour pour être regardé comme capitaine aide-major réformé, avec 900 livres d'appointements; capitaine en second en 1777, capitaine-commandant en 1784, major du régiment du Roi-dragons en 1786. (*Registre du régiment du Roi-dragons, de* 1776 *à* 1788.) — Colonel dans le 13e cavalerie (ci-devant Orléans), le 23 mars 1792. (*Registre des dragons du Roi* (*devenu* 18e), *de* 1788 *a* 1793.)

(2) De la Roche, né le 31 mars 1741. — Lieutenant réformé sans appointements à la suite du régiment de Preyssac-cavalerie en 1760, lieutenant au régiment des recrues d'Auch en 1763, sous-lieutenant dans Reine-dragons en 1764, lieutenant en 1768, chargé du dépôt des recrues, lieutenant en second en 1776, premier lieutenant en 1777, rang de capitaine en payant le prix d'une compagnie en 1779, capitaine en second en 1780, major des Deux-Ponts-dragons en 1786.— A été remboursé du prix de sa compagnie dans Reine-dragons.—A eu 1,650 livres de gratification extraordinaire depuis le 16 décembre 1768 jusqu'au 25 avril 1786. (*Registre de Deux-Ponts-dragons, de* 1776 *à* 1788.)

(3) Du Cos de la Hite. — Né le 4 juin 1746 à Grenade-sur-Garonne. — Page de la reine en 1764, sous-lieutenant en 1766 dans Noailles-dragons, rang de capitaine en 1772, pourvu d'une compagnie même année, capitaine en second à la formation de 1776, capitaine-commandant en 1778, major de La Rochefoucauld-dragons en 1783. — 12 avril 1787, gratification extraordinaire de 800 livres. — 8 février 1786, remboursé des 8,000 livres qu'il avait déposées pour sa réforme, par le sieur Carbonnière, premier page de la petite écurie du roi. (*Registre de La Rochefoucauld-dragons, de* 1776 *à* 1788.) — Colonel dans le 6e cavalerie (ci-devant du Roi), le 25 mars 1792. (*Registre du régiment d'Angoulême-dragons, ci-devant La Rochefoucauld*(17e), *de* 1878 *à* 1793.)

(4) D'Aurout. (Archives de la famille.)

26.

garde du corps du roi, compagnie de Luxembourg (1); de Vigan (Jacques-François), ancien mousquetaire, première compagnie.

De Sarcus (Charles-Louis-Philippe) (2), capitaine attaché au corps de la cavalerie; le chevalier Dalon (Barthélemy-Raimond), lieutenant en premier au régiment de Septimanie; Caen (François) (3), lieutenant en premier au régiment de Bourgogne.

Service de mer. — Le vicomte de Kersaint-Coetnempren (4), Duclot, du Tillet, Arragonès d'Orcet, d'Orvil-

(1) Vielfonds. — Il était avec Deshuttes, le 6 octobre 1789, au bas de l'escalier de la reine, à Versailles. (Archives de la famille.)

(2) De Sarcus, né le 14 août 1745 à Saint-Arnould. — Cornette en 1760, lieutenant en 1762, sous-lieutenant à la composition de 1763, replacé lieutenant en 1768. — En 1768 et en 1771, gratifications de 300 livres. — 1767, très-bon. — 1769, travaille bien à l'équitation. — 1775, bonnes mœurs. — 1776, homme de condition. (*Registre du régiment d'Orléans-cavalerie, de* 1763 *à* 1776, fol. 40.) — Premier lieutenant à la formation de 1776. — 3 juin 1779, commission de capitaine attaché au corps de la cavalerie. — A fait, comme cornette, les campagnes de 1760 et 1761, en Hanovre, dans la guerre d'Allemagne, et la campagne de 1762, comme lieutenant. (*Registre du même régiment, de* 1776 *à* 1788, fol. 29, verso.)

(3) De Caen, né à Bayeux le 6 mai 1728. — Cavalier dans Dampierre en 1748, maréchal des logis en 1760, porte-étendard en 1767, rang de lieutenant en 1771, lieutenant en 1772, lieutenant en second à la formation de 1776, premier lieutenant en 1777. — 1774, sert avec distinction. — Blessé d'un coup de sabre à la tête à Crevelt. — En 1769, gratification de 200 livres. — En 1782, *idem* de 400 livres. — En 1783, *idem* de 300 livres. — En 1785, *idem* de 300 livres. — En 1787, *idem* de 250 livres. — Le 3 février 1788, pension de retraite de 600 livres. (*Registre de Bourgogne-cavalerie, de* 1776 *à* 1788.)

(4) Le chevalier de Kersaint. (Le titre de chevalier est rayé et remplacé par celui de vicomte.) — Second fils du capitaine de vaisseau, noyé avec *le Thésée* en 1759. — Garde-marine en 1762, enseigne de vaisseau en 1771, retiré le 14 février 1778 avec le brevet de lieutenant de vaisseau. — Passé dans l'Inde après sa retraite; il y a été employé pour le service pendant la guerre, et est revenu en France, en 1785, commandant la corvette *la Duchesse de Chartres*. — 30 janvier 1786, gratification de 2,400 livres pour son retour. — Le 3 février suivant, il est rentré au service avec le brevet de lieutenant de vaisseau, et a pris rang immédiatement après ceux du 1er octobre 1784. (*Registres des mouvements*, t. X, p. 1722.)

liers (1), Boischâteau, Malleville de Vaumorant, Lambert, d'Egmont, Groignard, le chevalier du Drezit, Le Tourneur, Allary, le chevalier de Coriolis, Bidé de Chézac (2), La Roche Saint-André (3), lieutenants de vaisseau.

De Malherbe, l'un des majors du corps royal des canonniers-matelots, artillerie des colonies. — Vingt-trois ans huit mois dix-neuf jours de services. (*Archives de la Marine. Registres des ordonnances*, n° 3.)

Lettre du comte de la Luzerne, gouverneur de Saint-Domingue, du 13 mai 1786, annonçant qu'il a reçu l'ordre de procéder à la réception de MM. de Castellane et de la Jonquière, du régiment du Cap, nommés chevaliers de Saint-Louis.

Chevaliers de Saint-Louis nommés en 1787.

Le chevalier de Virieu (Jean-Louis), maréchal de camp.

Les mestres de camp-commandants des régiments d'infanterie suivants : le prince de Broglie (Charles-Louis-Victor) (4) (Bourbonnais) ; le marquis de Lameth (Auguste-Louis-

(1) D'Orvilliers. A péri à la mer, en 1787, commandant le cutter *le Malin*. (*Liste générale*, 1787, fol. 159.)

(2) Bidé de Chézac (Louis-Paul-Marie), fils du commandant des gardes-marine à Brest (*a*). — Garde-marine en 1770, enseigne de vaisseau en 1777, lieutenant de vaisseau en 1781. (*Registres des mouvements*, t. XI, fol. 1966.) — Mort à Brest le 9 décembre 1788. (*Liste générale*, 1787, t. I, fol. 156.)

(3) La Roche Saint-André. — Garde-marine en 1770, enseigne de vaisseau en 1777, lieutenant de vaisseau en 1781. (*Liste générale des officiers de marine*, 1770, fol. 131, verso.)

(4) Le prince de Broglie. — Né à Paris en 1756. — Rang de sous-lieutenant sans appointements au régiment de Limosin en 1771, rang de capitaine en 1774, mestre de camp en second du régiment d'Aunis en 1779, mestre de camp en second du régiment de Saintonge en 1782, mestre de camp-commandant du régiment de Bourbonnais en 1785 ; a été employé au camp de Metz comme major général. (*Registre du régiment de Bourbonnais, de* 1776 *à* 1788.) — Maréchal de

(*a*) *Voir* plus haut aux chevaliers de Saint-Louis de 1744, p. 144.

Charles) (1) (la Couronne); le comte de Gestas (Sébastien-Charles-Hubert) (2) (la Marine); Duwicquet, baron d'Ordre

camp en 1791. (*Registre du même régiment, de* 1788 *à* 1793.) — Membre de l'Assemblée constituante; mort sur l'échafaud révolutionnaire en 1794. Il était fils du maréchal duc de Broglie (Victor-François), le plus habile général de la guerre de Sept-Ans. Le maréchal était gouverneur de Metz lorsque la Révolution éclata, et il encouragea de tous ses moyens l'émigration. Accusé devant l'Assemblée constituante, il fut sauvé par l'éloquence courageuse de son fils. (*Dictionnaire des Dates*, par M. d'Harmonville, 1845, t. I, p. 685.) — Le comte de Revel (Amédée de Broglie), chevalier de Saint-Louis de la seconde promotion (1694) (*voir* 1er volume, p. 125), avait été blessé au passage du Rhin en 1672, et dangereusement d'un coup de mousquet à la journée de Senef (1674), où il combattit, à la tête de son régiment de cuirassiers, avec toute la valeur et la conduite possibles. (*Gazette de France des* 22 *juin et* 25 *août* 1674.) — La maison de Broglie compte trois maréchaux de France : 1° Victor-Maurice, comte de Broglie, nommé en 1724 et mort en 1727, âgé de quatre vingt-huit ans ; 2° François-Marie, comte de Broglie et de Revel, nommé en 1734 et mort en 1745, âgé de soixante-quatorze ans ; 3° Victor-François, duc de Broglie, né en 1718, maréchal de France en 1759, et mort en 1804, âgé de quatre-vingt-six ans. — A Sondershausen, en 1758, Victor-François de Broglie eut un cheval tué sous lui; son écuyer et un de ses aides de camp eurent également leurs chevaux tués, et son neveu, le marquis de Broglie, blessé d'un coup de feu à la cuisse, mourut de cette blessure. (*Gazette de France des* 5 *et* 19 *août* 1758.)— Le comte de Revel (de Broglie), colonel du régiment de Poitou, fut blessé en 1746 au combat près de Plaisance. (*Gazette de France du* 2 *juillet* 1746.) Blessé de nouveau à Rosbach et fait prisonnier, il mourut de ses blessures. (*Gazette de France du* 19 *novembre* 1757.)

(1) Le marquis (d'abord comte) de la Meth (Augustin-Louis-Charles). — Né le 20 janvier 1755 à Hennecourt, diocèse d'Amiens. — Rang de sous-lieutenant sans appointements dans La Rochefoucauld-dragons en 1771, sous-lieutenant en 1772, rang de capitaine dans Berry-cavalerie en 1774, a payé le prix d'une compagnie, mestre de camp en second du régiment d'Auvergne en 1777, mestre de camp en second du régiment de la Couronne en 1784. (*Registre du régiment de la Couronne, de* 1776 *à* 1788.) — Lettre du 21 octobre 1791 qui annonce qu'il a donné sa démission depuis deux mois. La lettre n'est jamais parvenue dans les bureaux. (*Registre du régiment de la Couronne* (45e), *de* 1788 *à* 1793, fol. 1.)

(2) Le comte de Gestas. — Né le 3 novembre 1751. — Second sous-lieutenant au régiment du Roi-infanterie en 1769, lieutenant en second en 1770, lieutenant en 1774, cornette de la première compagnie des mousquetaires en 1775, réformé même année, mestre de camp en second du régiment de la Marine en 1781, mestre de camp commandant du même régiment en 1784. (*Registre du régiment de la Marine, de* 1776 *à* 1788, fol. 1, verso.) — Maréchal de camp le 20 mai 1791. (*Registre du* 11e (*la Marine*), *de* 1788 *à* 1793, fol. 1.)

(Claude-Guillaume-Victor-Jean-Baptiste-Benjamin) (troupes boulonnaises d'Etaples); de Virieu (François-Henri) (1) (Limosin).

Les mestres de camp en second des régiments d'infanterie suivants : le vicomte de Bourbon-Busset (Louis-Antoine-Paul (2) (Anjou); de Suffren de Saint-Tropez (Pierre-Marie) (3) (Béarn); le vicomte d'Osmond (Marie-Joseph-Eustache) (4) (Cambresis); le comte de Rochechouart (Louis-

(1) Le comte de Virieu. — Né le.. ... 1744 à Virieu, en Dauphiné. — Reçu mousquetaire, par ordre exprès du roi, en la première compagnie, en 1768, sous-lieutenant de la compagnie colonnelle du régiment de Provence en 1770, rang de capitaine dans Royal-Roussillon-cavalerie en 1772, pourvu d'une compagnie en 1773, capitaine en second à la formation de 1776, colonel en second du régiment d'infanterie de MONSIEUR en 1778, mestre de camp-commandant du régiment de Limosin en 1786. — 1785, a de l'esprit et beaucoup d'intelligence. — — En 1784, gratification extraordinaire de 1,800 livres. — En 1785, *idem* de 2,800 livres. (*Registre du régiment de Limosin, de* 1776 *à* 1788.) — A abandonné le 30 octobre 1791. (*Registre, service des officiers du régiment de Limosin* (42e), *de* 1788 *à* 1793, fol. 3.)

(2) Le vicomte de Bourbon-Busset. — Né à Paris en 1755. — Rang de sous-lieutenant sans appointements dans le régiment Colonel-Général-cavalerie le 30 décembre 1760, rang de capitaine en 1771, pourvu d'une compagnie en 1772, capitaine en second à la formation de 1776, mestre de camp en second du régiment d'Anjou-infanterie en 1780, mestre de camp du régiment d'Artois-cavalerie en 1788. — 1779, promet beaucoup, s'applique, a de l'intelligence. — 1781, s'applique à son métier avec zèle. — 1785, très-exact, intelligent, occupé de son métier. (*Registre du régiment d'Anjou, de* 1776 *à* 1778.) — A abandonné le 5 février 1791. (*Registre du régiment d'Artois-cavalerie* (9e), *de* 1788 *à* 1793.)

(3) Le comte de Suffren de Saint-Tropez.—Mousquetaire du 1er décembre 1768 au 22 février 1769, deuxième sous-lieutenant (sous-lieutenant en second) sans appointements au régiment du Roi le 22 février 1769, lieutenant en second en 1770, rang de capitaine dans Royal-Lorraine en 1772, capitaine en second en 1781, mestre de camp en second du régiment de Bearn en 1782, colonel du régiment de Bassigny en 1788. (*Registre du régiment de Béarn, de* 1776 *à* 1788.) — Démissionnaire en 1791. (*Registre du régiment de Bassigny, de* 1788 *à* 1793.)

(4) Le vicomte d'Osmond — Né en 1756. — Rang de sous-lieutenant dans le régiment de Bourgogne en 1774, sous-lieutenant même année, réformé à la composition de 1776, capitaine attaché à Orléans-cavalerie en 1777, rang de major attaché à l'infanterie en 1779, mestre de camp en second du régiment de Cambresis en 1782. — En 1785, pension de 1,200 livres. — En 1788, mestre de

Pierre-Jules-César) (1) (Armagnac); le comte de Puységur (Jacques-Maxime-Paul de Chastenet) (2) (Languedoc); le vicomte de Preissac (Alexandre-Jacques-Charles Moncassin de Foix de Candale) (corps de Montréal); le marquis de Saisseval (Claude-Louis) (3) (Normandie);

camp-commandant du régiment de Neustrie. (*Registre du régiment de Cambresis, de* 1776 *à* 1788.) — Maréchal de camp le 1[er] mars 1791. (*Registre du régiment de Neustrie* (10e), *de* 1788 *à* 1793.) — Le vicomte d'Osmond, né à Saint-Domingue en 1756, lieutenant général, commandeur de l'Ordre le 1[er] mai 1821; pension de 1,500 francs sur l'Ordre le 22 juin 1825, jouissance du 1[er] janvier 1826; réside à Pacy-sur-Eure. (*Registre des pensions sur l'Ordre, de* 1814 *à* 1830, *registre* n° 1, p. 118.)

(1) Le comte de Rochechouart. — Né en 1755, sous-lieutenant sans appointements au régiment de Navarre en 1771, rang de capitaine dans le régiment du Roi-cavalerie en 1774, a payé le prix d'une compagnie, capitaine en second en 1777, capitaine-commandant en 1783, mestre de camp en second du régiment Dauphin-infanterie le 1[er] janvier 1784, mestre de camp en second du régiment d'Armagnac le 26 février suivant, chevalier de Saint-Louis le 2 février 1787. — Nota : Passe en Espagne ; sera décoré sur la frontière. (*Registre du régiment d'Armagnac, de* 1776 *à* 1788.) — Père du comte de Rochechouart, chevalier de Saint-Louis en 1814. (*Voir* à cette date.)

(2) Le comte de Puységur (Jacques-Maxime-Paul de Chastenet). — Mousquetaire, deuxième compagnie, en 1770, capitaine-commandant aux hussards de Chamborant en 1775, réformé en 1776, attaché à Royal-dragons en sa qualité de capitaine, avec 600 livres d'appointements par an, même année; passé en 1781 dans Noailles-dragons, mestre de camp en second du régiment de Languedoc en 1784. — En 1786 et 1787, gratification extraordinaire de 1,500 livres. — A quitté sa place en 1788, et a été attaché, en sa qualité de mestre de camp, au régiment de MONSIEUR-infanterie. — 1785, a infiniment de zèle et tout ce qu'il faut pour devenir très-bon mestre de camp-commandant. (*Registre du régiment de Languedoc, de* 1776 *à* 1788.)

(3) Le marquis de Saisseval. — Né à Paris le 12 janvier 1754. — Rang de sous-lieutenant dans Orléans-cavalerie en 1769, rang de capitaine dans Chartres-cavalerie en 1770, pourvu d'une compagnie en 1772, attaché comme capitaine au régiment d'Orléans-cavalerie en 1774, a repris sa compagnie dans Chartres en 1776, réformé à la composition de la même année, passé à une place de capitaine réformé en 1777, avec droit à replacement. — Le 13 avril 1780, a eu l'assurance d'une des premières places de mestre de camp en second qui viendront à vaquer, et sa commission sera datée dudit jour 13 avril 1780. — Mestre de camp en second du régiment de Normandie en 1781, et ordre pour lui faire prendre rang du 13 avril 1780. — 10 mars 1788, quitte sa place de mestre de

Le comte de Saintignon (Charles-Joseph) (1) (Royal-Suédois).

Le baron de Matha (Jean-Alexandre), mestre de camp attaché à l'infanterie étrangère; Charton de la Ferrière (Joachim), prévôt général de la compagnie de la Connétablie, rang de mestre de camp.

Menjot d'Elbenne (Georges-Joseph-Augustin), lieutenant-colonel commandant de bataillon de garnison de Foix (2); Dumas (Mathieu) (3), aide-major général des logis dans le corps d'état-major, rang de major; Mauny (Jean-François-Vincent de Reviers) (4), aide-major de la compagnie des Suisses de S. A. R. Monseigneur, comte d'Artois, rang de lieutenant-colonel; La Roche-Lambert (René-Marie) (5), lieu-

camp, et obtient l'assurance du régiment provincial de Paris. — Il renonce à cette assurance, reste attaché au service en qualité de mestre de camp, et obtient la promesse d'un des premiers régiments de dragons qui viendront à vaquer. (*Registre de Normandie, de* 1776 *à* 1788.)

(1) Le comte de Saintjignon. — Né à Puxe, en Lorraine, le 2 décembre 1751. — Volontaire au corps royal de l'artillerie pendant deux ans. — Passé au service impérial (Autriche) en 1758. — Capitaine de grenadiers en 1775, lieutenant-colonel par commission en 1780, avec 1,800 livres de traitement, dont il cessera de jouir lorsqu'il sera pourvu d'un emploi. — Mestre de camp-lieutenant en second de Royal-Suédois en 1784. (*Registre de Royal-Suédois, de* 1776 *à* 1788.)

(2) On nous a signalé deux autres officiers de ce nom, M. Menjot de Sarcé, maréchal des logis des mousquetaires, première compagnie, rang de mestre de camp (porté aux *États militaires de* 1758, 1759 *et* 1760), mort en 1759, et M. Menjot de Boismargot, mousquetaire également sous Louis XV. Ils ne sont pas inscrits sur les registres de l'Ordre, et leur nomination doit être antérieure à 1746.

(3) Grand-officier de la Légion d'honneur le 30 juin 1811, comte de l'Empire, conseiller d'État, intendant général de la grande armée. (*Almanach impérial de* 1812, p. 159.) — Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis le 23 août 1814, grand-croix de la Légion d'honneur le 27 décembre même année. (*Almanach royal de* 1814-1815, p. 441 et 455.)

(4) Il n'est pas porté sur les *États militaires*, où ne figure de 1784 à 1790 que M. Groult des Rivières, chevalier de Saint-Louis en 1784. Cependant le registre de l'Ordre, de 1781 à 1791, donne bien à M. de Mauny la charge et le grade que nous avons indiqués.

(5) Comte de Rochelambert la Valette. (*État militaire de* 1787, p. 128.) — Lieutenant en premier. (*États militaires de* 1788, p. cxxxi, *et de* 1789, p. 119.)

tenant en second aux Gardes-Françaises; Dulys (Michel-Laurent Falloux), lieutenant de la compagnie des Suisses de S. A. R. Monseigneur, comte d'Artois.

Les capitaines des régiments d'infanterie suivants : Beraud d'Arimont (Charles-François) (Bretagne); le chevalier de Guéry (Charles-Thomas-Félix) (1) (Roi); Nattes (Antoine-Dominique) (2) (Languedoc); Lavergne de la Baronie (Louis-Christophe) (Rouergue); Cornullier de la Caratris (Alexandre-Gaston) (3) (bataillon de garnison de Royal-Vaisseaux).

La Briffe-Ponsan (François), lieutenant au régiment provincial d'Alençon.

De Saint-Paul (Pierre-Paul), commissaire ordonnateur des guerres, chef du bureau des grâces (au ministère de la guerre); Vanduffel (Jean-Julien), commissaire des guerres, à Bayonne.

Les lieutenants des maréchaux de France suivants : de Beaufort (Joseph Pagès) (4), à Castel-Sarrazin; Bony de la Vergne (5), à Limoges; du Roscoat (Louis-Casimir Rolland) (6), à Saint-Brieuc; La Roche Saint-André (Charles), à la Motte-Achard; La Roche-Lambert (Laurent-François-

(1) Le chevalier de Guéry. — Deuxième sous-lieutenant (sous-lieutenant en second) sans appointements au régiment du Roi-infanterie en 1767, lieutenant en second sans appointements en 1770, sous-lieutenant en 1772, lieutenant en second en 1776 premier lieutenant (lieutenant en premier) en 1778, capitaine en second en 1779, capitaine en second de grenadiers en 1785, capitaine-commandant même année; a abandonné en 1788. (*Registre du régiment du Roi-infanterie, de 1776 à 1788.*)

(2) De Nattes; démissionnaire en 1792. (*Registre du régiment de Languedoc, de 1788 à 1793.*)

(3) Chevalier de Cornulier. (*État militaire de* 1787, p. 353.)

(4) Comte de Beaufort. (*État militaire de* 1787, p. 41.)

(5) Le comte de Boni de Lavergne. (*État militaire de* 1787, p. 56.) — Il fut reçu par le comte de Bonneval, maréchal de camp. (*Registre de l'Ordre, de 1781 à 1791.*)

(6) Comte du Roscoat. (*État militaire de* 1787, p. 47.)

Scipion (1), à Château-Gontier; Dorsanne de Montlevis (Claude) (2), à Bourges.

Le Pelletier de Glatigny (Louis-François) (3), et Le Pelletier d'Argers (Gabriel-Joseph-Augustin) (4), capitaines au régiment d'artillerie de Metz; le chevalier de Fresne (Jean-

(1) Comte de Rochelambert. (*État militaire de* 1787, p. 30.)

(2) Le chevalier d'Orsanne de Montlevis. (*État militaire de* 1787, p. 55.) — Vicomte de Montlevis. (*État militaire de* 1788, p. 50.) — Montlevic, orthographe du nom. — Il fut reçu par le maréchal de Richelieu. (*Registre de l'Ordre, de* 1781 *à* 1791.) — Il avait été lieutenant au régiment d'Aunis. Il émigra, et fut tué à l'armée de Condé. (Renseignements donnés par la famille.) — De Montlevy (Claude Dorsanne), né à Issoudun le 18 août 1745, sous-lieutenant en 1765, lieutenant en 1771; a abandonné en 1772. — 1770, bon sujet, attaché à son métier. (*Registre du régiment d'Aunis, de* 1763 *à* 1776, fol. 69, verso.) — Un officier de ce nom, M. Dorsanne, mousquetaire du 20 mars 1715 au 6 octobre 1719, lieutenant réformé en 1719, replacé en 1725 au régiment de Noailles-cavalerie, capitaine-lieutenant de la compagnie du mestre de camp, capitaine en 1730, né à Issoire en Auvergne, s'est retiré du service en 1735, sans que le registre matricule lui donne la qualité de chevalier de Saint-Louis. (*Registre, rang des capitaines de cavalerie et dragons, de* 1731 *à* 1763, fol. 213, *régiment de Noailles*.)

(3) Pelletier de Glatigny (Louis-François), né le 31 mai 1746 à Compiègne. — Fils de M. Pelletier, l'aîné, lieutenant général, l'un des inspecteurs généraux du corps royal de l'artillerie. — Surnuméraire en 1756, élève en 1761, lieutenant en second en 1763 lieutenant en premier en 1765, capitaine par commission en 1772, capitaine en second en 1777, capitaine de bombardiers en 1779, de canonniers en 1781, lieutenant-colonel en 1791; a donné sa démission en 1792. — En 1769, gratification annuelle de 300 livres sur le quatrième denier. — En 1771, augmentation de 200 livres. — En 1784, gratification de 400 livres. — S'est embarqué à Brest en 1782 sur l'escadre du roi et a fait la traversée jusqu'à Cadix. (*Registres, capitaines d'artillerie avant* 1789, t. II, p. 82.)

(4) Pelletier d'Argers (Gabriel-Joseph Augustin-Laurent), né le 23 août 1749 à Metz, fils de M. le chevalier Pelletier, lieutenant général, cordon rouge, l'un des inspecteurs généraux du corps royal de l'artillerie. — Élève en 1761, lieutenant en second en 1764, en premier en 1765, sous-aide-major en 1769, aide-major en 1772, capitaine par commission en 1774, capitaine en second en 1778, capitaine en second de sapeurs en 1780, capitaine de bombardiers même année, de canonniers en 1781; a donné sa démission en 1792. — Deux campagnes en Corse en 1768 et 1769, une bataille ou affaire en Corse, une expédition en Corse; trois campagnes en Amérique de 1781 à 1783. (*Registres, capitaines d'artillerie avant* 1789, t. II, fol. 107.)

Louis-Jacques-Marie) (1), capitaine au régiment d'artillerie de Toul.

Cavalerie.—Le duc de Castries (Armand-Charles-Augustin de la Croix), brigadier de cavalerie, commandant en second le corps de la gendarmerie (2).

Le vicomte de Canisy (François-René Hervé Carbonel), guidon des chevau-légers de la garde, rang de mestre de

(1) Le chevalier de Fresne. — Noble ; fils d'un ancien capitaine du régiment de Touraine. Ses oncles et ses aïeux ont tous été attachés au service du roi. Il a des tantes et des cousines à Saint-Cyr, comme religieuses ou demoiselles. — Élève en 1764, sous-lieutenant en 1765, lieutenant en premier même année, capitaine par commission en 1777, capitaine en second en 1778, capitaine de sapeurs en 1783, de bombardiers en 1784, de canonniers en 1786, lieutenant-colonel en 1792. — Une campagne, une expédition. — En 1787, pension de 500 livres sur le trésor royal. (*Registres, capitaines d'artillerie avant* 1789, t. II, p. 129.)

(2) En outre, capitaine-lieutenant des gendarmes anglais, chevalier de Cincinnatus. (*État militaire de* 1787, p. 135.) — Il fut reçu par le maréchal de Castries, dont voici les services : Charles-Eugène-Gabriel de la Croix, marquis de Castries, né le 25 février 1727; entré au régiment du Roi-infanterie en 1739, lieutenant en 1742, lieutenant de Roi en Languedoc, gouverneur de Montpellier et Cette, en 1743, mestre de camp-lieutenant du régiment du Roi-cavalerie en 1744, brigadier, maréchal de camp et commissaire général de la cavalerie en 1748, lieutenant général en 1758, mestre de camp général de la cavalerie en 1759, chevalier des Ordres du Roi en 1762, capitaine-lieutenant des gendarmes écossais et commandant général de la gendarmerie en 1770, commandant en Flandre en 1774, ministre et secrétaire d'État au département de la marine en 1780, maréchal de France en 1783. (*État militaire de* 1787, p. 67.) — Membre de l'assemblée des notables en 1787; commanda une division d'émigrés en 1792 et mourut en 1801. (*Dictionnaire des Dates,* 1845, t. II, p. 762.) — Il fut envoyé en Corse, en 1756, comme commandant en chef des troupes françaises. (*Gazette de France du* 11 *décembre* 1756.) — Il reçut trois coups de sabre sur la tête à Rosbach, ce qui ne l'empêcha pas de rester jusqu'à la fin du combat. (*Gazette de France du* 19 *novembre* 1757.) — En 1758 il attaqua et prit le château de Rhinfels, une des plus fortes places sur le Rhin. « Le marquis de Castries, écrivait le prince de Soubise, a acquis beaucoup d'honneur par sa prévoyance et son activité dans toute la conduite de cette entreprise. » (*Gazette de France du* 9 *décembre* 1758.) — Il reçut une forte contusion d'un biscaïen, à l'affaire du 31 juillet 1760, et combattit pendant toute l'action à la tête de l'infanterie. (*Gazette de France du* 16 *août* 1760.) — Le 16 octobre suivant il battit les Prussiens à Clostercamp. (*Gazette de France du* 25 *octobre* 1760, et 1er *volume de cette histoire,* p. 504, 505 et 506.)

camp (1); le marquis de Renepont (Alexandre-Bernard-Elisabeth de Pons), sous-lieutenant des gardes du corps du roi, compagnie de Villeroy; de Saint-Astier (Pierre)(2), sous-lieutenant des gardes du corps du roi, compagnie de Noailles.

Les mestres de camp-commandants des régiments suivants : le vicomte de Durfort (Étienne-Narcisse) (3) (Durfort-dragons); Le Peletier comte d'Aunay-Rosambo (Charles-Louis-

(1) Il fut reçu par M. de Saint-Maclou, commandant à Caen. (*Registre de l'Ordre, de* 1781 *à* 1791.) — Voir pour M. de Saint-Maclou, chevalier en 1762, le 1er vol., p. 555.

(2) De Saint-Astier (Pierre Astier). — Page du roi, grande écurie; sous-lieutenant au régiment du Roi-dragons en 1768, lieutenant en 1775, sous-lieutenant à la formation de 1776, rang de capitaine en 1779, capitaine de remplacement en 1786, sous-lieutenant des gardes du corps du roi même année. — A déposé 7,000 livres; retirera 5,250 livres. (*Registre des dragons du Roi, de* 1776 *à* 1788.) — Comte de Saint-Astier, colonel. (*État militaire de* 1788, p. CXXIV.) — Maréchal de camp en émigration en août 1797, lieutenant général honoraire le 1er juin 1816. (*Relevé manuscrit des officiers généraux, Archives de la Guerre.*) — Lieutenant des gardes du corps en 1814, mort à Périgueux en 1827. (Archives de la famille.) — Nous avons cité, 1er volume, p. 420, un autre officier du même nom, chevalier de Saint-Louis en 1750, qui, né en 1707, fut lieutenant au régiment de Guienne en 1729, lieutenant de grenadiers en 1738, capitaine en 1740, et se retira du service en 1755. (*Registre, rang des capitaines d'infanterie, de* 1748 *à* 1763, *régiment de Guienne.*)

(3) Le comte de Durfort (Étienne-Narcisse), né le 3 octobre 1753. — Rang de sous-lieutenant dans Chartres-cavalerie en 1769, *idem* dans Condé-cavalerie en 1770, capitaine-commandant en 1771, guidon de gendarmes même année, second lieutenant des gendarmes anglais, rang de mestre de camp, en 1776, mestre de camp en second de Royal-dragons en 1777, mestre de camp-commandant de ce régiment-ci en 1782. -- En 1785, gratification extraordinaire de 3,000 livres. — *Idem* de 2,400 livres en 1787.— 1785, excellent chef de corps. (*Registre des dragons de Durfort* (*ci-devant de Lanan*), *de* 1776 *à* 1788.) — Maréchal de camp le 1er mars 1791. (*Registre du 4e chasseurs à cheval* (*Franche-Comté*), *ci-devant dragons de Durfort, de* 1788 *à* 1793, fol. 1) — Lieutenant général le 13 août 1814, commandeur de l'Ordre, capitaine-lieutenant des gendarmes de la garde. (*Almanach royal de* 1814-1815, p. 426, 377 et 41.) Lieutenant général le 22 juin 1814, grand-croix de l'Ordre le 3 mai 1816, gouverneur de la 6e division militaire (Besançon). (*Almanach royal de* 1817, p. 514, 440 et 524.)

David) (1) (Commissaire-Général-cavalerie); le marquis de Vignacourt (Antoine-Louis) (2) (Royal-Roussillon).

Les mestres de camp en second des régiments suivants : le comte de Mac-Mahon (Maurice-François) (3) (hussards de

(1) Le Pelletier, comte d'Aunay de Rosambo, né le 26 octobre 1750. — Rang de sous-lieutenant dans Royal-cavalerie en 1770, cornette de la première compagnie des mousquetaires, rang de mestre de camp, même année. — Conservé au service en quittant sa charge (en attendant qu'il ait l'âge et les services pour jouir du rang de mestre de camp), le 1er novembre 1772. — Décidé qu'il ferait en attendant le service de capitaine. — Le 10 décembre 1775, décision pour lui faire remettre sa commission de mestre de camp, ayant l'âge exigé. — 11 avril 1777, considéré comme mestre de camp. — 1er janvier 1784, mestre de camp du régiment provincial d'artillerie de Besançon. — 7 mai 1786, mestre de camp-lieutenant de Colonel-Général-cavalerie. — Par décision du conseil, du 8 mars 1789, il doit être réputé colonel du 26 octobre 1773, qu'il a eu l'âge de vingt-trois ans. (*Registre de Colonel-Général-cavalerie, de* 1776 *à* 1788, fol. 3, verso.) — Maréchal de camp le 26 octobre 1789. (*Registre du* 1er *cavalerie (Colonel-Général), de* 1788 *à* 1793, fol. 2.)

(2) Le marquis de Vignacourt. — Rang de sous-lieutenant sans appointements dans Mestre-de-Camp-Général-dragons en 1769, sous-lieutenant en 1770, rang de capitaine en 1772, pourvu d'une compagnie en 1774, capitaine-lieutenant de la compagnie du mestre de camp général même année, cornette aux mousquetaires, deuxième compagnie, en 1775, rang de mestre de camp ; mestre de camp en second de Conti infanterie en 1776, mestre de camp-commandant de Colonel-Général-dragons en 1784, mestre de camp-lieutenant-commandant de Royal-Roussillon-cavalerie en 1786. (*Registre de Royal-Roussillon-cavalerie, de* 1776 *à* 1788, fol. 1, verso.) — Maréchal de camp le 1er mars 1791. (*Registre du même régiment* (11e), *de* 1788 *à* 1793, fol. 1.)

(3) Le comte de Mac-Mahon. — Né à Autun en 1754. — Mousquetaire, deuxième compagnie, en 1768. — Rang de capitaine au régiment de cuirassiers du Roi en 1773, a payé le prix d'une compagnie, nommé à une compagnie en 1775, réformé à la composition de 1776, capitaine en second en 1777, capitaine-commandant en 1784, mestre de camp en second des hussards de Lauzun en 1787. — 10,000 livres sans brevet de retenue. — Sa réforme de capitaine, donnée au sieur de Saint-Omer, page du roi, en payant 10,000 livres. — 1775, fort bon sujet. — 1779, susceptible d'une place de colonel, à la suite de la brigade irlandaise. (*Registre du régiment de cuirassiers du Roi, de* 1776 *à* 1788, fol. 13, verso.) — Mestre de camp en second en 1787 ; réformé ; reste attaché à la formation de 1788. (*Registre des hussards de Lauzun* (6e), *de* 1776 *à* 1788.) — Colonel attaché. (*Registre du même régiment, de* 1788 *à* 1793.)

Lauzun); La Roche-Lambert (Paul-Laurent-François) (1) (Bourgogne); le chevalier de Durfort-Boissière (Serin Alphonse-Marc-Armand-Emmanuel) (2) (chasseurs des Pyrénées); de Saint-Simon, vicomte d'Archiac (Jean-Étienne-Arnolphe) (3) (Roi-cavalerie); le marquis de Turpin (Henri-Roland-Lancelot) (4) (Schonberg-dragons).

Les mestres de camp de cavalerie : le baron de Jumilhac

(1) Le marquis de la Rochelambert. — Né en 1755; page du roi, petite écurie; premier page; rang de capitaine dans Royal-Champagne en 1774, pourvu d'une compagnie en 1775, réformé en 1776, replacé capitaine en second en 1778, capitaine-commandant en 1781, mestre de camp en second du régiment de Bourgogne-cavalerie en 1784. — Réformé. — Reste attaché en 1788. — En 1785, gratification de 800 livres. — En 1787, *idem* de 1,500 livres. (*Registre du régiment de Bourgogne-cavalerie, de* 1776 *à* 1788.)

(2) Le comte de Durfort-Boissière. — Né le 19 janvier 1755. — Rang de sous-lieutenant dans Chartres-cavalerie en 1769, guidon des gendarmes anglais (sans indication de date), enseigne des gendarmes d'Orléans en 1771, enseigne des gendarmes écossais, rang de mestre de camp, en 1774, démissionnaire même année; reste attaché à la cavalerie comme mestre de camp.— En 1784, mestre de camp en second des chasseurs des Pyrénées. (*Registre des chasseurs à cheval des Pyrénées* (2e), *de* 1784 *à* 1788, fol. 7.)

(3) Le comte de Saint-Simon d'Archiac. — Né à Saintes le 29 juillet 1755. — Volontaire dans Artois-cavalerie en 1769. — Rang de sous-lieutenant sans appointements même année. — Sous-lieutenant aux dragons de Bourbon en 1770.— Rang de capitaine en 1772, pourvu d'une compagnie même année, capitaine en second en 1776, rang de lieutenant-colonel le 24 juin 1780, et capitaine-commandant le même jour. — Mestre de camp en second du régiment du Roi-cavalerie en 1784, réformé à la formation de 1788. — Reste attaché. — Le 10 août 1786, réversibilité d'une pension de 3,000 livres sur celle de 6,000 livres dont jouit son père, lieutenant général; ladite pension de 3,000 livres réversible aussi sur la femme qu'il épousera. (*Registre de Roi-cavalerie, de* 1776 *à* 1788, fol. 3, verso.)

(4) Le comte de Turpin. — Né à Paris le 19 mai 1754. — Mousquetaire, deuxième compagnie, de 1769 à 1772. — Rang de capitaine dans les hussards de Chamborant en 1772, sans appointements; réformé en 1776, comme Français; attaché à Royal-dragons en 1777, avec 600 livres d'appointements par an; mestre de camp en second de Schonberg-dragons en 1780, colonel du régiment de Bercheny en 1788. — 1781, paraît avoir beaucoup de zèle pour son métier et être un bon colonel. (*Registre de Schonberg-dragons, de* 1776 *à* 1788.) — A donné sa démission le 25 juillet 1791. (*Registre de Bercheny* (1er *hussards*), *de* 1788 *à* 1793, fol. 2.)

(Henri-François-Joseph); Roissy (Joseph-Charles-Michel); Scheldon (Dominique); le baron de Liéwen (Charles-Gustave), attaché au régiment Royal-Allemand.

Le comte d'Apchier (Jean-Joseph Châteauneuf de Randon), premier lieutenant des gendarmes de Flandre, et le comte de Cosnac (Gabriel-Honoré-Élisabeth-Henri), second lieutenant des gendarmes de la Reine, tous deux rang de mestre de camp.

Sainte-Croix (Vincent-Claude Descorches) (1), sous-lieutenant des gardes du corps de S. A. R. Monseigneur, comte d'Artois.

Gardes du corps du roi : de Saint-Julien (Jean), compagnie de Villeroy; Rougeot chevalier de Moncrif (Claude-François) (2), et Vigier de Prades (Antoine), compagnie de Noailles.

Chevau-légers de la garde : Lesniers (Louis Talmont); Desforges de Beaumé (Henri-Antoine-Marie), et Carondelet de Beaudegnies (Charles).

Les majors des régiments suivants : le chevalier de Chamoy (Louis-François) (3) (Commissaire-Général-cavalerie); de Messey (Louis-François-Antoine-Nicolas) (4) (Royal-Étranger).

(1) Comte. (*État militaire de* 1787, p. 143.)

(2) Le chevalier de Moncrif. — Il fut plus tard commandant de place à Soissons et mourut sur l'échafaud en 1794. Il figure dans le tableau de Muller : *Appel des dernières victimes de la Révolution au tribunal révolutionnaire*. Il était né le 11 mars 1749 à Stigny (Yonne), du mariage de Claude Rougeot, écuyer, et de demoiselle Jeanne de Brie. (Renseignements fournis par la famille.)

(3) Le chevalier de Chamoy. — Né à Paris le 2 juin 1748. — Mousquetaire, première compagnie, en 1765, pendant deux ans; capitaine-lieutenant de la compagnie du mestre de camp du régiment Mestre-de-Camp-Général-cavalerie, passé à une compagnie en 1770, capitaine-commandant en 1776, major en 1780. — 1785, excellent officier. — 10,000 livres sans brevet de retenue. (*Registre du régiment Mestre-de-Camp-Général-cavalerie, de* 1776 *à* 1788.) — Comte. (*État militaire de* 1787, p. 362.) — Ne figure plus sur le registre de 1788 à 1793.

(4) De Messey. — Né en 1742. — Élève à l'École militaire en 1759, sous-

Dubois de Crancé, capitaine; le chevalier de Saint-Cloud (Gabriel-Joseph Le Duc), capitaine attaché au régiment de Condé-dragons, et Sabran, marquis de Nicolaï (Louis-Scipion-Guillaume-Jean), capitaine attaché au régiment Royal-Lorraine.

Duveyrier (Joseph-Martial), lieutenant du grand-prévôt de la maréchaussée de Provence, à Aix (1).

lieutenant dans Royal-Picardie en 1765, lieutenant en 1767, sous-aide-major en 1772, lieutenant en second à la formation de 1776, premier lieutenant en 1777, rang de capitaine en 1778, en payant 10,000 livres, avec un brevet de retenue de 7,500 livres. — Major de Royal-Étranger en 1780. — En 1770, gratification de 300 livres. — En 1782, *idem* de 800 livres. — En 1788, *idem* de même somme. — 1781, a tous les talents et toutes les qualités qu'on peut désirer dans un major. (*Registre du régiment Royal-Étranger, de* 1776 *à* 1788.) — Baron. (*État militaire de* 1787, p. 366.) — Marquis. (*État militaire de* 1788, p. 348.)

(1) Duveyrier. — Né à Aix, paroisse de Sainte-Madeleine, le 3 février 1742. — Lieutenant au bataillon de gardes-côtes d'Antibes le 10 février 1761, lieutenant au bataillon de recrues de l'île d'Aix le 18 octobre 1763, brevet de sous-aide-major le 26 janvier 1765, lieutenant de maréchaussée le 31 décembre 1766, commission de capitaine le 28 avril 1778, ordre du... pour faire les fonctions de prévôt de l'armée à..., lieutenant-colonel de la gendarmerie nationale le 12 juin 1791, lieutenant-colonel, 12e division militaire, par commission du...; a obtenu sa retraite le... (*Registre, gendarmerie nationale, contrôle, colonels et lieutenants-colonels,* fol. 103, *Bouches-du-Rhône.*) — On voit avec quelle négligence les registres de cette époque étaient tenus. Heureusement les lacunes peuvent être comblées par les brevets que la famille possède, et qui nous ont été communiqués. En ce qui concerne les premiers services, il n'y a de différence que dans le brevet de lieutenant au régiment des recrues de l'île d'Aix ; il est daté du 30 décembre 1763, mais il doit avoir été délivré après la nomination, qui est du 18 octobre précédent. La famille a un brevet de lieutenant de la maréchaussée, au département de Provence, du 17 juin 1766, et un brevet de lieutenant du prévôt général de la compagnie de maréchaussée établie et distribuée par brigade au département de Provence, pour résider dans la ville d'Aix, daté du 31 décembre 1766. Ce brevet rappelle, au début, une partie des services de Gaspard Duveyrier (chevalier de Saint-Louis en 1779, voir plus haut, p. 277), père de Joseph-Martial. Joseph-Martial fit, comme prévôt des armées du roi, les campagnes de 1781, 1782 et 1783, à Mahon et à Gibraltar, et ses bons services sont attestés par un certificat du baron de Falkenhayn, alors maréchal de camp, et lieutenant général en 1784. La famille possède en outre plusieurs certificats de chefs supérieurs, attestant les services distingués de cet officier dans ses différents grades. Son brevet de chevalier de Saint-Louis est du 22 mars 1787,

Favier (Nicolas-Laurent), commissaire des guerres attaché aux gardes du corps de S. A. R. Monseigneur, comte d'Artois.

D'Albizzi (Joseph-Pierre), lieutenant en premier au régiment Dauphin-cavalerie.

Service de mer. — Les lieutenants de vaisseau : Durand de la Penne, de Canillac, le chevalier de Kerlerec, Terras, Beaussier de l'Ile (1), Galien de Chabons, Rustret de la Sablière, Hue de l'Herondel, Le Vassor de Beauregard, de Saint-Pern, La Croix de Castries, Treton de Vaujuas (2), de Boutin, Geslin de Chateaufur, de Chadirac, du Verne (3), le

mais la nomination est du 31 janvier précédent, d'après le registre de l'Ordre. Son premier brevet de lieutenant-colonel est du 12 juin 1791, comme ci-dessus, et le second est du 1er octobre 1792. — Les ordres pour le recevoir et la croix de Saint-Louis furent adressés le 4 mars 1787 à M. du Laurans, prévôt général de la maréchaussée de Provence (*Registre de l'Ordre, de* 1781 *à* 1791) et commandeur de l'ordre de Saint-Lazare. (*État militaire de* 1787, p. 475.)

(1) Beaussier de l'Isle, lieutenant de vaisseau en 1782. (*Liste générale des officiers de la marine*, 1787, t. 1, p. 159.)

(2) Treton de Vaujuas. Garde-marine en 1776, enseigne de vaisseau en 1778. (*Liste générale*, 1770, fol. 173.) — Lieutenant de vaisseau en 1786, chevalier de Saint-Louis le 1er janvier 1787, major de vaisseau le 14 avril 1788. (*Liste générale*, 1787, vol. 1, fol. 164.) — Péri sur la frégate *l'Astrolabe*, partie en 1785 pour faire le tour du monde (*Même liste*, même volume, fol. 107) (*a*).

(3) Duverne (Louis-Gabriel-Charles-Claude). Né le 3 février 1756, volontaire le 1er avril 1773, aide-maître d'équipage le 1er septembre 1775, enseigne de vaisseau et de port le 1er avril 1780, lieutenant de vaisseau le 1er mai 1786, avec un supplément de 350 livres comme ancien enseigne de port, lieutenant de vaisseau 1er mai 1786, chevalier de Saint-Louis 2 novembre 1787. — Pension de 200 li-

(*a*) « 1787, 11 décembre, expédition de Lapeyrouse. Ile de Maouna. M. de Langle étant allé faire de l'eau avec deux chaloupes, deux grands canots et soixante et une personnes, l'élite des deux frégates, fut assailli au retour par les naturels, au moment de l'embarquement, et fut la première victime de leur rage. Dix marins ou soldats périrent également. Les autres, après une vigoureuse résistance qui leur valut à tous de nombreuses blessures, abandonnèrent les chaloupes, montèrent sur les canots, gagnèrent le large et rejoignirent les frégates. Leur retour fut l'ouvrage de M. de Vaujuas, lieutenant de *l'Astrolabe*, qui, malgré l'état de maladie où il se trouvait, et quoique venu sans armes, exposa généreusement sa vie pour le salut de ses compagnons, et ne se retira qu'après s'être assuré qu'il n'en restait aucun au pouvoir de leurs barbares ennemis. » (*La France illustrée par ses marins*, 2 volumes in-12, par M. Alphonse Fresse-Montval, 1830, tome II, page 92.)

comte de Forbin-Gardenne (1), de Rossel (2), le vicomte de Roquefeuil (3), de Montcalm (4), Marbotin de Rubéran (5).

vres sur les Invalides de la marine. — Portée à 300 livres le 14 octobre 1783. — Jouit encore de cette pension le 29 janvier 1817.— Demanda sa retraite au commencement de 1789 ; mais, l'état des fonds disponibles ne permettant pas de faire droit à sa demande, il fut autorisé à rester chez lui, et à jouir de la moitié de ses appointements, jusqu'à ce que les extinctions permissent de faire un nouveau travail. (*Dossier de M. Duverne, Archives de la Marine.*) — 13 juillet 1783, 1,000 livres de frais de voyage, pour aller prendre les eaux, par suite d'une blessure. — 14 octobre 1783, la pension de 200 livres du chevalier du Verne, enseigne de port à Brest, portée à 300 livres, à dater du 1er octobre, plus 800 livres à cet officier, qui revient des eaux, pour retourner à Brest. (*Idem*) On trouve encore dans ce dossier une demande sans date, adressée au ministre de la marine par M. Duverne, écuyer de Monseigneur, comte d'Artois, et le chevalier Duverne, lieutenant de vaisseau, qui sollicitent une place de sous-lieutenant dans un régiment des colonies pour le sieur Duverne, leur frère cadet, ci devant page de Monseigneur, comte d'Artois. Cette demande est vivement appuyée par S. A. R., et le ministre, M. de la Luzerne, prescrit aux bureaux, dans une note de sa main, de lui rappeler cette affaire quand il y aura des vacances. (*Dossier de M. Duverne, Archives de la Marine.*)

(1) Le comte de Forbin-Gardanne. Garde-marine en 1770, enseigne de vaisseau en 1777, sous-brigadier des gardes-marine en 1779, lieutenant de vaisseau en 1781. (*Registres des mouvements*, t. XI, fol. 1967.) — Marquis de Forbin-Gardanne, chevalier de Malte, chevalier de Saint-Louis le 17 novembre 1787 (*Liste générale*, 1787, t. I, fol. 156) (*a*).

(2) De Rossel. Lieutenant de vaisseau en 1787. (*Liste générale*, 1787, vol. I, fol. 194, verso.)

(3) Le vicomte de Roquefeuil, lieutenant de vaisseau en 1786, chevalier de Malte, capitaine de vaisseau le 1er janvier 1792. (*Idem*, t. I, fol. 104.)

(4) Montcalm (Jean-Paul-Joseph François). Né le 18 janvier 1756. Neveu d'un capitaine de vaisseau (*b*) et de l'officier général qui a été tué en Canada. — Garde-marine en 1770, garde du pavillon en 1775, enseigne de vaisseau, à prendre rang, le 1er mai 1775, a pris rang le 4 avril 1777, lieutenant de vaisseau en 1781. (*Registres des mouvements*, t. X, fol. 1923.) — Marquis de Montcalm. (*Liste générale*, 1787, t. I, fol. 155, verso.)

(5) Marbotin de Rubéran. — Garde-marine en 1770, enseigne de vaisseau en

(*a*) Il dut quitter l'ordre de Malte ou obtenir du grand-maître l'autorisation nécessaire pour pouvoir être chevalier de Saint-Louis. On voit que sous Louis XVI la rigueur des règlements avait fléchi, en ce qui concernait l'exclusion, et on trouvera plus haut, en 1782, page 342, à l'article de M. de Lostanges, le détail des démarches qu'il fallait faire en pareil cas.

(*b*) *Voir* plus haut aux chevaliers de Saint-Louis de 1754, p. 104.

27.

Le baron de Beaumont, major de vaisseau (1).

De Touffreville (Pierre-Adrien Le Roux), major du régiment colonial de l'Ile-de-France (2).

Chevaliers de Saint-Louis nommés en 1788.

Service de terre. — Infanterie. — Le marquis de Maupeou (René-Ange-Augustin) (3), le prince Palatin des Deux-Ponts (Maximilien-Joseph) (4), et le comte de Ga-

1777, lieutenant de fusiliers en 1779, lieutenant de vaisseau en 1781. (*Liste générale*, 1770, fol. 135.) — Chevalier Marbotin de Rubéran (*Liste générale*, 1787, fol. 157) (*a*).

(1) Le baron de Beaumont. — Major de vaisseau le 28 février 1787. — Retiré le 6 mai 1787, pour cause de santé, avec lettre de satisfaction et commission de capitaine de vaisseau. (*Liste générale*, 1787, fol. 107.)

(2) Chevalier de Saint-Louis le 25 février 1787, d'après un état de services délivré par le ministre de la marine le 2 juin 1825, et qui nous a été communiqué.

(3) Il fut reçu par le comte de Maupeou, lieutenant général. (*Registre de l'Ordre, de* 1781 *à* 1791.)

(4) Maximilien-Joseph, prince Palatin des Deux-Ponts. — Né le 28 mai 1756. — Deuxième fils du feu prince Frédéric. — Colonel du régiment d'Alsace le 12 novembre 1770. — 24 juin 1775, décidé qu'il doit passer par les grades de sous-lieutenant et lieutenant, pour faire le service de capitaine. — 16 décembre 1775, autorisé à faire le service d'aide-major dans le régiment Royal-Deux-Ponts. — 18 mars 1776, permission de servir au régiment d'Alsace, et de le commander sous l'autorité du baron de Wurmser. — 18 décembre 1776, pension de 12,000 livres sur le trésor royal, et l'agrément du roi pour commander le régiment d'Alsace, comme colonel-propriétaire, quoiqu'il n'ait pas encore vingt-trois ans accomplis. — N'a point d'appointements. — Voir au 18 avril 1776, pour son traitement. (*Registre du régiment d'Alsace, de* 1763 *à* 1776.) — Brigadier en 1781, maréchal de camp en 1788 et chevalier de Saint-Louis le 1er juin même année. — 1781, a une volonté et un zèle des plus grands pour le service du roi, qualités précieuses et rares chez quelqu'un de son rang. — 1785, est sûrement un des colonels de l'Europe qui s'occupe le plus de son régiment, et avec le plus de succès, par le bon état où il l'a mis et où il l'entretient. (*Registre du régiment d'Alsace, de*

(*a*) Capitaine de vaisseau sous la Restauration. Recevait son fils, nommé chevalier de Saint-Louis en 1823, dans la campagne d'Espagne. Voir plus loin, à cette date.

liffet (Louis-François-Alexandre) (1), maréchaux de camp.

Les mestres de camp ou colonels-commandants des régiments suivants (2) : le prince de Berghes (Marc-François-

1776 *à* 1788.) — Lieutenant général le 7 novembre 1789. (*Registre du même régiment, de* 1788 *à* 1793.)

Cette dernière nomination donna lieu à la lettre suivante du duc régnant des Deux-Ponts, adressée au comte de la Tour du Pin, ministre de la guerre :

« Carlsberg, le 10 janvier 1770. — Monsieur le Comte, la marque de bienveillance que le roi vient de donner au prince Palatin, mon frère, en lui conférant le grade de lieutenant général en ses armées, me pénètre de la plus parfaite reconnaissance envers Sa Majesté. Les témoignages de la justice qu'elle daigne rendre aux sentiments respectueux qui nous attachent à sa personne sacrée, et que je partage avec tous les princes de ma maison, seront toujours chers à mon cœur. Je vous prie, Monsieur le Comte, d'en être le garant et l'interprète auprès de Sa Majesté, etc. — Charles, prince Palatin, duc des Deux-Ponts. » (*Dossier du prince Maximilien-Joseph, cartons des généraux, Archives de la Guerre, lettre originale.*)

« Maximilien-Joseph. — Ce prince, issu de la branche Bischweiler-Deux-Ponts-Birkenfeld, né en 1756, fut d'abord colonel du régiment d'Alsace, au service de France, puis duc des Deux-Ponts en 1795, par la mort de son frère Charles II, et enfin succéda, le 16 février 1799, à son oncle Charles-Théodore, électeur de Bavière. Le 26 décembre 1805, l'empereur Napoléon lui conféra la dignité royale.... Cédant aux vœux de la nation, il promulgua, le 26 mai 1818, une charte constitutionnelle qui régit encore la Bavière. Il mourut, universellement regretté, en 1825. » (*Dictionnaire des Dates*, par M. d'Harmonville, 1845, t. I, p. 339.)

Le prince Maximilien-Joseph fut reçu chevalier de Saint-Louis (*Registre de l'Ordre, de* 1781 *à* 1791) par le baron de Flachslanden, maréchal de camp, à Strasbourg, chevalier de Saint-Louis en 1770. (*Voir* plus haut, p. 209.)

(1) Un autre officier du même nom, M. de Galiffet (Louis-François), a été fait chevalier de Saint-Louis le 9 août 1781. (*Registre de l'Ordre, de* 1781 *à* 1791). — Ce registre le qualifie de capitaine au régiment Royal-cavalerie. C'est une erreur. Il était major de ce régiment depuis 1778, et l'*État militaire de* 1779, p. 356, lui donne le titre de baron.

(2) Par ordonnance du 3 avril 1780, le titre de mestre de camp avait été substitué à celui de colonel, dans l'infanterie, et, par une autre ordonnance du 17 mars 1788, le nom de colonel fut substitué à celui de mestre de camp, pour toutes les armes, comme étant d'un usage plus habituel. Cette note explique pourquoi les officiers supérieurs nommés chevaliers de Saint-Louis en 1788 sont mestres de camp ou colonels, selon la date de leur promotion dans l'Ordre.

Guislain) (1) (Berry); le comte de Mirepoix (Charles-Philibert-Marie-Gaston de Lévis) (2) (Maréchal-de-Turenne); Lambertie (Pierre-Michel) (3) (Normandie); Fezensac (Philippe-André-François de Montesquiou (4) (Lyonnais) le comte de

(1) Le marquis de Berghes. — Né le 25 avril 1747. — Enseigne au service d'Espagne, dans les gardes wallonnes, en 1760. — Lieutenant en second au régiment du Roi-infanterie en 1765, mestre de camp en second du régiment d'infanterie allemande d'Anhalt en 1776, mestre de camp-commandant de Berry-infanterie en 1782. — 1781, est fort aimé au régiment et s'occupe de tout ce qui peut y être utile. — En 1784, gratification extraordinaire de 2,000 livres. — En 1785, pension de 2,000 livres. — En 1786, gratification extraordinaire de 2,400 livres. — En 1787 et en 1788, *idem* de 2,000 livres. (*Registre de Berry-infanterie, de* 1776 *à* 1788.) — Le prince de Berghes. (*État militaire de* 1788, p. 196.)

(2) Le comte de Lévis-Mirepoix. — Né en 1755. — Deuxième sous-lieutenant de la compagnie du mestre de camp du régiment Mestre-de-Camp-Général-cavalerie en 1770 ; rang de capitaine dans Jarnac-dragons en 1772, pourvu d'une compagnie même année; capitaine en second à la formation de 1776; colonel en second du régiment de Colonel-Général de l'infanterie en 1778, mestre de camp du régiment Maréchal-de-Turenne en 1784, démissionnaire en 1791, maréchal de camp pour retraite. (*Registres du régiment Maréchal-de-Turenne, ci-devant Nivernais, de* 1776 *à* 1788 *et de* 1788 *à* 1793.) — Par ordonnance du 22 octobre 1778, le roi, en souvenir des services rendus à la monarchie par le vicomte de Turenne, et de la distinction avec laquelle le régiment qu'il avait commandé avait servi depuis, donna au régiment de Nivernais le nom du régiment du Maréchal-de-Turenne.

(3) Le comte de Lambertye (Pierre-Michel), né à Montluçon le 4 avril 1747. — Mousquetaire, première compagnie, en 1770, rang de capitaine dans Custine, ensuite Lescure, en 1772, pourvu d'une compagnie en 1774, réformé en 1776, mestre de camp en second de Royal-la-Marine en 1782, pour prendre rang de 1780, colonel du régiment de Normandie en 1788. (*Registre de Royal-la-Marine, de* 1776 *à* 1788.) — A donné sa démission. (*Registre de Normandie, de* 1788 *à* 1793 (9e), fol. 1.)

(4) Le chevalier de Montesquiou-Fezensac (Philippe-André-François). Né le 30 novembre 1753. — Sous-lieutenant dans Royal-Vaisseaux en 1770, rang de capitaine dans Lorraine-dragons en 1774, pourvu d'une compagnie même année, réformé en 1776, replacé capitaine en second en 1777, capitaine-commandant en 1780, mestre de camp en second de Lyonnais en 1782, rang de 1780, colonel du même régiment en 1788. (*Registre de Lyonnais, de* 1776 *à* 1788.) — Maréchal de camp le 25 février 1792. (*Registre du même régiment* (27e), *de* 1788 *à* 1793, fol. 1.)

Barbantane (Hilarion-Paul-François-Bienvenu du Pujet) (1) (Aunis); le marquis de Saint-Chamans de Rebenac (Armand) (2) (Poitou); le comte de Saisseval (Claude-Jean-Henri) (3) (Ile-de-France).

Les mestres de camp en second des régiments suivants: Montmort (Claude-Bernard-Jean-Madelaine-Germain Loppin) (4) (Saintonge); le vicomte du Roure de Beauvoir

(1) Le comte de Barbantanne. — Né à Paris le 8 mars 1754. — Rang de sous-lieutenant sans appointements dans Orléans-cavalerie en 1770, rang de capitaine en 1776, mestre de camp en second du régiment Royal-la-Marine en 1780, mestre de camp en second du regiment de Neustrie en 1782, colonel du régiment d'Aunis en 1788, maréchal de camp en 1791. — 9 juin 1782, gratification extraordinaire de 2,000 livres. — 10 avril 1783, pension de 2,000 livres, en attendant qu'il ait un régiment. (*Registre du* 31° *infanterie* (*Aunis*), *de* 1788 *à* 1793, fol. 1.)

(2) Le marquis de Saint-Chamans de Rebenac (Amand), né à Paris le 6 mai 1754. — Sous-lieutenant dans Touraine en 1770, rang de capitaine dans Royal-Champagne en 1773, pourvu d'une compagnie même année, devenu capitaine en second à la formation de 1776, mestre de camp en second du régiment Maréchal-de-Turenne en 1780, puis celui de la Fère, même année, colonel du régiment de Poitou en 1788, maréchal de camp en 1791. (*Registre du* 25° (*Poitou*), *de* 1788 *à* 1793, fol. 1.)

(3) Le comte de Saisseval, né à Paris le 12 septembre 1755. — Rang de sous-lieutenant sans appointements dans Chartres-cavalerie en 1770, passé en la même qualité au régiment d'Orléans, même année, rang de capitaine en 1773, nommé à une compagnie dans Chartres-cavalerie en 1774, passé dans Orléans-cavalerie en 1776, sous-lieutenant des gendarmes-Dauphin, rang de lieutenant-colonel, en 1778, second lieutenant des gendarmes anglais, rang de mestre de camp, en 1780, premier lieutenant des gendarmes-Dauphin en 1784, mestre de camp des grenadiers royaux de la Lorraine en ..., mestre de camp du régiment de Guienne en 1788, passé même année au commandement du régiment de l'Ile-de-France; a abandonné en 1791. (*Registre du* 39° *infanterie* (*Ile-de-France*), *de* 1788 *à* 1793, fol. 1.)

(4) Loppin de Montmort. Né le 12 avril 1752 à Dijon. — Rang de sous-lieutenant sans appointements dans Royal-Cravates en 1776, rang de capitaine en 1779, mestre de camp en second du régiment de Saintonge en 1784. — 1785, très-bon officier. (*Registre de Saintonge, de* 1776 *à* 1788.) — Colonel attaché. (*Registre du* 82° (*Saintonge*), *de* 1788 *à* 1793, fol. 118.) — Marquis de Montfort, chevalier de Cincinnatus. (*État militaire de* 1785, p. 300.)

de Brisson (Nicolas-Louis-Auguste Grimoard) (1) (Dauphin).

Les mestres de camp ou colonels d'infanterie : le baron de Hinnisdal de Fumal (Louis-Maximilien-François-Hermann); le comte de Faudoas (Henri-Bernard) (attaché au régiment de Picardie); le marquis de la Rochefontenille (Pierre-Paul-Louis) (attaché au régiment de Touraine); le comte d'Amerval (Gabriel-François); Pineda (Jean); Van-Citters (Maximilien-Emmanuel-Henri).

Le baron de Sternbach (Georges-Louis-Frédéric), ci-devant colonel au service des états généraux de Hollande.

De Beaumont (Jean-Pierre Triguan), enseigne des Suisses de MONSIEUR, rang de lieutenant-colonel, et Louverval (Maximilien Guillin) (2), enseigne de la compagnie des Cent-Suisses, rang de lieutenant-colonel.

Les lieutenants-colonels commandant les bataillons de garnison suivants : Boubée de Brouquens (Jean-Bertrand) (Armagnac); Valori (Eugène-Gabriel) (3) (Condé); de Montagnac (Joseph-David) (4) (Bourbonnais).

Les lieutenants-colonels des régiments provinciaux d'artillerie suivants : le vicomte Duhamel (Benoît-Pierre-Charles

(1) De Grimoard de Beauvoir du Roure de Beaumont, comte de Brisson. — Né en 1753, sous-lieutenant dans Mestre-de-Camp-Général-cavalerie en 1770, rang de capitaine dans Royal-Piémont, et pourvu d'une compagnie, en 1775, réformé en 1776, replacé capitaine en second en 1778, capitaine-commandant en 1782, mestre de camp en second du régiment d'Armagnac en 1784, et du régiment Dauphin même année. — En 1788, obtient la permission de quitter sa place de mestre de camp pour voyager dans l'Inde ; reste attaché au service en qualité de mestre de camp, avec la conservation des appointements de 1,800 livres qu'il avait. (*Registre du régiment Dauphin-infanterie, de* 1776 *à* 1788.) — 1773, est instruit. — 1774, fait pour avancer. (*Registre de Royal-Piémont, de* 1763 *à* 1776.)

(2) Marquis de Louverval. (*État militaire de* 1788, p. cxxvij.)

(3) Comte de Valori. (*État militaire de* 1789, p. 330.)

(4) Chevalier de Montagnac. (*État militaire de* 1789, p. 325.)

Mussino) (la Fère) (1); le vicomte de Saint-Simon (Louis-Charles) (la Fère).

De Menou (Jacques-François de Boussay), aide-maréchal général des logis de l'armée, rang de lieutenant-colonel (2); Vertamy (Jean-Claude) (3), exempt de la compagnie des Suisses de la garde de MONSIEUR; Berthier (Alexandre) (4),

(1) Le comte Duhamel. (*État militaire de* 1789, p. 308.)

(2) Porté d'abord sur le registre de l'Ordre, à la fin de 1787, sous le nom de baron de Boussay (François-Jacques de Menou), mais sans désignation de parrain; porté une seconde fois, le 1[er] janvier 1788, avec envoi de la croix au parrain, sous les noms suivants : de Menou (Jacques-François de Boussay).

Colonel du 12[e] chasseurs à cheval (ci-devant de la Champagne) le 21 octobre 1791. (*Registre du 12[e] chasseurs, de* 1788 *à* 1793.) — Maréchal de camp le 8 mai 1792. (*État militaire de* 1793, p. 32.)—Lieutenant général en 1793.(*Relevé manuscrit des officiers généraux, Archives de la Guerre.*)— Il était né en 1750, et fut député de la noblesse de Touraine aux états généraux. — Il commanda en second le camp formé sous Paris en 1792, se rendit aux Tuileries dans la nuit du 9 au 10 août, et accompagna Louis XVI dans la revue que le roi passa le matin de cette journée. — Dénoncé par Chabot, attaqué par Robespierre, il trouva un défenseur dans Barrère et dut à ce dernier d'échapper à la hache révolutionnaire. — Il fit partie de l'expédition d'Égypte, comme général de division, prit le commandement après l'assassinat de Kléber, embrassa l'islamisme et fut connu sous le nom d'Abdallah-Menou. — Sous l'Empire il fut nommé gouverneur général du Piémont, passa en la même qualité à Venise, et y mourut le 13 août 1810. (*Dictionnaire des Dates*, par M. d'Harmonville, 1843, t. II, p. 326 et 327.)

(3) Comte de Vertamy. (*État militaire de* 1788, p. clx.)

(4) Berthier (Louis Alexandre). — Ingénieur géographe en 1766. — Maréchal de l'Empire en 1804; grand-veneur; chef de la première cohorte de la Légion d'honneur; colonel général des Suisses; prince de Neuchâtel et de Wagram; vice-connétable; ministre de la guerre du 10 décembre 1799 au 2 avril 1800, et du 8 octobre 1800 au 4 septembre 1807. — En 1814, pair de France et capitaine des gardes du corps. — Se distingua dans la guerre de l'Indépendance, en Amérique, et dans les campagnes de l'Ouest et d'Italie, et notamment à Borghetto, à Lodi, à Rivoli. — Remit au Directoire, en audience solennelle, le traité de Campo-Formio, en 1797. — Campagne d'Égypte. — Quitta le ministère en 1800 pour prendre le commandement de l'armée de réserve, qu'il avait été chargé d'organiser. — Marengo.— Signa la convention conclue avec le général Mélas, le lendemain de cette bataille.— En 1805, major général de la grande armée. — Reçut, le 17 octobre, la capitulation d'Ulm. — Accompagna Napoléon dans toutes ses autres campagnes, toujours en qualité de major général. — En 1810, fut envoyé à

aide-maréchal général des logis de l'armée, rang de major;

Vienne pour demander la main de l'archiduchesse Marie-Louise. — 1er décembre 1799, formation de la garde des consuls. — 25 décembre 1799, institution des armes d'honneur. — 20 mai 1802, création de la Légion d'honneur. — 4 octobre 1802, réunion à Metz des écoles d'application de l'artillerie et du génie. — 28 janvier 1803, organisation de l'École spéciale militaire de Fontainebleau. — 21 avril 1803, loi qui accorde des propriétés territoriales aux vétérans, dans les 26e et 27e divisions militaires. — 19 mai 1804, création de dix-huit maréchaux d'Empire. — A publié une *Relation des Campagnes du général Bonaparte en Égypte et en Syrie*, et une *Relation de la bataille de Marengo*. — Mort en 1815, à soixante-deux ans. (*Annuaire militaire de* 1860, p. xxxix.) — En 1791, il sauva la vie à Mesdames, tantes du roi Louis XVI, lors de leur départ pour l'émigration, dont le peuple était instruit. (*Dictionnaire des Dates*, par M. d'Harmonville, 1843, t. I, p. 618.) — Il avait le titre d'Altesse sérénissime, comme prince de l'Empire, était sénateur en cette qualité, et figure dans l'*Almanach impérial de* 1812, p. 55, au nombre des princes et des princesses de l'Europe, sous le nom d'Alexandre. Il était grand dignitaire de l'ordre de la Couronne de Fer d'Italie, grand-croix de l'ordre du Mérite militaire de Maximilien-Joseph de Bavière, de l'ordre de l'Aigle d'or de Wurtemberg, de l'ordre de la Couronne de Saxe, de l'ordre de Saint-Henri de Saxe, de l'ordre royal de Westphalie, de l'ordre de la Fidélité de Bade, de l'ordre grand-ducal de Hesse, de l'ordre de Saint-Joseph de Wurtzbourg, de l'ordre de Saint-Étienne de Hongrie, de l'ordre de l'Aigle noir de Prusse et de l'ordre de Saint-André de Russie. (Voir l'*Almanach impérial de* 1812, p. 178 à 193.) — En 1814 il se rallia à la Restauration et reprit son titre de maréchal de France, qu'il avait quitté sous l'Empire pour celui de vice-connétable. Il fut nommé par le roi pair de France, et reçut, outre la charge de capitaine des gardes du corps (5e compagnie), le cordon de commandeur de l'ordre de Saint-Louis. En 1815 il suivit le roi à Gand, passa de là en Bavière, et mourut à Bamberg le 1er juin même année. — Il fut reçu chevalier de Saint-Louis, en 1788, par M. de Berthier, lieutenant-colonel d'infanterie. (*Registre de l'Ordre, de* 1781 *à* 1791.) — Nous présumons que c'était son père, dont les titres sont établis ainsi dans l'*État militaire de* 1788, p. 9 ; « M. Berthier, gouverneur de l'hôtel de la Guerre, chevalier de Saint-Louis et de l'Ordre du roi. M. son fils adjoint. » — Les chevaliers de l'Ordre du roi étaient les chevaliers de Saint-Michel. M. Berthier père figure parmi les chevaliers de cet ordre dans l'*Almanach royal de* 1788, p. 204 : « 1763, M. Berthier, capitaine d'infanterie, gouverneur des hôtels de la Guerre, de la Marine et des Affaires étrangères à Versailles. » — « L'hôtel de la Guerre, ajoute l'*État militaire de* 1788, p. 8, dénué par sa construction de matières combustibles, ainsi que celui des Affaires étrangères, renferme les différents bureaux et dépôts de la Guerre et de la Marine, et le dépôt général des Affaires étrangères. » — Il avait été construit sur les plans de M. de Berthier, qui en eut le gouvernement pour récompense.

le vicomte de Ségur-Montazeau (Henri-Philippe-Jean-Baptiste) (1), major en second du régiment de Languedoc; Baciocchi (Antoine-Joseph), major du bataillon de chasseurs royaux corses.

Regnard des Coudrées (Nicolas Archambault), ancien commissaire des guerres; Causans (Antoine-Rémond-Charles), et Ysarn (Antoine), commissaires des guerres.

Royer (Pierre) (2), capitaine en premier au corps royal d'artillerie, et de Lespinasse (Augustin), inspecteur général de la manufacture d'armes de Saint-Étienne, rang de chef de brigade, corps royal de l'artillerie.

Les lieutenants des maréchaux de France: de Bourmont de Ghaisne (Louis-Marie-Eugène) (3) (à Angers); Peyronencq de Saint-Chamarant (Antoine) (à Clermont-Ferrand) (4); le chevalier de Bullioud (Michel-Louis) (à Vendôme).

(1) De Ségur-Montazeau. — Né le 9 décembre 1756 au château de Montazeau, diocèse de Périgueux. — Élève de l'École royale militaire. — Sous-lieutenant au régiment de la Marine en 1774, sous-aide-major en 1775, sous-lieutenant au régiment d'Auxerrois, dédoublement de celui de la Marine, à la formation de 1776, lieutenant en second en 1777, premier lieutenant en 1778, capitaine en second en 1780, capitaine-commandant en 1784, major en second du régiment de Languedoc en 1788. — En 1780, gratification extraordinaire de 300 livres. — En 1784, *idem* de 600 livres. — En 1785, *idem* de 1,000 livres. — Même année, pension de 1,200 livres. (*Registre du* 67ᵉ (*Languedoc*), *de* 1788 *à* 1793, fol. 25.)

(2) Royer (Pierre), né le 5 août 1740 à Pontailler-sur-Saône, fils d'un secrétaire du roi. — Aspirant en 1760, élève en 1762, lieutenant en second en 1763, en premier en 1765, capitaine par commission en 1772, en second en 1775, en second de sapeurs en 1779, capitaine de bombardiers en 1780, capitaine en premier, détaché, en 1782, chevalier de Saint-Louis le 10 mai 1788; retiré le 1ᵉʳ juin 1791, avec une pension de 1,600 livres. (*Registres, capitaines d'artillerie avant* 1789, t. II, fol. 80.)

(3) Comte de Bourmont. (*État militaire de* 1788, p. 55.) — Père du maréchal comte de Bourmont, commandant en chef l'expédition d'Alger en 1830. — Il avait été aide de camp de M. le prince de Condé pendant la guerre de Sept-Ans. Il fit cinq campagnes à cette époque, eut deux actions d'éclat et fut blessé. (Archives de la famille.)

(4) Il fut reçu par le marquis de Lafayette, maréchal de camp. (*Registre de l'Ordre, de* 1781 *à* 1791.)

Dufort (François Galbaud) (1), et Villaret de Joyeuse (Jean) (2), capitaines de canonniers au régiment d'artillerie de Strasbourg; Rostaing de Bataille (Louis-Guillaume), capitaine au régiment d'artillerie de Grenoble (3); Carbonnel (Jean-François), capitaine de canonniers au régiment d'artillerie de Toul (4), et le chevalier Durand (Jean-Baptiste-

(1) Galbaud Dufort (François-Thomas). Né le 25 septembre 1743 à Nantes. — Noble, petit-fils du conseiller du roi, auditeur en la chambre des comptes de Bretagne, et fils d'un maître ordinaire en la même chambre, conséquemment noble. — Élève en 1761, sous-lieutenant en 1762, lieutenant en second en 1763, lieutenant en premier en 1765, capitaine en second en 1772, capitaine de bombardiers en 1779, de canonniers en 1780, chevalier de Saint-Louis le 16 novembre 1788, lieutenant-colonel en 1791. — Retiré le 1er juin 1791 avec une pension de 1,600 livres. — Cette mention est rayée sur le registre, mais il est ajouté : « Bon, quoique rayé : cet officier n'est pas retiré. » — Ayant été fait maréchal de camp le 1er septembre 1792, il est passé dans la ligne. (*Registres, capitaines d'artillerie avant* 1789, t. II, fol. 61.)

(2) Villaret de Joyeuse (Jean). Né le 18 octobre 1744 à Auch. — Fils d'un contrôleur-receveur général des domaines du roi de la généralité d'Auch, où il vit honorablement, et neveu d'un capitaine réformé d'infanterie, ingénieur géographe du roi. — Petit-neveu d'un major du régiment de Saint-Simon-cavalerie, qui a deux fils capitaines dans le même régiment, et cousin d'un major de la ville de Narbonne. — Aspirant en 1762, élève en 1763, lieutenant en second en 1764, en premier en 1765, capitaine par commission en 1774, en second de sapeurs en 1780, capitaine de bombardiers en 1782, de canonniers en 1785, chevalier de Saint-Louis le 16 novembre 1788, lieutenant-colonel en 1791. — Ayant été suspendu de ses fonctions, il a été replacé le 1er novembre 1792. — 27 juillet 1766, 21 juillet 1773 et 29 mai 1780, gratification de 300 livres. — 22 mai 1781, *idem* de 1,000 livres. — Une expédition. (*Registre, capitaines d'artillerie avant* 1789, t. II, fol. 103.) — Lieutenant-colonel au régiment d'artillerie de Strasbourg. (*État militaire de* 1793, p. 165.)

(3) Rostaing de Bataille (Louis-Guillaume). Né le 30 août 1740 au château d'Ancelle, près de Gap, en Dauphiné. — Lieutenant au bataillon de milice de Valence du 17 mai 1760 au 16 février 1763, date du licenciement du bataillon. — Aspirant d'artillerie appointé et élève en 1763, lieutenant en second et lieutenant en premier en 1767, capitaine par commission en 1779, en second en 1780, capitaine de sapeurs et de bombardiers en 1785, chevalier de Saint-Louis le 20 juillet 1788. — Campagnes de 1781 et 1782 sur les côtes. — Le 20 octobre 1783, gratification de 300 livres. (*Registres, capitaines d'artillerie avant* 1789, t. II, fol. 190.)

(4) Carbonnel. — Écuyer, fils d'un capitaine appointé dans les gendarmes de la

Vincent) (1), lieutenant en premier, rang de capitaine, au régiment d'artillerie de Metz.

De Chateaubriand (Jean-Jules-Joseph), capitaine de canonniers-gardes-côtes, division de Plancoët.

Caussidière (Joseph), garde de la porte.

Durand d'Auxy (Jules-François), aide-major des Gardes-Françaises.

Les capitaines des régiments d'infanterie suivants : le chevalier de Marin (François des Boulières de Grillières) (Armagnac); Waubert (Anne-Daniel) (2) (Dauphin); des Isles (Michel-François-Léonard) (la Couronne); du Pont du Chambon (Jean-Baptiste-Vincent) (Cambresis); de Brem (Henri-Modeste Surineau) (3) (Flandre); Duplessis de Grenedan (Louis-François) (4) (Penthièvre); de Damoiseau (Frédéric-François-Joseph) (5) (Champagne); de Férussac (Jacques

garde. — Gendarme de la garde de 1757 à 1760, élève d'artillerie en 1762, lieutenant en second en 1765, en premier en 1765, capitaine par commission en 1772, en second en 1778, en second de sapeurs en 1779, capitaine de bombardiers en 1780, de canonniers en 1785, lieutenant-colonel en 1791, chef de brigade (colonel) en 1795. — Une campagne en Corse, plus celles de 1792 et 1795. (*Registres, capitaines d'artillerie avant* 1789, t. II, p. 77.)

(1) Maréchal de camp le 4 juin 1814, lieutenant de roi à Besançon. (*Almanach royal de* 1817, p. 518 et 551.) — Commandeur de l'Ordre en 1820. (Voir plus loin, aux dignitaires de l'Ordre, de 1814 à 1830.) — Baron, lieutenant général honoraire en 1824. (*Relevé manuscrit des officiers généraux.*)

(2) De Waubert de Chevilly. (Archives de la famille.)

(3) Chevalier de Brem. (*État militaire de* 1788, p. 149.)

(4) Duplessis de Grenedan (Louis-François), né à Rennes le 1er février 1745. — Volontaire en 1760, lieutenant en 1761, sous-lieutenant à la composition de 1765, replacé lieutenant en 1768, capitaine en second en 1777, capitaine-commandant en 1784, a donné sa démission en 1791. — 25 août 1786, gratification extraordinaire de 400 livres. (*Registre du* 78e *infanterie* (*Penthièvre*), *de* 1788 *à* 1795, fol. 51.)

(5) Damoiseau. — Né le 8 septembre 1748 à Chaource, diocèse de Langres. — Volontaire en 1766, sous-lieutenant en 1768, lieutenant en 1775, en second à la formation de 1776, premier lieutenant en 1779, capitaine en second en 1782, capitaine-commandant en 1788 ; a donné sa démission le 1er janvier 1792. — F-

d'Audebard) (Forez); Beaupoil de Sainte-Aulaire (Jean-Timothée) (Beauvoisis).

Du Prat de Mézailles (Jean-Henri-Daniel), capitaine au bataillon de garnison de Guienne; Dampierre de Melliancourt (Dominique-Louis), lieutenant en premier au bataillon de Touraine, auparavant capitaine à la suite aux colonies.

Les capitaines des régiments provinciaux réformés suivants: de Rouvray (Nicolas-Hubert Baret) (1) (Tours); le chevalier de France (Alexandre-César-Hyacinthe) (Châlons); Beaupoil de Sainte-Aulaire (Jean-Irieix) (Soissons).

La Cour de la Bigne (Pierre-Charles-Ambroise), capitaine commandant la compagnie de bas-officiers détachés de l'École Militaire.

Bellegarde (Maurice-Frédéric-Georges-Henri), officier dans les troupes du roi (2).

La Beyrie (Pierre) (3), lieutenant au régiment de Viennois;

1788, gratification extraordinaire de 300 livres. (*Registre du 7e infanterie* (*Champagne*), *de* 1788 *à* 1793, fol. 60.)

(1) Baret de Rouvray (Nicolas-Hubert). — Lieutenant en 1760, de grenadiers même année, capitaine en 1775, chevalier de Saint-Louis le 13 janvier 1788 (*Registre, régiments provinciaux, de* 1775 *à* 1782, fol. 133, verso, *régiment de Tours*) (*a*).

(2) Il fut reçu par le vicomte de Vibraye, maréchal de camp, à Dresde. (*Registre de l'Ordre, de* 1781 *à* 1791.) — Le vicomte de Vibraye était ministre plénipotentiaire du roi près l'électeur de Saxe. (*Almanach royal de* 1788, p. 152.)

(3) La Beyrie. — Né à Tours en 1737. — Soldat en 1751, sergent en 1763, fourrier en 1768, adjudant le..., sous-lieutenant de grenadiers en 1779, lieutenant en second en 1781, de grenadiers même année, lieutenant en premier en 1785. — En 1782, gratification de 200 livres pour sa bonne conduite à Saint-Christophe. — En 1785 et 1786, gratifications de 250 livres. — Adjudant-major en 1791, capitaine en 1792, chef de bataillon en l'an II. — Retraité même année. (*Registres du régiment de Viennois, de* 1776 *à* 1788 *et de* 1788 *à* 1793.)

(*a*) Un autre officier du même nom, de Rouvray (François Baret), lieutenant en 1743, de grenadiers en 1746, commandant une compagnie en 1752, capitaine par commission en 1759, de grenadiers en 1771 (*Registre, régiments provinciaux, de* 1771 *à* 1782, folio 130, verso, *régiment de Tours*), a été fait chevalier de Saint-Louis en 1771. (*Registre de l'Ordre, de* 1762 *à* 1781.)

du Rocher (Antoine), porte-drapeau, rang de lieutenant, au régiment du Roi-infanterie.

Viennet (Jean-Antoine-Esprit) (1), lieutenant du prévôt général de la maréchaussée de Languedoc, à Montpellier.

Cavalerie. — Le duc de Guiche (Antoine-Louis-Marie de Gramont) (2), capitaine des gardes du corps du roi; d'As-

(1) Le chevalier de Viennet. — Aide-major-lieutenant de gardes-côtes en 1753; volontaire aux dragons de Languedoc, où il a fait la guerre, en 1760; sous-lieutenant aux grenadiers de France en 1765 jusqu'en 1770, garde du corps du roi en 1770; aide-major du régiment provincial de Montpellier en 1773. — Très-capable de son emploi. (*Registre, régiments provinciaux, de* 1771 *à* 1775, *régiment de Montpellier,* fol. 348.) — Commission de capitaine le 29 mai 1778. (*Registre, régiments provinciaux, de* 1775 *à* 1782, *régiment de Montpellier,* fol. 274, verso.) — Pension de 450 livres en 1775, à la suppression des régiments provinciaux, pour cesser d'en jouir s'il est replacé avec un traitement supérieur. — Vingt-trois ans de services révolus au mois de janvier 1776, tant dans les milices gardes-côtes de Languedoc que dans les dragons de Languedoc (où il a fait la guerre et a été blessé), dans le corps des grenadiers de France et le régiment provincial de Montpellier. — Retiré au village de Courban, près Châtillon-sur-Seine (Bourgogne). — Né à Narbonne le 1er avril 1746, fils légitime de Claude-Antoine de Viennet, ancien consul de Narbonne, et de dame Cécile Goffre, baptisé par Louis-Esprit de Viennet, prêtre; parrain, Jean de Viennet, prêtre tonsuré; marraine, demoiselle Catherine de Viennet. — Au bas d'une expedition de cet acte de naissance, et après le visa pour légalisation de la signature du prêtre qui l'a delivrée, il est ajouté: « Je certifie, en tant que de besoin sera, que la famille de M. de Viennet, à Narbonne, est brave et militaire, en ayant connu plusieurs officiers. Narbonne, le 17 octobre 1769: le comte de Monteil, lieutenant de roi au gouvernement de Narbonne. » (*Archives de la Guerre, dossiers des pensions avant la Révolution,* numéro 8489.)

(2) Le duc de Guiche. — Né à Paris le 17 août 1755. — Rang de sous-lieutenant sans appointements dans Royal-Piemont en 1772, rang de capitaine en 1774, mestre de camp en second du regiment de la Reine-infanterie en 1778, capitaine des gardes du corps en survivance en 1779, mestre de camp-lieutenant des dragons de la Reine en 1784. (*Registre des dragons de la Reine, de* 1776 *à* 1788, fol. 1, verso.) — Il fut reçu par S. A. R. Monseigneur comte d'Artois. (*Registre de l'Ordre, de* 1781 *à* 1791.) — Duc de Gramont, capitaine des gardes du corps du roi, lieutenant général, pair de France. (*Almanach royal de* 1814-1815, p. 426) — Chevalier des Ordres du roi en 1820, officier de la Légion d'honneur même année, gouverneur de la 11e division militaire (Bordeaux). (*Almanach royal de* 1830, p. 277, 322 et 592.)

torg (Jean-Jacques-Marie) (1), et le comte de Béon (François-Frédéric) (2), sous-lieutenants des gardes du corps du roi, compagnie Luxembourg, rang de mestres de camp; d'Hunolstein (Jean-François) (3), mestre de camp des dragons de Bourbon; le marquis de Coigny (François-Marie-Casimir de Franquetot) (4), mestre de camp général des dragons; d'Agoult (Jean-Antoine), sous-lieutenant des gardes du corps du roi, compagnie de Noailles (5); le chevalier de Lameth (Alexandre-Théodore-Victor) (6), mestre de camp en

(1) Comte d'Astorg. (*État militaire de* 1788, p. CXXVI.)

(2) Il fut reçu, ainsi que M. d'Astorg, par le prince de Luxembourg, maréchal de camp, capitaine de la compagnie. (*Registre de l'Ordre, de* 1781 *à* 1791.)

(3) D'Hunolstein (Jean-François-Léonor). Né le 15 mars 1751, à Dollange, en Lorraine. — Sous-lieutenant dans Mestre-de-Camp-Général-dragons en 1767, capitaine dans Schonberg-dragons en 1770, capitaine-commandant à la formation de 1776, major en 1780. — Colonel de Bourbon-dragons en 1788. — 1785, zélé et dévoué au bien du service. (*Registre de Chartres-dragons, de* 1776 *à* 1788.) — Baron d'Hunolstein. — 22 avril 1789, quitte le régiment de Bourbon-dragons; est conservé au service jusqu'à ce qu'il soit nommé à une lieutenance des gardes du corps ou à une autre place. (*Registre de Bourbon-dragons, de* 1776 *à* 1788.)

(4) Le marquis de Coigny (François-Marie-Casimir de Franquetot). — Né le 2 septembre 1756. — Rang de sous-lieutenant sans appointements en 1772, capitaine en 1774, mestre de camp en second du régiment Colonel-Général-dragons en 1779, mestre de camp en second du régiment de Viennois en 1782, mestre de camp en second de Colonel-Général-dragons en 1785, brigadier et mestre de camp général des dragons même année, maréchal de camp en 1788. — 1781, plein d'intelligence et de zèle pour le service du roi. (*Registre de Mestre-de-Camp-Général-dragons, de* 1776 *à* 1788, fol. 1.)

(5) Comte Antoine d'Agoult. (*État militaire de* 1788, p. CXXV.)

(6) Le chevalier de la Meth (Alexandre-Théodore-Victor). — Né à Paris le 24 juin 1766. — Enseigne de vaisseau en....., rang de capitaine de cavalerie en 1776, attaché au régiment Royal en 1779, commission de capitaine, attaché au régiment d'Auxerrois, sans appointements, pour aller servir à la Martinique. — A déposé 10,000 livres, dont il ne retirera que 7,500 livres. — En 1779, appointements de 1,440 livres, pour le faire vivre en Amérique où il est passé. — Même année, rang de mestre de camp de cavalerie, avec 1,500 livres d'appointements. — Mestre de camp en second de Mestre-de-Camp Général-cavalerie en 1780. — Conservation de son traitement de 1,500 livres, indépendamment de pareille somme dont il jouit sur la Marine. — 24 janvier 1781, gratification de 500 livres, pour le temps qu'il

second du régiment Mestre-de-Camp-Général-cavalerie; le prince de Châlais (Elie-Charles de Talleyrand-Périgord) (1), colonel du régiment Royal-Normandie; le comte de Seuil (Pierre-Charles), mestre de camp-commandant du régiment Colonel-Général-dragons (2); de Montmort-Dudognon (Armand-Raymond), mestre de camp de cavalerie; le baron de Mackau (Armand-Louis), colonel attaché au corps des dragons; de Besse de la Richardie (André), mestre de camp attaché au corps des dragons; de Broc (Martial-Charles) (3), lieutenant-colonel de cavalerie; de Carneville (François-

a passé, sans appointements, dans Auxerrois. — 10 mars 1788, mestre de camp-lieutenant de Royal-Piémont; passé le 25 mars suivant, en la même qualité, au régiment Royal-Étranger. — 1785, bon officier. (*Registre de Mestre-de-Camp-Général-cavalerie, de* 1776 *à* 1788, folio 5, verso.)

(1) De Talleyrand de Périgord, prince de Chalais (Élie-Charles). — Né à Versailles le 3 août 1754. — Rang de sous-lieutenant sans appointements dans Royal-Pologne en 1770, rang de capitaine à la suite de la cavalerie en 1772, capitaine-commandant aux carabiniers en 1774, réformé en 1775, mestre de camp en second de Royal-Pologne en 1778, mestre de camp-lieutenant-commandant Royal-Normandie en 1785. — 1785, est plein de zèle et se donne beaucoup de peine. (*Registre de Royal-Normandie, de* 1776 *à* 1788, fol. 1, verso.) — Maréchal de camp en 1791. (*Registre du* 19[e] *cavalerie* (*Royal-Normandie*), *de* 1788 *à* 1793, fol. 1.)

(2) De Seuil (Pierre-Charles). — Né le 12 juillet 1751. — Rang de sous-lieutenant sans appointements aux carabiniers en 1767, rang de capitaine dans le régiment de la Reine-dragons en 1770, pourvu d'une compagnie d'augmentation en 1772, capitaine-commandant en 1779, major du régiment de la Reine-cavalerie en 1780, colonel-lieutenant du régiment Colonel-Général-dragons en 1788; a donné sa démission en 1791. — 1785, a commandé le régiment (Reine-cavalerie) l'hiver dernier, et s'est fort occupé et avec succès de tous les détails. (*Registre du* 5[e] *dragons* (*ci-devant Colonel-Général*), *de* 1788 *à* 1793, fol. 2.)

(3) De Broc (Michel-Charles). — Né le 6 octobre 1750 au Mans. — Rang de sous-lieutenant sans appointements en 1766, sous-lieutenant en 1767, capitaine-commandant la compagnie du mestre de camp dans Reine-cavalerie en 1768, passé à une compagnie en 1772, capitaine-commandant en 1776, passé au régiment de Quercy-cavalerie en 1779, major de Royal-Champagne en 1787, lieutenant-colonel du même régiment en 1788. — 1785, mérite d'être toujours distingué. (*Registre de Royal-Champagne, de* 1776 *à* 1778, fol. 7, verso.) — Démissionnaire le 6 novembre 1791. (*Registre du* 20[e] *cavalerie* (*Royal-Champagne*), *de* 1788 *à* 1793, fol. 8.)

Charles-Adrien-Simon) (1), major du régiment de cavalerie d'Artois; Tracy (Antoine-Louis-Claude d'Estut) (2), mestre de camp en second du régiment Royal-cavalerie.

Le marquis de Foudras (Alexandre-Henri), sous-lieutenant de gendarmerie, réformé; Groult de Beaufort (Anne-François), mousquetaire, première compagnie, réformé; de Sartiges-d'Estillot (Guillaume), gendarme aux gendarmes de la Reine (3); de Coustard (Pierre-Jacques) (4), capitaine attaché au corps de la cavalerie; le marquis de Chambonas (Charles-Scipion-Victor-Auguste de la Garde), capitaine attaché au corps des dragons; La Coste (Jacques-Emmanuel) (5), capi-

(1) De Carneville. — Né à Carneville le 3 août 1750. — Lieutenant des gardes-côtes de Saint-Floxel en 1758, dragon au régiment Colonel-Général en 1764, brigadier en 1769, rang de sous-lieutenant en 1771, sous-lieutenant en 1772, lieutenant en 1774, devenu sous-lieutenant à la formation de 1776, lieutenant en second en 1777, rang de capitaine en 1778, capitaine en second en 1780, capitaine-commandant en 1787, major du régiment Mestre-de-Camp Général-dragons le 20 avril 1788, major du régiment d'Artois-cavalerie le 29 juin suivant. — A déposé 7,000 livres, retirera 5,250 livres. — 1er novembre 1790, permission de rester absent jusqu'à ce qu'il lui soit ordonné de rejoindre, et promesse d'une lettre d'excuse. (*Registre du* 9e *cavalerie, ci-devant d'Artois, de* 1788 *à* 1793, fol. 18.)

(2) Le comte de Tracy. — Né à Paris le 20 juillet 1754 — Mousquetaire, deuxième compagnie, en 1770, rang de capitaine dans Bourgogne-cavalerie en 1772, dans Dauphin en 1773, pourvu d'une compagnie en 1774, capitaine en second à la formation de 1776, capitaine-commandant la compagnie de chevau-légers en 1779, mestre de camp en second de Royal cavalerie en 1780, colonel de Penthièvre-infanterie en 1788. — 1781, plein de volonté et de zèle, imbu des meilleurs principes sur la subordination, dont il donne l'exemple. (*Registre de Royal-cavalerie, de* 1776 *à* 1788, fol. 3.) — Maréchal de camp en 1792. (*Registre du* 78e (*Penthièvre*), *de* 1788 *à* 1793, fol. 2.)

(3) Le registre de l'Ordre dit qu'il fut reçu par M. de Sartiges, sans autre dénomination.

(4) De Coustard. — Né en 1740 à Sainte-Rose-de Léogane, île et côte de Saint-Domingue. — Porte-drapeau au régiment de Forès en 1768, sous-lieutenant même année, capitaine dans Royal-Lorraine en 1771. — Réformé à la formation de 1776. — En 1775, congé pour Saint Domingue. — Replacé, quitte, et reste attaché à la cavalerie. (*Registre de Royal-Lorraine, de* 1776 *à* 1788.)

(5) La Coste. — Cornette dans Royal-Pologne-cavalerie en 1760, pourvu d'une compagnie dans Artois-cavalerie en 1763, réformé même année. — Replacé à une

taine au régiment de la Marche-cavalerie; Véron (Pierre), porte-guidon aux dragons de Boufflers.

Service de mer. — Les lieutenants de vaisseau : de Ségur-Montagne, de Grasse-Limermont (1), Pas de Beaulieu cadet Clavel, Maurville de la Funelière (2), le chevalier de Carné-Carnavalet (3), le vicomte de Séran, du Bouéxic de la Bollerais, le vicomte d'Esson (4), le chevalier de Saint-Vallier (5), Duvivier de Barnave (6), Carrey d'Asnières, Négrier, le chevalier de Durand, Combaud de Roquebrune, le chevalier Boyer d'Éguille (7), le marquis de Suffren, Duval.

compagnie en 1772, capitaine-commandant à la formation de 1776, capitaine de la compagnie de chevau-légers en 1777. — En 1788, retraité avec 800 livres de pension. (*Registre du régiment de la Marche-cavalerie*, *de* 1784 *à* 1788.)

(1) De Grasse de Limermont. Garde-marine en 1771, enseigne de vaisseau en 1777, lieutenant d'infanterie en 1778. — Était en 1778 sur *l'Aimable*, escadre d'Estaing. (*Registres des mouvements*, t. XI, fol. 2020.) — Lieutenant de vaisseau en 1781, capitaine de vaisseau le 1er juillet 1792. (*Liste générale*, 1787, fol. 158.)

(2) Maurville de la Funelière. — Garde-marine en 1771, enseigne de vaisseau en 1777, lieutenant de fusiliers en 1779, lieutenant de vaisseau en 1782, capitaine de compagnie même année. — 8 mai 1785, pension de 600 livres sur le trésor royal, à la mort de sa mère. (*Liste générale*, 1770, fol. 134, verso.) — En 1786, supplément de 200 livres, comme ancien capitaine du corps royal. (*Liste générale des officiers de marine*, 1787, fol. 158, verso.)

(3) Le chevalier de Carnet de Carnavalet (*a*). Lieutenant de vaisseau en 1782. (*Liste générale des officiers de marine*, 1787, fol. 159, verso.)

(4) Le vicomte d'Esson, chevalier de Malte. (*Liste générale*, 1787, t. I, fol. 160.)

(5) Le chevalier de Saint-Vallier, chevalier de Malte. (*Idem*, fol. 160.)

(6) Le mot Barnave est rayé et remplacé par de Fay-Solignac. — Retiré en 1792. — Retraité avec le grade de capitaine de vaisseau en 1814. — Pension de retraite de 900 francs en 1816. (*Idem*, fol. 160.)

(7) Le chevalier Boyer-d'Éguille. — Lieutenant de vaisseau en 1786, a émigré, a fait la campagne des Princes en 1792, a servi comme lieutenant de vaisseau dans la marine espagnole de 1795 à 1807, s'est réuni à l'armée française en 1808, a été commandant en second de la marine à Saint-Sébastien même année, a été fait prisonnier par les Anglais en 1813, est rentré en France en 1814, a été retraité même année avec le grade honoraire de capitaine de vaisseau, et sa pension a été fixée à 1,800 francs en 1816. — Mort le 24 août 1820. (*Liste générale*, 1787, fol. 164.)

(*a*) Chevalier de Carné. (*Table de la liste de* 1787.)

Vaultier (1), lieutenant de vaisseau.

DIGNITAIRES DE L'ORDRE NOMMÉS DE 1779 A 1788.

Service de terre. — Commandeurs. — 1779, le comte du Rozel de Beaumanoir, le baron de Wimpffen, le marquis de la Grange, le baron du Goulet, maréchaux de camp; le vicomte de Vogué (2), lieutenant général; de Saint-Wast, maréchal de camp; le baron de Bachmann, brigadier; le marquis de la Vaupalière, le marquis de Timbrune-Valence, maréchaux de camp; le duc de Laval, le comte d'Affry, le comte de Scey, le marquis de Vaubecourt, lieutenants généraux; de Chaulieu, de Boisclaireau, le marquis de Rochegude, maréchaux de camp; de Prysie, brigadier; le marquis de Traisnel, le comte de Choiseuil-Beaupré, d'Invilliers, le comte de la Roque de Frugy, le marquis de Molac, le comte de Sommièvre, le marquis d'Entragues, le comte de Langeron, maréchaux de camp; le comte de Mazancourt, le chevalier de Panat, de Poulhariez, le chevalier de Balleroy, le marquis d'Autichamp, brigadiers (3). — 1780, le comte de Caraman, le comte de Melfort (Drummond), lieutenants généraux; le comte de Wall, le marquis de Lambert, maréchaux de camp (4); le baron de Zurlauben,

(1) Vaultier. — Lieutenant de vaisseau en 1786, capitaine de vaisseau le 1er janvier 1792. (*Idem*, fol. 161, verso.)

(2) Vicomte de Vogué (Jacques-Joseph-Félix), mousquetaire en 1729, capitaine en 1734, exempt des gardes du corps, compagnie Luxembourg, en 1735, rang de mestre de camp en 1739, brigadier en 1747, maréchal de camp en 1758, lieutenant dans sa compagnie en 1762, lieutenant général en 1767, honneurs de commandeur en 1778, titulaire en 1779, mort en 1784. (*Mémoire concernant l'institution de l'Ordre de Saint-Louis.*)

(3) Promotion exceptionnelle, par suite de l'édit de janvier 1778, qui portait les grands-croix de 27 à 40 et les commandeurs de 62 à 80.

(4) Ces quatre officiers généraux avaient des provisions du 25 août 1779, mais ils ne furent admis que le 25 août 1780, et ne parvinrent à la pension qu'à ce rang.

lieutenant général; le comte de Grave, d'Aumont, de Fourcroy, de Bellecombe, maréchaux de camp. — 1781, le comte de Goyon de Vaudurand, du Poral, le comte de Blot (de Chauvigny), lieutenants généraux; le comte de Barrin, le marquis d'Ambly (1), d'Aubigny de Clinchamp (2), maréchaux de camp. — 1782, le marquis de Bussy-Castelnau, lieutenant général; le comte de Greaume, maréchal de camp; le marquis de Saint-Simon, lieutenant général; le marquis de Sombreuil, le marquis du Chilleau, le marquis de Bouzols, maréchaux de camp. — 1784, le marquis de Cherisey (Louis-Jean-François), le comte de Jumilhac, lieutenants généraux; le marquis de Thiboutot, le chevalier de Gomer, le comte d'Hoffelise, le comte de Mun (de Sarlabous), le chevalier de Coigny, maréchaux de camp. — 1785, de Vault, de Mathan (3), le marquis de Chamborant, lieutenants généraux; le marquis d'Aguesseau de Luce, le baron de Freytag, maréchaux de camp. — 1786, de la Rivière de Coincy, le comte de Morioles (4),

(1) Chevalier de Saint-Louis en 1750. (Voir 1er volume, page 421.)

(2) Jean-Marie. — Sert de 1730 au corps du génie, capitaine en 1746, lieutenant-colonel en 1765, colonel en 1768, brigadier en 1770, directeur des fortifications à Metz; maréchal de camp en 1780. (*Mémoires concernant l'Ordre de Saint-Louis.*)

(3) De Mathan (Anne-Louis), chevalier de Saint-Louis le....; gentilhomme à drapeau en 1731, enseigne en 1733, sous-lieutenant en 1740, lieutenant en 1743, rang de colonel en 1747, capitaine même année; brigadier en 1761, maréchal de camp en 1767, capitaine de grenadiers même année; retiré par l'effet de l'ordonnance du 30 août 1777; inspecteur de canonniers gardes-côtes en Picardie et haute Normandie de 1779 jusqu'en 1783; lieutenant général et lieutenant-colonel en second des Gardes-Françaises en 1784, premier lieutenant-colonel en 1785; mort en 1790. (*Gardes-Françaises, registre, officiers, de 1786 à 1790.*)

L'ordonnance de 1777 portait que les capitaines du régiment des Gardes-Françaises, officiers généraux, ne pourraient plus conserver leurs compagnies, mais pourraient être rappelés pour l'emploi de lieutenant-colonel ou de major.

(4) Nous n'avons pu retrouver la date de la croix de chevalier du comte de Morioles; mais, enseigne des gardes du corps et aide-major, compagnie de Luxembourg,

le marquis d'Héricy, lieutenants généraux; Descros d'Estrées, maréchal de camp. — 1787, le marquis de Marcieu, le baron de Grandpré, le baron de Verteuil, lieutenants généraux; le baron de Livron, le comte de Gontaut-Saint-Geniez, le baron d'Aldart, le comte Dulau, le comte de Béthizy, maréchaux de camp. — 1788, le comte de Conway, de Caux, maréchaux de camp.

Marine. — Les chefs d'escadre ou de division : 1778, de Guichen. — 1779, le marquis de la Prévalaye, le chevalier de Fouquet. — 1780, de la Mothe-Picquet, le marquis de Vaudreuil. — 1781, de la Touche-Tréville, le comte de Grasse-Tilly, le comte de Barras-Saint-Laurent, le comte d'Hector, le chevalier de Monteil. — 1782, le chevalier de Beausset, le chevalier des Touches. — 1784, le marquis de Chabert, d'Albert de Rioms, le chevalier d'Aymar, le comte de Bruyère-Chalabre. — 1785, le comte d'Arbaud de Jouques (lieutenant général). — 1788, le marquis de Nieul, le vicomte de Soulhiac, le vicomte de Beaumont (1).

Service de terre. — *Grands-croix.* — Les lieutenants généraux ou maréchaux de camp : 1779, le marquis de Talaru, le marquis de Pontécoulant (le Doulcet), du Sauzay, Le Goux du Plessis, le prince de Soubise (maréchal de France) (2), le

rang de mestre de camp, il recevait en 1755 M. de Maussac (Antoine-Alexandre), ci-devant exempt de la même compagnie, nommé chevalier le 11 juillet. (*Registre de l'Ordre, de 1746 à 1757.*) M. de Moriolles fut nommé brigadier de cavalerie en 1759, maréchal de camp en 1767, et lieutenant général en 1784. (Voir les *États militaires.*)

(1) Ce furent les dernières promotions du règne de Louis XVI, en ce qui concerne la marine, pour les commandeurs comme pour les grands-croix.

(2) C'est le seul maréchal qui ait été fait grand-croix de 1693 à 1792, étant investi de cette haute dignité. Il n'a pas été commandeur, malgré les édits de 1693 et de 1719, qui voulaient que les grands-croix fussent pris parmi les commandeurs seuls. Il ne fut pas cordon bleu, parce que les princes de la maison de Soubise avaient la prétention de recevoir le collier des Ordres du roi à quinze ans, comme les princes du sang, et, cette prétention n'étant pas admise, ils refu-

marquis de Monteynard, le marquis de Puységur, le comte d'Affry, le duc de Laval (Guy-André-Pierre de Montmorency) (1), le comte de Marbeuf, le baron d'Espagnac (2), le comte de Flavigny (3), le comte de Montazet, le comte de

saient plus tard comme grâce ce qu'ils n'avaient pu faire reconnaître comme droit.

Un cas analogue se présenta sous la Restauration, en 1820. M. le duc d'Havré, capitaine des gardes du corps, refusa de recevoir le cordon bleu, qui lui était donné, ainsi qu'aux autres capitaines des gardes, à l'occasion de la naissance de Monseigneur le duc de Bordeaux, et il argua du même motif que celui qu'invoquait le prince de Soubise.

Charles de Rohan, duc de Rohan-Rohan, prince de Soubise, né le 16 juillet 1715, fut capitaine-lieutenant des gendarmes de la garde en 1734, brigadier en 1740, maréchal de camp en 1743, lieutenant général en 1748, gouverneur de Flandre, Haynault et Lille en 1751, ministre d'État en 1759, gouverneur des châteaux de Madrid et de la Muette en 1770. (*État militaire de* 1787, p. 64.) — 1744, le prince de Soubise, maréchal de camp, monte la tranchée devant Fribourg, le 26 octobre, et a le bras cassé par une pierre. Le roi lui fait l'honneur de lui rendre visite au quartier général. (*Gazette de France du* 9 *novembre* 1744.) « Ses ennemis convenaient que, comme citoyen et courtisan, il avait des qualités estimables; honnête, affable, obligeant, inaccessible à la cupidité, et sachant agir et parler pour ses amis. » (*Dictionnaire historique*, par Chaudon et Delandine, 8e édition, p. 382, Lyon, 1804.)

(1) Né le 21 septembre 1723, mousquetaire en 1739, capitaine au régiment Royal-Pologne le 4 avril 1743, colonel du régiment de son nom (incorporé dans celui de Cambis) le 22 août 1743, brigadier le 1er mai 1745, maréchal de camp le 10 mai 1748, lieutenant général le 17 décembre 1759, maréchal de France en 1783, gouverneur de Compiègne et gouverneur général de l'Aunis et de la principauté de Sedan. (*État militaire de* 1787, page 67.)

(2) Le baron d'Espagnac (Jean-Baptiste-Joseph Damarzit de Sahuguet), lieutenant dans Anjou-infanterie en 1731, capitaine en 1737, rang de colonel d'infanterie en 1743, commandant un régiment de grenadiers royaux en 1745, brigadier en 1746, commandant dans la Bresse et le Bugey en 1754, maréchal de camp en 1761, lieutenant de roi des Invalides en 1763, gouverneur de cette maison royale en 1766, lieutenant général en 1780, mort en 1783. (*Mémoires concernant l'institution de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis*, 1 vol. in-4°, 1785, page 101.) — Auteur d'une *Histoire des Campagnes du maréchal de Saxe*, fort estimée, et d'un *Essai sur la science de la Guerre*, qui n'eut pas moins de succès. — Arrière-grand-oncle de M. le maréchal Canrobert.

(3) Le comte de Flavigny (Louis-Agathon), enseigne au régiment de Bourbonnais en 1733, lieutenant même année, capitaine en 1734, guidon des gendarmes

Diesbach, le comte d'Archiac. — 1780, le comte de Puységur. — 1781, le marquis de Traisnel, le comte de Choiseul-Beaupré, le comte de Fumel, de Fourcroy. — 1782, le baron de Viomesnil (Antoine-Charles Duhoux). — 1783, le marquis de Bussy-Castelnau, le comte de Durfort, de Bellecombe. — 1784, le comte de Caraman, le comte de Guibert, le marquis de Ray. — 1785, le marquis de Timbrune-Valence. — 1786, le comte de Thianges. — 1787, le baron du Blaisel, le comte de Drummond-Melfort, le comte de Turpin-Crissé, le comte du Rozel de Beaumanoir (1).

de la Reine, rang de lieutenant-colonel, en 1743, sous-lieutenant des chevau-légers d'Orléans, rang de mestre de camp, en 1744, capitaine-lieutenant des gendarmes d'Anjou, en 1748, brigadier même année, capitaine-lieutenant des chevau-légers-Dauphin en 1760, maréchal de camp en 1761, ministre plénipotentiaire près l'infant duc de Parme en 1763, commandeur de l'Ordre en 1771, lieutenant général en 1780. (*Mêmes Mémoires*, page 101.) — Porté chevalier de Saint-Louis en 1746, 1er volume, page 374.

(1) Du Rosel de Beaumanoir (Philbert). — Né le 17 avril 1715; est de Montilly, en Normandie. — Cadet en 1732, lieutenant de milice en 1733, lieutenant en second en 1734, enseigne même année, lieutenant en 1735, de grenadiers en 1743, capitaine même année, aide-major en 1747, major en 1748, brigadier en 1761, maréchal de camp en 1768. — Blessé à la joue le 20 novembre 1759. — 1768, appointements de 3,000 livres et gratification de 4,000 livres. — 1763, homme de condition, a de l'esprit, et est bien fait de toutes façons pour être à la tête d'un corps. (*Registre du régiment de Saintonge, de* 1763 *à* 1776.) — A été embarqué dans l'armée navale de M. de Conflans en 1759, et a été blessé d'un coup de feu. — Employé en Corse en 1777, commandeur de Saint-Louis même année, lieutenant général en 1784, grand-croix en 1788. — Est passé à Cayenne en 1763, et successivement à la Martinique et à la Guadeloupe. — N'est rentré en France qu'en 1768. — Avait, étant en Corse, 28,000 livres comme lieutenant général, 3,390 livres de pension, en considération de ses services, et 4,000 livres comme grand-croix. — En 1788, pension de retraite de 15,000 livres, outre sa pension de 3,390 livres et les 4,000 livres de grand-croix. — En l'an X, dans une lettre de lui au premier consul, il expose qu'il a quatre-vingt-huit ans, que son frère, âgé de quatre-vingt-neuf ans, est à sa charge, qu'il a tout perdu par la Révolution, qu'il est infirme, et il se plaint d'être privé du fruit de soixante ans de services. Son ancienne pension de retraite, réglée en 1788, est susceptible d'être réduite à 6,000 francs par la loi du 28 fructidor an VII; elle a été fixée à cette somme par un travail qui est menacé de rester sans résultat, attendu qu'on ne

Service de mer. — *Grands-Croix.* — Les lieutenants généraux : 1778, le comte d'Orvilliers. — 1779, le comte de Roquefeuil, le comte de la Rochefoucault de Cousage. — 1780, de Maurville, le comte de Guichen. — 1784, le comte de Breugnon, de la Mothe-Picquet, le comte de Barras-Saint-Laurent, marquis de Vaudreuil.

Nous devons maintenant donner la liste des commandeurs et grands-croix de l'ordre du Mérite militaire, depuis 1760 jusqu'en 1788.

Commandeurs. — 1768, le prince d'Anhalt-Coethen. — 1770, de Lochmann. — 1772, le baron de Falkenhayn, et le comte de Stralenheim, titulaire allemand. — 1777, le baron de Salis-Marchefins. — 1779, le comte de Weilnau, surnuméraire allemand. — 1782, d'Hartmanis. — 1783, le marquis de Lullin de Châteauvieux et le baron de Diesbach, titulaires suisses; Steyner, surnuméraire suisse. — 1788, le baron de Sconberg, le baron de Wittinghoff et de Schmid.

Grands-Croix. — 1762, le baron d'Aulbonne. — 1763, le baron de Wurmser, titulaire allemand. — 1769, le prince d'Anhalt-Coethen, surnuméraire allemand, titulaire en 1770. — 1770, le baron d'Erlach. — 1782, le baron de Falhenhayn, surnuméraire allemand. — 1783, le baron de Salis-Marchefins, et d'Hartmanis, surnuméraire allemand.

Par édit du 1er janvier 1785, Louis XVI affecta à l'ordre du Mérite militaire un revenu de 32,000 livres. Les deux grands-croix eurent chacun 4,000 livres et les quatre com-

veut rien accorder aux militaires portés sur la liste des émigrés. Il termine en priant le premier consul d'ordonner au sieur de Fermont de présenter sa liquidation. — Arrêté du premier consul qui accorde à M. du Rosel de Beaumanoir un traitement de 12,000 francs à dater du 1er nivôse an XI. — Décédé le 16 mars 1806, à l'âge de quatre-vingt-onze ans. (*Dossier du comte du Rosel de Beaumanoir, Archives de la Guerre.*) — Le chevalier du Rosel de Beaumanoir, capitaine au régiment de Saintonge, chevalier de Saint-Louis le 26 octobre 1747. (*Registre de l'Ordre, de 1746 à 1757.*) — A fait la guerre de 1733 et celle de 1741. (*Dossier de M. du Rosel de Beaumanoir.*)

mandeurs 3,000 livres. Les 12,000 livres restantes furent réparties en pensions de chevaliers, depuis 200 jusqu'à 800 livres. C'est ainsi que la généreuse sollicitude du roi s'étendait sur tous ceux qui donnaient leur sang à la France.

CHAPITRE VIII.

Promotions de 1789.

Chevaliers de Saint-Louis nommés en 1789.

Infanterie : Le prince de Lubormisky (Alexandre), maréchal de camp.

Les colonels des régiments suivants : le prince de Saint-Mauris Montbarrey (Louis-Marie-François) (1) (Monsieur); le comte de Damas (Alexandre) (2) (Beauvoisis); Narbonne (Louis-Marie-Jacques-Amalric) (3) (Piémont).

(1) Le prince de Saint-Mauris-Montbarrey. — Sous-lieutenant au régiment de la Couronne en 1771, capitaine aux dragons de Lanan en 1774, capitaine-colonel de la compagnie des Suisses de la garde de MONSIEUR en 1776, rang de mestre de camp; attaché au corps des dragons comme mestre de camp en 1781, mestre de camp commandant le régiment d'infanterie de MONSIEUR en 1784, démissionnaire en 1791. (*Registre du 75e infanterie (Monsieur), de* 1788 *à* 1793, *fol.* 1.)

(2) Le comte de Damas (Alexandre). — Né à Issoire, en Auvergne, le 20 octobre 1755. — Page de Madame la Dauphine en 1771, rang de sous lieutenant, sans appointements, aux dragons d'Orléans en 1774, rang de capitaine dans les dragons d'Artois, et repassé en qualité de capitaine dans les dragons d'Orléans, même année; a payé le prix d'une compagnie; capitaine en second en 1782, mestre de camp en second du régiment de Soissonnais même année, colonel du régiment de Beauvoisis en 1788, démissionnaire le 5 février 1792. — 1785, sert avec zèle et commande bien son bataillon. (*Registre du régiment de Beauvoisis, de* 1788 *à* 1793, fol. 1.)

(3) Le comte de Narbonne. — Né le 23 août 1755. — Lieutenant en second au

Les colonels d'infanterie : le vicomte de Saint-Tropez (Louis-Victor de Suffren) (1), attaché au régiment de Lyonnais ; le marquis de la Bourdonnaye (Charles-Esprit-Claire) (2), attaché au régiment de Bourbonnais ; le comte de Grimoard (Philippe-Henri) (3) ; le marquis de Maillé la Tour Landry (Charles-Henri-François) (4), attaché au régiment de Picardie ; le

corps royal d'artillerie en 1771, capitaine aux dragons de MONSIEUR en 1773, guidon des gendarmes d'Artois, rang de lieutenant-colonel, même année, sous-lieutenant des gendarmes-Dauphin en 1776, colonel en second du régiment d'Angoumois-infanterie en 1778, mestre de camp-commandant du régiment de Piémont en 1786, maréchal de camp le 6 octobre 1791. (*Registre du 3e infanterie* (*Piémont*), *de* 1788 *à* 1793, fol. 1.)

(1) De Suffren, vicomte de Saint-Tropez. — Né à Aix le 10 novembre 1755. — Rang de sous-lieutenant dans Royal-Cravates en 1771, sous-lieutenant en 1772, capitaine au régiment d'infanterie de Neustrie en 1777, colonel en second du régiment de chasseurs des Alpes en 1784, colonel attaché au régiment de Lyonnais en 1788. (*Registre du régiment de Lyonnais, de* 1788 *à* 1793.)

(2) Le marquis de la Bourdonnaye. — Était deuxième lieutenant dans le corps de la gendarmerie réformée. (*Registre du régiment de Bourbonnais, de* 1776 *à* 1788.)

(3) Le comte de Grimoard. — Lieutenant au régiment Dauphin-infanterie en 1770, envoyé en Espagne comme capitaine, et ensuite colonel. — Employé dans l'administration de la guerre de 1774 à 1777. — Commission de colonel dans les troupes des colonies en 1784. — Classé comme colonel en 1789, rang de 1784. — Maréchal de camp en 1792. — Lieutenant général en 1793. — Il eut une commission du roi pour Évreux, datée du 6 août 1792, signée Louis, et contresignée Narbonne. — Il devait, dit-il dans une note, réunir des troupes en vertu de cette commission, et protéger le départ du roi, décidé à se retirer par la Normandie et à s'embarquer à Quillebœuf. M. de Viomesnil devait assurer le voyage du roi jusqu'à Mantes. Le 10 août arriva et arrêta ce projet. M. de Grimoard attribue l'insuccès de ce projet à la blessure de M. de Viomesnil. (*Dossier de M. de Grimoard, Archives de la Guerre.*) — La commission, datée du 6 août 1792 et visée par la municipalité d'Évreux, est en original dans ce dossier.

(4) Le comte, ensuite marquis de Maillé Latour Landry. — Né en 1755. — Rang de sous-lieutenant sans appointements aux carabiniers en 1771, sous-lieutenant de dragons dans la légion de Condé en 1772, sous-lieutenant dans l'escadron de chasseurs des dragons de Penthièvre en 1776, capitaine par commission en 1777, attaché à la compagnie-colonnelle du régiment de Cambrésis, pour y servir trois mois par an sans appointements, capitaine attaché au 4e chasseurs à cheval en 1780, avec 800 livres d'appointements, sous-lieutenant de gendarmerie en 1782.

baron de Hinnisdal de Fumal (Louis-Maximilien-François-Herman); le comte de Simiane (Alexis-Charles-Alexandre) (1), attaché au régiment de Beauvoisis; d'Escouloubre (Louis-Gaston-François) (2), attaché au régiment de là Marine.

Le comte de Roncherolles (Antoine-Dorothée-Gaspard-Michel), aide-maréchal général des logis, rang de colonel; le vicomte d'Ollonne (Pierre-François-Gabriel), ancien maréchal des logis dans le corps d'état-major (3); Abbatucci (Jacques-Pierre), lieutenant-colonel attaché au régiment Royal-Corse (4); La Villéon (Toussaint-Léonard) (5), major du régiment d'Anjou.

(*Registre du 4e chasseurs, de* 1779 *à* 1784.) — Sous-lieutenant des gendarmes écossais, rang de lieutenant-colonel. (*État militaire de* 1784, p. 145.) — Deuxième lieutenant *idem*, rang de mestre de camp. (*État militaire de* 1786, p. 154.) — Colonel attaché au régiment de Picardie. (*Registre de Picardie, de* 1788 *à* 1793.)

(1) Le comte de Simiane. — Second sous-lieutenant au régiment du Roi-infanterie en 1771, lieutenant en second en 1773, sous-lieutenant en 1776, lieutenant en second en 1778, lieutenant en premier en 1779, mestre de camp en second du régiment de Beauvoisis en 1784, colonel attaché en 1788. — 1785, actif, zélé, s'occupe de son métier. (*Registre du* 57e *infanterie* (*Beauvoisis*), *de* 1788 *à* 1793, fol. 118.)

(2) Le marquis d'Escouloubre. — Né à Toulouse le 13 janvier 1755. — Sous-lieutenant sans appointements au régiment du Roi-infanterie en 1770, lieutenant en second en 1771, sous-lieutenant en 1775, a quitté à la formation de 1776, capitaine attaché à Royal-Normandie en 1779, a déposé 10,000 livres, a eu un brevet de retenue de 7,500 livres. — Mestre de camp en second du régiment de Bresse en 1784, colonel attaché au régiment de la Marine en 1788. — 1785, aime son métier, a du zèle, est un sujet d'espérance. (*Registre du* 11e (*la Marine*), *de* 1788 *à* 1793, fol. 117.)

(3) Il fut reçu par le comte d'Ollonne, maréchal de camp.

(4) Il fut reçu par le comte d'Ornano, maréchal de camp.

(5) De la Villéon. — Né en 1746 à Fleurieu, diocèse de Saint-Brieuc. — Élève à l'École royale militaire en 1756, sous-lieutenant en 1764, lieutenant en 1768, sous-aide-major en 1769, replacé lieutenant en 1775, premier lieutenant à la formation de 1776, capitaine en second en 1778, de la compagnie de chasseurs en 1780, capitaine-commandant en 1786, major du régiment d'Anjou en 1789. (*Registre du régiment de Languedoc, de* 1776 *à* 1788.) — A abandonné en 1791. (*Registre du régiment d'Anjou, de* 1788 *à* 1793.) — Écuyer de Madame Victoire

Seigneur (Pierre) (1), commissaire des guerres; de Curel-Xonville (Nicolas-François) (2), capitaine du génie; le chevalier de Carbonnel (Ambroise-Théodore) (3), capitaine en second au régiment d'artillerie de Toul; Durand de Gevigney (Claude-François-Ignace) (4), capitaine en second au régiment d'artillerie de Metz; O'Meara (Thadée) (5), capitaine au régiment de Berwick; de Grammont (Jean-Joseph-Delmas), capitaine au régiment d'Enghien; le chevalier de Bessay (Esprit-Benjamin), capitaine attaché à l'infanterie, ci-devant lieutenant aux Grenadiers de France; de Chappedelaine (Jean-Baptiste-Marc), capitaine au bataillon de garnison de la Fère; Ysarn de la Balme (Jean-Pierre) (6), capitaine-commandant

de France, émigré en 1791, lieutenant-colonel de la légion de Rohan, fusillé à Quiberon en 1795. (Archives de la famille.)

(1) Il fut reçu par M. de Balathier, maréchal de camp, à Bastia.

(2) Chevalier de Curel. (*État militaire de* 1789, p. 410.)

(3) Le chevalier de Carbonnel. — Né à Paris le 8 août 1745. — Noble. — Frère d'un capitaine au corps royal, a été à l'École royale militaire. — Lieutenant au régiment de Bourbonnais en 1762, aspirant appointé en 1768, élève même année, lieutenant en second en 1769, lieutenant en premier en 1778, capitaine par commission en 1783, capitaine en second en 1785, capitaine-commandant en 1791. — Trois campagnes. (*Registres, rang des capitaines d'artillerie avant* 1789, t. II, fol. 312.)

(4) Durand de Gevigney. — Né le 15 mai 1750 à Besançon; frère d'un capitaine au corps royal. — Élève en 1768, lieutenant en second en 1769, en premier en 1779, capitaine par commission en 1782, en second en 1784, capitaine-commandant en 1791. — Démissionnaire en 1792. — Six campagnes. (*Registres, capitaines d'artillerie avant* 1789, vol. II, fol. 303.)

(5) O-Meara. — Né à Dunkerque en 1752. — Cadet en..., sous-lieutenant en 1768, lieutenant en 1773, en second de grenadiers en 1776, premier lieutenant en 1778, capitaine en second en 1782, de grenadiers en 1785, capitaine-commandant la compagnie de chasseurs en 1789, a abandonné en 1791. (*Registre du* 88e *infanterie (Berwick), de* 1788 *à* 1793.)

(6) Dysarn de la Balme. — Né le 9 novembre 1745 à Saint-Cernin, en Rouergue. — Enseigne en 1762, sous-lieutenant à la formation de 1763, replacé lieutenant en 1771, premier lieutenant en..., capitaine en second en 1779, capitaine-commandant en 1787, démissionnaire le 24 mars 1793. — 1775, excellent sujet. (*Registre du* 9e *infanterie (Normandie), de* 1788 *à* 1793, fol. 57.)

au régiment de Normandie; de Castellane (Étienne), lieutenant au bataillon de garnison de Médoc; du Rocher de Pargat (Jean-Baptiste), lieutenant au bataillon de garnison d'Angoulême; Paillot (Antoine) (1), lieutenant au régiment Royal-Auvergne; du Peuty de Trahon, lieutenant au bataillon de garnison de Soissonnais; Aupick (Jacques-Joseph), porte-drapeau au régiment de Berwick; Carlier (Robert), quartier-maître du régiment de la Couronne.

Cavalerie : Le comte de Beuvron d'Harcourt (Marie-François), commissaire général de la cavalerie (2).

Les colonels des régiments suivants : le duc de Sully (Maximilien-Gabriel de Béthune) (3) (Royal-Piémont); le

(1) Paillot. — Blessé à Clostercamp et à Filinghausen, étant soldat. — Soldat dans Auvergne en 1756, sergent en 1765, fourrier en 1767, sergent-major en 1776 dans Gâtinais (devenu Royal-Auvergne en 1782), lors de la création de ce régiment, formé des 2e et 4e bataillons d'Auvergne, sous-lieutenant de grenadiers en 1779, lieutenant en second en 1784, lieutenant en premier en 1788, mort le 11 juillet 1792. (*Registre de Royal-Auvergne, de* 1788 *à* 1793.)

(2) Le comte d'Harcourt (Charles Louis-Hector), né à Écanseville, diocèse de Coutances, en basse Normandie, le 15 juillet 1743. — Cornette dans Preissac-cavalerie en 1759, guidon de la compagnie des gendarmes d'Orléans, rang de mestre de camp, en 1761, mestre de camp-lieutenant de Commissaire-Général-cavalerie en 1764, passé à la charge de commissaire général de la cavalerie en 1778. (*Registre de Commissaire-Général-cavalerie* (3e), *de* 1776 *à* 1778, fol. 3.) — Le marquis d'Harcourt. Brigadier en 1778, maréchal de camp en 1781, mestre de camp général de la cavalerie en 1785. (*Même registre*, fol. 1.) — Il avait succédé comme commissaire général de la cavalerie au marquis de Beuvron, dont voici les services : Cornette dans Harcourt-dragons en 1744, guidon de gendarmerie même année, sous-lieutenant *idem*, rang de mestre de camp en 1748, mestre de camp même année du régiment de cavalerie d'Harcourt, brigadier en 1758, commissaire général de la cavalerie en 1759, maréchal de camp en 1761, chevalier de Saint-Louis (sans indication de date). S'est démis de la charge de commissaire général en 1778. (*Même registre,* fol. 1.)

(3) De Bethune, duc de Sully. Né le 2 juillet 1756. — Mousquetaire de 1771 à 1774, sous-lieutenant attaché aux carabiniers en 1774, commission de capitaine en 1777, mestre de camp en second de Royal-Étranger en 1780, mestre de camp commandant en 1788, colonel de Royal-Piémont même année. — 1781, très-joli sujet, plein de volonté, de douceur et de soumission; remplit son devoir avec la

comte de Damas (Joseph-François-Louis-Charles-César) (1) (dragons de Monsieur); le marquis de Lostanges (Henri) (2) (Royal-Picardie); le vicomte de Ségur (Joseph-Alexandre) (3) (chasseurs du Haynault).

Les colonels de cavalerie suivants : le comte de Béthune

plus grande exactitude. (*Registre du 14e cavalerie (Royal-Piémont), de 1788 à 1793, fol. 1.*)

(1) Le comte de Damas. — Deuxième sous-lieutenant au régiment du Roi en 1771, lieutenant en second en 1773, enseigne de la compagnie colonnelle en en 1774, capitaine en second en 1778, rang de mestre de camp en 1781. — Mestre de camp en second du régiment d'Aunis en 1782, mestre de camp en second du régiment Dauphin-dragons en 1783, mestre de camp du régiment Royal Cravates en 1786. — 1785, continue de s'instruire avec zèle et fruit. (*Registre de Dauphin-dragons, de* 1776 *à* 1788.) — A déposé 100,000 livres; a un brevet de retenue de 75 000 livres; il a été décidé qu'il ne perdra rien, s'il ne change pas de régiment, mais bien dans tous les autres cas. — Colonel des dragons de MONSIEUR en 1788. (*Registre de Royal-Cravates, de* 1776 *à* 1788.) — Remplacé en 1792. (*Registre du 13e dragons (ci-devant de* MONSIEUR), *de* 1788 *à* 1793. fol. 1.)

(2) Le marquis de Lostanges. — Né à Paris le 13 mai 1755. — Rang de sous-lieutenant sans appointements dans Royal-Piémont en 1771, sous-lieutenant en 1772, rang de capitaine dans Royal-Cravates en 1773, a payé le prix d'une compagnie; capitaine en second en 1779, mestre de camp en second du régiment de Durfort-dragons en 1780, colonel de Royal-Picardie en 1788. — A donné sa démission en 1791. — 1781, très-occupé de son service. — 1785, sert bien. (*Registre du 21e cavalerie (Royal-Picardie), de* 1788 *à* 1793, fol 1.)

(3) Le vicomte de Ségur. — Né à Paris le 6 août 1755. — Rang de sous-lieutenant sans appointements dans le régiment Mestre-de-Camp-Général cavalerie en 1772, pourvû d'une compagnie en 1774, guidon aux gendarmes-Dauphin même année, sous-lieutenant des gendarmes anglais en 1776, rang de mestre de camp en 1779, mestre de camp en second du régiment de Noailles-dragons en 1780, mestre de camp-lieutenant en second de Royal-Lorraine en 1783, mestre de camp-commandant des dragons de Ségur en 1785, en conservant son rang. — 23 octobre 1785, pension de 4,000 livres sur celle dont jouissait madame la marquise de Ségur, son aïeule. — 12 août 1786, gratification extraordinaire de 2,400 livres. — Maréchal de camp en 1791. (*Registre du 5e chasseurs (chasseurs du Haynault, ci-devant dragons de Ségur), de* 1788 *à* 1793, fol. 1.) — Nous croyons que c'est lui qui, chansonnier agréable et auteur dramatique, signait sous l'Empire : Ségur *sans cérémonie*, pour se distinguer de son frère, rallié à Napoleon, et pourvu de la charge de grand-maître des cérémonies.

(Armand-Louis) (1), attaché au régiment Colonel-Général-cavalerie; le vicomte de Maulevrier (Edouard-Victurnin-Charles-René de Colbert) (2); le comte de Sainte-Aldegonde de Genech (Pierre-François-Balthazar) (3), ci-devant attaché à Royal-Picardie.

Des Barrés de Cussigny (Paul-Henri-François), et le prince de Pignatelli (Louis de Fuentès), colonels attachés au corps des dragons.

(1) Le comte de Béthune (Armand-Louis). — Rang de sous-lieutenant sans appointements au régiment Colonel-Général-cavalerie en 1771, sous-lieutenant de la compagnie de Colonel-Général, rang de capitaine, en 1774, mestre de camp-lieutenant en second en 1779, réformé en 1788, reste attaché au régiment. Réformé en 1791, en conservant son activité. Adjoint aux adjudants généraux de l'armée du Rhin en 1792, destitué comme noble en l'an II. — Relevé de cette suspension en l'an V. (*Registres du régiment Colonel-Général-cavalerie* (1er), *de* 1776 *à* 1788 *et de* 1788 *à* 1793.) — Porté chevalier de Saint-Louis en 1789, sur le registre de Colonel-Général-cavalerie de 1776 à 1788, et, en 1791, sur celui de 1788 à 1793. — Ce double emploi existe aussi sur les registres de l'Ordre de 1781 à 1791 et de 1791 à 1792, mais en 1789 M. de Béthune était dans les conditions de l'ordonnance de 1781, et cette première nomination est la seule exacte.

Le marquis de Béthune (Armand), mousquetaire en ...., capitaine dans Royal-Piémont en 1731, guidon aux gendarmes-Dauphin, rang de lieutenant-colonel, en 1739, guidon aux gendarmes écossais, rang de mestre de camp, en 1743, brigadier, maréchal de camp, commissaire général et mestre de camp général de la cavalerie en 1748, chevalier des Ordres du roi en 1757, lieutenant général et colonel général de la cavalerie en 1759, mort en 1790, était aussi chevalier de Saint-Louis (*Registre de Colonel-Général-cavalerie* (1er *régiment*), *de* 1788 *à* 1793), mais la date est laissée en blanc, et, comme le marquis de Béthune n'est pas porté sur les registres de l'Ordre, nous devons en conclure que sa nomination est antérieure à la reprise des registres en 1746.

(2) Colonel de cavalerie, et ministre plénipotentiaire près l'électeur de Cologne. (*Registre de l'Ordre, de* 1781 *à* 1791.)

(3) Le comte de Sainte-Aldegonde. — Deuxième sous-lieutenant au régiment d'infanterie du Roi en 1771, lieutenant en second en 1775, devenu sous-lieutenant à la formation de 1776, capitaine attaché à Mestre-de-Camp-Général-dragons en 1778. — Sous-lieutenant des gendarmes de Flandre, rang de lieutenant-colonel, en 1780. — Deuxième lieutenant, rang de mestre de camp, en 1784; colonel attaché à Royal-Champagne en 1788. — En 1788, aide-de-camp de M. le duc d'Havré. (*Registre du* 20e *cavalerie* (*Royal-Champagne*), *de* 1788 *à* 1793, fol. 2.)

Le chevalier de Tascher (Charles-François) (1), capitaine attaché au régiment de Penthièvre-dragons.

D'Herbouville (Charles-Joseph-Fortuné) (2), guidon, et de Fontenay (Jean-Eustache), gendarme de la compagnie des gendarmes de la Garde, réformés.

Villers la Faye (Madeleine-Simon) (3), sous-lieutenant des gardes du corps du roi, compagnie Écossaise; Richemont (Jean) et Richemont (Jean-Gratien-Joseph), gardes du corps du roi, compagnie de Noailles.

De Grammont (Pierre-Jean-Joseph de Béan), brigadier du corps de la gendarmerie, réformé.

Guilleminot (Jean-Baptiste), quartier-maître réformé à la suite des carabiniers; La Croix de Plainval (Nicolas) (4), lieutenant surnuméraire aux dragons de Noailles; Besse-Dumas (François), sous-lieutenant aux dragons de Conti; du Verger

(1) Le chevalier de Tascher. — Né à Chartres le 22 janvier 1746. — Page du duc de Penthièvre en 1759, sous-lieutenant au régiment de Penthièvre-infanterie en 1764, lieutenant en 1770, sous-lieutenant au régiment de Penthièvre-dragons en 1772, pourvu d'une compagnie en 1775, réformé le 12 juin 1776, replacé capitaine en second le 20 août suivant, attaché comme capitaine réformé avec 500 livres d'appointements par an, en considération de quatorze ans de services et de ce que, ses infirmités le mettant dans l'impossibilité de monter à cheval, il faut qu'il travaille à son rétablissement. — A retiré le prix de sa compagnie. (*Registre de Penthièvre-dragons, de* 1776 *à* 1788.)

(2) Le marquis d'Herbouville, enseigne des gendarmes de la garde. (*État militaire de* 1787, p. 124.) — Il fut reçu par M. de Radepont, ci-devant capitaine de cavalerie, maire de la ville de Rouen. (*Registre de l'Ordre, de* 1781 *à* 1791.)

(3) Comte de Villers Lafaye. (*État militaire de* 1789, p. 110.) — Vicomte. (*État militaire de* 1790, p. 97.)

(4) La Croix de Plainval. — Né à Plainval, en Picardie, en 1740. — Volontaire au régiment de Noailles-cavalerie en 1757, maréchal des logis en 1765, fourrier en 1767, sous-lieutenant en 1771, porte-étendard en 1772, lieutenant en 1774, lieutenant surnuméraire en 1788, capitaine titulaire en 1792. — En 1774, gratification de 150 livres. — A fait les campagnes de 1757, 1758, 1759, 1760, 1761, 1762, en Allemagne. — Guillotiné le 25 ventôse an II de la République. (*Registre du* 15*e dragons* (*ci devant Noailles et antérieurement Noailles-dragons*), *de* 1788 *à* 1793.)

(Antoine-Jean-Breslin), quartier-maître trésorier des dragons de Lorraine.

Service de mer : Les lieutenants de vaisseau : Boulainvilliers, Bernard de Marigny (1), de Sérigny (2), Terras de Rodeillac, Carlier d'Herlie, Normand de la Tranchade, Batz de Trenqualéon (3), Courson de la Villehélio (4), Bouvet (5), Savary (6).

(1) Bernard de Marigny (Augustin-Étienne-Gaspard). — Sorti de l'École militaire le 9 décembre 1771, lieutenant en second d'apprentis canonniers en 1778, lieutenant en second de bombardiers en 1781, lieutenant en premier d'apprentis canonniers même année, avancé le 14 avril 1782. (*Registres, mouvements*, t. V, p. 594.) — Garde-marine en 1771, enseigne en 1777, lieutenant de vaisseau en 1782, lieutenant en premier de bombardiers même année, capitaine en second d'apprentis canonniers en 1785. (*Liste générale des officiers de marine*, 1770, fol. 135.) — 1786, supplément de 200 livres, comme ancien capitaine en second d'artillerie. (*Liste générale des officiers de marine*, 1770, fol. 159.)

(2) De Sérigny. — Garde-marine en 1772, enseigne de vaisseau et sous-brigadier des gardes de la marine en 1777, brigadier *idem* en 1781, lieutenant de vaisseau en 1782. (*Liste générale*, 1770, fol. 135.)

(3) Batz de Trenqualeon. — Garde-marine en 1772, enseigne de vaisseau en 1778. (*Liste générale*, 1770, fol. 175.) — Lieutenant de vaisseau en 1786. (*Liste générale*, 1787, t. I, fol. 164.)

(4) Courson de la Villehelio, lieutenant de vaisseau en 1786. — Même année, supplément de 450 livres comme ancien capitaine de brûlot, et pension de 400 livres sur les Invalides. (*Liste générale*, 1787, t. I, p. 175.)

(5) Bouvet. — Lieutenant de frégate en 1778, capitaine de brûlot en 1781, lieutenant de vaisseau en 1786. (*Liste générale*, 1770, fol. 126, verso.) — 1er mai 1786, supplément de 450 livres comme ancien capitaine de brûlot. (*Liste générale*, 1787, t. I, fol. 190, verso.) — Capitaine de vaisseau en 1793. — Contre-amiral même année. — Vice-amiral en 1816. — Mort en 1832. (*Biographie maritime*, de M. Hennequin, t. II, p. 431 à 438.) — Commandant de la Légion d'honneur en 1804. (*Almanach impérial de* 1812, p. 161.) — Baron Bouvet. (*Almanach royal de* 1814-1815, p. 506.)

(6) Savary. Lieutenant de vaisseau en 1786. — Même année, supplément de 450 livres comme ancien capitaine de brûlot (*Liste générale*, 1787, t. 1, fol. 192) (*a*).

(*a*) Pilotin et volontaire de 1761 à 1764. — Lieutenant et second capitaine au service de la Compagnie des Indes de 1765 à 1780. — Enseigne dans la marine royale en 1780. — A fait toutes les campagnes de l'Inde, de 1780 à 1783, avec M. de Suffren. — Lieutenant de vaisseau en 1786. — Capitaine de vaisseau en 1793. — Contre-amiral en 1802. — Commandant de la Légion d'honneur à la création de l'Ordre (1804). — Mort en 1808. — Services des plus brillants. (*Voir la Biographie maritime* de M. Hennequin, t. II, p. 417 à 430.)

CHAPITRE IX.

Promotions de 1790 à 1792. — Lois et décrets concernant l'Ordre.

Chevaliers de Saint-Louis nommés en 1790.

Infanterie.— Les colonels des régiments suivants : La Tour du Pin Gouvernet (Frédéric-Séraphin) (1) (Royal-Vaisseaux) ; de Rougé (François-Pierre-Olivier du Plessis-Bellière) (2) (Bresse); le baron de Vergennes (Jean-Charles-Gravier) (3)

(1) De la Tour du Pin Paulin, marquis de Gouvernet (Frédéric-Séraphin). — Né le 6 janvier 1759. — Lieutenant dans l'artillerie en 1775, capitaine de cavalerie par commission en 1777, attaché au régiment de Berry, mestre de camp en second du régiment Royal-Comtois en 1785, colonel du régiment Royal-Vaisseaux en 1788 ; a donné sa démission le 1er avril 1791, étant nommé ministre plénipotentiaire auprès des états généraux des Provinces-Unies. — 1785, rempli de zèle, d'esprit et de connaissances. (*Registre de Royal-Vaisseaux*, *de* 1788 *à* 1793, fol. 1.)

(2) Le comte du Plessis-Bellière (François-Pierre-Olivier de Rougé). — Né à Montélimart le 26 janvier 1756. — Sous-lieutenant en 1772, capitaine par commission en 1777, attaché à la compagnie-colonnelle du régiment de Flandre, pour y servir trois mois par an sans appointements, mestre de camp en second dudit régiment de Flandre en 1780, colonel du régiment de Bresse en 1788, maréchal de camp en 1791. (*Registre du régiment de Bresse*, *de* 1788 *à* 1793, fol. 1.) — Nous avons trouvé dans le relevé manuscrit des officiers généraux, au ministère de la guerre, le comte de Rougé (François-Pierre-Olivier), maréchal de camp le 30 novembre 1815, lieutenant général honoraire le 17 juillet 1816. Malgré la différence de la date de la promotion comme maréchal de camp, il s'agit évidemment du même personnage. Le brevet de 1815 doit avoir été la confirmation de celui de 1791.

(3) Le baron de Vergennes. — A commencé à servir en 1772. — A été capitaine attaché aux dragons de Condé. — Mestre de camp en second du régiment du Perche en 1780, mestre de camp en second du régiment Royal-Vaisseaux même année, colonel du régiment de la Sarre en 1790, maréchal de camp en 1791. — 1785, sert avec un zèle et une exactitude qu'on ne saurait trop louer. (*Registre du régiment de la Sarre* (51e), *de* 1788 *à* 1793, fol. 1.)

(la Sarre); de Choiseul-Praslin (Antoine-César) (1) (Lorraine); La Tour Maubourg (Marie-Charles-César-Florimond) (2) (Soissonnais); d'Avaray (Antoine-Louis-François) (3) (Boulonnais); le vicomte de Chambors (Louis-Joseph-Jean-Baptiste de la Boissière) (4) (Austrasie); de Choiseul-Praslin (César-Hippolyte) (5) (Beaujolais).

(1) Le comte de Praslin, vicomte de Melun (Antoine-César de Choiseul). — Né en 1756. — Sous-lieutenant à la suite du corps royal d'artillerie en 1772, rang de capitaine en 1774, attaché au régiment Royal-Cravates en 1776, colonel en second du régiment d'infanterie de la Reine en 1779, colonel du régiment de Lorraine en 1788, maréchal de camp en 1791. (*Registre de Lorraine-infanterie, de* 1788 *à* 1793, fol. 1.)

(2) Le comte de la Tour-Maubourg. — Né à Grenoble le 11 février 1756. — Rang de sous-lieutenant sans appointements dans Noailles-dragons en 1772, pourvu d'une compagnie en 1774, réformé en 1776, replacé capitaine en second en 1779, mestre de camp en second de Beaujolais en 1780, a retiré le prix de sa compagnie, colonel de Soissonnais en 1788. — En 1786, gratification extraordinaire de 1,800 livres. — 1781, sert avec le plus grand zèle et la plus grande volonté. — 1785, a de la fermeté, de l'intelligence, aime son métier, sera un bon chef de corps. (*Registre du* 40[e] *infanterie* (*Soissonnais*), *de* 1788 *à* 1793, fol. 1.)

(3) Le comte d'Avaray. — Né à Paris le 8 janvier 1759. — Rang de sous-lieutenant sans appointements au régiment de la Couronne en 1774, sous-lieutenant de la compagnie de chasseurs à la formation de 1776, rang de capitaine en 1777, attaché à la compagnie-colonnelle, pour y servir trois mois par an sans appointements, mestre de camp en second du régiment de Boulonnais en 1782, colonel du même régiment en 1788; a donné sa démission le 18 juin 1791. — 1783, très-joli sujet, plein de zèle, d'application et d'instruction. — En 1784, 1785 et 1787, gratifications de 1,500 livres. (*Registre du* 79[e] *infanterie* (*Boulonnais*), *de* 1788 *à* 1793, fol. 1.)

(4) Le comte de Chambors. — Né à Paris le 6 janvier 1754. — Rang de sous-lieutenant sans appointements dans Colonel-Général-dragons en 1772, rang de capitaine dans La Rochefoucauld-dragons en 1774, colonel en second du régiment de la Fère en 1779, mestre de camp en second du régiment Maréchal-de-Turenne en 1780, colonel du régiment d'Austrasie en 1788, maréchal de camp en 1791. — 1781, s'occupe infiniment de tout ce qui peut être relatif aux différentes parties dont il est chargé. — 1785, fort occupé de ses devoirs. (*Registre du* 8[e] *infanterie* (*Austrasie*), *de* 1788 *à* 1793, fol. 1.)

(5) Le comte de Choiseul Praslin, âgé de dix-neuf ans en 1776. — Né le 4 août 1757. — Deuxième sous-lieutenant au régiment du Roi-infanterie en 1776, rang de capitaine dans Royal-Cravates en 1777, sous-lieutenant des gendarmes de la

Les colonels d'infanterie suivants : le comte de Saint-Simon (Claude), attaché au régiment de Touraine ; Lostange (Christophe-Louis-Arnauld) (1), attaché au régiment d'Enghien ; Langeac de Lespinasse (Égide-Louis-Edme-Joseph) ; Casteras (François).

Beurnonville (Pierre Ryel), lieutenant de la compagnie des Suisses de la garde ordinaire du corps de Monseigneur, comte d'Artois, rang de colonel (2) ; Bains (Louis-François Ma-

Reine en 1778, deuxième lieutenant des gendarmes écossais, rang de mestre de camp, en 1780, premier lieutenant des gendarmes de la Reine en 1784, mestre de camp-commandant du régiment de Beaujolais en 1788 ; a abandonné en 1792. (*Registre du 74e infanterie* (*Beaujolais*), *de* 1788 *à* 1793, fol. 1.)

(1) Le vicomte de Lostanges (Christophe-Louis Arnauld). — Né à Versailles le 31 janvier 1757. — Volontaire aux dragons de Belsunce en 1771, rang de sous-lieutenant sans appointements en 1773, sous-lieutenant même année, réformé en 1776, capitaine de dragons, par commission, en 1777, attaché au régiment de Belsunce ; capitaine réformé au même régiment, devenu Ségur, en 1779 ; mestre de camp-lieutenant en second du régiment d'Enghien en 1784, colonel attaché au même régiment en 1788. — A déposé 7,000 livres, retirera 3,250 livres. — A payé 3,500 livres qu'il ne retirera pas. — 1785, a beaucoup de zèle et d'activité, s'attache à son métier et deviendra un bon chef de corps. (*Registre du* 93e *infanterie* (*Enghien*), *de* 1788 *à* 1793, fol. 117.)— Maréchal de camp le 20 août 1814, lieutenant général honoraire le 30 décembre 1815. (*Relevé manuscrit des officiers généraux*, *Archives de la Guerre*.)

(2) Beurnonville. — Gendarme dans la compagnie de la Reine en 1766.— Volontaire au régiment colonial de l'île de France en 1774. — Porte-drapeau en 1775. — Lieutenant sous-aide-major des milices de l'île Bourbon en 1780. — Capitaine en 1781. — Lieutenant (rang de colonel) de la compagnie des Suisses de S. A. R. Monseigneur, comte d'Artois, en 1789. — Aide de camp du maréchal de Luckner en 1792. — Maréchal de camp et lieutenant général même année. — Ministre de la guerre le 4 février 1793. — Démissionnaire le 11 mars. — Réélu le 14 mars par la Convention.— Parti le 30 mars pour aller visiter les armées et retenu prisonnier par Dumouriez, qui le livra aux Autrichiens. — Maréchal de France le 3 juillet 1816. — A fait les campagnes de l'Inde, de 1779 à 1781.— Valmy et Jemmapes. — Successivement commandant en chef des armées de la Moselle, du Nord et de Sambre-et-Meuse. — Sous le Consulat et l'Empire, ambassadeur à Berlin et à Madrid, sénateur. — En 1814, membre du gouvernement provisoire. — Puis ministre d'État et membre du conseil privé. — Mort en 1821, à soixante-neuf ans. (*Annuaire militaire de* 1859, p. xxxv.) — Grand-officier de la Légion d'honneur à la création (1804), comte de l'Empire. (*Almanach impérial* de 1812, p. 134.)

gnier) (1), prévôt général de la compagnie de la connétablie, rang de colonel.

Casabianca (Raphael), lieutenant-colonel du régiment provincial de l'île de Corse; Lahitte de Gaspard (Jean-François-René Ducos) (2), lieutenant du tribunal des maréchaux de France; d'Argout (Robert-Maurice) (3), major en second du régiment d'Artois-infanterie;

De Javon (Alexandre-Joseph-Félicien Baroncelli) (4), ci-devant sous-aide-major; de Fayet (Jean-Baptiste-Catherine Alain) (5); de Maistre (Armand-Jean-François), lieutenants, et Fusy (Louis) (6), adjudant au régiment des Gardes-Françaises.

Chieza de Servignasco (André) (7), capitaine; des Illes

— Pair de France le 4 juin 1814, grand-croix de la Légion d'honneur le 22 juillet 1814, commandeur de l'ordre de Saint-Louis le 3 mai 1816. (*Almanach royal de* 1817, p. 87, 452 et 444.)

(1) Magnier de Bains. (*Annuaire militaire de* 1790, p. 417.)

(2) Comte de la Hitte, lieutenant des maréchaux de France à Grenade, province de Guienne. (*État militaire de* 1790, p. 38.)

(3) Le comte d'Argout. — Né à Saint-Domingue le 15 avril 1760. — Sous-lieutenant dans la compagnie de chasseurs du régiment de Lyonnais en 1776, rang de capitaine de dragons en 1779, major en second du régiment d'Artois en 1788. (*Registre du 48e infanterie (d'Artois), de* 1788 *à* 1793, fol. 25.)

(4) Baroncelli de Javon. — Né en 1753. — Deuxième enseigne en 1771, premier enseigne en 1773, sous-lieutenant en..., sous-lieutenant en premier en 1779, sous-aide-major en 1782, lieutenant en premier en 1789; était présent le 31 août 1789. (*Registre des Gardes-Françaises, officiers,* 1786.) — Marquis de Baroncelly-Javon. (*État militaire de* 1789, p. 117.)

(5) Alain de Fayet. — Mousquetaire, deuxième compagnie, en 1770. — A produit le certificat, lors de sa demande pour la croix. — Deuxième enseigne aux Gardes-Françaises en 1771, premier enseigne en 1773, sous-lieutenant en..., sous-lieutenant en premier en 1778, lieutenant en second en 1782, de grenadiers en 1788, lieutenant en premier même année; était présent le 31 août 1789. (*Registre, Gardes-Françaises, officiers,* 1786.) — Marquis de Fayet. (*État militaire de* 1789, p. 119.)

(6) Fusy. — Né le 24 octobre 1746. — Sergent-major le..., adjudant surnuméraire le 15 juin 1788, adjudant le 10 juillet 1789. (*Registre, Gardes-Françaises, officiers,* 1786.)

(7) Le chevalier de Chiéza. (*État militaire de* 1790, p. 153.)

(André) (1); de Bailly de Fresnay (Jean-Baptiste-Charles-Alexandre-Élisabeth) (2); Leroy de la Poterie (Louis) (3), lieutenants, et Saint-Sauveur (Alphonse-Charles-Joseph-François de Salles Samaritain-Rafelis), sous-lieutenant au régiment du Roi-infanterie.

Les capitaines des régiments suivants : Sartiges de Sourniac (François) (4) (Neustrie); Desserres (Pierre-Hugues) (5) (Picardie); Chatillon d'Oger (Antoine-François-Marie Menault) (Navarre); le chevalier de Blin de Bourdon (Claude-Marie-

(1) Des Illes. — Nommé chevalier de Saint-Louis pour un acte de sublime dévouement. Lors de l'émeute militaire de Nancy, en 1790, cet officier se jeta à la bouche d'un canon braqué contre les troupes amenées par le marquis de Bouillé, pour comprimer la sédition. Repoussé et revenu avec une nouvelle insistance, il fut blessé de quatre coups de feu, et mourut peu de temps après des suites de ses blessures. (Voir à ce sujet l'intéressant ouvrage de M. Eugène Fieffé, *Histoire des Troupes étrangères au service de France*, t. I, p. 362 et 363.)

(2) Marquis de Bailly, maréchal de camp, commandeur de l'Ordre en 1825 et pair de France sous le roi Charles X.

(3) Chevalier de Saint-Louis par distinction.— A abandonné en 1792. (*Registre du 105e infanterie, ci-devant régiment du Roi*, recréé *le* 27 *décembre* 1790.) — Comte de la Potherie, colonel du 1er régiment de la garde royale, à la création, en 1815 ; ensuite maréchal de camp ; commandeur de l'Ordre en 1829. — Dernier commandeur nommé par le roi Charles X.

(4) De Sartiges, chevalier de Sourniac (François), né le 25 mars 1745 à Sourniac, diocèse de Clermont. — Volontaire dans Normandie en 1762, sous-lieutenant en 1765, lieutenant en 1772, lieutenant en second dans Neustrie à la formation de ce régiment en 1776 (dédoublement du régiment de Normandie), premier lieutenant en 1777, capitaine en second en 1780, capitaine-commandant en 1786, démissionnaire en 1791. — 1775, très-bon officier, et bien né. (*Registre du 10e infanterie* (*Neustrie*), *de* 1788 *à* 1793, fol. 55.) — Il fut reçu par M. de Sartiges, ci-devant capitaine au régiment Royal-Comtois, chevalier de Saint-Louis en 1771. (Voir 1er volume, p. 604.)

(5) Le chevalier Desserres, né le 15 octobre 1745 à Justignac. — Sous-lieutenant en 1764 dans Picardie, dont partie a formé ce régiment-ci en 1776, sous le nom de Provence, et qui est redevenu Picardie en 1780, lieutenant en 1774, premier lieutenant en 1779, capitaine en second en 1782, capitaine-commandant en 1787 ; a abandonné en 1792. — En 1784, gratification extraordinaire de 300 livres. (*Registre du 2e infanterie* (*Picardie*), *de* 1788 *à* 1793, fol. 57.)

Gaspard) (1) (Artois); O'Meara (Thomas) (2) (bataillon des chasseurs de Cantabres).

Le vicomte de Sartiges (François) (3), capitaine du génie; Férussac (Jean-Baptiste-Louis d'Audebard), capitaine au régiment d'artillerie de Besançon; Jouffroy (Hubert), lieutenant en troisième au régiment d'artillerie de la Fère;

Villeneuve (Guy de la Gorce), capitaine commandant la compagnie d'invalides détachée au fort de l'Écluse; Bony de la Vergne (Jean-Léandre), aide-major de la place de Metz; Gaudin (Claude), lieutenant de grenadiers au régiment de Bourbonnais; le chevalier de Pleurre (Charles-César-Auguste), capitaine attaché au régiment Colonel-Général-infanterie; Ahne (Michel), porte-drapeau au régiment suisse de Châteauvieux; Duprat (Léopold), lieutenant de maréchaussée à Nîmes, et Beaumont (Louis), sous-lieutenant de maréchaussée à Corbeil.

Cavalerie. — Les colonels des régiments suivants : de Crussol (Marie-François-Emmanuel) (4) (Royal-Navarre); le

(1) Le chevalier de Blin de Bourdon, né le 12 mars 1745. — Sous-lieutenant en 1765, lieutenant en 1770, en second à la formation de 1776, premier lieutenant en 1778, capitaine en second en 1781, capitaine-commandant en 1788, de la compagnie de chasseurs même année, lieutenant-colonel en 1792. — 1777, bon officier. — 1785, fera un excellent major. — 1786, zélé, intelligent, et d'une grande utilité pour faire de belles recrues. (*Registre du 48e infanterie (d'Artois), de* 1788 *à* 1793, fol. 56.)

(2) Il fut reçu par M. de la Tour du Pin, ministre de la guerre. (*Registre de l'Ordre, de* 1781 *à* 1791.)

(3) Il fut reçu par M. de Sartiges, ci-devant capitaine au régiment Royal-Comtois, chevalier de Saint-Louis en 1771. (Voir 1er volume, p. 604.)

(4) Le duc de Crussol. — Né le 30 décembre 1756. — Mousquetaire, deuxième compagnie, en 1772; lieutenant en second au corps royal d'artillerie en 1773, rang de capitaine à commencer de l'âge de dix-huit ans faits, le 8 décembre 1774; capitaine attaché au régiment de dragons de la Rochefoucauld en 1777, avec ordre pour lui faire prendre rang du 26 octobre 1775, mestre de camp en second de Berry-cavalerie en 1780, mestre de camp-lieutenant de Royal-Navarre en 1788; a abandonné en 1792. — 1781, plein de zèle. (*Registre du 22e cavalerie (Royal-Navarre), de* 1788 *à* 1793, fol. 1.)

comte des Cars (François de Pérusse) (1) (dragons d'Artois); de Jaucourt (Arnail-François) (2) (dragons de Condé);

De Clermont-Tonnerre (Stanislas-Marie-Adélaïde) (3), colonel en second de Royal-Navarre; Montchenu (Claude-Marie-Henri) (4), colonel attaché au régiment Colonel-Général-dragons; le vicomte de Blangy (Pierre-Henri-Marie) (5), colonel

(1) Le comte des Cars. — Né en 1756 à .... — Sous-lieutenant au régiment de Lyonnais en 1772, rang de capitaine de dragons en 1776, attaché au régiment de Lanan, mestre de camp en second des dragons d'Artois en 1779, mestre de camp-lieutenant du même régiment en 1788. (*Registre du 12e dragons (d'Artois), de 1788 à 1793.*) — Il fut reçu par le comte de la Châtre, maréchal de camp. (*Registre de l'Ordre, de 1781 à 1791.*) — Lieutenant général le 22 juin 1814, commandeur de l'Ordre le 23 août même année, capitaine des gardes du corps de S. A. R. Monsieur, comte d'Artois, pair de France le 17 août 1815. (*Almanach royal de 1817*, p. 314, 441, 542 et 92.)

(2) Le comte de Jaucourt. — Né à Paris le 14 novembre 1757. — Rang de sous-lieutenant sans appointements dans Languedoc-dragons en 1773, capitaine de dragons par commission en 1777, et attaché aux dragons de Bourbon, mestre de camp en second des dragons de Condé en 1780, colonel en 1788, général de brigade (erreur, c'est maréchal de camp, le changement n'a eu lieu que sous la République, en 1793) le 25 janvier 1792. (*Registre du 2e dragons (Condé), de 1788 à 1793*, fol. 1.)

(3) Le comte de Clermont-Tonnerre. — Né à Lunéville le 8 novembre 1757. — Rang de sous-lieutenant sans appointements dans Colonel-Général-cavalerie en 1773, sous-lieutenant dans la légion de Flandre en 1775, réformé avec ladite légion en 1776, et passé aux dragons de la Reine, avec un escadron de chasseurs tiré de ladite légion réformée, rang de capitaine en 1777, mestre de camp-lieutenant en second de Royal-Navarre en 1784, réformé en 1788 lors de la réforme des mestres de camp en second, et resté attaché. — A payé 3,500 livres qu'il ne retirera pas. — En 178., pension de 3,000 livres. (*Registre du 22e cavalerie (Royal-Navarre), de 1788 à 1793*, fol. 2.)

(4) De Monchenu (Claude-Marie-Henri).—Né le 7 mai 1757.—Chevau-léger de la garde du roi en 1772, rang de sous-lieutenant dans Mestre-de-Camp-Général-dragons en 1775, rang de capitaine en 1779, mestre de camp en second en 1782, mestre de camp en second de Colonel-Général-dragons en 1783, réformé en 1788, reste attaché à la formation du 1er mai de ladite année. — 1785, a de l'exactitude et du zèle. (*Registre du 5e dragons (ci-devant Colonel-Général), de 1788 à 1793*, fol. 3.)

(5) Le vicomte de Blangy. — Né le 21 février 1756. — Volontaire au régiment de Provence en 1771, rang de sous-lieutenant en 1772, rang de sous-lieutenant

attaché au régiment Royal-Normandie; de Scepeaux (Marie-René-Pierre) (1), colonel attaché au régiment Royal-Guienne.

Les majors des régiments suivants : de Menou du Mée (Charles-Louis) (2) (Royal-Pologne);

dans Royal-Navarre en 1774, rang de capitaine en 1777, sous-lieutenant des gendarmes de MONSIEUR en 1779, sous-lieutenant des gendarmes-Dauphin, rang de mestre de camp, en 1780, premier lieutenant des gendarmes d'Artois en 1784, colonel attaché à Royal-Normandie en 1788, maréchal de camp en 1791. (*Registre du* 19[e] *cavalerie* (*Royal-Normandie*), *de* 1788 *à* 1793, fol. 2.)

(1) Le marquis de Scépeaux. — Garde du corps du roi en 1772, rang de capitaine en 1775, rang de capitaine dans Berry-cavalerie en 1776, capitaine en second au 6[e] chevau-légers en 1779, mestre de camp en second du régiment de Franche-Comté-cavalerie en 1784, colonel attaché à Royal-Guienne en 1788. — A émigré en 1791. — 1785, montre de l'intelligence et de la bonne volonté. (*Registre du* 23[e] *cavalerie* (*Royal-Guienne*), *de* 1768 *à* 1793, fol. 2.)

(2) Le comte Charles de Menou. (*État militaire de* 1790, p. 346.) — De Menou (Charles-Louis), né le 29 décembre 1751 à Pellevoisin, diocèse de Tours. — Rang de sous-lieutenant dans Dauphin-dragons en 1768, cornette de la compagnie générale (régiment Colonel-Général-dragons) en 1771, commission de capitaine à la suite du corps des dragons en 1774. — 1770, rempli de bonne volonté. (*Registre du régiment Colonel-Général-dragons*, *de* 1763 *à* 1776.) — Rang de capitaine dans Royal-cavalerie en 1779, capitaine en second en 1784, capitaine-commandant en 1787, major de Royal-Pologne à la formation de 1788, colonel du régiment le 5 février 1792; tué à Pierre-en-Cize le 10 septembre suivant. — Avait donné sa démission au mois de juin 1792. — A payé 10,000 livres; a un brevet de retenue de 7,500 livres; remboursé par le sieur Bajet, lieutenant au régiment Royal-cavalerie, nommé à sa compagnie le 10 mai 1788. (*Registre de Royal-Pologne* (5[e] *cavalerie*), *de* 1788 *à* 1793.) — Le cornette de la compagnie générale (régiment Colonel-Général) était ce que l'on appelait le cornette blanc. — L'étendard qu'il portait était salué par tous les étendards des autres régiments de l'arme. — Le cornette blanc était à la nomination du colonel général. Il était sous-lieutenant, mais il avait la commission de capitaine après quatre années d'exercice dans sa charge. (*Registre de Colonel-Général-dragons*, *de* 1776 *à* 1788.) — Le comte Charles de Menou et quatorze officiers de Royal-Pologne avaient envoyé leurs démissions lorsque le régiment reçut l'ordre de quitter Lyon pour se rendre au camp. Ce mouvement ayant donné lieu à une fausse accusation de trahison, ces quinze officiers furent arrêtés, transférés à Pierre-en-Cize et égorgés par la populace, dont les massacres du 2 septembre à Paris avaient réveillé les instincts révolutionnaires.

Le comte de Menou pouvait être sauvé. Un ancien fournisseur, reconnaissant de la bienveillance que ce brave et loyal officier supérieur lui avait témoignée

Marron de Meillonas (Antoine-Bernard-Constance) (1) (Royal-dragons).

Les chefs d'escadron des régiments suivants : le comte de Ségur-Desfrancs (Nicolas-Marie-Alexandre) (chasseurs du Haynault); Desserres de Ponteau (Jean-Bernard-François) (2) (dragons de Chartres); Nettancourt de Bettancourt (François-Antoine) (3) (Royal-Guienne); La Blache (Jacques-Hyacinthe) (chasseurs de Lorraine).

dans un autre temps, lui proposa de le faire évader. Le comte de Menou demanda si les autres officiers de son régiment, captifs comme lui, le suivraient. Il lui fut répondu que l'évasion projetée ne pouvait être appliquée qu'à lui seul. Il refusa alors de séparer sa cause de celle de ses amis, et cette noble décision lui coûta la vie. Ces actes de dévouement, ces susceptibilités d'honneur furent communs à cette triste époque, où le courage et la vertu étaient l'apanage des victimes des égorgeurs. — Un certificat, délivré en 1770 par le conseil d'administration du régiment Dauphin-dragons, et dont il est fait mention au registre de Royal-Pologne, ci-dessus cité, constate que le comte Charles de Menou avait servi comme dragon, dans le régiment Dauphin, du 20 octobre 1767 au 20 avril 1768, date de son rang de sous-lieutenant. — Le fils de cet officier supérieur, le comte Jules de Menou, a été nommé chevalier de Saint-Louis, à Gand, en 1815. (Voir à cette date.)

(1) Marron de Meillonas. — Né à Bourg en 1752. — Sous-lieutenant de la compagnie du mestre de camp du régiment Mestre-de-Camp-Général-cavalerie en 1769, pourvu d'une compagnie en 1774, capitaine en second à la formation de 1776, capitaine-commandant en 1779, chef d'escadron à la formation de 1788, major de Royal-dragons même année, lieutenant-colonel du 2e chasseurs à cheval en 1791, colonel du 1er carabiniers même année.— 1785, un des plus distingués. — 2 novembre 1788, a eu une lettre de satisfaction pour la manière dont il a servi au camp de Metz (*Registre de Royal-dragons* (1er), *de* 1788 *à* 1793.)

(2) Baron Desserres. (*État militaire de* 1790, p. 381.)— De Serres de Ponteau. — Né à Pamiers le 8 mai 1746. — Mousquetaire, première compagnie, en 1762, rang de capitaine aux dragons de Chartres en 1772, pourvu d'une compagnie en 1774, réformé en 1776, capitaine en second en 1777, capitaine-commandant en 1788, chef d'escadron à la formation du 1er mai même année ; s'est démis en 1790. — A payé 9,000 livres sans brevet de retenue. (*Registre du* 14e *dragons* (*Chartres*), *de* 1788 *à* 1793, fol. 53.)

(3) Marquis de Nettancourt. (*État militaire de* 1790, p. 362.) — Pension de 300 francs sur l'Ordre, en 1826; réside à Gueblange (Meurthe). (*Registre des pensions sur l'Ordre, de* 1814 *à* 1830.)

Le chevalier de Gauville (Louis-Henri-Charles) (1), sous-lieutenant des gardes du corps de S. A. R. Monseigneur, comte d'Artois; d'Aumale (Antoine d'Anseaume), garde du corps du roi, compagnie de Luxembourg; Durepaire (Guillaume-François-Tardivet) (2), et d'Emiers d'Archiarc (Charles-Modeste), gardes du corps du roi, compagnie Écossaise; Despériers

(1) Baron de Gauville. (*État militaire de* 1790, p. 107.) — Il fut reçu par M. de Gauville, maréchal de camp. (*Registre de l'Ordre, de* 1781 *à* 1791.)

(2) Le chevalier du Repaire. — Né à Saint-Léonard de Noblac (Haute-Vienne) en février 1757. — Garde du corps du roi, compagnie Écossaise, en février 1775. — Était de service à Versailles les 5 et 6 octobre 1789. — Blessé le 6 octobre, en défendant la porte des appartements de la reine. — Ses blessures étaient au nombre de cinq. — Il eut pour récompense de son dévouement la croix de Saint-Louis et le brevet de lieutenant-colonel, officier supérieur des gardes du corps. — Émigré, il se rendit un des premiers à Coblentz, et fit les campagnes de l'armée des Princes jusqu'au licenciement. — En 1794 il devint lieutenant dans le régiment de Mortemart, passa en Portugal en 1797, y fit la guerre jusqu'en 1802, époque du licenciement des régiments à cocarde blanche, et reçut alors le brevet de lieutenant-colonel au service de Sa Majesté Très-Fidèle. — Rentré en France par congé, comme officier portugais, il fut sollicité d'entrer au service de Napoléon. — Il refusa, retourna à Lisbonne, et y resta jusqu'au moment où les événements causés par l'invasion de Junot excitèrent contre le nom français une telle haine que les officiers émigrés au service du Portugal furent invités à passer à Londres, où ils furent mis en congé illimité avec continuation de leur solde. — M. du Repaire fut choisi en 1810 pour accompagner et déposer à Wetsminster le corps de la reine, épouse de Louis XVIII, décédée à Hartwell. — Il rentra en France en 1814, commandant les douze gardes du corps que le roi avait choisis à Londres pour l'accompagner. — Il fut nommé lieutenant des gardes, officier de la Légion d'honneur et maréchal de camp. — En 1815 il suivit le roi à Gand, fut nommé, en 1820, commandeur de l'Ordre, avec une pension de 2,000 francs à dater de 1825, et mourut le 18 juin 1826 à Bruyères-le-Châtel (Seine-et-Oise), âgé de soixante-neuf ans. — Il laissa deux filles, dont l'une avait épousé, avant 1814, M. le baron Charlet, que S. A. R. Madame, duchesse d'Angoulême, fit secrétaire de ses commandements à son arrivée en France, en souvenir du dévouement que M. du Repaire avait montré depuis vingt-cinq ans. — M. le baron Charlet a continué ces fonctions jusqu'au 19 octobre 1851, époque de la mort de madame la comtesse de Marnes, et lui-même s'est éteint en 1858, dans ce château de Bruyères-le-Châtel où son beau-père était mort, laissant comme lui une mémoire justement honorée. (Voir la *Notice sur M. du Repaire*, publiée en 1826 par M. le chevalier de Grosson, brochure de 30 pages, imprimée à Versailles, chez Vitry.)

(Jean Limoges, gendarme de la garde, réformé; Dubois de Crancé (Edme-Louis-Alexis) (1), et de Privat (Joseph), anciens mousquetaires, première compagnie.

Dutertre (Jean-Marie), capitaine de cavalerie, ci-devant commandant de l'équitation de l'École militaire; d'Ambly (Gaspard-Hardouin-François) (2), ci-devant capitaine au 5e chevau-légers; Doms de Montz (Jean-Baptiste) (3), capitaine réformé des dragons d'Artois; d'Hérouville (Jean-Nicolas Soynard), lieutenant surnuméraire aux dragons de Bourbon; de Fresne (François-Claude-Nicolas), capitaine attaché au régiment Mestre-de-Camp-Général-dragons.

Service de mer. — Les lieutenants de vaisseau : Colbert de Maulevrier (4), Chapelon de Villemagne, de Salha, de Ruat,

(1) Dubois de Crancé. — Mousquetaire de 1762 à 1775. — Lieutenant des maréchaux de France. — Député du tiers-état aux états généraux. — Membre de l'Assemblée constituante (comité militaire), de la Convention (dont il fut président), et du conseil des Cinq-Cents.—Présenta, en 1791, un projet de constitution militaire et un rapport sur le recrutement, où l'on trouve la première idée de la conscription. — Fit décréter que les hommes de couleur seraient libres en mettant le pied sur le sol français. — Dirigea le siége de Lyon en qualité de commissaire de la Convention. — Fit adopter plusieurs projets de loi pour l'organisation générale de l'armée, l'embrigadement des troupes et la réorganisation de l'infanterie légè e. — Général de division. — Ministre de la guerre du 14 septembre au 10 novembre 1799. — Se retira après le 18 brumaire. — Mort en 1814, âgé de soixante-sept ans. (*Annuaire militaire de* 1859, p. xxviij.) — Conventionnel, il vota, dans toutes les questions, contre le roi-martyr : il se prononça pour la culpabilité, pour la mort, contre l'appel au peuple et contre le sursis. (Voir l'*Histoire de France du président Hénault*, continuée par Michaud, p. 542.)

(2) Vicomte d'Ambly. (*État militaire de* 1781, p. 407.)

(3) Né en 1728 à Montz, en Comté, bailliage de Dôle. — Cornette dans Languedoc-dragons en 1747, lieutenant en second en 1751, lieutenant en 1754, capitaine dans Coigny-dragons en 1762, réformé en 1763. — 1765, conversion de sa réforme en appointements. — 1768, appointements de réforme de 500 livres. — Peut rentrer dans le corps en payant le prix d'une compagnie, ayant touché ce qui lui était dû. (*Registre des dragons d'Artois, ci devant Damas et avant de Coigny, de* 1763 *à* 1776.)

(4) Colbert de Maulevrier. — Capitaine de vaisseau le 1er janvier 1792. (*Liste générale*, 1787, t. I, fol. 160, verso.)

Rogon de Carcaradec, Urvoy de Portzamparc, du Castellet de Monier, d'Augas le Normand de Garat, de Menc, de Richery, Moriès de Lambruisse.

Chevaliers de Saint-Louis nommés en 1791.

Service de terre. — *Infanterie :* Le Dryer de Meynot (Elie), Maisonneuve (Joseph), et Boufflers (Stanislas) (1), maréchaux de camp; Sinetti (André-Marie) (2), colonel attaché au régiment Royal-infanterie; Martin (Jean-Antoine), lieutenant-colonel de gendarmerie nationale (3); Bazard (Claude-François) (4), prévôt général de la compagnie des monnoyes, maréchaussée et gendarmerie de France; Puisaye (Joseph-Geneviève), exempt de la compagnie des Cent-Suisses de la garde du roi (5).

(1) Le vicomte de Boufflers, maréchal de camp le 9 mars 1788. (*État militaire de* 1790, p. 72.)

(2) Le marquis de Sinetti (André-Marie). — Né le 14 janvier 1758. — Rang de sous-lieutenant dans Royal-Navarre-cavalerie en 1773, capitaine attaché audit régiment en 1777, capitaine de remplacement dans Auvergne en 1785, mestre de camp en second du régiment d'Angoumois en 1786, colonel attaché au régiment Royal en 1788. (*Registre du 23e infanterie (Royal), de* 1788 *à* 1793, fol. 116.)

(3) Martin. — Né à Saint-Marcel, diocèse de Narbonne, en 1748. — Cavalier dans Royal-Lorraine en 1763, sous-lieutenant à la suite en 1766, sous-lieutenant en pied en 1769, lieutenant en 1772, exempt de maréchaussée même année, sous-lieutenant de maréchaussée avec brevet de lieutenant de cavalerie en 1778, lieutenant de maréchaussée, comme capitaine, en 1780, lieutenant-colonel de la gendarmerie nationale en 1791 ; retraité en 1792, avec 1,800 livres de pension. (*Registre, gendarmerie nationale, contrôle, colonels et lieutenants-colonels*, fol. 91.) — Marron de Martin. (*État militaire de* 1785, p. 470.)

(4) Bazard. — Maréchal de camp le 1er mars 1791. (*État militaire de* 1793, p. 28.)

(5) Le comte de Puisaye. (*État militaire de* 1790, p. 102.) — Lieutenant-colonel. (*État militaire de* 1791, p. 53.) — Né à Mortagne en 1754, mort à Hammersmith, près de Londres, en 1827 ; officier dans les Cent-Suisses en 1789 ; il siégea à l'Assemblée constituante, où il défendit les idées nouvelles ; fut nommé maréchal de camp en 1791 ; prit parti contre la Convention en 1793 ; commanda

Bernard de Saint-Salvy (Philippe-François) (1); Rossel de Fontarèches (Jean-Antoine-Gilles) (2); Chardon des Roys (Pierre) (3); Lafons des Essarts; Seilhac (Gabriel-Rodoul) (4); Sailly (Amand-Louis); Champagne de Moléon (Jacques-Louis-Gabriel) (5); Decrès (Antoine-Louis-Auguste) (6); d'Hay (Noël-Richard); Deslions (Louis-Marie-Chrysostome); d'Estrées (Albert-Philippe); Nays de Candau (Jean-Baptiste) (7); Bran-

l'armée départementale de l'Eure; fut vaincu à Pacy; se réfugia en Bretagne; y réorganisa la chouannerie; prépara, en Angleterre, l'expédition de Quiberon; échoua et donna sa démission. Il obtint des ministres anglais un établissement au Canada et se fit naturaliser Anglais. (*Dictionnaire des Dates*, par M. d'Harmonville, 1843, t. II, p. 776.) — M. de Puisaye ne figure pas parmi les officiers supérieurs nommés maréchaux de camp et portés sur l'*État militaire de* 1793. — Il n'est désigné dans celui de 1792 qu'avec le grade de lieutenant-colonel (p. 57). — Il nous a été signalé comme grand-croix de l'Ordre; mais son nom ne se trouve ni sur la liste des dignitaires nommés pendant l'émigration, ni sur le registre de l'Ordre, de 1814 à 1830. — Quant au grade de maréchal de camp, il est probable qu'il lui a été accordé en émigration, mais il n'est pas porté sur le relevé manuscrit des officiers généraux qui se trouve aux Archives de la Guerre.

(1) De Bernard, baron de Saint-Salvy, lieutenant des maréchaux de France à Beaumont, province de Guienne. (*État militaire de* 1790, p. 38.)

(2) Baron de Fontarèches. (*État militaire de* 1790, p. 33.)

(3) Chardon de Roys. (*État militaire de* 1790, p. 33.)

(4) Marquis de Seilhac. (*État militaire de* 1790, p. 48.)

(5) Le vicomte de Champagne. (*État militaire de* 1790, p. 19.)

(6) De Crès. (*État militaire de* 1790, p. 49.) — Marquis de Crès, capitaine, chevalier de Saint-Louis du 20 juin 1791; pension de 300 francs sur l'Ordre, en 1822, portée à 500 francs en 1828. — Réside à Alençon. (*Registre des pensions de l'Ordre, de* 1814 *à* 1830.)

(7) Le chevalier de Candau. (*État militaire de* 1790, p. 36.) — De Nays de Candau. — Né à Bayonne le 29 août 1746, sous-lieutenant au régiment de Brie en 1766, lieutenant en 1771, capitaine en second en 1779, de la compagnie de chasseurs en 1783, capitaine-commandant en 1784, démissionnaire en 1787, lieutenant des maréchaux de France à Orthez en 1788. — 1777, très-bon officier. (*Registre du régiment de Brie, de* 1776 *à* 1788.) — Deux des ancêtres de M. de Candau, Henri de Nays-Candau, capitaine au régiment de Navarre, et Jacques de Nays-Candau, aide-major au même régiment, succombèrent glorieusement à Nerwinde, en 1693. (Archives de la famille.) — M. de Candau fut reçu chevalier de Saint-Louis par M. de Pinsun, maréchal de camp, à Orthez. (*Registre de l'Ordre, de* 1791 *à* 1792.)

ges de Bourcia (Louis-Guy) (1); Dumontet de Cardaillac (Jean-Romain) (2); Villavicencio d'Escondœuvre (3) (Dominique-Joseph); Junquières (Amable-Louis) (4); Lacger (Joseph-Honoré) (5); Kerdrel (Vincent-Marie-Casimir-Adrien) (6); Monti de la Cour de Boué (Louis-Claude-René) (7); de Monti (Joseph-Gabriel-Marie) (8), lieutenants des maréchaux de France.

De Bournonville (Louis-François Esmangart), maréchal des logis général des Suisses et Grisons (9); Pouilly (Jacques), grand-prévôt des troupes françaises dans l'Inde; Drolenvaux (Louis-Antoine), et Beauvallon (Renaud), commissaires des guerres; Capitaine-Duchesnois (Michel), adjoint au corps de l'état-major général de l'armée.

De Berthier (Alexandre), capitaine de canonniers au régiment d'artillerie de Metz (10); Villaret-Joyeuse (Jean-Marie),

(1) M. de Bourcia est porté deux fois sur le *Registre de l'Ordre de* 1791 *à* 1792, d'abord fol. 13, recto, sans indication de prénoms, puis au même folio (verso), avec les prénoms de Louis-Guy.

(2) Comte de Cardaillac, lieutenant des maréchaux à Figeac (Guienne). (*État militaire de* 1790, p. 38.) — Il fut reçu par M. Dumontet de Cardaillac, lieutenant des maréchaux à Limoges. — Marquis Dumontet de Cardaillac. (*État militaire de* 1790, p. 48.)

(3) Le chevalier de Villavicenzio, lieutenant des maréchaux à Bouchain. (*État militaire de* 1790, p. 15.)

(4) De Juncquières. (*État militaire de* 1790, p. 12.)

(5) De Lacger-Camplong. (*État militaire de* 1790, p. 32.) — Il avait servi comme lieutenant, de 1764 à 1774, dans le régiment de Touraine. (*Registre de Touraine, de* 1763 *à* 1776.)

(6) Audren de Kerdrel. (*État militaire de* 1790, p. 39.)

(7) Marquis de Monti, lieutenant des maréchaux à Nantes. (*État militaire de* 1790, p. 39.)

(8) De Monti, lieutenant des maréchaux, à Guérande. (*Idem*, p. 39.)

(9) Le chevalier Esmangart de Bournonville, maréchal des logis de la compagnie générale des Suisses, rang de capitaine, régiment des Gardes-Suisses. (*État militaire de* 1790, p. cxxij.)

(10) Berthier l'aîné (Alexandre). — Né le 20 août 1745 à Châtel-Censois, près Clamecy. — Élève en 1764, lieutenant en premier en 1767, capitaine par commission en 1778, capitaine en second en 1779, *idem* de sapeurs en 1782, capitaine de bombardiers en 1783, de canonniers en 1786, lieutenant-colonel en 1792, chef

capitaine en second au corps royal d'artillerie (1); Galbaud-

de brigade et directeur d'artillerie à Toulon en 1793, prisonnier de guerre en Espagne, et remplacé le 14 nivôse an II. — En 1780 et 1782, gratifications de 300 livres. (*Registres, capitaines d'artillerie avant* 1789, t. II, fol. 171.) — Sous la Restauration, un jugement du tribunal de première instance d'Auxerre l'autorisa à prendre le nom de Berthier de Grandry, auquel il avait droit. (Renseignements fournis par la famille.)

(1) Villaret de Joyeuse (Jean-Marie). — Né à Versailles le 18 septembre 1757. [Le mot Versailles est rayé et remplacé par Auche (Auch)]. — Aspirant et élève d'artillerie en 1774, lieutenant en troisième dans l'artillerie de l'Ile-de-France en 1776, lieutenant en second en 1777, lieutenant en premier dans l'artillerie des Colonies en 1786, capitaine en second même année, capitaine en premier en 1792, décoration militaire (chevalier de Saint-Louis) le 19 novembre 1791, chef de bataillon en l'an IV, colonel en l'an IX, directeur d'artillerie à la Martinique en l'an X, directeur à la Martinique même année, général de brigade en 1808, destitué par décret impérial du 21 août 1810, réintégré dans l'artillerie, avec son grade de général de brigade à la suite, par ordonnance du roi du 5 juillet 1814, chevalier de la Légion d'honneur le 5 août 1814, pension de retraite de 4,000 fr. le 28 décembre 1814. — Passé aux Indes, comme lieutenant en troisième, par ordre du gouvernement en 1776. — A commandé l'artillerie à Mahé, côte du Malabar, en 1778, et y fut pris par les Anglais. — A fait toute la guerre de l'Inde, celle de 1789 sous les ordres du général de Bellecombe, et la précédente sous les ordres du vice-amiral bailli de Suffren, et des généraux Duchemin et Bussy. — S'est trouvé à trois batailles sur terre, à plusieurs combats, et a été blessé deux fois d'un coup de feu et d'un coup de baïonnette. — Député en l'an IV, par le gouverneur général, et l'Assemblée coloniale de l'Ile-de-France, près le Corps législatif et le Directoire, pour leur donner l'assurance de la fidélité de cette île, etc. — A son arrivée à Paris, il fut attaché à la 17e division militaire, où il resta jusqu'au 17 fructidor an V, époque à laquelle la proscription de son frère le vice-amiral l'atteignit également. — Il fut lancé contre lui un mandat d'arrêt, auquel il parvint à se soustraire. — Ce n'est que le 9 frimaire an VIII, qu'il en a obtenu la levée, ainsi que l'acte constatant sa non-émigration. — Remis en activité comme chef de bataillon, par arrêté du 25 ventôse an VIII, pour reprendre son rang dans le corps. — Prisonnier de guerre, par les Anglais, lors de la prise de l'île de la Martinique. (*Registres, officiers supérieurs d'artillerie, avant* 1789, t. I, fol. 90.) — Ce relevé indique quelles furent les péripéties de l'existence de ce brave officier. — En 1797, il subit le contre-coup de la proscription de son frère, et, en 1810, les effets de la colère injuste de Napoléon, qui, après avoir laissé nos colonies sans secours, ne comprenait pas qu'elles tombassent au pouvoir de l'ennemi : mais ces deux temps d'arrêt dans une carrière honorablement remplie ne pèsent en rien sur un loyal et brave militaire, relevé, par la royauté, d'une déchéance imméritée.

Dufort (Pierre-Alphonse-Julien), capitaine au corps royal d'artillerie (1); Bicquilley (Jean-Baptiste), capitaine de bombardiers au régiment d'Auxonne (2); le Pelletier (Bernard-Laurent), capitaine en second d'artillerie, détaché aux forges de Champagne (3).

Maximy (Louis-Xiste), capitaine au régiment d'artillerie de Grenoble (4); Rostaing (Joseph), capitaine en second d'artil-

(1) Le chevalier Dufort (Pierre-Alphonse-Julien). — Né à Nantes le 30 juin 1748. — Aspirant en 1764, élève et lieutenant en premier en 1765, capitaine en second d'ouvriers en 1778, capitaine en premier d'ouvriers en 1785, chevalier de Saint-Louis le 20 février 1791. — Retiré le 1er juin 1791, avec une pension de 1,600 livres. — Émigré en 1791; nommé par le roi lieutenant-colonel le 1er janvier 1796; a continué son service en émigration jusqu'au 31 décembre 1796. — Campagnes: de 1792, à l'armée des Princes; de 1793, à l'armée de lord Moira; de 1795, à Quiberon. — Par décision du 2 mars 1815, admis à la pension de retraite de lieutenant-colonel. (*Même registre*, fol. 138.)

(2) Bicquilley. — Né le 7 février 1747, à Toul. — Élève en 1767, lieutenant en second en 1768, en premier en 1770, capitaine par commission en 1779, capitaine en second en 1782, *idem* de sapeurs en 1786, capitaine de bombardiers en 1787, chef de bataillon en 1793, admis au traitement de réforme le 1er brumaire an IX; ce traitement a été converti en retraite le 28 nivôse suivant. — Une campagne avant la révolution, huit depuis. — Mort à Toul, le 21 vendémiaire an XIV. — En 1780, gratification de 150 livres. — En 1786, *idem* de 300 livres. (*Registres, capitaines d'artillerie avant* 1789, t. II, fol. 240.) — De Bicquilley. (Archives de la famille.) — Nommé chevalier de Saint-Louis le 27 février 1791. Il fut reçu par M. Bicquilley (sans doute son frère), garde du corps de la compagnie Écossaise, chevalier de Saint-Louis du 28 janvier précédent. (Voir plus loin à la *Cavalerie*.)

(3) Pelletier de Voillemont (Bernard-Laurent). — Né le 3 mai 1754. — Aspirant en 1770, lieutenant en second surnuméraire en 1771, lieutenant en second en 1779, en premier en 1782, capitaine par commission en 1786, en second en 1789, chevalier de Saint-Louis le 4 mai 1791, aide-de-camp de M. de Valmont en 1791, a abandonné en 1792. (*Même registre*, fol. 393.)

(4) Le chevalier de Maximy (Louis-Sixte). — Né au fort Barault le 6 mars 1747. — Aspirant en 1763, élève en 1765, lieutenant en premier en 1766, capitaine par commission en 1778, capitaine en second en 1779, *idem* de sapeurs en 1782, capitaine de bombardiers en 1785, de canonniers en 1786, retiré le 1er juin 1791, avec une pension de 1,600 livres. — Par décision du roi du 29 décembre 1816, pension de 300 francs sur l'Ordre, à compter du 1er janvier 1817. (*Registres, capitaines d'artillerie avant* 1789, t. II, fol. 149.) — Émigré, lieutenant-colonel à l'armée de Condé, lors du licenciement. (Archives de la famille.)

lerie (1); de Riancey (Jean-Baptiste-François-Camusat) (2), capitaine au 2e régiment d'artillerie; Gauville (Richard-Nicolas), ancien capitaine d'artillerie (3); Des Lyons (Millès-Vaast-Edouard), capitaine en premier d'artillerie, détaché à Arras (4); Belgrand de Vaubois (Claude-Henri), capitaine au 4e régiment d'artillerie (5); Bastard de Fontenay (René-

(1) Le chevalier de Rostaing de Bataille (Joseph), noble et même d'ancienne date, frère d'un officier au corps royal. — Né le 5 mai 1744, au château d'Ancelle, près Gap. — Élève surnuméraire en 1766, titulaire en 1767, lieutenant en second en 1768, lieutenant en premier en 1778, capitaine par commission en 1780, capitaine en second en 1785, capitaine commandant en 1791; ayant donné sa démission, il a été remplacé le 18 mai 1792. — En 1782, gratification de 250 livres. — En 1786, *idem* de 300 livres. (*Registres, capitaines d'artillerie avant* 1789, t. II, fol. 294.)

(2) De Riancey. — Noble. — Sa famille est reconnue depuis longtemps comme telle dans la province de Champagne.—Aspirant en 1768, élève en 1770, lieutenant en second surnuméraire en 1771, lieutenant en second d'ouvriers d'artillerie en 1772, lieutenant en premier en 1779, capitaine par commission en 1785, capitaine en second en 1788, capitaine commandant en 1791, chevalier de Saint-Louis le 7 octobre 1791. — Ayant abandonné son emploi, il a été remplacé le 6 février 1792. (*Registres, capitaines d'artillerie avant* 1789, t. II, p. 376.) — Il quitta son régiment pour émigrer, fit toutes les campagnes de l'armée de Condé jusqu'au mois d'avril 1798, époque à laquelle il mourut à Constance, fidèle à la cause qu'il avait servie. — Cette fidélité a été continuée par son fils M. de Riancey, chevalier de la Légion d'honneur, chef de la comptabilité de l'intendance générale de la maison du roi, sous la Restauration, et elle se retrouve encore aussi ferme et aussi inébranlable chez ses petits-fils MM. Henri de Riancey, rédacteur en chef du journal *l'Union*, ancien représentant à l'Assemblée législative, et Charles de Riancey.

(3) De Gauville (Richard-Nicolas). — Né le 21 mai 1750, à la Forêt-le-Roi. — Noble d'extraction : son père est seigneur de la baronnie de la Forêt-le-Roi; ses ancêtres se sont toujours dévoués au service. — Aspirant en 1768, élève en 1770, lieutenant en second surnuméraire en 1773, lieutenant en premier en 1780, capitaine par commission en 1785, capitaine en second en 1787, a donné sa démission le 11 septembre 1791, chevalier de Saint-Louis le 7 octobre suivant. (*Registres, capitaines d'artillerie avant* 1789, t. II, fol. 384.)

(4) Chevalier de Saint-Louis le 11 février 1791, M. des Lyons fut reçu par M. Bourdon, lieutenant des gardes de la porte du roi, réformés, alors à Arras. (*Registre de l'Ordre, de* 1791 *à* 1792.)

(5) Comte de Vaubois. — Sénateur, grand officier de la Légion d'honneur en

Urbain), capitaine de canonniers au régiment de Besançon (1); Galbaud-Dufort (Jean-Baptiste-René-César), capitaine commandant au 4[e] régiment d'artillerie (2); Labbé de Pompierre (Guillaume-Xavier), ancien capitaine d'artillerie (3); de Clermont-Crèvecœur (Jean-François-Louis), capitaine en second d'artillerie, attaché à l'arsenal de Metz (4); l'Épinoy (Fran-

1804, général de division. — Pair de France en 1814. — Nommé une seconde fois chevalier de Saint-Louis le 8 juillet 1814, mais rayé avec cette rectification : est chevalier de Saint-Louis du 7 octobre 1791.

(1) Bastard de Fontenay (René-Urbain). — Né le 20 avril 1746 à Montreuil-le-Henri, diocèse du Mans. — Noble. — Fils d'un ancien capitaine aux dragons d'Aubigné. — Aspirant en 1763, élève en 1764, sous-lieutenant et lieutenant en second même année, lieutenant en premier en 1765, capitaine par commission en 1774, en second en 1778, en second de sapeurs en 1781, capitaine de bombardiers en 1782, de canonniers en 1785, chevalier de Saint-Louis le 27 février 1791, retiré le 1[er] juin 1791, avec une pension de 1,600 livres. — 14 juillet 1780, gratification de 800 livres. (*Registres, capitaines d'artillerie avant* 1789, t. II, fol. 114.)

(2) Du Fort (Jean-Baptiste-René-César). — Né le 24 juin 1751 à Nantes. — Noble. — Frère d'un lieutenant au corps royal. (Voir aux chevaliers de Saint-Louis de 1788, p. 428.) — Aspirant en 1769, élève en 1770, lieutenant en second surnuméraire en 1771, *idem* d'ouvriers en 1772, lieutenant en premier en 1785, capitaine par commission en 1785, en second en 1788, capitaine commandant en 1791, chevalier de Saint-Louis le 4 novembre 1791, adjudant général le 1[er] janvier 1793, et employé à l'armée des îles du Vent, chef de bataillon le 26 ventôse an VIII, par décision du premier consul. (*Même registre*, fol. 381.)

(3) L'abbé de Pompières (Guillaume Xavier). — Né le 3 mai 1751 à Besançon. Noble. — Élève en 1770, lieutenant en second surnuméraire en 1771, lieutenant en second en 1778, en premier en 1780, capitaine par commission en 1785, en second en 1789, retiré le 1[er] juin 1791, avec une pension de 1,000 livres. — Chevalier de Saint-Louis le 7 octobre 1791. — Capitaine commandant le 13 septembre 1792 ; n'a pas accepté le commandement (*a*). (*Même registre*, fol. 393.)

(4) Le comte de Clermont-Crèvecœur (Jean-François-Louis). — Né le 10 janvier

(*a*) L'orthographe du nom est Labbey de Pompierre (*Almanach royal de* 1830, p. 127). — Député de la gauche sous la restauration, célèbre par son opposition au gouvernement du roi, et par son amour pour une révolution qu'il avait refusé de servir à son origine ; c'est en parlant de lui que le *Morning-Chronicle*, trompé par son nom patronymique, disait : « ce vénérable ecclésiastique. » — Il fut président d'âge de la chambre des députés sous le gouvernement de Juillet.

çois-Joseph), capitaine commandant au 1er régiment d'artillerie; Royer (Charles-Hubert), capitaine au régiment d'artillerie d'Auxonne; d'Arnoult de Fontenay (Edouard-Pompée), capitaine d'artillerie (1); le chevalier d'Andigné (Charles-Jean), capitaine en second d'artillerie (2); l'Hermitte (Pierre-Étienne), *idem*. (3);

1752 à Saint-Remy de Longchamp, diocèse de Toul, en Lorraine. — Noble. — Il a été dans la compagnie des Cadets-gentilshommes du feu roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar. — Aspirant en 1766, élève en 1768, lieutenant en second en 1769, en premier en 1780, capitaine par commission en 1783, en second en 1785, chevalier de Saint-Louis le 15 janvier 1791; ayant abandonné son emploi, il a été remplacé le 18 mai 1792. — Quatre campagnes. — Nommé au grade de colonel dont il a été reconnu susceptible par la commission créée par ordonnance royale du 21 mai 1814, pour l'examen des réclamations des anciens officiers, et admis à la pension de retraite de ce grade, à compter du 1er octobre 1814, par décision du roi du 24 février 1815. — La commission lui a reconnu cinquante-cinq ans de services et huit campagnes. — 29 mai 1780, gratification de 300 livres. — 14 mars 1788, *idem* de 100 livres. (*Même registre*, fol. 315.)

(1) D'Arnoult de Fontenay (Édouard-Pompée). — Né le 2 février 1752 à Fouvent-le-Châtel, diocèse de Langres. — Noble; ses ancêtres ont servi depuis plusieurs siècles. — Aspirant en 1767, élève en 1770, lieutenant en second surnuméraire en 1771, lieutenant en second en 1772, en premier en 1782, capitaine par commission en 1785, capitaine en second en 1790, capitaine commandant en 1791; ayant abandonné son emploi, il a été remplacé le 6 février 1792. — En 1785, gratification de 1,200 livres. (*Registres, capitaines d'artillerie avant* 1789, t. II, fol. 372.)

(2) Le chevalier Dandigné (Charles-Jean). — Né le 16 février 1750 à Angers. — Noble; a été page de la grande écurie du roi; neveu de M. Bouju, major de l'Ecole militaire. — Aspirant appointé en 1768, lieutenant en second en 1769, en premier en 1779, capitaine par commission en 1782, capitaine en second en 1785, retiré le 1er juin 1791, avec une pension de 1,000 livres. — En 1779, gratification de 800 livres. — En 1780, *idem* de 200 livres. (*Registres, capitaines d'artillerie avant* 1789, t. II, fol. 307.)

(3) De l'Hermitte (Pierre-Étienne). — Né le 11 mars 1752 à Mortagne, au Perche. — Noble. — D'une ancienne extraction, fils d'un ancien capitaine au régiment de la Fère. — Il a une sœur à Saint-Cyr, et un frère à l'École militaire. — Aspirant en 1766, élève en 1768, lieutenant en second en 1770, en premier en 1779, capitaine par commission en 1784, en second en 1785, capitaine commandant en 1791, chevalier de Saint-Louis le 1er avril 1791. — Ayant abandonné son emploi, il a été remplacé le 1er juin 1792. — Le 6 octobre 1780, et le 14 mars 1788, gratifications de 200 livres. (*Même registre*, fol. 330.)

De Laugier (Jean-Joseph), capitaine d'artillerie (1); Cappot de Barastin (Jacques-Bonaventure), et du Vergier Saint-Étienne de Carman (François-Ferdinand), *idem*.

Annon (François), lieutenant en troisième au corps royal d'artillerie, et Ditch (André), lieutenant en second de la 6e compagnie des ouvriers d'artillerie; Carrière (François), lieutenant en troisième au régiment d'artillerie de Besançon.

Les capitaines du génie : Dejean (Jean-François-Aimé) (2), Morgan (Marie-Jean-Baptiste), Lemaigre de Laulanier (Jean-François), Salvages (Jean-François), Gratel du Bouchage (Marc-Joseph) (3), Bellet de Tavernost (Antoine-François-

(1) De Laugier (Jean-Joseph). — Né le 31 mai 1752 à Toulouse. — Neveu de M. Millet de Mouville, directeur des fortifications de la province. — Aspirant et élève en 1768, lieutenant en second surnuméraire en 1770, en premier en 1780, capitaine par commission en 1784, en second en 1785, capitaine commandant en 1791, chevalier de Saint-Louis le 1er juin 1791. — Ayant donné sa démission, il a été remplacé le 18 mai 1792. — 13 juin 1782, gratification de 200 livres. — 9 septembre même année, *idem* de 300 livres. (*Registres*, *capitaines d'artillerie avant* 1789, fol. 337.)

(2) Officier du génie. — Général de division en 1795. — Conseiller d'État. — L'un des commissaires chargés de l'exécution des conventions signées à Marengo. — Envoyé extraordinaire à Gênes. — Grand trésorier de la Légion d'honneur. — Comte de l'empire. — Premier inspecteur du génie. — Ministre-directeur de l'administration de la guerre, de 1802 à 1812. — Sénateur en 1812, et président à vie du collége électoral d'Indre-et-Loire. — Pair de France en 1814, gouverneur de l'École polytechnique, président du comité de liquidation de l'arriéré. — Directeur général des subsistances militaires. — Auteur de quelques brochures sur les subsistances militaires. — Mort en 1824, à soixante-quinze ans. (*Annuaire militaire de* 1860, p. XLI.) — Grand-aigle de la Légion d'honneur en 1804. (*Almanach impérial de* 1812, p. 149.) — Le nom du comte Dejean ne figure plus sur la liste des pairs dans l'*Almanach royal de* 1817. Il dut être éliminé de la Chambre haute à la suite des Cent-jours.

(3) Grattet, comte du Bouchage, frère du ministre de la Marine en 1815. (Archives de la famille.) — Baron Dubouchage, chevalier de la Légion d'honneur, préfet du département des Alpes maritimes. (*Almanach impérial de* 1812, p. 368.) — Comte du Bouchage, chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, préfet du département de la Drôme. (*Almanach royal de* 1817, p. 525.)

Suzanne), Gaudin (Louis) (1), Millet de Mureau (Louis-Marie-Antoine) (2), Salomon de Cressé (Jean), Fabry (Jean), le Tourneur (Étienne-François-Louis-Honoré), du Vignau du Verger(3), Sorbier (Jean-François), Damoiseau (François-Louis), Latour de Foissac (François-Philippe), Noizet de Saint-Paul (Jean-François-Gaspard), Noizet de Saint-Paul (Augustin-Emmanuel), Golbéry (Sylvain-Mainrade-Xavier), d'Andréossy (Victor-Antoine).

Les capitaines des régiments suivants : Chinot de Chailly de Fromessent (Charles-Antoine-Joseph) (4), et de Laborde (Joseph) (5) (Royal-Vaisseaux, 43e); la Landelle (François-

(1) Louis Honoré. — Plus tard lieutenant-colonel du génie, tué au second blocus de Mayence. (Archives de la famille.)

(2) Milet de Mureau. — Général de brigade en 1796. — Ministre de la guerre du 21 février 1799 au 2 juillet suivant. — Général de division le 2 juillet 1799. — En 1789, député aux états généraux, puis membre de l'Assemblée constituante. — Fit rendre le décret sur la fonte des cloches, et voter l'impression des manuscrits de la Pérouse. — Présenta le 4 août 1791 un rapport sur l'organisation des gardes mobiles. — Commanda en 1792 l'artillerie et le génie à l'armée des Alpes et à celle du Var. — En 1796, chef de la 3e division du ministère de la guerre, chargé de l'artillerie, du génie et des transports. — En 1814, directeur par intérim du dépôt général de la guerre, et inspecteur général du génie. — Commissaire extraordinaire du roi en Corse. — En 1816, membre du conseil d'administration des Invalides. — Mort en 1825, à l'âge de soixante-quatorze ans. (*Annuaire militaire de* 1860, p. XXXVII.) — Baron, commandeur de l'ordre de Saint-Louis en 1814. (*Almanach royal de* 1814-1815, p. 378.)

(3) Il fut reçu par M. du Vignau, ancien lieutenant colonel des volontaires du Haynault.

(4) Chinot de Chailly de Fromessent (Charles-Antoine-Joseph).—Né à Boulogne-sur-Mer le 22 décembre 1755. — Sous-lieutenant en 1769, lieutenant en second en 1776, en premier en 1779, capitaine en second en 1784, capitaine commandant en 1789, a donné sa démission le 1er avril 1791, et a obtenu l'assurance de la croix de Saint-Louis à vingt-quatre ans de services. (*Registre du 43e infanterie (Royal-vaisseaux), de* 1788 *à* 1793.) — De Fromessent. (*État militaire de* 1790, p. 184.) — Chevalier de Saint-Louis le 16 octobre 1791. (*Registre de l'Ordre, de* 1791 *à* 1792.)

(5) De la Borde (Joseph). — Né à Beaumont (en Périgord), en 1750. — Sous-lieutenant en 1767, lieutenant en 1771, lieutenant de la compagnie colonnelle à la formation de 1776, capitaine en second en 1779, capitaine-commandant en

Marie) (Agenais, 16[e]); la Rochenégly (Gabriel-François) (1) (Royal-Auvergne); la Rochenégly (Georges-François-Alexis) (2) (la Couronne); Borda de Labatut (Jean-Chrysostome) (Vivarais, 71[e]); Lefebvre de Plainval (Jean-Baptiste-Louis-François), et Guy de Ferrières (Michel) (Vermandois, 61[e]); Marbotin (Jean-François) (3) (Enghien, 93[e]); Valles (Christo-

1786, a abandonné le 15 septembre 1791. — 1785, mérite d'être avantageusement noté. (*Registre du 43e infanterie* (*Royal-vaisseaux*), *de* 1788 *à* 1793.) — De la Borde Lassale. (Archives de la famille.)

(1) De la Rochenégly (Gabriel-François). — Né le 4 octobre 1757 à Chamblas. Cadet gentilhomme en 1776, sous-lieutenant même année, lieutenant en second en 1779, en premier en 1784, capitaine en second en 1787, a donné sa démission le 22 janvier 1792. — 1779, officier exact, promet beaucoup. — A été blessé à Savannah. — Fait prisonnier au combat du 12 avril sur le vaisseau *le Caton*. — Le 20 janvier 1780, gratification de 300 livres. — Le 24 juin même année, autre gratification de 300 livres, à cause de sa blessure à Savannah. — Le 1er mars 1784, gratification extraordinaire de 400 livres, en considération de ses effets perdus sur *le Caton*. (*Registre du 18e infanterie* (*Royal-Auvergne*), *de* 1788 *à* 1793, fol. 68.)

(2) La Rochenégly de Chamblas (Georges-François-Alexis). — Né le 14 janvier 1751 au château de Chamblas en Veslay. — Sous-lieutenant en 1772, lieutenant en second en 1777, en premier en 1779, capitaine en second en 1784. — En 1782, gratification de 250 livres. — En 1783, *idem* de 300 livres. (*Registre du 45e infanterie* (*la Couronne*), *de* 1788 *à* 1793, fol. 65.) — Chevalier de Saint-Louis le 6 octobre 1791. (*Registre de l'Ordre, de* 1791 *à* 1792.) — On nous a signalé un autre de la Rochenégly (Louis), capitaine au régiment de Picardie, qui aurait été fait chevalier de Saint-Louis le 23 février 1791. — Nous n'avons trouvé aucun officier de ce nom dans les registres matricules de Picardie, de 1763 à 1793, et le registre de l'Ordre ne fait mention que de Georges-François-Alexis et de Gabriel-François. — Un la Rochenégly de Chamblas (Pierre-François), enseigne au régiment d'Auvergne en 1758, lieutenant en 1759, a abandonné en 1767, et a obtenu en 1781 la permission de passer au service de Russie. (*Registre d'Auvergne, de* 1763 *à* 1776.) — Cet officier, n'ayant servi que pendant neuf ans, n'a pas été chevalier de Saint-Louis.

(3) De Marbotin (Jean-François). — Né à Bordeaux le 17 avril 1748. — Volontaire dans la marine en 1763 jusqu'en 1769, sous-lieutenant en 1769, sous-aide-major en 1774, lieutenant en second à la formation de 1776, premier lieutenant en 1777, capitaine en second, compagnie colonelle, en 1779, capitaine-commandant en 1783, de la compagnie de chasseurs en 1784. — 4 septembre 1789, pension de 300 livres. — 1788, gratification de 400 livres. — *Nota :* Suivant le certificat de M. le maréchal de Castries du 2 mars 1787, qui a été renvoyé

phe) (1), et Grimouard de la Loge (Henri-Marie-Joseph) (2) (Saintonge, 82e); de Valles (Constant) (Foix, 83e); l'Église de la Lande (Étienne) (3) (Champagne, 7e); Rossel de Fontarèches (Pierre-Alexandre-Philippe) (Perche, 30e) (4); Carbon-

à M. Marbotin, il a fait, en qualité de volontaire-gentilhomme, deux campagnes de mer, du 1er mai 1765 au 1er août 1767, faisant vingt-sept mois de navigation. (*Registre du régiment d'Enghien-infanterie, de* 1776 *à* 1788.) — A demandé sa retraite à la formation de 1791. (*Registre du même régiment, de* 1788 *à* 1793 (93e), fol. 56.)

(1) De Valles. (*État militaire de* 1790, p. 268.) — D'après les archives de la famille, un autre de Valles (Louis), maître des eaux et forêts du comté de Dunois, a été nommé chevalier de Saint-Louis en 1720.

(2) Grimouard de la Loge (Henri-Marie-Joseph). — Né à Fontenay-le-Comte en mai 1740. — Lieutenant en 1756, capitaine en 1760, réformé à la composition de 1763, replacé capitaine commandant la compagnie du lieutenant-colonel en 1774, capitaine titulaire même année. — 1775, bon officier. (*Registre du régiment de Saintonge, de* 1763 *à* 1776.) — Capitaine en second à la formation de 1776, capitaine de la compagnie de grenadiers en 1778, capitaine-commandant la compagnie colonnelle en 1779, a abandonné le 5 avril 1780. (*Registre de Saintonge, de* 1776 *à* 1788.)

(3) L'Église de la Lande (Étienne). — Soldat en 1767, caporal et sergent même année, sous-lieutenant en 1768, lieutenant en 1774, en second à la formation de 1776, lieutenant en premier en 1779, capitaine en second en 1783, démissionnaire le 1er janvier 1792. (*Registre du régiment de Champagne, de* 1788 *à* 1793.) — D'après les archives de la famille, son prénom était Pierre, et il fut lieutenant-colonel dans l'émigration. — On nous a signalé aussi son frère, capitaine au même régiment. — Nous avons trouvé, en effet, sur le registre du régiment de Champagne de 1788 à 1793, M. de l'Église (Étienne, comme le précédent), rang de sous-lieutenant sans appointements en 1775, sous-lieutenant de la compagnie colonnelle en 1778, lieutenant en second en 1782, en premier en 1784, capitaine en 1788, démissionnaire le 1er janvier 1791. — Cet officier n'ayant alors que seize ans de services, n'avait point droit à la croix de Saint-Louis, mais le 25 juillet 1814, un M. de l'Église, colonel des corps royaux, a obtenu cette distinction, et nous ignorons si c'est l'officier dont il vient d'être question. (Voir à cette date.)

(4) Rossel de Fontarèches. — Né à Uzès le 12 février 1747. — Sous-lieutenant dans Dauphin-infanterie en 1768, lieutenant en 1774, devenu lieutenant en second en 1776 dans le régiment du Perche (formé des 2e et 4e bataillons de Dauphin), premier lieutenant en 1778, capitaine en second en 1782, capitaine commandant en 1787, a donné sa démission le 25 février 1792. (*Registre du 30e infanterie (Régiment du Perche), de* 1788 *à* 1793, fol. 57.)

nières (Henri-Auguste-Edme) (1) (provincial-artillerie de Strasbourg); le Josne-Contay (Joseph-Guislain-Constant) (2), et du Petit-Thouars (Yves-Suzanne-Georges) (3) (Roi); Gouvello de Comeraise (Paul) (4); Keryaval (Anonyme) (5), et la Guerre (Bernardin) (6) (Penthièvre, 78e); Blottefière (François-Joseph) et Lostanges (Jean-Louis) (7) (Forès); Meunier

(1) Chevalier de Carbonnières. (*État militaire de* 1790, p. 309.) — Sa croix fut remise à M. de Carbonnières, colonel d'infanterie à Paris. (*Registre de l'Ordre, de* 1791 *à* 1792.)

(2) Le Josne-Contay (Louis-Théodore). — Second sous-lieutenant surnuméraire sans appointements en 1776, sous-lieutenant en 1779, lieutenant en second en 1784, lieutenant en premier en 1786, capitaine en second en 1789, réformé avec le régiment du roi par la loi du 12 décembre 1790, capitaine dans ce régiment-ci le 27 février 1791, a donné sa démission le 18 décembre suivant. (*Registre du* 105e *infanterie, ci-devant régiment du Roi, recréé en* 1791, fol. 66.)

(3) Du Petit-Thouars. — Sous-lieutenant en second en 1771, lieutenant en second en 1774, sous-lieutenant à la formation de 1776, lieutenant en second en 1778, lieutenant en premier en 1780, capitaine en second en 1784, capitaine-commandant en 1789. — 1786, est lieutenant des maréchaux de France; conserve cet emploi avec celui qu'il a au régiment du roi, son père étant autorisé à en remplir les fonctions, lorsque son fils est au régiment. (*Registre du régiment du Roi, de* 1776 *à* 1788.)

(4) Gouvello de Comeraise (Paul). — Né le 30 mai 1748 à Auray, en Bretagne. — Sous-lieutenant en 1766, lieutenant en 1771, capitaine en second en 1779, capitaine-commandant en 1787, de grenadiers en 1791, a donné sa démission le 1er novembre 1791. (*Même registre*, fol. 55.)

(5) Keryavel (Anonyme). — Né à Hennebon le 17 janvier 1750. — Sous-lieutenant en 1766, lieutenant en 1771, capitaine en second en 1779, capitaine-commandant en 1787, a donné sa démission le 15 septembre 1791. (*Même registre*, fol. 56.)

(6) De la Guerre. — Né le 5 juin 1746 à Ancenis en Bretagne. — Sous-lieutenant dans Cambresis en 1764, et dans Penthièvre, même année; lieutenant de la compagnie colonnelle en 1771, capitaine en second en 1779, capitaine-commandant en 1787, a donné sa démission le 15 septembre 1791. (*Registre du* 78e *infanterie (Penthièvre), de* 1788 *à* 1793, fol. 54.)

(7) Lostanges (Jean-Louis). — Né le 5 février 1752 au Puy de Figeac, diocèse de Cahors. — Sous-lieutenant dans Bourbonnais en 1768, sous-aide-major en 1772, premier lieutenant dans Forès à la formation de 1776, capitaine en second en 1780. — 1775, très-appliqué, sert bien, travaille aux recrues avec succès. — Démissionnaire le 1er janvier 1791, avec l'assurance de la croix de Saint-Louis,

(Hugues-Alexandre-Joseph) (1) (Lyonnais, 27e); Rostaing de la Valuze (Jean-François) (Auxerrois, 12e); Nattes (Pierre-Henri) (2) (Lorraine, 47e); Castillon de Saint-Victor (Jean-Gabriel-Victor-Augustin) (Viennois, 22e); du Châtel (Jonathas-Louis), d'Elbée (Adrien), et du Paty (Jean-Alphonse) (La Fère, 52e); de Chasteigner (Louis) (Normandie); Villeneuve-Bargemont (Charles) (Royal-Roussillon, 54e); Bonneval (Jacques-François) (Bresse, 26e); Bengy (Sylvain-Charles-Pierre) (3) (la Marine, 11e); Bardin du Peyron de la Salle (Charles) (4), et Basset de Chateaubourg (Jean-Olympe)

pour être décoré à vingt-quatre ans de service. — Chevalier de Saint-Louis le 26 octobre 1791. (*Registre du régiment de Forès, de* 1788 *à* 1793 (14e), fol. 59.)

(1) Meunier. — Né à Mont-Louis le 25 décembre 1751. — Sous-lieutenant en 1768, lieutenant en 1774, en second à la formation de 1776, premier lieutenant en 1778, capitaine en second en 1782, lieutenant-colonel du 54e et colonel du même régiment en 1792. — 1777, bon officier, de la plus grande intelligence. — 1785, distingué comme sujet de grande espérance; il commande avec beaucoup d'intelligence, et est instruit du mécanisme des manœuvres. — 1774, pension de 300 livres sur celle de 500 livres dont jouit son père, major du régiment de la Fère. — 400 livres de gratification extraordinaire à l'occasion du siége de Gibraltar. — 25 avril 1786, autre gratification de 400 livres. (*Registre du* 27e *infanterie* (*Lyonnais*), *de* 1788 *à* 1773, fol. 61.) — Baron Meunier, général de brigade, commandant de la Légion d'honneur. (*Almanach impérial de* 1812, p. 284. — Lieutenant général le 5 novembre 1814. (*Almanach royal de* 1817, p. 514.) — Mort en 1831. (Renseignement donné par la famille.)

(2) Le chevalier de Nattes. (*État militaire de* 1788, p. 194.)

(3) Le chevalier de Bengy de Puisvallée (Sylvain-Pierre-Charles). — Né à Bourges en 1749. — Sous-lieutenant en 1768, lieutenant en 1774, en second à la formation de 1776, lieutenant en premier en 1777, capitaine en second en 1780, capitaine-commandant en 1787. — A été soldat dans Royal-Comtois, de 1765 à 1766. — A demandé la croix de Saint-Louis pour retraite. (*Registre du* 11e *infanterie* (*la Marine*), *de* 1788 *à* 1793.)

(4) Bardin du Peyron de la Salle (Charles). — Né le 16 juin 1751 à Maunay. — Volontaire en 1768, sous-lieutenant en 1769, lieutenant en 1775, en second à la formation de 1776, lieutenant en premier en 1778, capitaine en 1785, capitaine-commandant en 1788. — 1777, joli sujet d'espérance. — En 1781, gratification de 200 livres. — Autre gratification de 300 livres, à l'occasion du combat de M. de Grasse du 12 avril 1782. — En 1784, gratification de 300 livres, et pension de 300 livres en considération de la blessure qu'il a reçue sur le vaisseau

(Brie, 24e); Lacelle de Chateaubourg (Paul-François) (1) (Condé, 55e); Maccarthy (Eugène) (2) (Walsh, 92e); Fontenay (Jean-Éléonore), (ancien régiment des recrues des Colonies); d'Erlach (Charles-Victor) (Ernest-Suisse, 63e); Bourdeille de Causans (Louis); Dupouy la Roche de Bonnegarde (Jean) (3) (Lorraine, 47e); Gauville (Élie-Charles-François-Louis) (4)

l'Auguste. — Démissionnaire le 16 septembre 1791. (*Registre du 24e infanterie Brie*), *de* 1788 *à* 1793.)

(1) Lacelle, chevalier de Châteaubourg (Louis-François). — Né à Rennes le 27 juin 1752. — Page de la chambre du roi en 1767, sous-lieutenant en 1772, lieutenant en second en 1779, premier lieutenant en 1783, capitaine en 1788. — 28 septembre 1791, pension de retraite de 600 livres. (*Registre du 55e infanterie* (*Condé*), *de* 1788 *à* 1793.) — Vicomte de Châteaubourg. (*État militaire de* 1790, p. 201.)

(2) Macarty (Eugène). — Né en 1757. — Cadet au régiment de Berwick en 1773, sous-lieutenant au régiment de Walsh en 1776, lieutenant en second en 1779, rang de capitaine même année, en gardant son emploi, capitaine en second en 1788, capitaine-commandant même année, nommé lieutenant-colonel du 88e (Berwick), le 25 juillet 1791. Il paraît que cet officier n'a pas accepté, attendu qu'il est porté sur le registre de ce régiment, au rang de capitaine. — A émigré le 23 mai 1792. (*Registre du 92e infanterie* (*Walsh*), *de* 1788 *à* 1793.) — La même note, relative à la non-acceptation du grade de lieutenant colonel, se trouve répétée au registre de Berwick (88e).

(3) La Roche de Bonnegarde (Jean Dupouy). — Né le 30 mars 1734 à Buganat, diocèse d'Agen. — Enseigne au régiment d'infanterie de Lorraine en 1758, lieutenant en 1759, capitaine commandant la compagnie du lieutenant-colonel en 1774. — Blessé le 21 septembre 1762 à Hammenbourg. — 1772, bon officier, bonne volonté, bonnes mœurs. (*Registre du régiment de Lorraine, de* 1763 *à* 1776.) — Capitaine en second à la formation de 1776, de grenadiers en 1779, capitaine-commandant la compagnie du lieutenant-colonel même année, puis celle du colonel toujours même année, a abandonné le 15 octobre 1780. (*Registre de Lorraine, de* 1776 *à* 1788.) — Baron Dupouy de Bonnegarde. (Archives de la famille.) — Son fils, le baron Dupouy de Bonnegarde, chef d'escadron en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, décoré de la médaille de Sainte-Hélène, ancien commandant supérieur de la gendarmerie d'Afrique dans la province d'Alger, a fait partie de l'expédition d'Afrique en 1830, en qualité de lieutenant de gendarmerie, attaché au quartier général de M. le maréchal comte de Bourmont.

(4) De Gauville. — Né en 1752 à Saint-Nicolas de la Forêt-le-Roy, diocèse de Chartres. — Sous-lieutenant en 1760, sous-aide-major en 1773, lieutenant en second de la compagnie de chasseurs à la formation de 1776, lieutenant en premier

(Reine, 41[e]); de Fresne (Jean-Innocent) (Artois, 48[e]); Mauny (Louis-François-Philippe) (1) (Bourbonnais, 13[e]); Savaron (François-Gabriel) (2) (Poitou 25[e]); Deschamps de Savigny (Gilbert) (3) (Haynault, 50[e]); la Tour-d'Auvergne (4) Porret

en 1778, capitaine en second de la compagnie de chasseurs en 1779, démissionnaire le 26 septembre 1791. (*Registre du 41[e] infanterie* (*la Reine*), *de* 1788 *a* 1793.) — Le chevalier de Ganville. (*État militaire de* 1790, p. 181.) — En 1791, cet officier comptait trente et un ans de services, réduits à vingt-quatre, parce que les services ne comptaient qu'à partir de l'âge de quinze ans.

(1) De Mauny (Louis-François-Philippe). — Né le 3 octobre 1749, élève à l'École royale militaire, sous-lieutenant en 1767, lieutenant en 1772, lieutenant en second à la formation de 1776, premier lieutenant en 1777, capitaine en second en 1779, de chasseurs en 1781, capitaine-commandant en 1782. — A abandonné en 1792. — Le 5 décembre 1781, pension de 300 livres pour sa conduite distinguée à York. (*Registre du régiment de Bourbonnais* (13[e]), *de* 1788 *à* 1793, fol. 52.)

(2) Le chevalier de Savaron. — Né à Lyon le 29 avril 1752. — Aspirant dans le corps de l'artillerie pendant trois ans. — Sous-lieutenant dans Poitou en 1770, de la compagnie de chasseurs en 1776, lieutenant en second en 1777, premier lieutenant en 1779, capitaine en second en 1785, a abandonné en 1791. (*Registre du* 25[e] *infanterie* (*Poitou*), *de* 1788 *à* 1793, fol. 60.) — Savaron, baron de Chamousset. (Archives de la famille.)

(3) Deschamps de Savigny (Gilbert). — Né à Montluçon en 1746. — Sous-lieutenant au régiment de Haynault en 1766, de la compagnie colonelle en 1768, sous aide-major en 1769, lieutenant en premier de la compagnie colonnelle à la formation de 1776, capitaine en second en 1779, de chasseurs en 1780, d'une autre compagnie même année, de grenadiers en 1785, d'une autre compagnie en 1786, capitaine-commandant en 1787, de la compagnie de grenadiers en 1789. — Lieutenant-colonel du 25[e] (ci-devant Royal), en 1792. — 1768, excellent, promet beaucoup, propre à l'état-major. — 1772, très-actif et très-intelligent. — 1777, il a été sous-aide-major, et ne trouvait rien de pénible. — 1786, talents, connaissances, moyens, et zèle, pour être excellent major. (*Registres du régiment de Haynault, de* 1763 *à* 1776, *et de* 1776 *à* 1788.) — Lieutenant-colonel de ce régiment le 15 avril 1792, a donné sa démission le 27 mai suivant. (*Registre du* 25[e] (*Royal*), *de* 1788 *à* 1793.)

(4) La Tour d'Auvergne. — Né le 23 décembre 1743 à Carhaix, diocèse de Quimper. — Sous-lieutenant au régiment d'Angoumois en 1767, de grenadiers en 1771, lieutenant même année, capitaine en second en 1784. — 18 nivôse an III, arrêté du comité de salut public, qui l'autorise à demander sa retraite. — Voir à la 148[e] demi-brigade, folio 31. (*Registre du régiment d'Angoumois*, *de* 1788 *à* 1793.) — Capitaine à la formation du 1[er] septembre 1793. — Autorisé à de-

de Kerbeaufret (Théophile) (Angoumois 80e); Douville de

mander sa retraite le 7 janvier 1795. — Tué à l'armée du Rhin, à l'affaire du 9 messidor an VIII, étant à la tête de la compagnie de grenadiers de la 46e demi-brigade. (*Registre de la 148e demi-brigade.*) — Mousquetaire du 3 avril 1767 au 1er septembre même année, époque de son entrée au régiment d'Angoumois. — A fait la campagne de Mahon en 1781. — A été employé comme volontaire dans toutes les occasions périlleuses, notamment pour brûler, sous le feu de la place, une frégate anglaise, et plus tard pour mettre le feu à un bâtiment munitionnaire des ennemis. — Dans une sortie des Anglais, qu'il contribua à repousser, il fit prisonnier de sa main un bas officier, qu'il présenta sur-le-champ au duc de Crillon. — Dans une autre sortie, également repoussée, s'étant aperçu qu'un volontaire de l'armée était resté blessé et sans secours sur les glacis de la place, il alla le chercher au milieu du feu de l'ennemi, l'enleva et le transporta sur ses épaules jusqu'au poste avancé des Espagnols. Sa conduite lui ayant attiré l'amitié, l'estime et le suffrage général des deux armées (espagnole et française), il fut choisi pour commander en second les volontaires de Crillon, sous les ordres du prince de Sangro, depuis lieutenant général. Il refusa cette place importante, ne croyant pas, étant au service de France, pouvoir ni devoir accepter de commandement dans un corps étranger à sa nation. Il continua de servir comme volontaire dans l'armée espagnole, jusqu'à ce que rappelé par sa cour, il se soumît à cet ordre, et repassât en France en 1782, après avoir été choisi par le duc de Crillon pour aide de camp. En 1786, le roi d'Espagne écrivit au roi Louis XVI, pour lui recommander l'avancement de M. de la Tour d'Auvergne, et nomma cet officier chevalier de l'ordre de Charles III. La Tour d'Auvergne accepta cette croix, mais il demanda et obtint de ne pas toucher la pension de 4,000 réaux (1,000 livres), qui y était attachée. En 1788, le roi Louis XVI l'autorisa à porter cette croix. Tous ces faits sont attestés par un certificat, signé du duc de Crillon et de Mahon.— A l'armée des Pyrénées, en 1792, on voulut donner un commandement à la Tour d'Auvergne, et on réunit à cet effet vingt-cinq compagnies de grenadiers. On ne leur nomma point de chef, mais la Tour d'Auvergne étant le plus ancien capitaine, le commandement lui revenait de droit, et c'est dans ce but que la colonne avait été formée. Il ne consentit à la commander que par sentiment d'obéissance. Cette colonne fit des prodiges, et les Espagnols la surnommèrent *la Colonne infernale.* Proposé pour être colonel du 20e de ligne par Servan, commandant en chef l'armée des Pyrénées, le 15 janvier 1793, il fut nommé provisoirement à ce grade par les représentants en mission à Bayonne, le 25 avril suivant, mais il refusa d'accepter. Le 1er mai de la même année, à la journée de Sarre, l'armée française étant forcée de se retirer, la Tour d'Auvergne couvrit la retraite avec cent cinquante hommes seulement, arrêta l'armée espagnole, culbuta la cavalerie, et soutint tous les efforts de l'infanterie ennemie pendant une heure et demie. Lors de la paix avec l'Espagne, il rentra dans son régiment comme capitaine. Revenu dans ses foyers pour attendre sa retraite, il partit de nouveau pour remplacer un réquisitionnaire, seul soutien de son père, son

Saint-Alire (Nicolas) (Bourgogne, 59e); Verteuil (Jean-Philippe) (1).

Des Isles (Alexandre-Olivier-Léonard), capitaine de canonniers-gardes-côtes, division de Port en Bessin (Normandie); Duprey des Isles (Charles-Michel), capitaine au bataillon de garnison-Dauphin réformé; Martimprey de Choisimont (François de Paule-Augustin), capitaine au bataillon de garnison de Dauphiné réformé; Castel-Bajac (Louis), capitaine d'infanterie.

ami. Il fit deux campagnes, le sac sur le dos, comme simple soldat. En l'an V (1797), il demanda à prendre sa retraite dans l'armée de Moreau, et à y être attaché à la suite d'un corps quelconque d'infanterie, déclarant que, privé de ses dents supérieures, et ses dents inférieures ne tenant plus qu'à un fil, il ne pouvait s'énoncer et dès lors commander, mais qu'il pouvait servir comme volontaire, et relever un de ses frères d'armes. Il eut un autre congé en l'an VI, et pendant qu'il se rétablissait pour pouvoir servir de nouveau, quoique sa solde ne lui fût pas payée, il refusa une terre de 8,000 livres de rente que lui offrait son cousin, le duc de Bouillon. En l'an VII, et sur sa demande, il fut envoyé à l'armée du Danube pour y faire le service de son grade comme volontaire, avec la solde de capitaine de troisième classe. Rentré de nouveau, un arrêté du premier consul, du 7 floréal an VIII, le nomma PREMIER GRENADIER DES ARMÉES DE LA RÉPUBLIQUE, et lui décerna une arme d'honneur. C'était une épée en vermeil, garnie d'un ceinturon richement brodé en or, d'une plaque enrichie d'une tête de la Victoire et de grenades, et d'une dragonne en or du grade de capitaine.— Lorsque, au milieu des larmes de l'armée, il fut enterré au lieu où il avait été frappé, un grenadier, retournant son corps, s'écria : « Il faut le placer ainsi, faisant toujours face à l'ennemi. » — Pendant trois jours, les tambours des grenadiers de l'armée furent voilés de crêpes; un monument, élevé sur sa tombe, fut mis sous la sauve-garde des braves de tous les pays. Son cœur était porté ostensiblement par le fourrier de la compagnie de grenadiers de la 46e demi-brigade, où il servait. Son nom resta inscrit en tête du contrôle de la compagnie, et, tous les jours, à l'appel, le caporal de l'escouade répondait : « Mort au champ d'honneur. » — En 1837, S. M. le roi de Bavière fit restaurer le monument de Neubourg, et placer l'inscription suivante en langue allemande : « Celui qui meurt dans une lutte sacrée trouve, pour le repos, une patrie même sur la terre étrangère. » (*Dossier de M. de la Tour d'Auvergne*, *Archives administratives de la Guerre.*)

(1) Verteuil. — Ci-devant capitaine au 3e régiment d'infanterie (Piémont), aide de camp de son père. — La croix a été remise à son père, lieutenant général, commandant la 12e division, à la Rochelle. (*Registre de l'Ordre, de* 1791 *à* 1792.)

Berruet (Silvain) quartier-maître (1), Auriol (Pierre), et Verrier (Jacques) (2), sous-lieutenants au régiment d'Agenais (16ᵉ); Dutertre (Louis-Marie-Joseph), ancien sous-lieutenant au régiment Royal-Vaisseaux (43ᵉ); Desplàts de Regis (Louis-Joseph-Guillaume), capitaine invalide; Carette (Louis-François), de Flavigny (Bénigne-Guérette), Barat, Turpin (Jacques), et Sailly (Louis-Vincent), lieutenants invalides.

De Serre, lieutenant de grenadiers au régiment de Normandie (9ᵉ); Billard (Jean-Jacques-Philippe), sous-lieutenant au régiment de Vintimille (49ᵉ); Casabianca (François), lieutenant réformé du régiment provincial de l'Ile de Corse; Desprès de la Bourdonnaye, lieutenant de maréchaussée à Blois; de Bast (Félix-Sulpice), sous-lieutenant de maréchaussée à Limoges; Lucenay (Alexandre), sous-lieutenant de maréchaussée à Charolles; Chevannes (Pierre-Germain), sous-lieutenant de maréchaussée à Saint-Fargeau; d'Espinay-Saint-

(1) En nous indiquant M. Berruet, on nous a signalé également M. des Graviers (Henri le Meusnier), capitaine au régiment de Navarre en 1682, puis lieutenant de roi et commandant de Blavet, comme étant qualifié chevalier de Saint-Louis, dans son acte de décès du 16 novembre 1717, mais l'absence des registres de cette époque ne nous a pas permis de retrouver cette nomination.

(2) Verrier (Jacques). — Enfant de troupe. — Né le 11 décembre 1736 à Metz, où son père, sergent au régiment de Richelieu, était en garnison. — Soldat en 1749 (à l'âge de treize ans). — Sergent en 1755, fourrier en 1764, porte-drapeau dans le régiment de Béarn en 1772, sous-lieutenant de grenadiers dans le régiment d'Agenais (formé des 2ᵉ et 4ᵉ bataillons de Béarn), à la composition de 1776, retraité le 10 août 1777, avec une pension de 360 livres. — 1775, sert bien, propre aux détails. (*Registre du régiment d'Agenais, de* 1776 *à* 1788.) — M. Verrier dut la croix de Saint-Louis aux dispositions de la loi de 1791, qui stipulait vingt-quatre ans de services au moins, sans distinction de grade, tandis que les anciennes ordonnances ne reconnaissaient que les services comme officier. La famille de M. Verrier est fixée depuis longtemps à Alais. Son fils y était professeur sous la Restauration, et son petit-fils y exerce aujourd'hui la profession d'avocat. La famille a conservé dans ses archives une lettre du marquis de Crillon, datée du 22 decembre 1791, dans laquelle l'ancien colonel d'Agenais félicite M. Verrier de la récompense qui lui est accordée, et rend complète justice aux services honorables de ce brave officier.

Luc (François-Joseph) (1), lieutenant au régiment du Perche (30e); Boisseaux (René-Hubert), lieutenant au régiment de Barrois (91e); Deschamps (Étienne-Thomas) (2), exempt de la compagnie de la connétablie; Dalmont du Thou (Charles) (3), ci-devant garde de la porte du Roi; Demont (Joseph-Laurent), aide-major au régiment Vigier-Suisse (69e), rang de capitaine; Bureaux de Pusy (Jean-René), ci-devant lieutenant au régiment Royal-Bavière, plus tard Hesse-Darmstadt; Duchambge (Charles-Emmanuel), lieutenant au régiment de Salm-Salm (62e); Villaucourt (Jean-Antoine), et Carrière (Pierre-Floriban-Narcisse), ci-devant lieutenants au régiment Royal-Comtois (73e); Castillon (Louis-Joseph), lieutenant au régiment de Neustrie (10e); Donet (Benigne), ci-devant lieutenant au régiment provincial de Besançon; Dupin de Maisonrouge (Henri-Emmanuel), ci-devant sous-lieutenant aux grenadiers de France; Belloc (François), ci-devant lieutenant au régiment de Piémont (3e).

Cavalerie : Timbrune de Valence (Cyrus-Marie-Adélaïde) (4), colonel du 14e dragons, ci-devant dragons de Chartres; Damas (Charles) (5), colonel attaché aux chasseurs de

(1) D'Espinay d'Auvergny. — Né le 28 octobre 1747. — Mousquetaire, deuxième compagnie, en 1765, rang de sous-lieutenant dans le régiment du Perche, et dans les troupes d'infanterie en 1780, sous-lieutenant en 1782, de chasseurs en 1786, lieutenant en second en 1788, a donné sa démission le 15 septembre 1791. (*Registre du 30e régiment infanterie (Perche), de* 1788 *à* 1793, fol. 90.) — Les d'Espinay d'Auvergny étaient une branche de la maison d'Espinay Saint-Luc. Ainsi s'explique la différence qui existe dans les dénominations portées sur les registres de l'Ordre et des corps.

(2) Deschamps. — Quartier-maître trésorier, et brigadier de la compagnie de la Connétablie, avec brevet d'exempt. (*État militaire de* 1790, p. 417.)

(3) Dalmont du Thou. — Surnuméraire dans la compagnie des chevau-légers de la garde du roi en 1765, chevau-léger en 1767, jusqu'en 1774. — Garde de la porte en 1775, jusqu'à la réforme en 1788. — Mort à Romorantin en 1796. — Vicomte d'Almont, seigneur du Thou, etc. (Archives de la famille.)

(4) Vicomte de Valence. (*État militaire de* 1790, p. 381.) — Il fut reçu par M. de Sillery, brigadier. (*Registre de l'Ordre, de* 1791 *à* 1792.)

(5) Le comte de Damas de Cormaillon (Charles). — Né le 22 mars 1758. —

la Picardie (7e); la Rochefoucauld du Breuil (Jean), colonel attaché au régiment d'Artois-cavalerie (9e); Machault (Louis-Jean-Baptiste-François de Sales) (1), colonel attaché aux dragons de la Reine; Riencourt (Augustin-René), sous-lieutenant des gardes du corps du Roi, compagnie de Luxembourg (2); Choiseuil-Stainville (Claude-Antoine-Gabriel-Clé-radius) (3), colonel du régiment Royal-Dragons.

Page de la grande écurie en..., rang de capitaine dans la Rochefoucauld-Dragons en 1777, capitaine en second en 1780, mestre de camp en second de Chartres-infanterie en 1784, *idem* du régiment de Bretagne même année, *idem* du régiment de la Marche-cavalerie en 1785, colonel attaché aux chasseurs de Picardie en 1788. (*Registre du 7e chasseurs* (*Picardie*), *de* 1788 *à* 1795, fol. 2.)

(1) De Machault. — Il fut reçu par M. de Machault, maréchal de camp. (*Registre de l'Ordre, de* 1791 *à* 1792.)

(2) Vicomte de Riencourt. (*État militaire de* 1790, p. 101.) — Comte, lieutenant général, commandeur de l'Ordre le 1er mai 1821. (*Almanach royal de* 1830, p. 285.)

(3) Duc de Choiseul. — Colonel de dragons en 1789. — Il se signala par son dévouement à la famille royale. — Pendant l'émigration, il leva un régiment de hussards en Angleterre. — En 1795, une violente tempête le jeta sur les côtes de Calais, où il fut arrêté et longtemps prisonnier. — La révolution du 18 brumaire lui sauva la vie, en ne le faisant condamner qu'à la déportation. — Sous l'Empire, il n'exerça aucune fonction publique. — En 1814, il fut nommé pair de France et colonel général de la première légion de la garde nationale. — Il devint major général en 1819. — A la chambre des pairs, sous la Restauration, il s'attacha constamment à la petite minorité libérale. — Il est mort en 1838, ne laissant qu'une fille mariée à M. le marquis de Marmier. (*Dictionnaire des Dates*, par M. d'Harmonville, 1843, t. I, p. 852.) — Il y a dans cette note une erreur. Le 18 brumaire n'ayant eu lieu qu'en 1799, M. de Choiseul ne serait pas resté quatre ans en prison si la révolution avait voulu le faire périr. Elle était plus expéditive que clémente, mais le 9 thermidor avait amené d'autres idées. La tête de M. de Choiseul fut en effet demandée à la tribune des Cinq-Cents par M. Duvicquet, mais sa motion fut rejetée, et il fut décidé que les naufragés de Calais ne seraient pas considérés comme émigrés rentrés et seraient expulsés du territoire. Il y a cela de singulier dans cette affaire, qu'en 1815 M. Duvicquet devint royaliste, tandis que M. de Choiseul se faisait libéral. Du reste l'opposition de M. de Choiseul cessa avec les événements de 1830. Sous le règne de Louis-Philippe, M. de Choiseul fut nommé gouverneur du Louvre, et professa pour la monarchie de Juillet un dévouement égal à l'injuste acharnement avec lequel il avait attaqué la vieille royauté, qu'il était né pour défendre. Ces revirements n'ont été que trop communs.

Dugon (François), Luppé (Jean-Shimé-Suzanne), Vezeaux de Rancogne (Charles-François), mousquetaires de la 1re compagnie réformée; de Cauna (Clair-Joseph-Cabanes), et de Guernon (Roger-François-Barnabé) (1), mousquetaires réformés; Moncrif (Antoine-Claude), et Ogier de Baulny (Étienne-Thomas) (2), mousquetaires de la 1re compagnie réformée.

La Vaissière (Arnaud) (3), Descourtils de Saint-Léger (Louis-

(1) De Guernon. — Né à Caen, paroisse Saint-Julien, le 9 septembre 1750, fils du légitime mariage de Pierre-Antoine-Barnabé de Guernon, écuyer, et de dame Catherine-Jacqueline Borey : parrain, Louis-Roger Borey, sous-diacre; marraine, demoiselle Françoise-Angélique de Guernon. — Volontaire à la légion de Soubise le 1er mai 1766, garde du corps du roi le 26 septembre 1769, passé au corps des mousquetaires le 1er février 1771, réformé à la fin de 1775. — Capitaine au service de Hollande, dans la légion de cavalerie de Maillebois le 16 avril 1785. — Emigré en 1791, fourrier à la 2e compagnie noble d'ordonnance en 1792. — Passé dans l'armée de Hollande en 1793, chef d'escadron le 31 décembre 1795; a cessé de servir le même jour. — A fait la campagne de 1792 à l'armée des princes et quatre campagnes à l'armée de Hollande, de 1793 à 1795. — Retraité comme chef d'escadron, avec une pension de 945 francs. (*Dossier de M. de Guernon, Archives administratives de la Guerre.*) — Lors du règlement de sa pension, on ne lui fit aucune grâce; on lui appliqua rigoureusement la loi. il comptait vingt-neuf ans et huit mois de services effectifs, et cinq campagnes. — On lui retira d'abord quatre mois et neuf jours, parce qu'il n'avait pas seize ans révolus quand il entra au service; plus neuf ans trois mois et seize jours, pour le temps passé en réforme, du 1er janvier 1776, au 16 avril 1785, tandis qu'au terme des anciennes ordonnances, ce temps devait être compté comme activité, la mesure étant générale; — total, neuf ans sept mois et vingt-cinq jours. — Il lui resta vingt ans et cinq jours, plus les cinq campagnes. (Même dossier.) — On voit combien sont injustes les reproches adressés à la Restauration d'avoir traité ses anciens serviteurs avec une bienveillance exceptionnelle. — « Le comte de Guernon-Ranville, ancien fourrier des mousquetaires, chevalier de Saint-Louis du 13 décembre 1791, pension de 300 francs sur l'Ordre le 19 mars 1817: décédé le 18 décembre 1829. « (*Registre des pensions sur l'ordre de Saint-Louis, de* 1814 *à* 1830.) — Il était le père de M. le comte de Guernon-Ranville, dernier ministre de l'Instruction publique du roi Charles X, et de M. le comte de Guernon, ancien conseiller à la cour des comptes.

(2) De Baulny. — Il fut reçu par M. Aubert de Fligny, ancien capitaine d'infanterie, à Coulommiers. (*Registre de l'Ordre, de* 1791 *à* 1792.)

(3) La Vaissière. — Il fut reçu par M. La Vaissière, commandant la garde nationale de la Réole.

Jean-Clair); Douville de Maillefeu (Pierre-Jean-Louis), et Dumoulin de la Bretèche (Nicolas-Julien), gendarmes de la garde, réformés.

Fénélon de Salignac (Jean-Raymond) (1), Desmontis de

(1) Père du comte de Salignac-Fénélon (Antoine-Alexandre-Auguste), chevalier de Saint-Louis en 1815. (Voir à cette date.) — On nous a signalé un autre officier de ce nom, M. de Salignac-Fénélon (André-Emmanuel), fusillé à Quiberon à l'âge de quatre-vingt-trois ans, mais nous ne l'avons pas retrouvé sur les registres de l'ordre. La branche de la Mothe-Fénelon, issue de la maison de Salignac, du Périgord, est ancienne de noblesse. Elle porte d'or à trois bandes de sinople. Sa gloire est vieille comme son nom. Au sang qu'elle a répandu pour la France est venu s'ajouter, dans la campagne d'Italie, celui d'un jeune officier de ce nom, tombé au début d'une carrière qui promettait d'être brillante. M. de Salignac-Fénélon (Alexandre-Paul), sous-lieutenant au 1er chasseurs d'Afrique, fils du ministre de France à Francfort, et arrière-petit-fils de Jean-Raymond de Salignac-Fénélon, a été tué à Solferino, sous les yeux de son oncle, colonel du régiment, et aujourd'hui général de brigade. M. Laurentie, dans son *Histoire de France*, édition in-8, t. III, p. 215, fait mention d'un Lamothe-Fénélon, à l'avénement de Charles VII, alors que le nouveau roi avait plus d'ennemis que de partisans. « L'histoire, dit-il, a gardé les noms de Lahire, de Xaintrailles, de Lamothe-Fénélon, du comte d'Armagnac, fils du connétable, de Dunois, bâtard d'Orléans, lesquels se signalèrent entre les vaillants et les fidèles. » —Un La Mothe-Fénélon, grand oncle de l'archevêque de Cambray, était en 1552 un des défenseurs de Metz, contre Charles-Quint, et a écrit sur ce siége une relation qui fait autorité. (*Journal pour tous*, 1er *volume*, p. 799.) — Un baron de Fénélon se signala en 1655, au siége de Bergue, en Catalogne. (*Gazette de France du* 12 *novembre* 1655.) — Un La Mothe-Fénelon et son fils, volontaires, se distinguèrent au siége de Lille, en 1667. (*Gazette de France du* 31 *août* 1667.) — Un La Mothe-Fénélon, fils du marquis de ce nom, fut blessé, à son arrivée, au siége de Candie, en 1669. (*Gazette de France du* 1er *février* 1669.) Le comte de Fontaines, fils unique du marquis de Fénelon, fut tué au même siége. (*Gazette de France du* 22 *mars* 1669.) — Le comte de Fénélon, colonel du régiment de Conti, mourut à Charleville, en 1674, de la blessure qu'il avait reçue au combat de Senef, où il avait donné de grandes preuves de valeur, ainsi qu'il avait fait en Candie contre les Turcs, n'ayant encore que seize ans. (*Gazette de France du* 29 *septembre* 1674.) — Outre l'archevêque de Cambray, mort en 1715, et dont le nom seul est un éloge, François de Salignac de La Mothe-Fénélon, évêque de Sarlat, mourut dans son diocèse le 1er mai 1688; il était le sixième évêque de Sarlat, de la maison de Salignac. (*Gazette de France du* 5 *juin* 1688.) — En 1711, un Fénélon fut blessé à l'attaque du poste d'Hordam. (*Gazette de France du* 12 *septembre* 1711.) Un Salignac-Fénélon fut nommé en 1735 à l'évêché de Pamiers. (*Gazette de France du* 15 *octobre* 1735.) — Nous avons cité le marquis de Fénélon,

Boisgautier (Roland-Joseph-François-Jacques), Gauville (Eustache), Dorlan de Polignac (Louis-François), chevau-légers de la garde, réformés.

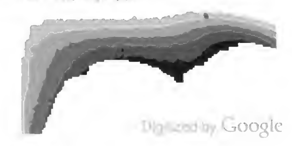
Bicquilley (François) (1), d'Arpentigny (Marie-Charles-Louis-Bezin), Planta (Claude-Anne), gardes du corps du Roi, compagnie Ecossaise; Ducor de Duprat (Barthélemy), garde du corps, compagnie de Gramont; Collard (Pierre), Gallier de Veaussère (Alexandre) (2), gardes du corps, compagnie de Noailles; de Loqueyssie (Jean-Pierre-Lachau) (3), Mar-

blessé mortellement à Rocoux en 1746. (*Voir* 1er volume, p. 368.) — L'absence des registres de l'ordre, de 1695 à 1746, ne nous a pas permis de retrouver les chevaliers de Saint-Louis suivants, cités par d'Hozier : 1° Le comte de Fénélon, frère du lieutenant général des armées du Roi reçu chevalier de Saint-Louis sous Louis XIV, mestre de camp à la suite du régiment Dauphin-Etranger-cavalerie, chevalier de Saint-Louis en 1734. (*Liste des chevaliers de Saint-Louis, par d'Hozier*, t. I, p. 247.) 2° Le marquis de Fénélon, colonel du régiment de la Fère (le blessé de Lawfeld cité ci-dessus), brigadier en 1747, maréchal de camp en 1759, lieutenant général en 1762, gouverneur de la Martinique en 1763, chevalier de Saint-Louis depuis 1740. (*D'Hozier*, t. II, p. 398.) — Enfin, quatre officiers du nom de Salignac-Fénélon sont portés dans l'*Annuaire militaire de* 1860, savoir : le général de brigade; M. de Salignac-Fénélon, lieutenant-colonel du régiment d'artillerie à pied de la garde impériale; M. de Salignac-Fénélon, chef d'escadron au 1er chasseurs à cheval, et M. de Salignac-Fénélon, capitaine-commandant aux lanciers de la garde impériale.

(1) De Bicquilley. (Archives de la famille.)

(2) De Vosserts, orthographe du nom. (Archives de la famille.)

(3) M. de Loqueyssie fut un des défenseurs du château de Versailles, dans les journées des 5 et 6 octobre 1789. — Il eut à ce moment un *bon* du roi pour la croix de Saint-Louis, et le fit régulariser en 1791. — On lit dans la *Relation fidèle des événements des 5 et 6 octobre 1789, exposé de la conduite des gardes du corps*, t. II, p. 278, *du livre : Les forfaits du* 6 *octobre*; imprimé *en* 1790 : « Ceux des gardes du corps qui étaient dans la grande salle, et dans la salle des gardes de la reine, étaient exposés à toute la fureur des brigands; M. de Loquessye l'aîné était rentré le dernier dans la salle des gardes de la reine; serré de près par les assaillants, il eut le bonheur de fermer la porte assez tôt pour les empêcher d'entrer avec lui, et il l'avait défendue tant qu'il avait été possible de résister à leurs efforts; mais, quand le panneau fut enfoncé et qu'il eut la triste certitude que son courage serait désormais inutile, il se rallia à ceux de ses camarades qui s'étaient retirés dans l'appartement de la reine. » Le frère de M. de Loquessie, qui déploya le



gueray (Antoine-Thomas Louis de Pesnel) (1); Lamorèlie des Biards (Annet) (2), gardes du corps du Roi, compagnie de Luxembourg; Hay (Jean-Baptiste-Claude), garde du corps de Monseigneur comte d'Artois, compagnie d'Alsace.

Les chefs d'escadron des régiments de cavalerie suivants : Boubée de la Bastide (Jacques-François) (3) (4[e] chasseurs à cheval, Franche-Comté); Savary de Lancosme (Louis-Alexandre) (4) (6[e] chasseurs à cheval, Languedoc); d'Andigné (Charles-François) (5) (20[e] cavalerie, Royal-Champagne); Coustard (Guy) (2[e] chasseurs à cheval, Evèchés) (6); Lescure

même courage et obtint la même faveur, ne fit régulariser sa situation qu'en 1814. (Voir à cette date.)

(1) Pennel de Margueray, orthographe du nom. (Archives de la famille.)

(2) Il fut reçu par M. de la Morélie des Biards, ancien chevau-léger de la garde, chevalier en 1775, porté sous le nom de Puyredon (de la Morélie). (Voir plus haut, p. 223.)

(3) De Boubée. (*État militaire* 1790, p. 394.)

(4) Comte de Lancosme. (*État militaire de* 1790, p. 396.)

(5) D'Andigné. — Né le 1[er] octobre 1748 à Saint-Laurent des Aux, diocèse d'Orléans. — Rang de sous-lieutenant sans appointements en 1766, sous-lieutenant en 1770, rang de capitaine en 1771, pourvu d'une compagnie d'augmentation en 1772; capitaine-commandant à la formation de 1776, chef d'escadron à la formation de 1788. — A payé 10,000 livres, sans brevet de retenue. — A donné sa démission le 1[er] avril 1791, sous la réserve d'être remboursé en totalité de sa finance. — 1776, officier très-appliqué, très-zélé, et qui se rend très-utile au corps, dont il est fort estimé. — 1779, susceptible d'une majorité. — 1785, sujet plein d'honneur; a de la naissance; mérite d'être avancé. (*Registe du 20[e] cavalerie (Royal-Champagne) de* 1788 *à* 1793, f. 51.) — D'Andigné de Mayneuf. (*État militaire de* 1790, p. 349.)

(6) Coustard (Guy). — Né à Saint-Domingue, en 1752. — Mousquetaire, deuxième compagnie, en 1763; — rang de capitaine de cavalerie en 1773, rang de capitaine dans Custine-Dragons en 1774, capitaine de remplacement dans le même régiment (devenu Montmorency), en 1784, capitaine en second en 1786, pourvu d'une compagnie en 1788, chef d'escadron en 1789, lieutenant-colonel en 1791; général de brigade et général de division en 1793, suspendu même année. — Pension revisée en 1821 à 4,383 fr. — Guy Coustard de Saint-Lô. — Vivait encore en 1825. (*Registre du 2[e] chasseurs (ci-devant Évêchés, et auparavant Montmorency-dragons), de* 1788 *à* 1793.) — Comte de Coustard Saint-Lô. (*État militaire de* 1790, p. 392.)

(Jean-Pierre) (1) (3e chasseurs à cheval, Flandre); Maupas (Jean-Baptiste-Antoine-Clément) (2) (6e cavalerie, Roi); la Poterie (Louis-François) (3) (2e chasseurs, Évêchés); de Mazancourt (Jean-Baptiste-François-Joseph) (4) (dragons de Bourbon, 3e);

Les capitaines des régiments de cavalerie suivants : du Blaisel (Louis-Charles-François-Benoist) (1er dragons, Royal); Savarry (François), et Chardebeuf de Pradel (Charles) (5) (Carabiniers) ; Cacqueray de Landel (Charles-Camille) (Conti-cavalerie, devenu Conti-dragons); Capo de Feuillide (Jean-François) (dragons de Lorraine, 9e); Secondat de Montesquieu (Joseph) (6) (3e chasseurs, Flandre); Serre de Saint-Roman

(1) De Lescure (Jean-Pierre). — Né à Montauban le 27 avril 1749. — Sous-lieutenant dans le régiment d'Auvergne en 1767, lieutenant de dragons dans la légion Corse en 1769, capitaine dans ce régiment-ci, alors Jarnac-dragons, en 1773, réformé en 1776, capitaine en second en 1779, capitaine-commandant (le régiment devenu Deux-Ponts-dragons), en 1784, chef d'escadron en 1788. — 7,000 livres sans brevet de retenue. (*Registre du 3e chasseurs (Flandres), ci-devant Deux-Ponts-dragons de* 1788 *à* 1793, fol. 54.)

(2) Marquis de Maupas. (*Etat militaire de* 1790, p. 359.)

(3) La Poterie (Louis-François).— Né en 1748. — Page du roi, grande écurie, en 1763, rang de sous-lieutenant dans Bourgogne-cavalerie en 1769, lieutenant en 1772, en premier dans le régiment de Quercy en 1784, capitaine en second en 1787, incorporé dans le régiment de chasseurs des Evêchés et pourvu d'une compagnie à la formation en 1788, passé capitaine au 1er régiment de hussards en 1792, capitaine au 2e chasseurs même année, chef d'escadron même année. — 1785 et 1787, gratifications de 200 livres. (*Registre du 2e chasseurs (ci-devant Evêchés), de* 1788 *à* 1793.) — De la Poterie. (*Etat militaire de* 1790, p. 392.)

(4) De Mazancourt. (Jean-Baptiste-François-Joseph.) — Né à Paris le 16 mai 1748. — Page de M. le duc d'Orléans en 1764, sous-lieutenant sans appointements aux dragons d'Orléans en 1770, sous-lieutenant même année, pourvu d'une compagnie aux dragons de Bourbon en 1773, réformé à la formation de 1776, capitaine en second en 1780, capitaine-commandant en 1784, chef d'escadron en 1788, a donné sa démission le 8 août 1791. (*Registre du 3e dragons (Bourbon), de* 1788 *à* 1793, fol. 53.)

(5) Le chevalier de Pradel. (*Etat militaire de* 1790, p. 359.)

(6) Le baron de Montesquieu (Joseph de Secondat). — Né en 1748. — Sous-lieutenant aux dragons de Jarnac en 1766, lieutenant en 1772, pourvu d'une compagnie même année, réformé en 1776, capitaine en second en 1779, capitaine-

(Jacques-François) (Royal-Cravates, 10e); Puisaye (Antoine-Charles-André-René) (1) (attaché au corps de dragons); Laubépin (Marie-Charles) (Reine-cavalerie, 4e); Binet de Sainte-Preuve (Louis-Joseph-Xavier) (2) (Roi-dragons, 18e); Dujon (Armand-Gabriel-Charles) (3) (Royal-Roussillon); Drouhot (Jacques) (4), et du Tertre (Jean-Baptiste-Nicolas-Louis)

commandant (le régiment devenu Deux-Ponts-dragons), en 1784, chef d'escadron à la formation de 1788, démissionnaire le 15 janvier 1792. (*Registre du 3e chasseurs (Flandres, ci-devant Deux-Ponts-dragons), de 1788 à 1793.*)

(1) Le marquis de Puisaye de la Coudrelle (Antoine-Charles-André-René). — Maréchal de camp honoraire le 23 mai 1825. (*Relevé manuscrit des officiers généraux, archives de la guerre.*)

(2) Binet de Saint-Preuve (Louis-Joseph-Xavier). — Né le 1er mai 1748. — Mousquetaire, première compagnie, de 1763 à 1775, sous-lieutenant aux dragons du roi en 1775, commission pour tenir rang de capitaine de dragons en 1779, resté attaché au régiment, pour y servir trois mois par année, sans appointements; capitaine réformé en 1785, capitaine de remplacement en 1788, chevalier de Saint-Louis le 18 mars 1791. — 3 juin 1779, a payé 3,500 livres qu'il ne retirera pas. — 9 mars 1785, a payé 3,500 livres. (*Registre des dragons du roi (18e), de 1788 à 1793, fol. 66.*) — Il fut reçu par M. de Sombreuil, maréchal de camp. (*Registre de l'Ordre, de 1791 à 1792.*) — Un autre officier de ce nom, M. le baron de Sainte-Preuve (Binet), garde du corps du roi, compagnie de Noailles, fit partie en 1830 de la phalange fidèle qui escorta le roi Charles X à Cherbourg. Il rejoignit ensuite en Allemagne madame la baronne de Sainte-Preuve, sa femme, qui était attachée à madame la Dauphine, et qui n'avait point quitté Son Altesse Royale. il fut, à son tour, attaché à l'auguste fille de Louis XVI comme secrétaire particulier, et en remplit les fonctions jusqu'à la mort de madame la comtesse de Marnes, en 1851. Fidèle au nom qu'il porte, aux traditions qu'il a reçues, il a été un de ces courtisans du malheur, race bien rare, mais dont l'histoire consacre l'abnégation, le dévouement, et qu'elle cite avec respect.

(3) Dujonc (Armand-Gabriel-Charles). — Volontaire en 1767, rang de sous-lieutenant sans appointements dans Royal-Cravates en 1772, sous-lieutenant en 1774, réformé à la formation de 1776, rang de capitaine dans Royal-Roussillon en 1779, capitaine de remplacement en 1786. — A payé 10,000 livres, retirera 7,500 livres. — Capitaine au 9e cavalerie en 1792. (*Registre du 11e cavalerie (Royal-Roussillon), de 1788 à 1793.*) — Revenu même année au 11e cavalerie. (*Registre du 9e cavalerie (Artois), de 1788 à 1793.*)

(4) Drouhot (Jacques). — Né le 12 juillet 1751 (il doit y avoir erreur dans la date de la naissance, qu'il faut reporter à l'année 1741). — Lieutenant au bataillon de milice d'Ornans en 1756, lieutenant en second au régiment de la Marck

(6e hussards, Lauzun); Gestas (Louis-Hector-Philippe-Martin) (Royal-Champagne, 20e); Nettancourt (Jean-Baptiste-Claude-Achille) (1) (chasseurs de Franche-Comté, 4e); d'Audiffret (Marie-Jean-François-Éléonore) (2) (Roi, 6e); Cornulier (Jean-Pierre) (3) (Royal-Pologne, 5e); Roucy (Armand-Louis-Edmond) (4); Laubépin (Marie-Charles), et la Rondaret

en 1757, lieutenant en premier en 1759. — Il a été nommé à son emploi le 11 août 1759, par suite de son abandonnement. — Capitaine de dragons aux volontaires de Nassau en 1779, incorporé dans les volontaires étrangers de la marine, même année. — Passé aux hussards de Lauzun à la formation en 1783. — Lieutenant-colonel en 1792. — Colonel du 6e chasseurs à cheval en 1793. (*Registre du 6e hussards (Lauzun), de* 1788 *à* 1793.) — A fait les campagnes de 1757, 1758, 1759, en Allemagne. — En 1779, celle de Jersey. — En 1780, 1781, 1782 et 1783, celles d'Amérique. — A été suspendu de ses fonctions le 19 août 1793 sans qu'on ait pu connaître les motifs de cette disposition. — A été réintégré le 1er pluviôse an IV, mais n'a pas repris ses fonctions. Sa retraite a été réglée le 5 nivôse an V. (*Registre du 6e chasseurs (ci-devant dragons de Languedoc), de* 1788 *à* 1793, fol. 5.)

M. Jacques Drouhot était le fils aîné de Charles-Daniel Drouhot, chevalier de Saint-Louis en 1763 (voir plus haut, p. 86) et l'oncle de Pierre-Nicolas Drouhot, colonel du 65e de ligne, officier de la Légion d'honneur, tué à la bataille de Magenta, le 4 juin 1859.

(1) Marquis de Nettancourt. (*État militaire de* 1790, p. 394.)

(2) Marquis d'Audiffret. (*État militaire de* 1790, p. 339.)

(3) Cornulier. — Né à Nantes le 31 janvier 1750. — Mousquetaire, première compagnie, du 31 mars 1764 au 12 septembre 1774, rang de sous-lieutenant sans appointements en 1774, sous-lieutenant en 1778, capitaine réformé en 1781, capitaine de remplacement en 1789. — A payé 7,500 livres, retirera 5,000 livres. (*Registre du 5e cavalerie (Royal-Pologne), de* 1788 *à* 1793, fol. 68.) — De Cornulier. (*État militaire de* 1781, p. 389.) Était alors sous-lieutenant.

(4) De Roucy (Armand-Louis-Edmond). — Né le 4 juillet 1749 à Cheveuge, diocèse de Reims. — Page du roi, grande écurie, en 1765, sous-lieutenant dans Bourgogne-cavalerie en 1768, lieutenant en 1772, sous-aide-major en 1774, lieutenant en second de la compagnie de chevau-légers à la formation de 1776, rang de capitaine dans Reine-cavalerie en 1778, capitaine en second en 1784, capitaine à la formation de 1788. — A déposé 10,000 livres, retirera 7,500 livres.— Démissionnaire le 15 septembre 1791. (*Registre du 4e cavalerie, ci-devant Reine, de* 1788 *à* 1793, fol. 65.) — Baron de Roucy. (*État militaire de* 1790, p. 353.) — Pension de 300 francs sur l'Ordre, le 23 octobre 1817. (*Registre des pensions de l'Ordre, de* 1814 *à* 1830.)

de Seilhac (Martial-Antoine) (1) (Reine, 4e); Carneville (Georges-François-Hervier) (2) (Royal-Guienne, 23e); Bénard de Sauveterre (Charles-Ange) (3) (Royal-Piémont, 14e); Mallet Puivallier de Roquefort (Jean) (4) (Orléans, 13e);

Bergeret (Louis-Hugues), capitaine de gendarmerie nationale; Turpin du Motté (Jean-Charles-Guy), ci-devant fourrier dans le corps de gendarmerie réformée; Durieu de Pradel (Pierre), ci-devant gendarme du corps de la gendarmerie réformée.

Les lieutenants des régiments de cavalerie suivants : Leprince de Beaupré (Amédée) (Royal-Cravates, 10e); Coustard de l'Échasserie (Sébastien), rang de capitaine, (Royal-Bourgogne, 17e); Bonneval (Gabriel-André) (5) (Berry, 18e); Duhasley (Georges-Jacques) (6) (Royal-Navarre, 22e); Salomon de Montineuf (Charles-Joseph) (chasseurs de Flandre, 3e); Vogué (7) (carabiniers).

(1) Le chevalier de Seilhac. (*État militaire de* 1790, p. 353.)

(2) Comte de Carneville. (*État militaire de* 1790, p. 362.)

(3) Capitaine réformé dans le régiment de Royal-Piémont. — 1778, très-occupé de ses devoirs : propre à une compagnie. (*Registre de Royal-Piémont, de* 1776 *à* 1788.) — Baron de Sauveterre, lieutenant des maréchaux de France à Romorantin. (*État militaire de* 1790, p. 54.)

(4) Le baron de Mallet, chef d'escadron au régiment de cavalerie d'Orléans. (*État militaire de* 1790, p. 361.) — Il émigra et fit la campagne de 1792 à l'armée des Princes. (Archives de la famille.)

(5) De Bonneval. (*Etat militaire de* 1790, p. 356.)

(6) Le chevalier Duhalay. (*Etat militaire de* 1790, p. 357.) — Il fut reçu par M. de Hauteclocque, ancien porte-étendard des gendarmes.

(7) De Vogué, né à Tresgues, en Languedoc, diocèse d'Uzès, le 25 août 1769. — Volontaire aux carabiniers en 1784, sous-lieutenant à la suite en 1785, sous-lieutenant de remplacement en 1786, en pied en 1790, lieutenant en 1791. — A eu le bras droit cassé de deux coups de feu, et a été blessé de deux autres coups de feu dans le corps, le 2 août 1790, par la garnison de Nancy, lors de son incursion à Lunéville. — Chevalier de Saint-Louis le 7 février 1791. (*Registre des services des officiers de carabiniers, de* 1788, fol. 88.) — Capitaine le 10 mai 1792. (*Carabiniers, 2e régiment, registre de* 1788, fol. 124.) — Chevalier de Saint-Louis par distinction à vingt-deux ans d'âge et à six ans de services. — Cet officier n'est pas

Besse de la Chassagne (Philibert-Ignace-Dumas) (1), lieutenant de gendarmerie nationale; Lecieux (François), maréchal des logis de la maréchaussée à Mantes.

Les sous-lieutenants des régiments de cavalerie suivants : Damoiseau de Provency (Louis-César-Auguste) (2) (colonel général dragons, 5e); Dedelay d'Agier (Claude-Pierre), (Mestre de camp-général-cavalerie) :

Les porte-étendards des régiments de cavalerie suivants : Viennet (Thibault) (Royal-champagne, 20e); Boubers (Victor-Chrysostome) (mestre de camp-général-cavalerie); Richepanse (Antoine) (chasseurs d'Alsace, 1er); Talon (Joseph) (3) (Royal-Guienne, 23e);

Les porte-guidons des régiments de cavalerie suivants : le Josne (Jacques-Joseph-Auguste), et Ligier (François-Joseph) (chasseurs de Franche-Comté, 4e); Basset (Jean-Étienne) (chasseurs d'Alsace, 1er); Schweistingre (Barthélemy) (dragons du Roi, 18e) (4).

Leprince de Bouclos (Pierre-Anatole), ci-devant quartier maître des dragons de Bauffremont; Talon (Nicolas), quartier-maître trésorier de colonel-général-cavalerie.

Manoel de la Gravière (Pierre), ci-devant aide-major de cavalerie.

porté sur le registre de l'Ordre, mais la constatation de sa croix existe sur le matricule du régiment.

(1) L'orthographe du nom patronymique est du Mas. (Archives de la famille.)

(2) Le registre des pensions de l'Ordre en 1788 contient le nom de M. de Damoiseau, maréchal de camp, directeur du génie en Corse, chevalier de Saint-Louis en 1753 (*voir* 1er volume, p. 427), jouissant d'une pension de 800 livres, dont 600 livres accordées en 1783, et 200 livres en 1788.

(3) Talon (Joseph). — Il fut reçu par son colonel, M. de Clermont-Tonnerre.

(4) Schweintzteger (Barthélemy), né le 16 novembre 1746, dragon en 1756, brigadier en 1765, maréchal des logis en 1772, porte guidon en 1784, sous-lieutenant en 1791, lieutenant en 1792, capitaine en 1793. — En 1787, gratification de 150 livres. — *Idem* en 1789. (*Registre du* 18e *dragons (ci-devant du Roi), de* 1788 *à* 1793, fol. 41.) — Scheveirteygre, orthographe du nom. — Chevalier de Saint-Louis le 18 mars 1791, reçu le 3 juillet à Narbonne par le vicomte de Lalande, lieutenant-colonel du régiment. (*Registre de l'Ordre*, de 1791 *à* 1792.)

Service de mer. — Barras, le vicomte d'Aché, Ferron du Quengo (1), Rospiec-Trevien, Guerpel de Bar, de Villiers, l'Olivier de Tronjoly, Baraudin, Kergus de Trofagan, d'Hesmivy-d'Auribeau (2), de Lantivy du Reste, Siochan de Kersabiec, Kermellec de la Reynière, de Rossel, le chevalier de Cretin, Denis de Trobriant, Garreau de la Seinie, de la Fresnaye de Saint-Aignan, et le chevalier de la Grandière, lieutenants de vaisseau.

Willaumez, enseigne de vaisseau (3).

La Bigne, capitaine au régiment du Cap. — Sert depuis 1765, a vingt-neuf ans de services, ceux des colonies comptés pour dix-huit mois. (*Archives de la Marine.*)

(1) Ferron du Quengo. — Lieutenant de vaisseau en 1786, émigré, a fait la campagne de 1792, retraité en 1814 avec le brevet de capitaine de vaisseau honoraire. — Pension de retraite de 1,305 francs en 1816. (*Liste générale*, 1787, fol. 164, verso.)

(2) D'Hesmivy-d'Auribeau. — Garde-marine en 1777, enseigne de vaisseau en 1778, lieutenant de compagnie en 1782. (*Liste générale*, 1770, fol. 176, verso.) — Lieutenant de vaisseau en 1786, capitaine de vaisseau à prendre rang du 25 avril 1792, suivant la décision du roi du 25 juin suivant; capitaine de vaisseau de première classe le 5 février 1793. (*Liste générale*, 1787, t. I, folio 168, verso) (*a*).

(3) Chevalier de Saint-Louis le 15 mai 1791, étant enseigne de vaisseau. (*État des officiers généraux de la marine*, 1820, *Archives du ministère.*) — Vice-amiral, commandeur de l'Ordre en 1820, grand-officier de la Légion d'honneur en 1828. (*Almanach royal de* 1830, p. 669, 287 et 293.) — Voir pour ses services, la *Biographie maritime* de M. Hennequin, t. I, p. 238 à 252. — Né en 1765. — Mousse pilotin sur *le Bien-aimé*, commandé par M. de Bougainville, en 1777, l'amiral de Willaumez était encore en activité de service en 1835, et président du conseil des travaux de la marine. — En 1786, premier pilote sur *l'Astrée*, il se livra avec une telle ardeur et une telle persévérance aux observations astronomiques, que M. de Saint-Riveuil, commandant la station des Indes-Orientales, lui fit cadeau d'un sextant et d'une montre à secondes, comme témoignage de sa satisfaction, et Louis XVI lui fit délivrer un cercle de réflexion sur lequel il fit graver : « Donné par le roi à M. Willaumez, premier pilote. » (*Biographie maritime* de M. Hennequin, t. I, p. 239.) — Il fut un des meilleurs et des plus braves officiers généraux de la marine.

(*a*) Commandant en second, en 1791, la frégate la *Recherche*, expédition d'Entrecasteaux, envoyée à la recherche de la Pérouse. (Hennequin, *Biographie maritime*, t. III, p. 425.)

Barré de Saint-Venant, chef d'escadron dans la garde nationale parisienne, auparavant capitaine de dragons mulâtres des milices de Saint-Domingue. — Quarante et un ans quatre mois de services. (*Archives de la Marine.*)

Poulpiquet de Coatles, capitaine de grenadiers au régiment de la Martinique. — Trente ans et quatre mois de services. (*Ibid.*)

Gaudin (Jean-François), commandant les milices du quartier de la Trinité à la Martinique. — Trente ans dix mois de services. (*Ibid.*)

Gaudin de Beaumont, commandant la paroisse du Gros-Morne à l Martinique. — Trente ans dix mois de services. (*Ibid.*)

Chevannes, capitaine au régiment de la Guadeloupe. — Trente-six ans neuf mois de services. (*Ibid.*)

Pontevès (Jacques-Antoine-Joseph), capitaine-commandant au régiment de la Guadeloupe. — Trente ans un mois de services. (*Ibid.*)

De Sèze, capitaine au régiment du Port au Prince. — Seize ans deux mois de services, tiercement pour le service des colonies, huit ans; vingt-quatre ans deux mois (1) de services. (*Ibid.*)

Du Vivier (François-Marie), lieutenant en troisième au régiment du corps royal d'artillerie des colonies, garde-magasin de l'artillerie à l'île Bourbon. — Vingt-quatre ans quatre mois neuf jours de services. (*Ibid.*)

Chevaliers de Saint-Louis nommés en 1792.

Infanterie : Lajard (Pierre-Auguste), colonel d'infanterie.

Cabannes la Prade (Pierre-Claude), Bureaux de Pusy

(1) Frère du comte de Sèze, pair de France, grand trésorier de l'ordre du Saint-Esprit, et en cette qualité chevalier des ordres du roi, premier président de la Cour de cassation, défenseur du roi Louis XVI.

(François-Xavier), Carnot (Lazare-Nicolas-Marguerite) (1), capitaines du génie.

Brémond d'Ars (Charles-François) (2), d'Hozier (Jean-François-Louis) (3), Cugnac (Louis-Christophe) (4), Godefroy (Jean-Louis-Pierre), lieutenants des maréchaux de France.

De Canolle (Jean) (5).

La Plane (François-Noël), maréchal des logis du Roi.

Dollé (Antoine), la Caze (Alexandre), lieutenants en premier d'artillerie; Chateigner (Louis), lieutenant au 3e régiment d'artillerie, détaché aux colonies.

Malmazet de Saint-Andéol (Jean-Baptiste-Louis) (6), et

(1) Membre de la Convention, régicide, membre du comité du Salut public. — Membre du Directoire. — Proscrit au 18 fructidor. — Ministre de la Guerre du 2 avril au 8 octobre 1800. — Membre du Tribunat en 1804, il vota contre l'Empire, et resta sans emploi jusqu'en 1813. — A cette époque, il offrit ses services à Napoléon pour la défense du territoire, et fut nommé gouverneur d'Anvers. Dans une proclamation du 10 avril 1814, il fit sa soumission au gouvernement du roi, et reconnut que la Restauration des Bourbons était l'expression de la volonté nationale. Revenu en France, il publia la fameuse *lettre au roi*, dans laquelle, jetant le défi à la royauté, il prenait la défense de la Convention, et signait : Chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. En 1815, il se rallia à Napoléon, accepta le ministère de l'intérieur, la pairie, le titre de comte, devint membre du gouvernement provisoire à la chute de Napoléon, fut proscrit en vertu de la loi de janvier 1816, et mourut dans l'exil en 1823, âgé de soixante-dix ans. — Membre de l'Institut, classe de l'Académie des sciences, il fut remplacé après le 18 fructidor par le général Bonaparte, et reprit sa place plus tard.

(2) Baron de Bremont d'Ars. (*État militaire de* 1790, p. 51.)

(3) Comte d'Hozier. (*État militaire de* 1790, p. 12.)

(4) Vicomte de Cugnac. (*État militaire de* 1790, p. 15.)

(5) Ordonnance du roi du 22 février 1822, qui nomme M. de Canolle (Jean), ancien officier, chevalier de Saint-Louis, pour prendre rang du 8 août 1792, date de sa nomination par le roi Louis XVI. (*Registres de l'Ordre.*)

(6) Un baron de Saint-Andéol (Jean-André de Malmazet), capitaine dans le régiment de Ribeirac, puis capitaine à la suite dans le régiment de Forez, mort en 1766, est cité dans la généalogie de cette famille comme ayant été nommé chevalier de Saint-Louis en 1714; mais nous n'avons pu le retrouver, les registres de cette époque n'existant pas. — En 1784, par une bulle datée du 15 avril, le Pape Pie VI a fait comte du saint Empire romain le baron de Saint-Andéol (Jean-André de Malmazet) (qu'il ne faut pas confondre avec celui cité ci-dessus), à raison de ses

Kergu (Claude-Mathurin-Louis-Jean) (1), capitaines d'infanterie.

Lescazes (Louis), capitaine invalide; Daumas (François), Magnan (Nicolas), et Targé de Saint-Andéol, lieutenants invalides.

Durival (Jean), commissaire des guerres.

Les capitaines des régiments d'infanterie suivants : Manche de Malivert (Joachim) (2) (Rohan, 84e); Luppé de la Mothe (Abel-Damase-Maigre) (3) (Angoumois, 80e); Surville (Jean-Louis-Marie) (4) (Artois, 48e); Bressolles (Bernard-Joseph) (5)

anciens services, et comme issu d'ancienne famille du comtat. Jean-Baptiste-Louis, hérita de ce titre, que porte aujourd'hui le comte de Malmazet de Saint-Andéol, ancien garde du corps du roi, compagnie de Gramont, et colonel retraité du 32e de ligne. Il existe aussi un frère du colonel, M. Jean-André-Gustave de Saint-Andéol, chef de bataillon retraité, gouverneur général de la principauté de Monaco. Cette famille, originaire du Comtat Venaissin, est une des plus anciennes de la province. Elle a fait preuve devant la cour de Montpellier, en 1788, de quatorze générations d'une noblesse pure et d'origine de chevalerie, remontant à 1349. (*Archives de la famille.*) — C'est à cette famille qu'appartient M. de Malmazet, chevalier de Saint-Louis en 1755, porté 1er volume, p. 426, et dont voici les services : de Malmazet (Joseph), né en 1712 à Villeneuve-de-Bergue, en Vivarais, fut lieutenant en second en 1735 dans le régiment de Souvré, plus tard Soissonnais, lieutenant en 1739, capitaine en 1745, chevalier de Saint-Louis en 1755, et se retira en 1769, avec une pension de retraite de 800 livres. — 1763, bon capitaine, fait pour parvenir à la tête d'un corps. — 1766, officier de distinction. (*Registre du régiment de Soissonnais de* 1763 *à* 1776.)

(1) M. de Kergu, nommé le 4 mars 1792, n'accepta pas. (*Registre de l'Ordre de* 1791 *à* 1792.) — On retrouvera en 1796 un chevalier de Saint-Louis de ce nom, nommé dans l'émigration. Nous présumons que c'est le même.

(2) Manche de Malivert, né à Tarascon en 1743. — Sous-lieutenant en 1770, lieutenant en 1774, en second à la formation de 1776, en premier en 1777, capitaine en second en 1782, de la compagnie de grenadiers en 1784, démissionnaire le 8 juin 1792. — (*Registre du régiment de Rohan, auparavant de Quercy* (84e), *de* 1788 *à* 1793, fol. 59.) — Le registre du corps ne fait pas mention de la croix de cet officier, mais il est porté sur le registre de l'ordre, à la date du 15 février 1792.

(3) Chevalier de Luppé. (*État militaire de* 1790, p. 264.)

(4) De Surville. (*État militaire de* 1790, p. 191.)

(5) Ancien capitaine au régiment du Perche, retiré à Auvilars, par Valence, Lot-et-Garonne. (*Registre de l'Ordre de* 1791 *à* 1792.)

(Perche, 30e); Bressolles-Siscé (Jean-Baptiste) (1) (Bretagne, 46e); Gressot (Jean-Jacques) (Reinach-Suisse, 100e); Guy de Villeneuve (Jean-Pierre-Gabriel-Denis) (2), (Dauphiné, 38e); Favier (Jean-François) (3) (104e d'infanterie).

Villemain (Nicolas), ancien sous-aide-major du régiment de Lyonnais (28e).

Chasseloup (Louis-Alexis), lieutenant-colonel, et Carteaux (Jean-François) (4), lieutenant, de la gendarmerie nationale.

(1) Bressolles de Siscé. (*État militaire de* 1790, p. 188.)

(2) Guy de Villeneuve, né en 1736, est de Narbonne. Lieutenant en 1758, sous-aide-major en 1763, aide-major en 1767, rang de capitaine en 1769. — En 1763, gratification extraordinaire de 300 livres. — En 1771 et en 1774, *idem* de 400 livres. — 1767, très-bon officier-major, de la plus grande volonté, a beaucoup de zèle. — 1774, bon officier-major, propre à tous les détails. (*Registre du régiment de Dauphiné, de* 1763 *à* 1776.) — Capitaine de la compagnie auxiliaire en 1776, capitaine commandant la compagnie du lieutenant-colonel en 1779, passé à une autre compagnie même année, a abandonné en 1785. — En 1784, pension de retraite de 300 livres. — 1778, bon officier, qui a fait beaucoup de recrues pour le régiment. (*Registre de Dauphiné, de* 1776 *à* 1788.) — Un autre Guy de Villeneuve (Jean-Louis-Alexandre), né en 1743, a été enseigne, également dans Dauphiné, en 1759, lieutenant même année, sous-lieutenant à la formation de 1763, replacé lieutenant en 1764, sous-aide-major en 1767, et capitaine en 1773. — En 1771, gratification de 300 livres. — 1767, très-bon officier major, du plus grand détail, a beaucoup de zèle et de volonté, promet beaucoup. — 1769, sert bien. (*Registre de Dauphiné, de* 1763 *à* 1776.) — Capitaine commandant la compagnie du lieutenant-colonel en 1773, capitaine titulaire même année, capitaine en second à la formation de 1776, de la compagnie de chasseurs en 1778, passé à la majorité de Béfort en 1782. (*Registre de Dauphiné, de* 1776 *à* 1788.) — Cet officier n'est porté chevalier de Saint-Louis ni sur les registres de son régiment, ni sur ceux de l'ordre, et cependant, inscrit sur les *États militaires* jusqu'en 1790 inclusivement, il avait plus que le temps exigé par la loi. D'après les renseignements fournis par la famille, il aurait obtenu cette distinction, que nous regrettons de ne pouvoir constater.

(3) Le 104e d'infanterie était un des trois régiments formés en 1791 des bataillons de la garde nationale parisienne.

(4) Carteaux. — Né en 1751 à Allevaut (Haute-Saône). Employé comme aide de camp de la ville de Paris dans la journée du 14 juillet 1789 (prise de la Bastille), il fut nommé général en 1793; envoyé dans le Midi, il dispersa les Marseillais révoltés, commanda au siége de Toulon et s'empara de la ville, aidé du jeune Bonaparte. Général en chef de l'armée d'Italie, et accusé de trahison, il fut con-

Auriol (Pierre), sous-lieutenant au régiment d'Agenais (16ᵉ), Bachelu (Luc), sous-lieutenant au 105ᵉ régiment d'infanterie; Barbot (Jean), sous-lieutenant au régiment de Vivarais (71ᵉ), et Morgan (Jean-Baptiste-Maur), ci-devant lieutenant au régiment de Dillon-Irlandais (87ᵉ).

Lapostol, maréchal des logis de la gendarmerie du Jura (1).

Dupont-Chaumont (Pierre) (2), aide de camp du général Théobald-Dillon.

duit à Paris en 1794, reçut de l'activité en 1795, et conserva son grade jusqu'en 1800. Bonaparte le nomma, en 1801, administrateur de la loterie. Il mourut en 1813. (*Dictionnaire des Dates, par M. d'Harmonville*, t. I, p. 751.) — Nous avons rapporté cet article, afin de montrer comment, dans certains ouvrages, l'histoire est défigurée. Carteaux ne fit preuve que d'incapacité devant Toulon; l'honneur du succès appartient tout entier au chef de bataillon Bonaparte, et l'emploi que le premier consul donna à Carteaux en 1801 prouve le peu de cas qu'il faisait de lui comme militaire. — L'ancienne maréchaussée était devenue gendarmerie nationale par décrets des 22, 23, 24 décembre 1790, et 16 janvier 1791, sanctionnés par le roi le 16 février suivant.

(1) La Convention se constitua le 21 septembre 1792. Elle proclama la République le même jour, et la décoration militaire fut accordée à M. Lapostol le surlendemain 23. C'est lui qui ferme le registre de l'ordre de 1791 à 1792. L'ancienne maréchaussée, devenue gendarmerie, est un corps difficile à classer. Elle appartient à l'infanterie et à la cavalerie. Dans l'*Almanach royal de* 1830, elle est placée avant l'infanterie.

(2) Né en 1769 à Chabannes (Charente). — Lieutenant au service de Hollande, de 1787 à 1791, pour l'artillerie; capitaine au régiment de Brie en 1792, aide de camp même année. (*Registre du régiment de Brie, de* 1788 *à* 1793.) — Plus tard, un des meilleurs généraux de l'Empire, célèbre par son héroïsme à Ulm, à Friedland. — Grand-aigle de la Légion-d'Honneur le 11 juillet 1807, après la bataille de Friedland; comte de l'Empire en 1808. Envoyé en Espagne en 1808, et forcé de capituler à Baylen, il fut accusé de concussion, et il est vengé de cette accusation par M. Thiers, dans son *Histoire de l'Empire*. Deux capitulations identiques eurent lieu en 1808, l'une à Baylen, conclue avec les Espagnols, l'autre à Lisbonne, conclue par Junot avec les Anglais. Les Anglais respectèrent la parole donnée; les Espagnols, qui invoquaient le guet-apens de Bayonne et la surprise par ruse de leurs forteresses, furent moins scrupuleux. Ils déchirèrent la capitulation signée: de là, la colère de Napoléon, qui ordonna que le général Dupont serait traduit devant la haute cour impériale. Dès les premiers interrogatoires on s'arrêta, parce que l'on comprit que l'accusé ne pourrait être condamné. — Jamais, disait M. de Talleyrand, je n'ai vu un homme mieux se défendre, pieds et poings liés. — Quand le

Cavalerie : Lavaux (Étienne-Maynaud), lieutenant-colonel du 16e dragons ; Dupont-Chaumont (Pierre-Antoine) (1), colonel du 10e chasseurs à cheval.

Auger de Guilleragne (2), ci-devant fourrier-major, et Formage des Hommets, ci-devant porte-étendard des gardes du corps de Monsieur Charles-Philippe, prince français (3).

Sahuc (Louis-Michel-Antoine), aide de camp de M. de Jarry, maréchal de camp ;

Taillevis de la Périne (Michel-Louis-Gatien), ci-devant commandant du corps de Hussards, au service de la confédération de Pologne.

Vaubert (Charles-Michel), Vaubert (Benjamin-Louis) (4), et Gallier de Barbier (Antoine-Joseph), anciens gendarmes de

comte Dupont capitula, après un vif et énergique engagement, il n'avait autour de lui que 6,000 hommes, dont la moitié, épuisée par la fatigue et la soif, ne pouvait plus tenir un fusil. L'ennemi l'enveloppait de toutes parts avec 36,000 hommes, et le refus de capituler eût amené l'égorgement des soldats français. Le général Dupont recula devant la responsabilité d'un pareil massacre, et l'histoire a cassé l'acte d'accusation porté par un souverain dans le premier moment d'une injuste colère. — En 1814, le comte Dupont fut, après la chute de Napoléon, ministre de la guerre, commandeur de l'ordre, puis ministre d'État, député, et grand-croix de l'ordre en 1821. — Comte Dupont de l'Étang, mort en 1840, âgé de 75 ans. (*Annuaire militaire de* 1860, p. XLIJ *et* XLIIJ.)

(1) Frère du précédent. — Le comte Dupont-Chaumont eut les mêmes services que le comte Dupont (Pierre), jusqu'en 1792. Il fut fait général de division en 1793. En 1814, il fut nommé commandeur de l'ordre, grand officier de la Légion d'Honneur, et gouverneur de l'École militaire de Saint-Cyr. — Les deux frères Dupont furent nommés par un décret spécial de l'Assemblée nationale, sanctionné par le roi. Le général Théobald Dillon avait été repoussé dans une rencontre avec les Autrichiens, et ses soldats l'avaient pendu en l'accusant de trahison, quand il n'y avait d'autre trahison que leur lâcheté. Les deux frères Dupont, restés auprès de leur général quand tout le monde fuyait, avaient été blessés dans cette affaire, et l'Assemblée nationale voulut, par une faveur exceptionnelle, récompenser leur bravoure et leur dévouement.

(2) Vicomte de Guilleragne. (*État militaire de* 1790, p. 108.)

(3) Voilà dans quels termes la Révolution parlait du frère du roi, de monseigneur, comte d'Artois.

(4) Ces deux officiers se nommaient de Waubert d'Erchu. (Archives de la famille.)

la garde (1); Rougeot de Briel (Charles), ci-devant garde du corps.

Védrines Cardaillac (Marc), ancien capitaine au régiment de Languedoc-dragons (devenu 6e chasseurs); Beausset (Joseph), capitaine dans la garde à cheval du Roi; Serre de Saint-Romans (Jacques-Philippe), ancien capitaine aux dragons de Penthièvre; d'Humières (Pierre-François-Joseph) (2), capitaine au 16e dragons, ci-devant d'Orléans; Dolomieu (Dieudonné-Sylvain-Guy-Tancrède), capitaine attaché au corps de la cavalerie; de Caux (Anténor-Jean-Pierre), ancien capitaine au régiment Royal-Normandie; Le Seigneur (Jean-Baptiste-Abraham-Jacques), capitaine de canonniers gardes-côtes, de la division de Saint-Valery.

Severac (Jacques) (3), lieutenant au 1er régiment de cavalerie, ci-devant colonel général; Donnadieu (Jean), lieutenant au 11e dragons; Jeannot de Moncey (Claude-François), lieutenant au 3e chasseurs.

Les sous-lieutenants des régiments de cavalerie suivants : Mailly (Jean-Baptiste) (7e chasseurs à cheval, ci-devant de Picardie); Carayon (Jean-Pierre), et l'Hermitte (Jean) (2e dragons, ci-devant de Condé); Poujoulat (Pierre) (8e dragons, ci-devant de Penthièvre); Cambis (François) (11e chasseurs à cheval, ci-devant de Normandie); Ducrest (Jean) (14e cavalerie, ci-devant Royal-Piémont).

(1) De Gallier (Joseph-Antoine. Emprisonné le 1er thermidor an II, sous la prévention de n'avoir remis ni son brevet ni sa croix, remise ordonnée par la Convention. Il fut sauvé par le 9 thermidor. (Archives de la famille.)

(2) Comte d'Humières. (*Etat militaire de* 1790, p. 380.)

(3) Cavalier dans Colonel-Général-cavalerie en 1766, brigadier en 1780, fourrier en 1784, maréchal des logis chef en 1787, adjudant en 1791, a obtenu la vétérance, sous-lieutenant le 10 mars 1792, lieutenant le 10 mai suivant, capitaine à la formation des nouveaux escadrons en 1793, chef d'escadron, au choix, en l'an II, chef de brigade (colonel), en l'an III. (*Registre du 1er cavalerie* (*Colonel-Général*), *de* 1788 *à* 1793.)

Service de mer. — Dassas (1), Purin de Keraudrin, du Bessey de Contenson, du Petit-Thouars (Aristide-Aubert) (2), lieutenants de vaisseau.

(1) Dassas, garde-marine en 1777, enseigne de vaisseau en 1778, attaché aux constructions en 1782. (*Liste générale* 1770, fol. 177.) Lieutenant de vaisseau en 1786, décoration militaire le 11 février 1792. (*Liste générale des officiers de la marine en* 1787, t. I, p. 168, verso.) — D'Assas, orthographe du nom.

(2) Lettre du roi du 6 juillet 1792, dans laquelle Sa Majesté, ayant égard à la longue campagne que M. du Petit-Thouars, envoyé à la recherche de M. de la Peyrouse, va entreprendre, lui accorde la décoration militaire, pour s'en décorer le 1er décembre suivant, époque à laquelle il aura droit à cette distinction. (*Dossier du capitaine du Petit-Thouars*, *Archives de la Marine*.) — Né le 31 août 1760 au château de Boumois, près Saumur. — Cadet gentilhomme au régiment de Poitou, sous-lieutenant en 1777, garde-marine en 1778. Il écrivait depuis : « Je me crus maréchal de France quand on me fit garde de la marine. » — Il était au combat d'Ouessant, embarqué sur *le Fendant*, à la prise du fort Saint-Louis, du Sénégal, au siége de la Grenade, au combat du 6 juillet 1779, et aux trois combats que le comte de Guichen soutint en 1780 contre l'amiral Rodney. — Passé sur *la Couronne*, il prit part au combat du 12 avril 1782. — A la paix de 1784, il était enseigne de vaisseau. — Embarqué sur *le Téméraire* en 1784, il fut envoyé à Saint-Domingue, où il resta pendant trois ans. — En 1788, il fut embarqué sur la goëlette *la Sardine*, dont le capitaine avait pour mission de relever les côtes de l'Archipel. — Revenu en France, et le bruit de la mort de La Pérouse s'étant répandu, il publia le prospectus d'un armement particulier, dont le but principal devait être la recherche de *la Boussole* et de *l'Astrolabe*, et qui devait se terminer par la traite des pelleteries à la côte nord-ouest de l'Amérique septentrionale. La souscription n'ayant pas produit la somme nécessaire pour couvrir les frais de l'armement, il engagea son frère, lieutenant au régiment de la couronne (plus tard chevalier de Saint-Louis et membre de l'Institut), qui devait partager avec lui les dangers de cette entreprise, à vendre ce qui restait de leur patrimoine, afin de compléter la somme nécessaire. Louis XVI applaudit à ce projet, et voulut que son nom fût placé sur la liste des souscripteurs ; il décida en outre que M. du Petit-Thouars et les officiers qui l'accompagneraient conserveraient leur grade en activité dans la marine, et qu'il leur serait payé d'avance deux années d'appointements. L'Assemblée nationale, s'associant aux généreuses pensées du roi, vota à M. du Petit-Thouars une somme de 10,000 francs, destinée à subvenir aux frais de l'armement. Le roi, dont les connaissances en géographie étaient très-étendues, examina, avec M. du Petit-Thouars, sur la carte, la route que cet officier devait suivre, et lui donna des conseils. Nommé lieutenant de vaisseau le 1er août 1792, M. du Petit-Thouars partit de Brest sur *le Diligent*, le 22 août suivant. Ayant relâché à l'île de Sel (une des îles du Cap-Vert), il y trouva quarante marins portugais qui y avaient été oubliés à

Deschamps de Vallières (Abbon), lieutenant en second au régiment de Pondichéry.

Tant que l'Ordre régna en France, la croix de Saint-Louis fut l'objet d'une constante sollicitude. Nous avons dit comment, en 1749, une peine sévère atteignit un homme coupable d'avoir osé porter cette noble décoration sans l'avoir reçue, et quels châtiments furent inscrits dans l'ordonnance du 11 juillet, même année, afin de prévenir de pareils crimes. Le fait suivant témoignera encore du prix que l'on attachait à ce signe glorieux. Vers la fin de 1782, un capitaine avait obtenu la croix de Saint-Louis pour ancienneté de services, et la croix avait été envoyée à son colonel, pour qu'il fût procédé à la réception du titulaire. C'était au moment de la guerre d'Amérique. Le régiment auquel cet officier appartenait fut désigné pour être embarqué; l'officier, au moment de l'embarquement, quitta son emploi. En présence d'une

la suite de leur pêche. Ils étaient mourants de faim; il les recueillit à son bord et les transporta à Saint-Nicolas. Il trouva cette île en proie à la plus grande disette, et, n'écoutant que la générosité de son caractère, il fit débarquer une grande partie de ses vivres et les fit transporter dans les magasins de la ville. A son départ, les habitants, ayant l'évêque en tête, l'accompagnèrent sur le rivage en le comblant de bénédictions. Une maladie, qui lui avait emporté le tiers de ses marins, le força de relâcher à l'île de Fernando de Noronha. Là, malgré ce qu'il avait fait à Saint-Nicolas, il fut déclaré prisonnier et transporté à Lisbonne avec son état-major et son équipage. Relâché au mois d'avril 1795, et ne se souciant pas à ce moment de rentrer en France, il passa en Amérique. Revenu en 1796, il apprit qu'il avait été destitué comme noble; on lui offrit de rentrer dans la marine, et il fut rétabli sur les listes avec le grade de capitaine de vaisseau, au mois de mars 1796. Capitaine du *Tonnant*, dans l'expédition d'Égypte, il était, au combat d'Aboukir, matelot d'arrière de *l'Orient*, vaisseau amiral. Combattant *le Majestic*, il lui tua son capitaine, blessa presque tous les officiers, et mit deux cents matelots environ hors de combat. Lorsque le feu prit à *l'Orient*, il fut entouré par l'ennemi, couvert de feu, et, déjà blessé assez gravement aux pieds et aux mains, une volée tirée à bout portant lui emporta les deux bras et une jambe. Ainsi mourut à trente-huit ans seulement ce brave officier, dont le nom est resté immortel. (*Biographie maritime* de M. Hennequin, t. III, p. 31 à 50.) Sincère jusqu'à l'imprudence pour lui-même, dit la *Biographie universelle*, il était réservé sur le compte des autres jusqu'à la dissimulation; il ne disait jamais ce qui pouvait leur nuire.

telle conduite, le mestre de camp renvoya la croix du chevalier nommé, mais non reçu, au ministre de la guerre, et l'ordonnance fut rapportée.

La Révolution, qui devait tout détruire, ne pouvait respecter l'ordre de Saint-Louis, considéré comme un ordre féodal, par suite du serment qui engageait le récipiendaire envers le roi (1). Cette noble croix perdit son nom.

Un décret de l'Assemblée nationale, du 1er janvier 1791, sanctionné le 7 par le Roi (Louis XVI, hélas! en était arrivé à tout sanctionner), ordonna d'abord les mesures suivantes:

« Art. 1er. — A l'avenir, la décoration militaire sera accordée aux officiers de toutes armes et de tous les grades à vingt-quatre ans de services révolus, et les années seront comptées conformément aux dispositions de l'article 1er du titre II du décret des 10, 16, 23 et 26 juillet 1790.

« Art. 2. — Les années de services comme soldat et sous-officier compteront comme celles d'officier.

« Art. 3. — Les officiers qui auraient pris leur retraite et ceux qui auraient été réformés sans avoir obtenu la décoration pourront en former la demande, et sont déclarés susceptibles de l'obtenir s'ils ont servi le temps déterminé par les articles précédents. »

Les lois des 11 et 25 février 1791 admirent à la même grâce, et dans les mêmes conditions, les officiers de marine et les officiers des régiments coloniaux. Le 30 juillet 1791 un autre décret déclara :

(1) Quoique les édits ne parlent que de dix ans de services d'officier, déjà en 1703, dix ans après la création de l'ordre, Louis XIV trouvait ce temps trop court, car on lit dans les *Mémoires de Dangeau*, à la date du 8 janvier 1703, à propos d'un maréchal de camp nommé Jullien, passé du service de Savoie au service de France en 1693 : « Le roi fit Jullien chevalier de Saint-Louis, quoiqu'il n'ait servi que dix ans dans ses troupes, et que le roi n'en reçoive plus présentement qu'ils n'aient servi au moins vingt ans. » Ce terme de vingt ans était celui fixé pour les colonels sous Louis XV et sous Louis XVI. On exigeait vingt-trois ans révolus pour les capitaines, sauf les actions d'éclat en temps de guerre.

« Art. 1[er]. — Tout ordre, toute corporation, toute décoration, tout signe extérieur qui suppose des distinctions de naissance, sont supprimés en France, et il ne pourra en être établi à l'avenir.

« Art. 2. — L'Assemblée nationale se réserve de statuer sur la distinction nationale unique qui pourra être accordée aux vertus, aux talents, aux services rendus à l'État (1); et néanmoins, en attendant qu'elle ait statué sur cet objet, les militaires pourront continuer de porter et de recevoir la décoration militaire actuellement existante (2).

« Art. 3. — Aucun Français ne pourra prendre aucune des qualités supprimées soit par le décret du 19 juin 1790, soit par le présent décret, pas même avec les expressions de ci-devant ou autres équivalentes; et il est défendu à tout officier public de donner lesdites qualités à aucun Français dans les actes. Il est pareillement défendu à tout officier public de faire aucun acte tendant à la preuve des qualités supprimées par le décret du 19 juin 1790 et le présent décret. Les comités de constitution et de jurisprudence criminelle présenteront incessamment un projet de décret sur les peines à porter contre ceux qui contreviendront à la présente disposition (3).

(1) On trouve ici en germe l'idée qui présida en 1802 à la création de l'ordre de la Légion d'honneur.

(2) Cet article fut adopté sur la proposition de M. de Montesquiou, qui le réclama par les paroles suivantes : « La décoration militaire vous présente un monument d'intolérance religieuse que vous ne devez pas laisser subsister. L'ordre du Mérite militaire n'est autre que celui de Saint-Louis, appliqué à des protestants, et encore à des protestants étrangers, car les protestants français ne pouvaient pas le recevoir. Or, par le décret qu'on vous propose, on supprime les statuts de l'ordre de Saint-Louis et le serment de catholicité qu'il fallait prononcer. Je demande donc que, par ce même décret, l'ordre du Mérite militaire soit fondu au même instant dans l'ordre de Saint-Louis, et la décoration de l'un remplacée par celle de l'autre. » — On applaudit. (*Moniteur* de 1791.)

(3) Cet article fut adopté sur la motion du député Chabroud, qui se plaignait de ce qu'au moyen du titre de *ci-devant* on tournait la loi du 19 juin 1790.

« Art. 4. — Tout Français qui demanderait ou obtiendrait l'admission, ou qui conserverait l'affiliation à aucun ordre de chevalerie ou autre, ou corporation établie dans un pays étranger, fondée sur les distinctions de naissance, perdra les droits et la qualité de citoyen français; mais il pourra être employé au service de France comme étranger. »

Le 26 septembre 1791, troisième décret de l'Assemblée nationale.

« Art. 1er. — Il ne sera plus exigé de serment de ceux qui obtiendront la décoration militaire, et les formes usitées pour la conférer aux officiers à qui elle est due aux termes de la loi sont abolies.

« Art. 2. — La décoration militaire et les lettres en vertu desquelles un militaire sera autorisé à la porter sont les mêmes pour tous les officiers, quelle que soit leur religion. Les lettres seront conçues dans la forme de celles annexées au présent décret.

« Art. 3. — Les officiers qui ne font pas profession de la religion catholique, apostolique et romaine, et qui auraient quitté le service, seront particulièrement susceptibles de la décoration militaire, pourvu qu'ils aient servi le nombre d'années fixé par la loi. »

On remarquera l'étrange rédaction de cet article 3, qui favorisait *particulièrement* les officiers restés en dehors de la religion catholique. Toute la pensée du décret est là, ainsi que dans l'abolition du serment. C'est une protestation contre la foi, c'est un élément de résistance enlevé à un roi malheureux, qui cependant ne songeait pas à se défendre.

La teneur des lettres fut donc changée, et la rédaction suivante prévalut :

Lettre pour conférer la décoration militaire.

« La Nation, la Loi et le Roi.

« Louis, par la grâce de Dieu et par la loi constitutionnelle de l'État roi des Français (1), chef suprême de l'armée, ayant trouvé que, par les services que le sieur. . . . . a rendus à l'État, cet officier était digne d'obtenir la décoration militaire, Sa Majesté lui accorde cette marque honorable de ses services, et l'autorise, en conséquence, à la porter.

« Donné à . . . . ., le . . . . jour du mois de . . . ., l'an de grâce . . . . et de notre règne le . . . . .

Signé : Louis.

« Par le roi :

« Le ministre, etc. »

De 1784 à 1789, le Roi ne nomma aucun grand-croix; il fit seulement commandeur en 1789 le comte de Viomesnil, maréchal de camp.

En 1790, il n'y eut pas de promotions dans les hautes dignités.

En 1791, le Roi nomma au second degré de la décoration militaire (on ne disait plus commandeur) MM. d'Affry, maréchal de camp, et de Rochambeau, lieutenant général, fils de celui qui avait servi en Amérique.

En 1784, les comtes de Rochambeau et d'Affry, ayant été nommés chevaliers des ordres, avaient, suivant l'usage, remis au Roi les insignes de grands-croix de l'ordre de Saint-Louis, dont ils avaient été honorés, le premier en 1771, et le second

(1) Cette formule fut reprise par Napoléon Ier, qui s'intitulait : « par la grâce de Dieu et les constitutions de l'empire, empereur des Français. »



en 1779. Le décret du 30 juillet 1791, devenu loi le 6 août suivant, par la sanction du Roi, ayant aboli tous les ordres de chevalerie, excepté l'ordre de Saint-Louis, MM. de Rochambeau et d'Affry, forcés de renoncer au cordon bleu, reprirent les insignes qu'ils avaient remis en 1784; mais ils ne figurent dans l'*État militaire de* 1792, page 53, comme membres du troisième degré, ci-devant grand'croix, qu'à la date du mois d'octobre 1791. Ils perdaient ainsi le bénéfice de leur rang d'ancienneté.

En 1792, le troisième degré fut conféré à M. de Choisy, lieutenant général de 1791, et commandeur de 1774, qui avait bravement comprimé à Avignon les tueurs du moment, entre autres Jourdan, surnommé *Coupe-tête*. Le cordon du second degré (commandeur) fut donné au général Kellermann, depuis duc de Valmy.

Par décret des 28 avril et 4 mai 1791, les pensions accordées sur l'ordre furent retirées aux officiers qui jouissaient d'un traitement d'activité.

Le 19 septembre 1792, l'Assemblée nationale, qui devait, deux jours après, faire place à la Convention, supprima la caisse de l'ordre.

Le 21 septembre, la Convention s'installa, proclama la République, et la dernière décoration militaire fut donnée, le surlendemain 23, à M. Lapostol, maréchal des logis dans la gendarmerie nationale du Jura.

Le 15 octobre 1792, la Convention supprima la croix de Saint-Louis, comme décoration militaire, et renvoya « au comité de constitution la question de savoir s'il convenait que, dans une république, on conservât quelque marque distinctive. »

Par décret des 15-18 novembre suivant, elle ordonna de briser et d'envoyer à la Monnaie le grand sceau de l'ordre de Saint-Louis.

D'autres décrets, des 28 juillet, 20 août 1793 et 28 bru-

maire an II (18 novembre 1793), ordonnaient de déposer aux municipalités les décorations de l'ordre de Saint-Louis.

Ainsi mourait en France cet ordre célèbre; mais il revivait toujours glorieux dans la Vendée et sur les bords du Rhin.

DERNIÈRES RECHERCHES, RELATIVES AU XVIIIe SIÈCLE.

Ducluzeau de Chabreuil (Louis-François), capitaine au régiment de la Reine-infanterie (1).

Plantade, lieutenant de la compagnie Dalantun, régiment du Roi-cavalerie. — Rayé. — Réformé. — Au-dessous du mot *réformé*, se trouve le signe ✠, indiquant qu'il est chevalier de Saint-Louis. (*Registre*, *contrôle*, *cavalerie et dragons*, *du 1er avril* 1706 *au 1er mai* 1715, *régiment du Roi*, fol. 9.) — Lieutenants réformés, qui sont en pied dans le régiment du Roi-cavalerie; Rabanon, lieutenant le 8 septembre 1704, a

(1) Né le 13 septembre 1726, — est de la Voûte, en Vivarais. — Garde du corps du roi en 1745, lieutenant en 1747, réformé en 1749, enseigne en 1750, lieutenant en 1753, capitaine en 1761, chevalier de Saint-Louis en 1765, réformé même année. — 1765, honnête homme. — Le 1er mars 1768, appointements de retraite de 300 livres, en sus de sa pension de 150 livres. — Le 12 juillet 1776, pension de 300 livres. (*Registre du régiment de la Reine-infanterie, de* 1776 *à* 1788, fol. 27.) — Qualifié, le chevalier de Chabreuil. (*Registre, rang des lieutenants d'infanterie, de* 1748 *à* 1763, *régiment de la reine*, fol. 144, verso.) — Fils naturel et légitime de noble Henri Ducluseau de Chabreuil, capitaine et chevalier de Saint-Louis dans le régiment de Tallard, et de madame Marie Magdelaine de Mareschal. (*Acte de naissance, dossiers des pensions, archives de la Guerre.*) — Dans une lettre qu'il adresse au ministre en 1779, pour obtenir une augmentation de pension, on lit : « J'ose dire que j'ai bien servi le roi, de même que mon frère et mon père, qui étaient tous les deux capitaines de grenadiers. Ce dernier avait reçu treize blessures. Mes ancêtres se sont aussi distingués à la tête des corps qu'ils avaient l'honneur de commander. » (*Mêmes dossiers.*) — Ajouté sur le registre de l'Ordre de 1762 à 1781, aux chevaliers de 1765, avec cette note : « Chabreuil (Louis-François du Cluzeau), chevalier de Saint-Louis le 5 février 1765. Nota : cette lettre a été omise à enregistrer, mais on a représenté la lettre du roi et le certificat de M. d'Hérouville, que l'on a rendu, en enregistrant en 1785. »

pris sa pension de lieutenant réformé le 21 juin 1719; ancienne permission de rester chez lui. (*Registre, contrôle, cavalerie et dragons, du* 1[er] *avril* 1715 *au* 1[er] *mai* 1718, *régiment du Roi*, fol. 14, verso.)

De Watry (Modeste-Joseph), capitaine d'artillerie (1).

Granval, chevau-léger de la garde du Roi, chevalier de Saint-Louis le 17 juillet 1749 (*Registre de l'ordre de* 1746 *à* 1757) (2).

Berthier (Jean-Baptiste), capitaine réformé à la suite du régiment Royal-Comtois, ingénieur-géographe en chef des camps et marches des armées du Roi, chevalier de Saint-Louis, le 17 juin 1770 (*Registre de l'ordre de* 1762 *à* 1781) (3).

De Grandval (Jean-Louis-Cochard), capitaine dans la légion

(1) Né le 16 janvier 1749, à Thionville. — Aspirant en 1765, élève en 1767, lieutenant en second en 1768, en premier en 1771, capitaine par commission en 1779, en second en 1782, chevalier de Saint-Louis en 1785, capitaine en second de sapeurs en 1787, capitaine en premier, détaché, en 1789, a abandonné en 1792. (*Registres, capitaines d'artillerie avant* 1789, t. II, fol. 252.) — Capitaine au régiment d'artillerie de Metz. (*État militaire de* 1788, p. 252.) — Capitaine en premier à Thionville, direction de Metz. (*État militaire de* 1790, p. 234.)

(2) De Granval, reçu le... 1728, retiré le 8 mai 1760. — De Grandval, sous-brigadier; est entré dans la compagnie, présenté par M. de Fontaine, en 1728. (*Contrôle de la compagnie des chevau-légers de la garde du roi, registre de* 1711 *à* 1787, fol. 6.) — Un autre officier du même nom a servi plus tard dans la même compagnie : du Not de Grandval, demeurant à Ouezy, par Croissanville, en Normandie : seize ans; proposé par M. de Rufosse, sous-brigadier; inscrit le 28 mai 1771. (*Même registre, contrôle des surnuméraires et élèves de la compagnie des chevau-légers*, fol. 37.)

(3) Chevalier de l'ordre du roi (Saint-Michel), gouverneur de l'hôtel de la Guerre (à Versailles). (*État militaire de* 1785, p. 8.) — Capitaine d'infanterie, gouverneur des hôtels de la guerre, de la marine et des affaires étrangères à Versailles, chevalier de l'ordre de Saint-Michel en 1763. (*Almanach royal de* 1788, p. 204.) — Il fut reçu dans l'ordre de Saint-Louis par le marquis de Voyer, lieutenant général. (*Registre de l'Ordre, de* 1762 *à* 1781.) Il était le père du maréchal Berthier, prince de Neuchâtel et de Wagram, chevalier de Saint-Louis en 1788. (Voir plus haut, p. 425.)

de Flandre, chevalier de Saint-Louis le 21 mai 1771 (1). (*Registre de l'Ordre de* 1762 *à* 1781.)

De Grandval (Charles-Nicolas), major de la capitainerie d'Etretat (Gardes-côtes), chevalier de Saint-Louis le 1[er] décembre 1774 (2). (*Registre de l'Ordre de* 1762 *à* 1781.)

De Grandval (Jacques-Nicolas), lieutenant au régiment de Berry-infanterie, chevalier de Saint-Louis le 22 janvier 1779. (*Registre de l'Ordre de* 1762 *à* 1781.) Fils du précédent (3).

(1) Soldat au régiment de Champagne en 1738, cornette au régiment de la Morlière en 1747, lieutenant de dragons dans la légion de Flandre en 1758, capitaine en 1767, retiré en 1772, avec une pension de retraite de 800 livres. — En 1765, gratification de 200 livres. — Très-bon à la guerre, du courage, de la prudence, et de l'activité. (*Registre de la légion de Flandre de* 1765 *à* 1776, fol. 45, verso.)

(2) *Province de Normandie : capitainerie d'Étretat ; officiers pourvus d'ordres du roi :* le sieur Grandval : Ordre du roi du 29 mai 1759, qui l'établit aide-major de la capitainerie, avec rang de capitaine de compagnie détachée ; vit noblement : il a été capitaine de compagnie détachée, et a servi depuis dans le régiment du roi, en qualité de lieutenant. (*Liste des officiers de gardes-côtes*, numéroté 145, fol. 145, verso.) — Adam de Grandval (Charles-Nicolas), major de la capitainerie d'Etretat, commission du 10 mai 1759 : sous-lieutenant au régiment du Roi-infanterie en 1735, jusqu'en 1737 ; capitaine dans cette capitainerie le 22 février 1737, aide-major le 29 mai 1759, a été dix-neuf ans aide-major de la capitainerie, a servi deux ans dans le régiment du Roi-infanterie, et vingt-trois ans dans la Garde-côte ; a eu la commission de capitaine en 1737. (*Officiers Gardes-côtes, registre numéroté* 144, fol. 57.)

(3) Jacques-Nicolas-Adam de Grandval, né au Havre le 7 septembre 1739. (*Lettre de lui au ministre de la Guerre, datée d'Etretat le* 17 *février* 1790.) — Fils de Charles-Nicolas-Adam de Grandval, et de dame Marguerite Bailleul ; parrain, messire Jacques-Daniel Puchot, comte de Gerponville, chevalier d'honneur de feu Sa Majesté la reine douairière de Pologne ; marraine, demoiselle Catherine Adam de Grandval. (*Extrait de baptême, dossiers des pensions*, n° 6678.) — Né le 8 septembre 1739, gendarme de la garde le 6 avril 1754, enseigne dans Berry-infanterie en 1758, lieutenant en 1759, sous-lieutenant à la composition de 1763, sous-aide-major en 1767, lieutenant en premier de grenadiers à la formation de 1776, capitaine en second de grenadiers en 1779, capitaine-commandant en 1781, de la compagnie de grenadiers en 1785, — en 1767, 1768 et 1774, gratifications de 200 livres. — *Idem* de 400 livres en 1784. — Chevalier de Saint-Louis le 22 janvier 1779, pour être décoré le 16 avril suivant (à vingt-cinq ans de servi-

Grandval, capitaine au régiment de Vermandois, chevalier de Saint-Louis le 23 octobre 1750 (*Registre de l'Ordre de* 1746 *à* 1757) (1).

De Grandval (Jean-François-Bauquet), capitaine au régiment de Bourgogne-infanterie, chevalier de Saint-Louis le 13 septembre 1781 (*Registre de l'Ordre de* 1781 *à* 1791) (2).

De Grandval (François-Louis-Bauquet), capitaine attaché au corps de l'infanterie, chevalier de Saint-Louis le 27 septembre 1781 (*Registre de l'Ordre de* 1781 *à* 1791) (3).

ces); retiré le 3 février 1788, avec une pension de 666 livres. — Bon officier. (*Registre de Berry-infanterie, de* 1776 *à* 1788.) — Commandant d'un bataillon de gardes nationales en 1792; chef de légion même année; commandant temporaire des côtes d'Etretat en 1793, adjudant des côtes de la direction du Havre en l'an XIII; jouissait à Etretat du traitement de réforme de capitaine, par arrêté consulaire du 13 germinal an X; mort le 21 octobre 1811. (*Services des officiers de Gardes-côtes, registre* n° 1, de A à L, lettre G.)

(1) Grandval (Jean Laborie). Né le 6 mars 1713, est de Saint-Privat-Saint-Sernin en Quercy, lieutenant en second en 1734, lieutenant en 1737, capitaine en 1743, de grenadiers en 1762, retraité le 29 février 1766, avec une pension de 1,200 livres.—1763, homme de condition, bon capitaine de grenadiers, susceptible du grade de lieutenant-colonel. (*Registre du régiment de Vermandois, de* 1763 *à* 1776, fol. 19.) — Fils de Jean Laborie, seigneur de Grandval, né le 6 mars 1710, à Ventalais, paroisse de Saint-Sernin, juridiction de Monenq, élection de Cahors. (*Dossier de M. de Grandval, pensions*, n° 7064.)

(2) De Grandval (Bauquet). — Né le 11 août 1743, à Méotis, généralité de Caen. Lieutenant dans la milice garde-côte, en Normandie, le 10 avril 1758; lieutenant au bataillon de milice de Saint-Lô en 1759, sous-lieutenant dans Bourgogne en 1763, lieutenant en 1768, capitaine-commandant la compagnie du lieutenant-colonel en 1773, capitaine titulaire en 1774, en second à la formation de 1776, de grenadiers en 1777, capitaine-commandant la compagnie colonnelle en 1778. — Gratifications de 300 livres en 1779 et 1789. — Bon officier de guerre. — Chevalier de Saint-Louis le 13 septembre 1781, pour être décoré le 10 avril 1782. (*Registre de Bourgogne-infanterie, de* 1776 *à* 1788.) — Boquet de Grandval. — Lieutenant-colonel le 8 mars 1793, destitué. (*Registre du* 59e (*Bourgogne*), *de* 1788 *à* 1793.) — A fait la campagne de 1769, en Corse; celle de 1792 en Savoie, sous les ordres du général Montesquiou, destitué le 31 mars 1793. (*Registre des services des officiers de Bourgogne*, 1788, fol. 8, verso, n° 12.)

(3) Né à Maulny, en basse Normandie, le 10 août 1741, fils légitime de Gédéon François Bauquet de Grandval, et de demoiselle Marie-Anne Poisson. (*Acte de*

De Grandval (Guillaume-Bauquet), capitaine aux dragons de Monsieur, chevalier de Saint-Louis le 25 février 1787 (*Registre de l'Ordre de* 1781 *à* 1791 (1).

Nous avons fait mention au 1er volume page 341, dans le récit de la bataille de Fontenoy, de M. de Chabrier, major d'artillerie. Nous avons depuis retrouvé ses services, qui sont des plus honorables, et la date de sa nomination dans l'Ordre. Voici ce que porte le *Registre*, *Corps royal d'artillerie de* 1700 *à* 1757, fol. 35 :

De Chabrié (Raymond), né le 15 septembre 1692 à d'Au-

naissance.) — Lieutenant dans la milice de Saint-Lô en 1756, lieutenant dans Royal-Italien en 1758, capitaine-commandant la compagnie du lieutenant-colonel en 1774, capitaine en second à la formation de 1776. — En 1770, gratification de 500 livres. — *Idem* de 200 livres en 1775. — 1775, bon officier, plein de bonne volonté. — 20 mars 1778, attaché à l'infanterie française avec 600 livres d'appointements. (*Registre du régiment Royal-Italien, de* 1776 *à* 1788.) — Cette énonciation contient une erreur, rectifiée par M. de Grandval, dans une requête adressée par lui, en 1779, au ministre de la Guerre. Il y dit qu'il a servi dans Tournaisis, et qu'il est passé, par incorporation, dans Royal-Italien. (*Dossier de M. de Grandval, pensions*, n° 4744.) — L'incorporation de Tournaisis dans Royal-Italien eut lieu en 1775. On trouve, en effet, cet officier, porté comme lieutenant, dans le *Registre de Tournaisis de* 1763 *à* 1776, fol. 25, verso, avec ces notes : 1763, bon officier. — 1772, très-zélé, et très-intelligent. — 1773, très-bon. — Il est porté également au même registre comme capitaine, fol. 21, avec une note de 1774, confirmative de celle de 1773.

(1) Frère du précédent. — Né à Meautis, diocèse de Coutances, le 26 juillet 1742. Fils légitime de messire Gédéon François Boquet, seigneur de Grandval, et de demoiselle Anne Poisson ; parrain, messire François-Guillaume Boquet, écuyer, seigneur de Mauny-Grandval ; marraine, noble dame Marie-Madelaine de Boniott. (*Acte de naissance ; archives de la Guerre ; Pensions*, n° 5658.) — Chevau-léger en 1761 ; cornette aux carabiniers, même année ; réformé et replacé, même année ; lieutenant en 1769, en second à la formation de 1776, rang de capitaine dans les dragons de Monsieur, en 1779 ; capitaine en second en 1784 ; aide de camp de M. le comte de la Châtre, en 1788 ; retraité le 25 mai, même année, avec une pension de 500 livres ; a déposé 7,000 livres ; retirera 5.250 livres. — en 1765 et 1768, gratifications de 300 livres. — *Idem* de 500 livres en 1781. — Gratifications de 600 livres en 1782, 1783 et 1784. (*Registre des dragons de* Monsieur (7e), *de* 1776 *et* 1788, fol. 17, verso.)

vilar en Guyenne, tué le 13 avril 1759 à l'affaire de Bergen (1). »

Boutault de Gournay, capitaine au régiment Royal-infanterie, chevalier de Saint-Louis le 23 octobre 1750 (*Registre de l'Ordre de* 1746 *à* 1757) (2).

La Coste, capitaine au deuxième bataillon de Vareix, corps royal d'artillerie, chevalier de Saint-Louis le 19 août 1750. (*Registre de l'Ordre de* 1746 *à* 1757.)

Meunier (Hugues), lieutenant au régiment de Nice, chevalier de Saint-Louis en 1757 (*Registre de l'Ordre de* 1746 *à* 1757) (3).

(1) Volontaire au régiment des bombardiers en 1707, sous-lieutenant même année, lieutenant en 1711, réformé en 1716, replacé dans Royal-artillerie en 1720, capitaine en 1729, chevalier de Saint-Louis en août 1734, major en 1738, commission de lieutenant-colonel en 1744, commandant de bataillon en 1755, colonel en 1755, brigadier en 1758, chef de brigade en 1759. — A obtenu une pension de 1,500 livres sur l'Ordre de Saint-Louis. — A fait les campagnes d'Italie en 1733, 1734 et 1735, comme capitaine de sapeurs; blessé d'un coup de feu au siége de la Mirandole. — A fait les campagnes de Bohême en 1741, 1742 et 1743; celle de 1744 sur le Rhin; celles de 1745, 1746, 1747 et 1848 en Flandre; celle de 1756 à Minorque; était au siége du fort Saint-Philippe; et celles de 1757 et 1758 en Allemagne. (*Registre, Corps royal d'artillerie, de* 1700 *à* 1757, fol. 35.)

(2) A commencé à servir en 1734, capitaine en 1746, de grenadiers en 1766. — Pension de 500 livres sur le trésor. — Retiré en 1669, avec une pension de 500 livres, indépendamment de celle de même somme, qu'il a sur le trésor. (*Registre de Royal, de* 1763 *à* 1776.)

(3) Né le 16 décembre 1721. — Est de Paris. — Vient du régiment de Nice, incorporé. — Soldat en 1737, grenadier en 1743, sergent en 1744, lieutenant en second de grenadiers en 1747, lieutenant en 1750, aide-major en 1759, rang de capitaine en 1761. — Capitaine aide-major. — Il a 500 livres de pension. — En 1765, gratification de 300 livres. — en 1767; *idem* de 400 livres. — En 1769, *idem* de 400 livres; même année, autre gratification de 600 livres. — Major du régiment de la Fère en 1771. — 1763, officier de la plus grande distinction, pour les détails de la majorité. Il ferait un excellent major; c'est un officier de fortune qui est parvenu par la distinction de ses talents et de ses services; on sent combien cet officier est précieux au régiment de Lyonnais. (*Registre du régiment de Lyonnais, de* 1763 *à* 1776, fol. 9, verso.) — Chevalier de Saint-Louis en 1756, rang de lieutenant-colonel en 1773. A été enterré sous une mine, à l'attaque du fort Saint-Philippe à Minorque; blessé de deux coups de feu, dont l'un lui a fracassé le bras gauche, et

Limerville, major du régiment de Bellefond-cavalerie (1).

Nous avons porté plus haut, page 235, au nombre des chevaliers de Saint-Louis faits en 1776, M. de Mercey, major du régiment provincial de Blois. — Son acte de décès, qui nous a été communiqué en original, est ainsi conçu : « 17 août 1784, acte de décès de haut et puissant seigneur, messire Jean-Charles-Bernard de Lénoncourt de Certain, baron de Mercey, chevalier de Saint-Louis, major d'infanterie. » Cet acte a été délivré par le curé de la paroisse de Saint-Michel de Fond des Nègres, île et côtes de Saint-Domingue (2).

l'autre au travers de la cuisse gauche. — En 1774, réversion à son fils de 300 livres de la pension de 500 livres dont il jouit. — Lieutenant-colonel du régiment le 5 juin 1781. (*Registre du régiment de la Fere, de* 1776 *à* 1788, article : *Majors.*) — En 1782, gratification de 1,000 livres. — En 1784, pension de 600 livres sur l'Ordre de Saint-Louis. — En 1787, gratification de 1,000 livres. — 1778, officier appliqué, zélé, et de bonne volonté. — 1785, très-bon officier, plein de zèle. (*Idem*, article : *Lieutenants-colonels.*) — Colonel du 70e d'infanterie en 1791. (*Registre du* 52e (La Fère), *de* 1788 *à* 1793, fol. 9.) — Mort, voir au 22 novembre 1792. (*Registre du* 70e, ci-devant *Médoc, de* 1788 *à* 1793, fol. 2.) — Maréchal de camp le 22 juillet 1792. (*Relevé manuscrit des officiers généraux, archives de la Guerre.*) — Père du chevalier de 1791. (Voir plus haut, p. 473.)

(1) Limerville. — Est d'Abbeville. Cornette en 1714, lieutenant réformé en 1719, capitaine réformé, sans appointements, en 1723, lieutenant en pied en 1731, capitaine en 1734, major en 1735, retiré en 1743, chevalier de Saint-Louis. — Neveu de M. de Chepy. (*Registre, rang des capitaines de cavalerie, de* 1731 *à* 1763, fol. 192, *régiment de Bellefond, auparavant de Chépy.*) — Le grand-oncle de cet officier, le marquis de Chépy, mestre de camp du régiment de 1708 à 1728, époque à laquelle il devint maréchal de camp et fut remplacé par son fils, est porté chevalier de Saint-Louis au *registre, rang des capitaines, de* 1718 *à* 1724, fol. 523; mais la mention de la croix ne se trouve pas à côté du nom du comte de Chépy, son fils, mestre de camp de 1728 à 1744. (Voir le *Registre des capitaines de cavalerie, de* 1731 *à* 1763, fol. 191.) — M. de Limerville est dénommé de Grouges, seigneur de Limerville, dans l'acte de baptême de M. de Rosamel (Claude-Marie), chevalier de Saint-Louis en 1814 (voir à cette date), où son nom figure comme mari de la marraine.

(2) Sa mort à Saint-Domingue nous a conduit à rechercher son dossier au ministère de la marine, et nous avons trouvé les renseignements suivants : dans un mémoire de lui au ministre de la marine, il donne un détail de ses services, qui

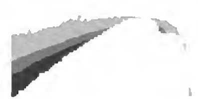
M. de la Corbière (René-Anne-Gilbert-François), capitaine au régiment d'Agenais, porté chevalier de Saint-Louis en 1781, (voir plus haut, page 301), était né le 11 février 1742 à Saint-Martin de Juliers, diocèse d'Avranches. — Enseigne au régi-

diffère un peu du matricule reproduit par nous à la page 255 : « Lieutenant en 1755, capitaine en 1761, aide-major en 1765, major en 1771, réformé avec 900 livres d'appointements en 1776, et chevalier de Saint-Louis même année. » — En tête d'un autre mémoire, également de lui, adressé au même ministre, on a écrit d'une autre écriture, comme renseignement : « Jean-Charles Certain de Mercey, enseigne au régiment de Touraine en mai 1755, lieutenant même année, capitaine le 20 juin 1761, réformé en 1763, aide-major des recrues de Rouen en octobre 1765, aide-major dans les grenadiers de France le 16 août 1769, major du régiment provincial de Blois en 1771, réformé en 1775 avec la moitié de ses appointements, 900 livres. »

C'est par suite de cette mention que nous avons pu constater que M. de Mercey était porté à sa date de chevalier de Saint-Louis, et que cet officier et M. de Lénoncourt de Certain, baron de Mercey, mort en 1784, ne font qu'un. Nous faisons cette observation pour prouver avec quel soin, quelle patience, nous recherchons les noms qui nous sont indiqués, et en même temps avec quelle difficulté nous arrivons à la constatation de la vérité, si intéressante pour les familles. Il y a entre l'état de services, extrait des registres de 1771 (voir page 255), et celui reproduit ci-dessus, une erreur de date, en ce qui concerne le passage de M. de Mercey aux grenadiers de France, corps d'élite. Le registre du régiment de Blois dit qu'il entra aux grenadiers de France en 1767, et le relevé ci-dessus ne l'y fait entrer qu'en 1769. La date de 1767 est la date réelle, ainsi que le prouvent les *États militaires* de 1768, p. 220 ; 1769, p. 219 ; 1770, p. 225 ; et 1771, p. 229, où M. de Mercey figure parmi les aides-majors.

Le corps des grenadiers de France, créé en 1749, et supprimé en 1771, était composé de quarante-huit compagnies, et formait un effectif de deux mille cinq cents hommes. Il était commandé par un lieutenant général, et outre le colonel, commandant en second, il avait vingt-quatre colonels à la suite, tous appartenant aux plus vieux noms de France. C'était un grand honneur de faire partie de ce corps.

Le dossier de la Marine a pour intitulé : le comte de Lénoncourt. Dans toutes ses lettres au ministre (le marquis de Castries), cet officier signait avec ce titre, qui ne lui était pas contesté. On trouve dans ce dossier une lettre de Mgr le duc de Penthièvre, datée de Vernon le 5 mars 1783. M. de Lénoncourt sollicitait un emploi de son grade dans les états-majors de Saint-Domingue, ou le commandement des gens de couleur de la colonie. S. A. S. écrit à ce sujet : « Je vous prie, monsieur, de vouloir bien accueillir favorablement la demande contenue dans le mémoire ci-joint ; je m'intéresse beaucoup à M. le comte de Lénoncourt, qui vous le pré-



ment de Bigorre en 1760, lieutenant en 1761, enseigne dans Béarn en 1762, lieutenant même année, devenu sous-lieutenant à la composition de 1763, replacé lieutenant de la compagnie colonnelle en 1770, capitaine en second en 1777, chevalier de Saint-Louis le 5 décembre 1781, pour sa bonne conduite à Yorck-Town, il mourut à Saint-Domingue le 12 juin 1782. — 1775 sert bien, — 1778 n'a jamais fait une faute, — 1779 remplit ses devoirs avec la plus grande exactitude, — 1780 a toujours captivé l'estime et l'amitié de ses chefs. (*Registre du régiment d'Agenais, de* 1776 *à* 1788, fol. 17, verso.)

M. de Lacant, capitaine au régiment d'Angoumois, chevalier de Saint-Louis de 1730 à 1734, porté plus haut, page 7, est bien M. de Carrière (Jean-Charles), seigneur de Lachamp, qui nous avait été signalé. La famille a retrouvé dans ses

sente, et serai fort reconnaissant des bons offices que vous accorderez à ce major d'infanterie. Je me flatte que je n'ai pas besoin de renouveler à M. le marquis les sincères assurances de la véritable amitié que j'ai pour lui. Signé L. T. M. DE BOURBON. » — Réponse respectueuse du ministre : « Les réglements s'y opposent. Le roi ne nomme que sur la proposition des gouverneurs généraux, et Sa Majesté a décidé que les emplois seraient accordés par préférence aux officiers appartenant au département des Colonies. Le traitement dont jouit M. de Mercey de Lénoncourt, en attendant qu'il soit replacé, ne lui donne des droits pour être remis en activité qu'au département de la guerre, dans lequel il a toujours servi. » — M. le duc de la Rochefoucauld demandait de son côté pour cet officier la majorité du petit Goave (à Saint-Domingue). — Même réponse. — M. de la Rochefoucauld s'appuyait sur les bons comptes-rendus de M. de Lénoncourt au ministre de la marine par le marquis de Pardaillan et le vicomte d'Autichamp. Il ajoutait que cet officier avait dû présenter au ministre quelques mémoires militaires qu'il lui avait communiqués préalablement, travail qui prouvait que son zèle était éclairé par l'instruction et qu'il s'était appliqué avec fruit à son métier. — M. de Chilly, directeur du théâtre de l'Ambigu-Comique, et l'un de nos artistes les plus justement célèbres, est petit-fils, par sa mère, de M. de Lénoncourt. — On trouve au régiment de Tallard-infanterie (*Registre de* 1734 *à* 1748, Archives de la Guerre) un M. de Chilly, qui a servi, de 1733 à 1746, comme lieutenant pendant deux ans, ensuite comme capitaine. Dans le registre, *rang des lieutenants*, il est dénommé le chevalier de Chilly, mais aucun des deux registres ne lui donne la qualité de chevalier de Saint-Louis. Nous ne pouvons donc constater que les treize années de services.

archives la lettre de nomination ainsi conçue : « Versailles le 20 juillet 1734. — Monsieur de la Can, la satisfaction que j'ai des services que vous avez rendus au feu roi, mon très-honoré seigneur et bisaïeul, de glorieuse mémoire, et de ceux que vous continuez de me rendre, m'ont convié à vous associer à l'ordre militaire de Saint-Louis; mais, comme votre éloignement ne vous permet pas de faire le voyage qui seroit nécessaire pour être par moi reçu audit ordre, je vous écris cette lettre pour vous dire que j'ai commis mon cousin le maréchal d'Asfeld, commandeur dudit ordre, pour, en mon nom, vous recevoir et admettre à la dignité de chevalier de Saint-Louis; et mon intention est que vous vous adressiez à lui pour prêter, entre ses mains, le serment que vous êtes tenu de faire en ladite qualité de chevalier dudit ordre, et pour recevoir de lui l'accolade, et la croix que vous devez dorénavant porter sur l'estomac, attachée d'un petit ruban couleur de feu; voulant qu'après cette réception faite, vous teniez rang avec les autres chevaliers dudit ordre, et jouissiez des honneurs qui y sont attachés. Et la présente n'étant pour autre fin, je prie Dieu qu'il vous ait, monsieur de la Can, en sa sainte et digne garde. — Signé Louis, — et plus bas Hargenvilliers. »

Le marquis d'Asfeld (Claude-François-Bidal) avait succédé dans le commandement de l'armée au maréchal de Berwick (Jacques de Fitz-James), tué devant Philisbourg le 12 juin 1734. Compris dans la promotion des maréchaux du 14 juin, même année, il prit Philisbourg le 18 juillet, deux jours avant le départ de la lettre du Roi, ci-dessus citée. Le choix de ce parrain indique que M. de la Can était à l'armée, et qu'il fut reçu devant l'ennemi. On peut encore inférer de cette série de faits que la nomination de M. de la Can était la réponse du Roi au mémoire de proposition, émané antérieurement ou du maréchal de Berwick, ou du maréchal d'Asfeld.

Chateaubodeau, capitaine de chasseurs au régiment de la

Martinique, chevalier de Saint-Louis le 25 novembre 1784 (*Registres des ordonnances, Archives de la Marine*) (1).

La Jaille, lieutenant de vaisseau, chevalier de Saint-Louis le 28 juin 1718 (*Registre des ordonnances*, tome I, *liste des chevaliers de* 1693 *à* 1747, fol. 56, *Archives de la Marine*) (2).

De la Rochethulon, colonel d'infanterie au service des colonies, chevalier de Saint-Louis en 1783 (3).

(1) A commencé à servir en 1760 dans le bataillon de milice de Moulins, sous-lieutenant de grenadiers au régiment de Médoc en 1768, lieutenant au régiment de la Martinique en 1772, capitaine en 1774, de chasseurs en 1782. — Vingt-quatre ans de services : doublement de quatre ans pour son service à la Martinique dans le régiment de Médoc : Total, vingt-huit ans. (Mémoire de proposition.)

(2) Garde-marine en 1698, capitaine de vaisseau en 1727, mort à Brest en 1741. (*Liste des chevaliers, de* 1693 *à* 1754, fol. 22.) — Un autre officier de ce nom, M. de la Jaille, originaire de Brest, fils du feu major de ce port (le chevalier ci-dessus), garde-marine en 1733, aide d'artillerie en 1738, enseigne de vaisseau en 1741, lieutenant en 1748 (*Liste* 1749), mort sans indication de date (sans doute en 1748 ou 1749), n'a pu atteindre le temps voulu pour obtenir la croix de Saint-Louis. — Enfin M. de la Jaille, porté chevalier de Saint-Louis en 1781 (voir plus haut, p. 326), a été garde-marine en 1764, garde du pavillon même année, enseigne de vaisseau en 1773, lieutenant de vaisseau en 1778 (*Registres des mouvements*, t. X, fol. 1778), et capitaine de vaisseau en 1786. En 1782, le roi lui donna une pension de 400 livres sur l'ordre. (*Liste générale*, 1787, t. I, fol. 69.) — Ce nom est glorieusement représenté dans notre jeune armée par M. de la Jaille (Charles-André), officier de la Légion d'honneur, capitaine en premier au régiment d'artillerie à pied de la garde impériale (*Annuaire militaire de* 1860, p. 168 et 702), et par M. de la Jaille, chevalier de la Légion d'honneur, chef d'escadron au 7ᵉ dragons (*même Annuaire*, p. 570). Le premier de ces deux officiers (Charles-André) est cité par M. le baron de Bazancourt dans son *Histoire de la campagne d'Italie en* 1859, t. I, p. 264, 280, 282 et 283 ; cet historien officiel fait ressortir la bravoure et l'énergie du capitaine de la Jaille à la bataille de Magenta, et reproduit en notes les rapports du colonel de Richebouët et du général de Sévelinges, qui donnent une nouvelle sanction à cet intéressant récit. Le vieux proverbe : *Noblesse oblige*, et celui : *Bon sang ne peut mentir*, sont toujours en honneur parmi nos jeunes et brillants officiers.

(3) 29 mai 1783, lettre du roi à M. de Bussy, lieutenant général des armées de S. M., pour recevoir chevalier de Saint-Louis M. de la Rochetulon, colonel d'infanterie au service des colonies. (*Registre, officiers civils et militaires, Inde*, 1783 *à* 1791, fol. 89, *Archives de la marine*.) — Claude-René-Marie-François ; né

le 8 décembre 1749. — Cadet gentilhomme à l'École militaire en 1762, sous-lieutenant au régiment de Picardie en 1766, sous-aide-major en 1769, capitaine au régiment de Bourbon-dragons en 1773, rang de colonel le 26 octobre 1781, inspecteur des bataillons de cipayes dans les colonies en 1783, colonel au régiment de Poitou en 1788. — Pendant l'émigration, attaché à l'état-major de M. le comte de Narbonne-Fritzlar en 1791, major du régiment de Cély à cocarde blanche en 1794; a cessé de servir le 31 décembre 1794; maréchal de camp honoraire avec la retraite de colonel le 21 février 1816. — Campagnes dans l'Inde en 1781, 1782, 1783, 1784, 1785; campagne de 1792. — Blessé de deux coups de feu le 26 juin 1783, en pénétrant avec sa colonne dans les retranchements des Anglais, où les canons ont été encloués et deux drapeaux pris. — Marquis de la Rochethulon. — Embarqué pour l'Inde avec M. de Bussy en 1782, il a donné des preuves multipliées de zèle et d'intelligence. Ayant été nommé inspecteur des Cipayes et autres troupes de l'Inde, il s'y est distingué. — De retour en France, il lui a été écrit, en 1786, qu'on lui assure la continuation de son activité de service. — Le ministre de la marine l'a recommandé à celui de la guerre, qui l'a fait porter sur les états pour le mettre à la tête d'un régiment. (*Dossiers des généraux*, Archives de la Guerre.) — Attaché comme colonel au régiment de Poitou le 30 avril 1788 par ordre du roi. (*Registre du régiment de Poitou* (25e), *de* 1788 *à* 1793, fol. 115.) — 1779, très-bon officier, a toujours donné des preuves de son zèle et de son intelligence; est susceptible d'une place de colonel en second. — A donné sa démission de capitaine le 8 février 1782. (*Registre du régiment de Bourbon-dragons, de* 1776 *à* 1788.)

FIN DU DEUXIÈME VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME SECOND.

DEUXIÈME PARTIE (*Suite*) (DE 1745 A 1830).

CHAPITRE I.

CHAPITRE II.

CHAPITRE III.

CHAPITRE IV.

CHAPITRE V.

CHAPITRE VI.

CHAPITRE VII.

CHAPITRE VIII.

CHAPITRE IX.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES DU DEUXIÈME VOLUME.



